NAZIONALE
B. Prov.
XVIII
56
NAPOLI
BIBLIOTECA
VITT. EM. III

BIBLIOTECA PROVINCIALE

Armadio

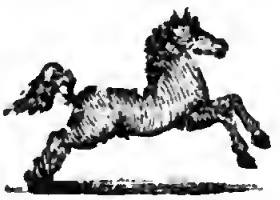

Palchetto

Num.° d' ordine 11

124-9-10

M M 4
1
S

B. Pau.
XVIII
58

DICTIONNAIRE
VÉTÉRINAIRE,
ET
DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

642178

DICTIONNAIRE
VÉTÉRINAIRE,
ET DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

Contenant leurs mœurs, leurs caracteres, leurs descriptions anatomiques, la maniere de les nourrir, de les élever, & de les gouverner, les alimens qui leur sont propres, les maladies auxquelles ils sont sujets, & leurs propriétés, tant pour la médecine & la nourriture de l'homme, que pour tous les différens usages de la société civile; auquel on a joint un Fauna gallicus.

Par M. BUC'HOZ, *Médecin Botaniste & de Quartier Surnuméraire de Monsiéur, ancien Médecin de Monseigneur le Comte d'Artois, & de feu S. M. le Roi de Pologne, Docteur aggrégé du College Royal & de la Faculté de Médecine de Nanci, Associé des Académies de Mayence, de Châlons, d'Angers, de Dijon, de Beziers, de Caen, de Bordeaux & de Metz, Correspondant de celles de Rouen & de Toulouse, Membre de la Société d'Agriculture de Rouen.*

ORNÉ DE 60 PLANCHES, GRAVÉES EN TAILLE-DOUCE.

TOME CINQUIEME.

A PARIS,
Chez BRUNET, Libraire, rue des Écrivains, vis-à-vis de S. Jacques-la-Boucherie.

M. DCC. LXXV.
Avec Approbation & Privilege du Roi.

DICTIONNAIRE VÉTÉRINAIRE ET DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

PLA

PLANTES INDIGENES. On entend en médecine & en art vétérinaire, par plantes indigenes, celles qui croiſſent naturellement dans nos climats, & qui ſont à portée de nous; nous allons déſigner dans cet article la plupart de celles dont on peut ſe ſervir dans l'art vétérinaire avec les doſes auxquelles on peut les porter; nous extrairons ce que nous dirons ſur cet objet, du traité des *démonſtrations botaniques à l'uſage de l'Ecole Vétérinaire* imprimé à Lyon : nous commencerons par l'Abſynthe. C'eſt une plante amere, aromatique & odorante, on lui attribue une vertu antiſeptique, vermifuge, fébrifuge, ſtomachique & antiémétique; quand on la preſcrit aux animaux, c'eſt à la doſe d'une demi-livre macérée dans du vin; ſon ſel lixiviel ſe donne à la doſe de deux gros, ſon eſprit

ardent à celle d'un gros, & la poudre de ſes ſemences à celle de deux gros. Le faux Acacia eſt un arbre dont les feuilles paſſent pour une nourriture très-ſucculente aux beſtiaux; il eſt originaire de Virginie & naturaliſé dans notre pays; on attribue à ſes fleurs une vertu émolliente & anti-ſpaſmodique.

La racine de l'Aconit nous vient des Alpes & du Dauphiné; elle a un goût amer & âcre; tous les Praticiens en médecine penſent qu'elle eſt alexitere, diaphorétique & ſtomachique; ſa doſe pour les animaux eſt d'une once. L'Aigremoine eſt une plante fort uſuelle; elle a une vertu aſtringente, vulnéraire, apéritive & deſſicative; on donne cette plante aux animaux en décoction, à la doſe de deux poignées dans deux livres d'eau. Rien n'eſt plus commun que de voir employer l'Ail dans l'art vétérinaire; on a coutume de le donner aux animaux à la doſe d'une once, broyé & mêlé dans une demi-livre de vin; on prétend que cette racine eſt maturative, anti-hiſtérique, diurétique, vermifuge & diaphorétique. L'Airelle eſt un arbriſſeau qui croît ſur les plus hautes montagnes, telles que ſur les Pyrenées, les Alpes & les Voſges; ſes bayes ſont rafraîchiſſantes & coagulantes; on les fait prendre aux animaux à la doſe d'une demi-once, ou en décoction à la doſe de deux onces ſur une livre d'eau. L'Alcée eſt une plante qui a à peu près les mêmes caracteres & les mêmes propriétés que la Mauve; ſa racine eſt un purgatif hydragogue très-fort; on la fait prendre aux chevaux en poudre, depuis un gros juſqu'à une demi-once. On tire des noyaux des Amandes douces, une huile qui eſt adouciſſante, anodine & laxative; cette huile ſe donne aux animaux à la doſe d'une demi-livre.

La ſemence d'Ammi eſt auſſi en uſage dans l'art vétérinaire; c'eſt une des quatre ſemences chaudes; elles eſt carminative, ſtomachique & diurétique; on donne ſa poudre aux animaux à la doſe de deux gros. On vante

beaucoup la racine d'Ancholie, comme apéritive & rafraîchiſſante ; ſa doſe eſt d'une once miſe en poudre. L'Anet eſt une plante qui approche beaucoup de l'Ammi par ſes qualités ; elle eſt indigene à l'Eſpagne & à l'Italie ; elle a une odeur forte & un goût âcre & piquant ; ſa vertu eſt d'être carminative, aſſoupiſſante, ſtomachique, anti-émétique & réſolutive ; ſes ſemences ſont les parties de la plante les plus en uſage ; on les fait prendre aux animaux, pulvériſées à la doſe de deux onces, & leur eſſence à celle d'un demi-gros.

Les Alpes nous fourniſſent dans l'Angélique une plante cordiale, ſtomachique, carminative, vulnéraire, apéritive, emménagogue & anti-vermineuſe ; on n'employe guere que ſa racine ; on la pulvériſe & on la donne aux animaux à la doſe de deux gros. On peut mettre dans le rang de l'Ammi & de l'Anet, l'Anis qui nous vient originairement d'Egypte ; ſa ſemence eſt carminative, ſtomachique & apéritive ; quand on la preſcrit aux animaux, c'eſt toujours en poudre à la doſe d'une once, & infuſée dans de l'eau-de-vie, à la doſe d'une once & demi ſur une demi-livre de liqueur. Le ſuc de l'Archangélique ou ortie blanche, s'employe utilement pour les hémorrhagies ; on le donne aux chevaux à la doſe d'une demi-livre. L'Argentine merite encore une place diſtinguée parmi les plantes vulnéraires, aſtringentes & deſſicatives, on la croit même fébrifuge ; ſon ſuc ſe donne aux animaux à la doſe d'une demi-livre, & ſa ſemence pulvériſée à celle de deux gros.

La racine d'Ariſtoloche ronde eſt emménagogue, céphalique, apéritive, réſolutive & très-déterſive ; on en tire un extrait & une poudre qu'on donne l'un & l'autre aux chevaux à la doſe d'une once. L'Ariſtoloche clématite n'eſt pas moins en uſage ; on la dit déterſive, vulnéraire, emménagogue & foible émétique ; on employe ſur-tout ſa racine, dont la doſe eſt d'une demi-once pour les chevaux. L'Armoiſe eſt auſſi

une plante uſuelle ; priſe intérieurement elle a une vertu emménagogue, apéritive, ſtimulante, anti-hiſtérique ; extérieurement elle eſt vulnéraire, déterſive ; on la pulvériſe & on la donne aux animaux intérieurement à la doſe d'une demi-once, ou bien on la fait infuſer à la doſe de deux poignées dans une livre & demie d'eau.

La racine d'Arrête-Bœuf eſt une des cinq racines apéritives mineures ; elle eſt diurétique ; elle ſe preſcrit aux animaux à la doſe d'une once, ou en décoction à la doſe de deux onces ſur une livre d'eau. L'Aſperge eſt auſſi diurétique ; quand on mange de cette plante, elle rend les urines puantes ; ſa racine eſt miſe au nombre des cinq racines apéritives majeures ; on la fait bouillir depuis la doſe d'une once juſqu'à deux, dans deux livres d'eau. L'Aſphodele eſt encore quelquefois utile dans l'art vétérinaire ; ſa racine eſt emménagogue, émolliente & maturative ; on l'employe pulvériſée à la doſe de deux gros pour les animaux ; cette plante eſt indigene à l'Italie.

La Ballote, qu'on nomme auſſi Marrube puant, ou Marrube noir, eſt une plante dans laquelle tous les Auteurs reconnoiſſent une vertu anti-épileptique, anti-hyſtérique & déterſive. Boerhaave exalte ſur-tout dans cette plante cette derniere qualité ; on la donne aux animaux à la doſe de deux poignées ſur une livre d'eau. Perſonne n'ignore les vertus de la Bardane ; ſes fleurs, ſes feuilles, ſes racines ſont apéritives, vulnéraires & fébrifuges ; ſes ſemences ſont très-diurétiques ; on ne fait ordinairement uſage que de ſes racines ; la doſe pour les animaux, eſt en poudre d'une demi-once, & en décoction, de quatre onces ſur deux livres d'eau. On ſe ſert encore quelquefois du grand Baſilic ſauvage, comme céphalique, & pulvériſé à la doſe d'une demi-once pour les animaux : ce Baſilic eſt connu en botanique ſous le nom de *Clinopodium vulgare. Linn.* Le Beccabunga eſt univerſellement reconnu comme un

bon anti-ſcorbutique ; il a auſſi une vertu déterſive, diurétique & vulnéraire ; on le donne communément en boiſſon à la doſe d'une poignée ſur une livre d'eau ; on tire auſſi de cette plante un extrait, dont la doſe eſt d'une once.

La Bella Dona eſt une plante qui a été regardée juſqu'à nos jours comme un poiſon, cependant quelques Praticiens en médecine ont recommandé depuis peu l'uſage de ſes feuilles pour les cancers ; ſi on en veut faire prendre aux animaux, il ne faut leur en donner que depuis une demi-once juſqu'à une once ; nous penſons néanmoins qu'on feroit très-bien de ne leur en pas donner, d'autant que cette plante eſt trop narcotique & trop vertigineuſe. La Benoitte, ou Caryophillata, mérite un rang des plus diſtingués dans la matiere médicale vétérinaire ; elle eſt aſtringente, ſudorifique, cordiale & même fébrifuge ; on donne toute la plante en décoction à la doſe d'une poignée dans une livre d'eau, & les racines en poudre à la doſe d'une demi-once. La Bétoine eſt trop intéreſſante pour la paſſer ſous ſilence ; perſonne ne lui diſpute ſa vertu céphalique, tonique, ſternutatoire, anti-hyſtérique, vulnéraire & déterſive ; on preſcrit la poudre aux animaux à la doſe d'un gros, & ſon ſuc à la doſe de deux onces.

La racine de Biſtorte qu'on tient dans les pharmacies & qu'on tire des montagnes des Alpes, ſe preſcrit pulvériſée à la doſe de deux gros, ou en décoction à la doſe de quatre onces dans une livre & demie d'eau ; cette racine eſt aſtringente, on s'en ſert dans les hemorrhagies. On employe quelquefois pour les chevaux des fleurs de Bouillon blanc, on les fait entrer comme émollientes, calmantes & béchiques dans leurs boiſſons, à la doſe d'une poignée pour une livre d'eau. La Bourdaine, *frangula*, eſt un grand arbriſſeau dont l'écorce intérieure eſt amere, un peu gluante, apéritive, purgative, lorſqu'elle eſt deſſéchée ; émétique, déterſive, quand elle eſt verte ; on donne aux animaux cette écorce pul-

vérifée à la doſe d'une demi-once dans du vin blanc.

La Bourrache eſt regardée comme plante potagere, ſes feuilles ont une vertu diurétique, expectorante, ſes fleurs ſont béchiques; on en donne aux animaux des boiſſons avec quatre onces de ſon ſuc dépuré & tiré des feuilles pilées, ou deux poignées en décoction. On ſe ſert quelquefois pour les chevaux de la Brunelle en gargariſme; on leur donne à la doſe d'une poignée dans une livre d'eau. La Bugle s'emploie encore dans l'art vétérinaire, comme plante vulnéraire, réſolutive & apéritive; on en fait prendre l'infuſion aux animaux à la doſe d'une poignée & demie dans deux livres d'eau, & ſon ſuc à la doſe d'une demi-livre.

La Bugloſe a les mêmes vertus que la Bourrache; on la met auſſi au nombre des vulnéraires: ſes fleurs ſont cordiales; on donne cette plante en boiſſon aux animaux à la doſe de deux poignées pour deux livres d'eau. Les feuilles du Buis ſont ſudorifiques, mondificatives & purgatives; on les preſcrit à la doſe de deux onces ſur deux livres d'eau. Le Cabaret eſt une des meilleures plantes qu'on puiſſe avoir pour les animaux; c'eſt pour eux un excellent purgatif; on leur fait prendre les feuilles de cette plante à la doſe d'une poignée macérée dans une livre de vin blanc. Rien ne purifie mieux le ſang & ne donne plus d'appétit aux chevaux, que de mêler de cette plante groſſierement pulvériſée avec leur avoine. Le Caille-Lait eſt aſtringent, céphalique, eſſentiellement anti-épileptique & anti-ſpaſmodique; il caille le lait, ce qui lui a donné ſon nom; on preſcrit ſa poudre à la doſe d'une demi-once & ſon ſuc à celle d'une demi-livre.

La Camomille commune n'eſt pas rare aux environs de la mer, ſur-tout dans le Languedoc; elle eſt univerſellement reconnue pour réſolutive, fébrifuge, ſtomachique, carminative & vermifuge; on en donne aux animaux en poudre à la doſe de deux gros, & en décoction à celle d'une poignée ſur une livre d'eau. La

Camphrée croît dans les terreins incultes de l'Eſpagne: elle vient auſſi aux environs de Montpellier ; la tige & les feuilles de ce ſous-arbriſſeau , ont une odeur de camphre & ſont âcres au goût; elles ſont expectorantes, inciſives, anti-aſthmatiques, emménagogues, ſudorifiques, apéritives, & ſelon quelques Auteurs, vulnéraires; on en donne quelquefois aux animaux à la doſe d'une once.

Le Caprier eſt une eſpece d'arbuſte qui croît dans nos Provinces méridionales de la France ; on ne ſe ſert dans la médecine & l'art vétérinaire, que de l'écorce de ſa racine, qui eſt âcre, amere, diurétique & réſolutive; on la preſcrit aux animaux en poudre à la doſe d'une demi-once, & en infuſion dans le vinaigre qui a ſervi à faire mûrir les boutons à la doſe de trois onces. La racine de Carotte ſe donne aux animaux pour nourriture, & ſa ſemence pour médicament; celle-ci ſe preſcrit à la doſe d'une once macérée dans du vin blanc ; elle eſt une des quatre ſemences chaudes mineures; elle eſt carminative, apéritive & diurétique. Le Caroubier, *ſiliqua edulis. Pin.* qui croît naturellement dans l'Italie, l'Archipel & la Syrie, donne un fruit doux, fade, mucilagineux, pectoral, adouciſſant & laxatif ; ce fruit eſt bon à manger, on en tire un ſuc mielleux peu uſité ; on le preſcrit quelquefois aux animaux en décoction à la doſe de quatre onces dans deux livres d'eau : les ſiliques de cet arbre donnent une excellente nourriture pour les beſtiaux.

On cultive dans nos jardins le Carthame, qui eſt une plante naturelle à l'Egypte ; la ſemence de cette plante eſt un fort purgatif, dont il ne faut ſe ſervir qu'avec prudence; on la preſcrit cependant aux animaux à la doſe d'une once. Le Carvi ou Cumin des prés, peut aller preſque de pair avec l'Ammi, l'Aneth & l'Anis; ſa ſemence eſt une des quatre ſemences chaudes; on la donne en poudre aux animaux à la doſe de deux gros, & ſa racine à celle de deux onces ſur une livre d'eau.

La Caſſe, telle qu'on la trouve dans nos boutiques, eſt une ſilique dont la pulpe a un goût doux & fade, nous la tirons d'Egypte & d'Alexandrie, c'eſt un purgatif doux & bienfaiſant; on donne aux animaux la décoction de la Caſſe faite avec la moëlle, à la doſe d'une livre ſur deux livres d'eau. On attribue à la racine du Céleri, qui eſt une des cinq racines apéritives majeure, une vertu apéritive, ſudorifique, diurétique & emménagogue; ſa ſemence eſt une des quatre ſemences chaudes; on tire de ſes racines un ſuc qu'on preſcrit aux animaux à la doſe d'une demi-livre, & la ſemence de cette plante ſe donne en poudre à la doſe d'une demi-once.

La petite Centaurée eſt peut-être un des meilleurs remedes amers, toniques, ſtomachiques, fébrifuges, vermifuges & déterſifs, qu'on puiſſe trouver dans les pharmacies; on donne aux chevaux une demi-poignée de cette plante en infuſion dans une demi-livre de vin; la doſe en poudre eſt d'une demi-once, & en extrait de deux onces. La grande Centaurée, totalement différente pour les caracteres de la petite, vient naturellement dans les Alpes; ſa racine a une vertu ſtomachique, vulnéraire & apéritive; on la preſcrit aux animaux à la doſe d'une once ſur une livre d'eau. Parmi les plantes potageres le Cerfeuil tient un rang diſtingué; il a une vertu inciſive, apéritive, réſolutive & diurétique; on en donne le ſuc aux animaux à la doſe d'une demi-livre.

Le Chardon roland, qui eſt ſi commun le long des chemins, paſſe pour diurétique, emménagogue & aphrodiſiaque; on ſe ſert de ſa racine en décoction à la doſe de trois onces ſur une livre de liqueur. Le Chardon étoilé n'eſt pas plus rare que le Chardon roland: il eſt diurétique, vulnéraire & fébrifuge; on donne toute la plante aux animaux par infuſion, & les ſemences macérées dans du vin à la doſe d'une demi-once dans une demi-livre de vin blanc. On attribue auſſi à la ſemence,

aux feuilles & à la racine de Chardon marie, une vertu ſudorifique, alexitere, fébrifuge & apéritive; pluſieurs Auteurs regardent la ſemence de cette plante comme ſpécifique contre l'hydrophobie; cette ſemence ſe donne aux animaux en poudre à la doſe d'une demi-once ſur ſix onces de vin blanc. On cultive beaucoup dans les jardins de cette Capitale, le Chardon bénit; cette plante cueillie en été, eſt vulnéraire & anti-ulcéreuſe; on la donne aux animaux en décoction à la doſe de deux poignées dans deux livres d'eau.

Une plante fort utile dans la médecine des animaux, eſt la Chelidoine ou l'Eclaire; le ſuc de cette plante eſt âcre, piquant, un peu amer; l'herbe & les racines en ſont réſolutives, apéritives, purgatives & fébrifuges; on donne aux animaux la poudre de la racine à la doſe d'une demi-once, & on la fait infuſer dans du vinaigre à la doſe d'une once ſur huit onces de liqueur, pour être pris en deux fois.

Le Chêne a toutes les parties qui le conſtituent, douées d'une vertu aſtringente; quand on preſcrit ſes jeunes feuilles aux animaux, c'eſt ordinairement en décoction à la doſe de trois poignées ſur deux livres d'eau: on peut ſubſtituer à ces feuilles, trois onces de jeune écorce. Parmi les plantes apéritives & hépatiques, la Chicorée ſauvage mérite d'avoir une place; on la donne à la doſe de deux poignées ſur une livre & demie d'eau, & ſon ſuc à la doſe d'une demi-livre. La racine du Chiendent connu ſous le nom de pied de poule, *gramen dactylon radice repente ſive officinarum. Tour.* eſt rafraîchiſſante, un peu apéritive & légérement diurétique; on fait manger cette plante aux animaux mêlée avec le foin, dans les cas où il faut les rafraîchir.

La ſemence de Citrouille eſt une des quatre ſemences froides majeures; la doſe de cette ſemence mêlée avec celle de Melon, de Concombre & de Calebaſſe, eſt d'une demi-livre pour les chevaux. La grande Conſoude eſt miſe au nombre des plantes vulnéraires,

aſtringentes & anti-dyſſentériques; on donne aux chevaux la racine de cette plante en poudre à la doſe d'une demi-once, & en boiſſon à la doſe de deux onces ſur deux livres d'eau. Le Coquelicot eſt une plante annuelle qui croît dans les champs & les bleds; on attribue à ſes fleurs une vertu anodine, diaphorétique & ſur-tout pectorale, adouciſſante; cette fleur ſe donne aux animaux en décoction à la doſe de deux poignées dans une livre & demie d'eau. Dans la famille des plantes diurétiques, rafraîchiſſantes & légérement anodines, on place communément & même à la tête, l'Alkekenge, autrement le Coqueret; on donne aux animaux le ſuc de ſes fruits exprimé & dépuré par ébullition à la doſe de deux onces, & fermenté avec du mou à la doſe de ſix onces. Une ſemence en même tems carminative & ſtomachique, eſt celle de Coriandre; quand on la preſcrit aux animaux, c'eſt ordinairement en poudre à la doſe d'une demi-once. Le fruit du Cornouillier, arbriſſeau qui vient dans les bois & les haies, eſt acidule, âpre, bon à manger, rafraîchiſſant & aſtringent; on l'ordonne comme tel aux animaux à la doſe d'une once.

La Coulevrée eſt une plante qui n'eſt pas moins utile dans l'art vétérinaire que dans la médecine humaine, elle eſt purgative, hydragogue, vermifuge, emménagogue, inciſive & diurétique; on preſcrit la poudre de ſa racine aux animaux à la doſe de deux gros, ſon ſuc à la doſe d'une demi-once, & ſon extrait à celle de deux gros. Une plante potagere utile dans les maladies des animaux, eſt le Creſſon alenois ou naſitor; on leur donne le ſuc de cette plante à la doſe de quatre onces, & l'infuſion à la doſe d'une poignée pour une livre d'eau. Le Creſſon des prés eſt de même que le Creſſon des jardins, déterſif, diurétique, emménagogue, inciſif, anti-ſcorbutique & ſternutatoire; on preſcrit ſon ſuc aux animaux à la doſe de quatre onces; ſes fleurs ſont encore, à ce qu'on prétend, anti-épileptiques. On attribue au Creſſon de fontaine une vertu diurétique, anti-ſcorbu-

tique, apéritive & déterſive; on donne aux animaux le ſuc de cette plante à la doſe de ſix onces, & les infuſions ou macérations dans du vinaigre, à la doſe d'une poignée ſur une demi-livre de cette liqueur.

La Croix de chevalier, connue en botanique ſous le nom de *tribulus terreſtris. Linn.* eſt une plante annuelle qui vient dans nos Provinces méridionales; ſon fruit eſt déterſif & apéritif; on le donne en poudre aux animaux à la doſe d'un gros. On fait avec toute la plante une eau diſtillée qui paſſe pour diurétique; cette eau ſe donne depuis quatre onces juſqu'à huit.

Le Cuminoides, autrement Cumin ſauvage, eſt une plante annuelle qui nous vient de l'Iſle de Crete & de Lemnos; elle eſt carminative; on l'employe en infuſion pour les animaux. Une plante qui croît naturellement dans les lieux incultes, eſt la Cinogloſſe; elle eſt annuelle; elle paſſe pour vulnéraire & pectorale; on la croit légerement narcotique, extérieurement émolliente, ainſi que ſes feuilles; la décoction de ces dernieres ſe preſcrit aux animaux à la doſe de deux poignées ſur deux livres d'eau. Le fruit du Cyprès mâle & du Cyprès femelle a toujours été regardé comme un bon aſtringent & comme un fébrifuge; il ſe donne en décoction dans du vin à la doſe d'une once pour les animaux. Le Domptevenin eſt une plante pérennelle, dont les racines ſont alexipharmaques, & les feuilles diurétiques, emménagogues & vulnéraires; on pulvériſe la racine, & on la donne aux chevaux depuis une demi-once juſqu'à une once: on prépare avec cette même racine & les feuilles de la plante un extrait, dont la doſe pour les chevaux eſt depuis deux gros juſqu'à une demi-once.

L'Aulnée, plus connue ſous le nom *d'enula campana*, eſt une plante très-uſitée en médecine; ſa racine paſſe pour alexitere, ſtomachique, vermifuge, tonique, déterſive & réſolutive par excellence; lorſqu'elle eſt fraîche, on la fait prendre en infuſion aux animaux

à la doſe de quatre onces, & quand elle eſt ſéche, on la pulvériſe ; la doſe en eſt pour lors d'une demi-once. Les bayes de l'Epine-vinette, arbriſſeau qui croît dans les terreins ſecs & ſablonneux, ſont douées d'une vertu rafraîchiſſante & coagulante ; on donne leur décoction aux animaux à la doſe d'une poignée dans une livre d'eau.

L'Epurge eſt un purgatif très-violent pour l'homme, & familier au gens de la campagne ; ils prennent pour ſe purger depuis dix juſqu'à vingt de ſes graines ; pour les animaux il faut en porter la doſe depuis cent juſqu'à cent cinquante.

Parmi les plantes biſannuelles on place le Fenouil, qui croit naturellement dans les vignes pierreuſes des Provinces méridionales, & qu'on cultive quelquefois dans nos jardins ; on attribue au Fenouil une vertu réſolutive, carminative, diurétique, ſudorifique & ſtomachique ; ſa ſemence ſe donne en poudre aux animaux à la doſe d'une once, ou macérée dans de l'eau-de-vie pareillement à la doſe d'une once ſur une livre de liqueur : on leur donne l'huile eſſentielle à la doſe d'un gros. La queue de Pourceau eſt encore une plante très-indigene à la Provence, quoiqu'on en trouve néanmoins aux environs de Paris ; elle eſt apéritive ; réſolutive, diurétique & anti-ſpaſmodique ; on en donne le ſuc aux animaux à la doſe d'un gros. On cultive dans les champs & les jardins, la Feve de marais : elle eſt venteuſe ; ſa farine eſt une des quatre farines réſolutives ; on obtient par la lixiviation des tiges & des gouſſes brûlées, un ſel diurétique qu'on donne aux animaux à la doſe de deux gros.

On prétend que les racines de la Filipendule ſont très-aſtringentes ; on les preſcrit en cette qualité en poudre à la doſe d'une demi-once. La Fougere femelle eſt connue par-tout ; ſa racine eſt apéritive, vermifuge, aſtringente ; elle entre dans la compoſition de la pierre de Fougere, aſtringent très-puiſſant ; cette racine ſe

donne en décoction aux animaux à la doſe de quatre onces, & ſa poudre à celle d'un demi-gros. On a eſſayé avec ſuccès en Angleterre, d'employer les cendres de Fougere pétries dans l'eau, pour blanchir le linge & tenir lieu de ſavon. La Fougere mâle eſt douée des mêmes vertus que la femelle.

Le Frêne eſt un arbre très-vanté pour la médecine humaine; ſes feuilles ſont vulnéraires, ſon écorce diurétique, fébrifuge, ſon bois deſſicatif, ſtiptique; le ſel tiré des cendres de ſon écorce, eſt un puiſſant diurétique qui ſe preſcrit aux animaux à la doſe d'un gros. On réduit ſa ſemence en poudre, qui eſt auſſi un très-bon diurétique, & on la preſcrit aux animaux à doſe d'une once. Une herbe très-eſtimée & qui eſt déterſive, apéritive, diurétique, antiſcorbutique, eſt la Fumeterre; on en donne le ſuc aux animaux à la doſe de ſix onces; on leur en fait auſſi des infuſions à la doſe de deux poignées dans deux livres d'eau. On prétend que le fruit & les feuilles de Fuſain, autrement Bonnet de Prêtre, purgent violemment & ſont très-pernicieux au bétail, ſur-tout aux moutons & aux chevres.

Un arbriſſeau qu'on regarde encore comme un poiſon pour les moutons, eſt le Fuſtet des Corroyeurs, arbriſſeau des Provinces méridionales. Le Galega, autrement la Rhue de chevre, paſſe, ſans néanmoins aucune preuve bien conſtatée, pour ſudorifique & alexitere; on preſcrit aux animaux cette plante en boiſſon, infuſée à la doſe de deux poignées ſur deux livres d'eau. La Garance n'eſt pas moins utile dans l'art vétérinaire que dans la teinture; ſa racine eſt apéritive, emménagogue & diurétique; on la preſcrit aux animaux depuis la doſe d'une once juſqu'à trois. La Garderobe, connue auſſi ſous le nom d'Aurone femelle, eſt ſtomachique, vermifuge, diaphorétique, diurétique; on fait avec cette plante une poudre qui ſe donne aux animaux à la doſe de deux gros.

Le Genêt des Teinturiers eſt diurétique, déterſif; on donne aux animaux la décoction de ſes fleurs à la doſe de deux poignées dans une livre & demie d'eau. Les bayes du Genevrier ſont d'une ſaveur aromatique, réſineuſe; elles donnent, ainſi que les réſines, une odeur de violette aux urines; le bois de cet arbriſſeau a une odeur réſineuſe, agréable; on attribue à ce bois, de même qu'aux racines, une vertu ſudorifique: quant aux bayes, elles ſont puiſſamment réſolutives, atténuantes, ſtomachiques, déterſives & diurétiques. Les Arabes font des inciſions à ſon écorce pour retirer ſa réſine, qu'on nomme ſandaraque ou vernis des Arabes; on donne aux animaux l'infuſion des bayes de cet arbriſſeau à la doſe d'une livre, leur extrait à celle de deux onces, & leur huile eſſentielle à celle d'une demi-once: on ſe ſert ſouvent des bayes & du bois pour les parfums anti-putrides.

La vertu fébrifuge de la Gentiane eſt fort connue; elle eſt des plus toniques, ſtomachique, vermifuge & déterſive; on la donne aux animaux depuis une once juſqu'à deux; ſa décoction miellée eſt excellente pour les ulceres. La Germandrée ou petit Chêne, eſt trop utile pour la paſſer ici ſous ſilence; on lui attribue une vertu tonique, ſudorifique, emménagogue, fébrifuge, vermifuge & inciſive; on preſcrit aux chevaux l'infuſion de cette plante à la doſe d'une poignée dans du vin blanc. Le Giroflier ou Violier jaune eſt pérennel: il croît ſur les rochers & les vieux murs; ſes fleurs paſſent pour déterſives, anodines, diurétiques, céphaliques, anti-ſpaſmodiques & inciſives; on en fait prendre la poudre aux animaux à la doſe de deux gros. Une plante dont on ſe ſert encore dans la médecine des animaux, eſt le Glayeul puant; ſa racine eſt regardée comme un apéritif, un anti-hyſtérique & un fondant; étant ſeche on la pulvériſe & on la preſcrit aux animaux à la doſe d'une demi-livre dans une livre de vin blanc.

Le petit Glouteron ou *Xanthium* croît annuellement le long des chemins dans les champs ; ſes feuilles ſont ameres, aſtringentes, réſolutives ; ſa ſemence eſt diurétique ; on tire de la plante entiere un ſuc, dont la doſe eſt de ſix onces pour les animaux : on aſſure que les feuilles pilées & appliquées de la même plante, ſont anti-ſcrophuleuſes. Le Gratteron ou Rieble pilé avec de la graiſſe de porc, & appliqué extérieurement, eſt encore anti-ſcrophuleux ; on s'en ſert pour réſoudre les tumeurs des chevaux. Un purgatif fort uſité chez les pauvres, eſt la Gratiole ; on attribue avec raiſon à cette plante une vertu hydragogue, émétique, fortement purgative & vermifuge ; on en fait pour les chevaux des infuſions qu'on leur donne à la doſe de deux poignées dans deux livres d'eau : on peut pareillement les faire macérer dans du vin.

Le Gremil ou herbe aux Perles, quoique peu uſité, eſt encore une de ces plantes dont on peut faire uſage dans l'art vétérinaire ; ſa ſemence eſt apéritive, diurétique, déterſive & émolliente ; on la réduit en poudre & on la preſcrit aux animaux à la doſe d'une demi-once. Nous connoiſſons de deux ſortes de Grenadiers, l'un à fleurs doubles qu'on nomme Balauſtier, & l'autre à fruits ; les fleurs de la premiere eſpece, connues auſſi dans les boutiques ſous le nom de Balauſtes, ſont deſſicatives, aſtringentes, anthelmentiques ; on les preſcrit réduites en poudre & en décoction, à la doſe d'une once pour les animaux. L'écorce du fruit de la ſeconde eſpece, eſt très-aſtringente ; on la preſcrit auſſi en poudre en cette qualité à la doſe d'une demi-once pour les animaux, & en décoction à la doſe d'une once & demie ſur une livre & demie d'eau : cette écorce ſe nomme en pharmacie, *Malicorium* : on prétend encore que bouillie dans du vin, elle eſt un excellent vermifuge.

Le Groſeiller à fruit noir, autrement le Caſſis, eſt indigene en Languedoc ; nous le cultivons dans nos

jardins ; ſes feuilles & ſes fruits ſont ſtomachiques, diurétiques & diaphorétiques ; on ſe ſert du ſuc des feuilles à la doſe d'une demi-livre, ou même d'une livre pour les animaux domeſtiques, contre la morſure des bêtes enragées & venimeuſes ; on applique en même-temps les feuilles fraîches & pilées ſur les morſures. Je ne vous parlerai pas du Panais ; ſa racine eſt plus en uſage comme aliment, que comme médicament ; ſa ſemence eſt cependant une excellente nourriture pour les oiſeaux & toute la volaille. La Paquerette, autrement petite Marguerite, eſt plus utile dans l'art vétérinaire ; ſes feuilles & ſes fleurs ſont réſolutives déterſives, & vulnéraires ; on les donne aux animaux en décoction à la doſe de deux poignées pour une livre & demie d'eau.

Une plante très en uſage, tant dans la médecine des hommes que dans celle des animaux, eſt la Pariétaire ; cette plante eſt nitreuſe, émolliente & diurétique ; c'eſt auſſi une des cinq émollientes ; on s'en ſert en décoction pour les lavemens, bains & fomentations ; on en donne aux animaux le ſuc, dans les difficultés d'uriner, à la doſe de ſix onces chaque fois. Les feuilles de la grande Paſſerage, *lepidium latifolium. Linn.* pulvériſées & données en poudre aux animaux à la doſe d'une demi-once, ſont un puiſſant diurétique.

On trouve aux environs de Dijon une plante qui n'eſt pas des plus communes par la France, c'eſt le Pavot cornu ; elle eſt moins rare dans l'Angleterre que dans la Suiſſe ; cette plante paſſe pour déterſive, réſolutive & diurétique ; on en donne les feuilles aux animaux dans du vin à la doſe d'une poignée dans une demi-livre de vin. Tout le monde connoit le Pourpier, c'eſt une plante potagere ; il eſt rafraîchiſſant, diurétique, froid ; quelques Auteurs le diſent vermifuge & narcotique ; on peut en faire manger aux animaux quelques poignées le matin. La Percefeuille ou Oreille de lievre, qui eſt

vulnéraire

vulnéraire & aſtringente, ſe mêle avec d'autres vulnéraires, lorſqu'on en donne aux animaux.

Une plante que quelques Botaniſtes regardent comme apéritive & lithontriptique, eſt le Percepier, *alchimilla montana minima. Col. Part.* Elle eſt annuelle, croît dans les champs & ſur les montagnes; on la preſcrit aux animaux à la doſe de ſix onces. On trouve au bord de la mer ſur les rochers une plante qui porte preſque le même nom que la précédente, c'eſt la percepiere, *crithmum ſive fœniculum minus. Tour.* Cette plante eſt apéritive, diurétique, emménagogue, lithontriptique; on s'en ſert cependant rarement dans la medécine, encore moins dans l'art vétérinaire.

Le Perſil commun eſt une plante bien uſuelle; toutes ſés parties ſont apéritives, ſes feuilles ſont réſolutives & vulnéraires, ſa racine diaphorétique, ſa ſemence une des quatres ſemences chaudes mineures; elle eſt atténuante & diurétique; la décoction de la racine de Perſil, facilite l'éruption de la petite vérole & du claveau dans les moutons; on la donne aux animaux à la doſe de deux onces ſur une demi-livre d'eau, ou la poudre à la doſe d'une demi-once. On attribue au perſil de Macédoine, ou plutôt à ſa ſemence, une vertu carminative, diurétique, emménagogue & alexipharmaque; la doſe doit être d'une demi-once pour les animaux. On emploie encore dans l'Art Vétérinaire les boutons de Peuplier noir; on en tire avec l'eſprit de vin une teinture utile dans le cours de ventre & pour les ulceres intérieurs, à la doſe d'une demi-once dans de l'eau blanche. Perſonne ne conteſte au Pied de Lyon une vertu vulnéraire, aſtringente & un peu déterſive; il eſt très-bon dans les dyſſenteries; on en donne le ſuc aux animaux à la doſe de ſix onces, & la décoction à celle d'une demi-livre par jour. Le Pied d'Oiſeau, plante indigene dans nos champs & nos collines, eſt apéritif & diurétique; on le preſcrit quelque-

fois aux animaux à la doſe d'un demi-gros dans une livre de vin. On ſe ſert très-communément dans la médecine des animaux, des racines du Pied de Veau; on prétend qu'elles ſont inciſives & déterſives, mêlées avec du miel; elles paſſent pour anti-aſthmatiques; on les donne très-ſouvent ainſi mêlées, à la doſe d'une once, aux chevaux. La Piloſelle ou Oreille de Rat, eſt univerſellement reconnue dans la matiere médicale pour une plante aſtringente, vulnéraire & déterſive; on aſſure encore que cette plante infuſée dans du vin pendant vingt-quatre heures, eſt fébrifuge; on la croit mortelle pour les moutons; on peut en donner aux chevaux l'infuſion à la doſe de deux poignées ſur deux livres d'eau.

Nos Provinces méridionales nous fourniſſent une plante qu'on nomme *Piment*, autrement *Botrys;* cette plante eſt aromatique, ſtomachique, réſolutive, expectorante & inciſive; on la donne pulvériſée aux animaux à la doſe d'une demi-once. Rien n'eſt meilleur pour les plaies récentes que la Pimprenelle, après l'avoir préalablement pilée; ſa poudre ſeche arrête les progrès des ulceres cancereux. Un excellent vulnéraire, & en même temps fébrifuge, moins échauffant que la plupart des vulnéraires, eſt la Pyrole; on la donne en poudre aux animaux à la doſe d'un gros. On leur fait ſouvent manger la plante de Piſſenlit, lorſqu'elle eſt fraîche; on leur en donne auſſi le ſuc à la doſe de ſix onces, & cela en qualité d'hépatique, de ſtomachique, d'apéritif & de diurétique. Sur le Mont Ida, aux environs de Montpellier, on rencontre fréquemment une plante qui ſe nomme *Pivoine;* elle eſt céphalique, anti-épileptique, anti-ſpaſmodique & diaphorétique; on donne aux animaux la poudre de ſes racines à la doſe de deux gros. Rien n'eſt ſi commun & en même-temps ſi utile que le Plantin; cette plante eſt vulnéraire & aſtrigente; on l'emploie pour les chevaux, le plus ſouvent à l'extérieur ou en breuvage, à la doſe d'une poignée, ou deux ſur deux livres d'eau. Une plante cauſtique, déterſive, ré-

ſolutive & en même-temps diurétique, eſt le Poivre d'eau ou Curage; on en donne aux animaux l'eau diſtillée à la doſe de ſix onces, & ſa décoction à la doſe de deux poignées ſur une livre & demie d'eau. Le Polygala eſt une plante dont les propriétés ont été nouvellement découvertes par M. Duhamel; c'eſt, ſuivant ce célebre Académicien, un excellent béchique inciſif; on peut donner le Polygala aux chevaux, comme réſolutif, diurétique & ſudorifique, à la doſe de deux poignées pour une livre de liqueur. La racine de Polypode eſt apéritive, hépatique, &, ſuivant quelques Auteurs, purgative; elle paſſe pour un très-bon remede contre le ver ſolitaire; on peut la donner aux animaux depuis deux onces juſqu'à quatre en infuſion; ou en poudre à la doſe d'une once. La Preſle eſt une plante de marais, qui a une vertu aſtringente & déterſive; on l'emploie ordinairement dans les piſſemens de pus; on peut en donner la décoction aux bœufs & aux chevaux; à la doſe de deux poignées ſur deux livres d'eau; on peut auſſi la leur faire manger en verd, mais on la croit pernicieuſe aux brebis. On emploie en cataplaſme & comme vulnéraires, les feuilles de Primevere pour les animaux. On eſt encore dans l'uſage de ſe ſervir pour eux des fruits de Prunier ſauvage; on leur donne en décoction à la doſe de deux poignées dans deux livres d'eau; ces fruits, avant leur maturité, paſſent pour aſtringens, fébrifuges, réſolutifs & répercuſſifs. La Pulmonaire eſt pectorale, vulnéraire & aſtringente; on en fait pour les animaux des eſpeces de tiſanes à la doſe d'une poignée dans une livre d'eau. Une autre plante qui eſt pareillement vulnéraire & aſtringente, eſt la Quinte-feuille; on lui attribue encore, avec juſtice, une vertu fébrifuge; on donne aux animaux ſes racines bouillies dans leurs boiſſons à la doſe de deux onces ſur deux livres d'eau. On cultive dans nos jardins le Radix ou Raifort; ſa racine eſt âcre, piquante au goût, déterſive, apéritive, emménagogue, expectorante; elle ſert quelquefois de

nourriture aux animaux; on leur en donne le ſuc à la doſe de ſix onces, & les infuſions dans du vin blanc. Le grand Raifort ſauvage eſt, de même que le Radix, de la famille des Cruciferes; ſes racines ſont anti-ſcorbutiques, déterſives, emménagogues & très-diurétiques: on donne aux animaux le ſuc de ces dernieres à la doſe de deux onces, & l'infuſion à la doſe d'une poignée dans deux livres d'eau. Le Raiſin de Renard, plante qui croît communément dans nos forêts, ne s'emploie pour l'ordinaire qu'à l'extérieur; on fait bouillir ſes feuilles & ſes baies; ou ſeulement on les pile & on les applique ſur les bubons peſtilentiels, les inflammations malignes, les panaris, les ulceres invétérés, &c. On donne le nom de Rhapontic à une certaine Rhubarbe qui croît dans la Scythie; ſa racine eſt un peu purgative, ſtomachique & aſtringente; on la donne en poudre aux animaux depuis la doſe d'une once juſqu'à deux. La Rave peut encore être miſe au nombre des Raiforts; ſa racine eſt aphrodiſiaque, diurétique, & anti-ſcorbutique; elle ſert pendant l'hiver à la nourriture des bœufs & des vaches; on peut auſſi en faire prendre aux animaux les décoctions en boiſſons ordinaires. On n'emploie pas moins la Régliſſe pour les animaux que pour les hommes; c'eſt une racine qui eſt adouciſſante, diurétique & laxative; on la donne pulvériſée aux animaux à la doſe d'une once, mêlée avec du ſon. Une plante qui a encore beaucoup de vertus, eſt la Reine des Prés; elle eſt aſtringente, ſudorifique, anti-épileptique & vulnéraire; on en donne aux animaux la décoction à la doſe d'une demi-livre; ſes racines pilées & appliquées ſont utiles contres les bleſſures & les ulceres. La Renoncule des marais eſt ſi cauſtique, qu'elle peut être miſe au nombre des poiſons, en la prenant intérieurement; ſi on s'en ſert cependant extérieurement ſur les tumeurs après l'avoir pilée, elle y fait très-bien, ſuivant quelques Auteurs: on prétend que cette plante tue les brebis; il eſt certain que cette nourriture leur devient nuiſible. De

toutes lesplantes les plus uſitées dans différens villages, eſt la Renouée ; elle fait partie des vulnéraires aſtringens, on en donne aux animaux le ſuc à la doſe de ſix onces, ou bien on leur fait prendre en décoction à la doſe de deux poignées ſur une livre & demie d'eau. Le Languedoc, la Provence, nous fourniſſent une plante bien utile dans la Médecine & l'Art Vétérinaire, c'eſt le Romarin; cette plante, ou plutôt ce ſous-arbriſſeau, eſt doué d'une vertu tonique, cordiale, céphalique à un très-haut degré, très-réſolutive, fébrifuge, anti-aſthmatique & anti-apoplectique; on en donne aux chevaux l'infuſion à la doſe d'une poignée dans une livre de vin ou d'eau, ou bien on la pulvériſe; la doſe en eſt pour lors d'une demi-once; on s'en ſert auſſi beaucoup pour les fumigations. Une des plantes cruciferes eſt encore la Roquette des jardins; on lui attribue une vertu aphrodiſiaque, diurétique, ſtomachique, anti-ſcorbutique & déterſive ; cette plante ſe donne aux animaux en ſubſtance à la doſe de deux poignées chaque jour, ou ſon ſuc à la doſe de quatre onces. La Roquette de mer eſt auſſi en uſage dans l'Art Vétérinaire que la Roquette des jardins; ſa vertu eſt inciſive & anti-ſcorbutique; on donne ſes feuilles aux animaux en décoction à la doſe de deux poignées ſur deux livres d'eau. On cultive dans nos jardins un Roſeau qui croît naturellement dans l'Eſpagne & dans la Provence, & qu'on nomme pour cette raiſon Roſeau cultivé; ſa racine fait paſſer le lait des femelles qui allaitent; on la leur donne à la doſe de deux onces ſur deux livres d'eau, en un ſeul breuvage. Les fleurs de Roſiers de Provins ſont regardées dans la matiere médicale comme fortifiantes, aſtringentes, répercuſſives, vulnéraires, purgatives, lorſqu'elles ſont épanouies, & ſeulement ſtyptiques avant l'épanouiſſement; on les donne aux animaux en décoction à la doſe d'une poignée dans une livre & demie d'eau. Les fleurs de Roſier ſauvage, de même que celles de Roſier de Provins, ſont encore aſtringentes,

vulnéraires, répercuſſives & purgatives ; les fruits de ce Roſier ſont diurétiques & ſtomachiques ; les ſemences plus apéritives, le ſyrop plus aſtrigent que les fleurs ; la conſerve du fruit eſt fort recommandée dans le cours de ventre & pour les foibleſſes d'eſtomac ; on la donne aux animaux à la doſe de quatre onces en pelotte avec du ſon, ou les fruits en décoction à la doſe de deux onces ſur une livre & demie d'eau. On attribue à la Rhue des jardins, une vertu emménagogue, alexitere, anti-vermineuſe, carminative, anti-ſpaſmodique, céphalique, fondante, anti-ſcorbutique, réſolutive & déterſive ; on en donne aux animaux le ſuc à la doſe de quatre onces, ou l'infuſion dans du vin blanc à la doſe de ſix onces, après y avoir fait infuſer une demi-poignée des feuilles. Les feuilles de Thaliſtron ou Rhue des Prés, ſont uniquement purgatives ; la doſe de ſes feuilles eſt pour les animaux de deux poignées en décoction pour une livre & demie d'eau. La Sabine eſt de toutes les plantes la plus uſuelle pour les chevaux ; ſes feuilles ſont emménagogues, diurétiques, vermifuges, anti-ſeptiques & déterſives ; on les donne aux animaux en infuſion à la doſe d'un gros ou de deux gros ; on croit cette plante dangereuſe pour les chevres : les Maréchaux l'emploient ſouvent pour donner de l'appétit aux beſtiaux. Dans nos Provinces méridionales il croît beaucoup de Safran ; les trois ſtigmates du piſtil de cette plante paſſent pour anodins, ſtomachiques, expectorans, légerement cordiaux, emménagogues & diaphorétiques ; on les preſcrit aux animaux depuis la doſe de deux gros juſqu'à celle de quatre : on fait avec ſes ſtigmates des collyres pour les yeux dans la clavelée des moutons, de même que dans la petite vérole des hommes. Le Sainfoin d'Eſpagne eſt plutôt une excellente nourriture pour les chevaux qu'un médicament, mais il demande d'être donné avec ménagement à cauſe de la ſucculence de ſes ſucs : il en eſt de même du Sainfoin ordinaire.

Les ſauſſaies & les foſſés ſont preſque toujours ornés d'une plante qu'on nomme *Salicaire :* cette plante eſt déterſive, aſtringente & vulnéraire ; on ſe ſert de ſon herbe en décoction ; elle eſt très-efficace pour les diarrhées & les dyſſenteries ; on en fait une décoction pour les animaux à la doſe d'une poignée ſur une livre d'eau. La Sanicle eſt preſque connue de tout le monde comme un grand vulnéraire, un aſtringent & un déterſif ; on en donne aux animaux les feuilles dans une décoction vulnéraire à la doſe d'une poignée ſur une livre d'eau. Une plante réputée comme vermifuge eſt la Santoline ; elle croît en Eſpagne ; on la donne aux animaux en poudre à la doſe de deux gros. La Sarriette vraie eſt une plante indigene à l'Italie ; on la regarde comme céphalique, carminative, apéritive & hyſtérique. On ſe ſert de ſon huile eſſentielle ; on en donne aux animaux la doſe de quarante gouttes dans une liqueur appropriée. La racine de Satyrion eſt aphrodiſiaque, incraſſante ; on en fait une poudre qu'on donne aux animaux à la doſe de deux gros. La grande Sauge eſt trop uſitée pour n'en pas parler ici ; elle eſt tonique, céphalique, cordiale, ſtomachique, ſternutatoire & ſialagogue : on fait avec cette plante une eſſence, dont la doſe eſt d'un gros pour les animaux, & une infuſion, dont la doſe eſt de deux Poignées dans une livre & demie d'eau ou de vin. On n'ignore pas la vertu apéritive & diurétique de la Saxifrage ; on en donne aux animaux à la doſe d'une livre par jour. On ſe ſert auſſi très-ſouvent de la Scabieuſe des Prés ; elle eſt alexitere, ſudorifique, & apéritive ; elle ſe donne en cette qualité aux animaux, ſous la forme de décoction, à la doſe de deux poignées ſur une livre & demie d'eau. On trouve dans la Picardie, le Lyonnois, la Lorraine, & dans toutes nos Provinces méridionales, une plante connue ſous le nom de Sceau de Notre-Dame ; ſa racine eſt hydragogue, apéritive ; miſe en poudre ou en décoction & appliquée en cataplaſme, elle eſt réſolutive ; ſa

doſe pour les animaux eſt d'une demi-once. Le Scordium ou la Germandrée aquatique, ſe plaît dans les terreins humides & marécageux ; cette plante eſt douée d'un vertu anti-ſceptique, alexitere, fébrifuge, vermifuge, emménagogue, diaphorétique, & ſur-tout mondificative : on en donne aux chevaux en breuvage; on la fait pour lors infuſer à la doſe de deux poignées dans une livre & demie d'eau, ou bien on la leur donne ſimplement pulvériſée à la doſe d'une once. La Scorſonere fait partie des plantes potageres; ſa racine eſt alexitere, diurétique & diaphorétique; ſes feuilles & ſes fleurs ont à peu près la même vertu; on en peut faire manger aux animaux. La grande Scrophulaire a encore ſes uſages dans l'Art Vétérinaire; on lui attribue une vertu réſolutive, émolliente & carminative; on en donne la poudre aux animaux à la doſe d'une once.

Les feuilles de Serpentaire, plante pérennelle & indigene dans nos Provinces méridionales, ſont très-bonnes, appliquées extérieurement contre les morſures des bêtes venimeuſes; plus ces mêmes feuilles, enſemble avec les racines, ſont fraîches, plus elles ſont douées d'une vertu anti-putride ; ſon fruit eſt encore plus puiſſant; on en donne la poudre aux animaux à la doſe d'une once : en général les feuilles & les racines de cette plante ſont les mêmes quant aux vertus, que celles du Pied de Veau.

La Soldanelle ou Chou marin, croît ſur les rivages de la mer ; elle eſt un grand purgatif hydragogue; on réduit cette plante en poudre, & on la donne depuis la doſe d'une demi-once juſqu'à une once aux chevaux : la doſe de ſon ſuc tiré par expreſſion, eſt d'une demi-once, & ſi on le laiſſe épaiſſir juſqu'à conſiſtance, on le fait prendre depuis la doſe d'un gros juſqu'à un gros & demi. Nous ne parlerons ici du Sorghum ou grand Millet d'Afrique, que pour vous rappeller ce que Cœſalpin rapporte de cette plante.

Il dit que ſi un bœuf la mange verte, il enfle à l'inſtant & meurt ; ſi au contraire il la mange ſeche, elle lui profite conſidérablement ; c'eſt à l'expérience à en décider. Perſonne n'ignore la vertu ſtomachique, emménagogue, diurétique, déterſive, céphalique & maſticatoire du Souchet long : on fait avec ſa racine deſſéchée une poudre, qu'on donne aux chevaux à la doſe de deux gros. Le Soucy n'eſt pas moins utile dans l'Art Vétérinaire ; on lui attribue une vertu emménagogue, fondante, céphalique, anti-ſpaſmodique & hépatique ; on en donne le ſuc aux animaux à la doſe de ſix onces, & l'infuſion dans du vin blanc à la doſe d'une poignée ſur une livre d'eau. Le Populago eſt ce qui s'apelle trivialement le Soucy des marais ; ſes feuilles & ſes fleurs ſont très-vantées contre les ulceres & les éréſipeles.

On trouve dans nos boutiques un Oignon qu'on nomme *Squille* ou *Scille rouge ;* il nous vient d'Eſpagne ; il ſe plaît dans les ſables des bords de la mer ; cet Oignon ou Bulbe paſſe avec raiſon pour âcre, amer & nauſéeux ; on lui attribue une vertu apéritive, diurétique, purgative, émétique & anti-aſthmatique : on fait avec la Squille une poudre, dont la doſe pour les animaux eſt d'un gros, & un oximel qui ſe preſcrit auſſi aux animaux à la doſe d'une once. Une plante peu uſitée & qui eſt néanmoins très-vulnéraire & aſtringente, eſt le Statice, le Gazon d'Eſpagne ou d'Olympe ; il vient dans les montagnes du Forez ; dans le Soiſſonnois & aux environs de Mantes ; on en tire un ſuc qu'on donne aux animaux à la doſe de quatre onces : on réduit encore cette plante en poudre ; on s'en ſert à l'extérieur pour les plaies & ulceres. Les uſages du Sureau ſont très-étendus ; cet arbriſſeau tout commun qu'il eſt, n'en eſt pas moins eſtimable ; ſes feuilles ſont purgatives, diurétiques, laxatives, lorſqu'elles ſont fraîches ; diaphorétiques lorſqu'elles ſont ſeches ; ſes fleurs ſont réſolutives, ré-

percuſſives, diaphorétiques ; ſon écorce intérieure eſt purgative, hydragogue & diurétique : on donne aux animaux la décoction des fleurs à la doſe d'une poignée ſur une livre d'eau, & l'écorce intérieure de cet arbuſte infuſée dans le vin, à la doſe d'une once ſur une demi-livre de vin.

Le Tabouret ou Bourſe à Paſteur, eſt auſſi très-vanté dans l'Art Vétérinaire ; c'eſt un excellent vulnéraire aſtringent ; on le dit auſſi fébrifuge : on en donne aux animaux le ſuc à la doſe d'une demi-livre ; ſa poudre à la doſe d'une demi-once ; & ſa décoction à celle d'une poignée ſur une livre d'eau. Une plante qui eſt auſſi vulnéraire, & qu'on place dans la claſſe des déterſifs, des aſtringens, des vermifuges & des fébrifuges, eſt le Thalictron des boutiques ; on en donne aux animaux la ſemence en poudre à la doſe d'une demi-once.

Le Tamarin, tel qu'il ſe vend chez nos Pharmaciens, eſt la pulpe du fruit d'un arbre qui porte le même nom & qui croît dans l'Egypte, l'Arabie, les Indes & le Sénégal ; cette pulpe contient un acide purgatif, doux, léger, qui corrige l'acrimonie & la violence des purgatifs ordinaires : ſi on l'éteint dans beaucoup d'eau, elle perd ſa qualité purgative, & devient une eſpece de limonade très-agréable ; on en donne aux animaux en ſubſtance à la doſe de deux onces, & d'une demi-livre en décoction dans deux livres d'eau.

Nos Botaniſtes diſtinguent ordinairement deux ſortes de Tamariſcs, l'un qu'ils nomment *Tamariſc d'Allemagne*, parce qu'il croît dans les terreins humides de l'Allemagne ; & l'autre *Tamariſc de Narbonne*, parce qu'il eſt fort commun aux environs de cette ville & dans nos Provinces méridionales : ces deux Tamariſcs ont l'un & l'autre la même vertu, c'eſt-à-dire, que toutes leurs parties, ſi on en excepte néanmoins les feuilles, ſont apéritives & inciſives ; leur écorce,

lorſqu'elle eſt fraîche, eſt un doux balſamique, aſtringent & deſſicatif : on preſcrit aux animaux la racine de cet arbre dans les décoctions à la doſe de trois onces ſur deux livres d'eau ; ſon extrait à la doſe d'un gros, & ſon ſel à celle de deux gros. La Tanaiſie eſt encore plus uſuelle que le Tamariſc ; on attribue à la Tanaiſie une vertu ſtomachique, carminative, vermifuge, vulnéraire & déterſive ; on fait avec ſes fleurs une poudre contre les vers, qu'on donne aux animaux à la doſe de deux gros. Nous cultivons dans nos jardins une eſpece de Thym qui nous vient originairement de la Grece & de l'Archipel, & que pour cette raiſon nous appellons *Thym de Créte* ; ce Thym eſt doué d'une vertu inciſive, cordiale, céphalique, ſtomachique, carminative, diaphorétique, alexitere & réſolutive : on emploie pour les animaux ſes infuſions à la doſe d'une poignée dans une livre d'eau ou de vin, & ſa poudre à la doſe de deux gros.

Dans les Pays méridionaux il croît une eſpece de Thlaſpi, qui a l'odeur de l'ail ; la ſemence de ce Thlaſpi eſt inciſive, déterſive, apéritive & anti-ſcorbutique : on en donne la poudre aux animaux depuis la doſe d'un gros & demi juſqu'à deux. Les fleurs de Tilleul ont leur uſage dans la médecine des animaux comme dans celle de l'homme ; elles paſſent pour être céphaliques & anti-ſpaſmodiques : on en donne aux animaux la poudre à la doſe d'une demi-once : les baies & les fruits de cet arbre ſont aſtringens ; ſes feuilles ſont au contraire apéritives ; l'eau tirée par inciſion de ſon tronc vers la racine, eſt encore un meilleur céphalique que les fleurs. Aux bords des étangs ſe trouve une plante à fleurs bleues, qu'on nomme la *Toque*, *caſſida paluſtris vulgatior flore cæruleo. Tour.* cette plante eſt très-amere, ſtomachique & vermifuge ; on ne ſe ſert dans l'Art Vétérinaire, que de

ſes fleurs, dont la doſe eſt d'une demi-poignée pour les chevaux.

Nous croirions paſſer ſous ſilence une des plantes peut-être la plus intéreſſante dans la médecine des animaux, ſi nous ne parlions pas ici de la Tormentille: cette plante eſt un des plus grands vulnéraires & aſtringens; on en donne aux animaux la poudre à la doſe d'une demi-once.

La Toute-Bonne, l'Orvale n'eſt pas de grand uſage dans l'Art Vétérinaire, quoique cette plante ſoit originaire des pays chauds; on prétend que ſon ſuc & ſes feuilles ſeches trempées pendant quelque temps dans du vin chaud conviennent pour les ulceres. Un arbriſſeau fort commun dans nos haies, & qu'on cultive dans nos jardins pour former des paliſſades, eſt le Troeſne; ſes feuilles & ſes fleurs ſont aſtringentes & déterſives, principalement les dernieres; on donne aux animaux la décoction de toute la plante à la doſe de deux poignées ſur une livre & demie d'eau.

Le Turbith blanc eſt le Séné des Provençaux; il ſe nomme *globularia fruticoſa myrti folio tridentato. Tour.* il eſt fort commun aux environs de Montpellier; c'eſt un violent purgatif; on en donne aux animaux à la doſe de deux onces. Une petite plante bien utile eſt la Turquette, autrement l'Herniaire; elle eſt annuelle, & croît dans les lieux ſecs & ſablonneux; elle eſt douée d'une vertu apéritive, fondante & aſtringente: on donne aux animaux le ſuc de cette plante à la doſe de ſix onces, ſa poudre à celle d'une demi-once; on en fait pour eux des décoctions à la quantité de deux poignées dans une livre & demie d'eau. Quel meilleur béchique & adouciſſant peut-on trouver, tant pour les hommes que pour les animaux, que le Tuſſilage? on donne à ces derniers toute la plante en infuſion à la doſe d'une poignée ſur une livre & demie d'eau. La racine de la grande Valériane, qui ſe plaît

dans nos hautes montagnes & nos bois, eſt anti-ſpaſmodique, diurétique, emménagogue & céphalique; on en donne en boiſſon aux chevaux à la doſe d'une once, ou en ſubſtance à celle d'une demi-once.

La Valériane ſauvage l'emporte de beaucoup ſur la précédente, qui eſt le phu des jardins, celle-ci eſt un anti-épileptique très-vanté: on donne aux animaux ſa racine en ſubſtance & pulvériſée depuis une demi-once juſqu'à une once. Une plante pour le moins auſſi uſitée que la Valériane, mais dans un cas totalement différent, eſt l'Eryſimum ou Velar; cette plante eſt expectorante, inciſive, anti-ſcorbutique & diurétique: on en donne aux animaux le ſuc à la doſe de quatre onces, & les décoctions à celle d'une poignée dans une livre d'eau. La Verge d'or, plante qui peut ſervir d'ornement par la beauté de ſa fleur dans les parterres, peut être d'un très-grand ſecours dans l'Art Vétérinaire; elle eſt déterſive, vulnéraire; quand on la preſcrit aux animaux, c'eſt ordinairement avec toutes ſes parties, & en infuſion à la doſe de deux poignées ſur une livre & demie d'eau.

L'Illécébra eſt une plante très-âcre au goût, piquante, anti-ſcorbutique, vomitive, diurétique, fébrifuge, anti-ſeptique & anti-cancereuſe; lorſqu'on l'emploie à l'intérieur, il faut que ce ſoit avec la plus grande circonſpection, à cauſe de ſon extrême acreté: on en fait bouillir huit poignées après l'avoir lavée & mondée dans huit livres de biere, juſqu'à ce que le tout ſoit réduit à moitié; quand on preſcrit cette biere aux animaux, c'eſt pour l'ordinaire à la doſe d'une demi-livre.

La Véronique mâle eſt connue de tout le monde, ſur-tout quant à ſes propriétés médicinales; elle paſſe pour ſtomachique, vulnéraire, tonique, déterſive & diurétique; on en donne la décoction aux animaux à la doſe d'une poignée ſur une livre d'eau. La Ver-

veine n'eſt pas moins vantée ; elle eſt vulnéraire, déterſive, fébrifuge & réſolutive : on la donne infuſée aux animaux à la doſe de deux poignées dans une livre de vin, ou bien on leur fait prendre ſon ſuc à la doſe de deux onces.

On cultive annuellement dans les champs la Veſſe ; elle eſt plus utile dans les baſſe-cours comme alimens, que dans l'Art Vétérinaire : elle eſt ſur-tout une excellente nourriture pour les pigeons ; les poules & les canards la rebutent ſouvent : on la croit même nuiſible à ces derniers. Rien n'eſt ſi commun que de trouver dans les champs & terres labourables de l'Yeble, c'eſt le petit ſureau ; l'écorce moyenne de ſes racines eſt un fort purgatif ; ſa ſubſtance intérieure eſt plus aſtringente que le reſte de la plante ; ſes baies & ſes graines ſont légerement purgatives ; on croit que ſes feuilles & ſes jeunes pouſſes ſont plus douces : on donne aux animaux le ſuc de cette plante à la doſe de quatre onces, de même que le vin où on a fait macérer ſon écorce ; & quand on leur preſcrit ſes ſemences pulvériſées, c'eſt pour l'ordinaire à la doſe d'une demi-once : pluſieurs perſonnes aſſurent que l'Yeble, par l'odeur forte & déſagréable qu'il exhale, chaſſe les rats des greniers.

Outre les différentes plantes que nous avons rapportées, il y en a encore de pluſieurs ſortes, dont on pourroit faire uſage pour l'Art Vétérinaire ; mais comme les doſes auxquelles on les doit porter pour les animaux, n'en ſont pas encore bien conſtatées, nous avons pris le parti de les omettre, en attendant qu'elles ſoient mieux connues.

PLUVIER. C'eſt le nom qu'on donne à un genre d'oiſeaux qui ont trois doigts devant & point derriere, ou au plus un faux doigt, qui ne leur ſert ni à marcher, ni à ſe percher, ni à prendre leur proie ; on en diſtingue de pluſieurs eſpeces en France.

La premiere eſpece eſt le *Pluvier verd* ou *doré ;* il

eſt un peu plus grand que le Vanneau ; ſon envergure eſt de deux pieds ; le ſommet de ſa tête, ſon col, ſes épaules, ſon dos & généralement tout le deſſus, ſont d'un brun foncé, entremêlé de beaucoup de taches verte tirant ſur le jaune : ſi on obſerve chaque plume à part, le milieu paroît être d'un brun ſombre ou noirâtre, & les bords du contour ſont tachés d'un verd jaunâtre ; le bec de cet oiſeau eſt droit & noir, long d'un pouce & cannelé autour des narines ; ſon col eſt court ; ſa tête & ſes yeux ſont grands ; ſa poitrine eſt d'un brun pâle nuancé ; ſon ventre eſt blanc, mais gris ou brunâtre vers les côtés ; ſes ailes ſont brunâtres & la plupart de leurs dards ſont blanchâtres ; ſa queue eſt courte & brunâtre ; ſes pattes & ſes griffes ſont noires ; ſes pattes ſont longues ; de même que celles de tous les oiſeaux qui fréquentent les lieux bas, les eaux, les prairies, &c. elles ſont dégarnies de plumes un peu au-deſſus des genoux : ce Pluvier eſt aſſez commun en France, ſur-tout aux environs de Sologne en Gâtinois ; c'eſt un fort bel oiſeau ; les François eſtiment ſa chair comme un excellent mets, & en effet elle eſt douce & fort tendre : on s'eſt imaginé fauſſement que le Pluvier vivoit de roſée, parce qu'on ne lui trouve aucun excrément dans les inteſtins ; il ſe nourrit comme le Vanneau, de vers & d'eſcargots : la raiſon pour laquelle on ne trouve jamais rien dans le ventre du Pluvier, c'eſt que cet oiſeau n'a que l'inteſtin *jejunum* dans lequel il ne ſe trouve jamais rien, comme cela s'obſerve dans pluſieurs autres animaux ; cet oiſeau va ſeul la nuit ; mais le jour il vole de compagnie en ſuivant l'appellant, ſelon le rapport des Chaſſeurs : c'eſt un oiſeau de paſſage qui s'en va au printemps & qui ne fait point de nid en France.

La ſeconde eſpece eſt le *Pluvier gris ;* ſa chair n'eſt pas moins exquiſe que celle du Pluvier doré ; le champ de ſon plumage eſt noirâtre, & les mouche-

tures griſes verdâtres ; ſon menton eſt blanc, ainſi que le ventre, la poitrine & les cuiſſes ; les dards des aîles ſont blanchâtres ; la queue eſt diverſifiée de raies ou couches de noir & de blanc qui la traverſent ; ſon bec eſt noir ; ſes pattes ſont d'un verd ſale ; ſes griffes ſont petites & noires : cette eſpece de Pluvier eſt plus rare dans l'Orléanois que le précédent ; il eſt de la groſſeur d'un moyen pigeon, de même que le Pluvier doré.

Il y a encore en France une autre eſpece qu'on nomme *Pluvier criar*, c'eſt le *Vanellus Vocifer* des anciens ; il eſt auſſi gros qu'une Beccaſſine ; ſes yeux ſont grands & cerclés de rouge ; ſa tête eſt bigarée de blanc, de noir & de brun ; ſa mentonniere eſt blanche ; & au-deſſous il y a un collier noir ; ſa poitrine eſt blanche, traverſée d'une raie noire qui va d'un aîle à l'autre ; ſon ventre eſt pareillement blanc ; ſon dos & ſes ailes ſont bruns ; les plumes du croupion, qui recouvrent ſa queue, ſont d'un rouge jaunâtre ; le reſte de ſa queue eſt noir ; ſes jambes ſont de pareille couleur, & ſes cuiſſes nues.

Le Pluvier eſt toujours en mouvement ; il vole rapidement & fait en volant un aſſez grand bruit ; il eſt quelquefois comme un peloton de graiſſe, auſſi dit-on en proverbe, *gras comme un Pluvier ;* ſa chair, quoiqu'exquiſe & délicate, n'en eſt pas plus nourriſſante. On ſert pour nourriture ſur nos tables cet oiſeau cuit à la broche, à la braiſe & à la cendre, &c.

Nous allons actuellement expoſer les moyens dont on peut ſe ſervir pour les attraper ; le véritable temps pour cette chaſſe, c'eſt le mois d'Octobre, lorſqu'ils arrivent dans nos contrées, & le mois de Mars, temps où ils s'en retournent, ils ſont alors moins ſolitaires, parce que c'eſt la ſaiſon de leurs amours : comme ils ſe plaiſent dans les prairies ou dans les champs enſemencés, c'eſt-là où on doit leur tendre des pieges ; on choiſira un endroit où il n'y ait ni arbre,

arbre, ni haie, ni buiſſon à plus de trois cens pas aux environs; & comme ces oiſeaux viennent encore ſe baigner au bord des ruiſſeaux, quand ils ſont raſſaſiés, on peut ſe ſervir de cette connoiſſance pour y tendre des pieges.

Les grands froids, ainſi que ceux qui durent long-temps, ſont contraires à la chaſſe des Pluviers; un froid modéré & un temps de pluie douce y ſont favorables; les vents de biſe & de mer ſont meilleurs pour cette chaſſe; le vent de baſſe galerne n'y vaut jamais rien.

Pour faire venir les Pluviers aux filets, on ſe ſert d'un ou de deux Vaneaux vivans, attachés par les pieds & par la queue, que l'on fait voler; d'une douzaine d'*entes*, qui ſont des moquettes faites de foin ou de paille, couvertes de peaux de Pluviers, auxquels on met un piquet pour les faire tenir ſur terre comme s'ils étoient vivans; on a un ou deux filets appellés *rets ſaillans* & pluſieurs inſtrumens, on ſe munit de deux perches groſſes comme le bras, dont l'une a neuf pieds trois pouces & l'autre deux pieds; les perches ſe nomment, en termes de l'Art, *Guêdes*. 2°. De deux morceaux de douelle de tonneaux, longs d'un pied, larges de trois ou quatres pouces, taillés en pointes par un des bouts auxquels on donne le nom de palettes. 3°. De deux bâtons gros comme le pouce, longs de neuf pouces ou d'un pied, & pointus par un bout, qu'on appelle *Sarrots*; 4°. de trois autres morceaux de bois, longs de deux pieds, gros comme un manche de fourche, pointus par chaque bout, qu'on appelle *Paux* ou *Pieux*; 5°. d'une tranche de fer, dont le tranchant n'aura que trois pouces de large, & dont la tête ſe trouvera être aſſez forte pour coigner les paux; 6°. d'une ſerpe ou gouet, ou bien d'un grand couteau, on s'en ſert pour couper la guêde qui eſt en terre; 7°. d'un morceau de bois appellé *Billard* long de trois pieds, dont une partie de la longueur d'un pied ſera

recourbée, & l'autre de deux pieds ſera droite & ſe terminera en pointe : ce morceau doit être coupé à trois angles ; 8°. d'un ſifflet pour appeller les Pluviers ; ce ſifflet doit être fait d'un gros os moulier de la cuiſſe d'une Chevre ou d'un puiſſant Mouton ; coupé par les deux bouts de la longueur de trois pouces ; pour le faire en ſifflet, on le remplit de cire par le bout juſqu'à l'ouverture, puis on fait un trou plat par-deſſous l'os, pour faire entrer le vent ; on ſera un trou au milieu, droit par-deſſus, qui ſoit aſſez gros pour y faire entrer une petite plume à écrire ; & une autre bien plus grand par le côté vers l'extrêmité, pour lui donner un ſon plus clair, pour le pendre au cou, on le percera légerement à l'autre bout, afin d'y attacher une ficelle ; 9°. on aura auſſi un panier de la forme d'un œuf & de grandeur convenable pour y mettre trois Vanneaux vivans ; il y aura une ouverture pour les faire entrer, & quelque choſe pour le fermer, avec une boucle, ou corde afin de pouvoir le porter ; ce panier ſe nomme ſouvent Bourroche ; 10°. on aura en outre deux ou trois petits travaillets, qui ſervent à plier la ficelle deſſus ; on les fait de deux morceaux de bois, larges d'un demi-pouce, & longs de ſix pouces, qu'on percera proche des bouts pour y ajuſter deux bâtons moins gros que le doigt ; on percera les deux morceaux de bois plats dans le milieu, afin d'y mettre un bâton, ſur lequel les autres bâtons tourneront facilement ; 11°. on doit ſe munir encore d'un panier, ou pour mieux le nommer, d'un vaiſſeau de toile, nommé *Charotte ;* il ſert à mettre les entes, les oiſeaux morts que l'on a pris, les ficelles & autres uſtenſiles néceſſaires ; il ſe fait avec trois morceaux de bois quarrés, longs de deux pieds, & épais d'un pouce & demi, ils ſont percés en trois endroits d'un trou gros comme le pouce ; l'on prend trois autres gros bâtons longs de trois pieds, qu'on plie en arc, qu'on fait entrer dans le trou du milieu d'un bâton juſqu'à la moi-

tié ; puis on fiche l'un des bouts dans le trou du milieu du deuxieme bâton & l'autre dans le trou du milieu du troiſieme, on les arrête avec de petits coins de bois ; on paſſera les deux autres du haut & du bas de la même façon & on mettra trois autres bâtons longs de dix-huit pouces entre deux morceaux de ces bois, on les fera entrer dans des trous faits exprès, pour tenir le reſte en état ; on attachera deux ſangles, courroyes, ou cordes au bâton du milieu, & les autres bouts ſeront mis avec des cordes aux pieds ; lorſque le tout ſera diſpoſé de cette façon, on le couvrira de toile neuve ou griſe. On laiſſera un morceau de bois par-deſſus, qu'il faudra coudre autour d'un arçon de bois, qui ſervira de couverture ou de couvercle, comme ſeroit celui d'un coffre, c'eſt ainſi que la charotte ſe trouvera prête à ſervir.

12°. Quelques-uns ſe ſervent d'un pipeau ; ce pipeau n'eſt autre choſe qu'un petit bâton, moins gros que le petit doigt, long de trois pouces, fendu par le bout juſqu'au milieu, pour y mettre un morceau de feuille de laurier ou lierre, & contrefaire le Pluvier ou Vanneau.

13°. On a encore deux verges de meute, qui ſont deux petites baguettes longues de deux pieds & demi, bien droites, légeres & menues, ayant au gros bout un piquet long de trois ou quatre pouces, attaché avec une ficelle aſſez proche de la verge ; on lie au milieu ou pour mieux dire, un peu plus proche du gros bout, deux ficelles longues de deux pieds chacune avec deux piquets de même grandeur & groſſeur que l'autre ; on attache une autre petite ficelle, qui n'eſt gueres forte, au petit bout de la verge, dont un bout eſt double & fait comme une boucle pour paſſer au col du Pluvier ou Vanneau, & l'autre ſimple beaucoup plus long pour en attacher la queue ; 14°. enfin on aura encore une verge de *huau*, longue de quatre ou cinq pieds & un peu forte, à laquelle on attache

des deux côtés du gros bout deux piquets gros comme le petit doigt, & longs de ſix pouces, & à dix-huit pouces plus loin deux ficelles de deux pieds & demi de longueur, ayant chacune un piquet au bout de même grandeur que les deux autres.

Tels ſont les inſtrumens préparatoires pour cette chaſſe; mais cela ne ſuffit pas, il faut encore connoître les vents, pour pouvoir faire par avance des formes à tous vents, & tendre de tout côté d'où viendront les Pluviers, parce qu'il eſt néceſſaire que les filets verſent avec le vent, d'autant que les oiſeaux paſſant par-deſſus, ou ſe voulant aſſeoir dans la forme, portent toujours la tête à l'oppoſite du vent; quand le filet eſt tendu du vent d'amont ou d'orient, c'eſt-à-dire, quand le vent vient du côté d'orient, comme les oiſeaux porteront la tête de ce même côté, le filet verſera du côté d'occident, mais comme les huit vents, qu'on eſt obligé de connoître pour tendre, pourroient très-bien ne pas être entendus de tout le monde par les noms vulgaires de Preneurs de Pluviers, nous allons rapporter ici les noms ordinaires des huit vents principaux, tels qu'ils les nomment; le vent d'eſt, qui eſt celui qui vient ou ſouffle du côté du ſoleil levant, ſe nomme *Amont* par les Chaſſeurs; le couchant ou oueſt, *Abas*; le nord, *Galerne*; le midi, *Sud*; le ſud-oueſt, *Mer*; le Nord-oueſt, *Baſſe-Galerne*; le nord-eſt, *Biſe*; & le ſud-eſt, *Souſlaire*.

Lorſqu'on fera les formes, il n'eſt pas abſolument néceſſaire d'attendre qu'il faſſe du vent de chaque côté, il ſuffit ſeulement de ſavoir à-peu-près les endroits où les vents ſont placés; il n'eſt pas non plus néceſſaire que les formes ſoient directement dreſſées au vent, on s'accommodera ſuivant la ſituation de l'endroit, quelquefois un peu plus à gauche ou à droite, pourvu néanmoins, que quand le vent ſouffle par exemple directement du midi, la forme ne ſe trouve placée de *Mer* tirant vers Abas, ou de

Souflaire tirant vers amont; ſinon il arriveroit que les oiſeaux en volant ſuivroient le long du filet & n'iroient pas de travers, il ſeroit pour lors très difficile d'en prendre; d'ailleurs en tirant la corde pour les prendre, le vent pouſſeroit le filet de loin & l'empêcheroit de s'étendre en large, comme il doit faire.

Il s'agit actuellement de ſavoir faire les formes qu'on deſtinera à tendre les filets. Il eſt de principe qu'il faut tendre aux Pluviers dans de grandes prairies, ou dans les campagnes de bleds verds, dans leſquelles on ne rencontre ni arbres, ni haies, ni buiſſons à plus de trois cens pas du lieu où l'on veut tendre; ſi on tend dans les prairies, il faudra que ce ſoit près de l'eau, parce que les Pluviers la cherchent ordinairement pour ſe laver, quand ils ont marché pendant quelques temps dans les terres labourables. On prendra garde auſſi que le lieu, où ſera faite la forme, ſoit plus bas que l'endroit de la loge ou pour le moins égal.

Ayez d'abord une ficelle de quatorze ou quinze pieds de long, attachez-la ſur la prairie, & dans l'endroit, où vous voulez placer vos filets, à deux piquets que vous ficherez en terre pour tracer le lit qui eſt la place du filet; vous prendrez enſuite le billard, & vous en frapperez la terre par le côté triangulaire, comme ſi vous la vouliez couper. Vous ferez la même choſe en ſuivant tout le long de la ficelle, juſqu'à douze toiſes de longueur que contient le filet que vous y devez tendre, le billard fera une rigole de deux ou trois toiſes de large; lorſque le lit ſera fait, on ôtera la ficelle & on prendra la plus courte des guedes, on en couchera à bas le petit bout au bord du lit, & le gros de côté, non pas tout droit, mais en tirant au dedans de la forme, de ſorte qu'il s'en faille environ deux pieds qu'elle ne ſoit droite; cette guêde étant une fois couchée, mettez

une main deſſus pour la tenir arrêtée ; & de l'autre vous tracerez avec le doigt, des deux côtés, tout le long & par le bout ; fichant enſuite dans la terre le bout de la ſerpe ou couteau, vous la couperez ſuivant la trace ; après quoi avec la tranche vous creuſerez & vous enleverez de la profondeur de quatre ou cinq pouces, la terre qui ſe trouve ſous la guêde, qui ſera ainſi noyée, ou cachée dans la garriere : c'eſt ainſi qu'on appelle cette place creuſe.

Quand elle ſera faite, portez l'autre guêde à l'autre bout du lit, & couchez-la de la même façon, pour faire ſa place ou garriere ſemblable à l'autre ; vous prendrez enſuite les palettes, & les ficherez en terre au bout extérieur de chaque garriere ; & afin d'empêcher que les guêdes, pouſſées par la roideur de la corde du filet, n'entrent dans la terre, vous ficherez auſſi en terre, au bord des garrieres, à un demi-pied du lit, les ſarrots; on les piquera de biais dans le bord de de-là & non deçà, parce qu'ils ſervent pour empêcher que les guêdes ne s'en retournent quand le filet eſt tendu, excepté quand on tire la corde; & ſi on les piquoit en deçà, il ſeroit impoſſible de faire jouer le filet, car plus on tireroit la corde, & plus les guêdes ſe rangeroient ſous les ſarrots.

Quand la forme ſera achevée, vous porterez bien loin toute la terre, que vous avez ôtée des garrieres, & en laiſſant ſur les bouts un morceau gros comme les deux poings, pour donner le ſaut aux guêdes : cela fini, la forme ſera en état de ſervir.

Si vous faites en outre deux autres garrieres de l'autre côté du lit à l'oppoſite des premieres, la forme vous ſervira pour deux vents contraires, ſavoir, pour celui du midi & pour celui du ſeptentrion ou galerne : c'eſt ainſi qu'il ne faudra que quatre formes pour les huit vents principaux : celles d'amont & d'abas ſeront enſemble, de même que celles du midi & de galerne, de ſouſlaire & de baſſe-galerne, de mer & de biſe.

Il ne reſtera plus enſuite qu'à ficher les paux aux endroits néceſſaires, le premier qui eſt le pau de derriere, ſera piqué à ſept ou huit pas du lit à droite derriere la forme, & à côté, par exemple, d'environ un demi-pied; le deuxieme qui eſt le pau forceau, doit être cogné en terre à ſix ou ſept pieds du bout du lit, & à côté, environ un pied & demi plus loin que la palette, & le dernier ſera mis en terre derriere la loge à une toiſe plus loin, vis-à-vis les deux palettes: c'eſt ainſi que le piege ſert pour l'orient & l'occident; mais ſi l'on veut tendre pour le vent de galerne, il faudra attacher les paux & les tourner de l'autre côté de la forme, en les poſant à la même diſtance qu'il a été dit. Quand on veut tendre, il faut être du matin ſur le champ avec tout le bagage néceſſaire; & pour ne rien embarraſſer, il faudra mettre les guêdes dans les garrieres; prendre le filet ſur le bras gauche, s'en aller au pau de la loge, diſtant de la forme d'environ quinze ou ſeize toiſes, y mettre la boucle, qui eſt au bout de la corde du filet, & marcher à reculons vers la forme, laiſſant tomber la corde tout au long. Quand vous ſerez au pau forceau, il faudra y attacher la corde de la poulie, en ſorte que la poulie ſoit en ligne droite des deux palettes, & on reculera toujours le long de lit, en laiſſant couler le filet à bas. Lorſque vous ſerez au pau de derriere, vous tirerez la corde, juſqu'à ce qu'elle ſe trouve droite, & vous l'attacherez pour lors au pau, de façon qu'elle ne puiſſe couler.

Lorſque le bout de la corde du rets ſera ainſi attaché, il faudra lever la guêde, mettre ſon gros bout dans le bout de la garriere, prendre la corde du filet, la tirer vers le lit, puis la faire entrer dans la coche qui eſt au petit bout de la guêde, & la faire tenir par une perſonne, ſi l'on en a avec ſoi, ſinon on en logera dans la garriere, ſous le ſarrot; vous piquez enſuite le bout pointu du billard en terre par-deſſus pour

les tenir, tandis que vous irez à l'autre guêde où vous mettrez auſſi la corde en coche : mais cette corde doit être ſi ronde, qu'on ait de la peine à la cocher ; cela fait, vous logerez la guêde dans la garriere ſous le ſarrot ; vous ôterez le billard de deſſus la guêde ; vous ferez entrer tout le filet dans le lit, enſorte qu'il ſe trouve caché ſous la corde, & vous planterez les entes des Pluviers & des Vanneaux, en commençant néanmoins par celle des Pluviers, vous les diſpoſerez de la façon ſuivante, ſi le vent ne ſouffle pas droit *d'Amont*, & qu'il ſoit un peu vers *ſouſlaire*, la premiere ente ſera à un demi-pied du lit, & à huit ou neuf pieds dans le filet & toutes les autres arrangées, à deux ou trois pieds les unes des autres ; les premieres de celles qui ſont dans le derriere de la forme, ſeront à neuf pieds du lit. Si au contraire le vent tiroit du côté de la *biſe*, il faudroit que les entes fuſſent plus loin de ſix autres pieds, à cauſe que les oiſeaux portent toujours la tête dans le vent ; & comme ils paſſent ordinairement au-deſſus des entes, c'eſt-à-dire, entre les entes & le *pau*, il ſe peut faire qu'ils paſſeroient par-deſſus la corde : car le filet ſe racourcit d'un tiers, lorſqu'il eſt détendu, & de la moitié, quand le vent eſt fort.

Lorſqu'il ne fait gueres de vent, on met les deux tiers des entes au derriere du filet, & au contraire, ſi le vent eſt fort, on n'y en met que le tiers, & le reſte devant, à cauſe que les Pluviers ſe poſent à côté des entes.

Pour ce qui eſt des Vanneaux (car la chaſſe des Vanneaux eſt la même que celle des Pluviers) on ne les mêle point parmi les Pluviers : il faut les mettre à côté & fort proche des garrieres, ils ſont cenſés être le long de la guêde quand toutes les entes ſont plantées, on pique les verges de meutes ; ſi on en veut mettre deux, on en pique une devant & l'autre derriere en cette ſorte.

Faites entrer en terre le piquet qui eſt attaché au gros bout de la verge, & tirant le petit bout, regardez s'il eſt vis-à-vis de la loge, s'il y eſt, tenez-le à un pied de hauteur pendant que vous ficherez en terre les deux piquets; puis vous y attacherez un Vanneau vivant, à qui vous mettrez au pied la boucle de la ficelle, qui doit être aſſez longue pour qu'il ne ſe bleſſe pas. Poſant la queue ſur le bout de la verge, vous l'y attacherez avec une autre ficelle, & prenant un des travouillets vous lierez le bout de la ficelle qui eſt au-deſſus, au quart de la longueur de la verge, enſuite portez le travouillet dans la loge. Si vous voulez mettre deux Vanneaux en meute, il faudra placer l'autre de même façon au devant de la forme.

Le huau doit être placé à trois ou quatre toiſes du lit, & à environ une toiſe au-deſſus des dernieres entes. Pour le placer, il faut prendre la verge & ficher en terre les deux piquets qui ſont attachés au gros bout, de ſorte qu'elle ſe puiſſe mouvoir, ainſi qu'un eſſieu de carroſſe entre ſes deux roues. Pour le petit bout, levez la verge preſque toute droite, de ſorte qu'elle ſoit vis-à-vis de la loge & fichez en terre les deux piquets, qui ſont liés au bout des ficelles; après quoi attachez le bout de la ficelle d'un des travouillets, au milieu de la verge, & portez l'autre bout à la loge; le huau s'attache au bout de la verge, il le faut poſer à bas, & le couvrir de quelques brins d'herbes ou de chaume, afin qu'il ne ſoit point apperçu des oiſeaux, qui s'en épouvanteroient.

Ce huau n'eſt autre choſe que deux aîles d'un Milan ou d'une Buſe, qui ſont liées avec trois ou quatre ſonnettes de chaſſe au bout de la verge, qui font l'effet que nous dirons ci-après; quand le tout ſera ainſi tendu, il faudra accommoder la loge, qui ſera faite de quelques branches piquées en terre avec du chaume auprès & les paniers par derriere dans le dedans de la loge, qui ne

ſera pas plus haute que de trois pieds & ſans être couverte d'aucune choſe ; mais ſeulement faite comme une haie tout au tour de la perſonne, qui ne doit pas être habillée de blanc, ni d'autre couleur éclatante ; cette loge eſt aiſée à comprendre, ſans qu'il ſoit beſoin d'en faire la deſcription.

On fait un ſiege avec un gazon large d'un pied & de quatre ou cinq pouces d'épaiſſeur, lequel ſe met deſſous la corde, à l'endroit où les cordes ſe croiſent, d'où l'on peut toucher aux poignées pour tirer les filets. Il faut mettre ſur le gazon, par-deſſous la corde, une poignée de chaume, pour l'empêcher de pourrir, & en outre une braſſée à terre dans la loge, pour la tenir plus nette & ſeche. On fera deux trous en terre, tout proche des cordes & des poignées, pour y placer les talons des pieds, afin d'avoir plus de forces pour tirer les cordes & faire détendre les filets ; toutes ces obſervations ſe doivent faire pour un filet ſeul comme pour deux.

Quand tout ſera en état, vous vous aſſeierez dans la loge, ayant le ſifflet pendu au cou, l'oreille & la vue en l'air, regardant de côté & d'autre, & dès que vous entendrez ou verrez quelque choſe, prenez le ſifflet & appellez. Il faudra, pendant que vous ſifflerez, faire voler de temps en temps les Meutes, parce que les oiſeaux s'approchent facilement quand ils apperçoient remuer les Meutes, & qu'ils voyent les entes, qu'ils croient être en vie auſſi bien que les Vaneaux. Lorſque vous les verrez venir à vous, prenez garde de ne pas faire voler les Meutes, car ils connoîtroient que les Vaneaux ſeroient attachés, il ne faut pas auſſi les appeller ſi fort, que lorſqu'ils ſont éloignés, mais baiſſer le tondu ſifflet pour le moins de moitié.

On trouve notés dans le Dictionnaire Œconomique les tons qu'il faut donner au commencement. Il faut tâcher de bien imiter la voix de ces oiſeaux. Quand on

n'y eſt pas encore habile, on doit écouter attentivement ceux qui ſiffient en paſſant & tâcher de rendre leur ton ſur le ſifflet.

Lorſqu'on a un Vaneau vivant en Meute, ils approchent pourvû qu'on ſiffle en le faiſant remuer. Pour les faire venir, tenez la ficelle du Vaneau avec la main gauche, le ſifflet avec la droite & mettant le premier doigt ſur le trou du milieu, vous ferez les tons ſelon l'oiſeau que vous verrez.

Il faut continuer de les appeller, lorſqu'ils ſont proche des filets & tenir la corde du filet de la main gauche en état de tirer quand les oiſeaux ſeront près de paſſer par-deſſus, ayant la tête dans le vent: car s'ils paſſoient à contrevent, il ne faudroit pas tirer le filet, quand même ils ſeroient tous au rez de terre. Lorſque vous les verrez venir aſſez bas, & qu'ils commenceront à approcher à trois toiſes de la forme, laiſſez aller le ſifflet, & portez les deux mains à la corde, pour la tirer avec force, quand les premiers ſeront entre les deux palettes; & ſi vous voyez qu'ils ſoient élevés plus de ſix pieds au-deſſus de la terre, il faut les laiſſer paſſer, ils reprendront le tour, car ils paſſeront ſouvent dix fois ſans être à bonne portée. Le plus ſouvent ils ſe poſent à bas loin des formes; quand vous vous appercevrez, qu'ils voudront le faire, il faudra touſſer pour les en empêcher; ſi nonobſtant le bruit que vous aurez ainſi fait, ils ſe poſent, alors il faut qu'une perſonne aille les faire venir; c'eſt pour cette raiſon qu'il eſt bon d'être toujours deux, quand ce ne ſeroit qu'un petit garçon de huit ou dix ans, il ſortira par le derriere de la loge & ira faire un grand tour par derriere les Pluviers, & ſe tenant courbé comme une bête qui pâture, il les approchera peu-à-peu, allant de côté & d'autre ſans s'arrêter; & lorſqu'ils trotteront ou marcheront, il les conduira doucement juſqu'aux deux toiſes du lit, jettant enſuite ſon chapeau en l'air, il fera en ſorte qu'ils s'envolent par-deſſus

le filet, que vous tirerez pour les prendre. Il faudra y courir promptement, leur crever la tête, les ôter du filet au travers des mailles pour retendre vivement, & ramaſſer toutes les plumes qui ſe rencontreront par terre. Si le filet eſt lâche, vous le banderez en détachant la corde du pau de derriere pour la tirer & remettre après dans ſon lieu.

Il arrive quelquefois que les oiſeaux ſe jettent au-devant du lit; il faut les trotter & les faire repaſſer par-deſſus la forme; & lorſqu'ils y ſeront, on fera le tour par derriere pour les faire lever.

Quand il viendra des *Guinettes* ou *Guignettes*, qui ſont des oiſeaux un peu plus gros que des Allouetes, ne vous amuſez pas à les tirer les unes après les autres, mais frappez deſſus à grands coups de chapeau, comme ſi c'étoient des mouches, parce qu'elles paſſent bien vîte au travers du filet, qui a les mailles grandes. Vous en mettrez quelquefois dans les rets plus de cinq cens tout d'un coup, & cependant il n'y en demeurera peut-être pas trente.

Lorſque vous aurez deux filets tendus, ſi vous voyez que les oiſeaux ſoient un peu trop haut pour le bord du premier filet, attendez-les pour le deuxieme, quelquefois ils ſe poſent entre les deux filets: ne vous preſſez pas pour lors de tirer, mais tenez ſeulement la corde du devant, pendant que l'homme que vous aurez avec vous, ira les faire lever; ils ſe levent cependant ſouvent quelquefois d'eux-mêmes.

Quand vous voyez venir une grande bande de Pluviers, ou d'autres oiſeaux qui ſont écartés, il faut que votre compagnon tienne la ficelle du huau prête à la tirer lorſque les premiers oiſeaux de la bande volant bas ſeront à une toiſe près du lit: ſitôt qu'ils appercevront le huau, les derniers paſſeront les premiers, & tous ſe baiſſeront à un pied près de la terre, enſorte qu'on prend ſouvent toute la bande de ſept ou huit douzaines; mais il faut que les deux hommes s'en-

tendent bien. Ce huau ne ſe doit point tirer, que les oiſeaux ne ſoient tout au moins à ſept ou huit pieds de terre, ou même plus près, parce qu'ils auroient paſſé le lit avant de fondre au bas.

On chaſſe encore les Pluviers au fuſil, & cette chaſſe eſt beaucoup moins embaraſſante ; il faut ſeulement avoir un huau, ou quelques entes de Pluviers ou de Vaneaux, pour leurrer ceux de ces oiſeaux que l'on veut tirer. Ayant mis cet attirail dans la bourroche, on s'en va dans une prairie, on y fait une loge de branches d'arbres, on bien on ſe met derriere un buiſſon à quarante où cinquante pas de l'endroit ou l'on veut préſenter le leurre. La loge étant faite, on plante les entes & le huau à l'endroit ſuſdit, & l'on y attache des cordes qui s'étendent juſqu'à la loge, par le moyen deſquelles le Chaſſeur fait jouer les reſſorts, & donne aux entes le mouvement néceſſaire pour faire deſcendre les Pluviers ; il eſt bon d'être deux ou trois de compagnie pour cette chaſſe ; après avoir tendu & après s'être placé dans une loge, on écoutera attentivement & on aura les yeux attachés du côté où l'on croit que doivent venir les oiſeaux. Il ſera d'autant plus facile de les découvrir, qu'ils volent toujours le nez au vent, car on n'a qu'à prendre le deſſus, on ne ſauroit manquer de les appercevoir. Auſſitôt qu'ils paroiſſent, le Chaſſeur doit les appeller avec le ſifflet & un de ceux qui ſont dans la loge avec lui, doit faire mouvoir en même temps les entes & le huau. Le ſon de l'appeau, & le mouvement des entes, feront infailliblement deſcendre les Pluviers, & alors un des Chaſſeurs prenant ſon fuſil à la main, & marchant courbé à peu près comme une vache qui paît, prendra le tour pour aller par derriere les Pluviers, en marchant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, pour les amuſer & ne pas les épouvanter, & quand il ſera aſſez près des oiſeaux, & qu'il les aura ramaſſés comme dans un tas, il lâchera ſon coup, qui ſera ſuivi auſſi-

tôt de celui de ſon compagnon, lequel tirera ſur les Pluviers dans le moment qu'ils auront pris la volée, c'eſt ainſi que l'un & l'autre pourront en faire un grand abâtis ; après cela ils ramaſſeront le gibier, changeront d'endroit & iront tendre leur piege dans quelqu'autre qui leur paroitra favorable : par conſéquent il n'eſt point néceſſaire de faire une loge en forme, il ſuffit de planter quelques branches d'arbres pour ſe cacher derriere ; les mêmes branches peuvent ſe déplanter après la chaſſe, & ſe tranſporter dans d'autres endroits qui paroiſſent propres.

On prend auſſi les Pluviers de nuit à la faveur du feu ; on va pour cet effet dans les chaumes d'avoine & le long des chemins ; deux Chaſſeurs traînent un filet appellé *traîneau ;* on marche ſans bruit, ayant toujours l'oreille au guet & l'on ſe conduit de la même maniere que pour prendre les Perdrix.

Cette chaſſe rend beaucoup : elle ſe fait vers le temps où les Pluviers arrivent. Auſſitôt qu'on préſente du feu aux Pluviers, ils étendent l'aile, & ſe ramaſſent les uns contre les autres ; on les approche aiſément ; ſi l'on n'a pas de traîneau, il faut être deux ou trois avec chacun un fuſil chargé de menu plomb, ſe toucher du pied l'un l'autre, afin de ſe donner le ſignal de tirer tous en même temps, & pour lors on en tue une grande quantité.

Lorſqu'on veut ſe ſervir du traîneau, il faut cacher la lumiere auſſitôt qu'on a apperçu les Pluviers.

PLYE. C'eſt un poiſſon de mer qui reſſemble aſſez pour la figure au Turbot ; mais il eſt plus plat que la Sole ; il entre dans les étangs de mer, & il remonte même quelquefois les rivieres fangeuſes ; on diſtingue de deux eſpeces de Plyes, la grande & la petite, la petite eſt auſſi connue ſous le nom de *Carrelet.*

Ce poiſſon eſt ſi ruſé, que lorſqu'il apperçoit les Pêcheurs, il gagne le gué, s'attache à la terre & trouble l'eau, pour mieux cacher ſa marche aux regards

de ſes ennemis ; il faut un temps calme pour pêcher ce poiſſon ; on entre pour cet effet dans l'eau avec des bottes, ou même à pieds nuds, ſi on eſt dans une ſaiſon favorable, & on imprime fortement ſur le ſable ſes traces ; à peine s'eſt-on retiré que ces traces ſe rempliſſent de Plyes & on les prend avec la main ; la chair de la Plye eſt de bon goût & de facile digeſtion.

POCHE. On donne, en terme de pêche, le nom de Poches à certaines parties creuſes qui ſe font autour du filet nommé *Epervier ;* on les releve avec de la lignette, c'eſt toujours dans les Poches que ſe prend ce poiſſon. On donne auſſi, en terme de chaſſe, le nom de Poche ou Pochetes à une eſpece de *Filet*, dont on ſe ſert pour prendre les Perdrix & les Lapins.

POIGNARD. On donne ce nom à un brochet de moyenne taille.

POILS. Ce ſont des corps filamenteux qui ſortent des pores de la peau des animaux ; on entend généralement ſous ce nom les cheveux, la barbe, les mouſtaches, les cils, les poils qui viennent ſur tout le corps, aux bras, aux jambes & particulierement aux aiſſelles, à l'eſtomac & aux parties de la génération, même le duvet des oiſeaux, le crin de la queue & de deſſus le col des chevaux, les mouſtaches des quadrupedes, la laine du belier, le poil qui couvre le corps des brutes, des chenilles.

POISSON. C'eſt un animal ſanguin aquatique, qui vit continuellement dans l'eau, & n'en ſort jamais volontairement : il n'a point de pieds, mais en revanche il a des nageoires : il eſt couvert d'écailles ou d'une peau unie & ſans poils : il reſpire par les poumons & n'a qu'un ſeul ventricule.

S'il étoit permis, dit le redacteur du Dictionnaire Théorique & Pratique de chaſſe & de pêche, à l'homme de s'énorgueillir, il le feroit ſans doute en voyant le vaſte ſein des mers, dont il a fait la conquête, & en donnant la loi à ces Citoyens muets qui ne la re-

çoivent que de Dieu même. On ne connoît pas à beaucoup près tous les poiſſons, ceux qui juſqu'à préſent ont échappé à nos recherches, dateront ſans contredit le tems de leur exiſtence pour nous par celui de leur ſervitude. Sans entrer dans les différentes diviſions que les naturaliſtes ont admiſe, nous ne diviſerons ici ces animaux, qu'en poiſſons d'eau douce & en poiſſons d'eau ſalée.

Rien n'eſt plus admirable pour un Scrutateur de la nature que l'examen de l'organiſation des poiſſons, la flexibilité de leurs écailles, la promptitude du mouvement de leurs nageoires, l'huile qui les couvre & qui les rend impénétrables à l'action de l'eau & du froid, la ſtructure de leurs corps qui facilite leur mouvement dans un élément épais, tout nous annonce dans cet animal les vues prévoyantes du Créateur, de même que dans tous les êtres, & doit bien nous engager à lui marquer notre reconnoiſſance pour tous les bienfaits dont il nous comble journellement.

On peut juger du jeu étonnant de la machine des poiſſons par le dénombrement que quelques naturaliſtes ont fait, entr'autres M. Petit, des ſeules parties qui ſervent à la reſpiration de la Carpe ; les piéces oſſeuſes y ſont au nombre de quatre mille trois cens quatre-vingt-ſix, on y compte ſoixante-neuf muſcles ; les arteres des ouies, outre leurs branches principales, jettent quatre mille trois cent vingt rameaux, & chaque rameau jette encore une infinité d'autres ramifications ; on y découvre autant de nerfs que d'arteres, & les huit branches des veines jettent auſſi quatre mille trois cens vingt rameaux, mais qui ne ſubdiviſent point ; on peut encore ajouter à cette énumération qu'une ſeule Morue donne neuf millions trois cens quarante-quatre mille œufs, & ſi tous ſe conſervoient, avant quatre ans, l'Ocean ſe trouveroit trop petit uniquement pour contenir des Morues.

On a penſé pendant très long-temps que les poiſſons étoient

étoient privés du ſens de l'ouie, mais il eſt conſtaté du contraire par les Ephémérides d'Allemagne ; puiſqu'il eſt ſouvent arrivé qu'on a raſſemblé les poiſſons renfermés dans une piece d'eau au ſon d'un cloche pour leur donner à manger.

Si on en croit Leuwenhoeck, les poiſſons doivent être immortels, ou du moins ils ne peuvent périr de vieilleſſe ; cependant la raiſon & le fait ſe réuniſſent pour combattre ce ſentiment ; tout ce qu'on en peut dire, c'eſt que les poiſſons qui vivent dans un élément plus uniforme, doivent néceſſairement s'y conſerver plus long-temps ; une choſe encore qui doit contribuer à augmenter la durée de leur vie, c'eſt que leurs os ne ſe durciſſent point avec l'âge, & qu'ils ſont moins ſujets aux viciſſitudes de l'air, viciſſitudes qui ſont la principale cauſe de la deſtruction des êtres. On voit dans le baſſin de Fontainebleau des Carpes d'une groſſeur prodigieuſe, & qui ont déja un nombre conſidérable d'années.

Les poiſſons ne ſe multiplient pas tous d'une maniere uniforme ; il y a des mâles qui fécondent leur femelles ſans un véritable accouplement ; dans la plupart la femelle ſe contente de dépoſer ſes œufs & le mâle vient les féconder en les arroſant de ſa laîte ; à la Chine où le poiſſon multiplie plus qu'ailleurs, les rivieres, les lacs & les étangs ſont remplis en un certain tems de l'année de frai ou d'œufs de poiſſons ; les Habitans font des digues pour arrêter cette frai : ils en rempliſſent des tonneaux, & ils en font un objet important de commerce.

Pour ce qui eſt de l'organe du tact dans les poiſſons, il paroit qu'en général ils en ſont privés, il s'en trouve cependant, qui meurent quand on les touche, & preſque tous craignent le bruit des armes à feu & celui du tonnerre.

Les poiſſons n'attendent pas que nous leur tendions des pieges pour ſe détruire, ils ſe font entr'eux une guerre

éternelle, on ne remarque chez ces animaux que ruſes, détours & violences; le foible eſt dans les eaux comme ſur la terre la proie du plus fort.

On a découvert le moyen de châtrer les poiſſons pour les engraiſſer & les rendre de meilleur goût; on ouvre pour cette opération l'ovaire & on remplit la plaie avec un morceau de chapeau noir.

On a obſervé que dans les lieux où ſe fait la pêche de certains poiſſons tels que le Thon, le Hareng, la Sardine, &c. la mer s'engraiſſe pendant ce temps, file comme de l'huile, & ſouvent même étincelle ſous la rame : il n'en eſt pas de même dans les lieux où ſe pêche le Saumon.

La chair & le goût de divers poiſſons, tant d'eau douce que de mer, ſont très variés; on prétend que les poiſſons de mer ſont les meilleurs de tous, & parmi ceux-ci, on eſtime ceux qui habitent les ſables & les roches : ils ſont les plus ſains, on les nomme *Saxatiles ;* on donne enſuite la préférence à ceux qui habitent le fond de la mer, & on accorde ſeulement le dernier rang aux poiſſons de mer qui habitent ſur les bords, parce que l'eau, où ils ſe trouvent, eſt moins pure. Les poiſſons de mer qui entrent dans les fleuves, & qui ont habité pendant quelque temps dans l'eau douce, ſont beaucoup plus agréables au goût, mais il n'eſt pas encore bien décidé qu'ils en ſoient pour cela plus ſains.

Quant aux poiſſons de riviere, les meilleurs ſont ceux qu'on pêche dans les rivieres rapides; il eſt de fait que les poiſſons qu'on pêche dans les rivieres qui arroſent les grandes villes, ſont toujours moins bons au-deſſous de ces villes, par rapport aux immondices qui les y attirent, & dont ils ſe nourriſſent.

La méthode la plus ſaine pour préparer le poiſſon comme aliment eſt de le faire frire ſoit au beurre, ſoit à l'huile : en général la chair des poiſſons eſt aſſez ſaine, ſuivant les Médecins; mais elle eſt peu nour-

riſſante, ſe corrompt promptement, & eſt moins propre à fournir un bon ſuc ſubſtantiel que la chair des animaux terreſtres ; par conſéquent le poiſſon eſt très-convenable à ceux qui abondent trop en ſuc nourricier, & qui font trop de chyle & de ſang ; il ſe trouve même certaines maladies, où le poiſſon peut être très bien indiqué, principalement dans les cas où les nourritures ſucculentes peuvent donner lieu à des inflammations.

Il ſe trouve des poiſſons, à ce qu'on prétend, dont la chair eſt venimeuſe, telle que celle du Lion marin & de la plus grande partie des poiſſons de la nouvelle Providence ; dans le haut Languedoc, il regne un préjugé parmi le peuple : il prétend que l'uſage du poiſſon eſt très nuiſible ſur la fin de l'été ; un accident arrivé à Monpellier pendant le mois d'Août 1774, n'a pas peu contribué à accréditer ce préjugé.

Un particulier avoit éventré un Cabot, les Chats qui en mangerent la curée, moururent en peu de temps ; on en donna la chair à d'autres animaux & ils ne furent point incommodés, on en informa la Police, le public en fut inſtruit, & pluſieurs perſonnes renoncerent à l'inſtant à l'uſage du poiſſon. M. Eſteve, Médecin de Montpellier, examina ſi ces craintes étoient raiſonnables ; avant lui Ettmuller, Senneſt, Hoffman, Verloff, témoins de pareils accidens, en avoient déja recherché la cauſe, ce dernier qui fut lui-même attaqué d'une maladie après avoir mangé des Moules de mer, combat ceux qui attribuent les mauvais effets extraordinaires de cette nourriture à l'influence de la Lune, à celle des ſaiſons, à la putréfaction des eaux, à la ſéchereſſe, &c. il prouve d'après M. de Reaumur, que ce vice malfaiſant dans les poiſſons, ne provient que de ce qu'ils ont mangé des limaces & autres herbes vénimeuſes en trop grande quantité (ce qui eſt rare). Il a été obſervé que cette eſpece d'empoiſonnement

varie ſelon les diverſes eſpeces d'animaux, on pourroit même aſſurer d'homme à homme.

Il en eſt qui n'en reçoivoient aucune fâcheuſe impreſſion ; M. Eſteve penſe qu'en pareils cas les antidotes à employer ſont les huileux, le lait, les poudres diaphorétiques nitrées : mais il eſt des circonſtances, où il conviendroit de provoquer doucement le vomiſſement & d'uſer d'alexipharmaques alliés aux narcotiques, tels que la thériaque, &c.

Ce que Verloff penſe au ſujet de la nourriture qui peut rendre venimeuſe la chair des poiſſons qu'on mange, ſe confirme par l'expérience journaliere ; quand par exemple la Becune & la Bonite mangent du fruit du Mancelinier, leur chair devient un poiſon pour les perſonnes qui en mangent, on s'apperçoit que les poiſſons ſont ainſi envenimés, lorſque leurs dents ſont noires & que leur foie eſt amer.

Les poiſſons, dont la chair ne nous plait pas, ne ſont pas pour cela inutiles ; les poiſſons du Nord, dont le goût nous paroit trop huileux, conviennent parfaitement à d'autres peuples, aux beſoins deſquels ils ſont plus proportionnés.

Au ſujet des poiſſons, il eſt encore à obſerver que ces animaux ſont bien différents des terreſtres, il faut nourrir ceux-ci avec ſoin pour les rendre meilleurs au goût, tandis qu'au contraire les poiſſons ont beſoin de jeûner quelques jours & d'être retenus en eau courante, pour devenir un mets plus agréable & plus flatteur.

Les poiſſons ne ſervent pas ſeulement de nourriture aux hommes; mais on en tire de grands avantages pour l'économie & pour les arts ; leurs barbes, leurs arrêtes, leurs écailles, tout peut ſervir à notre uſage ; il ſe trouve ſpécialement un poiſſon dont les arrêtes ſont ſi fortes, que les habitans de la Groënlande, s'en ſervent au lieu d'aiguilles, pour coudre les peaux d'Ours,

dont ils ſont leurs coëffures & leurs habits, qu'ils aſſemblent avec des boyaux deſſéchés en guiſe de fil; ces peuples conſtruiſent encore la carcaſſe de leurs barques avec des os de Baleine, qu'ils revêtent de peaux de Veaux marins ou de Baleines; parmi les différens poiſſons, les uns nous fourniſſent une ſubſtance propre à faire de la colle, d'autres une quantité prodigieuſe d'huile, & il s'en trouve encore qui nous donnent une eſpece d'ivoire.

Lorſque les cadavres des poiſſons morts ſe trouvent pouſſés vers le rivage, les poiſſons voraces, tels que les Squales, les Lamproyes, y accourent en foule pour les manger; & quand ceux-ci ſe trouvent arrêtés par le reflux de la mer dans des foſſés, ce qui arrive ſouvent, il ſervent eux-mêmes de pâture aux bêtes de rapine, qui habitent le long des rivages: c'eſt ainſi que l'air ſe trouve purgé de l'infection des cadavres, & que par les effets d'une providence extrêmement ſage, tous les animaux trouvent de quoi ſe nourrir.

A l'article *Péche* nous avons parlé des moyens d'attrapper les poiſſons; mais comme ce n'eſt que ſuccinctement, nous croyons devoir y revenir dans cet article; l'art de la pêche exige une grande patience, ſoit pour préparer ce qui y eſt néceſſaire, ſoit pour attendre le poiſſon.

Quand on a en outre bien pris de la peine, il ſurvient ſouvent quelque choſe qui fait échapper le poiſſon, au moment où on croyoit le tenir; mais cela n'eſt rebutant que pour les premieres fois.

Le poiſſon eſt fort curieux de ſon naturel; quand il apperçoit quelque choſe d'extraordinaire, il s'en approche peu-à-peu en tournant tout autour, juſqu'à ce qu'il connoiſſe ce que c'eſt. Il fait de même quand il entend un petit bruit; il s'écarte d'abord, mais il revient bientôt après, pour reconnoître d'où le bruit venoit; par conſéquent dans toutes ſortes de pêches, il faut, 1°. garder le ſilence, 2°. ne pas remuer quand

on voit le poiſſon, ni même en pêchant la ligne, quoiqu'on ne le voie point.

Le poiſſon mord à tout ſorte d'appât, lorſqu'il a frayé; nous en avons deja rapporté quelques-uns à l'article *Appât ;* voy. cet article. On peut prendre les poiſſons à la main en la frottant de ſuc de Joubarbe, d'Ortie & d'Ail.

On fait diſtiller à feu lent dans un vaſe de verre des Vers luiſans; on prend l'eau qui s'en évapore, on la mêle avec quatre onces de vif-argent, dans une phiole bien bouchée, & quand on veut attirer du poiſſon dans un filet tendu, on met le vaſe dans le filet.

On attire les poiſſons dans un filet en trempant un drapeau dans le ſang d'un homme mêlé avec de la farine d'orge & en mettant le drapeau dans le filet; ce prétendu ſecret nous paroit un peu ſuſpect, à cauſe de la crédulité exceſſive de l'auteur, d'où nous l'avons tiré, il vaut mieux, ſuivant nous, mettre pour appât dans un filet, du poiſſon pareil à celui qu'on veut pêcher.

On prend encore une quantité de poiſſons dans l'eau courante avec les filets dormans, ſi on y met quelque appât qui ait l'odeur forte, & ſi on l'attache de telle façon, qu'il ſoit ſuſpendu comme au milieu du filet; on y mettra tout autour cinq ou ſix fleurs de couleurs vives; la curioſité de voir les fleurs fait venir le poiſſon; d'ailleurs comme l'eau courante emporte peu-à-peu de l'odeur & du goût de l'appât, & que le poiſſon cherche naturellement à monter contre le cours de l'eau, & nâge la bouche ouverte, il ſavoure cette eau, & ſentant l'odeur & le goût de l'appât qu'elle emmene, il monte encore plus vîte pour en chercher l'origine; après quoi, lorſqu'il vient à approcher, il apperçoit les fleurs qu'il croit être l'appât, il entre pour lors bien vîte ſans crainte dans le filet; dès qu'il y eſt entré, il tâche de manger la pâture,

& en la dépeçant il en fait ſortir davantage l'odeur & le goût, ce qui engage les autres poiſſons à s'en approcher encore avec plus d'ardeur.

Quelques Pêcheurs mettent dans le filet pour appât des os de Porc ſalé, dont on a tiré la chair après être cuite; d'autres prennent de la fiente de Cheval récente, ils la mettent dans un ſac, & ils prétendent, que quand ce ſac ſera dans l'eau, le poiſſon s'y aſſemblera promptement.

Un des meilleurs appâts pour les poiſſons, mais qui coûte beaucoup, ſe fait avec un Levraut corrompu & à demi pourri: on l'embroche & on le fait rôtir à petit feu, on l'arroſe de miel à meſure qu'il tourne, on en emploie même quelquefois juſqu'à une chopine; quand il ſera à demi cuit, on fera des rôties de pain blanc, qu'on mettra dans la lechefrite pardeſſous le levraut, de ſorte qu'en continuant d'arroſer, le miel & ce qui ſort de l'animal puiſſent tomber ſur les rôties; lorſque la viande ſera aſſez cuite, on la tirera du feu & on fera encore d'autres rôties pour les faire imbiber juſqu'à la derniere goutte.

Quand on tendra un grand filet dormant, on mettra dedans un morceau de ce levraut, & on tiendra ſuſpendue la rôtie au milieu du filet; cependant de tous les appâts celui que nous conſeillons par préférence pour en avoir fait uſage, eſt la tourte de Chenevis, voy. ce que nous en avons déja dit à l'art. *Appât.*

Quand on veut prendre du poiſſon avec la ſeine ou le tramail, on étend dans l'eau ſon filet comme un arc, voy. ce que nous en avons encore dit à l'art. *Péche;* ou du moins on lui donne cette forme, lorſqu'on le tirera à bord, afin d'y renfermer le poiſſon, qui ſe tire toujours vers le milieu, à meſure qu'on approche de la terre, pour fuir le bruit qu'il entend, & celui que les cordes des côtés font en battant l'eau, ce qui l'épouvante & l'empêche de fuir par les bouts du filet, tellement que le poiſſon ſe laiſſe facilement

trainer juſqu'au chantier & ne ſe tourmente gueres ; que lorſqu'on commence à fouler l'eau, pour tirer tout-à-fait le filet ſur la terre. Alors, pour ſe ſauver, il met le nez ou la tête dans la bourbe, & laiſſe paſſer le filet par-deſſus lui, principalement la Tanche & la Carpe ; pour l'empêcher, il faut toujours avoir une longue perche qui ſoit légere, droite, unie, & coupée en rond par le gros bout, & quand les deux bouts de la ſeine & du tramail ſeront approchés, on les joint, enſorte que le bout de la corde du plomb ſoit ſur la terre, & coule tout au rez du chantier juſques dans le fond ; allongeant enſuite la perche dans l'eau, on poſera ſon gros bout ſur le bas du filet au milieu, & en la tournant deux tours, le filet ſe tournera alentour. Après quoi on l'attirera en peſant dans la bourbe ; enfin on retournera la perche & on la tournera auſſi deux tours pour amener le filet, raſant la vaſe toujours plus près du bord, on opere de même de tous les côtés, & on tourne le bâton à meſure qu'on amene le filet.

C'eſt ainſi qu'on parviendra à faire quitter le fond au poiſſon, d'autant qu'on continuera de fouler le fond de l'eau à chaque fois que l'on fera approcher la corde du plomb ; quand le filet ſera ainſi proche du bord, on prendra la corde du liege & celle du plomb, d'un même côté enſemble, pour tirer le filet hors de l'eau ; on aura attention qu'en le tirant ſur la terre, le plomb ſuive toujours le fond de l'eau ; ſinon le poiſſon s'échapperoit par-deſſous le filet.

Voyons actuellement quel moyen on doit employer, lorſqu'on veut prendre d'un ſeul coup de filet quantité de poiſſons dans une riviere ; ſi par hazard on a une riviere où il n'y ait point de crônes, ou s'il y en a un ſi grand nombre, qu'ils ne puiſſent tous ſe fermer qu'avec beaucoup de filets, ou bien ſi la riviere ſe trouvant ſans crônes, eſt fournie de quantité de forts herbiers, d'arbres renverſés ou de roches

qui empêchent d'y pouvoir pêcher de la même façon que l'on pêche ordinairement avec des ſeines ou des trameaux, en des endroits où rien ne fait obſtacle, on nettoye dans la riviere, (cela ſe peut faire auſſi dans un étang ou foſſé) un eſpace de trente, quarante ou cinquante pas de long ſans herbier ni aucun empêchement; on fait appâter au milieu de cette place avec des fèves cuites; dès le premier jour qu'on les aura jettées, on y pique des perches au-travers de l'eau.

On a pour cet effet pluſieurs perches non pelées, longues ſelon la profondeur de l'eau, bien droites, groſſes comme le bras, unies tout du long, de ſorte que le filet ne puiſſe s'y accrocher; le gros bout ſera taillé en pointe, pour le faire entrer dans le fond de la riviere. Les perches ſe trouvant ainſi préparées, on les met dans un bâteau & on les va planter, en commençant par piquer la premiere, tout au rez du chantier, & delà en traverſant l'eau, on en plante une autre à deux toiſes plus loin, & en tirant vers l'autre bord; après quoi on en plantera une troiſieme éloignée de la deuxieme de deux toiſes; on continuera ainſi de planter toutes les autres en droite ligne ſur le bord du lieu appâté; & la derniere, tout près de l'autre chantier; on en mettra encore autant ſur l'autre bord de la place, nettoyées de la même façon que les autres. Quand elles ſeront toutes poſées, on y fera à fleur d'eau, un trou propre à recevoir une cheville groſſe comme le doigt. Les chevilles doivent y entrer à l'aiſe & avoir une coche ou un trou à leur gros bout pour y attacher une ficelle bien forte, longue d'un pied & demi; toutes les ficelles ſeront liées à une longue corde; les chevilles ſeront auſſi fichées dans chaque trou des perches; ces perches ainſi accommodées, il faudra appâter ſoir & matin, jettant à chaque fois cinq ou ſix poignées de féves au milieu de l'endroit préparé; & le jour qui précédera celui de la pêche, on appâtera des

féves cuites avec l'aloës, & on prendra la précaution de diſpoſer les filets ſur les deux ou trois heures après midi de la façon ſuivante.

On a deux trameaux auſſi longs, qu'eſt large la riviere où l'on veut pêcher; on commence à attacher la corde du liege ſur les bord du chantier, on laiſſe aller à fond la corde du plomb; après quoi on mêne le bâteau tout le long des perches, & on tend le filet juſqu'à l'autre rive, à laquelle on attachera pareillement la corde du liege. Cela fait, on étend la corde des chevilles, & on en lie un bout ſur la terre à quelque branche ou piquet, éloigné de la perche d'environ ſix pieds, du côté de l'endroit appâté; puis menant le bâteau au milieu de l'eau, on prend la corde du liege avec la main gauche & on tire peu-à-peu le filet, juſqu'à ce qu'on tienne le plomb, le liege & le filet froncé dans la même main; vers la deuxieme perche on fiche la cheville par-deſſous dans le trou & on poſe tout le filet deſſus; après cela on va à la troiſieme perche, on en fait autant, & on continue de perche en perche, juſqu'à ce que le tramail ſoit tendu; on porte enſuite l'autre bout de la corde ſur l'autre chantier, vis-à-vis le milieu de la place appâtée, & on y fait une boucle pour la paſſer ſur un piquet.

Après avoir ainſi tendu le filet, on en poſe un autre en obſervant tout ce que nous venons de dire; l'un des bouts de la corde ira auſſi ſe rendre à un piquet, où il ſera attaché.

Lorſque tout ſera prêt, on jette vers les ſept heures du ſoir, le reſte des féves dans le milieu de la place nette; & lorſqu'il eſt nuit, on mene trois ou quatre perſonnes avec ſoi, qui doivent aller fort doucement, deux d'un côté & deux de l'autre, ſe ſéparant pour ſe tenir chacune au bout d'un tramail ſans en approcher néanmoins plus près que de deux toiſes, excepté ſeulement quand le ſignal aura été donné par celui qui doit faire jouer les filets.

Les quatre perſonnes ainſi diſpoſées, la plus prompte & la plus adroite de la bande, qui ſera deſtinée pour donner le ſignal, prendra les deux bouts des cordes des chevilles, qui ſont au dernier piquet mentionné, & en courant il les tirera de toute ſa force ; il détachera par ce moyen toutes les chevilles, qui donneront liberté aux filets de s'étendre, & d'enfermer le poiſſon, qui ſe trouvra manger l'appât qu'on a jetté entre les deux machines : en même temps qu'on tire cette corde, le ſigne ſe donne, & les quatre perſonnes courent promptement chacune avec une perche pour ajuſter le bout du filet près du bord, afin que rien ne puiſſe paſſer, & que les cordes du plomb ſoient l'une ſur le long d'un des bords & l'autre ſur l'autre ; par ce moyen le poiſſon ſe trouve enfermé entre les deux trameaux comme dans une cage ; il ne reſtera plus qu'à le prendre ; pour y parvenir, deux hommes prendront chacun un bout d'un des filets, & l'approcheront peu-à-peu de l'autre, pendant que les autres fouleront les rives & le fond de l'eau pour empêcher que le poiſſon ne laiſſe paſſer le tramail par-deſſus lui ; & pour l'obliger à fuir vers l'autre filet, on pourſuivra juſqu'à ce que les deux trameaux ſe touchent, & que le poiſſon ſoit enfermé comme entre deux nappes ployées en double, enſuite on retirera le tout hors de l'eau ; par ce moyen on prendra toute ſorte de poiſſons, même les plus ruſés ; il eſt néanmoins à obſerver, qu'on ne peut pas ſe ſervir de cette méthode pour pêcher dans une eau courrante, parce que le cours de la riviere empêcheroit les filets de s'étendre, & de ſe tenir ſur les chevilles ; c'eſt la raiſon pour laquelle on doit toujours choiſir un endroit où l'eau ne ſoit point trop rapide, afin de ne pas travailler inutilement.

Il y a encore une autre méthode de prendre toutes ſortes de poiſſons & en quantité, c'eſt avec le feu & les filets ; on choiſit à cet effet une place qui ait pour le moins quarante à cinquante pas d'étendue en quarré

ſans herbiers, bois, roches, ou autre choſe qui puiſſe empêcher d'y traîner un grand filet. Si c'eſt dans un étang qu'on veuille pêcher, on détermine le lieu précis de la pêche, qui vienne aboutir ſur le bord de la terre, auquel on doit amener le filet; on appâtera trois ou quatre jours de ſuite dans le milieu de cette place nette, environ à deux toiſes proche le bord, pour habituer le poiſſon dans cet endroit le matin du jour qu'on deſire pêcher; on appâte avec des féves purgatives cuites avec de l'aloës, & on ſe tient ſur le lieu prêt à tendre le filet, vers les deux ou trois heures après midi.

On met un grand tramail, ou une ſeine dans un bateau ſur le bord de la place nette; on poſera le filet dans cet endroit, de façon qu'il ſe trouve arrangé dans un monceau, qu'en tirant les deux bouts, il puiſſe s'étendre de toute ſa longueur ſans s'embarraſſer, & que néanmoins il ne paroiſſe dans l'eau, que comme quelque piece de bois éloignée du bord de quarante ou cinquante pas, on attachera une longue perche à l'un des bouts, qui aura ſon autre bout en terre, liée à un piquet, & une autre à l'autre bout, dont l'extrêmité ſera pareillement à terre, éloignée du lieu appâté, d'environ cent pas, plus ou moins, ſelon la diſpoſition du lieu. On ſuppoſe que la place où ſera mis l'appât ſoit préciſément entre les deux piquets; & vis-à-vis du lieu où eſt le filet; celui-ci étant ainſi diſpoſé, on évitera de faire du bruit aux environs; on apportera préalablement un peu de bois ſec & de paille ſur le bord de l'eau, au milieu des deux piquets, & vis-à-vis du filet, pour y mettre le feu quand il ſera temps, après quoi on ſe retire juſques vers huit ou neuf heures du ſoir; le temps le plus obſcur eſt le meilleur pour cette pêche. La nuit étant venue, comme le poiſſon ſortira des crônes, herbiers & rochers, il ne manquera pas de ſe trouver où il a coutume de manger l'appât, ſur-tout s'il a mangé des

féves qu'on y aura jettées le matin, & qui l'auront immanquablement affamé, & ayant été obligé de ſe vuider à cauſe de l'aloës, qu'on avoit fait bouillir avec elles; on ne manquera donc pas de ſe rendre à l'endroit de la pêche à l'heure convenable & d'y mener avec ſoi deux ou trois perſonnes, dont l'une ira ſans bruit prendre l'une des cordes & aura ſur-tout attention de ne la pas faire remuer dans l'eau, & l'autre prendra de même l'autre corde; tous deux ſe tiendront en repos juſqu'au ſignal qu'on leur donnera. On ira auſſi le plus ſecretement que l'on pourra, mettre le feu au bois preparé; après quoi on ſe couchera ſur le ventre au bord de l'eau, pour voir & entendre remuer le poiſſon, qui viendra au feu par curioſité. Auſſitôt qu'on s'en appercevra, on lui jettera des féves en abondance, & on l'amuſera pendant un demi quart d'heure; lorſqu'on doutera qu'il peut s'y trouver du poiſſon abondamment, on donnera un coup de ſifflet à ſes gens pour le ſignal, & dès l'inſtant ils tireront leur corde le plus promptement que faire ſe pourra, pour faire étendre le filet, qu'ils ameneront de chaque bout à terre peu-à-peu en rond, pour que le poiſſon s'y arrête; dès que les deux bouts du filet ſeront abordés, il faudra, avec des boutoires, battre & fouler le fond & le bord de l'eau & approcher peu-à-peu les deux bouts du filet l'un de l'autre au milieu. Quand ils ſeront joints enſemble, on prend avec les mains les deux cordes plombées du bas du filet, & deux autres prendront chacun la corde du liege & on finira par tirer tous trois le filet bien doucement au rez de terre, juſqu'à ce qu'il ſoit hors de l'eau.

Si on veut pêcher du poiſſon la nuit avec le feu & le filet dans une eau courante, il faut trouver le moyen de tenir ſon filet arrêté & plié au milieu de l'eau, en un ſeul endroit le plus ſerré qu'il ſe pourra, ſinon l'eau pourroit l'emporter; on peut ſe ſervir pour cet effet du moyen ſuivant.

Lorſqu'on aura deſtiné l'endroit où l'on veut arrêter le filet, éloigné du bord du chantier ſelon l'étendue ou la longueur de la riviere, on y pique un gros pieu de bois, qui ſoit fort & droit, bien uni en toute ſon étendue, de peur que le filet ne s'y accroche, & de longueur convenable à la profondeur de l'eau, hors de laquelle il en paroîtra ſeulement la longueur d'un pied pour poſer le filet auprès; on y met d'abord l'un des bouts, & on tourne le filet à demi au tour du pieu &c. après quoi, il faudra retourner & continuer de le plier ou arranger comme on a commencé, juſqu'à ce qu'on ſoit à l'autre bout, enſorte que le plomb ſoit au fond de l'eau & le liege au-deſſus. Cela fait, on attache une corde à chaque extrêmité, on porte leur bout à terre & on les attache chacun à ſon piquet; le filet ſe trouvera pour lors tendu. On fera l'amas du bois pour le feu vis-à-vis du filet, & on ne manque pas d'obſerver que le filet ſoit poſé toujours contre le pieu au-deſſus du courant de l'eau, & non au-deſſous: par exemple ſi le cours de la riviere vient d'orient, le filet doit être poſé du même côté au-deſſus du pieu, car s'il étoit de l'autre côté, l'eau l'ameneroit.

Pour ce qui eſt du reſte de l'opération, elle ſe fera de même qu'il a été dit précédemment, à la ſeule exception que l'homme qui tiendra la corde, tirera plutôt & plus fort que l'autre, d'autant que le courant de la riviere menera aſſez le filet vers le bas; celui-ci ne tirera pas ſa corde, juſqu'à ce qu'il ſente le filet tout à fait hors de l'eau près du pieu; c'eſt pour cette raiſon que la corde au-deſſus du courant, doit toujours être éloignée du feu; de cent pas plus que l'autre corde qui eſt au-deſſous.

Il arrive quelquefois que les Carpes & autre gros poiſſons ſautent par-deſſus le filet en pêchant; pour y obvier on étend un tramail comme pour pêcher à l'ordinaire, c'eſt-à-dire, qu'on poſe un des bouts au bord de la terre & on étend le reſte dans l'eau en demi-

fond, en rapportant l'autre bout pareillement ſur la terre, enſorte que le plomb ſoit au fond de l'eau & que le liege joigne la rive ; après quoi on fait approcher, ou plutôt abaiſſer le filet volant, qui eſt couſu au tramail : ce qui s'exécutera facilement en tirant la corde attachée, en Y grec au filet volant ; le ſommet du filet ſimple ſe rapprochera ainſi du bord & du filet principal & formera le même arc que lui, de façon qu'après cette précaution, on pourra fouler le fond & le bord de l'eau avec le boutoir, pour contraindre le poiſſon de ſe mailler. S'il eſt trop ruſé, il fera effort pour ſauter par-deſſus le liege, comme il avoit accoutumé ; mais il trouvera le filet volant, qui lui fermera le paſſage, de ſorte que n'ayant pu s'échapper, il tâchera de ſe ſauver au travers du tramail, ou il ſe maillera ; & ſi on étoit d'abord aſſuré qu'il y eût de gros poiſſons dans l'enceinte qui forme le filet, il faut avant de fouler dans le milieu, approcher peu-à-peu les bouts du tramail l'un de l'autre, juſqu'à ce qu'on voie que les deux lieges du filet ſimple puiſſent atteindre le bord, & qu'il n'y ait pas plus de quatre ou cinq pieds entre les deux cordes : de cette façon aucun poiſſon ne pourra échapper des filets ; on peut ſe ſervir également de ce moyen, ſoit qu'on pêche avec le tramail, ſoit qu'on pêche avec la ſeine.

Nous ne parlerons pas ici de la garenne à poiſſon, ni de la maniere dont on ſe ſert pour y pêcher ; nous en avons ſuffiſamment parlé aux articles *Fond* & *Garenne à poiſſon*, voyez ces articles. Nous parlerons ſeulement de la méthode qu'on doit employer pour bombarder les Carpes, d'autant que nous n'en avons rien dit à l'article *Carpe ;* on choiſit pour cet effet un endroit de riviere ou d'étang, où l'eau forme une eſpece de baſſin, net de toutes ſortes de joncs ou racines d'arbres, & où l'on eſt aſſuré, qu'il ſe trouve abondance de Carpes, & par le moyen d'un petit bateau, on l'entoure de filets, dont, ſuivant la maniere ordinaire, le plomb

touche le fond & le deſſus ſe ſoutient ſur l'eau, par les morceaux de liege qui y ſont attachés.

On prend douze, quinze ou vingt bombes, qui ne ſont que des petards ordinaires, où l'on a attaché des pierres pour les faire couler à fond : on les allume, puis on les jette dans le baſſin promptement les unes après les autres ; les petards troublent l'eau ſi fort & d'une façon ſi épouvantable par l'effet qu'ils font dans la vaſe, que la Carpe toute troublée ne ſait où fuir, mais ſe trouvant contrainte de chercher un air plus pur, elle donne dans les filets, & les Pêcheurs la prennent. On en a vû prendre juſqu'à ſoixante d'un coup de filet, mais quelquefois beaucoup moins ; la compoſition du petard eſt la même que celle des fuſées ordinaires. Il faut pour cette pêche que le temps ſoit favorable, car il eſt quelquefois arrivé qu'avec vingt bombes on n'a pris qu'une ou deux Carpes, parce qu'on avoit pêché le matin après une nuit, où il avoit tombé de la pluie d'orage, accompagnée de tonnerres & d'éclairs, & il pleuvoit même encore doucement, lorſqu'on pêchoit. Il n'eſt pas encore bien prouvé, ſi ſur un fond de ſable & dans une eau très claire, les bombes font autant d'effet que dans un fond vaſeux.

Il y a encore une méthode beaucoup plus facile de pêcher les Carpes ; quoique nous en ayons déjà fait mention dans quelques articles de ce Dictionnaire, elle eſt trop intéreſſante pour n'en pas encore parler dans cet article ; on pratique cette pêche dans les rivieres, mais principalement dans les étangs. On a un vieille chaloupe qu'on remplit de branchages, on ſe ſert par préférence de branchages de buis ; cependant à ſon défaut on peut ſe ſervir de bois ordinaire : la chaloupe ſe trouvant pleine de bois, on la fait deſcendre au fond de l'eau ; elle doit y reſter trois mois & même plus ſans qu'on y touche : il faut auſſi que l'eau ſoit aſſez profonde, pour que le poiſſon puiſſe entrer dans cette chaloupe ſans être vu ; quand on veut

veut pêcher, on prend deux autres bateaux, auxquels on attache avec des cordes la vieille chaloupe, qu'on retire du fond de l'eau par le moyen des cordes, qui y ſont attachées à des gonds ou boucles de fer, qu'on y a mis exprès; après avoir retiré cette chaloupe du fond de l'eau, on la conduit par le moyen des autres bateaux, dans quelque foſſé, ou ſur un bord de l'étang ou de la riviere, où l'eau ſoit ſi peu profonde, que la chaloupe s'y puiſſe vuider d'eau, ſans que celle de la riviere y rentre; lorſqu'elle eſt une fois dans cet endroit, on ôte tout le bois qu'il y a dans la chaloupe; on en puiſe l'eau avec un ſeau; la chaloupe étant vuidée, on prend les Carpes qu'on trouve au fond; l'on a pris dans un bateau dans une ſeule fois plus de cent Carpes, & preſque toutes groſſes, car les petites n'y entrent point; après cela on remplit la chaloupe de même bois & on la traîne au milieu de l'eau, où on la fait enfoncer, comme auparavant, pour la pouvoir repêcher en un autre temps.

Nous avons parlé à l'art. *Filet* de celui qu'on nomme *quinqueporte*, parce qu'il a cinq entrées ou portes; mais nous n'avons pas donné la maniere de le tendre: c'eſt ce que nous allons faire dans cet article, pour ne rien laiſſer à deſirer ſur ce qui concerne la pêche.

On fait proviſion de quatre perches bien fortes, droites & de longueur convenable, ſelon la profondeur de l'eau où le filet doit être tendu; on les coupe en pointe par leur gros bout; on les coche à un pied proche de la pointe; on y attache à chacun le coin du bas du filet; & à quatre pieds plus loin tirant vers le petit bout des perches, on lie pareillement avec les quatre coins du haut le bas du filet, & la piece quarrée, où il n'y a point de goulet ou d'entrée. Le filet étant ainſi attaché aux perches, on le mettra dans un bateau, pour le mener au milieu de l'eau & le poſer de la maniere ſuivante.

Si c'eſt une eau courante, on fait arrêter le bateau

au-travers du courant, & prenant les quatre perches enſemble, on les enfonce toutes droites dans l'eau, puis on en pique une dans le fond, la plus droite & le plus avant que l'on pourra. On prend l'autre perche qui la ſuit, & on la tire tout près le long du bateau juſqu'à ce que le côté du filet ſoit tendu bien roide : on la pique pareillement bien fort & droite tout au rez du bateau, en droite ligne de l'autre; cela fait, on retire & on tourne le bateau pour l'arrêter de long au courant de l'eau, afin de planter la troiſieme perche, ainſi & de même qu'on a planté les deux autres, & delà en tournant encore le bateau, on ajoutera la quatrieme perche, de ſorte que les quatre perches ſe trouvant piquées bien ferme dans le fond, le filet ſoit tendu en forme quarrée.

L'eau courante fera remuer ſans ceſſe les perches, & par conſéquent tout le corps du filet, ce qui épouvantera le poiſſon; pour obvier à cet inconvenient, on aura ſix ou ſept bâtons longs de neuf ou dix pieds chacun, qu'on liera bien ferme par le haut des perches pour les tenir en état; mais ſi on tend le filet dans une eau morte, comme un étang, un vivier, un foſſé ou un marais, il ſuffit de piquer les quatre principales perches du filet, pourvu qu'elles ſoient plantées bien droites & en quarré.

On peut encore prendre des poiſſons, ſur-tout des Brochetons & des Perches, avec un collet de crin; & ce qui facilite cette pêche, c'eſt que les Brochets & Brochetons dorment au ſoleil pendant les mois de Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet & Août, & ſe tiennent ordinairement pendant ce temps à fleur d'eau proche du bord.

On a pour cet effet une petite gaule ou perche, longue d'environ neuf pieds, qui ſoit aſſez forte & néanmoins légere, pour la pouvoir manier d'une main; on attache au petit bout un collet de crin de cheval en ſix ou huit doubles, ouvert en rond le long

de la perche & non de travers : lorſque le ſoleil ſera bien clair & haut, on ſe promene le long des eaux : on y appercevra les Brochets & Brochetons endormis ſans mouvement ; on s'approche tout doucement du premier qu'on découvrira, juſqu'à ce qu'on puiſſe le toucher bien à l'aiſe avec une perche ; on lui paſſe légérement le collet juſqu'au milieu du corps, & on l'enleve tout d'un coup hors de l'eau.

Si par hazard le Brochet qu'on veut prendre, avoit la tête ou la queue tournée de ſon côté, il faut bien doucement le faire tourner de travers, en lui touchant légérement le bout de la queue avec la gaule ; il le ſouffrira, pourvu qu'il n'entende point de bruit, & qu'on nē branle point.

On prend de la même maniere les Perches dans les mois d'Avril & de Mai.

La méthode que nous allons encore indiquer eſt encore plus facile pour les attraper que la précédente : on a un bâton long de dix à douze pieds, fait par un bout en façon de fourche, qu'on tiendra en état avec une corde ou un gros fil de fer, attaché aux deux bouts des branches ou fourchons ; ils doivent avoir deux pieds de longueur & un pied & demi d'ouverture ; on y met un filet fait en façon de poche, de fil bien délié & de mailles aſſez grandes ; on le prend ſur ſon épaule & on ſe promene pendant le ſoleil, comme nous avons dit ci-devant ; quand on découvre quelque poiſſon endormi, on fait doucement entrer le filet dans l'eau juſqu'au deſſous du poiſſon ; on hauſſe peu-à-peu le filet juſqu'à ce qu'on ſoit prêt de le toucher ; on leve pour lors la fourche de toute ſa force, & on emporte le poiſſon : cette eſpece de pêche eſt divertiſſante & profitable ſans être pénible.

Voici actuellement une autre méthode de pêcher que nous allons rapporter : c'eſt celle avec la truble ; on a donc pour cet effet une truble, un bateau pour l'homme qui pêche, une perche qu'on enfonce dans

le fond de l'eau, à laquelle on attache le bateau, afin que le courant de l'eau ne l'emporte point; lorſqu'on veut que le bateau tienne bien, on en met encore une ſemblable à l'autre bout du bateau. La corde qui tient à la truble, paſſe dans une poulie attachée au haut d'une perche fixée dans le bateau, & va ſe rendre ſur le moulinet, qu'un homme fait tourner par une manivelle; c'eſt ainſi qu'il entortille la corde fort vîte & ſans peine, & tire ainſi la truble hors de l'eau. Par le moyen d'un tel moulinet on peut pêcher avec une truble de dix-huit pieds en quarré & même de vingt. Pour faire enfoncer la truble dans l'eau, on attache des morceaux de plomb au bout des quatre bâtons qui tiennent le filet étendu.

La pêche ſur le bord de la mer ſe pratique un peu différemment de celle des rivieres; on prend pour cette pêche deux chevaux & un filet ſemblable aux filets ordinaires, garni de plomb en bas & de liege en haut. On l'attache aux chevaux, l'un à un bout, & l'autre à l'autre bout, & on entre dans la mer lors du reflux; il faut que la côte ſoit plate & peu profonde; on avance aſſez loin en mer pour que le cheval le plus avancé ait de l'eau à deux ou trois doigts près du haut de la croupe; quand il a une fois de l'eau à cette hauteur, le cheval le plus proche du rivage doit s'en approcher aſſez pour que le filet bande un peu; on chemine enſuite en travers de l'eau la longueur de cinquante ou ſoixante pas.

Alors le cheval le plus proche du rivage s'arrêtera; & l'autre faiſant ſon cours comme fait la jambe d'un compas, avec laquelle on trace, viendra à la hauteur de celui qui étoit reſté immobile; tous deux ſe rendront alors ſur le bord du rivage, traînant derriere eux le filet, qui peut avoir ſoixante ou ſoixante-dix pieds de longueur & quatre de hauteur, & dans lequel on trouve quelquefois peu, beaucoup, ou point de poiſſon.

M. Templer donne un moyen bien ſimple pour attraper les Carpes ; il ne s'agit ici que de les chercher dans les herbes ou roſeaux, qui ſont ſur les bords d'un étang, en les chatouillant avec les doigts ſous le ventre, on en paſſe un dans leurs nageoires & on les tire ainſi à terre ; les Carpes & vraiſemblablement tous les poiſſons qui ſe tiennent près du fond, ſont toujours dans les endroits où l'eau eſt baſſe ; quand elles paſſent d'un lieu à un autre, elles élevent la vaſe pendant la chaleur du jour, de maniere qu'on peut clairement appercevoir la route qu'elles prennent & en couvrir la plus grande partie en jettant l'épervier.

Le lieu de la retraite des Carpes ſe diſtingue par la chaleur de l'eau : ainſi quand on ſent cette chaleur, quoiqu'on ne voie, ni ne ſente aucune Carpe dans le milieu des étangs, on peut hardiment gagner les bords & pourſuivre cet amuſement.

Nous fournirons ce qui concerne la pêche du poiſſon en rapportant une méthode très curieuſe pour rempoiſſonner un canal ou un étang & le fournir de différentes ſortes de poiſſons ; vers la fin d'Avril ou au commencement de Mai, on prend la racine d'un des ſaules qui croiſſent ſur le bord de quelque riviere ou piece d'eau, & qui ſont bien garnis de fibres : on ôte bien toute la terre qui y tient ; on la lie enſuite au bout d'une perche, & on la fixe dans une riviere ou étang bien fourni des différentes ſortes de poiſſons qu'on deſire d'avoir.

Le poiſſon s'amaſſera autour de la racine, s'y attachera & dépoſera ſon fray ou ſes œufs, qui reſteront embarraſſés parmi les fibres de la racine. Au bout de quelques jours, on ôte la perche avec la racine de ſaule hors de cette riviere ou étang ; & on la porte dans celui qu'on a envie de rempoiſſonner ; on plonge la racine d'environ trois pouces au-deſſous de la ſurface de l'eau ; en moins de quinze jours on appercevra tout autour un grand nombre de petit fray.

Mais ſi on a plus d'un canal ou étang à garnir de poiſſons, il faut prendre garde de ne pas laiſſer ſa racine trop long-temps dans le premier, de peur que la chaleur du Soleil n'anime & ne faſſe éclorre tout le fray : car auſſitôt que les petits poiſſons commencent à avoir vie, ils ſe débarraſſent d'eux-mêmes & ſe détachent de la racine.

Il ne s'agit pas d'attraper du poiſſon, il faut encore dans un ouvrage œconomique indiquer la méthode pour le tranſporter vivant, à une grande diſtance du lieu où il a été pêché ; on prend pour cet effet une once de ſucre candi blanc, du ſalpêtre environ la groſſeur d'une noix, & autant de farine de froment ; on mêle le tout enſemble & on le met dans une boëte ; cette quantité eſt ſuffiſante pour un ſeau d'eau.

Quand on s'eſt pourvu d'un vaiſſeau convenable pour tranſporter le poiſſon, il faut y jetter un peu de mie de pain blanc. Lorſque l'eau commence à s'échauffer, & que le poiſſon montre ſa tête à la ſurface de l'eau, on ajoute une petite quantité de cette poudre qui ſe délaye dans l'eau ; cela raffraîchit l'eau & conſerve le poiſſon ; on doit, ſi faire ſe peut, changer l'eau ſouvent & à toutes les deux lieues, & y ajouter du ſalpêtre en poudre, auſſi ſouvent qu'on le juge néceſſaire ; par ce moyen on peut voiturer des Truites à plus de quinze lieues de diſtance, bien vivantes & en bon état.

On a obſervé, au ſujet des poiſſons d'étang, que quand on les fait paſſer dans une eau de qualité différente, ceux qui étoient foibles dans celle où ils vivoient, reprennent peu-à-peu leur vigueur & multiplient beaucoup.

Le poiſſon, lorſqu'il eſt hors de l'eau, eſt ſouvent ſujet à ſe gâter ; pour y obvier, il n'y a qu'à le faire ſécher au ſoleil ou à la cheminée ; il ſe gardera tant qu'on voudra ; on aſſure encore que ſi l'on tire de l'eau des Carpes ou des Anguilles par un vent du

nord, & qu'on les mette dans de la paille le ventre en haut, on conſervera les Carpes en vie pendant trois jours & les Anguilles pendant ſix : ce qu'on ne ſauroit obtenir pendant un jour entier, lorſque le vent du midi ſouffle médiocrement.

Comme on ne peut toujours avoir le poiſſon de mer frais, on le marine pour l'ordinaire ; on le rôtit ſur le gril, enſuite on le frit dans de l'huile d'olives, & on le met dans des barils avec une ſauce compoſée de nouvelle huile d'olives & d'un peu de vinaigre aſſaiſonné de ſel, poivre, cloux de geroſles & feuilles de laurier ou de fines herbes ; les meilleurs poiſſons marinés & dont il ſe fait quelque négoce, ſont le Thon, le Saumon & l'Eſturgeon.

A l'égard des Soles, Mulets, Rougets, Plyes, Limandes, Dorades & Carlets, on les écaille, vuide, lave & égoutte bien ; on les poudre de ſel, & on les laiſſe en cet état pendant quatre ou cinq heures ; enſuite on les eſſuie bien, on les poudre de farine, & on les fend ſur le dos d'un bout à l'autre. On les fait frire dans de l'huile & on les laiſſe égoutter & entierement refroidir ſur des clayons. Après quoi, on met au fond d'un baril du poivre en grains, des cloux de geroſſle & des feuilles de laurier ; on fait un lit de poiſſon, un autre du même aſſaiſonnement, & on continue de même.

Quand le baril eſt plein, on acheve de le remplir de bonne huile d'olives : on le fonce, & on le tient en lieu frais ; pour en manger, on peut les faire frire dans leur huile même, ou les paſſer dans un peu de beurre, & les mettre ſur le gril ; après quoi on les ſert avec une rémoulade, ou une ſauce à l'échalote. Il faut avoir la précaution que tout le poiſſon qu'on accommode ainſi, ſoit bien frais, bien cuit & encaqué froid.

Les Lubines ſe coupent en filets pour les mariner ; pour ce qui eſt de la Dorade, comme elle eſt ferme,

on peut la faire cuire au court-bouillon bien aſſaiſonné, l'y laiſſer refroidir, puis la mettre en baril & la couvrir d'huile, ou de ſaindoux, ou de beurre fondu; ce poiſſon ſe mange froid, ou bien on le fait chauffer dans de l'eau avec du ſel & du vinaigre, & on le ſert avec une ſauce rouſſe ou blanche.

Quant au Thon, il ſuffit de le faire cuire au court-bouillon, pour le garder froid dans l'huile; on le mange froid, ou bien on le coupe en tranches, dont on fait de petites ſalades; on peut auſſi faire frire les tranches dans l'huile.

POITRAIL. C'eſt le nom qu'on donne à la partie antérieure de la poitrine du Cheval, contenue entre les deux épaules; elle commence au bas du goſier & finit entre les deux bras; elle ne doit être ni trop large, ni trop avancée, ni trop étroite, voy. art. *Cheval*.

PONTE d'un oiſeau: c'eſt un certain nombre d'œufs, que l'oiſeau donne pendant l'année avant de couver.

PORC, voy. art. *Cochon*.

PORTÉE. En terme d'économie ruſtique, c'eſt le temps que les femelles emploient pour porter leur fruit; la portée des Brebis eſt de ſix mois, celle des Jumens de onze, & celles des Vaches de neuf mois; on dit encore ce mot, en terme de chaſſe, des branches du jeune bois que le Cerf a pliées ou rompues avec ſa tête, en ſe rembuchant dans ſon fort. Pour être de la tête de Cerf, il faut qu'elles ſoient de ſix pieds de hauteur.

POSÉES, terme de venerie: c'eſt l'endroit où le Cerf s'eſt couché.

POTTÉE. On dit, en terme d'Oiſeleur, l'oiſeau a bonne *pottée*, il faut tirer le filet; cela ſignifie que l'oiſeau eſt attaché avidement à l'appât.

POU. C'eſt un inſecte ovipare & aptere (ſans ailes), qui s'engendre ſur le corps de l'homme, ſur celui des quadrupedes, des oiſeaux, des poiſſons, même ſur

les végétaux ; ſon caractere diſtinctif eſt d'avoir ſix pattes, deux yeux, une antenne filiforme & un ventre ſimple ; nous allons commencer l'hiſtoire de ce genre d'inſecte par celui de l'homme ; nous conſulterons à ce ſujet le ſavant Swammerdam, qui de tous les Auteurs eſt celui qui a écrit le plus éruditement ſur cet inſecte vermineux.

On y diſtingue toujours la tête, la poitrine & le ventre ; la tête eſt antérieurement d'une figure un peu oblongue & arrondie poſtérieurement, couverte d'une peau aſſez dure, ſemblable à du parchemin, tranſparente & hériſſée de poils ſoyeux. A ſon extrêmité antérieure eſt placé un aiguillon rarement viſible, parce qu'il eſt preſque toujours retiré en dedans ; des deux côtés de la tête ſortent deux antennes revêtues de la même peau que la tête, compoſées chacune de cinq articulations joliment parſemées de petits poils ; & comme elles ſont tranſparentes, on y apperçoit certains petits vaiſſeaux blancs. Derriere les antennes ſont ſitués des yeux ſaillans & noirs, qui ne paroiſſent point avoir ces diviſions hexagones qu'on a coutume d'obſerver dans les autres inſectes : mais il y a quelques poils à côté, en devant & en arriere.

Le col qui ſoutient la tête eſt fort court ; la poitrine unie au col eſt comme partagée en trois parties, au milieu deſquelles ſe préſente en-deſſous une eſpece de petit bouclier. On voit en-deſſous des deux côtés ſix pieds joints avec la poitrine, dont chacun eſt compoſé de ſix articulations d'inégale grandeur, très joliment orné de poils fins, & ſi tranſparens, qu'on y découvre pluſieurs vaiſſeaux blanchâtres. Le bout de chaque pied eſt armé de deux ongles, qui ſervent de pinces à ces inſectes pour ſaiſir les cheveux, moyennant quoi ils grimpent tout le long aſſez promptement. Vers le centre des articulations des pieds avec la poitrine on trouve une courte cannelure blanchâtre, qui va ſe terminer à une partie de couleur un peu brune

qu'on voit paroître à travers les anneaux du ventre; ayant un mouvement très-fort, & à chaque côté de cette cannelure, deux autres petites parties tranſparentes ſemblables à la précédente, qui montent bien avant dans la poitrine. Le ventre ſe diviſe en ſix parties, & finit en-deſſous par une maniere de queue fendue; on découvre en outre, au milieu même du ventre, une particule blanchâtre, ſemblable à un point, & tranſparente, qui ſe meut diſtinctement haut & bas; & ſur les bords de ce ventre, qui eſt par-tout velu, certains corpuſcules rougeâtres pareillement tranſparens, & un nombre conſidérable de petits vaiſſeaux blancs repandus çà & là par tout le ventre; ce qui ſe remarque auſſi au dos & à la poitrine. Au reſte la peau du ventre eſt tiſſue de petites cannelures, comme les extrêmités de nos doigts; cette ſtructure n'eſt pourtant pas uniforme, du moins ſur les bords; car la peau y eſt, ainſi que par tout le corps, d'une contexture aſſez ferme, tranſparente, & ſemblable à un parchemin, qui étant preſſé rudement, fait du bruit & creve.

Quant à l'anatomie des parties internes, ſi l'on fend avec précaution la peau du ventre en-deſſus, il en jaillira du ſang, qui étant reçu dans un petit tube de verre, & examiné avec un bon microſcope, ſemble compoſé, comme le lait de vache, de globules tranſparens.

On apperçoit, ſous la peau de l'inſecte, divers muſcles deſtinés à mouvoir les anneaux du ventre; & ces muſcles, dont les uns ſont un peu larges, & les autres plus étroits, s'étendent quelquefois d'un anneau à l'autre; car il y en a qui ſont beaucoup plus courts que d'autres. C'eſt au bord du ventre que l'animal eſt le plus muſculeux; auſſi eſt-ce là que ſes mouvemens ſont les plus forts, & que ſont placés les trachées ou les vaiſſeaux aériens qui ſervent à la reſpiration. Les trachées paroiſſent ſous les muſcles avec la graiſſe;

mais Swammerdam n'a jamais pu découvrir la moindre apparence de cœur à la partie ſupérieure du ventre, comme il arrive dans les autres inſectes; cependant il dit avoir cherché le cœur dans le Pou avec tout le ſoin poſſible, mais toujours inutilement : ce qui provient peut-être de ſon extrême fineſſe, ou de l'agitation forte & continuelle du ventricule qui ſe repoſe à peine un ſeul moment.

Les parties que Swammerdam prend pour de la graiſſe, ſont très-abondantes, les unes plus petites & les autres plus grandes; la figure des premieres eſt preſque globuleuſe, & celle des dernieres plus irréguliere. Elles ſont d'une couleur tranſparente comme de la gelée, comme ſont toutes les parties du Pou.

Mais ce qui conſtitue la principale partie de cet inſecte, ce ſont les ramifications des trachées; il s'en trouve un nombre infini à la tête, à la poitrine, au ventre, aux pieds & même aux antennes; on remarque encore que ces trachées ſont liées enſemble çà & là par le moyen de la graiſſe; ce ſont là les petits vaiſſeaux blancs qu'on voit paroître à travers le corps en divers endroits, & la raiſon pour laquelle les trachées ſe manifeſtent ainſi au-travers de la peau, c'eſt que leur couleur eſt argentée, ſemblable à de la nacre de perle; ce qui fait un très beau ſpectacle, tant que l'animal vit. Elles conſervent même conſtamment cette couleur, après avoir été tirées hors du corps, ſans jamais s'affaiſſer, parce que leur ſtructure eſt telle, qu'elles demeurent toujours ouvertes. Cette ſtructure conſiſte en deux ſortes de matiere; une partie eſt compoſée d'anneaux, qui reſſemblent aux cartilages de la trachée-artere dans l'homme, & le microſcope fait voir très-diſtinctement que les anneaux ſe refléchiſſent pluſieurs fois ſur eux-mêmes pour former un canal ouvert, quoiqu'ils faſſent moins de circonvolutions que dans les autres inſectes, étant plus courts; ils ſont auſſi plus froncés & plus entortillés. Il eſt encore à remarquer

qu'aux endroits où la trachée-artere ſe diviſe en rameaux, les anneaux ſont les plus grands, & qu'enſuite ils ſe partagent inſenſiblement en de plus petits anneaux. L'autre partie eſt membraneuſe, & ſituée dans les inteſtins des anneaux, qui par ſon moyen ſe peuvent courber & fléchir commodément; ce qui arrive principalement dans les mouvemens merveilleux du ventricule, environné d'un nombre infini de trachées; on ne connoit point d'inſecte, dit toujours Swammerdam, dans lequel on puiſſe voir plus facilement les trachées, même ſans aucune diſſection. On eſt ravi d'admiration en contemplant dans le Pou la ſituation & le cours des vaiſſeaux pulmonaires; auſſi le célebre M. Hooke les a-t-il élégamment dépeints dans ſon incomparable *Micrographie*; quoiqu'il ne les ait connus, qu'en les voyant reluire à travers le corps de l'animal; mais par l'anatomie Swammerdam s'eſt convaincu, que ces ſortes de vaiſſeaux ne ſe trouvent pas ſeulement à la tête, à la poitrine & au ventre, mais qu'ils s'étendent encore juſqu'aux inteſtins mêmes, à l'ovaire, à la moëlle de l'épine, au cerveau & à toutes les parties internes de l'inſecte.

Le Pou n'a ni groin, ni dents, ni bouche qui donne entrée dans ſon gozier; mais ſeulement une trompe, ou plutôt un aiguillon pointu & creux, avec lequel il pince la peau & ſuce le ſang pour s'en nourrir; cet aiguillon eſt d'une ſi grande fineſſe, qu'on ne peut le démontrer qu'avec bien de la peine; on ne peut même l'appercevoir que par un heureux hazard. A l'extrêmité de la tête paroit une éminence obtuſe, qui étant creuſée dans le milieu, ſe recourbe en dedans ſur elle-même, ſans néanmoins pénétrer dans le corps.

C'eſt de cette maniere qu'on voit quelquefois l'aiguillon ſortir, à peu près comme l'on voit rentrer & ſortir la corne d'un limaçon.

L'œſophage eſt un canal très-délié, qui n'eſt viſible, que quand le ſang pompé par l'aiguillon paſſe

dans le ventricule, près duquel il paroît comme un petit filet limpide & diaphane. Le ventricule eſt ſitué en partie dans la poitrine & dans le dos, mais pour la plus grande partie dans le ventre gonflé de ſang, il paroit d'un brun foncé à travers la peau. La partie du ventricule qui eſt dans la poitrine, reſſemble à une fourche garnie de deux dents, qui en ſont les deux appendices locales; mais la partie qui eſt dans le ventre, mérite ſur-tout attention; car elle eſt figurée comme un ſachet oblong, qui ſe contracte, & ſe dilate continuellement çà & là. Lorſque le ventricule eſt vuide, il eſt ſans couleur & diaphane, de même que ſes appendices.

On le trouve manifeſtement compoſé de deux tuniques, dont l'extérieure eſt plus épaiſſe, & l'intérieure très-déliée, comme dans tous les inſectes: il eſt même croyable qu'il a pareillement trois tuniques, dont la troiſieme eſt muſculeuſe; ſa tunique extérieure eſt fournie d'un nombre infini de trachées, dont les gros rameaux ſont fort apparens; l'intérieure eſt très mince; & la troiſieme qui eſt ſuppoſée être ſituée entre les deux précédentes, comprend ſans doute les fibres muſculeuſes du ventricule, à l'aide deſquelles il exécute ſes mouvemens admirables.

Au fond du ventricule on découvre le pylore ſuivi d'un inteſtin grêle de même ſtructure que le ventricule, & dilaté par intervalles. Cet inteſtin grêle eſt ordinairement contourné en S romain & vers ſa fin on apperçoit quatre petits vaiſſeaux, qui ſont plus droits dans le Pou que dans le Ver à ſoie, aſſez longs, & de la même ſtructure que les inteſtins; or ces quatre vaiſſeaux ſont proprement quatre inteſtins *cæcum*, qu'on trouve dans tous les inteſtins & qui s'anaſtomeſent avec l'inteſtin grêle. Vient enſuite le colon, auquel ſuccede une dilatation conſidérable, qui eſt le cloaque, c'eſt-à-dire, le lieu où les excrémens prennent leur figure; car les excrémens ſont fort irré-

guliers & nullement diſpoſés comme dans les autres inſectes, dont les excrémens ſont ſouvent figurés d'une façon fort ſinguliere. Au-deſſous de cette dilatation eſt l'inteſtin *rectum*, qui préſente ſon anus ſur le ventre entre la diviſion de la queue; & ſous l'anus une peau hériſſée de poils ſoyeux.

Quant au mouvement du ventricule, il eſt admirable; & l'on pourroit avec raiſon appeller ce viſcere animal dans un animal, à cauſe des fortes agitations, contractions, froncemens, développemens, qui lui ſont propres, & qu'on ne ſauroit voir ſans étonnement à travers le corps, ſur-tout quand l'eſtomac eſt plein de nourriture, & que par la ſuction il y entre un nouveau ſang. De-là on peut aiſément ſe figurer combien les trachées ſituées ſur l'eſtomac ſouffrent alors de changemens étranges, de combien de manieres différentes l'air qui y paſſe, eſt preſſé, agité, pouſſé, dépuré, chargé, atténué. Ces merveilleux mouvemens s'obſervent particulierement dans le viſcere que Swammerdam nomme *pancreas*, parce qu'il eſt contraint d'obéir à tous les mouvemens du ventricule auquel il eſt uni; or ces mouvemens ſe répetent ſans ceſſe alternativement, & varient à l'infini.

Pour ce qui concerne la maniere dont le Pou ſuce le ſang & conduit les alimens dans ſon eſtomac, il en vient à bout avec ſon aiguillon; d'abord s'il a jeûné un ou deux jours, & qu'il ſoit fort affamé, on n'a qu'à le poſer ſur la main pour l'y voir chercher ſa vie, qu'il trouve bien vîte, ſur-tout ſi l'on s'eſt frotté auparavant la main juſqu'à rougeur. Alors le Pou incline ſa tête entre ſes deux pieds de devant vers la peau de la main; il y cherche diligemment quelques pores, & quand il l'a trouvé, il y enfonce ſon aiguillon; un inſtant après, on voit le ſang monter à la tête avec une rapidité qui étonne le ſpectateur armé de microſcope.

Après que le ſang, en montant dans le goſier, eſt

parvenu juſqu'à l'œſophage, on obſerve qu'il paſſe auſſitôt de-là dans le ventricule, & que ce viſcere s'en remplit avec ſes appendices, qui reſſemblent à une fourche. Dès-lors les mouvemens du ventricule augmentent conſidérablement; car comme ſes parties muſculeuſes ſont diſtendues, elles en prennent occaſion de ſe contracter de nouveau : auſſi remarque-t-on que les excrémens reſtés dans les gros inteſtins commencent pareillement à ſe mouvoir, & même il arrive ſouvent que le Poules rend dans le moment; l'aliment reçu dans l'eſtomac eſt agité de mille manieres, remué ſens deſſus-deſſous, & comme criblé à force de contractions & de dilatations; on croiroit, au premier aſpect, que le ſang ſe diſtribueroit du ventricule par différens vaiſſeaux dans le reſte du corps; mais le phénomene vient de la peau, qui n'eſt pas par-tout également diaphane, & du ſang même qui n'eſt pas d'une couleur homogene; au bout de quelques heures on voit l'aliment devenir inſenſiblement plus brun ou noirâtre, & ſe conſumer lentement; delà les inteſtins de plus en plus diſtendus par les excrémens & même les excrémens diviſés quelquefois comme en petits globules : la raiſon en eſt, que les inteſtins ſe contractant par intervalles ſur les excrémens, les expulſent auſſi hors du corps en divers temps.

Nous ne parlerons point ici des muſcles qui ſervent à mouvoir les jambes & la tête, ni de la moëlle de l'épine, qui eſt compoſée de trois ganglions remarquables; ni des nerfs qui en partent & qui ſe diſtribuent aux muſcles des pieds & à tous les viſceres, y communiquent la vie, le ſentiment & le mouvement; ni du cerveau enveloppé de la dure-mere, ni des nerfs optiques; tous ces objets ſont plus ou moins difficiles à démontrer.

Il n'a pas été poſſible à Swammerdam d'obſerver ſi les Poux ſont diſtingués en mâles & en femelles,

comme les autres inſectes, il dit néanmoins que quelquefois il a remarqué que les Poux montoient les uns ſur les autres; mais il n'a pu voir ce qu'il en étoit par la diſſection, il a trouvé au contraire un ovaire dans quarante qu'il a diſſequés : ce qui l'a engagé de croire que ces animaux ſont hermaphrodites comme les limaçons; l'ovaire s'étend par toute la capacité du ventre, mais il a une iſſue diſtincte de celle des inteſtins; les appendices de *l'oviductus* ſont comme deux tuyaux, qui vont naturellement ſe réunir en un point; on apperçoit dans *l'oviductus* les œufs tant parfaits qu'imparfaits, de ſorte que Swammerdam a compté dans un ſeul ovaire dix gros œufs & quarante-quatre petits.

Ce grand ſcrutateur de la nature a vu dans *l'uterus* même un œuf parfait & prêt à être pondu. Dans tous les Poux il y a double ovaire, & chaque partie ſe ſubdiviſe en cinq *oviductus*, qui viennent tous aboutir à un canal commun, après lequel ſuit *l'uterus* où l'œuf acquiert ſa derniere perfection. Après *l'uterus* ſe trouve un ſachet plein de glu qui s'ouvre dans le viſcere, & dont la glu ſert à coller les œufs à meſure qu'ils ſont pondus. Les *oviductus* embraſſent ſi étroitement les œufs, qu'on n'obſerve preſque aucune différence des uns aux autres; & lorſqu'on veut les ſéparer, on ne peut le faire qu'avec beaucoup de peine, la vue étant troublée par de nouveaux ſachets de graiſſe qui s'en ſéparent. C'eſt ce qui m'a fait connoître que les *oviductus* étoient de même ſtructure que le ventricule & les inteſtins, quoique beaucoup plus tendres.

A l'égard de la ſtructure de la peau, on y découvre bien des choſes dignes d'attention; on ne ſauroit mieux la comparer qu'à un parchemin tranſparent. Elle eſt tiſſue en pluſieurs endroits de fines cannelures, comme les extrêmités de nos doigts, leſquelles examinées avec un bon microſcope ſemblent être autant

de diviſions de vaiſſeaux pulmonaires. Dans d'autres endroits, comme aux bords du ventre, la peau eſt d'une autre ſtructure.

Les œufs du Pou ſont ce que nous appellons communément *lentes ;* mais il eſt à obſerver que l'œuf ou la lente eſt véritablement le Pou même, qui venant à ſortir de ſa membrane, ſitôt que l'humidité ſuperflue s'en eſt évaporée, devient incontinent propre à la génération ; & c'eſt cette promptitude, avec laqu'elle il engendre immédiatement après être ſorti de ſon œuf, qui a fait dire à quelques-uns par plaiſanterie, qu'un Pou devient biſayeul dans l'eſpace de vingt-quatre heures. Il eſt cependant vrai de dire que ces animaux multiplient en très-peu de temps prodigieuſement; mais ils ne le font qu'autant que leurs œufs ſont tenus dans un lieu chaud & humide, ſinon les lentes meurent ; auſſi arrive-t-il toujours que celles qui ſont engendrées la nuit dans les cheveux, pendant qu'ils ſont chauds, meurent enſuite pendant le jour, lorſqu'elles viennent à être expoſées à la fraîcheur de l'air, & qu'après avoir reſté collées pendant quelques mois aux cheveux, elles perdent enfin tout-à-fait la forme extérieure qu'elles avoient.

Les Poux s'attachent à toutes les parties du corps de l'homme, mais principalement à la tête des enfans ; il s'en trouve ſur-tout en quantité dans les habits des pauvres, des mendians, des matelots, des ſoldats & en général de toutes les perſonnes mal-propres, qui n'ont point de chemiſes, ou qui n'en changent pas ſouvent ; comme ces inſectes ſucent le ſang en perçant la peau, ils y occaſionnent ſouvent des puſtules qui dégénerent en galle, & même en teigne. On a vu pluſieurs perſonnes attaquées d'une maladie mortelle, provenant d'une très-grande quantité de Poux, qui s'engendrent ſur la chair, & qui font par-tout le corps des plaies pénétrantes juſqu'aux os ; l'Hiſtoire fait mention d'un bon nombre d'hommes frappés de la maladie

pédiculaire, & qui ont été dévorés tout vivans ; ce fut même la troiſieme plaie dont Dieu frappa toute l'Egypte.

Linnæus dit qu'il n'a point trouvé de plus gros poux que dans les cavernes chaudes de la mine de Fahlun, ville de Suede dans la province de Dalécarlie.

Oviedo a obſervé qu'à un certain point de latitude, les Poux quittent les Eſpagnols qui vont aux Indes, & les reprennent à leur retour dans la même latitude ; & en effet, quoique les domeſtiques & les matelots, qui ſe trouvent en grand nombre dans leurs vaiſſeaux, ſoient fort mal-propres, il ne s'en trouve néanmoins aucun, qui ait des poux, lorſqu'ils arrivent aux Tropiques & dans les Indes, quelque ſale que l'on ſoit, perſonne n'en a qu'à la tête ; cette vermine ſe multiplie de nouveau, quand on en vient à la hauteur des iſles de Madere dans la traverſée d'Amérique en Europe.

Quoique les Poux ſoient une ſi vilaine vermine, il ſe trouve néanmoins des gens qui en ſont friands & qui les croquent à belles dents. Le Docteur Gabriel Clauderus cite un homme qui mangeoit avec avidité des Poux vivans récemment pris. Cet homme étoit ſexagenaire, né au milieu des fureurs de la guerre & avoit été élevé dans un village par ſes parens, qui étoient des pauvres payſans ; il s'étoit trouvé obligé, vu les circonſtances, à traîner une vie miſérable, en ſe tenant caché dans les bois pour éviter avec les ſiens les cruautés des ſoldats, qui dans leurs fréquentes irruptions leur raviſſoient tout, ou les payoient à coups de bâtons. Après la mort de ſes pere & mere, il conſerva avec l'âge ſon caractere ſauvage, & quoiqu'il vécût quelquefois dans ſon village parmi les hommes, il continuoit néanmoins de paſſer la plus grande partie de ſa vie dans le fond des Forets.

Sa raiſon s'obſcurcit par-là, & il donna plus d'une fois des preuves d'une brutalité mélancolique, juſqu'à

croquer ſes poux comme un mets ſucculent. D'ailleurs on ſait qu'un des plaiſirs des Negres de la côte occidentale de cette partie du monde, eſt de ſe faire chercher leurs poux par leurs femmes, qui ont grand ſoin de les manger, à meſure qu'elles en trouvent. On nomme *pthrophages* les Tartares & les Hottentots qui mangent des poux. On donne ce nom aux ſinges, qui en ſont auſſi très friands.

Le Docteur François Paullini rapporte qu'il rencontra un jour près d'un hameau du Duché de Weſtphalie un jeune porcher au pied d'un haie, qui ayant quitté ſes habits, ſe grattoit la tête & le corps par devant & par derriere en pleurant, & que lui ayant demandé pourquoi il pleuroit, il ne lui répondoit autre choſe ſinon de lui montrer une bande d'animaux qui voltigeoient autour de ſa tête; le Docteur Paullini approcha de plus près de ce jeune Porcher, & tâcha d'attraper une ou deux de ces petites bêtes, qui le mordirent juſqu'au ſang; en les examinant avec attention, il reconnut que c'étoient des Poux à ſix pieds, & noirs, mais ailés: ils égaloient en grandeur les poux ordinaires des pourceaux, & voltigeoient en l'air avec un certain bourdonnement; le Porcher apprit en même-temps au Docteur Paullini, qu'il tenoit cette vermine du troupeau qu'il gardoit, & que ſi ſes pourceaux ſe vautroient, ſelon leur coutume, dans telle foſſe fangeuſe, ils ne manquoient gueres d'en rapporter un pareil eſſaim; & en effet le Docteur Paullini y trouva quelques milliers de ces inſectes, mais il ne put ſavoir des payſans s'ils y paroiſſoient tous les ans dans la même ſaiſon, c'eſt-à-dire, vers la fin du mois de Juillet. Ce trait a quelque rapport avec ce que les Hiſtoriens racontent d'après Diodore de Sicile touchant les *acridophages*, ou mangeurs de Sauterelles: avec cet aliment ils vivent juſqu'à quarante ans; mais ils meurent preſque tous de la maladie pédiculaire; des Poux ailés déchirent ces hommes; leur corps tombe en pour-

riture, & ils meurent dans de grandes douleurs.

Les Auteurs diſent que pour ſe préſerver des Poux, il faut manger des viandes ſucculentes, uſer de boiſſon ſalutaire, ſe tenir le corps propre, ſur-tout ſi l'on eſt vêtu de laine, en un mot garder un bon régime de vivre.

Pour remédier à la maladie même, Jerôme Mercurial prétend qu'il n'y a rien de plus efficace que la purgation ſouvent répétée; cependant il eſt vrai de dire que c'eſt un mal opiniâtre, qui réſiſte à preſque tous les remedes tant internes qu'externes; parmi les premiers on exalte principalement l'ail, la moutarde, la thériaque, la corne de cerf, les nourritures ſalées, acides, auſteres ou autres; & parmi les derniers, les fomentations, les bains d'eau douce, & ſpécialement ceux de mer, d'autant qu'ils ſont plus déterſifs, une décoction de Lupins, le ſuc de bette, les poudres de pyrethre & de noix de galles mêlées enſemble, le vinaigre mêlé avec l'eau de la mer, une leſſive faite avec la cendre de ſtœchas, dont on ſe frotte la tête, le ſandarac avec de la chaux & de l'huile; enfin des onctions ou linimens, des cataplaſmes, des onguens; mais les remedes qu'on emploie avec plus de ſuccès pour faire mourir les Poux, ſont la ſemence de ſtaphiſaigre, les coques du levant, le ſouffre; les racines de patience ſauvage & *d'enula campana*, le tabac, le mercure, le cinnabre, le verdet, le vinaigre ſcillitique.

Mappus, dans ſon hiſtoire des plantes d'Alſace, nous aſſure, que la graine d'ache ou de celeri pulvériſée & répandue dans les cheveux le ſoir en ſe couchant chaſſe tous les Poux, ſi l'on a l'attention de bien ſerrer le bonnet autour de la tête.

On vante beaucoup contre les Poux la compoſition de la pommade ſuivante. Prenez ſuc de ſcabieuſe une demi-once, poudre d'ellebore blanc un gros & demi, thérebentine une once, avec une pareille quantité de graiſſe de porc; à défaut de cette pommade, on peut

ſe baſſiner tout le corps avec du vinaigre & du jus d'oignons & de ſquilles un peu dégourdis; on pourra prendre auſſi des feuilles d'amaranthe, on les fera cuire dans une leſſive, & on en lavera la tête de celui qui a des Poux; ou bien on les frottera ſeulement avec du jus de genêt & de l'huile de rave ou du genievre mêlées enſemble.

Quand on veut détruire les lentes, on fait un onguent avec de l'huile de laurier, de l'huile d'amandes ameres, du vieux oing, de chacun deux onces; de la ſemence de ſtaphiſaigre, du ſuc de tanaiſie, de chacun une demi-once; deux gros d'aloës & autant de myrrhe; on y ajoute petite centaurée, ſel, ſouffre de chacun un gros; on mêle le tout enſemble pour un onguent; avant de s'en ſervir, on frotte les cheveux avec du vinaigre.

On fait encore bouillir dans un pot de terre plombé, portion égale d'oliban & de lard, on les réduit en conſiſtence d'onguent, on paſſe le tout par un tamis & on réſerve le mêlange, pour en frotter la tête dans les endroits où ſont les poux.

On prétend que la pédiculaire automnale à fleurs purpurines & celle à fleurs jaunes qu'on nomme crête de coq, ſont propres à occaſionner des Poux aux animaux dans le foin deſquels ces plantes ſe trouvent. Lobel eſt néanmoins d'un ſentiment contraire, & ſoutient que la vertu de ces plantes eſt de tuer les poux; quoi qu'il en ſoit, on a obſervé en Angleterre, que la brebis la plus ſaine devient toute couverte de gale, déguenillée & mangée de vermine en moins de quinze jours pour avoir brouté dans un endroit où il ſe trouve beaucoup de ces herbes. La cevadille qui eſt auſſi une eſpece de pédiculaire a une vertu tout oppoſée il eſt d'expérience, qu'une pincée de cevadille répandue ſur les cheveux d'une jeune perſonne, a ſuffi pour en détruire les Poux, ſans que cette perſonne ait enſuite éprouvé aucun accident, même en

n'uſant d'aucune précaution. M. Lotthinger, Médecin de Sarbourg, en fait un grand éloge dans ce cas : il deſireroit même que la vertu des capſules de cette plante qui ſont les parties en uſage, fût plus connue.

Les Poux ne ſont pas d'une grande utilité en médecine, cependant on les croit aperitifs & fébrifuges ; on prétend même encore qu'ils ſont très-bons pour guérir des pâles couleurs ; on en fait avaler cinq ou ſix, plus ou moins ſuivant leur groſſeur, à l'entrée de l'accès de la fievre ; la répugnance, dit Lémery, avec laquelle le malade avale ces vilaines bêtes, contribue peut-être plus à chaſſer la fievre que le remede même. Pour la jauniſſe, l'uſage eſt d'en donner le même nombre le matin à jeun dans un œuf mollet, ce qu'on répétera juſqu'à trois fois, en mettant quelques jours d'intervalle entre chaque priſe ; cependant comme nous avons d'autres remedes auſſi efficaces, nous ne conſeillons pas l'uſage de celui-ci ; il n'en eſt pas de même de l'uſage extérieur qu'on peut faire des Poux ; on peut s'en ſervir dans la ſuppreſſion d'urine, qui arrive quelquefois aux enfans nouveaux nés ; on en introduit un vivant dans l'urethre ; cet inſecte par le chatouillement qu'il excite ſur ce canal doué d'un ſentiment exquis, oblige le ſphincter à ſe relâcher & à laiſſer couler l'urine ; cette expérience a réuſſi pluſieurs fois.

On trouve dans les éphémérides d'Allemagne qu'un homme ayant une groſſe tumeur à la tête, qui rendoit une matiere tenue & ichoreuſe, on lui conſeilla d'appliquer deſſus des Poux vivans, ayant ſoin d'environner la tumeur d'une eſpece de ſac, de façon qu'ils puiſſent ſe mouvoir, ſans néanmoins s'échapper ; ce qu'il fit ; & au bout de quelque temps, après avoir beaucoup ſouffert de leurs morſures, les Poux avoient ſi bien ſucé la tumeur, qu'il n'en reſtoit aucun veſtige.

Une deuxieme eſpece de Poux qui attaque l'homme eſt celui qu'on nomme *Morpion* : cette eſpece, qui

naît dans la peau, eſt plus courte, plus large & plus arrondie, que le Pou ordinaire ; ſa couleur eſt auſſi plus brune, & ſa conſiſtance plus dure ; la multiplication de cet inſecte eſt prodigieuſe ; il s'attache ſpécialement aux parties naturelles de l'homme, & de la femme, aux aînes, aux aiſſelles & aux ſourcils ; mais plus ordinairement aux poils du pubis des perſonnes ſales & mal-propres, il s'y nourrit du ſang qu'il y ſuce.

Les Morpions ſont ſi petits au commencement, qu'à peine le peut-on appercevoir ; ils cauſent des démangeaiſons inſupportables, des rougeurs, des cuiſſons, & s'attachent ſi fortement à la peau, qu'il eſt bien difficile de pouvoir les en détacher, ils s'inſinuent même quelquefois ſous l'épiderme, & y occaſionnent des démangeaiſons très-vives ; rien n'eſt meilleur pour détruire dans un inſtant cette vermine que l'onguent Napolitain.

Telles ſont les deux eſpeces de Poux qui infectent l'homme, les animaux n'en ſont pas plus exempts; nous avons rapporté à chacun de leurs articles la méthode de les garantir de ces ſortes d'inſectes, nous allons donner ici la deſcription de quelques-unes de leurs eſpeces d'après M. Geoffroy.

La premiere eſpece eſt le Pou du bœuf à ventre chargé de huit bandes tranſverſes ; cette eſpece eſt très-petite & blanche ; ſa tête eſt d'une couleur un peu fauve, ainſi que ſes pattes, dont l'extrêmité eſt plus blanche. Son ventre eſt blanc & chargé en-deſſus de huit bandes tranſverſes d'un rouge fauve & en-deſſus de cinq bandes tranſverſes ſemblables. Les bandes tant en-deſſus qu'en-deſſous, ne vont point juſqu'aux bords du ventre ; les bords paroiſſent cependant plus formés que le reſte, à cauſe des huit points de couleur brune, dont ils ſont tachés ; on trouve cet inſecte ſur les vaches & les bœufs.

La deuxieme eſpece eſt le Pou du bœuf à ventre

de couleur plombée ; ce Pou eſt plus grand que le précédent ; ſes pattes ſont courtes & groſſes : elles ſont de couleur griſe, ainſi que ſa tête & ſon corcelet ; ſon ventre eſt de couleur bleuâtre plombée, il eſt gros & ſe termine en pointe.

La troiſieme eſpece eſt le Pou du buſard. Ce Pou eſt très-grand : il a quatre lignes de longueur, ſur une ligne de largeur ; ſa couleur eſt d'un brun clair, excepté le ventre qui eſt jaunâtre ; on y remarque cependant un bord brun & une bande longitudinale de même couleur dans ſon milieu ; ſa tête eſt alongée & terminée en devant par une ſection droite, comme ſi elle étoit coupée quarrément ; ſes antennes ſont très-courtes & ſes yeux ſont gros ; ſon corcelet eſt un peu taillé en cœur, & a un large rebord ; le ventre eſt compoſé de dix anneaux, il eſt oblong & il a ſur les côtés un rebord brun. Ce Pou ſe trouve ordinairement ſur un grand oiſeau aquatique, connu ſous le nom de Buſard des marais, d'où on lui a donné le nom de Pou du buſard.

La quatrieme eſpece eſt le Pou du Moineau-franc : il eſt long de trois quarts de ligne, ſa tête eſt groſſe, luiſante, de couleur fauve, avec les yeux noirs & les antennes courtes ; ſon corcelet eſt étroit & de même couleur que la tête, le ventre eſt ovale, un peu alongé, d'un blanc ſale, diaphane, & qui laiſſe entrevoir l'inteſtin de l'animal, ce qui repréſente une tache noire ; les bords du ventre de chaque côté ſont terminés par des points ou taches brunes rondes ; on trouve cette eſpece entre les plumes du Moineau-franc ; lorſque le Pou eſt jeune, il paroit tout blanc, à l'exception de la tache noire du milieu du ventre.

La cinquieme eſpece eſt le Pou du Pigeon ; celui-ci eſt long, étroit, preſque filiforme, un peu plus large néanmoins vers la partie inférieure de ſon ventre ; ſa tête eſt alongée en fuſeau avec des antennes preſqu'auſſi longues qu'elle ; ſon ventre eſt fort étroit de

haut; ſon corps eſt d'un blanc jaunâtre, bordé des deux côtés d'une raie brune: cette bordure eſt plus rougeâtre dans les jeunes qui ont le corps tout blanc.

La ſixieme eſpece eſt le Pou du Corbeau: il eſt un des plus beaux, ſi cependant un Pou peut-être un joli animal; ſa couleur dans le fond eſt griſe; ſa tête eſt petite & noire, & ſes antennes ſont courtes & recourbées en arriere, ce qui fait un effet aſſez ſingulier. Son col eſt court, ſes pattes ſont auſſi courtes, tachetées de noir, ainſi que les antennes; le ventre eſt ovale, preſque rond, applati, de couleur cendrée, orné de chaque côté de huit bandes noires à la jonction des anneaux, ce qui fait une jolie bigarrure; le corps de cet inſecte eſt fort dur, & on peut le preſſer fortement dans les doigts ſans le tuer. On le trouve ſur le Corbeau ordinaire entre les plumes de cet oiſeau; lorſque le Pou eſt jeune, il eſt blanc, avec une ſimple rangée de points noirs de chaque côté du ventre.

La ſeptieme eſpece eſt le pou du Dindon. Les antennes de cet inſecte ſont courtes, la tête eſt applatie, arrondie ſur le devant & forme par derriere des angles aigus, preſque ſemblables à des dents pointues; ſon corcelet figuré en cœur, a des angles de chaque côté; ſon ventre eſt compoſé de huit anneaux, gris ſur les côtés & blanc au milieu dans toute ſa longueur; on trouve cette eſpece de Pou ſur les Dindons. Rhedi en a trouvé de pareils ſur l'Epervier.

La huitieme eſpece eſt le pou de la Poule à ventre bordé de noir; ſes antennes ſont petites & l'inſecte les tient ſouvent en mouvement; ſa tête eſt blanche, arrondie en-devant; ſon corſelet eſt large & anguleux, ou pointu ſur les côtés; le ventre eſt applati & finit en pointe mouſſe; ſes bords ſont noirs, mais le milieu eſt blanc & tranſparent, excepté une tache noire, qui ſe trouve vers le corſelet, & qui n'eſt autre choſe que le cœur de l'inſecte, qui paroit à travers

les membres ; on trouve ce pou ſur les Poulets de même que le ſuivant.

La neuvieme eſpece eſt le Pou *de la Poule à tête & corcelet pointus des deux côtés*. Ses antennes ſont fort courtes ; ſa tête eſt d'une forme aſſez ſinguliere : elle eſt arrondie en devant & repréſente une eſpece de croiſſant, dont les angles ou pointes regardent le corcelet. Celui-ci eſt court, large, armé de chaque côté d'une pointe droite, aiguë & ſaillante ; le ventre eſt alongé & compoſé de huit anneaux, tout le corps eſt parſemé de quelques poils gris ; cet inſecte eſt plus petit que le Pou ordinaire & ſe trouve ſur les Poules.

Il y a encore une infinité d'autres eſpeces de Poux ; mais nous ne les décrirons pas ici ; ſi nous le faiſions, ce ſeroit nous éloigner du plan que nous nous ſommes propoſé.

POUDRER, c'eſt un terme de chaſſe, dont on ſe ſert, quand on chaſſe un lievre dans un temps de la ſechereſſe, & qu'il paſſe dans les chemins poudreux & les terres nouvellement labourées ; où il fait voler la poudre, qui recouvre ſes voies, ce qui en diminue beaucoup le ſentiment. On dit communément ; *le lievre poudre trop, les chiens en perdent la voie à tout moment*.

POULAILLE, voy. volaille.

POULAILLER. C'eſt l'endroit où les Poules ſe perchent & où elles pondent. Il eſt très-avantageux de le placer près du four, auprès du toît des porcs, ou de quelqu'autre endroit de la baſſe-cour, qui ne ſoit expoſé, ni aux grands froids, ni aux chaleurs exceſſives. Le grand froid engourdit les Poules, les empêche de pondre & leur cauſe la goutte. La trop grande chaleur leur occaſionne la pepie, des inflammations, la conſtipation & ſouvent les fait mourir.

Le poulailler doit être plus long que large, afin d'y pouvoir poſer plus facilement les bâtons, ſur leſquels les Poules ſe perchent : on aura ſoin d'en bien crepir

le mur avec de la chaux, & même de le blanchir en dedans & en dehors, pour empêcher les fouines, belettes, & autres animaux malfaisans, d'y grimper & de s'y introduire pour égorger la volaille.

On peut joindre au grand poulailler deux ou trois autres qui se communiquent ensemble, afin que les Poules puissent choisir celui qui leur conviendra le mieux, & qu'elles évitent les coups de bec de celles qui pourroient leur faire la guerre, si elles juchoient toutes ensemble. Ces poulaillers auront chacun une petite fenêtre garnie d'une treille de fer, assez serrés les uns contre les autres pour donner seulement du jour à la volaille & pour empêcher les bêtes leurs ennemies d'y entrer. Le dedans des poulaillers sera garni de gros bâtons ou perches quarrées, afin que la volaille se tienne mieux; car la poule ne courbe pas ses ongles comme d'autres oiseaux pour se tenir sur le montoir. Les perches ou montoirs sont appuyés contre les murs par leurs extrêmités, & il faut les assujettir de maniere qu'elles soient fermes; elles doivent être élevées au moins d'un pied & demi au-dessus du plancher, ensorte toutefois que les poules y puissent voler sans effort; ce qui pourroit être cause qu'elles casseroient leurs œufs. Si on étoit obligé d'y placer des perches fort haut, il faudroit mettre une espece d'échelle, qui leur donne moyen d'y monter facilement; on mettra aussi pour lors une échelle en dehors, sous l'ouverture de chaque poulailler, pour en faciliter l'entrée aux poules, quand elles veulent pondre ou se jucher. Il faut placer aux deux côtés du poulailler, contre les extrêmités des perches, des paniers enfoncés dans le mur, ou qui soient attachés, afin que les poules y puissent entrer facilement pour y pondre. On garnit ordinairement ces paniers de paille, pour que les poules y soient plus à leur aise, & qu'elles ne cassent pas leurs œufs en pondant; mais le foin est plus doux, & peut-être moins sujet aux poux & autres vermines.

Il eſt à propos de planter quelques arbres ou treilles auprès des poulaillers, pour donner de l'ombre à la volaille pendant les grandes chaleurs de l'été, & pour leur ſervir de retraite, en cas que le milan ou quelqu'autre oiſeau de proie voulût les inquiéter. On tiendra le poulailler ouvert pendant le jour, afin que l'air s'y renouvelle & chaſſe la mauvaiſe odeur de celui de la la nuit, ce qui contribue beaucoup à la ſanté des poules.

On place auprès du poulailler un fumier préparé de cette maniere. On prend du terreau, dont on remplit un trou creuſé exprès en pente, pour que l'eau ne croupiſſe pas; on l'arroſe de ſang de bœuf, ſur lequel on jette un peu d'avoine, & on mêle bien le tout avec un rateau; bientôt le terreau ſera rempli de vers, qui ont une vertu particuliere pour engraiſſer la volaille, voy. art. *Verminiere.*

POULAIN, voy. ce que nous en avons dit à l'art. *Cheval.*

POULARDE. C'eſt le nom qu'on donne à une poule, à laquelle on a ôté l'ovaire, pour la rendre graſſe & tendre, en même temps que ſtérile. Cette opération ſe pratique à peu près de même que celle qu'on emploie pour ôter au coq ſes teſticules; ſa chair eſt ſans contredit plus délicate, plus ſucculente, plus nourriſſante & d'un goût plus fin que celle de la poule & du poulet. On apprête cette volaille d'une infinité de façons.

La poularde eſt un aliment ſavoureux, fin, nourriſſant, facile à digérer & fort ſain. On en peut donner aux perſonnes les plus délicates & même aux convaleſcens, dès qu'ils ont une fois permiſſion de manger de la viande. Ils prendront par préférence les ailes & ce qu'on appelle les blancs de l'eſtomac, comme les parties les plus tendres.

POULE. C'eſt un animal domeſtique des plus précieux que nous ayons, à cauſe du tribut que nous en

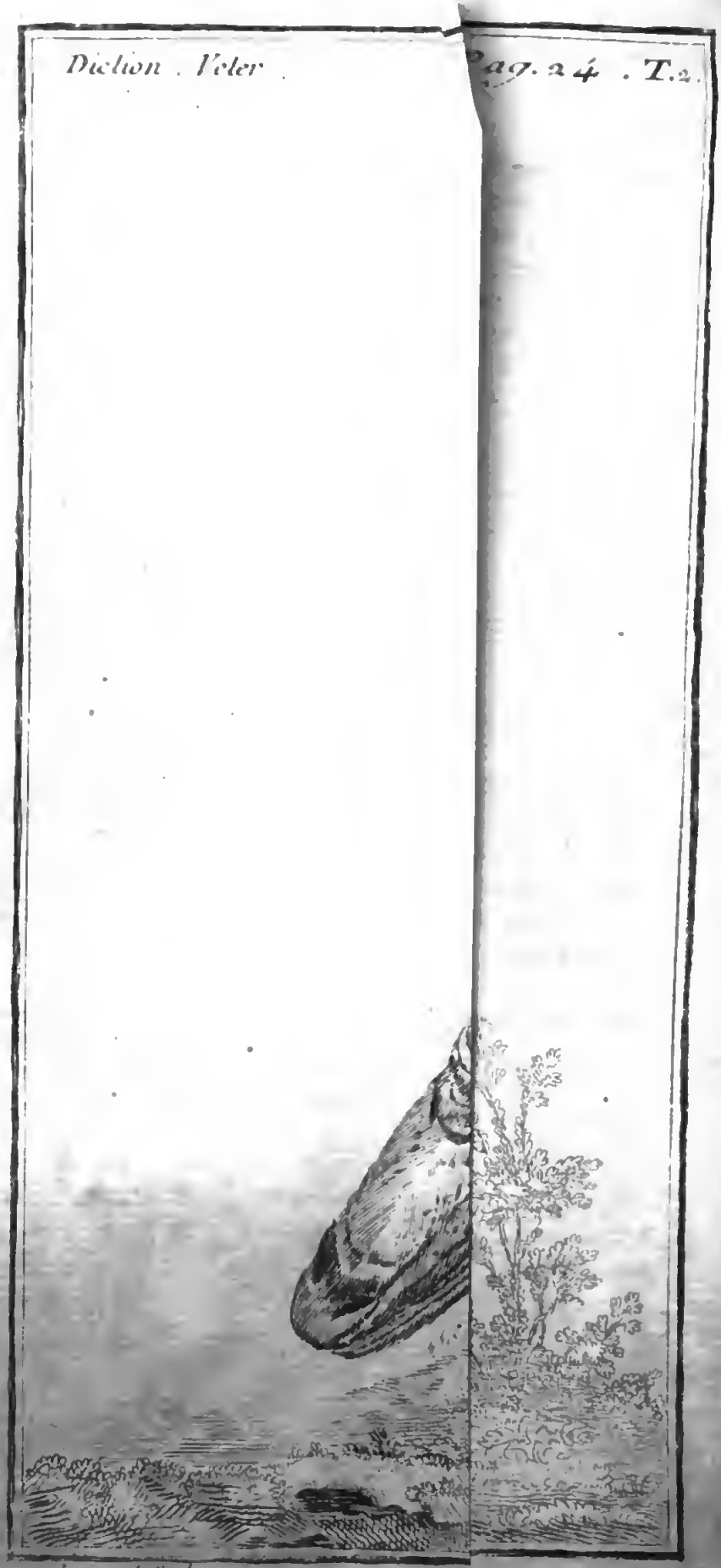

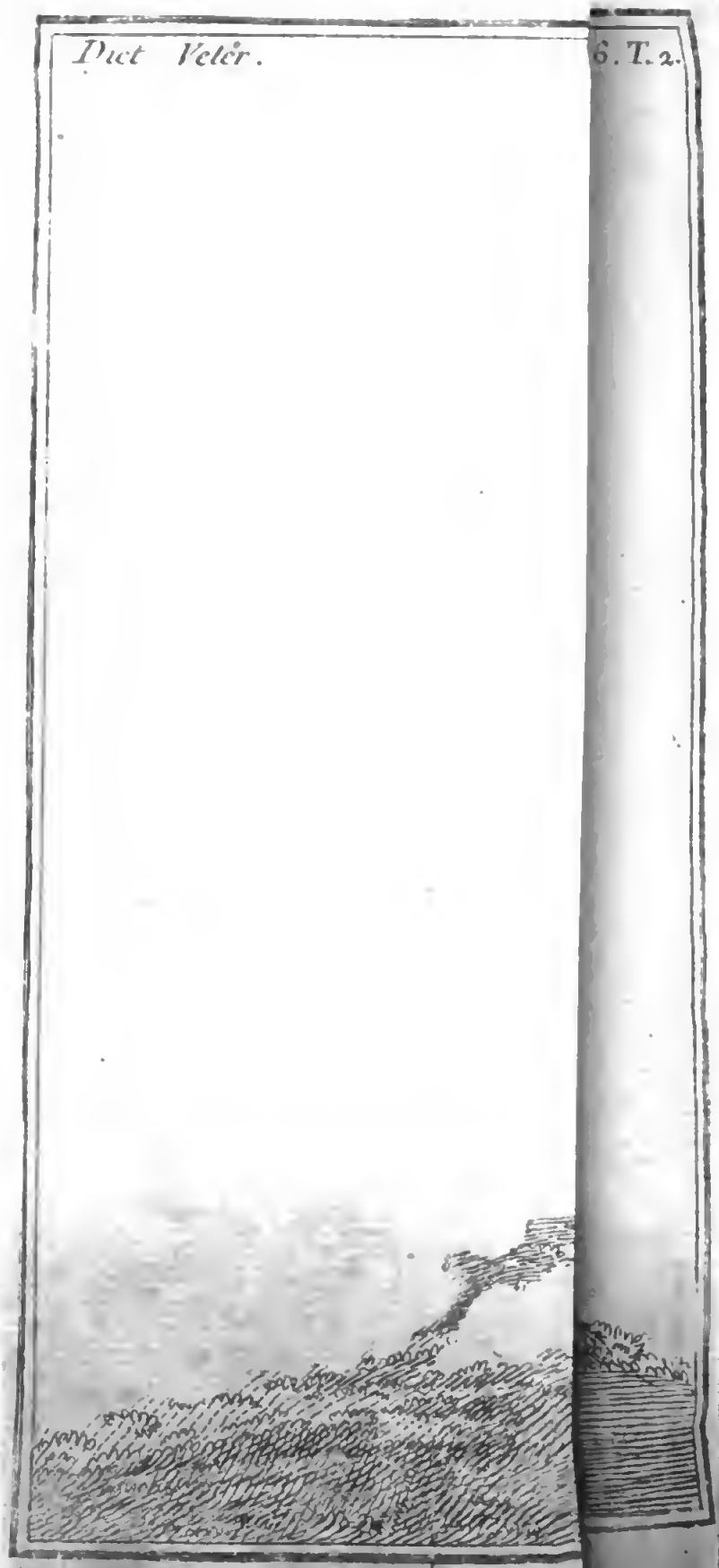

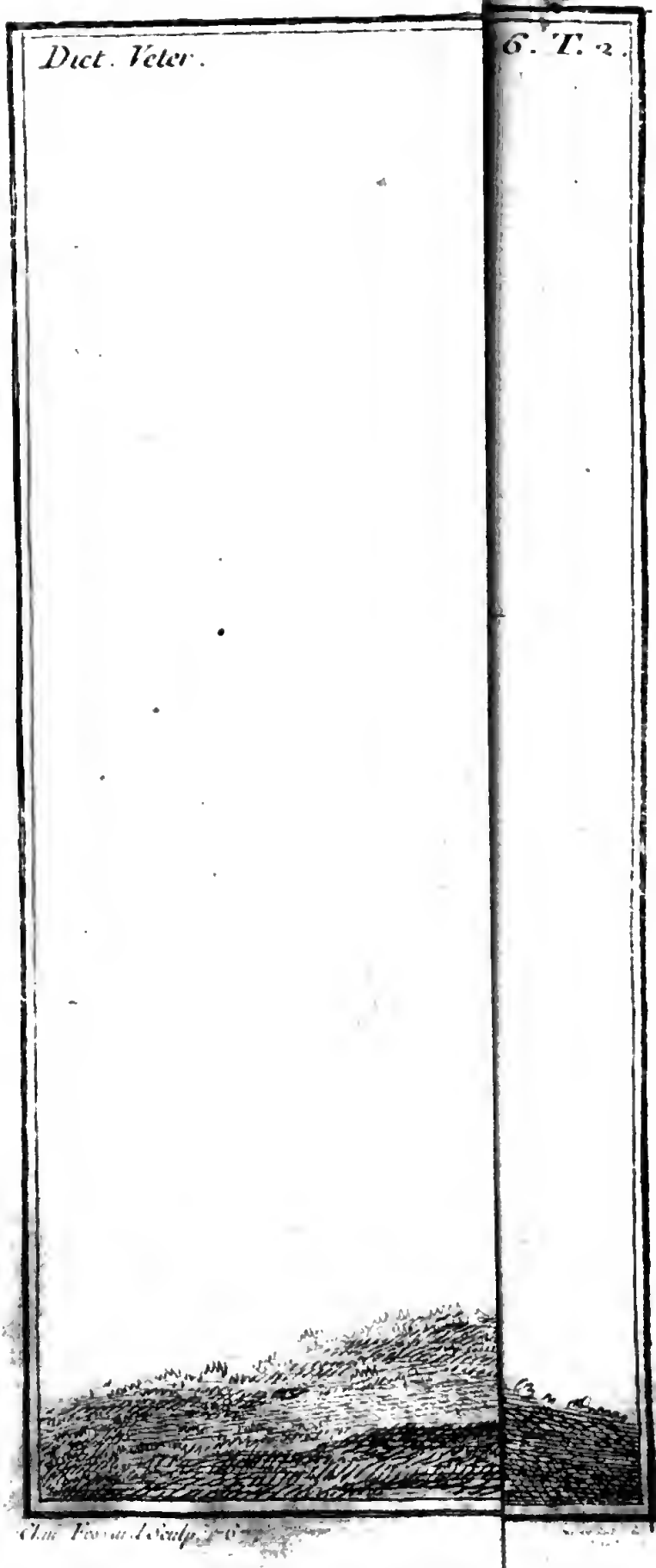
Duct. Veter.
6. T. 2.

Dict. Veter.
T. 2.
Chs. Ficquet Sculp. 1767.

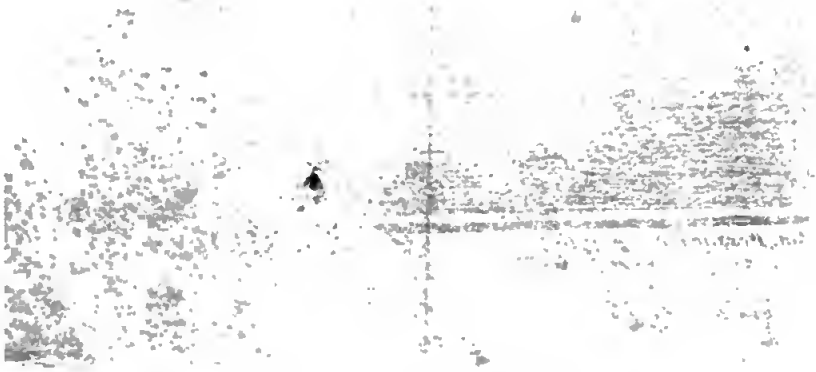

tirons tous les jours ; ſa fécondité eſt admirable, mais cette richeſſe de production tarit vers la fin de l'automne & en hiver ; le port de la queue des poules eſt particulier à ce ſeul genre d'oiſeau, & en effet il nous paroîtroit des plus ſinguliers, ſi c'étoit pour la premiere fois que nous le voyons. Elles ſont les ſeules dont la queue eſt dans un plan vertical & pliée en deux parties égales. Les poules nous préſentent une infinité de variétés, de même que les coqs, voy. ce que nous en avons dit à l'art. *Coq*.

Quand on en achete pour peupler une baſſe-cour, il faut s'arrêter à celles qui ſont d'une moyenne taille & qui ont la tête haute & groſſe, la crête bien rouge & pendante d'un côté ; Pline & d'autres naturaliſtes donnent la préférence à la crête double & droite, l'œil vif, le cou gros, la poitrine large, le corps gros & quarré, les jambes jaunâtres ; le plumage noir, ou tanné, ou roux, ou pommelé de noir, ou de blanc. On fait peu de cas des griſes, & encore moins des blanches, parce qu'elles ne ſont ordinairement ni fécondes, ni d'un bon ſuc, & qu'elles ſont plus expoſées que les autres aux ravages des oiſeaux de proie à cauſe de leur plumage qui eſt d'une couleur plus voyante. Lorſqu'une poule eſt jeune, elle a les ergots courts & en bon état, mais il ſe trouve des marchands trompeurs qui les parent & les grattent pour duper. Une marque ſûr de jeuneſſe, tant à l'égard de la poule que du coq, eſt que la crête & les jambes ſoient douces; car elles ſont rudes, quand les animaux ſont vieux.

Les poules ergotées, c'eſt-à-dire, celles qui ont des ergots aux jambes, comme le coq, doivent être totalement rejettées ; elles pondent rarement, ſont farouches, caſſent leurs œufs, quand on les met couver, & les mangent quelquefois par impatience pour quitter leur nid. On rejettera pareillement celles qui grattent, ou qui chantent & qui appellent comme des coqs ; celles qui ont plus de quatre ou cinq ans, parce

qu'elles ſont pour lors vieilles, & qu'elles ne peuvent plus couver, ni pondre ; celles qui ſont malignes, acariâtres, querelleuſes, parce qu'elles ne pondent preſque jamais, qu'elles abandonnent leur couvée, & caſſent leurs œufs ; celles qui ſont trop graſſes, parce qu'elles ne pondent plus; en un mot toutes celles qui ne veulent pas couver, qui perdent leurs œufs ou qui les caſſent & les mangent,

Les Poules n'ont pas beſoin de Coq pour produire des œufs; il en naît ſans ceſſe de la grappe, comme de l'ovaire, leſquels indépendamment de toute communication avec le mâle, peuvent y groſſir, & en groſſiſſant acquierent leur maturité, ſe détachent de leur collier & de leur pédicule, parcourent *l'oviductus* dans toute ſa longueur ; chemin faiſant, s'aſſimilent, par une force qui leur eſt propre, la lymphe dont la cavité de cet *oviductus* eſt remplie, en compoſent leur blanc, leurs membranes, leurs coquilles & ne reſtent dans ce viſcere, que juſqu'à ce que ſes fibres élaſtiques & ſenſibles étant genées, irritées par la préſence de ces corps, devenus deſormais des corps étrangers, entrent en contraction & les pouſſent au-dehors, les deux bouts les premiers.

Les Poules pondent indifféremment pendant toute l'année, excepté pendant la mue, qui dure ordinairement ſix ſemaines, ou deux mois, ſur la fin de l'automne & au commencement de l'hiver ; la fécondité conſiſte à pondre preſque tous les jours ; il s'en eſt trouvé qui ont pondu juſqu'à deux fois par jour. Pour les faire pondre en hiver, il ne s'agit que de les tenir dans une écurie, où il y a toujours du fumier chaud, ſur lequel elles puiſſent ſéjourner.

On obſervera de ne pas garder plus de Poules qu'on n'en peut nourrir : pluſieurs perſonnes s'imaginent, qu'il ne s'agit que d'avoir beaucoup de Poules ſans pourvoir à leur nourriture ; en cela elles ſe trompent, une petite quantité à laquelle on ne

laiſſe point manquer de grains, donne plus de profit, qu'une grande quantité qu'on laiſſe jeûner, ou qu'on ne fait vivre, que de ce qui peut ſe trouver dans la cour.

L'heure la plus propre pour donner à manger aux Poules, eſt toujours, autant que faire ſe peut, lorſque le ſoleil ſe leve & le ſoir un peu avant que le ſoleil ſe couche; on fera même très bien de leur donner quelque choſe ſur le midi. On pourra néanmoins ſe diſpenſer de les nourrir dans le temps de la moiſſon, & lorſqu'on bat dans la grange, parce que les Poules trouvent pour lors aſſez de quoi vivre, ſans qu'on ſe donne cette peine, pourvu ſeulement que la neige ne couvre point la terre; on les fait rentrer au poulailler ſur les cinq à ſix heures du ſoir en été & dès trois heures en hiver.

Pour les nourrir, on amaſſe toutes les criblures & les vanures des grains qu'on a ſoin de ſerrer, on leur entremêle quelquefois cette nourriture avec de l'herbe ou de la laitue, qu'on hache; du fruit, qu'on dépêche ou d'autres choſes, ſuivant la ſaiſon, ou même ſimplement du ſon trempé dans l'eau.

Quand on veut échauffer les Poules de façon à les faire pondre en quantité pendant l'hiver, on leur donne de l'avoine pure, du bled de ſarraſin ou du chenevis. Un vrai moyen pour bien nourrir la volaille, c'eſt de faire proviſion de marc de raiſin, qui reſte dans la cuve, après qu'on en a coulé le vin, & de le bien mêler avec du ſon; on fait un creux en terre, on met par lit & par couche le marc & le ſon & par-deſſus un lit de terre graſſe, enſuite un de marc mêlé avec du ſon, ce qu'on continue de la ſorte juſqu'à la derniere couche. On peut auſſi donner aux Poules de l'ivraye, du mays, des vers, de la pâtée de viande, de l'orge, quelquefois même des veſces; mais une nourriture exquiſe pour les Poules, c'eſt de conſerver une partie des eaux de lavure de la cuiſine,

les croutes & les miettes qui tombent à terre pendant le repas des ouvriers & des gens de la ferme; on raſſemble encore tous les débris des herbages & des légumes, qu'on emploie dans la cuiſine. On met toutes ces différentes ſubſtances dans un chaudron que l'on remplit des lavures des aſſiettes; on fait bouillir le tout juſqu'à une certaine conſiſtance avec du ſon tantôt d'orge, tantôt de ſeigle, tantôt de froment, & on leur donne de ce mêlange le matin, & ſur le midi une petite poignée de grains par Poule : le millet commun, le chenevis ſont pour les Poules des graines favorites.

Ces oiſeaux aiment beaucoup les mûres, il eſt très important de leur procurer cette nourriture; on fera donc très-bien de planter quelques mûriers aux environs de la ferme; il y a auſſi une ronce, qui porte des eſpeces de mûres noires; elle croît dans les haies; ſon fruit eſt excellent pour toute ſorte de volaille : il rend la chair délicate & la graiſſe blanche.

On ſe gardera bien de donner aux Poules le marc, dont on aura exprimé l'huile d'amandes douces, c'eſt un poiſon pour elles; il eſt à propos de leur jetter toujours leur nourriture dans le même endroit; & pour qu'elles y mangent commodément, cet endroit doit être uni & à couvert des vents, qui leur feroient ſouffrir du froid.

On agira avec précaution, ſi on donne à manger aux Poules de grand matin; l'impatience qu'elles ont en attendant, les porte à faire reſſentir les effets de leur colere ſur les herbes les plus précieuſes qui croiſſent dans les jardins, lorſqu'elles y peuvent atteindre, & qu'elles ont l'occaſion de pouvoir ſortir du poulailler, où on a coutume de les tenir renfermées pendant la nuit; quand on eſt une fois dans l'habitude de leur donner à manger aux lieux & aux heures accoutumées, on évite, ou du moins on modere cette perte, après leur avoir donné le premier repas, on fera bien

de

de remuer & étendre le fumier dans la cour, & d'y ſemer un peu de grain, pour ocuper les Poules à le chercher & à gratter le fumier.

Quand on fait la récolte des œufs que les Poules ont pondus, on en fait une ſéparation, pour diſtinguer les plus frais ; on viſitera pendant le jour les paniers où elles pondent, & on y mettra de la paille ou du foin, s'il eſt néceſſaire ; à meſure qu'on fera la récolte des œufs, on les mettra ſur de la paille bien propre dans un endroit vaſte & aëré, afin qu'ils ne s'échauffent pas.

Dans le pays de Saltzbourg, près de Nunreith ſur les frontieres de cette principauté il ſe trouve un homme, qui fait pondre à ſes Poules en hiver comme en été des œufs qui peſent juſqu'à deux onces & demi, & dont la plupart ont deux jaunes. Il ſe ſert pour cet effet de la méthode ſuivante : il prend une meſure quelconque de gouſſes de lin, dont la graine eſt ôtée, il la met ſécher dans un four médiocrement chaud : il la fait battre comme du grain, & la paſſe dans l'eau bouillante : il la mêle enſuite avec une pareille quantité de ſon de froment qu'il remue bien, & il y ajoute autant de farine de gland ; il fait du tout une pâte pour une quantité d'eau proportionnée, & il en nourrit ſes Poules ; il eſt par-là bien dédommagé de ſes peines.

Le bon ordre veut que le poulailler ſoit nettoyé toutes les ſemaines une fois, qu'on le parfume auſſi d'herbes odoriférantes, telles que le thym, la marjolaine, ou la lavande, quelquefois même d'encens. C'eſt une pratique des plus ſalutaires pour les Poules, que ces ſortes de fumigations ; elles préſervent la volaille d'une infinité de maladies ; il eſt encore de la derniere utilité de nettoyer & de décrotter, tous les matins, les bâtons ſur leſquels les Poules ont paſſé la nuit ; on renouvellera auſſi toutes les ſemaines la paille ou le foin qu'on aura mis dans leurs nids,

pour en ôter les poux, puces & autres inſectes nuiſibles à la volaille.

Si on veut ſe procurer des œufs pendant l'hiver, on choiſit dans le nombre des Poules qu'on a, celles qui paroiſſent être les meilleures ; les jeunes Poules pondent plus volontiers dans cette ſaiſon que les vieilles ; on les mettra dans une chambre ſéparée ; on les y renfermera, de peur que les autres Poules ne viennent dérober leur nourriture ; on fera bouillir pour les Poules ſéparées, de l'orge, qu'on leur donnera chaude & à demi cuite ; l'avoine leur eſt encore très-bonne, de même que toute ſorte de criblures de bled ; mais ſi on les veut échauffer davantage, on pourra leur donner de temps en temps du chenevis ; cependant il n'en faut pas faire leur nourriture ordinaire, car les œufs coûteroient plus qu'ils ne vaudroient, ce qui eſt contre l'économie ; le fenugrec nommé par quelques-uns *dragées de chevaux*, eſt encore bon pour échauffer les Poules en hiver ; on aura grand ſoin que la nourriture ne leur manque pas, & que l'eau, dont on les abreuvera, ſoit nette & claire. Les tenir proprement eſt auſſi un point eſſentiel, ainſi que de remuer & changer ſouvent le foin, dont on garnit leur nids.

On perdroit la race des Poules, ſi on n'avoit pas ſoin de les renouveller toutes les années ; pour y réuſſir, on leur fait couver leurs œufs ; on peut le faire dès le mois de Janvier, quand elles le demandent. Ces ſortes d'animaux ſeroient comme les autres oiſeaux & couveroient alors leurs propres œufs. M. Lottinger a même obſervé que ſi les chiens, les renards & nous-mêmes ne les leur derobions pas, leur ponte ſeroit de quatorze à vingt œufs, qu'elles font tout de ſuite ſans ſe repoſer ; elles commencent à pondre en Février & Mars, & quelques-unes dès leur premiere année ; la ponte de celles d'un an & demi & de deux ans, eſt la meilleure. Quand elles ont quatre ans

paſſés, elles ne ſont plus bonnes que pour bouillir au pot; les Coqs peuvent ſe maintenir juſqu'à ſix, mais il faut qu'ils ſoient robuſtes. Lorſque les Poules ſont bien nourries, elles pondent dès le mois d'Avril & même beaucoup. Pendant leur ponte on fera bien de leur donner une nourriture abondante, quelquefois de l'avoine ou du fenugrec, pour les échauffer; & ſi on veut qu'elles faſſent de gros œufs, car communément lorſqu'elles ſont très-graſſes, elles n'en font que des petits, nous avons rapporté ci-deſſus la méthode uſitée à Saltzbourg pour avoir de gros œufs: on mêle & on détrempe de la craie rouge parmi leur mangeaille, & on met de la brique broyée dans du ſon, on la délaye avec un peu de vin & d'eau, & on en fait leur nourriture ordinaire, ou on leur donne tant qu'elles voudront de l'orge à demi cuite, avec de la veſce & du millet.

Leur ponte finie, ce qu'on reconnoît, lorſqu'elles commencent à gloſſer, on travaillera à leur préparer un nid dans un lieu retiré pour que perſonne n'effarouche les couveuſes; on placera ce nid hors de la portée des chiens & des fouines; quelques fermieres ont attention de mettre un morceau de fer au fond de chaque nid, pour empêcher, à ce qu'elles diſent, en cas qu'il vienne à tonner, que les œufs ne ſe troublent, ce qui les empêcheroit de produire; on arrange ſur le fer du foin plutôt que de la paille, parce qu'il eſt plus chaud, & on poſe bien doucement les œufs ſur le foin pour enſuite les faire couvrir par la Poule qui gloſſera, & qui aura gardé pendant deux ou trois jours le nid, il ſera à propos de parfumer le nid de de temps en temps.

Quoique toutes les Poules après leur ponte gloſſent & gardent leur nid pendant quelque temps, ce qui eſt un indice qu'elles veulent couver, cependant pour ne pas perdre ſon tems & ſa peine, on fera un choix, en rejettant, malgré ces indices, toutes celles qui

n'ont pas deux ans, celles qui paroiſſent farouches & celles qui ont de trop longs ergots. Les unes ſont ſujettes à abandonner leurs œufs dans le temps qu'elles les ont à moitié couvés, ou les ayant couvés juſqu'à avoir desPoulets, elles les quittent trop tôt, ce qui fait que bien ſouvent il n'en reſte que fort peu, les autres caſſent leurs œufs en marchant trop rudement deſſus, ou tuent leurs poulets pour la même cauſe. Les meilleures Poules pour couver, ſont celles qu'on nomme *Franches*, c'eſt-à-dire, celles, qui ne prennent l'épouvante de rien, & qu'on peut lever du nid, pour leur donner à manger, ſans qu'elles s'effarouchent. On les choiſira auſſi d'une complexion qui marque beaucoup de force & d'un naturel fort éveillé.

Après avoir nourri les Poules, ſelon la méthode que nous avons indiquée pour les faire pondre, on ſera ſûr qu'elles couveront de bonne heure; & comme le plutôt eſt ſouvent le meilleur pour avoir des premiers Poulets, on aura ſoin, dès qu'on entendra gloſſer de bonnes couveuſes, de leur préparer des nids, pour que les Poulets étant devenus grands avant l'été, puiſſent être chaponnés ſur la fin de Mai; par ce moyen on a de beaux Chapons, ainſi que de jeunes Poules, qui commenceront à pondre de bonne heure.

On eſt dans l'habitude de mettre près des Poules couveuſes leur nourriture, pour ne pas les obliger de ſortir de deſſus leurs œufs, de peur qu'ils ne ſe refroidiſſent; cependant on n'agira ainſi qu'avec celles qui ſont les moins attachées à leurs œufs, encore fera-t-on bien de les lever, pour leur faire prendre l'air, comme une choſe qui leur eſt très-néceſſaire. On fera même très-bien de les lever toujours, pour leur donner à manger, d'autant plus encore qu'il ſe trouve des Poules qui ne mangent jamais dans leurs nids. On ne touchera aux œufs qu'une ou deux fois, après qu'ils auront été mis ſous la Poule, & ce ſera pour les tourner, ſuppoſé que la poule ne le faſſe pas, afin qu'ils ſe

puiſſent échauffer également. Les manier davantage, par l'impatience qu'on a de voir les pouſſins éclos, c'eſt bien ſouvent tout perdre : la couvée dure dix-neuf à vingt-un jours.

Nous allons actuellement parler des maladies des Poules, qui ſont également propres aux Coqs, aux Poulardes, aux Poulets, & généralement à toute la volaille.

La maladie à laquelle la jeune volaille eſt la plus ſujette eſt la pépie ; la diſette ou la mal-propreté de l'eau en eſt ſouvent la cauſe. Quand les Poules manquent d'eau, l'humidité naturelle de la bouche ſe durcit au bout de la langue, & forme cette eſpece d'écaille que l'on appelle *pépie*, & qui n'eſt qu'une pellicule racornie qui les empêche de manger. Lorſque l'eau eſt mal-propre, elle eſt chargée de particules nitreuſes & corroſives, qui deſſechent cette même humidité, d'où doit s'enſuivre néceſſairement le même accident. On ne ſçauroit croire, par exemple, combien l'eau de fumier eſt préjudiciable à ces animaux ; ils n'y ont recours qu'à défaut d'autre. On leur donnera, pour y obvier, ſous l'hangar ou auvent, une eau qu'on aura ſoin de renouveller tous les jours. Il eſt très-important d'obſerver à temps les Poules attaquées de cette maladie, parce que le remede en eſt alors plus facile.

On prend la Poule malade, on en aſſujettit le corps avec les jambes, & l'on appuie le pouce gauche à un angle du bec, & l'index à l'autre ; on lui ouvre par ce moyen le bec, enſuite on gratte légerement la pellicule avec l'ongle ou une aiguille, on l'arrache & on la ſépare de la langue, que l'on mouille, après l'opération, d'une goutte de vinaigre, ou d'un peu de ſalive ; quelques-uns y mettent un grain de ſel marin. M. Dupuy d'Emporte préfere une goutte de lait bien butyreux ; on en oint l'extrémité de la langue, qui, comme on ſe l'imagine, eſt très-ſenſible, & on ne donnera à boire à l'animal au moins d'un quart-d'heure.

La ſeconde maladie des Poules eſt l'inflammation qui ſurvient au croupion. Cette maladie eſt une petite tumeur enflammée, qui ſe place à l'extrémité de cette partie. Toutes les volailles qui en ſont affectées ont le plumage hériſſé & languiſſant; ce ſymptôme eſt le plus caractériſtique de cette maladie, il n'y a aucun équivoque à craindre. Quant à la cauſe, il eſt facile de l'indiquer; ce n'eſt, ſans contredit, autre choſe qu'un ſang épaiſſi, qui communique ce défaut à la lymphe; auſſi l'animal eſt-il toujours échauffé dans ce cas, & la maladie précédée de la conſtipation.

Voici actuellement la méthode qu'on peut employer pour la guérir. On cherche d'abord cette enflure; on l'ouvre avec un couteau bien tranchant; on ſerre latéralement la plaie avec les doigts, & l'on fait ſortir toute la matiere; enſuite on la lave avec du vinaigre bien chaud, & l'on peut être aſſuré de la guériſon. Certaines femmes ſe contentent de l'ouvrir avec une aiguille; mais cette méthode eſt très-pernicieuſe, parce que la matiere ne trouvant point, relativement à ſa quantité & à ſon épaiſſeur, une iſſue aſſez libre, ſéjourne, cave en dedans, & très-ſouvent carie l'os, ce qui entraîne le dépériſſement de l'animal.

On obſervera encore que la coction de la matiere ſoit faite, autrement l'opération devient trop douloureuſe, & la cure trop longue. M. Dupuy d'Emporte veut que l'eau-de-vie, tempérée d'autant d'eau tiede, ſoit préférable au vinaigre, & la raiſon, c'eſt que celui-ci criſpe trop, par ſon acreté, les levres de la plaie.

On fera bien de tenir, pendant quelques jours, les animaux auxquels on a fait cette opération, à un régime rafraîchiſſant, c'eſt-à-dire, de leur donner de la verdure, telle que de la laitue, du ſon d'orge, du ſeigle bouilli dans une ſuffiſante quantité d'eau; pourvu qu'on ſuive exactement cette méthode, on ne perdra point de volaille.

La troiſieme maladie de la volaille eſt le cours de

ventre. Cette maladie eſt occaſionnée par une trop grande quantité de nourriture humide; quand elles en ſont affectées, on fera bien de leur donner, pendant quelques jours, des coſſes de pois, après les avoir fait tremper auparavant dans de l'eau bouillante; & quand on ne parvient pas à ſuſpendre le flux par ce régime, on y ajoutera un peu de racine de tormentille réduite en poudre: ce remede eſt preſqu'infaillible. Cependant, celui de tous qui produit le plus prompt effet, eſt la raclure de corne de cerf impalpable. On en met infuſer une pincée dans du bon vinaigre rouge, & on en donne ſept à huit gouttes le matin & autant le ſoir. Mais pour faire uſage de ce remede, il ne faut pas que le cours de ventre ſoit occaſionné par une indigeſtion, ce remede deviendroit pour lors funeſte à l'animal; auſſi ſe gardera-t-on bien de l'adminiſtrer ni le premier ni le ſecond jour, parce que les indigeſtions peuvent durer long-tems, mais ſeulement le quatrieme & le cinquieme, parce qu'alors on peut être ſûr que l'animal eſt attaqué d'un cours de ventre.

La maladie contraire à celle-ci eſt la conſtipation. On peut l'attribuer à une trop grande quantité de nourriture ſeche & échauffante; les criblures de bled, par exemple, l'avoine, le chenevis, la graine de ſpargelle, continuée trop long-temps à la volaille, la rendent ſujette à cette maladie. Le remede qui convient dans ce cas eſt du pain trempé dans du bouillon de tripes; mais il arrive quelquefois que ce remede ne ſuffit pas pour guérir le mal. On aura pour lors recours à l'écume du pot; on y ajoutera un peu de farine de ſeigle, & de la laitue hachée bien menue; on fait bouillir le tout enſemble; & on le donne pour régime. Si le mal continue à être opiniâtre, & réſiſte encore à ce remede, on uſera pour lors de deux onces de manne, qu'on délayera dans la compoſition précédente, & on lui donnera, pour cet effet,

un peu plus de liquidité : on y met tremper du pain, la volaille en mange, & l'expérience prouve que toute conſtipation ſe guérit par ce ſeul régime.

Les Poules ſont encore affectées d'une autre maladie, qui eſt le mal des yeux ; on en diſtingue de deux ſortes, l'*Ophtalmie* ou *inflammation*, qui provient d'une grande chaleur intérieure, & qui reconnoît ſouvent pour cauſe le trop grand uſage du chenevis, & d'autres graines auſſi échauffantes ; la fluxion catharreuſe provenant d'une nourriture trop humide ou de la qualité de l'air, qui, dans certains tems, eſt ſi humide & ſi chargé de brouillard, que les hommes en ſont même incommodés. Dans le premier cas, il faut faire uſage d'un collyre fait avec de l'alun & de l'eau de plantain. M. Hall dit avoir employé, avec beaucoup de ſuccès, le mêlange ſuivant dans pareils cas : prenez, par quantité égale, de l'herbe qu'on appelle *éclaire*, de *lierre terreſtre*, & *d'anchuſe ;* exprimez-en bien le ſuc ; lorſque vous en aurez une chopine, vous y ajouterez quatre cuillerées de vin blanc, frottez-en ſoir & matin les yeux de l'animal.

Dans le ſecond cas, il faut avoir recours à l'eau-de-vie, mêlée avec égale quantité d'eau, en frotter matin & ſoir les yeux de l'animal, avoir la précaution de ne lui donner pour nourriture que des graines échauffantes, telles que celle de ſpargelle & des criblures de froment, &, tous les matins, du ſon de froment bouilli dans les lavures de vaiſſelle ; cependant, lorſque ce régime ne ſuffit pas, on emploiera le remede ſuivant. On prend un peu de manne, une pincée de rhubarbe de moines, on pêtrit bien le tout enſemble, avec une quantité ſuffiſante de farine de ſeigle, ſur laquelle on laiſſe tomber neuf ou dix gouttes de ſirop de fleurs de pêcher ; on donne à ce mêlange la conſiſtance & la forme de pilules de la groſſeur d'un pois ; on en fait avaler deux le matin & deux le ſoir ; on aura ſoin de frotter deux fois par jour les

yeux avec le premier collyre indiqué, & l'animal ſe trouve par là guéri radicalement. Cet animal eſt encore attaqué d'une vermine particuliere qui le tourmente beaucoup, lorſqu'on n'a pas la précaution de le tenir proprement. Quant à celle qui inquiete la volaille, & altere conſidérablement ſa ſanté, elle n'eſt occaſionnée que par une eau mal-propre, ou par les ordures qu'on laiſſe vieillir dans le poulailler.

Lorſqu'on s'appercevra que la volaille en eſt affectée, on fera bouillir la quatrieme partie d'une livre d'ellebore blanc dans quatre pintes d'eau, juſqu'à réduction d'une pinte & demie; on paſſera cette liqueur à travers un linge, & on ajoutera une once de poivre, & une demi-once de tabac grillé : on lavera avec ce mêlange l'animal, qui, après deux ou trois bains de cette eſpece, ſe trouve radicalement guéri.

On remarque ſouvent ſur le corps des Poules de petites tumeurs ulcéreuſes qui les font languir. Dès qu'on s'apperçoit qu'une poule eſt abbatue, & que ſon plumage eſt hériſſé, on peut conclure qu'elle eſt affectée de cette maladie; elle ne provient le plus ſouvent que d'une mauvaiſe nourriture, ou d'une eau de mauvaiſe qualité : on donnera pour ſa guériſon le remede ſuivant.

On fait fondre enſemble une égale quantité de réſine, de beurre, de goudron; on en fait un onguent dont on frotte la partie affectée, après l'avoir auparavant délayé avec du lait chaud, coupé d'une égale quantité d'eau: deux ou trois panſemens ſont pour l'ordinaire ſuivis de la guériſon.

Le catharre eſt une fluxion, ou une eſpece de diſtillation d'humeurs qui attaquent les Poules, quand elles ont été pendant long-tems expoſées au froid, ou lorſqu'elles ſe ſont trouvées trop long-tems au ſoleil. On connoîtra facilement quand les Poules ſont infectées de cette maladie; elles reniflent fréquemment & ont un râlement qui leur occaſionne ſouvent une eſpece

de mouvement convulsif ; elles s'efforcent de repousser la matiere âcre qui leur tombe dans le gosier,&, en effet, elles l'expectorent quelquefois, mais jamais suffisamment pour se guérir. Si on prend bien garde à la matiere qu'elles chassent dehors en toussant, on verra que c'est une matiere âcre & purulente, qui, par le séjour qu'elle a fait dans le gosier, a acquis, de transparente qu'elle étoit d'abord, cette espece de consistance & de couleur qui constitue le pus. D'autres symptômes accompagnent encore cette maladie: les Poules sont dégoûtées & ne mangent qu'avec répugnance; pour les en guérir, il faut prendre, dit Liger, une petite plume, avec laquelle on leur traverse les naseaux, pour faciliter l'écoulement des humeurs; & lorsque la fluxion se jette, comme il arrive quelquefois sur les yeux, ou à côté du bec, & s'il s'y forme une tumeur, il faut l'ouvrir & faire sortir la matiere, bien déterger la plaie avec du vin chaud, & mettre ensuite un peu de sel, qui soit aussi broyé qu'il est possible.

Les Poules sont, de même que tous les animaux, sujettes à l'ophtalmie, ou inflammation des yeux: cette inflammation, dont nous avons déja eu l'occasion de parler, leur cause souvent une douleur si vive dans cette partie, naturellement délicate, qu'elles ne peuvent ni manger ni boire. Il n'y a point de remede plus sûr contre cette maladie, dit M. Dupuy d'Emporte, que de leur baſſiner les yeux avec de l'eau de pourpier, ou avec du lait de femme, ou bien avec du blanc d'œuf, que l'on agite & fouette avec un morceau d'alun; on peut encore leur laver cette partie avec du vin éventé. Comme cette maladie n'a pour cause qu'une lymphe trop âcre & chargée de sels, qui rongent & picotent les yeux, il faut, pour détourner la cause morbifique, pendant que l'on applique l'une ou l'autre des recettes ci-dessus indiquées, tenir le ventre libre par un régime de son de seigle, de poirée

hachée menu, & d'un peu de manne; & pour que l'animal puiſſe réſiſter aux évacuations, il faut de temps en temps lui donner un peu de millet, qui ſert à aiguiſer ſon appétit. Quant à la boiſſon, on donne de l'eau, dans laquelle on jette un peu de poivre pilé; cette recette eſt excellente contre la conſtipation.

La Taye eſt encore une autre maladie des Poules; ſa véritable cauſe eſt celle de l'inflammation; conſéquemment les remedes preſcrits contre cette maladie, peuvent avoir le même ſuccès contre celle-ci; on ajoute ſeulement l'uſage des drogues qui ſont propres à briſer & atténuer cette humeur, telles que le ſucre candi, l'urine ou l'alun, qui en effet ſont de vrais ſpécifiques. Quelques fermieres ſe ſervent de ſel ammonial & de miel mêlés enſemble par parties égales; il s'en trouve auſſi qui enlevent la cataracte avec la pointe d'une aiguille: c'eſt la meilleure méthode; mais il faut beaucoup d'adreſſe & bien de l'attention pour aſſujettir la tête de l'animal, pour qu'il ne faſſe aucun mouvement pendant l'opération. Après cette opération, on humectera l'œil avec du lait de femme, pour que l'impreſſion ſubite de l'air ne l'attriſte point; on fera même très-bien, dès que l'opération eſt faite, de mettre la poule dans un endroit obſcur, après lui avoir introduit dans le bec & fait avaler quelques boulettes compoſées de poivre haché, de ſon de ſeigle, & de millet, mêlés enſemble, juſqu'à la conſiſtance de pilules, & de l'y tenir juſqu'au lendemain, lui donnant peu-à-peu du jour, juſqu'à ce qu'enfin la lumiere ne lui fît plus d'impreſſion violente. Le troiſieme jour, après l'opération il n'y a plus rien à craindre.

La volaille eſt encore très-ſujette à l'éthyſie, ou phtyſie; cette maladie eſt ordinairement une ſuite de l'hydropiſie; la cauſe eſt, ou dans le goſier, ce qui approche beaucoup de l'hydropiſie de poitrine, à laquelle les hommes qui en ſont attaqués, échappent

rarement ; ou elle eſt dans les inteſtins ; ou enfin dans les vaiſſeaux cutanés. Dans le premier cas, cette maladie, ſi dangereuſe pour les hommes, eſt très-curable dans les Poules ; il ſuffit de leur donner pour toute nourriture, de l'orge bouillie mêlée avec de la poirée, & pour boiſſon, du ſuc de cette même plante avec un quart d'eau commune ; on emploiera le même remede dans le deuxieme cas ; mais pour ce qui concerne le troiſieme, l'animal ſe trouve ſans reſſource, d'autant que toutes les parties vitales ſe trouvent inſenſiblement en défaillance.

La galle eſt une maladie très-commune à la volaille ; on s'apperçoit qu'elles en ſont attaquées, lorſque leurs plumes tombent hors le temps de leur mue. Pour les guérir, il faut les rafraîchir en leur faiſant manger des feuilles de laitue, de bette & de choux, hachées menu & mêlées avec du ſon détrempé dans un peu d'eau ; on leur ſoufflera auſſi avec la bouche du vin chaud ſur la partie affectée, & on les fera ſécher auſſitôt, ou au ſoleil ou au feu ; ce qu'on continuera juſqu'à parfaite guériſon.

On dit des Poules, qu'elles ont la goutte, lorſque leurs jambes ſe trouvent roides, quelquefois enflées, & lorſque ces oiſeaux ne peuvent marcher à l'ordinaire, ou même ſe tenir ſur les perches dans le poulailler. Pour les en garantir, on tiendra le poulailler bien net, & on empêchera que les Poules ne marchent dans leur fiente, parce qu'elle pourroit s'attacher à leurs pieds ; & leur cauſer ce mal. Il faut auſſi faire enſorte qu'elles ne ſoient point expoſées au froid, qu'elles ne couchent jamais dehors, que le poulailler ſoit aſſez chaud, & même parfumé de temps à autre en hiver.

Pour guérir la graiſſe des Poules, il eſt très-bon de leur frotter les jambes avec de leur graiſſe, ou à ſon défaut, avec du beurre frais.

La plupart des oiſeaux ſont ſujets au mal caduc, en-

tr'autres le genre de volaille, dont il s'agit dans cet article ; ce mal rend les Poules lourdes, preſque immobiles, les maigrit extrêmement, les empêche de manger, les jette quelquefois dans des eſpeces de convulſions violentes, & leur cauſe ſouvent la mort ; le remede le plus propre pour ce mal eſt de rogner les ongles à ces oiſeaux & de les arroſer de vin. Il faut encore les nourrir d'orge bouillie, pendant ſept jours, les purger enſuite avec des feuilles de blettes & de choux, après quoi leur donner pendant deux ou trois jours du grain de froment tout pur ; on pourra enſuite les remettre dans la cour comme les autres ; au reſte il eſt difficile d'en guérir ; on ſe gardera bien de leur donner pour lors du chenevis ; on prétend encore que le ſeigle nouvellement cueilli, quoique mûr, porte beaucoup à la tête des Poules.

La mue eſt une maladie ordinaire à toute ſorte d'oiſeaux ; les Poulets y ſont ſpécialement ſujets, quand ils ſont encore petits ; ils ſont pour lors triſtes & mornes ; leurs plumes ſe hériſſent ; ils ſecouent ſouvent de côté & d'autre celles de leur ventre, pour les faire tomber, & les tirent avec leur bec, en ſe grattant la peau ; ils mangent peu ; quelques-uns même en meurent, principalement les tardifs, qui ne muent que dans le temps des vents froids de Septembre ou d'Octobre, tandis que ceux qui muent dès la fin de Juillet, s'en tirent bien, parce que la chaleur contribue à la chûte de leurs plumes & à en reproduire de nouvelles. Ceux-ci même ne perdent pas toutes leurs plumes, & celles qui ne tombent pas dans la premiere année, tombent dans la ſuivante.

Si on veut les garantir du péril de la mue, il faut les faire jucher de bonne heure, & ne les point laiſſer ſortir trop tôt le matin, à cauſe du froid ; les nourrir de millet ou de chenevis ; faire fondre un peu de ſucre dans l'eau qu'ils boivent ; arroſer leurs plumes avec du

vin, ou de l'eau tiede dans la bouche, en la soufflant sur eux.

Lorsque les Poules ont pris une nourriture qui les échauffe trop, leur jabot s'enfle, & est plus gros que de coutume. Il y paroît des veines rouges qui proviennent de la maigreur de l'estomac : elles se hérissent, & rejettent la nourriture en la becquetant. Ce sont là les indications d'une autre maladie de Poule, connue sous le nom de *mélancolie*. Pour guérir cette indisposition, il faut piler de la graine de melon, & la mêler avec un peu de millet, ou bien hacher menu des feuilles de bette ou de laitue, qu'on mêlera avec du son détrempé dans de l'eau, dans laquelle on aura fait fondre auparavant un morceau de sucre. Il faut les nourrir avec cette mangeaille, de deux jours l'un, pendant une semaine, ou même plus long-temps s'il est nécessaire ; on mettra aussi un peu de sucre dans l'eau qu'on leur fera boire, & on commencera par leur ôter l'avoine ou le chenevis.

Pour ce qui concerne les fractures des jambes, qui peuvent survenir aux Poules, il est inutile d'avoir recours à l'art ; il suffit de laisser agir la nature ; on mettra seulement la Poule, dont la jambe est rompue, sous une mue, on lui donnera bien à manger & à boire, & on ne laissera aucun bâton, sur lequel elle puisse se percher, parce qu'elle pourroit s'appuyer sur la jambe cassée, ce qui empêcheroit ou retarderoit considérablement la guérison. On la laissera tranquille, & on tâchera d'empêcher qu'elle se donne du mouvement ; c'est la raison pour laquelle on la mettra dans une chambre, où l'on entre peu. On se donnera sur-tout de garde de vouloir aider la nature, en liant, ou en empaquetant la jambe ; cela donneroit lieu à quelque inflammation ou aposthume.

Lorsqu'une Poule est trop grasse, on l'amaigrira en mettant de la craie dans son eau, & de la poudre de

brique détrempée parmi ſa mangeaille, & s'il venoit à lui ſurvenir un cours de ventre, on lui donnera pour premiere nourriture, du blanc d'œuf rôti, après l'avoir fait durcir. On le mêlera bien avec le double de raiſin ſec bouilli, on pilera le tout enſemble.

Après avoir rapporté les maladies des Poules & la maniere de les guérir, il convient d'expoſer la méthode de les engraiſſer, pour en rendre la chair plus ſucculente; on peut 1°. conſulter ſur cet objet ce que nous en avons dit à l'article *Chapon*. 2°. On enferme les Poules dans une chambre, où le grain ne leur manque point, de même que l'eau; les meilleurs grains ſont l'orge & le froment, avec un peu de ſon bouilli qu'on leur donne de temps en temps.

3°. Une autre maniere d'engraiſſer la volaille eſt la ſuivante; quoi qu'un peu pénible, elle eſt très-profitable. On prend indifféremment dans la baſſe cour, quelque volaille que ce ſoit, Chapons, Poules; & avant de les mettre dans les épinettes qui eſt une loge faite exprès, où la volaille eſt fort à l'étroit, & chacune ſéparée des autres, on leur plume la tête & les entre-cuiſſes, parce qu'on prétend que ces plumes attirent à elles trop de ſubſiſtance, & que par conſéquent tout le corps en profite moins. On place les épinettes dans un endroit chaud & obſcur; on prétend que le grand air, qui pénetre au-dedans du corps par l'organe des yeux, ſubtiliſe trop la ſubſtance, & que celle-ci venant à ſe diſſiper, profite moins aux animaux. On leur crêve même encore les yeux; & en effet plus les animaux ſeroient en mouvement, plus la ſubſtance de la nourriture qu'ils prendroient, ſe convertiroit en excremens, plutôt qu'en bonne nourriture; le mouvement ſe trouvant être une des principales cauſes de la digeſtion.

On aura de la farine de millet, d'orge ou d'avoine; on en compoſera une pâte, qu'on leur fera avaler par morceaux deux ou trois fois le jour; dans

le commencement on ne leur en donnera que peu, & de jour en jour on leur en fera prendre de plus en plus, juſqu'à ce que ces oiſeaux y ſoient entierement accoutumés; après quoi on les obligera d'en avaler autant qu'ils en peuvent prendre.

Quand on voudra les remplir de cette pâte, on ne manquera pas de leur manier d'abord le jabot, afin que ſi on le trouve entiérement vuide, on ne craigne pas de leur donner à manger; au lieu que ſi on s'appercevoit que la digeſtion ne fût pas encore faite, on attendroit que la nature eût fait ſes fonctions, ſans quoi ce ſeroit perdre ſon temps. La trop grande abondance de nourriture priſe coup ſur coup, étouffe la chaleur naturelle, qui n'étant ni aſſez abondante, ni aſſez forte pour cuire l'aliment, ne ſe tourne qu'en crudité, au lieu de ſe convertir en bonne nourriture. Toutes les fois qu'on fait prendre de cette pâte à ces animaux, il faut en tremper les morceaux dans l'eau, pour qu'elle puiſſe leur ſervir de mangeaille ou de boiſſon, car on ne leur donne pas à boire. Si on trempe les morceaux dans du lait, la volaille en eſt plus blanche & plus délicate; on fera encore bien, pour éviter la vermine, de les plumer juſques ſous les aîles, pour que leur fiente ne puiſſe s'y attacher, & pour nettoyer plus facilement le petit eſpace, que les oiſeaux occupent dans les épinettes; on les ôte pour un peu de temps, on les laiſſe promener, pour qu'ils puiſſent s'éplucher pendant ce temps, de ce qu'ils peuvent ſentir qui les incommode.

La Société d'Agriculture d'Alençon, dit que pour bien engraiſſer la volaille, il faut mêler tous les jours dans ce qu'on lui donne à manger un demi-gros de juſquiame.

Dans le pays du Mans les Poules ſe mettent dans une muë; on leur préſente à manger trois fois le jour une eſpece de pâte compoſée de deux parties de farine d'orge, & d'une partie de bled noir, ou de l'orge moulue

moulue enſemble après en avoir faſſé la farine & ôté le gros ſon. On en fait des morceaux un peu plus longs que ronds, de grandeur convenable; on en donne ſept ou huit chaque fois; dans quinze jours au plus elles ſe trouvent chargées de graiſſe; quelques-uns engraiſſent auſſi la volaille en lui faiſant avaler du bled de Turquie trois fois par jour, ou en lui donnant à manger de cette graine à ſon ordinaire & à ſa faim.

Dans quelques pays on prend des orties, feuilles & graines, qu'on cueille & qu'on fait ſécher à propos, on les met en poudre & on les paſſe par un tamis. Lorſqu'on veut s'en ſervir, on les pêtrit avec du ſon ou de la farine de froment; on les délaye avec des lavures de vaiſſelle, ou avec de l'eau chaude, & on en donne à la volaille une fois par jour.

Il y a des Provinces dans leſquelles on ſe ſert, pour engraiſſer les Poulets, d'une pâte faite avec la farine de mays ou bled de Turquie, & on y mêle du lait ou du miel. On leur fait avaler les pilules, en leur ouvrant le bec, s'ils ne veulent pas manger; & pour donner meilleur goût à cette volaille, on peut encore mêler du genievre dans ſa nourriture.

On prétend que la chair des Poules, qu'on a engraiſſées dans une mue, n'eſt pas ſi bonne que celle des Poules qui s'engraiſſent lorſqu'elles jouiſſent de leur liberté; les dernieres ſont ſpécialement bonnes en Janvier & Février, & pour lors elles valent des Chapons.

Les Poules ſe mangent bouillies au pot; on fait rôtir celles de Caux.

La chair de ces oiſeaux eſt d'un très-bon ſuc: elle eſt pectorale, rafraîchiſſante, nourriſſante: elle convient à toute ſorte de tempéramens, ſpécialement aux perſonnes convaleſcentes; elle rétablit leurs forces, fortifie leur eſtomac. Quand les Poules ſont jeunes, leur chair eſt bien plus ſucculente que lorſqu'elles ſont vieilles; la chair de celles-ci eſt même dure &

de digeſtion difficile; elle ne convient qu'aux perſonnes d'un tempérament robuſte, & habituées à des exercices violens : néanmoins on peut en faire uſage pour des bouillons ; cette chair eſt même préférable à celle des jeunes, ſur-tout quand il s'agit de faire des bouillons nourriſſans & fortifians.

Pour ce qui concerne les uſages médicinaux de la Poule, ils ſont intérieurs & extérieurs ; on fait des bouillons & des gelées avec cet oiſeau, de même qu'avec le Coq ; ces bouillons paſſent pour rafraîchiſſans, humectans, & fourniſſent une nourriture bonne & facile ; on les préfere dans la maigreur, la phthiſie & la convaleſcence.

On fait ſécher & pulvériſer la membrane intérieure de l'eſtomac de la Poule, & on l'emploie de cette maniere, à la doſe d'un-demi gros, pour exciter l'urine & pour arrêter le cours de ventre. Quelques Auteurs recommandent cette poudre pour fortifier l'eſtomac & aider à la digeſtion, mais c'eſt un préjugé mal fondé.

On applique la Poule entiere & encore toute chaude ſur la tête dans les fievres & dans les maladies du cerveau, telles que l'apoplexie, la léthargie, la phrénéſie & le délire ; on la plume ſous le ventre & on l'applique auſſi toute entiere ſur la région du cœur dans les fievres malignes pétéchiales, accompagnées d'anxietés & de défaillances ; elle attire le venin ou l'humeur morbifique, mais aux dépens de ſa vie, car elle meurt auſſitôt ; & s'il y a beaucoup de malignité dans la maladie, il faut quelquefois appliquer ſucceſſivement juſqu'à trois Poules pour ſoulager efficacement le malade.

La graiſſe de Poule eſt émolliente, adouciſſante ; elle tient le milieu entre celle d'oie & de porc : elle eſt un peu moins pénétrante & acrimonieuſe ; on s'en ſert pour remédier aux fiſſures des levres, aux douleurs d'oreilles & aux puſtules des yeux.

La fiente de Poule a les mêmes propriétés que celle de Pigeon, quoique dans un dégré plus foible ; on la recommande contre la colique, la jauniſſe, le calcul & la ſuppreſſion d'urine ; la partie blanche de cette fiente eſt la meilleure ; la doſe en eſt d'un demi-gros ſoir & matin, quatre ou cinq jours de ſuite, ſoit en bol, ſoit en potion, dans une eau appropriée. Outre cet uſage intérieur de la fiente de Poule, on s'en ſert encore à l'extérieur ; on la calcine & l'on en ſaupoudre les galles humides de la tête, qu'elle deſſeche promptement ; la partie jaune de cette fiente ſert à conſolider les ulceres de la veſſie ; on la frit pour cet effet dans du beurre frais ou de l'huile d'olive ; on laiſſe enſuite refroidir le tout, pour en ſéparer les ordures, qui ſe précipitent au fond.

La fiente de Poule eſt très-nuiſible aux chevaux, à ce qu'on prétend ; s'il s'en trouve dans le foin, le cheval dans le corps duquel elle paſſera, courra riſque de mourir, ce qui ſe reconnoîtra à ſa fiente, qui ſera mouſſée. Le remede eſt de prendre de la nouvelle fiente de Poule, un gros de graiſſe, douze livres de farine d'orge ; on mêle le tout avec du vin & on le fait avaler au cheval, ou bien on lui fait avaler de la ſemence de perſil dix onces, avec une livre & demie de vin, & une chopine de miel. On exerce l'animal juſqu'à ce que le mouvement lui lâche le ventre ; s'il arrive que le poil lui dreſſe, on prend des baies de laurier, autant qu'on le juge à propos, une demi-livre de nitre, trois livres d'huile & autant de vinaigre ; on l'en frotte durant trois jours, & on le tient dans un lieu chaud, pour qu'il ne ſente pas le froid. On lui fera boire pendant ces trois jours de l'eau fraîche, dans laquelle on mettra tremper des feuilles de figuier ſauvage.

Toute dangereuſe que ſoit la fiente de Poule aux chevaux, les maquignons ne laiſſent pas d'en faire

uſage avec ſuccès dans une eſpece de colique violente & dangereuſe qui arrive à ces animaux, & qu'ils appellent *tranchées rouges*. Ils choiſiſſent & ſéparent la partie blanche de cet excrément; ils en diſſolvent une cueillerée dans environ deux livres de lait de vache, & ils font avaler le remede un peu chaud au cheval malade.

La fiente de Poule s'emploie pour les engrais, de même que celle des Pigeons; *voy. art. Pigeon.* Les pauvres gens font des lits avec ſes plumes.

POULE D'EAU. Il y a deux eſpeces de Poules d'eau, la grande & la petite. Nous allons les décrire ſucceſſivement; la grande Poule d'eau, connue auſſi ſous le nom de *Colin noir*, a dix-ſept pouces de longueur, à prendre depuis le bout du bec juſqu'à l'extrémité des pieds, & vingt-deux pouces d'envergure; elle a le bec noir & de la longueur d'un pouce; ſa mâchoire inférieure d'un jaune pâle & enſuite rouge, l'iris des yeux rouge, les jambes vertes & les griffes d'un brun ſombre, les doigts comme ceux de la *Foulque*, mais plus larges & plus noirs par le bas que ceux des autres oiſeaux à pieds fourchus: ils lui ſont d'un grand ſecours pour nager, le doigt de derriere de la Poule d'eau eſt large; ſes cuiſſes ſe trouvent garnies de plumes preſque juſqu'aux genoux, & le reſte en eſt rouge; le plumage de ſa poitrine eſt de couleur de plomb, & l'étendue de ſes aîles eſt ornée d'une raye blanche. Lorſque cet oiſeau nage, on lui voit agiter la queue & on apperçoit viſiblement le plumage blanc qui eſt en-deſſous. Quant aux plumes de ſon dos, & à celles du petit rang de l'aile, elles ſont d'un gris de fer, d'ailleurs l'oiſeau eſt preſque noirâtre.

La petite Poule d'eau eſt un peu plus petite que la premiere; on la prendroit par ſa figure pour un petit Râle d'eau; elle a le bec applati, étroit & pointu; l'iris blanc, le plumage de la tête d'un brun nuancé de rouge; le deſſus du dos, du col, des aîles auſſi de la même couleur, avec des entre-deux de rayes blanches dé-

chiquetées en travers, le plumage de la poitrine d'un brun jaunâtre; le bas du ventre rougeâtre & sale, la queue courte; & ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'étant unie, elle forme un creux singulier. Les plumes du milieu sont les plus longues & tiequetées de blanc; pour le reste elle est tout à fait semblable à la grande Poule d'eau.

Cet oiseau fait son nid d'assez bonne heure dans les roseaux, sur les étangs, ou sur les ruisseaux. Ses petits vont à l'eau dès qu'ils sont éclos, & suivent leur mere. La Poule d'eau crie la nuit comme le jour; elle peut s'apprivoiser aisément : elle mange de tout : elle est fort agile pour la course : elle est d'une hardiesse à ne craindre ni le chien, ni le chat; & si une Poule domestique emporte quelque chose dans son bec, elle lui monte sur le dos, & lui arrache le morceau; ses œufs sont pointus à l'extrêmité, d'un blanc verdâtre & marqueté de taches rouges : elle en fait deux ou trois pontes pendant l'été; sa chair est savoureuse & peut être comparée à celle de la cercelle.

POULETS, on donne ce nom, de même que celui de poussins, aux petits de la Poule, dès qu'ils sont sortis de l'œuf; quand ils sont prêts à éclorre, ils se donnent des mouvemens dans l'œuf : ils portent des coups de bec à la coquille; ce sont eux-mêmes qui travaillent à se mettre en liberté & à renverser avec leurs becs les remparts de leurs prisons.

Comme la personne qui est chargée de la volaille, est obligée de visiter les Poules pour leur donner de la nourriture, au bout de dix-neuf jours de leur couvée, qui est le temps où les Poulets peuvent commencer à éclorre, elle prêtera à l'oreille, & en cas qu'elle en entende pioler quelqu'un, elle s'appercevra aussitôt, s'il n'a pas besoin de secours pour sortir de sa coque; elle prendra pour lors l'œuf, elle le rompra fort doucement de peur de blesser le poussin, &

elle le remettra ſous la Poule, où il achevera d'éclorre; elle gardera les mêmes ſoins juſqu'au vingt-un ou vingt-quatrieme jour : elle ſevrera pour lors tout à fait la Poule, & examinera combien il y aura de pouſſins éclos : elle jettera les œufs, qui n'auront rien produit ; après ce tems il n'y a plus rien à eſpérer.

Quand les premiers pouſſins ſe trouveront éclos, on les laiſſera ſous la Poule ſans leur rien donner : ils n'en valent pas pis ; le peu de néceſſité qu'ils ont de manger leur permet bien d'attendre que les autres pouſſins ſoient hors de la coque. Dès qu'ils ſont tous éclos, on les fait ſortir du nid, & on les met avec leur mere, ou dans une futaille, ou dans quelqu'autre choſe ſemblable pendant un jour ſeulement ; on place cette futaille dans un lieu chaud, & on la couvre bien à cauſe du froid, dont les petits animaux ſont très-ſuſceptibles ; on leur donne néanmoins de temps en temps de l'air pour les y habituer inſenſiblement.

Il y a des perſonnes qui parfument légérement les pouſſins avec du romarin, ou d'autres herbes odoriférantes, qu'ils brûlent, pour les délivrer, diſent-ils, de certaines maladies auxquelles ils ſont ſujets en naiſſant ; ils les mettent à cet effet ſur un crible, au-deſſus de la vapeur.

Le premier jour paſſé, on ôte les pouſſins de la futaille, & on les tranſporte dans une chambre un peu claire, dans laquelle on a placé une grande cage ou mue, ſous laquelle on les met avec leur mere ; on les viſite enſuite de temps à autre pour leur donner à manger.

On leur donnera pendant les premiers jours pour nourriture du millet crud, ou bien de l'orge, du ſeigle, de l'avoine, du mays, du ſarraſin, ou du froment bouilli ; on pourra auſſi leur préſenter quelquefois de la mie de pain trempée dans du vin, du lait ou du caillé. Rien ne les excite mieux à manger,

& rien ne les engraiſſe mieux. On peut encore leur donner du jaune d'œuf durci & émietté, & le mêler même avec du pain auſſi émietté ; les pouſſins mangent volontiers la mie de pain ſeule, ils ſont encore très-friands de la navette & du chenevis.

Lorſque les pouſſins auront deux ou trois jours, on leur émiettera du pain tendre, & on le mêlera avec du fromage mou, ou bien on mélangera de la farine d'orge avec un peu de creſſon qu'on aura haché bien menu, & que l'on détrempera avec de l'eau & un peu de vin; on pourra y ajouter des feuilles de porreau un peu bouillies, & hachées bien menu; on les garantira par là des catarrhes & de la pepie, mais il ne faudra leur en donner que de deux jours en deux jours.

Comme ces oiſeaux ne peuvent pas toujours vivre renfermés, & que d'ailleurs il convient de leur faire prendre l'air pour les fortifier, on ne négligera pas de leur en donner, mais néanmoins par dégrés. Si on vouloit tout d'un coup les mettre dehors pour ſe promener avec leur mere, on les mettroit en danger de périr ; c'eſt la raiſon pour laquelle on les expoſera au commencement pendant quelques heures au ſoleil, lorſqu'il ſe montrera.

On continuera exactement les mêmes ſoins, juſqu'à ce que ces oiſeaux étant devenus plus forts, on leur permettra de ſortir de la chambre pour aller avec plus de liberté dans la campagne. Au bout de quinze jours on peut les laiſſer ſortir de la chambre ou de deſſous la cage, avec leur mere, & les nourrir comme elle.

Quand une ſeule Poule peut conduire autant de pouſſins que deux en peuvent faire éclorre, il eſt de l'économie de ſéparer l'une de ces Poules de ſes propres pouſſins, & de la mettre dans la cour avec les autres, pour qu'elle ponde : elle oublie bientôt qu'elle avoit des petits à conduire ; une ſeule Poule, quand elle eſt groſſe, en peut embraſſer juſqu'à trente,

On renverra conſéquemment dans la cour celle qui eſt la plus jeune ou la moins propre à conduire les pouſſins. Les Chapons peuvent auſſi conduire les pouſſins, voy. ce que nous en avons dit art. *Chapons*. On fait encore élever des pouſſins ſans qu'ils ſoient couvés de la Poule; on emploie à cette fin divers moyens voy déja ce que nous avons dit à l'art. *Œufs*.

Il faut d'abord obſerver, que le degré de chaleur que la Poule fait prendre aux œufs qu'elle couve, eſt le dégre convenable pour faire les pontes des œufs de preſque toutes les eſpeces d'oiſeaux; les plus gros œufs, comme les plus petits, ceux qui ont la coque la plus épaiſſe & la plus dure, comme ceux qui l'ont la plus mince & la plus tendre, doivent tous être conſervés dans ce dégré de chaleur, pour être couvés avec ſuccès; la ſeule différence qui s'y rencontre, c'eſt que dans les uns il n'opere que dans un temps plus long, & dans d'autres il opere dans un temps plus court. Ce dégré eſt le trente-deuxieme du thermometre conſtruit ſur les principes donnés en 1730 par M. de Reaumur dans les Mémoires de l'Académie des Sciences; pour être ſûr d'un de ces thermometres ſurtout quand ce ſont de ceux qu'on a achetés, il n'y a qu'à le détacher de deſſus ſa planche, en faire paſſer la boule ſous ſon aiſſelle immédiatement contre la peau, & l'y tenir pendant environ un quart-d'heure; lorſqu'on les retirera, on marquera avec un fil ciré & noué le terme où la liqueur aura monté, on remettra enſuite le thermometre ſur la planche, & ſi le fil répond à la ligne marquée pour le trente-deuxieme dégré, on ſera aſſuré qu'il eſt bien gradué par rapport à ce terme eſſentiel; M. de Reaumur lui-même nous donne cet expédient. Après ces préliminaires, voyons comment on peut s'y prendre pour faire éclorre les pouſſins ſans Poule.

1°. On remplit deux couſſins de fiente de Poule en poudre fort menue, on y ajoute des plumes de Poules molles & les plus épaiſſes que faire ſe pourra;

on met les œufs ſur un des couſſins ; on tourne le plus petit bout de l'œuf en haut, & on met l'autre couſſin par-deſſus. On place le tout dans un lieu chaud, & on les laiſſe ainſi deux jours ſans y toucher ; & enſuite juſqu'au vingt-deuxieme jour, on les tourne juſqu'à ce qu'ils ſoient couvés, enfin depuis le dix-neuvieme jour juſqu'au vingt-unieme on tire doucement les pouſſins hors de l'œuf.

2°. On a l'expérience qu'avec un petit feu fait de bouze ſeche de vache, ou de mottes de tanneur, on réuſſit à faire éclorre des pouſſins.

On y a encore réuſſi avec un petit feu & du fumier chaud ; mais il s'en perdoit ſouvent beaucoup de cette maniere ; le feu ſervoit à conſerver la chaleur du fumier.

A vingt lieues du Caire, ainſi que nous l'avons obſervé à l'art. *Œufs* dans un village nommé *Maxmé*, il ſe trouve encore des fours deſtinés à faire éclorre habituellement cette volaille ; les fours des verreries, les fourneaux où on fond les mines, les fours même des boulangers & des pâtiſſiers ſuffiſent pour cela ; pourvu que la chaleur ſoit au trente-deuxieme dégré du thermometre de M. de Reaumur, il n'en faut pas davantage. Cette chaleur égale celle qui fait éclorre les Poulets ſous leur mere.

Nous avons dit que pour l'ordinaire il falloit environ vingt-un jours pour que toute une couvée puiſſe éclorre ſous la Poule ; mais elle ſe fait un peu plutôt par la chaleur du four, & la raiſon c'eſt que cette chaleur eſt plus conſtante & plus uniforme que celle des Poules. Cependant l'humidité, le trop de chaleur, principalement les vapeurs du fumier, ſont très-capables de faire périr les germes. On remédie à cet inconvénient, en mettant les œufs dans des tonneaux placés ſous un hangard, où il regne un peu d'air, enduits en dedans de plâtre, pour empêcher les vapeurs du fumier, de pénétrer dans le tonneau, entourés de

fumier & couverts par-deſſus d'un couvercle percé d'un grand nombre de trous fermés avec des bouchons; on choiſira auſſi & on appréciera la qualité du fumier; on appliquera des enduits en dedans & en dehors des tonneaux; on éprouvera leur chaleur par le moyen des thermometres, on leur ménagera l'air par des couvercles troués; on y placera des paniers d'œufs, de façon qu'on puiſſe veiller ſur chacun & eſpérer du ſuccès de tous. Il eſt néanmoins à obſerver que les premieres tentatives dans ces ſortes de choſes, de même qu'en toutes autres, ne ſont pas toujours heureuſes; on néglige quelquefois des circonſtances qu'on ne croit pas importantes & qui néanmoins le ſont beaucoup; il eſt par conſéquent de la derniere importance de ne pas commencer par des eſſais trop en grand.

Quoique la chaleur doive toujours être entretenue à trente-deux dégrés, il ne faut pas croire que tout eſt perdu, lorſqu'on aura été ſurpris, & qu'elle aura monté à trente-quatre ou même trente-ſix dégrés. M. de Reaumur l'a vu monter quelquefois à trente-huit & même au-delà, ſans qu'il en ſoit rien réſulté de funeſte aux Poulets renfermés dans les œufs, d'autant que cette chaleur avoit duré fort peu. Une chaleur foible, qui ſubſiſtera des jours entiers, n'empêchera pas non plus les œufs de produire des poulets; il s'en eſt trouvé dont la naiſſance a ſeulement été retardée d'un jour plus tard à cauſe que la chaleur n'avoit pas excédé pendant quatre ou cinq jours à vingt-neuf dégrés; & ſe trouvoit même ſouvent entre ce terme & le vingt-quatrieme degré juſqu'auquel elle deſcendoit.

La même couche de fumier, qui a ſervi de mere pour faire éclorre les Poulets, en tiendra encore lieu pour leur conſerver la vie & les faire croître; on fera pareillement uſage des autres fours, dont la chaleur a couvé les œufs; ainſi une partie du deſſus des fours des boulangers, peut être réſervé pour donner des

logemens aux Poulets nouvellement nés dans un air doux, où on les laiſſera pendant quelques jours, ce qui eſt très-avantageux pour l'hiver.

Sans expoſer les pouſſins hors des endroits où ils ſont nés, M. de Reaumur leur fait préparer des boëttes, qu'il nomme *pouſſinieres*, où on ajuſte de petits réduits ſemblables à des pupitres, c'eſt-à-dire, des coffres qui ont la forme de plan incliné; une peau d'agneau, ou de mouton bien garnie de poil, tapiſſe le dedans; & les pouſſins en s'y refugiant, quand le reſte de la boëte n'a pas le degré de chaleur qui lui eſt néceſſaire, jouiſſent dans cet aſyle de la plupart des avantages qu'une Poule pourroit leur procurer; ils s'y trouvent très-chaudement, & la peau d'agneau ou de mouton qui leur frotte le dos dans l'endroit où le plan incliné eſt plus bas, peut contribuer à les perfectionner en quelque ſorte, les fortifier & les faire croître.

Cependant, comme il eſt ſouvent arrivé que les Poulets ſont devenus cagneux par l'habitude de fléchir les jambes pour entrer dans le pupitre, pluſieurs perſonnes ſe ſont mieux trouvées de confier à la conduite d'un Chapon les Poulets éclos ſans incubation.

M. de Reaumur donne à ſes Poulets pour premiere nourriture, vingt-quatre heures après leur naiſſance, de la mie de pain; enſuite il la leur préſente, dès le même jour, mêlée avec un peu de millet; ce mêlange, dont le millet fait la plus petite portion, eſt la nourriture à laquelle il les tient pendant quatre ou cinq jours; dans les jours ſuivans il commence à leur faire goûter de la pâtée, ſoit graſſe, ſoit maigre; il fait ſuccéder à cette nourriture les mets d'orge crevée, de mie de pain avec du lait, de chenevis, de navette, de feuilles de ſalade, de vers de terre, &c. Ce dernier aliment eſt toujours le plus délicat & le plus à eſtimer; pendant le jour on les expoſera au ſoleil le plus qu'il ſera poſſible.

Si on veut avoir des Poulets en hiver, & ſi on veut les faire couver ſelon la methode ordinaire, il faudra faire choix de quelques Poules, parmi celles qu'on aura renfermées pour faire pondre durant cette ſaiſon (voy. art. *Poules*.). On prendra donc les meilleures, on les mettra dans une autre chambre ſéparée, & on leur donnera, outre la nourriture qu'on leur préſente pour les faire pondre pendant l'hiver, tantôt du chenevis, tantôt de la rôtie au vin avec du pain blanc, & tantôt de la feuille ou de la graine d'ortie miſe en poudre; cette nourriture les échauffe beaucoup; auſſi l'envie de couver leur prend bien vîte; ſitôt qu'elles gloſſeront, on leur préparera des nids dans le lieu le plus chaud de la maiſon, qui eſt ordinairement derriere le four; & comme le four ne s'allume point tous les jours, & que pendant la rigueur de l'hiver cette chambre peut être très-froide, on aura pour lors ſoin d'en bien fermer les fenêtres, d'y faire du feu pour chaſſer l'air le plus froid, & pendant qu'elles couveront, on ne manquera point de les pourvoir de nourriture proche leurs nids, pour les obliger, ſi on peut, à manger ſans en ſortir; ou bien ſi elles ne le veulent pas, on prendra un torchon de cuiſine bien chaud, qu'on mettra ſur les œufs, de peur qu'ils ne ſe refroidiſſent, tandis qu'on levera la Poule de deſſus, pour lui donner à manger; il n'y a que cela à obſerver. Quand les petits ſont éclos, on les tient dans une chambre chaude, & on les éleve comme ceux d'été.

On penſe communément que ce n'eſt point un point d'économie que d'élever des Poulets pendant l'hiver, tant à cauſe de la dépenſe qu'il faut faire, que de la peine qu'il ſemble d'abord qu'on eſt obligé de ſe donner pour vaincre la rigueur de la ſaiſon. Cependant il eſt de fait que ces ſoins quand rien n'y manque, loin d'être infructueux, ſont très-profitables; les Poulets étant très-rares dans cette ſaiſon, on les vend fort

cher, on ſe dédommage bien par leur vente, de la nourriture qu'on pourra leur avoir donné.

Le Poulet, pour qu'il ſoit bon à manger, doit être jeune, tendre, gros & bien nourri; il eſt meilleur & plus ſalutaire à l'âge de deux ou trois mois, qu'en tout autre temps; il eſt humectant, nourriſſant, reſtaurant & rafraîchiſſant; ſa chair fournit un bon ſuc & ſe digere facilement; elle a beaucoup de rapport avec celle de Poule, elle paſſe même pour être encore plus délicate & plus ſucculente; le Poulet eſt donc un aliment très-ſalutaire; il convient en ſanté comme en maladie, jamais ſon uſage n'a produit de mauvais effets; il convient en tout temps, à tout âge & à toute ſorte de tempérament: il convient cependant beaucoup moins que la Poule à ceux qui font de grands exercices de corps & qui ont beſoin d'un aliment ſolide & durable.

Dans la médecine on fait avec les Poulets différens bouillons: on donne le nom *d'eau de Poulet* à une eſpece de bouillon fort léger qu'on prépare en faiſant bouillir un Poulet pendant trois heures dans trois pintes d'eau de fontaine, ſans beaucoup de réduction; après quoi on paſſe la liqueur par un linge & on l'exprime fortement; on donne cette boiſſon aux malades auxquels on veut faire faire diette, ou quand, en cas de fievre, on ne veut preſcrire aux malades qu'une nourriture fort légere: elle convient encore dans les douleurs d'entrailles & dans le *cholera morbus*; pour cet effet, on la fait boire abondamment, pour tempérer la bile qui regorge dans l'eſtomac.

On farcit auſſi quelquefois le Poulet avec l'orge mondé ou les quatre grandes ſemences froides, ou avec des racines ou d'autres drogues, pour donner à l'eau de Poulet la vertu qu'on veut qu'elle ait; on les nourrit encore quelquefois avec de la chair de vipere hachée qu'on mêle avec du pain & dont on fait des pâtées; on fait enſuite manger ces Poulets à des malades attaqués de lepre, de gales invétérées, de dartres rebelles; ce qui

produit un effet merveilleux, en purifiant fortement la maſſe du ſang.

Le Docteur Seguier donne comme un vrai ſpécifique dans la lienterie le bouillon ſuivant : on prend un Poulet, que l'on vuide ; on lui remplit le corps d'une once de feuilles de roſes ſeches, ou bien des roſes ſeches & des balauſtes de chacune une demi-once ; on y ajoute de la poudre de trochiſque ramicle de meſué trois gros pour un adulte, & deux gros pour un enfant ; on place cette poudre au milieu des feuilles de roſe, de ſorte qu'elle en ſoit toute enveloppée ; le tout étant ainſi rangé dans le corps du Poulet, on le coud exactement de tous les côtés, pour que rien ne puiſſe ſortir du corps dans le temps de la cuiſſon t après quoi on fait bouillir dans trois pintes & demi d'eau de riviere, à la conſomption d'une demi-pinte ; on retire pour lors le pot du feu, & on le met dans un autre chaudron plein d'eau chaude, pour conſerver par le moyen du bain marie la chaleur du bouillon.

On donne au malade un ſeptier de ce bouillon de deux heures en deux heures, après lui avoir fait précédemment une onction ſur la région de l'eſtomac avec l'onguent de la comteſſe ou le baume catholique, ou avec quelqu'autre liniment fortifiant. On applique par-deſſus un cataplaſme fait avec de la mie de pain arroſée dans du vin, dans lequel on aura fait bouillir de l'abſynthe, de la menthe, des roſes ſeches & des balauſtes : on répete ce traitement de deux heures en deux heures avant de donner le bouillon.

POUPPE, ſe dit, en terme de venerie, des têtes des femelles d'Ours ou d'autres bêtes mordantes ; c'eſt auſſi l'endroit par où leurs petits tettent.

POURCHASSER, c'eſt-à-dire, ſuivre le gibier avec opiniâtreté, juſqu'à ce qu'il ſoit pris.

POURPRE, c'eſt un coquillage univalve qui fournit la brillante couleur de pourpre ; les Romains teignoient leurs belles robes avec le ſuc des murex & des pour-

pres, & les habitans de la ville de Tyr, au rapport même de Virgile, excelloient ſur-tout pour cette teinture. A Panama dans le Pérou, mer du ſud, on tire une couleur pourpre de la conque perſique que l'on appelle pour cet effet pourpre de Panama; on en teint des étoffes de coton faites de fil de plantes & d'arbres. Dans l'Amérique ſeptentrionale, au royaume de Guatimala, on amaſſe ces coquilles, & l'on en teint pareillement des morceaux d'étoffes faites de fil de coton.

La pourpre & le murex ſervent encore aujourd'hui dans la Sicile à la teinture, & ſi on ajoute foi aux relations de pluſieurs voyageurs, beaucoup de coquillages ont la même propriété; on tire également cette belle couleur du buccin, comme du murex & de la pourpre.

Nous allons entrer ici dans quelques détails ſur ces différens coquillages, nous ne pouvons mieux enrichir cet article que d'y expoſer comment nous pouvons parvenir à nous procurer la vraie couleur de pourpre des anciens, du moins ce que nous en dirons pourra donner quelques jours à l'éclairciſſement de cet objet.

Nous commencerons d'abord par le buccin : ce coquillage tire ſa dénomination de ſa reſſemblance avec une trompette; ſon caractere diſtinctif eſt d'avoir l'ouverture de ſa coquille, ou pour mieux dire, la bouche large, très-alongée & peu garnie de dents, en quoi ce coquillage differe des pourpres, dont l'ouverture eſt ronde; il differe des murex, en ce que ſa coquille n'eſt point couverte de pointes. L'animal qui habite ce coquillage eſt remarquable par une trompe qu'il porte à l'extrêmité de la tête, qui lui ſert à fouiller le limon & à pomper l'eau de la mer; c'eſt par ce canal qu'il laiſſe écouler une liqueur purpurine, uſitée chez les anciens pour teindre en rouge, ainſi que nous venons de l'obſerver. Le réſervoir de cette liqueur eſt dans un petit vaiſſeau, à côté du collier de l'animal. Ce vaiſſeau ne contient qu'une bonne

goutte d'un fluide un peu jaunâtre, qui paſſe à la couleur de pourpre, après qu'il a été à l'air un certain temps. La Société Royale de Londres a découvert il y a environ quatre-vingts ans, ſur les côtes d'Angleterre, une eſpece de buccin qui s'y trouve communément, & qui fournit la vraie couleur pourpre des anciens. Sur les côtes du Poitou, M. de Reaumur a auſſi découvert une eſpece de buccin qui donne cette belle couleur; on les voit ordinairement aſſemblés autour de certaines pierres ou ſables, ſur leſquelles on remarque beaucoup de grains ovales, longs de trois lignes, pleins d'une liqueur blanche, un peu jaunâtre, aſſez ſemblable à celle qui ſe tire des buccins même, & qui après quelques changemens, prend la couleur de pourpre. Ces grains écraſés ſur la toile, ne font d'abord que la jaunir imperceptiblement; mais ſi on expoſe cette toile au grand air, à un ſoleil vif, ou au feu, elle paſſe en trois ou quatre minutes de cette couleur foible, à un beau rouge de pourpre, qui s'affoiblit cependant un peu par le grand nombre de blanchiſſages. Si la toile n'étoit expoſée qu'à un ſoleil peu vif, elle prendroit d'abord une couleur verdâtre, enſuite une couleur de citron, ou verd plus clair & puis plus foncé, de-là le violet, & enfin un beau rouge. L'effet de l'air ſur la liqueur de ces grains, provient, ſuivant que l'a obſervé le célebre M. de Reaumur, de ce qu'il change l'arrangement des parties qui compoſent cette liqueur. La liqueur qu'on en tire, comparée à celle des buccins, eſt à peu près la même; elle n'en differe, qu'en ce qu'elle eſt plus aqueuſe, qu'elle a une ſaveur ſalée, tandis que celle des buccins, eſt extrêmement poivrée & piquante. Ces grains, dit M. de Fontenelle, nous fourniroient peut-être, ſi nous les employions, une beau rouge pour la toile. La couleur qu'on en pourroit tirer pour la teinture, ſeroit ſans contredit moins coûteuſe & plus commode, que celle qu'on obtient de l'animal.

On pourroit écraſer une grande quantité de grains à la fois, tandis que pour avoir la liqueur des buccins on eſt obligé d'ouvrir le réſervoir de chaque buccin en particulier, ce qui demande beaucoup de temps; ou ſi pour expédier, on écraſe les plus petits de ces coquillages, on gâte la couleur par le mêlange des différentes matieres que fournit l'animal. M. de Reaumur a obſervé qu'au moyen du ſublimé corroſif, on peut de beaucoup perfectionner la liqueur des buccins.

Le murex qui fourniſſoit vraiment aux anciens la couleur de pourpre, eſt un autre coquillage univalve, communément garni de pointes & de tubercules, avec un ſommet chargé de piquans, quelquefois élevés & quelquefois applatis; ſa bouche eſt toujours alongée, & dentée; ſa levre eſt ailée, garnie de doigts ou pattes, repliée & déchirée, le fût ridé, quelquefois uni. On appelle en Amérique le *murex*, piſſeur, parce qu'il jette promptement une liqueur qui eſt celle du pourpre; cette liqueur, dit le P. Plumier, eſt conſervée dans un grand repli, que cet animal a ſur le dos près du col, en façon de gibbecière. Il faut être des plus adroits pour recueillir ce ſuc, car il le jette très-rapidement dehors. Chacun de ces animaux en contient environ la coquille d'une petite noix. Ce ſuc étant tiré de l'animal eſt d'abord blanc, enſuite d'un beau verd, puis d'un magnifique rouge pourpre. Le linge teint de ce ſuc conſerve toujours ſa couleur. Il n'eſt pas ſurprenant, ajoute le P. Plumier, que le pourpre des anciens fût ſi précieux, eu égard au grand nombre de ces animaux, qu'il falloit ſeulement pour fournir à teindre un manteau. Le Journal de Trevoux du mois d'Octobre 1712, fait mention d'un petit limaçon des Indes qu'on trouve au ſud de Guatimala. Ce petit animal, dit l'Emery, paroit être le murex des anciens, il eſt de la groſſeur d'une abeille; ſa coquille eſt mince & peu dure; on le ramaſſe à meſure qu'on en trouve, & on le conſerve dans un pot

plein d'eau. Après en avoir ramaſſé une certaine quantité, on les écraſe avec une pierre bien polie, & l'on mouille auſſitôt le fil de coton ou l'étoffe dans la liqueur rouge qu'on en tire ; on parvient à avoir la teinture de pourpre la plus riche qu'on puiſſe deſirer.

Ce qu'il y a de plus avantageux, c'eſt que plus on lave l'étoffe qui en eſt teinte, plus ſa couleur en devient belle & & éclatante.

Elle ne s'altere point par la vieilleſſe ; cette teinture eſt d'un haut prix, les femmes Indiennes les plus riches s'en parent.

Le pourpre qui eſt auſſi un coquillage, qui a pris ſon nom, ainſi que nous l'avons dit, de la couleur qu'on en tire, & qui eſt préciſément celui qui fait l'objet de cet article, eſt univalve & operculé ; ſa robe eſt aſſez ſemblable, ſuivant M. d'Argenville au *murex* ; on l'en diſtingue cependant, en ce qu'elle n'a pas la bouche ſi alongée, ni ſi garnie de dents & d'aîles. Son corps & ſa tête ne ſont point ſi élévés, ils ſont garnis de feuillets, comme un coquillage qu'on appelle la chichorée, & quelquefois de longues pointes, avec une queue plus ou moins longue, creuſée en tuyau & ſouvent recourbée. En général quand on conſidere cette coquille, on trouve qu'elle eſt découpée, depuis le ſommet juſqu'à la baſe, de tubercules, de ſtries, de boutons, & de pointes, avec une bouche mince & preſque ronde & une queue courte ; quelques-unes ont cependant, dit cet Auteur, leur baſe terminée en une longue queue.

M. Duhamel a fait pluſieurs expériences ſur ce coquillage. Le ſuc qui s'y trouve eſt blanc, quand il eſt bien ſain & conditionné ; mais dès qu'il eſt expoſé au ſoleil, il devient ſucceſſivement en moins de cinq minutes, verd pâle & jaunâtre, verd d'éméraude, verd plus foncé, bleuâtre, rouge, pourpre, vif & très-foncé. Quand ce ſuc eſt verd dans l'animal, ce qui eſt une maladie, ſuivant le même M. Duhamel,

il devient auſſitôt d'un beau rouge au ſoleil ; ſa coquille même, qui en ce cas eſt quelquefois verte, rougit auſſi. Un linge frotté de ce ſuc, & dont une partie ſeulement eſt expoſée au ſoleil, ne rougit que dans cette partie, & ce qui ne devient pas pourpre ou rouge, reſte verd. M. Duhamel ajoute que cette couleur pourpre auroit par ſa viſcoſité un grand avantage dans la teinture ; elle a reſité aux grands débouillis, par leſquels il l'a fait paſſer. Dans le magaſin de Décembre 1753, on trouve une diſſertation de M. Templeman, qui a été pareillement rapportée dans le Journal étranger du mois de Juin 1754. Par la lecture de cette diſſertation, on remarque 1°. que la maniere d'écraſer le buccin pourpre pour en retirer ſa liqueur colorante, eſt défectueuſe, en ce que plus il ſe trouve de la chair & de l'excrément de l'animal même, & moins la couleur en eſt belle ; 2°. qu'il faut ſe ſervir d'un chaudron d'étain pour chauffer & évaporer l'eau, dans laquelle on a étendu & comme diſſous l'animal écraſé ; 3°. qu'il faut y mettre du ſel marin, non pour allumer la couleur, mais pour la garantir de la corruption ; 4°. enfin qu'Ariſtote & Pline n'ont point connu les changemens de couleurs, qui arrivent à la liqueur pourprée, parce qu'ils la faiſoient paſſer tout d'un coup à la couleur rouge, en la délayant dans une grande quantité d'eau.

Les trois coquillages, qui nous donnent la pourpre, & dont nous venons de faire mention, ont auſſi leurs uſages médicinaux Si on en croit Jonſton, le buccin convient dans les palpitations du cœur & dans les douleurs de l'eſtomac ; mais comme nous avons déja parlé des propriétés médicinales de ces coquillages, à l'article *Coquilles*, il eſt inutile d'y revenir ici, voy. cet article.

PRENDRE LE VENT, ſignifie en termes de chaſſe, mener les chiens courans, quand on prend les devants d'une bête ; il ſignifie auſſi faire une courſe à

bon vent, pour y mettre les lauriers; enſorte que le vent vienne du côté du bois, où ſera détournée la bête. On ſe ſert encore de cette phraſe, pour déſigner quand un limier ou un chien courant a le vent d'une bête & qu'il va la lancer au vent.

PUCE. C'eſt un genre d'inſecte aptere, c'eſt-à-dire, qui n'a point d'aîles, mais en revanche il a ſix pieds qui lui ſervent à marcher & à ſauter.

On ne connoit dans le genre des Puces qu'une ſeule eſpece : elle s'attache aux hommes & ſur-tout aux enfans & aux femmes. Cet inſecte eſt très-petit, il eſt ovipare, de couleur brune, ſa tête eſt preſque ronde, ſa bouche eſt armée d'un trompe aiguë, longue, cannellée & très-propre à piquer & à ſucer le ſang, dont il ſe nourrit; ſa poitrine eſt cuiraſſée & ſon ventre eſt gros; ſa tête eſt en quelque façon ſemblable à celle de la Sauterelle commune, ſes yeux ſont très-noirs, ronds & brillants; on remarque ſur ſon front deux petites cornes qui ont ſix nœuds velus; à côté de la bouche & de l'aiguillon ſortent les pieds de devant, qui ſe replient ſur trois articulations; ils ſont hériſſés d'épines & garnis de deux crochets, qui ſervent de mains à cet inſecte : de la poitrine naiſſent les autres pieds également épineux; ceux de derriere ſont fort muſculeux & les plus longs; ils ſervent à la Puce pour ſauter; les crochets des pieds ſont tous élevés en haut; il y a ſur le dos ſix écailles dures & fermes; il s'y trouve auſſi des épines ou des poils; le ventre eſt ſillonné ou un peu velu; cet inſecte groſſi à la loupe préſente une figure terrible.

De tous les inſectes ſans aîles la Puce eſt la ſeule qui ſe métamorphoſe, & qui ne ſorte pas toute formée, ou d'un œuf, ou du ventre de ſa mere. Elle pond d'abord de petits œufs, qui s'attachent à la baſe des poils de animaux par une matiere gluante, dont ils ſont enduits; quelquefois elle ſe contente de les mettre dans les endroits où les animaux vont ſe cou-

cher, ou ſur des couvertures de lit. De ces œufs éclo-ſent, au bout de quatre ou cinq jours, des petites larves longues, à pluſieurs pattes, compoſées d'anneaux, & ſemblables à de petits vers bruns, dont le corps eſt garni de quelques poils longs, mais en petite quantité. Les larves viennent ſur les animaux, cachées entre leurs poils; l'eſpece de craſſe que fournit la tranſpiration, leur ſert de nourriture; on peut auſſi les nourrir dans des boîtes avec des mouches, dont elles ſont fort friandes; elles ſont petites, vives, agiles & rampent comme des Chenilles.

Lorſqu'elles ſont parvenues à leur grandeur, au bout de douze ou quinze jours, elles forment de petites coques blanches en dedans comme du papier, ſales en dehors & couvertes de pouſſiere. Dans ces coques ſont renfermées les nymphes ou chryſalides, qui ſont d'abord blanches, & qui bruniſſent enſuite; c'eſt de ces nymphes que ſort la Puce ou l'inſecte parfait, après avoir ſubi les trois métamorphoſes.

La Puce par cet endroit paroît s'écarter beaucoup de tous les inſectes de ſa famille, dont elle ſe rapproche néanmoins par ſes autres caracteres; elle pique fortement, ſur-tout les femmes & les enfans dont la peau plus tendre & plus délicate ſemble l'attirer davantage, & elle ſaute avec beaucoup d'agilité.

Les merveilles que quelques Auteurs rapportent à ſon ſujet, ſervent à juſtifier également ſa force prodigieuſe & l'adreſſe ſurprenante de quelques ouvriers, qui ont ſçu l'enchaîner & l'atteler à de petits chariots. Au rapport de Mouffet, un nommé Mark, Anglois, avoit fait une chaîne d'or de la longueur du doigt, avec un cadenas fermant à clef; une Puce attachée à cette chaîne la tiroit avec facilité, & le tout, y compris le petit animal, peſoit à peine un grain. Hoock raconte un fait encore plus ſurprenant. Un ouvrier Anglois avoit conſtruit en ivoire un caroſſe à ſix chevaux, un cocher ſur le ſiege avec un

chien entre ſes jambes, un poſtillon, quatre perſonnes dans le caroſſe & deux laquais derriere, & tout cet équipage étoit trainé par une Puce. L'Emery dit avoir vu une Puce de médiocre groſſeur enchainée à un petit canon d'argent qu'elle trainoit. Ce canon étoit long comme la moitié de l'ongle, gros comme un ferret d'aiguillette, creux, mais peſant quatre-vingt fois plus que la Puce; il étoit ſoutenu de deux petites roues; en un mot il avoit exactement la figure d'un canon dont on ſe ſert à la guerre; on y mettoit quelquefois de la poudre à canon, & on l'allumoit ſans que la Puce en parût épouvantée; ſa maîtreſſe la gardoit, dit-il, dans un boîte veloutée qu'elle portoit dans ſa poche & elle la nourriſſoit aiſément en la mettant tous les jours un peu de temps ſur ſon bras, d'où la Puce ſuçoit quelques gouttes de ſang, ſans ſe faire preſque ſentir: l'hiver la fit mourir, quoiqu'elle fût gardée bien chaudement.

La Puce incommode fort les chiens & les chats, ſurtout en été & en automne, il s'en trouve une quantité dans les nids d'hirondelles de rivage, les rats en ſont toujours couverts, & l'endroit où la Puce a mordu, eſt toujours rouge; cet inſecte ne s'attache jamais aux perſonnes mortes, ni aux épileptiques, ni aux moribonds, parce que leur ſang eſt corrompu pour lui.

Lorſqu'une Puce veut ſauter, elle étend ſes ſix jambes en même temps, & ſes différens articles venant à ſe débander enſemble ſont autant de reſſorts, qui par leur propriété élaſtique, lui font faire un ſaut ſi prompt, qu'on la perd de vue: elle ſaute ſouvent deux cents fois la hauteur de ſon corps.

Si on en croit Ovington, il ſe trouve près de Surate un hôpital fondé en faveur des Puces, Punaiſes & autres vermines qui ſucent le ſang humain; il faut pour les nourrir trouver un homme qui veuille bien ſe livrer à leur voracité; on ſoudoie pour l'ordi-

naire un pauvre qui ſe vend pour une nuit, & laiſſe ſucer ſon ſang; on l'attache nud ſur un lit dans la ſalle du feſtin, où ces inſectes ſe trouvent raſſemblés. Au ſurplus le ſoin que les Indiens prennent des Puces, quoiqu'extravagant & contraire à l'humanité, eſt une ſuite de leur croyance ſur la métempſycoſe.

On trouve dans les Auteurs pluſieurs recettes pour ſe débarraſſer de ces inſectes, nous en allons rapporter ici quelques-unes.

1°. On fait une décoction de tribule terreſtre, ou de perſicaire, ou de coloquinte, ou de ronce, ou de feuilles de choux, & on en répand dans la maiſon: ces remedes, au rapport d'Alexis Piémontois, chaſſent les Puces & les font mourir.

2°. Arnauld de Villeneuve prétend que ſi on frotte un petit bâton avec de la graiſſe d'hériſſon, & ſi on le plante au milieu de la chambre, toutes les Puces s'y attacheront & mourront.

3°. On rapporte que ſi on arroſe la chambre avec différentes eaux compoſées, on parvient auſſi à ſe débarraſſer de ces animaux; on prend pour ces arroſemens 1°. de la leſſive & du lait de chevre mêlés enſemble; 2°. une décoction de lupin & *d'aluine*. 3°. Une décoction d'aluine, de feuilles de pêcher, de verveine & de coriandre; 4°. de l'eau en aſſez grande quantité pour pouvoir y fondre une livre de couperoſe; 5°. une diſſolution de ſublimé corroſif à la doſe d'une once dans un ſeau d'eau, qu'on fera bouillir pendant un quart d'heure; on repete quatre jours de ſuite cet arroſement; 6°. enfin une décoction de rhue mêlée avec de l'urine de jument.

On aſſure, en quatrieme lieu, que rien n'eſt plus propre pour faire mourir les Puces que les onguens mercuriels avec le ſoufre, & les autres drogues dont on ſe ſert pour guérir la gratelle.

5°. On met ſous le lit, une claie couverte de cro-

tins de cheval ; la raiſon ſans doute qui a engagé d'indiquer ce remede, c'eſt qu'on prétend que le fumier & l'urine de cheval font fuir les Puces : mais cette aſſertion paroit un peu trop vague ou mal circonſtanciée ; car nous avons été témoins pluſieurs fois qu'après avoir mis dans un mannequin ſous un lit du fumier de cheval, & même du crotin ſeul, les Puces n'en étoient que plus incommodes & même plus nombreuſes ; d'ailleurs le Redacteur du nouveau Dictionnaire œconomique dit encore qu'il connoît une maiſon où les chiens de chaſſe attachés dans une écurie où il y a au moins ſix chevaux, étoient tout couverts de Puces en 1763, année où ces inſectes furent effectivement très-nombreux à Paris de même que dans pluſieurs Provinces de la France : la recette cinquieme que nous venons de rapporter, ne mérite donc pas qu'on y faſſe attention.

6°. On parfume auſſi pour cet effet ſa chambre avec du ſerpolet ou du pouliot. 7°. On met de la tanaiſie autour du lit & entre les matelats. 8°. On frotte les bois du lit avec une décoction de feuille d'aune. 9°. On lit encore dans Alexis, que pour fait mourir les Puces & Punaiſes, il faut prendre aluine, rhue, aurone, farriette, feuilles de noyer, fougere, lavande, coriandre verte, l'herbe aux puces, dit pſyllium, anagyris ou bois puant, & mettre quelques-unes de ces plantes ſous la courte-pointe, ou bien les faire cuire dans du vin ſcillitique & en arroſer la couverture. 10°. On prétend qu'on ſe préſervera de Puces & autres vermines en mettant entre les draps & la couverture une peau de loup paſſée en mégie, en obſervant que le poil ſoit du côté des draps pendant l'hiver & la peau en été ; ce même ſecret garantit en même temps du froid pendant l'hiver & du chaud pendant l'été. 11°. On dit encore que ſi on ſuſpend de la conyſe dans une chambre, toutes les Puces vont s'y attacher,

& que pour lors il eſt facile de les détruire, voy. auſſi ce que nous avons dit aux articles *Poules* & *Chiens*, en parlant de leurs maladies.

Pour faire mourir les Puces d'un chien, on prend une quantité d'abſynthe, on la fait bouillir dans de l'eau, l'eſpace d'une heure & demie; on la tire enſuite de deſſus le feu; lorſqu'elle ſera froide, on prend l'herbe, on en frotte le chien à contre poil & on le lave avec cette eau.

PUCERON. Les caracteres diſtinctifs du Puceron ſont de n'avoir qu'un ſeul article aux tarſes, & deux eſpeces de pointes ou cornes plus ou moins longues ſur l'extrémité du ventre; dans quelques eſpeces ces cornes ſont longues, droites & dures; dans d'autres elles ſont groſſes, courtes & ſemblables à des tubercules; mais elles ſe trouvent dans toutes les eſpeces.

Il n'y a point d'inſectes auſſi communs que les Pucerons; on en trouve ſur preſque toutes les plantes, preſque toujours en ſociété & ſouvent en grande quantité; ces petits inſectes ont tous ſix pattes grêles & menues. Leur corps eſt gros, maſſif & lourd, & ils ne marchent qu'avec peine. Beaucoup reſtent très-long-temps immobiles ſur les tiges & les feuilles des plantes, & quelquefois cachés ſous les mêmes feuilles recourbées & comme figurées en calotte.

Les aîles de ceux qui en ont, ſont grandes & plus longues que leur corps. Leur trompe, ſouvent très-longue, prend ſon origine du corcelet entre les pattes de la premiere paire; mais il y a ſouvent un ſtylet qui part de la tête, & qui eſt couché ſur la baſe de cette trompe, enſorte qu'elle paroit naître de la tête; peut-être ce ſtylet conduit-il à la tête une partie de la nourriture que prend cet inſecte.

Le Puceron eſt un des inſectes qui offre le plus de ſingularités à un naturaliſte; il s'en trouve qui ſont ailés, & d'autres ſans ailes; on croiroit d'abord que les

aîlés ſont les mâles, & les autres, les femelles : mais il s'en trouve quelques-uns de ceux-ci qui ſont encore aîlés ; au reſte il eſt facile de diſtinguer les larves & les nymphes des Pucerons qui doivent devenir aîlés, d'entre ceux qui ſont ſans aîles ; ces larves ont de chaque côté, à la partie poſtérieure du corcelet, un bouton ou paquet qui renferme les aîles qui doivent ſe développer par la ſuite. Ces individus ſont imparfaits : ils n'engendrent point, mais pour les autres ils s'accouplent & font des petits, ſoit qu'ils ſoient aîlés ou non. C'eſt donc une premiere ſingularité dans ce genre d'inſectes d'avoir des femelles aîlées & ſans aîles, également parfaites les unes & les autres. Une deuxieme ſingularité particuliere aux Pucerons, c'eſt que ces inſectes ſont ovipares & vivipares tout à la fois ; tantôt ils rendent des œufs oblongs, aſſez gros pour leur corps, d'où ſortent par la ſuite des petits ; tantôt & le plus ſouvent on les voit faire des petits vivans ; ſelon les différentes obſervations qu'on a faites, il eſt probable que ces animaux ſont vivipares durant l'été, & qu'ils ne pondent des œufs que pendant l'automne, qui eſt préciſément le temps de l'accouplement ; comme ces inſectes paroiſſent pendant la ſaiſon rigoureuſe de l'hiver, l'eſpece ne pourroit s'en perpétuer, s'ils ne laiſſent des œufs tout fécondés.

Les petits qui naiſſent vivans ſortent du ventre de la mere le derriere le premier, & il arrive quelquefois qu'une même mere en fait quinze ou vingt dans un jour ſans paroitre moins groſſe qu'auparavant ; une expérience à faire c'eſt de preſſer doucement une de ces meres, on voit pour lors ſortir de ſon ventre une infinité de Pucerons, qui ſe trouvent toujours de plus petits en plus petits, & qui filent comme des grains de chapelets.

Une troiſieme & derniere ſingularité dans ces inſectes, c'eſt qu'un ſeul accouplement paroit féconder les femelles pour pluſieurs générations. Qu'on prenne un

petit Puceron dans l'inſtant qu'il ſort du ventre de ſa mere, qu'on l'enferme en particulier, ayant ſoin ſeulement de lui fournir la nourriture qui lui convient, ce Puceron, s'il eſt femelle, fera bientôt des petits; qu'on prenne pareillement un de ces petits venu de ce Puceron non accouplé, de ce Puceron vierge, ſi on peut ſe ſervir de ce terme, on voit ce petit en faire encore d'autres; & en répétant de nouveau la même expérience, il en réſultera d'autres petits. Quelques naturaliſtes l'ont répété juſqu'à la troiſieme & quatrieme génération, & M. Bonnet juſqu'à la neuvieme dans l'eſpace de trois mois. Mais comment expliquer un pareil phénomene? c'eſt-là le point difficile; tout ce qu'on en peut dire de plus probable, c'eſt que la fécondation que produit l'accouplement ſe tranſmet à pluſieurs générations de ſuite, qui produiſent juſqu'à ce que cette vertu prolifique s'épuiſe peu-à-peu dans les générations ſuivantes.

Tous les Pucerons, tant aîlés que ſans aîles, changent pluſieurs fois de peau; c'eſt après ce changement que les aîles ſe développent dans les premiers; quand ils ſont ſous la forme de larve, à peine peut-on diſtinguer les endroits où les aîles doivent paroître; mais lorſqu'ils ont acquis l'état de nymphe, on remarque de chaque côté une eſpece de bouton qui renferme les aîles futures; à l'égard des Pucerons qui reſtent toujours ſans aîles, les métamorphoſes ſe terminent uniquement aux changemens de la peau; au ſurplus la forme de la larve, de la nymphe & de l'inſecte parfait eſt préciſément la même; & il eſt impoſſible de les diſtinguer.

Pluſieurs de ces inſectes, dit M. Geoffroy qui nous a fourni une partie de cet article, ſont couverts d'une poudre blanche, & quelques-uns même d'une eſpece de duvet cotoneux & blanc. L'un & l'autre eſt plus abondant, quand l'inſecte eſt ſur le point de changer de peau. Cette poudre & ce duvet ne tiennent que légé-

rement à l'inſecte, & paroiſſent tranſpirer de ſon corps. Outre ce duvet, on remarque encore de petites gouttes d'eau à l'extrêmité des deux cornes, que le Puceron porte ſur ſon derriere. Cette eau ſuinte & ſort de ces cornes, qui ſont creuſes en dedans : elle eſt douce & ſucrée; les Pucerons en rendent auſſi une aſſez grande quantité par l'extrêmité de leur corps. C'eſt cette eau mielleuſe qui attire un ſi grand nombre de fourmis ſur les arbres chargés de Pucerons.

Les arbres qui ſe trouvent les plus chargés de Pucerons, en ſouffrent conſidérablement; ces inſectes enfoncent leur trompe aiguë dans la ſubſtance de la feuille, pour en tirer leur nourriture, ce qui fait contourner les tiges & les feuilles, & cauſe dans les dernieres des cavités en-deſſous, des tubéroſités en-deſſus, & même dans quelques-unes des eſpeces de galles creuſes, remplies de ces inſectes; on eſt ſouvent ſurpris que la piquure légere d'une auſſi petit inſecte que le Puceron, puiſſe autant défigurer une plante; mais la ſurpriſe ceſſe, lorſqu'on refléchit que les Pucerons ſont toujours en grande compagnie, qui croît même à vue d'œil, par la fécondité prodigieuſe de ces inſectes; ainſi quoique chaque piquure ſoit légere, le nombre eſt ſi grand, ſi répeté, qu'il n'eſt plus étonnant que les feuilles en ſoient défigurées; auſſi les amateurs du jardinage & des plantes cherchent-ils à délivrer & à nettoyer les arbres de cette vermine; mais ſouvent leurs ſoins ſont inutiles, cet inſecte eſt ſi fécond, qu'il réproduit bientôt une autre peuplade.

On en peut néanmoins faire périr beaucoup en preſſant les feuilles qui en ſont attaquées entre deux éponges imbibées d'une forte décoction de tabac (le tabac en poudre jetté ſur le Puceron blanc le tue en un inſtant), ou d'eau de chaux vive, ou d'une forte eau de ſavon, ou d'une décoction de ſuie de cheminée, de ſauge, d'hyſſope, d'abſynthe & autres plantes

meres ou d'une odeur forte. La ſuie, la chaux, le ſavon ont l'inconvenient de ſalir les feuilles, les fruits, les plantes environnantes; le tabac & l'abſynthe laiſſent des particules irritantes, qu'on ſeroit fâché de trouver ſur des fruits ou des légumes; les autres matieres ſont ſouvent inſuffiſantes: la tanaiſie, l'ellebore blanc, la rhue, le porreau, la coloquinte, le poivre long, ont un des inconvéniens indiqués ci-deſſus. On a conſeillé de l'huile de pétrole, de l'eſſence de térébenthine & d'autres huiles; mais il faut ſe garder de les employer, parce qu'elles agiſſent en même temps ſur les végétaux, & les rendent malades ou les font périr.

Quelques-uns emploient ces différentes ſubſtances acres & irritantes en poudre: mais elles n'ont pas moins d'inconveniens ſous cette forme; un des meilleurs moyens de ſe débarraſſer des Pucerons, c'eſt de couper les feuilles & les ſommités des pouſſes, où il s'en trouve, & de les jetter dans le feu, dans l'eau ou de les enterrer. Cependant quelques Jardiniers blâment ce retranchement ſur les arbres fruitiers, parce qu'il occaſionne la naiſſance de beaucoup de branches foibles, & fait par conſéquent tort à la beauté & à la bonté de l'arbre.

Au reſte c'eſt ce qu'on doit faire pour féves & chevrefeuilles; ſi on n'a pas beaucoup d'arbres attaqués des Pucerons, & qu'il ſoit facile de les voir, on peut les écraſer entre les doigts, ou en les frottant légerement entre les doigts & la partie qu'ils occupent, ou bien on les fera tomber avec la barbe d'une plume, ou d'une petite broſſe ſur un papier, ou dans une ſoucoupe, pour les écraſer enſuite.

Quelques Auteurs conſeillent de mettre ſur les arbres attaqués des Pucerons, d'autres inſectes, qui ſont des larves, que l'on appelle *lions de Pucerons*, ces larves voraces détruiſent tous les jours une grande quantité de ces inſectes, avec d'autant plus de facilité

que ceux-ci reſtent tranquilles & immobiles auprès de leurs ennemis. Cette larve eſt un ver à ſix pieds, dont le corps eſt ovale, un peu alongé & terminé en pointe par derriere ; la tête eſt garnie de deux pinces avec leſquelles elle ſaiſit les Pucerons, qu'elle dévore promptement ; cet inſecte ſe trouve ſur les branches garnies de Pucerons.

Nous ne rapporterons pas ici les différentes eſpeces de Pucerons : nous les avons ſuffiſamment déſignées dans notre *Dictionnaire des Plantes, arbres & arbuſtes de la France*, aux différens articles des plantes où peuvent ſe trouver ces Pucerons ; & ce avec d'autant plus de raiſon que ce Dictionnaire, *le Dictionnaire Minéralogique & Hydrologique de France & le Dictionnaire Raiſonné des plantes* ne font qu'un ſeul & même ouvrage, qui eſt *l'Hiſtoire Naturelle & Economique du Royaume* ; c'eſt malgré l'auteur que cet ouvrage général ſe trouve dirigé en forme de Dictionnaire, les circonſtances du temps & les Libraires ont paru le deſirer au préjudice de l'honneur de l'Auteur.

PUNAISE. Il n'y a aucune ville dans l'Europe où les Punaiſes ſoient plus communes qu'à Paris ; ce ſont les ennemis les plus fâcheux & les plus importans que nous puiſſions avoir au lit pendant la nuit ; on peut les appeller avec raiſon le fléau de la vanité & de la moleſſe ; elles nous piquent cruellement pour nous ſucer le ſang ; elles ſe trouvent d'ailleurs ſi puantes, que nos ſens & nos eſprits ſont plus offenſés par leur mauvaiſe odeur, que les parties de notre corps ne peuvent encore l'être par leur morſure. Ces inſectes fuient la lumiere, ils ſe tiennent cachés pendant le jour ; mais dès que la lumiere eſt éteinte & qu'ils ſentent qu'on eſt au lit, ils ſortent à l'inſtant de leurs différentes retraites, ils livrent pour ainſi dire un aſſaut à la perſonne couchée, ils la tourmentent ſans ceſſe & s'attachent principalement à ſon viſage, & aux parties de ſon corps où la peau ſe trouve la plus

tendre. Ils ſont, de même que les couſins, avides de ſang, & préférent auſſi pour piquer certaines peaux à d'autres, ſans doute parce que ces dernieres ſe trouvent trop dures, ou que la ſueur & tranſpiration qui s'en exhalent, les éloignent & les rebutent; combien n'y a-t-il pas des perſonnes qui dorment au milieu d'une légion de Punaiſes, ſans ſe ſentir en aucune façon incommodées de leur morſure; tandis qu'il s'y en trouve d'autres qui en ſont dévorées, & qui en perdent même le repos; une ſeule Punaiſe devient ſouvent le plus grand ſupplice pour certaines gens.

La Punaiſe de lit, qui eſt préciſément celle dont nous venons de parler, eſt ſemblable à une lentille pour la figure & pour la groſſeur; elle eſt courte, fort plate, rhomboïdale, molle, facile à écraſer pour peu qu'on la touche, rouſſâtre, d'une odeur puante & fort déſagréable. On remarque dans cet inſecte trois parties principales, la tête, la poitrine & le ventre; la tête eſt munie ſur les côtés de deux petits yeux bruns un peu ſaillans; en devant il y a deux petites antennes compoſées chacune de trois articulations fort déliées, & au-deſſous eſt une trompe recourbée dans ſon état de repos, & renflée dans ſon milieu; la pointe eſt placée entre les deux jambes de devant; la poitrine ou le corcelet eſt formée uniquement d'un anneau un peu large, qui tient à la tête par un étranglement & auquel eſt attachée inférieurement la premiere paire des jambes. Le corps de cet inſecte va en s'élargiſſant: il eſt compoſé de neuf anneaux, dont le premier eſt comme ſéparé en deux par une petite échancrure formée d'une piece triangulaire qui fait la jonction avec le corcelet; ſous le ventre ſont deux dernieres paires de jambes, qui ont également chacune trois articulations; la derniere qui eſt le pied, eſt armée d'un crochet aigu ſemblable à un homme; tout le corps de la Punaiſe eſt liſſe, excepté quelques petits poils qu'on y apperçoit avec le microſcope; quand la Punaiſe eſt

gonflée du ſang qu'elle a ſucé, elle a le dos un peu convexe, mais ſon ventre eſt toujours applati; le mâle & la femelle s'accouplent enſemble queue à queue; la femelle dépoſe ordinairement ſes œufs dans un lieu propre à les faire éclorre, d'où ſortent par la pointe de petites Punaiſes, qui au moment même qu'elles ſont écloſes, étant à peine viſibles, courent avec la plus grande viteſſe.

L'hiver eſt la ſaiſon la plus contraire aux Punaiſes, elles périſſent ordinairement preſque toutes pendant cette ſaiſon dans les climats froids; mais les œufs qui ſervent à leur réproduction, ſe trouvent placés dans des endroits ſi favorables pour éclorre, qu'aux premieres approches de l'été ils s'ouvrent pour donner paſſage aux petits animaux qu'ils renferment. De tous les inſectes les Punaiſes ſont peut-être les plus fécondes; les matieres putrides qui s'exhalent des corps animés, fourniſſent ſans doute leur fécondité. Ces inſectes réuſſiſſent très-bien dans les vieux bâtimens, dans les endroits qui avoiſinent les poulaillers, les colombiers, les cages de cailles & les fours; on en voit ordinairement beaucoup dans les vieilles ſolives des maiſons, dans les lits, ſur-tout dans ceux qui ſont conſtruits de bois de ſapin, & garnis de vieilles paillaſſes, dont les matelas ne ſont pas ſouvent rebattus, & dont la paille & les draps ne ſe trouvent pas aſſez fréquemment renouvellés; on en trouve principalement dans les lits, qui ſont près des vieilles cloiſons, ou des vieilles murailles enduites de plâtre & même près des vieux livres; les Punaiſes habitent principalement les chambres d'en haut, & les lieux ſecs & expoſés au midi & notamment les grandes villes bien peuplées, & où les maiſons ſont à pluſieurs étages.

Dans les Auteurs anciens & modernes on lit une infinité de recettes, qu'ils nous indiquent à l'envi les uns des autres, pour empêcher que ces vilains

insectes ne troublent notre repos ; il n'y a rien qu'ils ne mettent en usage, huiles, graisses, onguents, lotions, fumigations : ils en viennent même aux talismans & aux amulettes ; les plus spécifiques, à ce qu'on prétend, sont l'huile de vitriol versée sur le sel marin, la fumée de tabac, de soufre, de mercure, de cuir brûlé & toutes autres odeurs fortes ; on prétend que c'est par rapport à ces drogues, qu'on trouve rarement de ces insectes chez les Apothicaires, chez les Droguistes & chez les Corroyeurs. Nous allons rapporter ici la plupart de ces recettes : nous nous attacherons sur-tout à celles qui paroissent les plus sûres.

Mettez dans un réchaud plein de charbons allumés une demi-once de galbanum & autant d'assa fœtida. Après avoir lavé les couvertures, les matelats, les sommiers ou paillasses, & jusqu'aux barres du lit, vous tiendrez votre chambre bien close, ayant soin de boucher même avec un drap, l'ouverture de la cheminée ; vous ferez cette opération du matin, pour n'ouvrir la chambre que le soir à l'heure que vous voulez vous coucher ; à l'instant, dit-on, que la vapeur des drogues s'exhale, les Punaises tombent sans mouvement, & s'il en reste quelques-unes, un jour ou deux après, vous les trouverez toutes desséchées. Une once de ces drogues suffit pour la fumigation de deux lits ou de deux chambres ; de peur qu'il ne se soit échappé quelques-uns de ces insectes incommodes, on réitere l'opération ; le temps le plus propre à la faire est celui des grandes chaleurs ; ou bien :

On prend une once de vif-argent & les blancs de cinq ou six œufs, on mêle & on bat bien le tout ensemble dans un plat de bois avec une brosse ou balai, jusqu'à ce que les globules du vif-argent ne puissent plus s'appercevoir ; ensuite ayant démonté les bois du lit, on en prend les pieces les unes après les autres ; on les brosse bien pour en enlever toute la poussiere &

les ſal. tés, ſans les laver ; enſuite on en frotte toutes les jointures & les fentes avec cette compoſition & on les laiſſe ſécher. Dès la premiere application, les Punaiſes ſeront détruites entierement ; mais s'il en reſte encore quelques-unes, à coup ſûr une deuxieme opération ne manquera pas de les détruire abſolument ; on prétend que la vapeur du ſoufre fait auſſi périr les Punaiſes ; on met donc un peu de ſoufre dans un vaiſſeau de terre ou de fer, & après l'avoir placé au milieu de ſon appartement, on y met le feu, ayant préalablement le ſoin de fermer bien exactement toutes les portes & les fenêtres, afin que la vapeur ſe communique par-tout, & qu'elle ne ſe diſſipe point au-dehors : on fait encore brûler du tabac dans l'appartement, où il ſe trouve de ces inſectes, en obſervant les mêmes précautions que pour le ſoufre, c'eſt-à dire, en tenant tout clos & tout fermé ; cette fumigation eſt un remede preſqu'infaillible ; quelques-uns font encore diſſoudre du mercure dans de l'eſprit-de-nitre, ſur un réchaud placé au milieu de la chambre ; le mercure & l'eſprit-de-nitre s'évaporent, l'effet en eſt certain, aucun inſecte n'y réſiſte ; mais ce ſecret eſt fort dangereux : l'eſprit-de-nitre corrompt les meubles ; & ſi l'on habite trop-tôt l'appartement ſans l'avoir laiſſé ſuffiſamment purifier par l'air, le mercure peut attaquer la ſanté ; cependant ce remede eſt d'un ſecours prompt & ne droit pas par conſéquent être négligé pour purger abſolument de tout inſecte un appartement vuide & qu'on ſe propoſe d'habiter.

Une recette encore très-bonne pour détruire les Punaiſes eſt la ſuivante ; prenez ſel ammoniac une livre, alkali ou potaſſe une livre & demie, chaux vive une demi-livre, verd-de-gris commun, un quart de livre. Pulvériſez chacun de ces ingrédiens ſéparément ; mêlez les promptement dans un grand mortier de pierre ; mettez-les enſuite daus un petit alembic de cuivre ; verſez-y une pinte de bonne eau-de-vie ; après

avoir mis le chapiteau, luttez-le avec une veſſie mouillée, que vous entortillerez avec de la ficelle; diſtillez lentement à travers un vaiſſeau rempli d'eau fraîche; garniſſez encore avec de la veſſie mouillée, l'endroit où le tuyau paſſe dans les récipiens; pour verſer ce que vous aurez retiré par la diſtillation, apprêtez une bouteille où vous aurez mis du verd-de-gris cryſtalliſé, réduit en une poudre très-fine; remuez votre liqueur, juſqu'à ce que le verd-de-gris ſoit entierement diſſous.

Pour faire uſage de cette liqueur, ſervez-vous d'une ſeringue, dont le canon ſoit fort mince, pour que vous puiſſiez en injecter juſques dans les plus petites crevaſſes; non-ſeulement, à ce qu'on aſſure, les inſectes en ſont tués en un inſtant, mais leurs œufs en ſont encore tellement reſſerrés, que les petits ne peuvent jamais y parvenir à leur perfection.

Un moyen encore très-éprouvé pour la deſtruction des Punaiſes eſt de prendre de l'eſprit-de-vin rectifié & bien déphlegmé une chopine, & autant d'huile nouvellement diſtillée ou d'eſprit de térébenthine; on les mêle bien enſemble, & on y ajoute une demi-once de camphre caſſé par petits morceaux, qui ne s'y diſſoudra qu'au bout de quelques minutes; remuez bien le tout, trempez-y ou une éponge ou une broſſe, & frottez-en tous les endroits du lit, où il y aura des Punaiſes. Ce mêlange les fera mourir & détruira les œufs, de maniere que vous n'en aurez plus.

Le Seigneur Alexis rapporte dans ſes ſecrets l'onguent ſuivant, pour faire périr les punaiſes qui ſe trouvent dans les fentes & jointures du lit; prenez, dit-il, abſynthe une livre, huile commune, eau, quantité ſuffiſante; faites cuire le tout juſqu'à ce que l'eau ſoit conſommée; puis coulez l'huile avec laquelle vous mêlerez ſuffiſamment de graiſſe pour faire un onguent dont vous frotterez les endroits infectés de Punaiſes. On emploie encore pour la même fin l'onguent

napolitain, qui eſt compoſé de graiſſe de porc & de vif-argent, de même que la teinture de ſoufre; autrement prenez du ſuc d'abſynthe & vieille huile d'olive: faites les cuire enſemble juſqu'à la conſomption du ſuc, puis coulez l'huile : fondez-y du ſoufre vif & frottez-en vos lits & les fentes des murs. On dit encore qu'on fait périr les Punaiſes d'une chambre, en l'arroſant avec une décoction de chauſſe-trappe ou de perſicaire, de coloquinte, de ronces & de feuilles de choux ; mais cette recette ne paroit pas bien ſûre.

On donne comme ſpécifique contre les Punaiſes le reſte de l'huile qui a ſervi contre les poiſſons, ou uniquement l'huile d'aſpic ; on en frotte les endroits où ces inſectes habitent ; l'huile de chenevis mêlée avec du fiel de bœuf, paſſe pareillement pour avoir cette vertu. On peut auſſi frotter les bois du lit avec du jus de citron pourri ou de vieux concombres, qu'on laiſſe pour avoir de la graine ; on aſſure que ce jus fait mourir les Punaiſes. On recommande encore pour détruire cette vermine, de laver les bois de lit avec un mêlange de fort vinaigre & de fiel de bœuf, & de mettre de la grande conſoude ſous ſon chevet.

Prenez, ainſi que prétendent quelques Auteurs, des noix de cyprès : concaſſez-les : mettez-les enſuite infuſer dans de l'huile, qui y ſurnage de deux doigts ; laiſſez ce mêlange au ſoleil, & au ſerein pendant vingt-quatre heures ; & après avoir coulé l'huile en exprimant bien les noix, frottez-en les bois du lit. On dit pareillement que la graiſſe de rôti fondue, la plus vieille qu'on peut trouver, eſt excellente pour frotter les endroits où ſe mettent les Punaiſes ; vous ne ſentirez point de Punaiſe, aſſure-t-on encore, ſi vous faites cuire de la colle de poiſſon & ſi vous en frottez les fentes & les jointures des lits : la lie d'huile cuite & mêlée avec du fiel de bœuf & de l'huile, les fait de même mourir.

Aldrovande approuve fort l'uſage des claies d'oſier

miſes au chevet du lit ; les Punaiſes s'y retirent volontiers, quand elles voyent le jour : il ſuffit de ſecouer les nattes ou claies : elles s'en détachent & on les écraſe aiſément ; plus les nattes ſont vieilles, meilleures elles ſont, parce que ces inſectes ayant l'odorat très-fin, l'odeur de leurs ſemblables les y attire en foule. Les araignées mangent les Punaiſes, quand elles en peuvent attraper ; les Punaiſes ſe détruiſent quelquefois elles-mêmes ; elles ſont très-carnacieres, & en mangent fort bien d'autres de leurs eſpeces, quand elles le peuvent.

Lorſque l'intérieur des Punaiſes a été percé & ſucé par l'aiguillon ou la trompe de leurs compagnes, leur ſquelette reſſemble pour lors à cette dépouille complette, dont elles ſe défont toutes les années. Si les Punaiſes ſe détruiſent ainſi, c'eſt donc à tort, pouvons nous dire avec M. de Reaumur, qu'on cite ſi ſouvent contre nous la maxime, qu'il n'y a que l'homme qui faſſe la guerre à l'homme, & que les animaux de la même eſpece s'épargnent.

M. Linnæus en parlant des différentes Punaiſes de Suede, eſtime qu'il faudroit s'attacher à voir, s'il ne ſe trouveroit point parmi les Punaiſes de campagne quelques eſpeces, qui étant introduites dans les maiſons, puiſſent détruire les Punaiſes de lit. M. Geoffroy, dans ſon Hiſtoire abrégée des inſectes des environs de Paris, fait la deſcription d'une Punaiſe, qu'il nomme *Punaiſe Mouche ;* qui dévore, à ce qu'il prétend, la Punaiſe des lits. La trompe de cette Punaiſe, ſuivant qu'il l'a décrit, eſt groſſe, courbée en arc & produit une piquure très-ſenſible ; tout l'inſecte eſt alongé, liſſe & noir ; il vole très-bien ; on le trouve ſouvent dans les maiſons ; il a de l'odeur, lorſqu'on le tient dans les doigts : il fait un bruit qui reſſemble à une eſpece de cri.

On rencontre auſſi dans les maiſons la larve qui produit cet inſecte, couverte de pouſſiere & d'ordure ;

elle reſſemble à une araignée mal-propre, ou à une petite motte de terre qui marcheroit. Cependant ſes longues antennes compoſées de quatre ou cinq articles, & ſa trompe ſemblable à celle de l'inſecte parfait aident à la reconnoître.

Si on la touche avec une plume, la pouſſiere & les ordures tombent aiſément, & on reconnoît toute la forme de cette Punaiſe, excepté qu'elle n'a ni étui, ni aîles, & que les pattes ſont un peu plus groſſes que dans l'inſecte parfait, il s'y en trouve une variété mêlangée de rouge & de noir.

M. Geoffroy rapporte encore qu'on voit dans les bois quelques Punaiſes brunes, beaucoup plus grandes que celles des lits, & qui ont une odeur très-infecte; celles-ci ont des aîles: elles ne ſont pas moins avides de ſang que les précédentes, & ſe ſervent de leurs trompes pour ſucer des chenilles, des mouches & d'autres inſectes; on ſent même quelquefois leur piquure quand on ne les prend pas avec aſſez de précaution: on prétend que les Chartreux ſont, généralement parlant, exempts de Punaiſes; la vraie raiſon qu'on en peut apporter, c'eſt qu'ils ne ſortent point & qu'ils ont leurs cellules, ainſi que leurs habillemens dans une très-grande propreté: cela eſt ſi vrai, qu'il y a des Chartreuſes où les domeſtiques ſont mangés de Punaiſes, tandis que les Religieux n'en ont point.

Dans certains hôpitaux on a cru pouvoir ſe garantir d'une vermine ſi incommode, en ſubſtituant le fer au bois pour les lits; mais les lits de fer ſont plus utiles pour la durée que pour empêcher la production des Punaiſes, qui ſavent bien ſe loger ailleurs que dans les bois de lit. Le Continuateur de la matiere médicale de Geoffroy, dit avoir éprouvé quelquefois avec ſuccès certaines plantes & feuilles rudes & épineuſes, telles que la bourrache, la bugloſſe & ſurtout la grande conſoude. On étend leurs feuilles ſur le traverſin ou oreiller, & le lendemain matin on y

trouve les Punaiſes comme empétries au milieu des épines.

M. Parmentier, Apothicaire-Major de l'Hôtel des Invalides, a publié, en 1773, quelques-unes de ſes obſervations ſur les moyens de détruire les Punaiſes (*voy. la nature conſidérée ſous ſes différens aſpects, n°. 1. Ouvrage Périodique qui ſe trouve chez la Combe, Libraire, rue Chriſtine.*). Elles nous ont paru aſſez intéreſſantes pour les conſigner dans ce Dictionnaire, qui eſt purement œconomique. On a donné, il y a quelque temps, comme une plante exterminatrice des Punaiſes, le *Thlaſpi arvenſe*. M. Parmentier s'en eſt ſervi pour quelques endroits des infirmeries de l'Hôtel des Invalides, où la Punaiſe eſt aſſez commune, malgré la propreté qui y regne; mais elle n'a pas produit tout le ſuccès auquel il s'attendoit : le nombre de Punaiſes a ſeulement diminué, ſans que la race en ſoit abſolument détruite ou évadée.

M. Parmentier a eu enſuite recours à d'autres plantes de la même famille, telles que le cochlearia, le raifort, la paſſerage, &c. Il en a fait frotter les endroits ſoupçonnés de ſervir de retraite à ces inſectes : ils ſont ſortis en partie & ont pris la fuite. Notre Obſervateur a diſtillé enſuite les mêmes plantes; la liqueur qui en eſt réſultée, ayant été employée avec une petite éponge ou plumaceau, a encore procuré un effet plus prompt & plus marqué. M. Parmentier a auſſi obſervé que l'odeur violente de la ciguë avoit la propriété d'éloigner la Punaiſe, même de la tuer. J'ai donné un jour, dit l'Obſervateur, cette plante à éplucher à quelques-uns de nos ſoldats convaleſcens, qu'une légion de Punaiſes attaquoit toutes les nuits; j'ai été curieux ſur le ſoir de les aller viſiter, & de voir, à la faveur de la bougie, ſi cet inſecte nocturne ſe diſpoſoit à livrer aſſaut à nos anciens grenadiers. Ils m'ont aſſuré que le nombre en étoit diminué de moitié. Pluſieurs d'entr'eux ont frotté les bois de leurs lits avec les

plantes antiſcorbutiques ci-deſſus indiquées; d'autres en ont fait une décoction, & tout cela leur a aſſez réuſſi, mais jamais au point de les en délivrer entierément.

L'eau diſtillée de ces plantes, ajoute M. Parmentier, eſt préférable aux plantes mêmes, ſoit parce qu'il n'eſt pas poſſible de ſe pourvoir en tout temps de ces mêmes plantes, ſoit parce qu'on a beaucoup plus de facilité de l'inſinuer dans les fentes & crevaſſes de lit, dans les replis des rideaux, ſans être obligé d'expoſer les étoffes à ſe tacher; l'odeur en eſt plus développée. On pourroit encore rendre cette odeur plus active, continue M. Parmentier, en mettant l'eau dans un vaſe ſur le feu, & en faiſant circuler la vapeur dans le lit, dont les rideaux ſeroient tirés. Cette ſubſtance aura un avantage ſur celle des ſubſtances métalliques, dont nous avons parlé plus haut, en ce qu'elle ne contient rien de nuiſible. Le Frere Coſme a aſſuré à M. Parmentier qu'il avoit fait déloger des pépinieres de Punaiſes d'une chambre, en y brûlant de l'encens, & que depuis elles n'y avoient point reparu; on ſait, il y a long-temps, que la vapeur du tabac eſt bonne pour détruire les Punaiſes; il y a un dortoir à l'Hôtel Royal des Invalides, voiſin d'une chambre commune, où l'on fume continuellement; on n'y connoit point les Punaiſes.

Une autre obſervation relative à la propriété antivermineuſe des plantes cruciferes, dont nous venons de parler, c'eſt que les ſcorbutiques des infirmeries de l'Hôtel Royal des Invalides, qui font uſage de ces ſortes de plantes, tels que le cochlearia, le creſſon, le beccabunga, n'ont preſque point de Punaiſes, tandis que leurs camarades attaqués de la même maladie, couchés dans la même ſalle, ſans faire uſage de ces plantes antiſcorbutiques, en ſont infectés.

Les Punaiſes, malgré leur incommodité, ont néanmoins leur utilité en médecine; brûlées & priſes en

poudre, elles chaſſent l'arriere-faix ; on les conſeille encore dans la ſuppreſſion d'urine. Dioſcoride en faiſoit introduire la poudre dans le canal de l'urethre ; on les introduit actuellement toutes vivantes dans ce canal, de même que les poux, afin qu'ils y excitent une eſpece de chatouillement, & qu'elles obligent par-là le ſphincther de la veſſie à ſe relâcher. Quelques Auteurs font prendre ſept à huit Punaiſes pour guérir les fievres intermittentes au moment de l'accès ; mais ce remede répugne trop pour le préférer, à moins qu'on ne ſe trouve forcé de l'employer par diſette d'autres remedes.

Linnæus fait mention de quarante-trois eſpeces de Punaiſes dont les unes ſe nourriſſent dans le fumier, d'autres ſur les plantes, & quelques-unes ſur la ſurface de l'eau ; nous ferons mention de chacune de ces Punaiſes dans le *fauna gallicus*.

PUTOIS. C'eſt un animal qui reſſemble beaucoup, ſelon M. de Buffon, à la fouine par le tempérament, le naturel, les habitudes ou les mœurs, & la forme de ſon corps. Il eſt plus petit que la fouine, ſa queue eſt plus courte, ſon muſeau plus pointu, ſon poil plus épais & plus noir ; il porte du blanc ſur le front, de même qu'aux côtés du nez & autour de la gueule ; ſa voix eſt tout à fait différente de celle de la fouine : le cri de celle-ci eſt aigu & aſſez éclatant, tandis que celui du Putois eſt plus obſcur : ils ont néanmoins tous deux un grognement d'un ton grave & colere, & leur grognement eſt fort fréquent lorſqu'on les irrite ; le Putois eſt auſſi très-différent en odeur de la fouine ; ſon odeur eſt ſi fétide, qu'il eſt très-facile de le diſtinguer à l'inſtant ; elle eſt encore inſupportable, lorſque cet animal eſt échauffé & irrité ; les chiens ne mangent point de ſa chair, & ſa peau, quoique bonne d'ailleurs, eſt mépriſée, parce qu'elle conſerve continuellement ſon odeur. Cette odeur provient de deux follicules, ou veſicules, que ces animaux ont auprès de l'anus, elles filtrent leur matiere onctueuſe, dont

l'odeur eſt très-déſagréable & qui eſt une eſpece de parfum dans la fouine, la civette, &c. Le Putois s'approche des habitations, monte ſur les toits, s'établit dans les greniers & ne ſort que la nuit pour chercher ſa proie ; il ſe gliſſe dans les baſſes-cours, monte aux volieres, & colombiers, où ſans faire autant de bruit que la fouine, il fait plus de dégât ; il coupe ou écraſe la tête à toutes les volailles; après quoi il les tranſporte une à une & en fait un magaſin ; s'il ne peut les emporter entieres, faute de paſſage, il leur mange la cervelle & emporte les têtes ; il eſt auſſi très-friand de miel; il oblige ſouvent les abeilles à abandonner leurs ruches : il eſt toujours dans les endroits habités, c'eſt au printemps qu'il entre en amour ; c'eſt dans ce temps qu'on entend les mâles ſe battre ſur les toits & ſe diſputer une femelle ; après quoi ils l'abandonnent & vont paſſer l'été à la campagne ou dans les bois ; la femelle au contraire reſte dans ſon grenier, juſqu'à ce qu'elle ait mis bas ; elle emmene ſes petits ſur la fin de l'été ; ſa nichée eſt de trois, quatre, quelquefois même cinq ; elle ne les allaite pas long-temps, & les habitue de bonne heure à ſucer du ſang ou des œufs; on les prend avec des traquenards.

Comme le Putois fait une guerre continuelle aux lapins, lorſqu'on en veut diminuer le nombre dans une garenne, on peut y introduire ce quadrupede, & détruire enſuite le deſtructeur.

Q

QUACQUESCENDRE. On déſigne par ce mot le flux de ventre & le flux de ſang des chiens ; ce limier eſt, dit-on, attaqué de *Quacqueſcendre*.

QUADRUPEDES. Ce ſont des animaux vivipares, couverts de poils & qui ont quelque rapport avec l'homme, en ce qu'ils ont du ſang, qu'ils reſpirent par les poumons, qu'ils ont deux ventricules au cœur, qu'ils allaitent leurs petits ; ils marchent ſur quatre pieds, ou ongulés, ou onguiculés, & analogues aux pieds & aux mains de l'homme ; en général ce ſont les animaux qui approchent le plus de la perfection, parce qu'ils approchent le plus de la nature de l'homme.

Ariſtote diviſoit les Quadrupedes en *ſolipedes*, en *pieds fourchus*, & en *fiſſipedes*, par conſéquent il n'établiſſoit de différence que celle des pieds, ſoit que l'animal les eût terminés par une corne d'une ſeule piece, ſoit qu'il en eût deux, ſoit que les pieds ſe trouvaſſent diviſés en pluſieurs doigts : ce philoſophe rejettoit toute ſous-diviſion.

Klein réduit les Quadrupedes vivipares à deux genres. Le premier comprend les ongulés, & le deuxieme les digités ; Linnæus en diſtingue trente-neuf, dans ſix ordres qu'il établit. Le premier, ſous le nom *d'Antropomorphes*, comprend tous les animaux, qui comme le ſinge, le pareſſeux, l'ourang outang, reſſemblent à l'homme. Le deuxieme, ſous le nom de *Feræ*, renferme l'ours, le lion, le léopard, le loup, le renard, la taupe, &c. Le troiſieme eſt deſtiné pour les bêtes ſauvages, *Agriæ*, telles que le *Tamandua*. Le

quatrieme comprend, ſous le nom de *Glires*, le lievre le caſtor, le porc-épic, la marmotte, &c. Le cinquieme, ſous le nom de *Jumenta*, renferme l'âne, le cheval, le zebre, le ſanglier, &c. Le ſixieme enfin, ſous celui de *Pecora*, comprend le dromadaire, le cerf, le chevreuil, le daim, le bœuf, le buffle, la gazelle, &c. M. Briſſon tire les caracteres particuliers des Quadrupedes, de la poſition de leurs dents, de leur nombre & de leur figure.

Il eſt clair par cette courte expoſition, que chaque méthodiſte ne juge des animaux, que par quelques parties de leur corps, qu'il n'eſt déterminé dans les diviſions que par des conventions arbitraires, & qu'il ſe joue avec ſon ſyſtême des animaux & de la nature.

M. de Buffon, ennemi de toute méthode tendante à défigurer les êtres, ne ſuit dans la diviſion des Quadrupedes, que l'ordre le plus ſimple & le moins ſyſtématique, il décrit d'abord les animaux domeſtiques, enſuite les ſauvages, & enfin les animaux étrangers. Plus on ſimplifie les opérations de la nature, plus on eſt digne d'en interpréter les ſecrets.

On nomme Quadrupedes *ſolipedes*, ceux qui n'ont qu'un ſeul ongle aux pieds, tels que le cheval, l'âne & les zebres. Les Quadrupedes à pieds fourchus ou biſulces, ont le ſabot fendu en deux, comme le bœuf, la brebis, le cerf, &c. On donne le nom de *Fiſſipedes* ou *Digités* aux Quadrupedes qui ont pluſieurs doigts fendus aux pieds, tels que le chien, le lievre, le lion, le renard. Les animaux ongulés ſont ceux qui ont les doigts ou les extrémités des pieds couverts & entourés d'ongles; cette ſubſtance eſt dure, de conſiſtance de corne, & concave : elle couvre & contient les extrémités des doigts, & c'eſt ſur elle que l'animal marche en partie.

Au contraire les animaux onguiculés ont les doigts découverts & ſeulement armés au bout ſupérieur,

d'ongles naiſſans, ſouvent étroits, pointus, courbés & garnis de poils, ſur-tout en-deſſous, & quelquefois larges comme ceux des ſinges.

En général on peut conſidérer les Quadrupedes, par leur eſpece d'habitation & d'habillement, par leur maniere de vivre, par leurs armes, &c.

Parmi ces animaux les uns ſont couverts de poils & ſont dénués de dents, tel eſt le *fourmiller*; d'autres ont des écailles tuilées & mobiles comme le *taton*, ou non tuilées & fixes, comme le *crocodile*; d'autres ont la peau chargée d'aiguillons, comme le *hériſſon* & le *porc-épic*; les uns marchent lentement & n'ont que des dents molaires, comme le *pareſſeux*; d'autres ont pour défenſes une trompe mobile, comme *l'élephant*, ou une corne fixe ſur le nez, comme le *rhinoceros*; ou ſur la tête, comme le *cerf* ou le *bœuf*; d'autres ont les pattes palmées, comme la *loutre*; ou garnies de poils & digités, comme le *tigre*, ou garnies de corne & de ſabot non fendu, comme le *cheval*; d'autres ont les membranes étendues en aîles, qui fixent ou joignent les jambes poſtérieures aux antérieures, comme dans la *chauve-ſouris*; d'autres ont cinq doigts aux pieds de devant, & quatre à ceux de derriere, comme le *chien*; d'autres s'appuyent ſur le talon en marchant, comme *l'ours*; d'autres ont les jambes très-courtes, & vivent ſous terre comme la *taupe*; les uns ont les cuiſſes de devant beaucoup plus longues, tels que le *cameléopard*; ou d'égale hauteur, tel que le genre du *bouc*, qui a de plus les cornes tournées en haut; d'autres les ont en arriere, comme le genre de *belier*, ou vers les côtés, comme le genre du *bœuf*, ou rameuſes comme le *cerf*; d'autres n'ont rien de tout cela, mais ils ont une figure humaine, tels ſont les *ſinges*; d'autres ont la queue platte, comme le *caſtor*, ou longue & chevelue, comme l'*écureuil*, ou courte, comme le *lapin*; d'autres ſont inſectivores, comme le *tamandua*; il y en a qui peuvent s'alonger

& pour ainſi dire ſe retrécir, pour paſſer par de petits trous, tel que le genre des *belettes*.

Nous n'aurions jamais fini, ſi nous voulions entrer ſeulement dans les moindres détails, qui caracteriſent les Quadrupedes. Le deſir violent de perpétuer leur eſpece n'eſt pas moins différent en eux : les loups & les renards hurlent dans les bois ; les chiens ſuivent en troupe les chiennes en chaleur ; les taureaux ont un regard ſombre & féroce, de même que les cerfs, dont le bois tombe chaque année & ſe répare après leur accouplement.

Les femelles des Quadrupedes ont grand ſoin de conſerver leur fœtus dans une chaleur modérée, & ſi ces animaux ont un inſtinct ſi vif pour ſe reproduire, ils n'en ont pas moins un très-tendre pour la conſervation de leurs petits ; on remarque ſpécialement cette tendreſſe dans les plus féroces, ſur-tout pendant tout le temps que les petits ſont encore trop foibles pour pourvoir eux-mêmes à leurs beſoins. Ils les gardent, les nourriſſent & les ſoignent juſqu'à ce qu'ils ſoient aſſez grands ; & lorſqu'ils les voyent ménacés de quelques dangers, ils emploient tout pour les ſauver.

Les Quadrupedes ne nourriſſent leurs petits de leur lait qu'auſſi long-temps qu'il faut pour que leur eſtomac ſoit aſſez fort pour digérer des alimens plus ſolides & pour que leurs dents ſoient en état de les broyer.

Lorſqu'une brebis fait deux agneaux d'une ſeule portée, elle a la précaution de n'en pas allaiter l'un, que l'autre ne tette en même temps, de peur que l'un ne périſſe de faim, tandis que l'autre ſeroit bien nourri.

En un mot, tout eſt tellement relatif à l'inſtinct & aux propriétés de chaque Quadrupede, & répond en même temps ſi bien aux différens lieux que les uns & les autres habitent, qu'il ſemble que tout autre endroit ſeroit abſolument contraire à leur deſtination.

Pourquoi les ſinges, les élephans & les rhinoceros, ont-ils leur demeure fixe dans les pays chauds ? c'eſt qu'il croît uniquement dans ces pays pendant toute l'année des végétaux dont-ils ſe nourriſſent ; mais comme les ardeurs du ſoleil y ſont exceſſives, le Créateur y a pourvu, en les conſtituant de façon qu'ils ne puiſſent être incommodés par la chaleur.

Les rhennes qui ſont obligés d'habiter les climats glacés de la Laponie, parce que c'eſt-là l'endroit ſeul où ils trouvent leur nourriture, ont une peau extrêmement dure & velue, comme tous les animaux du nord, & ſe trouvent par-là ſuffiſamment munis contre les rigueurs de l'hiver. Rien n'eſt plus admirable que les reſſources que la Providence a ménagées pour les beſoins particuliers des chameaux, qui habitent les déſerts chauds & ſablonneux, où ils trouvent des plantes propres à leur nourriture. Pourquoi les bœufs ſe plaiſent-ils dans les bas pâturages ? C'eſt qu'ils y trouvent l'herbe qu'ils aiment le plus. Et pourquoi les moutons préferent-ils les collines à tout autre endroit ? Il y croît de petites plantes aromatiques dont-ils ſont friands : les chevres grimpent au haut des rochers ou des monts eſcarpés, c'eſt pour y brouter les ſommités des arbriſſeaux; auſſi la nature leur a-t-elle donné des jambes grêles & menues, par le moyen deſquelles, elles peuvent grimper & ſauter par-tout; les chevaux aiment par préférence les bois : ils s'y nourriſſent de feuillages. En général les animaux ſont ſi différents en goût, qu'il ne ſe trouve preſqu'aucune plante ſur la terre, qui ne plaiſe à l'un & ne déplaiſe à l'autre (voy. l'art. *Fourrage.*).

Le cheval abandonne la ciguë aquatique à la chevre; la vache cede la ciguë à la brebis ; la chevre laiſſe l'aconit au cheval, mépriſe la feuille & le fruit du fuſain. Certaines herbes engraiſſent des animaux, & d'autres les évitent comme un poiſon : il eſt de fait

que les plantes venimeuſes ne le ſont que reſpectivement & non abſolument ; l'euphorbe, qui eſt ſi nuiſible à l'homme, devient une nourriture propre à une eſpece de phalene. Chaque eſpece d'animaux eſt douée d'une fineſſe de goût & d'odorat, qui lui fait diſtinguer ce qui eſt ſalutaire d'avec ce qui eſt nuiſible.

Les pourceaux fouillent dans la terre avec leur grouin, pour y découvrir des racines ſucculentes propres à les nourrir. Le pareſſeux & l'écureuil vivent de feuilles & de fruits : c'eſt la raiſon pour laquelle ils ont des pattes, qui paroiſſent être taillées tout exprès pour s'accrocher aux branches.

On ne peut faire attention à toutes ces ſingularités ſans être obligé de convenir que rien n'eſt ſi ſage, que ce bel ordre & cette harmonie parfaite qui regne parmi tous les individus de l'univers. Qui peut voir ſans admiration, comment la nature veille à la conſervation de certains Quadrupedes qui, dans certains temps de l'année, à cauſe du froid exceſſif & des tempêtes, ne peuvent ſe procurer les ſecours néceſſaires pour les faire vivre ? L'ours en automne s'enveloppe dans un gros monceau de mouſſe, dont il a eu ſoin de faire ſa proviſion, & s'y tient caché pendant tout l'hiver, en ne vivant que de la graiſſe, qui s'eſt amaſſée durant tout l'été, dans ſa membrane cellulaire, & qui le nourrit pendant tout le temps d'abſtinence ; il tire pareillement une eſpece de ſubſtance de ce ſuc graiſſeux, que contiennent les glandes qui ſe trouvent ſous ſes pattes & qu'il exprime en les léchant. Le hériſſon, le taiſſon & la taupe ont auſſi coutume de remplir leurs trous de pluſieurs eſpeces de plantes, & ils y reſtent endormis pendant les plus grands froids.

La chauve-ſouris eſt toute glacée & comme morte pendant l'hiver, & la plupart des Quadrupede amphibies paſſent cette ſaiſon dans un trou, ou au fond d'un

d'un lac, ou d'un marais. La chauve-ſouris & la tete-chevre voltigent uniquement pendant la nuit pour attraper les phalenes, qui volent pour lors de toute part.

Parmi les Quadrupedes, les bêtes féroces & carnacieres ſont les plus cruelles de toutes; elles exercent leur rage ſur les autres pour aſſouvir leur faim; mais la nature a mis des bornes à la fureur de ces animaux de rapine; les ravages qu'ils peuvent faire, ne ſont pas exceſſifs; ils naiſſent en bien plus petit nombre que les autres animaux, qui ne ſont pas malfaiſans, & ils jouiſſent encore d'une vie plus courte. Les animaux féroces ne ſont pas non plus également nombreux dans tous les pays; on ne trouve ni lions, ni tigres dans les pays ſeptentrionaux; d'ailleurs les animaux cruels ſe détruiſent mutuellement. Le loup mange ſouvent le renard; les loups aſſemblés ne craignent point d'attaquer un ours, & les tigres dévorent quelquefois les mâles de leur portée.

Quoique chaque animal ait un ennemi particulier, qui ne ceſſe de lui nuire, ou de lui tendre des pieges, il n'eſt pas dépourvu de reſſources pour s'en garantir: il a recours à certaines ruſes, qui lui réuſſiſſent ſouvent très-bien. Le lievre fait des détours pour mettre en défaut le chien qui le pourſuit; ſi par hazard l'ours vient à attaquer des beſtiaux ou autres troupeaux domeſtiques, ceux-ci ne manquent pas de ſe raſſembler pour leur commune défenſe; les chevaux ſe rangent front à front, & combattent à coups de pieds; les bœufs ſe joignent enſemble queue contre queue & repouſſent l'ennemi à coups de corne. Les pourceaux ſe ſervent de leurs dents, & ont tant de vigueur dans leur défenſe, qu'à peine l'ours peut les vaincre. Ce qu'il y a de plus ſingulier dans toutes ces défenſes, c'eſt que toutes ces différentes eſpeces de troupeaux placent leurs petits au milieu d'eux, juſqu'à ce que le combat ſoit fini.

La précaution que prennent encore certains animaux pendant la nuit, n'eſt pas moins digne d'admiration; lorſque les chevaux dorment en troupe dans les forêts, il y en a toujours un qui fait ſentinelle & qui eſt relevé ſucceſſivement par un autre. Dans le Breſil, quand les ſinges paſſent la nuit ſur les arbres, il s'en trouve toujours un qui fait la garde; il donne le ſignal, ſi quelque tigre veut y monter : malheur à la ſentinelle que cet ennemi redoutable trouve endormie, car il la met à mort ſur le champ.

Ce ſont toutes ces précautions de la part des animaux les plus foibles, qui empêchent ſouvent les bêtes de rapine d'enlever leur proie; auſſi l'Auteur de la nature leur a-t-il donné la facilité de ſupporter pendant long-temps la faim ſans s'en trouver incommodés, n'ayant pas toujours à points nommés de quoi ſe ſatisfaire; le lion reſte ſouvent pluſieurs jours dans ſa caverne ſans manger; le loup, dès qu'il a fait une fois un bon repas, peut ſe paſſer de nourriture pendant pluſieurs ſemaines; c'eſt ainſi que les animaux foibles ſervent de pâture à ceux de rapine. Ceux-ci ſe détruiſent mutuellement ou périſſent par d'autres accidents; de là cette juſte proportion parmi toutes les eſpeces qui ſubſiſtent toujours également.

Linnæus obſerve que le renard blanc qui ſe trouve dans les Alpes & la Laponie, y rend les plus grands ſervices en y détruiſant les rats, qui ſans cela s'y multiplieroient à l'infini, & dévoreroient toutes les plantes des champs & des jardins.

De toutes ces obſervations on peut conclure que les bêtes carnivores ont leur utilité dans l'enſemble de cet univers; toute la terre ſe trouveroit couverte de cadavres infectés de différentes eſpeces, s'il n'y avoit point ſur ſa ſurface d'animaux avides de ſemblables nourritures; par conſéquent s'il arrive qu'il y ait une bête morte dans les champs, les loups,

les ours, les renards, les corbeaux, les chiens, la conſument bientôt ſans qu'il en reſte le moindre morceau. Si un cheval ou tout autre animal vient par haſard à périr ſur les grands chemins, où les bêtes féroces n'ont pas coutume de ſe rendre, le cadavre ſe trouve bientôt rempli d'une infinité de nymphes & de mouches carnivores, qui conſomment toutes les chairs, enſorte que les paſſans ſe trouvent bientôt délivrés de l'horrible puanteur qui pouvoit s'en exhaler.

Mais c'eſt aſſez entretenir nos lecteurs ſur les généralités des Quadrupedes; venons à quelque choſe de plus intéreſſant & qui a plus de rapport à l'objet que nous traitons dans ce Dictionnaire Vétérinaire. Il s'agit ici de traiter des appareils & des bandages propres à ces animaux: nous ne pouvons ſuivre dans cette matiere un meilleur guide que M. de Bourgelat; auſſi c'eſt d'après lui que nous parlerons dans cet article, nous y donnerons l'extrait de l'eſſai qu'il a publié à ce ſujet.

Les opérations manuelles ſeroient en général plus dangereuſes qu'utiles, & l'action de la plupart des topiques ſans effet, ſi une méchanique induſtrieuſe & raiſonnée n'en préparoit & n'en aſſuroit le ſuccès, & ſi le génie de l'Artiſte, ſollicité & mis en mouvement par de premieres notions, ne venoit à ſon ſecours dans une infinité de cas non prévus & de circonſtances hors des regles.

La partie des appareils & des bandages, n'eſt donc pas un des points les moins intéreſſans de la Chirurgie. Hipocrate fut pénétré de cette vérité; Galien a laiſſé ſur cette matiere un très-ample traité, que les commentaires de *Vidus Vidius*, n'ont pas rendu plus acceſſible à ceux qui tenteroient d'abord d'y puiſer des lumieres; & les écrits de Paré, de Jacques de Marque, de Verduc, de le Clerc, de Baſſius, de Dulhoorne, du

célèbre Heiſter & de M. Sue, prouvent aſſez de quelle importance peut être cette portion de la doctrine des panſemens; les connoiſſances que ces mêmes écrits renferment, ne ſont pas à la vérité des loix, dont on ne puiſſe s'écarter, parce qu'un art dans l'exercice duquel l'eſprit doit ſans ceſſe diriger la main, ne ſauroit être conſtamment aſſervi à des modeles; mais les principes une fois établis, c'eſt à l'homme inſtruit à les étendre, à les reſſerrer, à les combiner, à en imaginer de nouveaux dans le beſoin, & à ſe frayer en un mot des routes, qui le rendent ſupérieur à toutes les difficultés & à tous les obſtacles; telles ſont les réflexions que M. de Bourgelat fait au commencement du traité dont nous allons donner l'analyſe.

Il ajoute que juſqu'ici l'art vétérinaire a été, pour ainſi dire, un art ſans art, également denué de préceptes & d'exemples; des recettes informes amoncelées d'âge en âge, en font toute la richeſſe; d'une autre part, on s'eſt armé du feu & du couteau; on a brulé, on a coupé indirectement au milieu des ténebres épaiſſes qui voiloient la ſtructure & l'uſage des parties ſur leſquelles on operoit; rien de rationel, nulles vues, nulle méthode, nulle trace, ni dans les Auteurs anciens, ni dans les ouvrages même les plus récens, du plus léger progrès de la chirurgie des animaux. Nuls veſtiges des appareils, continue notre ſavant hippiatre, ni des bandages contentifs des médicamens, ni des bandages contentifs des parties; des embrocations le plus ſouvent capables de contrarier & d'étouffer les efforts de la nature, font encore relativement à différentes portions du corps des brutes les uniques ſecours, ſuggérés ſans doute par la facilité des poils à retenir les graiſſes & les huiles, & tels ont été les malheureux effets d'une routine aveugle & mépriſable, que les évenemens les plus funeſtes & les plus multipliés n'ont pu guérir

les Artiſtes qui n'ont jamais procédé que d'après elle, de l'inſenſibilité la plus opiniâtre ſur la groſſiereté de leurs écarts & ſur l'énormité de leur miſere.

M. de Bourgelat diviſe ſon eſſai ſur les bandages en trois parties ; la premiere contient l'expoſition de toutes les pieces à employer dans les panſemens, & les regles générales à obſerver dans l'emploi qu'on en peut faire. La deuxieme eſt l'ouvrage de M. *Goiffon;* on y trouve la diſpoſition de ce qu'on nomme *travail* en terme de maréchallerie, & qui eſt deſtiné dans les hôpitaux vétérinaires à contenir les chevaux, ainſi que les bêtes à corne; il y en a de deux ſortes propres à l'une & à l'autre eſpece de ces animaux.

Dans la troiſieme partie, M. de Bourgelat a raſſemblé tous les bandages que l'on pratique le plus communément : il les a rangés chacun en particulier ſelon les différentes portions du corps du cheval, en commençant par la tête & en ſuivant ainſi toute la machine. Les ferremens terminent tous ces détails.

Par le nom d'appareils on entend dans la chirurgie vétérinaire l'aſſemblage de toutes les ſubſtances néceſſaires à un panſement, & on donne le nom de panſement à l'application de toutes les pieces d'un appareil, c'eſt-à-dire, de toutes les choſes convenables au traitement d'une maladie extérieure ; ces choſes ſont, quant à la matiere, la charpie, l'étoupe, la toile, la peau, les rubans de fil, le bois, le cuir, le fer, &c. De ces ſubſtances différemment unies, taillées, figurées, arrangées, forgées, on fait des bourdonnets, des tentes, des meches, des plumaceaux, des étoupades, des compreſſes, des bandes, des bandages, des ferremens, des liens, des attelles, &c. La charpie eſt un amas d'une certaine quantité de filamens, dont la toile eſt tiſſue ; tout le monde ſait que pour faire la charpie, il faut effiler ſimplement un morceau de toile d'une grandeur proportionnée à la grandeur

dont on la veut ; on choiſit pour cela de la toile médiocrement fine, unie & très-propre, & pour que la charpie ſoit plus commode pour l'emploi, on abandonnera en la faiſant les fils à l'arrangement fortuit qu'ils prennent en tombant, ou bien pour faire la charpie plus ſimplement, on ratiſſe un morceau de toile avec quelque inſtrument tranchant ; le duvet qu'on en obtient, ſert à couvrir les plaies ; on l'emploie pour lors ſous une forme ſeche. L'étoupe eſt ce que les Filaſſiers regardent comme la moindre filaſſe : cette ſubſtance eſt à peu près pour le panſement des animaux, ce qu'eſt la charpie relativement au panſement des hommes ; le Maréchal ſe ſert de l'étoupe pour garnir des plaies profondes ou pour en couvrir la ſurface : il en forme des bourdonnets, des plumaceaux ; il l'emploie ſeche ou chargée de médicamens ; on ſe ſervira cependant par préférence de charpie dans le panſement des parties extrémement ſenſibles.

Les Bourdonnets ſont de petites pelottes d'étoupes ou de charpies roulées dans les deux mains, pour les rendre liſſes & unies & leur donner une ſorte de fermeté ; la figure en eſt ordinairement oblongue, & leur volume eſt proportionné à leur uſage. On s'en ſert pour remplir le vuide des plaies ou des ulceres profonds, pour en abſorber les matieres purulentes, quand il s'agit d'aſſujettir les médicamens dont on les imbibe ; lorſqu'il s'agit d'opérer une compreſſion ſur les vaiſſeaux ſanguins.

Si les bourdonnets doivent être fermes, il ne faut pas qu'ils ſoient trop durs, & ſi on prévoit qu'on aura de la peine de les retirer de la plaie, il faudra avoir la précaution de les attacher par un fil ; on leur donnera pour lors le nom de *bourdonnets liés*. On agit plus ſagement de mettre pluſieurs bordonnets d'un moindre volume dans des plaies qui préſentent des cavités conſidérables, que d'en mettre un ſeul : on en garnit plus ſurement & plus aiſément toutes les

inégalités, & on a plus de facilité à les en tirer; une choſe très-eſſentielle, c'eſt de ne jamais en placer un ſi grand nombre, que la compreſſion qui en réſulte en puiſſe être trop forte.

Les tentes ſont des eſpeces de bourdonnets faits avec de la filaſſe ou de la charpie. Les filamens en ſont parallelement rangés & maintenus dans leur longueur par des circonférences d'un fil plus ou moins ſerré, ſuivant qu'il faut que la tente ſoit plus ou moins ferme & dure. On leur donne quelquefois la forme d'un clou, c'eſt-à-dire, qu'elles ſont pointues par leur extrémité, tandis que de l'autre, l'étoupe ne ſe trouvant point liée, préſente, lorſqu'elle eſt rabattue, une eſpece de tête. D'autres fois on ne lie pas l'étoupe juſqu'à cette pointe, ce qui en reſte ſans être lié, offre une eſpece de pinceau, qui prévient toute impreſſion fâcheuſe. On n'emploiera que très-rarement les tentes & avec beaucoup de circonſpection; on ne les adoptera que dans le cas d'une fiſtule, que l'on ne pourroit dilater avec ſuccès, & dont il importe de maintenir l'ouverture juſqu'à la réplétion de tout le vuide; mais on en diminuera le volume inſenſiblement, & on les ſupprimera le plutôt qu'il ſera poſſible.

On forme encore des tentes avec de la toile roulée ſur elle-même, & dont on fixe l'enroulement avec de la cire, ou par le moyen de quelques circonvolutions de fil; avant de la rouler, on en effile les bords: ce qui forme une eſpece de houpe. M. de Bourgelat forme plus communément des tentes ſemblables avec de la filaſſe, en obſervant de les lier ſeulement dans leur milieu.

On ſubſtituera ſouvent les meches aux tentes, d'autant qu'elles n'offrent pas le même danger; on nomme ainſi l'aſſemblage de pluſieurs brins de filaſſe, ou une bandelette de toile légérement roulée, d'une longueur & d'un diametre proportionnés à l'ouverture qui doit la recevoir: on en introduit une extrémité

dans une plaie, qui pénetre quelque grande cavité : on s'oppoſe par ce moyen à la coalition trop prompte des bords de cette plaie ; & à l'aide de cette meche, il ſe fait encore une eſpece de filtration de matiere, qui ne peut être que très-favorable ; on l'enduit même quelquefois des médicamens convenables ; d'autres fois on ſe contente de l'introduire ſous une forme ſeche ; enfin on entretient par cette voie des communications entre pluſieurs ouvertures, & pour lors les meches ſont l'office de ſeton.

Les plumaceaux ſont des eſpeces de couſſinets faits avec de la charpie & plus ordinairement avec de la filaſſe : les filamens en ſont arrangés de façon qu'ils reſtent unis & ne forment abſolument qu'un ſeul & même corps ; pour cet effet, après avoir joint & rangé à peu près parallelement une certaine quantité de brins, on en remplit les bouts à une des faces, on les comprime aſſez fortement entre les deux mains pour les fixer, & pour que la face oppoſée ſoit fort unie. L'épaiſſeur du plumaceau ſera telle qu'il y ait pluſieurs brins les uns ſur les autres, & que le médicament, dont on le garnit, ne puiſſe ſuinter & pénétrer juſqu'à l'autre face ; la forme en eſt le plus ſouvent ovalaire : cependant pour ſa figure & pour ſon étendue, on ſe réglera toujours ſur la plaie, il en dépaſſera les bords au moins de deux ou trois fortes lignes ; d'ailleurs il faut qu'il ſoit mollet, & qu'on n'y remarque aucun durillon conſidérable.

On emploie les plumaceaux pour couvrir des bourdonnets & des tentes, ou on les emploie ſeuls afin de garantir par la ſoupleſſe & le moëlleux de leur tiſſu, des chairs ſenſibles de l'impreſſion des compreſſes & des bandes, ou enfin on les applique directement & immédiatement ſur les plaies.

Les emplâtres conſidérées comme parties d'appareils, ſont des pieces de toile ou de peau enduites d'un ſeul côté d'une matiere emplaſtique. Le but qu'on doit

avoir en appliquant des emplâtres, eſt de défendre une partie de l'accès de l'air, de maintenir le médicament qui eſt immédiatement appliqué ſur une plaie, de favoriſer la réunion des bords d'une bleſſure ; d'opérer par l'efficacité du topique appliqué une guériſon entiere. En raiſon de ces indications, on réglera le choix des emplâtres, la maniere de les faire, & la ſubſtance ſur laquelle il convient de les étendre.

Les compreſſes ſont des morceaux de toile pliés en pluſieurs doubles ; le nombre qu'on en emploie, leur forme, leur volume varient eu égard aux différences plus ou moins ſenſibles qu'offrent les maladies, & relativement aux panſemens qu'elles exigent ; il ne faut pas que la toile, dont les compreſſes ſont formées, ſoit trop groſſiere, ou trop dure ; il faut qu'elle ſoit propre, & qu'il n'y ait ni couture, ni ourlet, ni fortes inégalités ; on emploie les compreſſes pour garantir une plaie de toute impreſſion extérieure & étrangere, pour maintenir l'appareil, qui ſe trouve au-deſſous d'eux, pour aider à la compreſſion, pour aſſurer un bandage, pour en favoriſer la perfection, pour faciliter l'expulſion des matieres qui ſéjourneroient dans le fond d'un ulcere, enfin pour fixer ſur la partie les médicamens dont elles ſont imbues. L'uſage des compreſſes n'eſt pas ſi commun pour le panſement des animaux, que pour celui des hommes : on y ſubſtitue des étoupades, ou pour mieux dire, des portions d'étoupes figurées, graduées, arrangées & multipliées de façon à en pouvoir tenir lieu.

Les attelles ſont des morceaux de bois deſtinés dans quelques panſemens, à aſſurer l'appareil & à aſſujettir fermement une partie ; il faut les choiſir d'un bois léger, qu'on réduit en lames de l'épaiſſeur d'une ou deux lignes ; on en meſure la longueur ſur l'étendue

de l'appareil & des compreſſes, qu'elles ne doivent jamais exceder.

Il y a pluſieurs choſes à obſerver dans leur application. 1°. On en retranche les angles, qui pourroient offenſer & bleſſer. 2°. On ne les applique jamais immédiatement ſur la peau, on place ſouvent des compreſſes au-deſſous. 3°. On les trempe dans quelques liqueurs pour les aſſouplir, quand il eſt néceſſaire qu'elles ſe moulent ſur une rondeur. 4°. On les aſſujettit les unes après les autres par des tours de bandes ou par des liens, ce qui les rend beaucoup plus ſtables. 5°. On évitera, en les plaçant, la route des gros vaiſſeaux & le trajet des tendons conſidérables & ſuperficiels, auxquels une compreſſion forte pourroit nuire.

Les fractures ſont les uniques cas où les attelles ſont néceſſaires; mais la fracture des mâchoires antérieure & poſtérieure, des os de la tête, des côtes, celles de l'avant-bras, de la jambe, du canon, du paturon, de la couronne, étant preſque les ſeules dont on peut eſpérer la guériſon dans le cheval, leur uſage ne doit pas être trop familier dans la pratiques de la chirurgie vétérinaire.

Quand on deſtine les attelles à contenir un appareil ſur la ſole, ou ſur le pied de l'animal, on leur donne le nom *d'écliſſes :* elles doivent avoir moins de flexibilité ou de ſoupleſſe que les autres ; c'eſt la raiſon pour laquelle on les fait plus épaiſſes, qu'on emploie du bois moins pliant, & que le plus ſouvent on les fait avec de la tôle ; on les place de deux manieres, ou en plein ou en X : en plein, lorſque les ingrédiens qui entrent dans la compoſition du topique ont trop de fluidité & ne ſont pas aſſez liés ; en X ou en croix, quand ils ont une certaine conſiſtance, ou lorſque le mal eſt leger, ou quand il s'agit dans le cheval deſſolé d'opérer une exacte & uniforme compreſſion, pour

éviter que la ſole charnue ne contracte des inégalités, & ne ſurmonte en quelques-unes des portions de ſon étendue, lors de ſa régénération & de ſon accroiſſement.

Quand dans le premier cas on ſe ſert des écliſſes de tôle, il n'en faut que deux ; l'une aura la figure d'un ovale tronqué & garnira toute la partie ; on l'engage en frappant légérement avec le brochoir, enſorte qu'elle ſe trouve arrêtée par ſes côtés & par ſon extrémité antérieure entre les branches, la voûte du fer & le pied ; la forme de la deuxieme eſt la même que celle des attelles ordinaires ; on l'introduit au talon entre l'éponge & les quartiers ; on la pouſſe le plus près qu'il eſt poſſible de la premiere étampure, pour maintenir par-là très-ſolidement celle ſur laquelle on la poſe tranſverſalement & qui fait l'office de ſemelle. On obſervera qu'elle ne déborde point le fer, parce que l'animal pourroit ſe bleſſer en marchant, s'atteindre, ſe couper, &c.

Quand les écliſſes ſont de bois, il en faut pour l'ordinaire trois, & même quelquefois quatre ; on en taille deux ou trois d'entr'elles, de façon qu'étant unies elles repréſentent le même ovale figuré par l'*écliſſe* de tôle. On les engage pareillement l'une après l'autre, après quoi on les fixe par le moyen de l'écliſſe tranſverſale ; il eſt aiſé de concevoir comment on peut poſer deux écliſſes en X ou en croix : celle qui eſt engagée dans le côté droit de la voûte du fer, eſt priſe par ſon autre extrémité dans l'éponge gauche, tandis que celle qui eſt engagée dans le côté gauche de cette même voûte, eſt arrêtée par ſon autre bout dans l'éponge droite.

Le liens ſont des portions de rubans de fil d'une étendue proportionnée ; on s'en ſert quelquefois au lieu de bandages à l'effet d'entourer une partie couverte d'une aſſez grande compreſſe ; on en arrête les bouts l'un à l'autre. Pour l'ordinaire les liens ſont couſus & fixus aux bandages compoſés : ils les aſſujettiſſent,

ſoit en s'attachant les uns aux autres, ſoit en devant s'unir par nœuds à d'autres liens dépendans de quelques ſoutiens placés à propos pour cet uſage.

Le ſoutien dont on fait l'uſage le plus fréquent pour la fixation de pluſieurs liens des bandages, de l'encolure, du poitrail, de l'épaule, eſt un ſurſaix portant un poitrail de ſangle, ſoutenu par une piece pareille, qui paſſe ſur le garot & deſcend à plomb ſur l'une ou l'autre épaule, juſqu'à ce même poitrail qu'elle ſupporte, & auquel elle eſt bredie par ſes extrémités. Il eſt bredi lui-même au ſurſaix & porte pluſieurs anneaux de fer tant à ſa liſiere ſupérieure, qu'à ſa liſiere inférieure; il en eſt de même aux liſieres antérieure & poſtérieure du ſurſaix.

A la partie ſupérieure de ce ſurſaix, à cinq pouces du milieu de droite & de gauche, ſont appliquées & bredies des courroies d'environ un pied en allonge, ayant à l'une & à l'autre de leurs extrémités des anneaux de fer échappés: les antérieures dépaſſant de deux pouces la liſiere du ſurſaix & les poſtérieures recevant chacune une des branches d'une croupiere: ces branches ſont repliées ſur elles-mêmes, pour revenir à une boucle enchapée ſuivie d'un paſſant, au moyen de quoi elles ſont ſuſceptibles d'alongement & de raccourciſſement; on obſervera encore qu'à la naiſſance du culeron de l'un & de l'autre côté, les branches qui le portent, ſont engagés dans des anſes, formant une traverſe terminée à l'un & à l'autre bout par un anneau auſſi enchapé. Les branches de la croupiere, ainſi que les alonges, ſe raccordent au ſurplus en un point, quoiqu'elles partent de deux points ſéparés; conſéquemment ces mêmes allonges doivent être appliquées en biais ſur le ſurſaix, ce qu'on ne peut faire avec juſteſſe que ſur l'animal même. Les uns & les autres des anneaux ſont deſtinés à recevoir les liens deſdits bandages, qui peuvent y répondre.

Les ſacs conſiſtent, à parler ſtrictement, dans ce que

nous appellons communément des *cordes* ; on meſurera leur force & leur groſſeur au beſoin & à la néceſſité d'aſſervir invinciblement l'animal ; on donne quelquefois à ces ſacs la forme d'un licol, tel eſt celui que les Maréchaux mettent comme licou de force au cheval, lorſqu'il s'agit de pratiquer une opération qui doit être ſuivie de douleurs exceſſives.

Les lacs ſont encore des moyens ſans leſquels il ſeroit aſſez difficile d'abattre & de renverſer les chevaux, & par conſéquent de les mettre dans une ſituation convenable à l'opération qu'on médite ; au reſte on ne doit pas ſe ſervir de lacs ſans l'intermede des *entravons* ſur les extrémités.

On donne ce nom à la partie de l'entrave, qui ceint préciſément le pâturon : il eſt fait d'un cuir fort & épais, d'une longueur proportionnée à ſon uſage, & il eſt garni d'une boucle, qui ſert à l'attacher, ainſi que d'un anneau de fer ; il faut qu'il ſoit rembourré, pour qu'il ne bleſſe pas l'animal. Quant aux entraves, elles ſont compoſées de deux entravons unis l'un à l'autre par une chaîne de fer, ou par une laniere forte & d'une juſte longueur. On met des entraves aux chevaux pour s'en rendre maître, pour les empêcher de s'écarter dans les pâturages, pour leur ôter dans l'écurie la liberté de mettre les pieds de devant dans l'auge ou dans le ratelier, &c.

Lorſqu'on veut aſſujettir l'animal, il eſt donc à propos de ſe ſervir d'entravons & de lacs ; on fixe les *entravons* dans le pli des pâturons des quatre jambes enſemble, ou d'une ou de deux ſeulement ſelon le beſoin. On aura la précaution de les boucler toujours de maniere que les boucles ſoient en dehors ; quand il ne s'agit que d'empêcher le cheval de ruer ou de frapper du derriere, par exemple lorſque veut couper la queue à l'angloiſe, ou autrement, faire ſervir une jument, &c. &c. On ne met des entraves qu'aux extrémités poſtérieures, & l'on paſſe un lac de chaque

côté dans l'anneau dont doit être pourvu chacun d'eux; on croiſe enſuite ces lacs ſous le ventre de l'animal, & on les arrête fermement à l'encolure par une boucle coulante, & quelquefois à des anneaux de fer, dont un collier de cuir que l'on paſſe ſur la tête du cheval ſe trouve garni.

Quand il s'agit de faire couvrir une jument, on fera mieux d'employer une ſorte de *bricole* portant de chaque côté un anneau de fer, dans lequel on fixe par le nœud coulant, chaque *lac* venant des *entravons*. Il n'eſt pas néceſſaire pour lors de les croiſer: ils marchent directement chacun à leur anneau; non-ſeulement on ne gêne point l'encolure de la bête, mais la facilité avec laquelle on dénoue ces lacs, met ſur le champ la cavale, & auſſitôt après que la ſemence du mâle a été lancée dans *l'uterus*, en état de ſe porter en avant, de maniere que l'étalon n'étant point obligé pour la deſcendre de ſe retirer en arriere ſur des jarrets déja fatigués dans les efforts du coït, ces parties eſſentielles ſont moins expoſées à une ruine totale: M. de Bourgelat deſire ardemment que cette pratique fût connue & adoptée dans toutes les Provinces.

Lorſqu'on ſe propoſe d'abattre un cheval, on lui préparera un lit de paille très-épais ſur un terrein uni: on placera les quatre entravons aux paturons, on attachera un *lac* à l'anneau de celui qui a été mis au pied de devant oppoſé au côté ſur lequel l'animal doit être renverſé; on le fait paſſer enſuite dans celui de l'autre *entravon*, placé au paturon de l'extrémité poſtérieure, qui avec l'antérieure forme un bipede latéral; de là ce même lac doit cheminer dans l'anneau de l'entravon de l'extrémité poſtérieure répondante à celle-ci, traverſer celui de *l'entravon* de l'extrémité antérieure répondante à la premiere, & enfin paſſer dans l'anneau de celui qui eſt à cette même premiere extrémité, & auquel le lac a d'abord été attaché; dans cet état pluſieurs hommes ſaiſiſſent ce

qui reſte de ce *lac*, & réuniſſant leur force en le tirant, rapprochent inſenſiblement les quatre pieds de l'animal & en préparent ainſi la chûte. Pluſieurs hommes portés au côté oppoſé l'un à la tête, d'autres à l'encolure, au garrot & à la queue, l'operent & l'effectuent. Il eſt certain que ſi elle n'étoit due qu'à l'effet ſubit de ceux qui ſont chargés de réunir peu-à-peu les quatre extrémités, elle ſeroit très-dangereuſe; c'eſt aux derniers à tirer l'animal à eux, après que les autres ont agi : ſi les uns & les autres agiſſoient enſemble, il en réſulteroit inévitablement un ébranlement funeſte dans toute la machine; dès que le cheval eſt à bas, l'eſſentiel eſt d'en fixer la tête à terre, enſorte qu'il ne puiſſe la relever, c'eſt l'office d'un ſeul homme qui doit peſer & s'appuyer fortement ſur la partie ſupérieure de l'encolure, ou ſur la tête, ſi le cheval eſt fort & vigoureux; mais il faut gliſſer une bonne quantité de paille de peur que l'animal ne ſe bleſſe : on arrête enſuite le lac de façon que les quatre pieds demeurent réunis, s'il eſt beſoin.

Un autre moyen de s'aſſurer du cheval & opérer, eſt celui que préſentent le travail & ſes diverſes dépendances; c'eſt la deſcription de cette machine qui forme la deuxieme partie de l'ouvrage de M. de Bourgelat; mais comme il eſt néceſſaire de voir la figure de cette machine pour pouvoir la bien décrire, nous invitons nos lecteurs d'en lire la deſcription dans le texte même de l'ouvrage de M. de Bourgelat.

Le chapelet eſt encore une machine qui eſt en uſage dans la Chirurgie Vétérinaire. C'eſt un aſſemblage de pluſieurs bâtons taillés en forme d'échellons à peu près également eſpacés, dont la longueur concourt avec celle de l'encolure, & qui ſont attachés à chacune de leurs extrémités, au moyen de cordes & d'encoches faites pour affermir ces petits lacs. Il y a encore une autre eſpece de chapelet, dont les bâtons ſont percés à l'un & à l'autre bout pour recevoir une

corde, ou une courroie arrondie, & des olives en bois qui les tiennent eſpacés; celles deſtinées à porter contre le poitrail étant plus longues que celles de l'extrémité oppoſée, parce que l'encolure eſt plus mince à cette même extrémité. Si les bâtons & les olives ſont enfilés par une corde, cette corde a à l'un de ſes bouts un œillet pour recevoir ſon autre bout qui s'y fixe par le nœud. Si c'eſt une courroie qui les enfile, l'un des bouts porte une boucle, & l'autre eſt piqué de pluſieurs trous & ardillons : on place le chapelet & on le fixe ſur le cou de l'animal, enſorte que ces bâtons contre-buttent du poitrail & des épaules à la mâchoire, & rendent impoſſible la flexion de cette partie; c'eſt ainſi qu'on empêche l'animal dans une foule de circonſtances, de lécher les plaies, qui peuvent exiſter ſur ſon corps, ou ſur ſes extrémités poſtérieures, de faire uſage de ſes dents pour ſe gratter en ſe mordant, &c.

La partie la plus eſſentielle d'un appareil eſt le bandage; mais il eſt à propos de diſtinguer ce que l'on appelle de ce nom & ce que l'on nomme vraiement bande. La bande eſt un lien de toile beaucoup plus long que large, qui ne préſente qu'une même direction & qui eſt deſtinée à entourer une partie, ſelon les indications quelconques : elle eſt, à proprement parler, l'inſtrument avec lequel on forme le bandage.

On y remarque un centre, deux extrémités & deux bords : le centre en eſt le milieu, les liſieres en ſont les bords, & les extrémités ou les bouts qui le terminent, ſont ce que nous appellons les *globes*, les *chefs*. On proportionnera ſa longueur au nombre des circonvolutions qu'elle doit faire; & ſa largeur ſera telle, que ſes tours puiſſent être facilement couverts les uns par les autres ſans être expoſés au moindre dérangement. Les rubans de fil de la largeur d'un pouce ou deux ſont ceux dont l'uſage eſt le plus commun

commun dans la Chirurgie Vétérinaire, les bords ou liſieres, les coutures que l'on rejette dans la Chirurgie humaine, n'étant à l'égard de l'animal d'aucun inconvénient.

On roule toujours la bande ſur elle-même; on ne l'appliquera commodément qu'autant qu'on ſera forcé de la dérouler à meſure des circonvolutions à faire; une bande roulée d'un bout à l'autre, eſt une bande roulée à un globe ou à un chef; une bande roulée par ſes deux extrémités à la fois également ou inégalement, eſt une bande roulée à deux globes, ou à deux chefs; il ne faut jamais, en défaiſant une bande, la laiſſer traîner à terre dans la boue & dans le ſang: il faut la recevoir ſucceſſivement de l'une & de l'autre main.

L'application d'une bande paſſée ſimplement autour d'une partie, forme un bandage ſimple; pour qu'il ſoit bien fait, il faut qu'il ſoit ſolide, qu'il ne ſoit ni trop ſerré, ni trop lâche, que les bords de la bande ſoient également tendus par-tout, que le bout qui en reſte, ſoit arrêté & ſe termine au côté oppoſé à celui du mal; enfin qu'on ſe ſoit conduit en l'appliquant d'après les indications qui doivent guider. Le bandage ſimple eſt à peu près le ſeul qu'on puiſſe pratiquer ſur le cheval; on peut néanmoins dans certains cas employer le bandage uniſſant que l'on fait avec une bande roulée à deux globes.

Quoiqu'on ſe ſoit ſervi, en parlant des bandes appliquées méthodiquement, du mot de *bandage*, on entend encore dans l'art Vétérinaire, & même plus particulierement par ce mot, des pieces de toile coupées ſelon les directions différentes, & auxquelles on a ajouté des liens ou des chefs, telles que celles qui forment dans la chirurgie ce que l'on nomme des *bandages* compoſés & figuratifs.

On déſigne la plupart d'entr'eux par le nom des parties ſur leſquelles ils doivent être placés, conſé-

quemment on dit *bandage du front*, *bandage du nez*, *bandage du poitrail*, *bandage du garrot*, *&c.* On leur donne auſſi le nom de la maladie pour laquelle on s'en ſert; on dit pour lors *bandage pour l'hernie umbilicale*, *pour la fiſtule à l'anus*, *ferrement pour telle fracture*, *&c.*; on les nomme auſſi du nom de leurs effets; on appelle, par exemple, *bandage uniſſant*, celui qui tend à approcher les bords d'une plaie & à en aſſurer la réunion; *bandage expulſif*, celui qui provoque la ſortie de la matiere purulente retenue dans des ulceres ſanieux, dans des ſinus, &c.; *bandage compreſſif*, celui qui eſt en uſage dans des cas de rupture des vaiſſeaux & d'hémorrhagie & où il eſt néceſſaire de s'oppoſer promptement par la compreſſion, à l'effuſion & à la perte du ſang; *bandages contentifs* de remedes ou d'appareils, ceux qui ſervent à contenir des médicamens & des appareils néceſſaires, &c. après tous les détails dans leſquels nous ſommes entrés d'après M. de Bourgelat; & avant d'entrer dans ceux qui concernent la deſcription des bandages en particulier, il eſt important de tracer quelques préceptes généraux propres pour l'inſtruction des éleves.

1°. Un bandage quelconque doit toujours être ſolide & placé de maniere que non-ſeulement il ne puiſſe être dérangé & que toutes les pieces de l'appareil ſoient maintenues les unes par les autres, mais qu'il produiſe exactement tous les effets qu'on eſt en droit d'en attendre.

2°. Il doit ſe mouler exactement ſur la partie ſans laiſſer aucun vuide, aucun intervalle, aucun godet; & comme la plupart des parties de l'animal préſentent des inégalités, telles que celles qui réſultent de l'arrondiſſement de l'épaule, de l'éminence du jarret, de l'enfoncement de la ganache, ou de l'auge, du pli de l'encolure, &c. on pratiquera à propos des replis, des échancrures; on changera la direction des bords, on variera la forme de la piece eſſentielle, de façon

à pouvoir a conformer à la figure de la partie ; on placera par cette même raiſon les liens, ou aux angles, ou aux bords en plus ou moins grand nombre, & toujours de façon qu'ils aſſujettiſſent le bandage & maintiennent l'appareil, ſoit en s'attachant les uns aux autres après avoir ceint la partie, ſoit en ſe fixant à quelques pieces placées pour cet effet, qu'on appelle *ſoutien*.

3°. Les panſemens doivent être faits avec promptitude, & non pas à la hâte, & on évitera ſoigneuſement les inconvéniens de l'intervalle entre le moment où on leve l'appareil, & celui où on applique un autre. Le plus grand de ces inconvéniens provient des effets de l'air ſur les plaies & ſur les ulceres, & ſi on ne peut pas les défendre abſolument de cette impreſſion fatale, du moins ne doit-on rien négliger des précautions qui peuvent la rendre moins durable; pour cet effet, avant que de lever l'appareil, on préparera le nouveau; on ne s'arrêtera point, lorſque l'ancien ſera levé, à des ſoins minutieux, à toucher, à ſonder une plaie ſans néceſſité, & on recouvrira avec célérité la partie, ſoit par des étoupades, ſoit de quelqu'autre maniere.

4o. Les panſemens doivent être faits avec propreté; on n'emploiera donc pas pour les appareils des matieres chargées de pouſſieres & d'ordures. On ſe ſervira de la ſpatule pour garnir les bourdonnets & les plumaceaux des médicamens indiqués & convenables; on fera uſage de pincettes à panſemens, plutôt que de ſes doigts, pour enlever & pour placer ces mêmes plumaceaux; on nettoiera les plaies avec art, ſoit en eſſuyant les environs avec des compreſſes, ou des étoupades, ſoit en ôtant, au moyen de la ſpatule, les matieres épaiſſes, purulentes ou emplaſtiques qui peuvent être attachées aux poils, ſoit par des injections dans la plaie, lorſqu'elle ſe trouvera profonde, ſoit par des lotions de quelques liqueurs propres à la

circonſtance, ſoit par le pompement ſubtil de la plus forte partie des matieres avec des bourdonnets, &c. En un mot, on doit & on peut faire le panſement le plus compliqué, ſans que les mains ſe trouvent remplies de pus & de médicamens.

5°. Les panſemens exigent un certain ordre; après qu'on a nettoyé une plaie, il faut appliquer ſucceſſivement les bourdonnets, les plumaceaux, les emplâtres, ou les linimens, les étoupades ou compreſſes, le bandage & les liens. Pour ce qui concerne le bandage, on arrête d'abord les liens qui concourrent le plus à le ſoutenir: on paſſe enſuite à ceux qui ſervent proprement à le fixer: on débute donc aſſez généralement par les liens ſupérieurs; on finit en mettant dans une ſituation néceſſaire la partie ſeule, ou le corps entier de l'animal, ce qu'on exécute par le ſecours du licou, des longes, des ſangles, des ſurfaix, des entraves, des ſoupentes, du chapelet, & autres moyens quelconques capables d'en borner les mouvemens ſelon le beſoin & l'exigence des cas.

6°. On fera les bandages avec adreſſe & légéreté, pour n'occaſionner de la douleur, que le moins qu'il eſt poſſible, & pour ne pas dégrader des portions tendres & végétantes qui ſuccedent dans une plaie, ou un ulcere aux portions qui ont été détruites.

7°. Les panſemens doivent être fréquens ou rares: on ne peut néanmoins fixer d'une maniere préciſe les juſtes limites des intervalles à mettre entr'eux, & on ne peut s'en tenir ici qu'à des regles purement générales, c'eſt aux élevés inſtruits à prévoir toutes les exceptions. Tout panſement, dont l'objet principal eſt de contenir les parties, ne doit pas être fréquent: les fractures, les luxations n'exigent enſuite de la réduction que d'être maintenues; & en les ſuppoſant compliquées, nul ne peut ſe déterminer ſur les ſoins plus ou moins multipliés qu'elles demandent, qu'en

comparant & en balançant l'éminence du danger du dérangement des os, & celle du péril qui pourroit réſulter de la complication. Dans l'éxomphale, il ne s'agit auſſi que de contenir l'inteſtin, de même que dans l'hémorrhagie, où il eſt urgent de s'oppoſer à l'effuſion du ſang, ſoit par la voie de la ligature, ſoit par les effets des ſtyptiques ſuffiſans ordinairement dans l'ouverture des petits vaiſſeaux, ſoit enfin par le moyen de la compreſſion; ce ne ſeroit pas dans ces cas remplir l'indication, que de réitérer ſouvent les panſemens.

On en doit dire de même, 1°. relativement aux plaies récentes; la levée continuelle de l'appareil détruiroit inévitablement les liaiſons heureuſement renouvellées entre les parties, elle donneroit mal-à-propos & fréquemment accès à l'air, & produiroit une infinité de déſordres. 2°. Dans ce cas, ou ſuccede à une premiere ſuppuration d'un plaie compliquée, le ſuc homogene, qui doit procurer la régénération & la réunion des parties, cimenter leur conſolidation & s'aſſimiler avec elles; pourvû néanmoins que ce ſuc ne fût pas ſurabondant, & que ſon croupiſſement dans le ſein ou le foyer de la plaie, ne fit appréhender ſa perverſion. 3°. Dans le cas de l'emploi des topiques, dont l'action & l'efficacité ne ſe manifeſtent, qu'après avoir été fixés & appliqués un certain eſpace de temps. 4°. Dans des cas où les efforts de la nature n'accélerent qu'avec peine la guériſon & où ils demandent à être ſecondés par la ſuppuration même, dans la réſolution des tumeurs oſſeuſes, dans les cas de tumeurs dues à la lenteur & à la viſcoſité des liqueurs, rebelles par leur dureté, inacceſſibles par leur profondeur; dans celui de l'indolence & de la foibleſſe des canaux engorgés, de même que dans les cas d'expulſion de toutes matieres nuiſibles, &c.

Les panſemens ſeront fréquens au contraire, 1°. lors de la ſuppuration premiere d'une plaie, la matiere pouvant

s'aigrir, en irriter de plus en plus le fond, devenir cauſtique, creuſer des fuſées, des clapiers, refluer dans la maſſe, &c. &c. 2°. Quand les ſymptômes de la maladie augmentent en violence & ſes progrès en rapidité, ſoit pour examiner l'état du mal, ſoit pour décider d'après les changemens que l'on apperçoit de ceux qui pourroient être néceſſaires dans le moment, eû égard à l'application de nouveaux topiques. 3°. Dans le cas où l'on eſt obligé, comme dans les tumeurs œdemateuſes, de recourir à des ſpiritueux à l'effet de rétablir le reſſort des parties, de rendre aux liqueurs l'action & la fluidité qui leur manquent, d'autant que la diſſipation ou l'évaporation dépouille bientôt ces remedes des parties dans leſquelles conſiſte leur efficacité. 4°. Lorſqu'il s'agit des plaies compliquées de quelques virus particuliers aux différentes eſpeces d'animaux. 5°. Quand il eſt queſtion d'une matiere corrompue, corroſive, maligne, telle que la ſanie cancereuſe de certains fics ou crapauds, la ſanie putride & vermineuſe de certains ulceres farcineux, la ſanie maligne, que fournit quelquefois une carie, &c. 6°. Dans des cas de mortifications promptes, de dépôts critiques & inflammatoires. 7°. Dans celui de l'extraction de corps nuiſibles & étrangers, d'eſquilles piquantes qu'on ne peut obtenir dans une ſeule fois. 8°. Dans le cas d'un amas prompt & ſuivi de matieres quelconques dans quelque cavité.

Telle eſt la premiere partie de l'ouvrage que nous analyſons : nous omettons la ſeconde, ainſi que nous l'avons obſervé, d'autant que l'éclairciſſement qu'on en peut donner, dépend de la figure ; c'eſt la raiſon pour laquelle nous renvoyons la deſcription du travail du cheval & de celui du bœuf à l'ouvrage même ; il n'en ſera pas de même de la troiſieme partie : nous examinerons avec M. de Bourgelat tous les différens bandages particuliers propres à l'art vétérinaire.

1°. *Le frontal ſimple ou bandage premier du front.* Ce bandage eſt formé d'une piece de toile de longueur proportionnée ; ſa largeur eſt fixée par l'intervalle des oreilles, ſa longueur par l'étendue du front, meſuré depuis les ſourcils juſqu'à la partie poſtérieure de la nuque ; chaque côté à la partie ſupérieure du bandage eſt raccourci d'un pouce au moins d'un repli, d'où réſulte une eſpece de cavité propre à loger l'éminence, qui ſe trouve à l'endroit du toupet. Cette piece de toile a à chacun de ſes angles un lien d'une longueur convenable ; les deux liens de la partie ſupérieure deſcendent le long de la ganache, ſe couſent au-deſſous de cette partie, viennent enſuite en remontant s'attacher ſur la nuque ; les liens inférieurs, à peu près de la même longueur des premiers, entr'ouverts à ſix pouces de leur naiſſance par une ganſe pour livrer paſſage à ceux-ci, vont pareillement ſe croiſer ſur la ganache, & remontent le long de cette partie pour ſe fixer également l'un à l'autre ſur la nuque dans l'endroit de ce bandage, où une anſe reçoit les uns & les autres de ces liens.

2°. *Le frontal compoſé.* C'eſt le deuxieme bandage du front : il eſt à peu près comme le frontal ſimple, il eſt ſeulement beaucoup plus étendu en longueur ; les replis qu'on pratique à celui-ci, ne different de ceux faits au premier bandage que parce qu'ils ſont plus conſidérables, & l'uſage en eſt le même : ſa partie ſupérieure, de même que ſon inférieure, n'a que la moitié de la largeur de la partie moyenne ; celle-ci ſe trouve environ aux deux cinquiemes de la longueur totale ; ſix liens ſe trouvent unis à ce bandage, deux ſuperieurs, deux moyens & deux inférieurs. Les deux moyens, qui partant de la partie la plus large, un de chaque côté, ſont chacun terminés par une anſe, deſtinée à donner paſſage aux liens ſupérieurs : ceux-ci traverſent ces anſes dans leur trajet

le long de la ganache, ils ſe croiſent au-deſſous de cette partie, & viennent en remontant ſur la tête, où on les fixe par nœuds dans une anſe ſupérieure ſemblable à celle de frontal ſimple. Ces quatre liens ſe ſoutiennent réciproquement.

Les deux liens inférieurs doivent être conduits ſous la mâchoire : ils s'y croiſent obliquement, ou en X : ils viennent en paſſant & remontent le long de la ganache, traverſent la même anſe des liens moyens, pour être, comme les ſupérieurs, fixés par nœuds ſur la tête, ou pour être conduits & fixés ſous la ganache, ſi les liens moyens ont trop de diſpoſition à remonter.

3°. *Bandage contentif des oreilles.* Ce bandage eſt compoſé de deux pieces de toile, dont chacune a une forme triangulaire, mais mutilée en un de ſes angles; elles ſont unies par leur baſe & par le côté réſultant de la mutilation de l'angle : cette réunion répond à la partie ſupérieure de l'encolure : les pointes ſe croiſent ou ſe chevauchent ſur le front ; dans la partie moyenne & interne de ces pieces de toile, eſt un gouſſet deſtiné à loger les oreilles. Six liens principaux ſont unis à ce bandage : deux ſupérieurs, deux moyens & deux inférieurs ; les ſupérieurs ne forment enſemble qu'une piece & réuniſſent les deux parties du bandage : ils deſcendent de chaque côté de la ganache, & dans la partie moyenne de ce trajet, ils ſont percés d'une ganſe, deſtinée à recevoir les liens moyens. Parvenus les uns & les autres ſous la ganache, ils ſe croiſent & remontent pour être fixés enſemble par un ſeul nœud ſur le ſommet de la tête, où le bandage eſt muni d'une anſe ſemblable à celle des bandages précédents. Les liens moyens partent de l'endroit, qui répond à la partie extérieure de la baſe des oreilles, ſe portant obliquement pour gagner la ganſe pratiquée aux liens ſupérieurs, & deſcendent ſous la ganache, pour après avoir remonté être fixés

comme les précédens. Les liens inférieurs, qui terminent le ſommet de chaque triangle, ſe portent de droite à gauche & de gauche à droite, en paſſant obliquement ſous les yeux, & ſont munis dans cet endroit l'un & l'autre d'une anſe pour recevoir leurs extrémités, qui, après s'être croiſées ſous la ganache viennent y paſſer & être fixées l'une à l'autre ſous le chanfrein; quant à ce qui concerne les liens particuliers, fixés au nombre de trois ſur le bord interne de chacune des pieces du bandage, ils ſe répondent de maniere qu'en ſe fixant les uns aux autres, ils tendent tous à rapprocher les deux pieces du bandage & conſéquemment les oreilles, ce qui étoit le but & l'objet de l'opération.

4o. *Bandage contentif de la partie ſupérieure de l'encolure.* Ce bandage eſt compoſé d'une piece de toile. Sa partie quarrée eſt deſtinée à couvrir le haut de la criniere, tandis que ſa partie antérieure, dont la largeur eſt d'environ ſix doigts, & dont le prolongement s'étend au-delà d'un pied, doit ſe porter ſur le chanfrein, juſqu'au deſſous des yeux; les bords latéraux dans leur partie moyenne ſont raccourcis d'un pouce au moyen d'un repli néceſſaire pour racheter la courbure du contour ſupérieur de l'encolure. Neuf liens ſont fixés à ce bandage, deux aux angles du prolongement antérieur de chacun huit pouces, & terminés par une anſe; quatre à chacun des quatre angles du corps du bandage: deux dans le milieu des bords latéraux, un dans le milieu du bord poſtérieur. Ce bandage appliqué ſur le ſommet de l'encolure, & le prolongement diſpoſé, comme il doit l'être, on fixe d'abord les liens, on les attache après les avoir fait paſſer dans les anſes des liens ſous la ganache ou ſur le ſommet de la tête: quant aux liens, ils marchent le long de la partie latérale & inférieure de l'encolure pour être fixés au

ſurfaix, & s'attacher à quelques-uns des anneaux, tandis que le lien parvenu ſur le garrot ſe bifurque pour aller de chaque côté aux anneaux de ce même ſurfaix; à l'égard des liens, ils embraſſent l'encolure & ſont fixés & arrêtés au-deſſous de cette partie.

N°. 5°. *Le bandage pour l'œil ſimple.* Il eſt compoſé de deux parties : la premiere qui eſt le ſoutien de tout le bandage, eſt une bande forte & large de trois doigts & d'une longueur ſuffiſante : cette bande, qui pourroit être une courroie appropriée pour l'uſage, eſt deſtinée à être fixée autour de l'encolure en prenant de deſſus la tête, juſqu'au-deſſous de la ganache; à cette piece ſe trouvent trois liens de toile ou trois bouts de cuir, dont l'un eſt préciſément ſur la tête, & les deux autres à chaque partie latérale, ou moyenne. La deuxieme partie de ce même bandage de toile, ou de peau, ou de cuir, préſente un quarré long échancré dans l'un de ſes angles, & doit être d'une grandeur convenable; les deux bords latéraux ou montans ſont raccourcis au moyen des replis, d'où réſulte une cavité pour loger la convexité de l'orbite & de l'œil; quant à l'échancrure, elle ſert à dégager l'oreille; à chacun des cinq angles eſt fixé un lien, ou une boucle, ſi la piece eſt faite de cuir; comme ce bandage doit être placé obliquement, des deux liens ſupérieurs le plus rapproché de l'oreille s'attache au lien du ſoutien, qui eſt ſur la tête, où le morceau de corroie qui peut former le même lien entre dans la boucle de fer, qui ſupplée au lien, ſi le bandage eſt de cuir. Le deuxieme lien ſupérieur va répondre au lien du ſoutien du même côté; le troiſieme va partant de l'angle inférieur réſultant de l'échancrure, s'attacher au lien du ſoutien. Le quatrieme & le cinquieme qui portent des angles inférieurs de la piece, paſſent & s'attachent ſous la mâchoire au ſoutien.

6°. *Bandage pour l'œil double.* Ce bandage eſt compoſé de deux parties, dont la premiere eſt le ſoutien de tout ce bandage & doit être garni de ſept liens, dont un eſt ſur le ſommet de cette piece conſidérée en place ; la deuxieme eſt une piece de toile, formant un quarré légérement alongé pour s'accommoder à la largeur du front ; & doit être d'une grandeur proportionnée ; les deux bouts latéraux ſe trouvent raccourcis d'environ trois pouces par les replis, qui y ſont pratiqués à l'effet de favoriſer le logement des yeux, au moyen de la concavité que ces replis occaſionnent. La piece a ſept liens, un à chacun des quatre angles, un partant de chaque repli, & le ſeptieme du milieu du bord ſupérieur ; ces ſept liens doivent répondre & être fixés aux ſept liens du ſoutien.

7°. *Bandage pour les plaies antérieures & latérales de l'encolure.* Les quatre angles de ce bandage, compoſé d'un piece de toile quarrée, ſont tronqués de maniere qu'elle préſente un octogone à peu près régulier : le bord antérieur eſt échancré pour loger l'endroit du goſier ; des deux pointes qui terminent cette échancrure partent deux liens, qui paſſent au-deſſus de la tubéroſité de la mâchoire, & ſous les oreilles, pour être fixés l'un à l'autre par nœud ſur le front des angles les plus voiſins ; de ces premiers, partent deux autres liens, qui ſont conduits ſur le ſommet de la criniere, & qui s'y nouent l'un à l'autre ; les deux liens fournis par les angles ſuivans, ſe croiſent en X ſur le garrot pour ſe fixer, le droit à l'anneau gauche du ſurfaix, & le gauche à l'anneau droit ; enfin les liens des deux derniers angles ſe portent à quelques-uns des anneaux de ce même ſurfaix, ou de ce même ſoutien.

8°. *Bandage du garrot.* Ce bandage compoſé d'une piece de toile en forme de quarré long, porte au milieu de chacun de ſes bords antérieur & poſté-

rieur, un repli qui en diminue la longueur d'environ trois pouces pour former une cavité propre à répondre à la ſaillie du garrot; les deux angles poſtérieurs de ce même bandage ſont tronqués de deux ou trois doigts; il eſt muni de cinq liens, dont deux partent des angles antérieurs, deux des angles poſtérieurs & tronqués, & le cinquieme du repli pratiqué dans le milieu du bord poſtérieur appliqué par le milieu ſur le garrot, où portent les deux liens antérieurs, de maniere à les fixer audevant du poitrail de l'animal, cette partie ſervant deſlors de ſoutien; les deux liens poſtérieurs ſont conduits ſous la poitrine, & on les y arrête par nœuds & de côté, l'un étant plus long que l'autre. Le cinquieme lien ou une corroie qui y ſuppleroit, s'étendra le long de l'épine & ſera fixé à une croupiere.

9°. *Bandage du poitrail.* Ce bandage eſt formé d'une piece de toile d'une grandeur proportionnée; la forme eſt à peu près un quarré, du milieu d'un côté duquel ſort un appendice, ou prolongement d'une largeur meſurée ſur la diſtance qui ſe trouve entre les avant-bras du cheval d'un ais à l'autre; ce bandage en cet endroit ne pouvant être froiſſé & réplié comme il ſeroit à ſon paſſage entre ces parties, s'il avoit la même largeur que ſa portion ſupérieure, on doit regler celle de cet appendice ſur les proportions de l'animal; le bord ſupérieur de ce bandage ſera refendu, pour que la fente entr'ouverte d'un pouce & demi, ou environ, ſoit recouverte d'une piece de toile appliquée par couture, à l'effet de loger commodément le bas de l'encolure. A chacun des deux bords latéraux & dans le milieu de leur longueur, ſeront des replis qui les raccourciront de deux pouces chacun; par ce moyen ils peuvent répondre à la convexité du poitrail; on obſerve ſix liens à ce bandage, un à chacun des angles ſupérieurs qui doivent ſe croiſer en X ſur le garrot, pour s'attacher le droit à gauche & le gauche à droite, aux anneaux du ſurfaix, duquel

on a ſupprimé le poitrail & le ſuſpenſoir : deux autres liens partant des angles moyens, ſont conduits ſur le bras ſupérieurement au coude, & ſont fixés à quelques-uns des anneaux de ce même ſurfaix : enfin les derniers liens forment les liens inférieurs, ſe relevent de deſſous le ſternum, remontent ſur les côtés du thorax juſques ſur le garrot, où ils ſont fixés par un nœud l'un à l'autre.

10°. *Bandage pour la partie inférieure de la poitrine.* Ce bandage eſt compoſé d'une piece de toile quarrée, tronquée légérement dans ſes angles poſtérieurs, & plus conſidérablement dans ſes angles antérieurs : on obſerve un appendice ou prolongement triangulaire à ſon bord antérieur, ce prolongement dans l'application du bandage, paſſant entre les avant-bras de l'animal : ce bandage a ſept liens. Le premier partant de la pointe de l'appendice, va s'attacher à un des anneaux du poitrail du ſurfaix; deux latéraux les plus voiſins de la baſe de l'appendice, ſont conduits de derriere le coude à la naiſſance de l'encolure ſupérieurement, pour y être fixés par nœud l'un à l'autre : enfin les deux derniers liens partant du premier angle, réſultant de la mutilation, remontent le long des flancs juſques ſur la croupe pour être fixés aux anneaux de ſurfaix.

11°. *Bandage pour les parotides, ou avives.* Ce bandage fait d'une piece de toile, a environ ſix pouces de largeur ſur aſſez de longueur pour s'étendre d'un parotide à l'autre en paſſant ſous la ganache. Ses bords antérieur & poſterieur ſont refendus dans leur milieu, au milieu du tiers de ſa largeur, au droit l'un de l'autre, pour, à l'aide de l'application d'une piece, ou d'une ſorte de gouſſet fixé par couture, augmenter l'étendue du bord antérieur, qui doit loger la ganache, d'environ trois pouces, & celle du bord poſtérieur, qui doit loger le goſier d'environ deux pouces ſeulement. Des angles antérieurs partent deux liens que

l'on conduit ſur le milieu du front pour y être attachés par nœud l'un à l'autre. Les deux angles ſont légérement mutilés, & du milieu du pan qui en réſulte, s'élevent des liens, qui marchent juſques ſur la partie poſtérieure de la nuque, où ils ſont fixés & noués l'un à l'autre.

12°. *Bandages pour les maladies des glandes maxillaires & ſublinguales.* Ce bandage doit être compoſé d'une piece de toile, qui a la forme d'un triangle, dont les deux côtés ſeroient égaux & auroient ſur une baſe d'environ ſept pouces, dix-huit pouces de longueur, ſi ce même triangle n'eût été tronqué dans ſon ſommet & réduit à moitié; on obſerve à ſa baſe une échancrure en demi-cercle, à l'effet de loger commodément le goſier.

Quatre liens principaux lui ſont unis. Ces liens terminent les angles réſultans du bord échancré, cheminent le long des parotides, pour être fixés l'un à l'autre ſur la nuque. Les liens partant du tiers inférieur du bandage & préciſément du lieu où il répond au maſſeter, marchent en droite ligne pour être attachés l'un à l'autre, à la partie antérieure des os du nez, & à ces mêmes liens viennent s'unir par couture, à environ quatre doigts de leur naiſſance; au point des brides partent des angles inférieurs, qui aſſujetiſſent la partie inférieure du bandage contre l'auge.

13°. *Bandage ſur la région de l'omoplate.* Ce bandage eſt formé par une grande piece de toile d'une figure à peu près trapezoïde; on obſerve à la partie moyenne de ſon bord antérieur, un repli d'environ trois pouces, & il en eſt un autre d'environ un pouce & demi, pratiqué au bord inférieur dans le lien qui répond au-deſſous de la pointe du bras. De ces deux replis réſulte une eſpece de cavité propre à recevoir cette même pointe. On appliquera ce bandage dans un ſens oblique; le côté ſupérieur de ce trapeze a environ cinq pouces de longueur; le côté antérieur fait angle

droit avec le premier côté ; le repli en interrompt la ligne droite, & en réduit la longueur à environ un pied & demi. Le côté inférieur coupé d'abord parallelement au bord ſupérieur, & par conſéquent d'équerre avec le côté antérieur, a ſon angle mutilé de quelques doigts ; vient enſuite le repli, & après ce repli un pan coupé de ſept à huit pouces de longueur, qui regagne le côté poſtérieur. Ce bandage a ſept liens, deux aux angles du côté ſupérieur, un à l'angle inférieur du côté antérieur, un quatrieme entre le troiſieme côté & le grand pan coupé, un cinquieme à l'angle formé par le pan coupé & le commencement du côté poſtérieur, un ſixieme à quatre doigts plus haut, enfin un ſeptieme à cinq pouces au-deſſus de celui-ci.

14°. *Bandage pour l'articulation même de l'épaule.* Ce bandage eſt formé d'une piece de toile à peu près quarrée : ſon angle ſupérieur eſt tronqué de quelques doigts, ſon bord ſupérieur antérieur eſt légérement échancré, pour ſe prêter à la ſaillie de l'omoplate ; un autre bord eſt raccourci d'environ trois pouces par deux replis qui en diviſent la longueur en trois parties à peu près égales ; le troiſieme bord eſt ſur une ligne droite, enfin au quatrieme eſt pratiqué un repli d'un travers de doigt dans ſon milieu ; de ces divers replis & échancrures réſulte une cavité ſuffiſante pour offrir un logement à la ſaillie du bras ; ſix liens ſervent à fixer le bandage, trois antérieurs & trois poſtérieurs.

15°. *Bandage pour le coude.* Ce bandage compoſé d'une piece de toile, eſt garni de différens replis tendant les uns & les autres à l'amener à une forme propre à ſe mouler ſur celle de l'olécrane. Cinq liens ſervent à le fixer.

16°. *Bandage pour le dos.* Une piece de toile préſentant un quarré long forme le bandage ; les deux angles poſtérieurs en ſont tronqués d'environ quatre

doigts : ſes bords antérieur & poſtérieur ſont, dans leur partie moyenne, refendus pour être alongés, l'antérieur de trois pouces, le poſtérieur d'un pouce & demi ſeulement, au moyen de deux pieces appliquées par couture comme deux eſpeces de gouſſet. Six liens, un à chaque angle, ſont adaptés à ce bandage.

17°. *Bandage des reins & de la croupe.* L'étendue de ce bandage eſt telle, qu'il peut couvrir toute la croupe & même une partie des reins. Les angles poſtérieurs en ſont tronqués d'environ quatre pouces. De cette mutilation réſultent ſix bords dans la piece, dont cinq ſont à peu près égaux entr'eux, l'intérieur ayant le double de leur longueur : on obſervera dans chacun des autres cinq bords un repli d'environ deux doigts pour répondre à la convexité de la croupe. Six liens, trois de chaque côté, ſont unis à ce bandage & partent de chacun de ces angles.

18°. *Bandage pour la feſſe.* Une piece de toile une fois & demi auſſi longue qu'elle eſt large, compoſe ce bandage ; il faut en conſidérer les bords ; le ſupérieur oblique, l'antérieur auſſi oblique, l'inférieur, enfin le poſtérieur. La longueur de l'antérieur oblique eſt diminuée de trois pouces par un repli pratiqué dans ſon milieu & celle de l'inférieur de quatre pouces au moyen de deux autres replis ; mais elle eſt reſtituée par une piece triangulaire ajoutée, les replis n'ayant point eu ſon abbreviation pour objet, & n'ayant été fait que pour ménager une concavité néceſſaire à la réception de la feſſe.

19°. *Bandage pour le deſſous du ventre.* Ce bandage eſt formé d'une piece de toile préſentant un quarré long, ſa longueur étant deux fois ſa largeur. Dans le milieu de chacun des grands côtés eſt un repli : celui du côté antérieur n'eſt que d'un travers de doigt, tandis que celui du côté poſtérieur eſt de plus d'un pouce ; l'un & l'autre favoriſent le logement de la convexité

convexité du ventre. Chaque petit côté porte trois liens, un à chaque angle & un dans ſon milieu dans la direction de la figure de la piece; on l'applique ſous l'abdomen.

20°. *Bandage pour les maladies des bourſes.* Ce bandage fait d'une piece de toile, imite par ſa forme un triangle alongé, tronqué dans ſon ſommet; on y remarque quatre liens, deux attachés aux angles de la baſe dans la direction de cette même baſe, & deux autres attachés à la partie tronquée près des angles & dans la direction de l'axe du triangle. Cette piece eſt placée de maniere à être contentive de l'appareil appliqué ſur les bourſes.

21°. *Bandage pour la fiſtule à l'anus.* Ce bandage eſt une eſpece de fronde à quatre chefs, c'eſt-à-dire, un morceau de toile long & refendu en deux branches, à chaque extrémité, l'enfourchure des inférieurs étant plus aiguë que celle des ſupérieurs, qui doivent embraſſer le tronçon de la queue, tandis que les autres ne contiennent que le principe du ſcrotum On adapte un lien à chaque diviſion ou à chaque chef.

22°. *Bandage pour les hernies ombilicales.* Ce bandage eſt de cuir; ſa forme eſt un quarré long, légérement échancré dans un de ſes grands côtés, pour éviter de gêner le fourreau, tandis que le côté oppoſé offre une ſaillie dans ſon milieu, qui répond à la partie antérieure de l'abdomen. Chacun de ſes petits côtés porte trois courroies également eſpacées, & laiſſant autant de vuide entr'elles qu'elles ont de largeur; ces courroies ſont tirées du même cuir dans la direction des grands côtés; trois d'entr'elles, d'environ un pied de longueur, portent les boucles & ceignent le corps du côté gauche, les trois autres ayant aſſez de longueur pour paſſer ſur le dos de l'animal & venir ſe boucler aux premieres. Une ſeptieme courroie eſt bredie à angle droit au milieu du côté antérieur

de ce bandage. Cette courroie, de la même largeur que les autres, a dans ſon milieu un boucle à ardillon avec un paſſant pour, ſon extrémité percée de différens trous, être reçue dans cette boucle après avoir paſſé entre le ventre & le ſurfaix : c'eſt ainſi qu'elle peut empêcher le bandage de gliſſer en arriere; la face interne de ce bandage, formée d'une peau de mouton paſſée à l'huile, doit s'appliquer par ſon milieu contre le ventre de l'animal. Ce milieu ſous cette même peau eſt armé d'une plaque de fer, d'environ cinq pouces de diametre, convexe de trois ou quatre lignes, laquelle eſt appliquée ſur la face externe au moyen d'un cuir qui la recouvre, & qui dans toute ſa circonférence eſt couſu à cette même face.

23°. *Bandage pour les plaies du graſſet.* La forme de ce bandage eſt un triangle, dont la baſe ſeroit à peu près quatre fois la hauteur, les deux côtés étant égaux & également raccourcis d'un pouce par un repli pratiqué à chacun d'eux ; à chacun des angles eſt attaché un lien.

24°. *Bandage pour l'avant-bras.* Ce bandage eſt formé par une piece de toile ; on doit en remarquer les côtés, le ſupérieur, de dix-huit à vingt pouces de longueur, eſt échancré de trois pouces de profondeur dans toute cette longueur ; les côtés droit & gauche, longs d'environ un pied, ſont droits en eux-mêmes, mais obliques, & ſe rapprochent dans leur extrémité inférieure au point que le côté inférieur n'a que dix pouces de longueur ; toutes ces meſures au ſurplus ne ſont exprimées ici que pour indiquer à peu près les proportions du bandage ; on applique ce bandage de façon que l'échancrure embraſſe le pli de l'articulation, & que les côtés droit & gauche ſe réuniſſent au milieu de la face externe de l'avant-bras, & y ſont rapprochés l'un de l'autre par cinq cordons partant de chacun de ces côtés & noués les uns aux autres.

25°. *Bandage pour le genou.* Ce bandage eſt tiré d'une piece de toile quarrée, dont le côté ſupérieur eſt alongé de deux pouces & plus, par deux fentes recouvertes de pieces appliquées par couture ; la premiere de ces fentes deſcend parallelement au côté le plus voiſin, juſqu'aux deux tiers de la hauteur du bandage, à la diſtance de trois pouces ; la ſeconde faite à trois pouces de diſtance de la premiere, ne deſcendant que de trois pouces ſeulement ; il en eſt encore une troiſieme pratiquée au milieu de la piece : elle eſt d'environ un pouce & demi de largeur ſur trois de hauteur. L'angle le plus voiſin de la premiere fente eſt tronqué de deux ou trois doigts ; le bord latéral répondant à cette mutilation, eſt lui-même tronqué d'un pouce & demi, meſuré ſur le côté inférieur, & de ſix pouces meſuré ſur lui-même ; le côté oppoſé eſt auſſi tronqué de la même maniere, de telle ſorte que le côté inférieur ſe trouve réduit à ſept pouces. Chaque bord latéral porte cinq liens répondant l'un à l'autre.

26°. *Bandage pour la jambe poſtérieure.* La figure de ce bandage eſt trapezoïde : ce bandage eſt ſi compoſé, qu'on ne peut le décrire ſans voir la figure ; nous dirons ſeulement qu'à ce bandage ſont attachés quatre principaux liens dans ſon bord ſupérieur, & quatre autres petits liens à chacun de ſes bords latéraux.

27°. *Bandage du jarret & du canon poſtérieur.* Ce bandage eſt formé d'une piece de toile, dont l'étendue eſt celle qui ſe trouve entre le haut du jarret & le milieu du boulet de l'animal ; ſupérieurement elle eſt entr'ouverte de quatre pouces de profondeur ſur autant de largeur, meſuré ſur le bord ſupérieur, qui dans ſon principe avoit quatorze pouces de longueur, le bord inférieur n'en ayant que huit ou neuf, tandis que les latéraux auſſi dans leur principe décrivoient une ligne droite ; chacun de ces bords latéraux porte un repli, qui le raccourcit d'un pouce & demi ; l'infé-

rieur eſt alongé d'environ deux pouces par une piece appliquée ſur une fente pratiquée dans ſon milieu.

28°. *Ferremens pour les fractures des os du nez.* Ce ferrement eſt compoſé de deux lames de quinze lignes de largeur ſur une & demi d'épaiſſeur, plus fortes à leur extrémité ſupérieure & dans les endroits deſtinés à leur ſervir de point d'appui & de point de compreſſion : elles s'étendent depuis environ un pouce au-deſſous de la commiſſure des levres, juſqu'à cinq pouces au-deſſus de la tête ; elles ſont fidelement contournées ſur les parties qu'elles doivent couvrir. Une eſpece d'anneau quarré, formé de dehors en dedans, termine leur extrémité ſupérieure; & l'application de ces anneaux l'un contre l'autre, leur procure un point d'appui réciproque, tandis qu'un boulon à quatre pouces & demi au-deſſous de cette même extrémité, les comprime de dehors en dedans, l'un par ſa tête, l'autre par ſon écrou. Chaque bande eſt coudée à cet effet ſur plat en dedans, & percée l'une d'un trou quarré pour recevoir la partie quarrée de la tige du boulon, & l'autre d'un trou rond, pour en recevoir la partie filtrée, au moyen de laquelle l'écrou opere le reſſerrement ; le plus inférieur des coudes appuyé directement ſur la nuque ; les extrémités inférieures de ces lames ſont retournées en ourlet ; il y a onze trous à chacune de ces branches, dont ſix au long de la rive antérieure depuis l'ourlet juſqu'à un quart de la longueur totale, quatre au long de cette même rive après quatre pouces d'intervalle, & un ſeul au long de la rive poſtérieure, vis-à-vis le milieu des quatre derniers dont nous venons de parler; les uns & les autres ſont égaux, ayant trois lignes de largeur & ſix lignes de longueur; ils ſont eſpacés auſſi de ſix lignes. Ils offrent un paſſage à des liens qui correſpondent très-exactement entr'eux. Les antérieurs d'un côté ſe fixent avec les antérieurs de

l'autre, les uns ſur le front pour contenir le ferrement de concert avec les liens venant de chaque trou poſtérieur s'attacher ſous la ganache, & les autres ſur le chanfrein pour contenir l'appareil placé ſur la fracture.

29°. *Ferrement pour les fractures du boulet & de la couronne, ainſi que pour les luxations de ces parties.* Ce ferrement conſiſte en une bande de fer de cinq lignes d'épaiſſeur ſur un pouce de largeur; ſa partie ſupérieure préſente deux oreilles, leſquelles embraſſent le canon au-deſſous du genou, les oreilles ſe trouvent percées chacune d'un trou propre au paſſage d'une courroie deſtinée à fixer la piece en cet endroit; à quatre pouces plus bas ſont deux anneaux oblongs, unis par le moyen d'une chape commune, dont la longueur égale la largeur de la bande, & qui y eſt fixée à l'aide d'un ou de deux rivets, ces anneaux ſervant au paſſage d'une courroie, qui ſe fixe ſur le canon. A environ quatre pouces au-deſſous de la chape eſt pratiqué un premier coude pour ſuivre le contour du boulet, & un peu plus bas, un ſecond coude pour ſuivre celui du pâturon. De ce dernier coude, la piece ſe prolonge en ligne, à peu de choſe près, parallele à celle de la premiere partie de la tige, & elle eſt dans cet endroit & dans ſa partie poſtérieure, munie de deux anneaux ſemblables à ceux dont nous avons fait mention. Des angles de ce prolongement partent deux autres oreilles percées comme les premieres, & ſituées de maniere qu'elles embraſſent les deux talons de l'animal, tandis que du milieu de ce même prolongement par le jambage d'un T dont la tête coudée & relevée contient les quartiers du pied qui porte à plat ſur toute cette partie, ce ferrement peut être d'uſage pour les canons poſtérieurs.

30°. *Ferrement pour les fractures du canon, du genou, au cubitus, & du coude, ainſi que pour les luxations de ces mêmes parties.* Ce ferrement eſt une répétition du précédent dans toute ſa partie inférieure: il en differe

par le prolongement de la tige, qui postérieurement s'éleve jusqu'à l'origine de l'avant-bras : par une courbure sur plat & en arriere au droit de l'os crochu qu'elle reçoit : par la grandeur & la forme des oreilles, dont l'intérieur a six pouces de longueur, deux pouces & demi environ de largeur ; son extrémité antérieure étant percée d'un trou propre à livrer passage à une courroie & son milieu d'un autre trou formant l'écrou d'un vis. Cette vis est rivée à une plaque de tôle à la face intérieure de la grande oreille, & qui vu sa grandeur est soutenue par deux vis. Cette grande oreille a sept pouces & demi de longueur, mesurée comme la pointe du milieu de la tige, & quatre pouces de largeur; son extrémité antérieure est percée de deux trous placés l'un sur l'autre, par où passent deux courroies qui avec celle qui part de la petite oreille, servent à fixer ce ferrement à la partie supérieure de l'avant-bras. On observera que le bord supérieur de la petite oreille est à peu de chose près de niveau avec le bord inférieur de la grande. L'usage de leur plaque se borne à maintenir par une compression plus ou moins forte, l'appareil placé sur la partie malade.

31°. *Ferrement pour les fractures du tibia, du canon & pour les luxations du grasset & du jarret.* Ce ferrement est une répétition des deux précédens, approprié néanmoins aux jambes postérieures ; sa tige étant pliée de maniere à suivre le contour antérieur de ces même jambes. Les oreilles supérieures sont semblables l'une à l'autre à même hauteur, percées également chacune de trois trous à courroies, dont deux au long de leurs bords montans, & un au long du bord supérieur. Les oreilles destinées à embrasser le jarret sont, ou immobiles, ou mobiles par charniere. Dans le premier cas, elles sont munies dans leur centre d'une vis & d'une plaque comme dans le bandage précédent ; elles sont percées de trois trous à courroies, dont l'un au long du bord montant, & les deux

autres au long des bords ſupérieur & inférieur. L'extrémité inférieure eſt ſemblable à celle des deux ferremens précédens. Quelquefois à cette extrémité des uns & des autres indifféremment, on ſubſtitue au T un fer ordinaire, à cela près, qu'il eſt prolongé en piece pour être percé en cet endroit de trous formant écrou. Les anneaux qu'on y diſtingue ſont ſemblables à ceux du ferrement vingt-neuvieme. Il eſt deux chapes doubles dans la longueur du tibia, & une ſeulement dans la longueur du canon.

32°. *Ferrement pour contenir les épaules d'un cheval, qui a ſouffert une entr'ouverture.* Ce ferrement eſt compoſé d'une bande de fer pliée ſur plat en conformité du contour que préſentent les épaules de l'animal, quand on le conſidere de face : elle forme une ſorte d'arçon, dont les deux mammelles ſont largement épanouies à leurs extrémités, non en platine pleine, mais en platine évadée & réduite à une ſorte d'anneau plat dans la vue d'éviter un poids inutile. Cet anneau eſt ovalaire dans ſa forme ; ſon grand axe tend de l'avant en arriere & fait angle droit avec les mammelles, ou les branches qu'il termine ; ſon centre répond à l'emmanchement de l'épaule avec le bras ; cette ſorte d'arçon a environ quinze lignes de largeur ſur trois d'épaiſſeur dans toutes ſes parties, excepté dans celle qui en forme l'enfourchure, qui doit repoſer ſur le garrot, & qui ſans qu'il en ait rien coûté à ſon épaiſſeur, eſt élargie de quelques lignes antérieurement, & de quelques pouces poſtérieurement, à l'effet d'étendre le point d'appui de ce ferrement ſur cette partie ſenſible, & par ce moyen de le lui rendre moins onéreux : cette piece ſeroit facile à entr'ouvrir, ſi elle ne ſe défendoit que par ſon épaiſſeur particuliere ; la véritable ſource de ſa réſiſtance eſt une autre bande de fer de trois lignes d'épaiſſeur ſeulement, comme la premiere, dont même la plus grande largeur, qui recouvre l'enfourchure, eſt réduite à neuf lignes, mais qui aſſem-

blée de champ ſur cette premiere par les cinq tenons, à l'aide deſquels elle la traverſe par des trous ajuſtés ; ces tenons au ſurplus ſont rivés intérieurement. Sur le haut & près de la rive poſtérieure de l'arcade, eſt un point implanté & fixé par rivure, propre à donner paſſage à une courroie de ſeize à dix-huit lignes de largeur, ſa direction concourant avec celle de la rive.

Les deux anneaux plats portent chacun quatre trous taraudés pour recevoir quatre vis. Chacune de ces vis a un anneau pour qu'on puiſſe les tourner avec facilité, & ſe trouve filtré dans la longueur d'un pouce ou quinze lignes, à partir de l'anneau même ; vient enſuite un quarré d'une ligne de largeur, ayant de côté tout ce que peut fournir le corps de la vis réduit à cette forme, filet ſupprimé ; le reſte de la tige eſt cylindrique ſur le diametre du quarré précédent ; ces vis, par leurs parties filetées traverſent les anneaux dans les écrous qu'ils leur préſentent ; ils reçoivent par leur partie quarrée un embraſe poſtiche, & elles traverſent par leur partie cylindrique, le platine de tôle par des trous ronds pour être rivés ſur la face intérieure de cette platine, ſans perdre la liberté de tourner ſur leur axe: or chaque branche de ce ferrement a ſa platine emboutie ſur la forme extérieure de l'épaule du cheval à traiter & préſente des concavités convenables aux ſaillies de cette partie. L'anneau qui s'applique ſur cette platine, la touche par tous les points de ſa propre ſurface interne, tant que les vis ſont entierement retirées ; mais ſi on les fait tourner, elles pouſſent la platine contre l'épaule ; par ce moyen cette même épaule eſt comprimée au point où on le juge néceſſaire, & ce même point de compreſſion ſubſiſte juſqu'à un nouveau panſement.

Il auroit fallu des planches gravées de ces différens bandages pour pouvoir les décrire d'une façon à être compris généralement de tout le monde ; mais comme

on ne s'eſt propoſé dans cet ouvrage, que de donner ſimplement celles de quelques-uns des animaux domeſtiques, nous invitons nos lecteurs de recourir pour les planches à l'ouvrage même de M. de Bourgelat; & ſi nous en avons donné ici l'extrait, ce n'eſt que pour mieux faire connoitre cet ouvrage important.

QUARTAN. Un ſanglier en ſon quartan eſt un ſanglier qui a quatre ans.

QUARTIERS: en terme de maréchallerie, ce ſont les parois latérales du ſabot, les deux côtés du ſabot depuis la pince juſqu'au talon. Il faut qu'ils ſoient égaux en hauteur, ſans quoi le pied ſeroit de travers; ce défaut provient ordinairement d'une mauvaiſe ferrure.

QUATROUILLE: on donne ce nom à un poil étranger, mêlé à celui qui forme la couleur principale des chiens.

QUENOUILLE, en terme de chaſſe, eſt la même choſe que guide.

QUERELLEUR, ſe dit en termes de chaſſe, d'un chien pillart.

QUÊTER, ce mot s'emploie pour les veneurs qui vont détourner les bêtes avec le limier. On dit: *ce limier quête bien, & ce valet fait bien aller en quête.* On quête auſſi une bête pour la lancer & la laiſſer chaſſer avec les chiens courans.

QUÊTEUR: on donne ce nom aux chiens qui cherchent le gibier.

QUEUE. C'eſt la partie du derriere des animaux. Celle des oiſeaux de fauconnerie s'appelle balay.

QUEUE DE CHEVAL. Il faut que la queue du cheval ſoit ferme & garnie de poils; le tronçon en doit être gros, & il ne faut pas qu'elle ſoit trop haute ou trop baſſe; le cheval doit la porter horiſontalement & en trompe, comme on dit; celle qui ſe trouve dégarnie de poils, & dont les crins ſont rongés par une eſpece de dartre, qui occaſionne de grandes démangeaiſons au cheval, porte le nom de *queue de rat.*

Souvent auſſi ces démangeaiſons proviennent de faux crins qui croiſſent ſous le tronçon, & qui ſont extrêmement gros & courts; & ce qui confirme cette aſſertion, c'eſt que ces démangeaiſons ceſſent, lorſque ces faux crins ont été arrachés.

QUINQUEPORTE. C'eſt une eſpece de filet quarré, qui reſſemble à une loge, & qu'on tend dans toutes ſortes d'eaux. *Voy.* ce que nous en avons dit, art. *Poiſſon.*

R

RABATTRE. C'eſt une expreſſion dont on ſe ſert pour déſigner qu'un limier ou chien courant tombe ſur les voies de la bête qui va de tems & en donne connoiſſance à celui qui le ramene. En fauconnerie les oiſeaux de proie rabattent ſur le gibier.

RABLE. C'eſt la partie du dos des animaux ; on eſtime beaucoup ſur nos tables un rable de lievre.

RABOUILLIERES. Ce ſont des trous, que font les lapins dans les garennes pour ſe retirer ; les lapins y cachent leurs petits ; pour les dérober à la voracité des oiſeaux de proie ; quand un bois ſe trouve endommagé par les lapins, il faut s'attacher à détruire les rabouillieres.

RACCOUPLER. C'eſt remettre les levriers en *leſſe* & en *couple*.

RACER. C'eſt un terme d'oiſeleur, qui ſignifie faire faire race aux oiſeaux.

RAFLE. C'eſt un filet dont on diſtingue deux eſpeces ; l'une ſert à prendre des poiſſons, & l'autre à chaſſer aux petits oiſeaux ; nous allons donner ici la deſcription de l'un & l'autre : le rafle à poiſſon eſt le premier dont nous parlerons : ce filet eſt ainſi nommé, parce qu'étant bien fait & tendu dans une grande ou petite riviere, pourvu que l'eau n'y ſoit pas trop rapide, il s'y prend une prodigieuſe quantité de poiſſons. Il eſt compoſé de trois pieces, du coffre, de deux entonnoirs & de deux ailes. Le plus difficile à faire de tout ce filet, c'eſt le coffre, qui contient tout ouvert ou monté, ſix pieds de longueur, & qui a trois ou quatre pieds de diametre ou

d'ouverture entre les deux bords du cercle, ſelon la hauteur de l'eau, dans laquelle il doit être tendu; ſi on le veut de trois pieds de diametre, il faudra faire la levure de deux cents mailles d'un demi-pouce de largeur; lorſque la levure ſera faite & les mailles enfilées, on attachera la ficelle à un clou, & on continuéra de mailler à l'ordinaire, juſqu'à la longueur d'un pied; après cela il faudra joindre les deux côtés enſemble pour travailler en rond, c'eſt-à-dire, qu'au lieu de prendre la maille pour travailler à l'ordinaire, on prendra l'autre maille, faiſant joindre les deux bords du filet; après quoi on continuera le filet toujours en rond juſqu'à quatre pieds de longueur, où étant parvenu, il faudra changer d'aiguille & en prendre une couverte de fils en double, pour faire un rang de mailles doubles; cela fait, vous reprendrez la premiere aiguille chargée de fil ſimple, de laquelle vous continuerez le filet, & vous travaillerez tout autour comme auparavant, en prenant une maille ſimple, ou pour mieux dire, la moitié de chaque maille double, & laiſſant l'autre pour faire dans un autre temps la même choſe qu'à celle-ci. Après avoir ainſi fait deux rangées de maille, il faudra diminuer d'une maille à tous les quarts du filet.

Pour mieux comprendre le tout, ſuppoſons que le rang des mailles du tour du filet ſoit de deux cent: lorſque vous aurez fait les deux rangées complettes, prenez deux mailles à la fois pour n'en faire qu'une des deux, & quand vous ſerez à la cinquantieme, prenez-en deux autres enſemble, & pourſuivez juſqu'à la centieme pour y en prendre encore deux autres à la fois, enfin à la cent-cinquantieme, vous ferez encore la même choſe; c'eſt ainſi que le filet ſe trouvera diminué d'une maille à toutes les cinquantiemes mailles, qui font le quart de deux cent, ce qui fera quatre mailles de diminution par chaque rang. Cela s'obſervera à toutes les autres rangées ſuivantes; non

pas de cinquante en cinquante mailles ; mais à tous les endroits auxquels on aura commencé de diminuer, juſqu'à ce qu'il n'y ait plus que vingt ou vingt-quatre mailles de tour, & c'eſt ainſi que le goulet ou l'entrée ſera faite. Il faudra le laiſſer, & retourner prendre le rang des mailles qui faiſoient la moitié des doubles, pour faire auſſi deux rangées de mailles ordinaires tout autour. Ces rangées étant faites, on jettera des accrues de quarante en quarante mailles, juſqu'à vingt rangs ; lorſqu'on aura fait ces vingt rangées ſur le même moule, on en prendra un autre plus gros d'un demi-quart, pour y travailler dix autres rangs de mailles ; & après ces dix rangées, on prendra encore un autre moule plus gros d'un demi-quart ; on accroît toujours de la ſorte par dégrés & on jette des accrues de quarante en quatre mailles juſqu'à ce que le filet ait ſix ou ſept pieds de long, & que les dernieres mailles aient un pouce & demi de largeur ; quand le filet ſera aſſez long, on partagera le dernier rang des mailles en quatre parties égales ; & pour achever ce filet, dont il ne ſe trouvera que la moitié de fait, vous reprenez par l'endroit où il a été commencé, pour en faire autant de l'autre côté que vous en avez de fait.

Pour commencer à monter le tout, vous aurez cinq ou ſix bâtons, ou petites perches de châtaignier, ou d'autre bois pliant, bien droites & unies, de longueur convenable, ſelon le tour que doit avoir le coffre du filet. Vous ploierez ces perches comme des cerceaux, & vous ferez joindre les deux bouts enſemble l'un ſur l'autre ; vous paſſerez enſuite le filet par dedans, & l'attacherez tout autour à ces cercles, commençant par en mettre un à l'entrée ſur l'endroit où a été fait le rang des mailles doubles, & un à l'autre bout du coffre, & enſuite les deux ou trois autres entre ces deux-là également éloignés.

Faites enſuite tenir les deux cercles des deux extré-

mités du coffre par deux perſonnes, qui feront étendre le coffre également de côté & d'autre ; attachez les quatres ficelles ſéparément & en égale diſtance, au deuxieme cercle qui lui eſt oppoſé, enſorte que ces deux goulets ſoient toujours tendus roides, & que l'ouverture paroiſſe aſſez pour pouvoir y paſſer le pied chauſſé ou un ſabot ; & quant à ce qui concerne l'ouverture ou regard, il faudra le fermer avec une ficelle, qui lacera enſemble les mailles des deux côtés ; après quoi on aura une longue & forte ficelle, qui ſoit en double & qui embraſſe toutes les ficelles des deux goulets, pour que, quand on voudra lever le filet de l'eau, on puiſſe fermer les goulets en tirant cette ficelle, & empêcher que le poiſſon ne s'échappe, lorſque les deux cercles de l'entrée du coffre viendroient à s'approcher l'un de l'autre. Cette ficelle du ſecret eſt une bonne invention pour fruſtrer ceux qui voudroient dérober du poiſſon.

Pour ajuſter les ailes de la raſle, vous prenez une corde cablée, groſſe comme le petit doigt, vous la couſez au bas du filet tout du long, vous y attachez enſuite de ſix en ſix pouces, des morceaux de plomb, longs de deux ou trois pouces, qui entoureront la corde. Après avoir ainſi accommodé les cordes du bas de la raſle, vous prenez pluſieurs morceaux de liege, larges de deux ou trois pouces en quarré, épais d'un pouce : ils ſeront percés dans le milieu pour y paſſer une corde, qui ſera auſſi cablée & de même groſſeur que l'autre ; vous arrangerez ſur cette corde tous les morceaux de liege, éloignés de ſix ou neuf pouces les uns des autres ; après quoi vous y coudrez le haut du filet de la même façon que le bas ; il faudra laiſſer pendre au bout de chaque aile un morceau de la même corde, tant du haut que du bas, long de trois ou quatre pieds, pour les attacher à des perches, lorſqu'on voudra tendre le filet : on peut mettre au bas du filet pluſieurs ſortes de morceaux de plomb,

Pour pêcher avec ce filet, ayez cinq ou ſix perches de ſaule, à peu près groſſes comme le poignet, longues de neuf à dix pieds, & coupées en pointe par le gros bout, pour qu'elles entrent mieux. Coupez auſſi des herbiers, s'il y en a dans le lieu où vous voulez tendre le filet; vous pouvez facilement les couper avec un inſtrument de fer; cet inſtrument eſt nommé par quelques pêcheurs un *fauchon*, & par d'autres un *volant*, à meſure que les herbiers ſeront coupés, vous les rangez hors du lieu dans quelqu'endroit proche du bord, pour qu'ils n'empêchent pas de tendre le filet.

Cela fait vous attachez une de vos perches à chaque bout des ailes du filet, ſavoir la corde du bas où eſt le plomb, au gros bout aiguiſé de la perche, & celle du haut, à laquelle eſt le liege, vers le bout plus mince de la perche, plus ou moins éloignée de la corde plombée ſelon la profondeur de l'eau. Les perches ſe trouvant ainſi attachées, jettez le bout d'une autre corde à un homme qui ſera de l'autre côté de la riviere; ſuppoſé que vous n'ayez point de bateau pour mener les ailes du filet, vous lierez cette corde à une des perches qui tiennent au filet.

L'homme ayant tiré la corde en tenant la perche, il la piquera tout près du bord, le gros bout dans le fond de l'eau; & vous piquerez l'autre perche oppoſée à votre bord vis-à-vis de lui; après quoi il vous rejettera un bout de ſa corde, & vous lui renverrez encore l'aile du filet; comme vous avez fait la premiere, & tenant la perche de ſon côté entre ſes mains, & vous l'autre qui eſt oppoſée.

Il faudra tous deux les porter en toute la longueur du filet, afin qu'il ſoit tendu bien roide, & chacun de vous fichera ſa perche dans le fond de l'eau tout près du bord, comme vous avez fait les deux autres ailes: lorſque le filet ſera tendu, on retiendra le bout de la ficelle du ſecret ou des goulets qu'il faudra couler

ſi bien dans l'eau, qu'elle ne puiſſe être découverte que par celui qui l'aura cachée.

Prenez enſuite une longue perche fourchue par le petit bout, avec laquelle il faudra pouſſer & étendre les herbiers, qui ſont coupés par tout ſur le filet, pour le cacher à la vue des voleurs, & pour y attirer le poiſſon, qui cherche ſouvent l'ombrage, quand le ſoleil eſt ardent; laiſſez caché dans cet endroit pendant une ou deux nuits votre filet; ſi l'endroit eſt bien poiſſonneux, il s'y prendra quantité de poiſſon; ſi vous ne voulez pas laiſſer votre filet dans l'eau pendant la nuit, de peur de le perdre, & que vous deſiriez ſeulement pêcher le jour, il faut le tendre de même que pour la nuit.

Après que la rafle ſera tendue, une perſonne ou pluſieurs iront bien loin avec le Fauchon pour couper les herbiers & approcher toujours peu-à-peu vers le filet, & foulant de temps en temps le fond & les bords de l'eau avec des boutoires ou perches, pour contraindre le poiſſon d'entrer dans le filet; quand vous aurez ainſi fait d'un côté, vous retournerez de l'autre pour faire la même choſe, & lorſque vous voudrez lever la rafle hors de l'eau pour prendre le poiſſon, vous attacherez une corde à chaque bout des aîles, qui ſont de l'autre côté de la riviere, & vous les tirerez à vous, avec la précaution de tenir ferme la ficelle du ſecret, de peur que le poiſſon qui eſt pris, ne s'échappe, comme il feroit, lorſque les cercles des deux entrées viendroient à s'approcher l'un de l'autre; car s'il vient à ſe débattre, il fait ouvrir les goulets & ſort à la fin; la maniere de ſe ſervir de cette ficelle s'apprend mieux par la pratique que par la théorie, elle eſt placée à deſſein de tromper les voleurs; comme ils ne ſe doutent point de la vaſe, ils croient en tirant le filet à la hâte, dérober le poiſſon, & ils le laiſſent échapper n'en connoiſſant pas le ſecret.

Voilà

Voilà tout ce qui concerne la rafle pour les poiſſons ; voyons actuellement ce qui a rapport à la rafle aux petits oiſeaux ; celle-ci eſt un filet contre-maillé ; ou plutôt c'eſt une eſpece de tramail, ou de pantiere contre-maillée ; les aumées en ſeront faites en mailles quarrées, & les mailles ſeront larges chacune de trois pouces ; la toile ne peut être que de mailles à lozanges de la largeur de neuf lignes ; on fera chaque aumée de dix ou douze pieds de longueur, & la hauteur de ſix ou ſept pieds, faite de fils bien retors en trois brins ; on fera la toile deux fois auſſi longue & auſſi large que l'aumée, & de fil brun délié, retors en deux brins ; pour le monter, on obſervera tout ce qui eſt preſcrit dans l'art. *Pantiere*. voy. cet article.

On laiſſera ſeulement aux quatre coins deux bouts de corde, longs chacun d'un pied ; on en attachera en deux ou trois autres endroits des deux côtés pour lier la rafle à deux perches ; la corde qu'on coudra autour ne ſera pas plus groſſe qu'une plume à écrire, afin que le filet ſoit plus léger, ou moins embarraſſant ; voici actuellement la maniere de ſe ſervir de cette rafle. Vous aurez deux perches bien droites & légeres, groſſes comme le bras, & longues de douze ou quinze pieds, auxquelles vous attacherez le filet depuis le bout plus menu juſques vers le gros bout, en quatre endroits ; lorſqu'il ſera ajuſté, vous le pliez, & vous partez au moins quatre perſonnes, dont deux porteront le filet, un autre des torches de paille, & le quatrieme une forte & longue perche, qui ſervira pour battre les buiſſons ; vous ſuivez le long des chemins, garnis de fortes haies bien épaiſſes & à l'abri du vent ; vous y déployez le filet ; deux hommes des plus forts le prennent par les deux perches, le levent auſſi haut qu'il eſt néceſſaire, & tirent ferme chacun de leur bout, de façon que la rafle ſe trouve bien ſans toucher à la haie, parce que la toile ou petit filet du milieu s'y accrocheroit ; & comme elle eſt délicate,

elle ſeroit auſſi-tôt rompue. Celui qui porte le feu doit ſe tenir derriere le milieu du filet, enſorte que la lumiere ſe trouve vis-à-vis le milieu de la rafle, éloignée d'une ou de deux toiſes, ſelon la commodité de l'endroit. Pendant qu'on étendra le filet, le porte-perche paſſera derriere la haie, & lorſqu'on l'avertira par quelque petit ſignal, que le tout eſt en état, il frappera deſſus la haie pour en faire ſortir les oiſeaux; ceux-ci s'éveillent tout épouvantés, & voulant fuir du côté du feu, qu'ils croyent probablement être le jour, ils donnent dans la rafle, où ils ſe maillent & demeurent pris.

Il ne faudra pas s'arrêter à prendre les oiſeaux qui ſont dans le filet, à meſure qu'ils ſe maillent; mais continuer de battre la haie juſqu'à ce que les oiſeaux en ſoient ſortis; pour lors vous les ôtez tous, car il ne s'en peut échapper aucun, ſi le filet n'eſt rompu; lorſque vous irez dans le bois, ne vous embarraſſez pas dans les forts, vous rompriez la rafle, & vous ne pourriez l'étendre; ſuivez les chemins qui ſont à l'abri, & bordés de beaux buiſſons taillis; & quand vous remarquerez un bel endroit, déployez le filet, & faites ſortir les oiſeaux.

Ce qu'il y a de pénible dans cette chaſſe, c'eſt d'être obligé d'être quatre ou cinq perſonnes; pour le reſte, il eſt agréable, puiſqu'on prend des quinze & vingt douzaines d'oiſeaux de diverſes eſpeces dans une ſoirée; plus il fait froid & noir, plus cette chaſſe eſt abondante. Cette méthode a un grand avantage ſur toutes celles dont on ſe ſert pour prendre les oiſeaux pendant la nuit, c'eſt de pouvoir les attraper nonobſtant qu'il faſſe clair de lune, pourvu que l'on ne faſſe pas de bruit, que le froid ſoit vif, & que l'on tende toujours le filet du côté du vent.

On gardera le ſilence le plus profond dans cette chaſſe comme dans toutes celles qui ſe font de nuit; parce que ſi l'on parle & ſi on s'amuſe à rire les

oiſeaux préviennent cette ruſe, tellement qu'étant éveillés par le bruit, au lieu de voler du côté du feu ils s'élevent en haut, & ils aiment mieux le plus ſouvent ſortir du côté qu'on bat le buiſſon, que de celui où ils ont entendu parler & rire.

On obſervera encore, autant que la commodité du lieu pourra le permettre, d'étendre ſon filet du côté que vient le vent; parce ces oiſeaux ſont toujours perchés la tête du côté du vent; quoiqu'il ne donne point aux endroits où ils ſont retirés.

RAIE. On donne ce nom à des poiſſons plats, larges, cartilagineux, & très-connus dans les poiſſonneries; ces poiſſons ſont ſans nageoires, ils nagent ſur leur largeur & ils ont des piquans à la queue ſemblables à ceux des ronces; les eſpeces d'ailes que les raies ont à la queue, ne ſervent qu'à diriger leur route; elles regardent toutes de côté, & elles ont toutes devant les yeux une taie, & près des yeux, des grands trous, qui ſont ouverts quand la bouche eſt béante, & qui ſont preſque fermées quand la bouche l'eſt; elles ont auſſi d'autres trous devant la bouche à la place des narines. Il ſe trouve des raies qui ont des dents, & d'autres qui en ſont dépourvues; mais ces dents ſe trouvent remplacées dans celles-ci par un os âpre. Les ouies de toutes les différentes eſpeces de raies ſe trouvent découvertes inférieurement; les ſeules choſes qui les différencient, ce ſont les aiguillons: les unes en ſont armées deſſus & deſſous, les autres deſſus ſeulement, & d'autres deſſous le muſeau; enfin il s'en trouve qui n'ont des aiguillons qu'à la queue; quelques eſpeces en ont trois rangs, & on en rencontre qui n'en ont qu'un. Ces aiguillons different encore dans les différentes eſpeces; dans les unes ils ſont foibles, mous & longs; & dans d'autres, fermes, forts & petits; tous ſont également tournés vers la queue, excepté les plus longs qui le ſont vers la tête. Le foie de certaines raies eſt rouge, & dans d'autres il eſt

jaune : mais leur rate eſt toujours dans l'entortillure de l eſtomac.

La raie eſt très-féconde & en même temps très-commune ; & la raiſon en eſt bien évidente, c'eſt qu'il n'y a point de poiſſon, ſi on en excepte la lamie, dont la gueule ſoit aſſez grande pour avaler les raies ; d'ailleurs leurs aiguillons empêchent les poiſſons d'en approcher.

Les raies reſſemblent aux poules : elles ne dépoſent leurs œufs qu'un ou deux à la fois, quoiqu'elles en aient beaucoup ; ces œufs ſont couverts d'une coque, qu'ils acquierent en ſortant de la matrice, & les autres ſont placés au-deſſus de la matrice.

On diſtingue de plus de quinze eſpeces de raie ; nous ne parlerons ici que des principales. 1°. La raie bouclée : elle eſt ainſi nommée, parce que ſes aiguillons ont la figure de cloux : c'eſt la plus délicate de toutes les eſpeces de raies. 2°. La raie étoilée ; elle a le corps orné de taches étoilées : elle habite la haute mer. 3°. La raie liſſe. Sa peau eſt parfaitement unie & ſon muſeau tranſparent. Sa chair eſt meilleure l'hiver que l'été. 4°. La raie au bec pointu : elle a paſſé pendant quelque tems pour le bœuf marin des anciens ; on fait ſécher la chair de ce poiſſon à la fumée & au ſoleil. 5°. La raie ondée. Son corps eſt oval & de couleur moirée ; il s'en trouve du poids de deux cens livres.

Il ſe rencontre quelquefois des raies d'une grandeur déméſurée. En 1734 on en pêcha une près de l'Iſle ſaint Chriſtophe, qui avoit douze pieds de long & dix de large ; elle avoit réſiſté pendant très-long temps aux efforts réunis de quarante hommes. Les voyageurs font encore mention d'un poiſſon monſtrueux, long de vingt pieds, qui s'élance hors de l'eau à une certaine hauteur, & y retombe avec fracas, ils l'appellent la *raie diable*. Les voyageurs trouvent le diable par-tout, quoique ſouvent ils n'y croyent pas.

Toutes les eſpeces de raie ſentent le ſauvagin & ont une mauvaiſe odeur de mer; elles perdent cette mauvaiſe qualité en les gardant pendant quelque temps ; il eſt de fait que la raie tranſportée eſt meilleure que celle que l'on mange ſur les bords de la mer ; ſa chair eſt dure & de difficile digeſtion, mais elle eſt meilleure en hiver qu'en été ; on eſtime beaucoup le foie de ce poiſſon, il paſſe en France pour un mets exquis. Les raies ſe nourriſſent de petits poiſſons, & habitent dans les lieux fangeux & humides de la mer près des rivages.

RAIRE. Cela ſignifie en terme de venerie, *crier ;* les cerfs raient lorſqu'ils vont en rut.

RALE. C'eſt un oiſeau gros comme un pigeon, qui a les jambes & les doigts longs ; auſſi court-il avec une rapidité extraordinaire : on diſtingue en général de deux eſpeces de râle : le râle aquatique & le râle de terre.

Le râle aquatique eſt le plus grand des râles : il eſt long d'un pied, & quoiqu'il ſoit aſſez ſemblable à la poule d'eau, il ne ſait ni nager, ni ſe plonger dans l'eau ; mais il court fort vîte & va ſe cacher ſur le bord des rivieres, on diroit qu'il marche ſur l'eau ; en volant il tourne ſes pattes par en bas ; ſa queue eſt auſſi plus longue, & la tache ſur le ſommet du bec plus petite que dans la poule ordinaire ; ſon bec reſſemble à celui du héron étoilé ; la mâchoire inférieure eſt un peu rouge ; le champ de ſon plumage approche pour la couleur de celui du râle terreſtre ; en général cet oiſeau n'a aucun des caracteres qui conviennent au râle proprement dit, ni à la poule d'eau ; il a une plume blanche de chaque côté de la queue, le deſſous de la poitrine eſt bleu, le deſſus du dos tanné, les plis des ailes blancs ; ſa maniere de nicher & de nourrir ſes petits eſt comme le râle de terre : on connoît le râle aquatique ſous le nom de *poulettes d'eau ;* des Ornithologiſtes célebres ont

diſtingué deux autres râles, outre celui dont nous venons de parler. C'eſt le foulque, qui s'engraiſſe aiſément, & qui devient alors auſſi bon que la quercerelle; le deuxieme eſt un râle d'eau du Bengale, dont le bec eſt long & jaune, le col brun, les jambes ſans poils & les griffes noires.

En général le râle d'eau a un goût ſauvagin, qui rebute quelquefois juſqu'au peuple, ſi difficile d'ailleurs à rebuter; cependant on peut dire que ſa chair eſt tendre & qu'elle a le goût de la poule d'eau.

Quant aux râles de terre, on en connoit trois eſpeces. 1°. Le râle de genêt: il a le corps applati ſur les côtés & ſemblable à ceux des poules d'eau; les jambes longues & nues au-deſſus du genou; la queue courte, le bec longuet, & par toutes ſes marques il a du rapport avec les oiſeaux aquatiques; ſa couleur eſt teſtacée & fort ſemblable à celle de la caille; ſon caractere conſiſte dans un bec qui eſt preſque comme celui de la poule, dans les narines percées d'outre en outre, dans une langue entiere, & dans des pieds à quatre doigts plus longs que le bec.

Cet oiſeau ſe nourrit de vers de terre; lorſqu'il marche, il s'appuie à peine ſur le pouce ou le doigt poſtérieur; il ſe prend difficilement, quoiqu'on l'entende facilement: il peſe cinq onces un tiers, & il eſt long d'onze doigts & demi; l'étendue de ſes ailes eſt de dix-neuf doigts: il a de la peine à s'envoler; auſſi vole-t-il mal, ſe tenant les doigts pendans comme un oiſeau d'eau; il coaxe tout d'une tirade, comme la petite grenouille des haies, qu'on nomme communément *grenouille de ſaint Martin*, & les chaſſeurs y ſont quelquefois trompés.

La chair de cet oiſeau eſt exquiſe & bien plus eſtimée que celle du râle d'eau: elle eſt même plus délicate que celle de perdrix.

La deuxieme eſpece de râle de terre eſt le râle noir, il eſt charnu comme le merle, & auſſi commun que

lui. Comme il n'a qu'un vol, il eſt aiſé de le prendre à pays découvert.

La troiſieme eſpece de râle de terre, eſt le râle rouge: il vit dans le bois taillis; c'eſt le moins commun de tous les râles.

On chaſſe les râles au fuſil & aux halliers; la chaſſe au fuſil eſt plus prompte, celle aux halliers eſt la plus ſûre; voici comme elle ſe pratique: on prend des halliers de quinze à dix-huit pieds de long, & hauts de quatre mailles, dont chacun aura au moins deux pouces de large; on les attache à des piquets éloignés de deux pieds en deux pieds, & on en place deux vis-à-vis l'un de l'autre ſur le bord de l'eau.

Il ſuffit de marcher à travers les joncs, en tirant tantôt d'un côté d'un hallier, tantôt de l'autre; on ne verra point les râles s'élever, mais courir en fuyant; c'eſt dans les mois de Mai & de Juin que cette chaſſe eſt la plus lucrative; c'eſt alors que ces oiſeaux font leurs petits & on les trouve le long des étangs: comme ils chantent nuit & jour, les chaſſeurs ſont avertis ſûrement du lieu de leur retraite, & ils ne doivent ſe prendre de leur mauvais ſuccès qu'à leur maladreſſe.

RALLER. Le cerf ralle, quand il eſt en rut; pour le ſanglier, il grumelle.

RAMAGE. C'eſt le chant naturel des oiſeaux: ce mot ſe dit auſſi en terme de venerie, des branches d'arbres. On nomme *épervier ramage*, celui qui a volé dans les forêts.

RAMURE, c'eſt le bois de cerf.

RANDONNÉE: on ſe ſert de cette expreſſion, quand une bête donnée aux chiens, tourne deux ou trois fois aux environs du même lieu.

RAPPORT. Un valet de limier fait ſon rapport, lorſqu'il donne aux chaſſeurs ſes diverſes connoiſſances ſur les bêtes qu'il a détournées.

RAPPROCHER: on rapproche un cerf, quand on le parchaſſe avec un chien courant.

RASER : on dit en terme de fauconnerie *raſer* l'air, c'eſt comme ſi on diſoit, planer : on dit auſſi *raſer* par rapport au gibier qui ſe tapit contre terre pour ſe cacher ; la perdrix ſe raſe, quand elle apperçoit les oiſeaux de proie, & le lievre, quand il entend les chiens : on ſe ſert auſſi de ce terme pour déſigner les chevaux, qui ayant paſſé ſept ans ne marquent plus.

RAT. Sous le nom de rats on entend différentes eſpeces d'animaux, qui approchent les uns des autres par leur configuration. Leur caractere eſt d'avoir deux dents inciſives à chaque mâchoire, point de dents canines, les doigts unguiculés, la queue nue, ou couverte de poils clair ſemés; la longueur de leurs queues & la différence de leurs couleurs en conſtituent les eſpeces. Le rat domeſtique eſt le plus commun ; on en voit dans preſque toutes les granges & les vieilles maiſons : il a environ ſept pouces de longueur & une queue de beaucoup plus longue que ſon corps ; ſes oreilles ſont grandes, arrondies, tranſparentes : il a quatre doigts aux pieds de devant & cinq à ceux de derriere. Tout ſon corps eſt couvert d'un poil d'un brun obſcur, & ſa queue de très-petites écailles, entre leſquelles ſont quelques poils clair ſemés.

Le rat des champs a, comme le rat domeſtique, la queue longue, groſſe & arrondie & ſon corps couvert de poils bruns, excepté aux côtés. Ils ont l'un & l'autre les pieds de derriere plus longs que ceux de devant.

Le rat eſt carnaſſier, dit M. de Buffon, & même carnivore : il ſemble préférer les choſes dures aux plus tendres ; il ronge la laine, les étoffes, les meubles ; il perce le bois, fait des trous dans les murs, ſe loge dans l'épaiſſeur des planchers, il en ſort pour chercher ſa ſubſiſtance, & ſouvent il y tranſporte tout ce qu'il peut trainer : il y fait même quelquefois des magaſins, ſur-tout lorſqu'il a des petits. Il produit pluſieurs fois par an, ſur-tout en été ; les portées

ordinaires ſont de cinq ou ſix; il cherche les lieux chauds & ſe niche en hiver auprès des cheminées, ou dans le foin, la paille; malgré les chats, le poiſon, les pieges & les appâts, ces animaux pullulent ſi fort, qu'ils cauſent ſouvent les plus grands dommages dans les endroits où le voiſinage des granges, des greniers & des magaſins à foin, facilite leurs retraites & leur multiplication.

Ils ſe trouvent quelquefois en ſi grand nombre, qu'on ſeroit obligé de déſerter, s'ils ne ſe détruiſoient eux-mêmes; mais heureuſement ils ſe tuent, ils ſe mangent entr'eux, pour peu que la faim les pouſſe, enſorte que quand il y a diſette à cauſe du grand nombre, les plus forts ſe jettent ſur les plus foibles, leur ouvrent la tête, & mangent d'abord la cervelle & enſuite le reſte du corps. Le lendemain la guerre recommence, & dure ainſi juſqu'à la deſtruction du plus grand nombre; c'eſt par cette raiſon qu'il arrive ordinairement qu'après avoir été infecté de ces animaux pendant un temps, on les voit ſouvent diſparoître tout à coup.

Les rats ſont auſſi laſcifs que voraces: ils glapiſſent dans leurs amours & crient quand ils ſe battent; ils préparent un lit à leurs petits & leur apportent à manger. Lorſque les petits commencent à ſortir de leurs trous, la mere les veille, les défend, ſe bat même contre les chats pour les ſauver; un gros rat eſt plus méchant & preſqu'auſſi fort qu'un jeune chat: le rat le mord & le chat ne ſe défend gueres que de la griffe; ainſi il faut, pour réſiſter au rat, qu'il ſoit non-ſeulement vigoureux, mais encore aguerri. La belette, quoique plus petite que le chat, eſt un ennemi que le rat redoute, parce qu'elle le pourſuit juſques dans ſon trou, & qu'elle le ſuce pendant le temps même qu'il la mord; auſſi le rat ſuccombe-t-il preſque toujours.

Il y a beaucoup de variétés dans l'eſpece des rats

domeſtiques, quant à la couleur; quoiqu'elle ſoit noirâtre pour l'ordinaire, on voit cependant des rats bruns, de preſque noirs, d'autres d'un gris plus blanc & plus roux, & d'autres tout-à-fait blancs. Ces derniers ont les yeux rouges comme le lapin blanc, la ſouris blanche, & comme tous les autres animaux qui ſont tout-à-fait blancs.

M. Morand, Docteur Régent de la Faculté de Paris & Membre de l'Académie Royale des Sciences, a obſervé que les rats ſont particulierement ſujets à la maladie de la pierre, ſur-tout les mâles; les pierres ſe trouvent dans les conduits urinaires de ces animaux, dont les reins en général ſont toujours malades, ulcérés & d'un gros volume, principalement lorſqu'ils deviennent vieux. Les rats grimpent aiſément le long des murs; ſi on leur préſente de la lumiere pendant la nuit, ils ne s'enfuient point, leurs yeux en ſont éblouis; leur odeur dégoûtante, de même que leurs excrémens, font connoître que leur chair eſt plus chaude & plus acre que celle de la ſouris: on prétend que les chats ne mangent gueres que leurs têtes; on ne doit pas cependant en conclure que ces animaux ſont venimeux, voy. art. *Venimeux*.

Les Auteurs débitent une infinité d'hiſtoires fauſſes ſur les rats, qu'il ſeroit trop long de rapporter ici; nous obſerverons ſeulement que l'Egypte, après le débordement du Nil, ſe trouve ſouvent ſi affligée de la multitude des rats acharnés à la dévaſtation du pays, qu'après avoir employé ſans ſuccès tous les moyens, que l'induſtrie humaine peut imaginer, les habitans de ce pays ſont obligés d'avoir recours au ſecours céleſte, c'eſt ce que nous apprend Elien.

Cet Auteur ajoute que ces animaux, dans la crainte d'éprouver alors la colere céleſte, cédant à la force des cérémonies Religieuſes & apparemment magiques qu'on employoit contr'eux, prennent leur parti & ſe retirent en très-bon ordre ſur une montagne; ils for-

ment dans leur marche une eſpece de bataillon quarré; les jeunes ſont à l'avant-garde, les vieux conduiſent l'arriere-garde, ils ont ſoin de faire avancer les malades & les traîneurs. Si la tête s'arrête, tout s'arrête; on fait halte avec autant d'ordre que l'armée la mieux diſciplinée; ſe remet-on en marche, tout part. Si pluſieurs rats tombent dans l'eau, ils ſe tiennent mutuellement par la queue, afin de s'échapper tous à la file. Combien de merveilleux, mais en même temps de ridicule dans un parreil narré!

En Allemagne on eſt encore dans la fauſſe opinion, que parmi les rats il s'en trouve aſſez ſouvent un plus grand que les autres, qu'ils appellent par cette raiſon *le roi des rats*. Le roi, dit-on, s'aſſied ſur ſon trône & eſt nourri par ſes ſujets ſans rien faire. Pline prétend que les rats nourriſſent avec beaucoup d'amour & d'affection leurs parents accablés ſous le poids de la vieilleſſe; ce fait eſt viſiblement contraire à l'humeur carnaſſiere de ces animaux, qui ſe dévorent les uns les autres. Il doit par conſéquent être rejetté, comme marqué au coin de la fauſſeté.

Les éphémérides d'Allemagne ſont mention de pluſieurs rats blancs, dont l'un nourri par un particulier dans une cage, étoit ſi privé, qu'il avoit appris à diſcerner la voix de ſon maître, & à lui faire, pour ainſi dire, des careſſes, lorſqu'il approchoit de ſa cage. Un autre, lit-on auſſi dans les éphémérides, nourri dans un couvent de Cordeliers, étoit ſi familier, qu'il jouoit quelquefois avec les Religieux; mais ce qu'il y avoit de plus ſingulier dans cet animal, c'eſt qu'il faiſoit la chaſſe comme un chat, à tous les autres rats qui paroiſſoient dans le refectoire enſorte qu'il en tuoit tant qu'il en pouvoit attraper, ſans pourtant les manger. Le Docteur Fréderic Lachmun parle d'un rat blanc comme neige, qui, après avoir vécu en cage pendant ſept ou huit ans, fut à la fin tué par deux rats ordinaires, qui avoient forcé la cage. Or

il eſt à remarquer, ajoute notre Obſervateur, qu'un animal, qui d'ailleurs a la vie très-courte, ſe ſoit conſervé pendant tant d'années.

Le rat mange de tout indiſtinctement, quoique cependant il aime mieux le dur que le mou: il boit auſſi du vin & leche de l'huile, s'il en trouve dans les caves. Geſner dit avoir donné à des rats de l'aconit à manger, ſans que cette plante leur eût été nuiſible. Belon aſſure avoir vu un rat qui vivoit uniquement de ſemence de juſquiame. Scaliger dit que la fumée de la corne du pied d'un mulet, fait fuir pour l'ordinaire ces animaux. On prétend que ſi on prend un rat en vie, & ſi on le lâche enſuite, après lui avoir lié un grelot autour du col, il met tous les autres en fuite.

De tous les moyens qu'on peut employer pour détruire les rats, celui qui les fait périr le plus promptement, eſt l'arſenic en poudre, s'il n'en réſultoit aucune mauvaiſe ſuite; on en met ſur du fromage blanc ou autre, ou ſur du beurre, mais on aura ſurtout attention de ne placer cet appât, que dans les endroits où les chiens & les chats ne peuvent aller, de peur qu'ils n'en ſoient empoiſonnés; cependant comme cet expédient eſt très-dangereux, il vaut mieux avoir recours à d'autres.

Prenez, par exemple, une *querte*, ce qui fait à peu près la valeur d'une pinte de Paris, de farine d'avoine; quatre gouttes d'huile de bois de Rhodes, un grain de muſc, deux noix de ſaint Ignace; réduiſez le tout en une farine très-fine, & placez-le à l'endroit où il y a des rats; il faut continuer d'en mettre journellement, tant & ſi long-temps qu'on ne s'appercevera pas que ces petits animaux en aient mangé. La Société de Dublin a accordé en 1662, une gratification de cinq guinées au nommé Laurent *O'hara*, Auteur de cette découverte.

On a profité de l'inclination qu'on a remarqué dans les rats pour la deſtruction de leurs ſemblables; on

s'eſt ſervi conſéquemment d'eux-mêmes, comme d'un moyen fort ſûr pour en garantir une maiſon ; voici comme on s'y prend.

Vous tâchez d'avoir dix ou douze gros rats vivans; vous les renfermez dans un vaiſſeau de terre ou de bois aſſez ample, mais où ils ne puiſſent rien trouver à gruger ; vous en aſſurez bien le couvercle, pour qu'ils ne puiſſent pas s'échapper, & vous y ménagez un petit trou pour examiner ce qui s'eſt paſſé. Bientôt ces priſonniers preſſés par la faim ſe dévoreront les uns & les autres : vous allez voir de temps en temps combien leur nombre eſt diminué, & lorſqu'il ne reſte plus qu'un de ces rats, qui eſt le Thygeſte de la bande, vous le laiſſez courir dans la maiſon. Ce rat devenu féroce, & accoutumé à vivre aux dépens de ſon eſpece, détruira juſqu'au dernier tous les autres rats, bien mieux qu'aucun chat, parce que ces autres rats ne ſe défient pas de lui : il peut auſſi d'ailleurs pénétrer par tout.

Quand il aura bien nettoyé la maiſon, il ne s'agira plus alors que de vous ſaiſir du mangeur de rats, & d'en faire juſtice à l'inſtant.

Si vous faites une pâte dans laquelle entre du verd-de-gris, & ſi vous l'expoſez à manger aux rats dans les endroits qui ſont le plus fréquemment habités par ces animaux, tous les rats qui en mangeront deviendront furieux, ſe déchireront les uns & les autres, & ſe détruiront en fort peu de tems.

Vous pouvez auſſi vous défaire des rats & des ſouris (car les moyens que nous indiquons ſont les mêmes pour les uns & les autres de ces animaux), en les faiſant noyer : vous rempliſſez d'eau un grand vaſe de terre, dont le ventre ſoit large & l'embouchure fort étroite ; vous aurez cependant ſoin qu'il ne ſoit pas totalement plein d'eau, & qu'il s'y trouve au moins un vuide de quatre ou cinq doigts ; vous couvrez la ſurface de cette eau d'un morceau de

linge flottant, ou d'une pellicule très-mince; vous mettez deſſus de la farine, ou du fromage, ou quelqu'autre amorce; les rats attirés par l'odeur & trompés par la ſolidité apparente de la ſurface, qui leur préſente un mets de leur goût, y courent, enfoncent & ſe noyent. Autrement, & ce qui revient à peu près au même, vous pouvez encore mettre dans un chaudron d'airain de l'eau, vous couvrez cette eau avec de la menue paille de bled vanné; les rats s'y jettent pour chercher & manger le bled, & ils s'y noyeront quelque gros qu'ils ſoient.

Quelques expériences font préſumer que ces animaux s'apperçoivent de la ruſe, quand pluſieurs de leurs ſemblables y ont péri; car on a beau alors changer le vaiſſeau de place, renouveller l'eau & l'amorce, vous ne pouvez plus les y faire noyer.

Vous pouvez encore vous ſervir d'un autre piege pour ſurprendre ces petits animaux: il ne vous réuſſira pas moins; vous coupez pluſieurs morceaux de parchemin, vous les roulez, & vous en faites, en les creſant ou les collant, de petits capuchons, taillés de maniere que la tête d'un rat puiſſe y entrer ſans peine; au fond de chaque capuchon, vous mettez des morceaux de noix, de fromage & d'autres amorces, & vous enduiſez l'intérieur de poix liquide, ou de bonne glu; vous diſtribuerez ces capuchons autour des trous, où vous ſoupçonnez des rats: ils s'enfroqueront bien vîte, & cherchant d'abord à ſe ſauver, pendant qu'ils courront de côté & d'autre dans cet équipage, vous les frapperez avec des baguettes, puis vous les prendrez ſans beaucoup de peine, parce que ſe trouvant embarraſſés de leur froc & ne voyant clair, ils ne pourront regagner leur trou.

Ou bien mettez tout ſimplement ſur leurs routes des feuilles de parchemin frottées de glu & qui ne tiennent à rien; en ſe débattant, ils ſe rouleront avec le parchemin ſans pouvoir s'en débarraſſer.

Un expédient bien ſimple encore pour les noyer, c'eſt de mettre uniquement un bâton plat ſur un chaudron rempli d'eau, & de placer ſur le milieu de ce bâton du lard, du pain, des noix attachées avec du fil; les rats y voudront aller, le bâton tournera, auſſitôt ils tomberont dans l'eau & ſe noyeront, les quatre de chiffre que chacun ſait ordinairement faire ſont auſſi très-propres pour prendre les rats; on prétend qu'en brûlant dans les chambres & greniers communément fréquentés par les rats trois ou quatre poignées de bruyere, la fumée de cette plante, pourvu qu'elle puiſſe pénétrer exactement dans tous les coins & recoins, fait périr immanquablement ces petits animaux; on attribue encore la même vertu à la fumée de cornes de mulets & de vieux ſouliers; on aſſure encore que toutes les fleurs qui répandent une odeur forte, ſont un vrai moyen qu'on peut employer pour éloigner les rats.

Si vous mettez dans leurs trous des cendres de chêne, ceux de ces animaux qui en ſeront encendrés, deviendront galleux & mourront; rien n'eſt plus propre encore à ce qu'on dit, pour les faire mourir, que de mêler de la limaille de fer avec du levain, & de mettre de ce mêlange dans les endroits où ils abondent: ils en goûteront & périront à l'inſtant.

Voici encore un autre expédient qu'on peut employer pour les détruire: vous prenez une noix vomique, vous la mettez en poudre bien fine; vous mêlez de cette poudre avec du beurre & du lard pour en faire une pâte, vous en enveloppez gros comme une noiſette dans un morceau de papier blanc & fin, ou vous en formez des eſpeces de pois ſans les envelopper. Vous paſſez un, ou pluſieurs de ces pois ou paquets dans les trous des rats; quand ils en auront mangé, ils chercheront le grand air & mourront ſans paroître avoir envie de boire. Si par haſard un chien ou un chat venoit à manger de cette pâte, il en pour-

roit devenir fort malade, mais en lui donnant une cueillerée d'huile, dès l'inſtant vous le guériſſez.

Vous pouvez auſſi employer pour faire périr les rats, le mélange ſuivant; aſſociez de la pâte de farine d'orge, ou de la ſemence de concombre ſauvage avec de l'ellebore noir & de la coloquinte, & incorporez avec des griottes; la poudre de maron d'inde incorporée avec de la graiſſe fait encore, dit on, mourir ces animaux.

Une compoſition pareillement fort vantée pour leur deſtruction eſt la ſuivante : vous prenez quatre onces de ſtaphiſaigre pulvériſée, & trois parties de gruau d'avoine, vous les mêlez bien, & vous en formez une pâte avec du miel, vous en mettez un morceau dans les trous & aux endroits fréquentés par les rats. Quand vous collez quelque choſe, ſi vous voulez empêcher qu'il ne ſoit dévoré par ces animaux dangereux, détrempez la farine de votre colle avec de l'eau, dans laquelle vous aurez fait infuſer une bonne quantité de ſuie de cheminée.

Les habitans de la Louiſianne conſtruiſent la plupart de leurs granges à bled preſque toutes de nattes de cannes. Ces granges ſont cylindriques, élevées de terre à la hauteur de deux pieds, garnies de nattes de cannes en dedans; leur fond porte ſur de groſſes cannes entieres; & le dehors en eſt auſſi garni; les dents des rats ne peuvent les entamer à cauſe du verni naturel qui les couvre, il les empêche auſſi de monter par dehors pour entrer par la couverture.

Outre le rat domeſtique dont nous venons de parler, il ſe trouve en France pluſieurs autres eſpeces de rats: le rat des bois eſt, après le rat domeſtique, celui qui ſe préſente le plus naturellement; ſa queue eſt très-longue & couverte de petites écailles; toute la partie ſupérieure de ſon corps & l'intérieur des jambes ſont blanchâtres: on ne trouve cet animal que dans les bois. M. de Buffon penſe que le prétendu rat

de

de bois eſt un ſurmulot ; ce n'eſt que depuis quelque temps qu'on le connoît ; ſon nom eſt très-impropre, car il differe autant du rat que le mulot de la ſouris ; il reſſemble plutôt au mulot qu'au rat, tant par ſa couleur que par ſes habitudes naturelles. Le nom de ſurmulot lui convient donc beaucoup mieux : ce nom ſignifie, *grand mulot*. Cet animal, dit M. de Buffon, eſt plus fort & plus méchant que le rat, l'épine de ſon dos eſt arquée comme celle d'un écureuil, & ſon corps plus épais : il a des mouſtaches comme le chat : on ne ſait pas le lieu de l'origine de ces animaux ; tout ce qu'on ſait, ils ſe ſont prodigieuſement multipliés dans la France, ce qui eſt d'autant moins ſurprenant, qu'on n'ignore pas actuellement que ces prétendus rats produiſent ordinairement, à chaque portée, depuis douze juſqu'à dix-neuf petits, & qu'ils engendrent trois fois par an. Les endroits où on s'eſt apperçu des ſurmulots pour la premiere fois ſont Chantilly, Marly la Ville & Verſailles ; les dégats qu'ils ont faits dans ces endroits, les ont bien vîte fait remarquer ; les mâles ſont plus gros, plus hardis & plus méchans que les femelles ; ſi on les pourſuit, & ſi on les veut ſaiſir, ils ſe retournent & mordent le bâton, ou la main qui les frappe ; leur morſure eſt non-ſeulement cruelle, mais dangereuſe ; une enflure conſidérable l'accompagne bien vîte, & la plaie, quoique petite, eſt long-temps à ſe refermer.

Les chiens ont autant d'acharnement pour chaſſer les ſurmulots, que les rats d'eau ; cet acharnement tient même de la fureur. Quand ceux-ci ſe ſentent pourſuivis, & lorſqu'ils ont le choix, ou de ſe jetter dans l'eau, ou de ſe jetter dans un buiſſon d'épines à égale diſtance, ils choiſiſſent l'eau, ils y entrent ſans crainte & nagent avec une merveilleuſe facilité ; ils ont cependant leurs terriers, & quand ils peuvent les regagner, ils y vont de préférence.

Les ſurmulots paſſent l'été à la campagne ; ils s'y

nourriſſent de fruits & de grains: cela n'empêche pas cependant qu'ils ne ſoient très-carnaſſiers; ils mangent très-bien les lapereaux, les perdreaux, la jeune volaille; & quand ils pénétrent un poulailler, ils y cauſent pour l'ordinaire autant de dommage que le putois.

Lorſque le mois de Novembre approche, les meres, les petits & tous les jeunes ſurmulots abandonnent la campagne pour ſe retirer par troupes dans les granges, où ils cauſent de très-grands dégâts: ils hachent la paille, conſomment beaucoup de grains & infectent le tout de leur odeur. Les vieux mâles reſtent dehors, chacun d'eux habite ſeul ſon terrier: ils s'y muniſſent de gland, de feve pour leur proviſion; ils rempliſſent leurs trous juſqu'au bord & ils reſtent au fond: ils ne s'y engourdiſſent cependant pas comme les loirs, mais quand il y a de beaux jours d'hiver, ils en ſortent; ceux qui vivent dans les granges, en chaſſent les rats ordinaires & les ſouris; & depuis que ces animaux ſe ſont ſi fort multipliés aux environs de Paris: on s'eſt apperçu que l'eſpece des rats domeſtiques y eſt diminuée de beaucoup.

Les Naturaliſtes placent auſſi au nombre des rats les mulots, voy. ce que nous en avons dit art. *Mulots*.

Une autre eſpece de rat qu'on trouve dans notre continent eſt le rat d'eau: c'eſt un petit animal, qui approche pour la groſſeur, d'un rat ordinaire; mais quant à ſon naturel & à ſes habitudes, il a plus de reſſemblance à la loutre; il ne fréquente, comme elle, que les eaux douces, & c'eſt pour l'ordinaire ſur les bords des rivieres, des ruiſſeaux & des étangs, qu'on le voit communément; ils ſe nourrit de poiſſons; les goujons, les moutailles, les verrons, les ablettes, le frai de la carpe, du brochet, du barbeau, ſont ſa nourriture ordinaire: il mange auſſi des grenouilles, des inſectes d'eau, & quelquefois des racines & des

herbes ; il a tous les doigts des pieds ſéparés, & cependant il nage facilement ; il ſe tient fort long-temps ſous l'eau, & rapporte ſa proie pour la manger à terre, ſur l'herbe ou dans ſon trou ; c'eſt-là où les pêcheurs le ſurprennent quelquefois, quand ils cherchent des écreviſſes ; cet animal leur mord pour lors les doigts, & cherche à ſe ſauver en ſe jettant dans l'eau ; il fuit, de même que la loutre, les rivieres trop fréquentées. C'eſt avec une eſpece de fureur, que les chiens chaſſent le rat d'eau ; on n'en voit jamais dans les maiſons ni dans les granges : il ne quitte pas le bord des eaux, il ne s'en éloigne pas même autant que la loutre, qui quelquefois s'écarte & voyage en pays ſec à plus d'une lieue.

La tête du rat d'eau eſt plus courte que celle du rat commun ; ſon muſeau eſt plus gros, ſon poil plus hériſſé & ſa queue beaucoup moins longue ; ſes poils ſont mêlés de jaune & de noir dans la partie ſupérieure de ſon corps, & dans la partie inférieure ils ſont cendrés & mêlés d'un peu de jaune. Les mâles & les femelles de cette eſpece d'animaux ſe cherchent ſur la fin de l'hiver ; les femelles mettent bas au mois d'Avril ; leurs portées ſont de ſix ou ſept. La chair des rats d'eau n'eſt pas abſolument mauvaiſe, les payſans la mangent les jours maigres.

Le rat d'eau d'Europe ſe trouve encore en Canada, mais avec des couleurs différentes : il n'eſt brun que ſur le dos, le reſte du corps eſt blanc & fauve en quelques endroits ; la tête & le muſeau même ſont blancs, auſſi bien que l'extrémité de la queue ; le poil paroît plus doux & plus luſtré que celui de notre rat d'eau ; mais au reſte tout eſt ſemblable ; & l'on ne peut pas douter que ces deux animaux ne ſoient de la même eſpece. Le blanc du poil vient ſans doute, dit M. de Buffon, du froid du climat, & l'on peut préſumer, ajoute-t-il, qu'en recherchant ces animaux dans le nord de l'Europe, on y trouvera, comme en Canada,

le rat d'eau blanc, quoique cependant on n'en voie point dans les climats trop rigoureux du Pole. Willugby, Rai, & pluſieurs Naturaliſtes ont donné dans l'erreur en parlant des rats d'eau, lorſqu'ils prétendent que ces animaux ont des membranes entre les doigts du pied.

Un autre animal qui paroît tenir de la nature du rat, eſt le loir; auſſi l'appelle-t-on le *rat velu*, voy. ce que nous en avons dit dans l'article qui le concerne au mot, *Loir*. Il eſt inutile de revenir ici à ſon ſujet; nous ne parlerons pas non plus des autres eſpeces de rats: il ſont la plupart étrangers à la France, & conſéquemment ils ne doivent pas faire partie de cet ouvrage.

Nous finirons cet article par une anecdote, qui paroît confirmer le ſentiment de Pline ſur l'affection des jeunes rats envers leurs parens: cette anecdote a été écrite de Spithéad le 12 Avril 1757, par M. Joſeph Pardew, premier aide du Chirurgien-Major du Lanceſtre, vaiſſeau de guerre de Sa Majeſté Britannique, à un de ſes amis réſident à Londres.

J'étois, dit l'Obſervateur, ce matin dans mon lit à lire: j'ai été interrompu tout à coup par un bruit ſemblable à celui que font les rats, qui grimpent entre une double cloiſon & qui tâchent de la percer: le bruit ceſſoit quelques momens & recommençoit enſuite; je n'étois qu'à deux pieds de la cloiſon, j'examinois attentivement; je vis paroître un rat ſur le bord d'un trou, il regarda ſans faire aucun bruit, & ayant apperçu ce qui lui convenoit, il ſe retira; un inſtant après je le vis reparoître: il conduiſoit par l'oreille un autre rat plus gros que lui, & qui paroiſſoit vieux; l'ayant laiſſé ſur le bord du trou, un autre jeune rat ſe joint à lui: ils parcourent l'un & l'autre la chambre, ils ramaſſent des miettes de biſcuit, qui au ſouper de la veille étoient tombées ſous la table, & les porterent à celui qu'ils avoient laiſſé ſur le bord

du trou. Cette attention dans ces animaux m'étonna, continue M. Pardew, je les obſervois même avec plus de ſoin. J'apperçus que l'animal auquel les deux autres portoient à manger, étoit aveugle, & ne prenoit qu'en tâtonnant le biſcuit qu'on lui préſentoit. Je ne doutai plus que les deux jeunes rats ne fuſſent ſes enfans, qui étoient les pourvoyeurs aſſidus d'un pere aveugle; j'admirois en moi-même la ſageſſe de la nature, qui a mis dans tous les animaux une intime tendreſſe, une reconnoiſſance, je dirois preſque, une vertu proportionnée à leurs facultés; dès ce moment, ces animaux abhorrés ſembloient devenir mes amis: ils me donnoient pour me conduire en pareils cas, des leçons que je n'aurois pas ſouvent trouvées chez les hommes. J'étois dans une rêverie agréable, admirant toujours ces petits animaux, que je craignois qu'on interrompît; le Chirurgien Major entra dans ce moment: les deux jeunes rats firent un cri pour avertir l'aveugle, & malgré leurs frayeurs, ils ne voulurent pas ſe ſauver, que le vieux ne fût en ſûreté: ils rentrerent à ſa ſuite, & lui ſervoient, pour ainſi dire, d'arriere-garde. Telle eſt l'obſervation de M. Pardew; ſi le fait eſt vrai, comme il l'aſſure, combien de matieres à réflexion!

Il y a dans le Rhin, près de Rudisheim une eſpece de petite iſle; au milieu de laquelle ſe trouve une tour, que l'on nomme dans le pays *Tour aux rats*. Selon la tradition du pays, on prétend que Halton II. ſurnommé *Bonoſe*, Archevêque de Mayence, fut dévoré dans cette tour par les rats. Ce Prélat, qui étoit le plus cruel & le plus méchant des hommes de ce temps-là, tomba malade dans une maiſon qui n'eſt pas éloignée de cette Iſle, & dont on voit encore les ruines: par un jugement extraordinaire de Dieu, ajoute-t-on, il y fut environné de tant de rats, qu'il étoit impoſſible de les chaſſer: il ſe fit pour lors tranſporter dans l'iſle, où il eſpéroit d'en être délivré;

mais les rats s'y multiplierent, y passerent à la nage & enfin le dévorerent.

Dans un temps de famine, cet homme cruel, dit l'histoire, fit assembler quantité de pauvres dans une grange, où il les fit brûler; alleguant que cette vermine étoit inutile, & qu'elle ne servoit qu'à manger le pain nécessaire aux autres. La plupart des habitans de l'Electorat croient cette histoire, & quelques-uns la regardent comme chymérique; il y a souvent de la précipitation & de la légereté à recevoir trop rapidement ce qui tient du prodige; mais on peut bien pécher aussi par une trop grande incrédulité.

D'ailleurs on trouve deux histoires à peu près semblables dans le *Fasciculus Temporum*. Une infinité de rats, dit l'Auteur de cet ouvrage, se rassemblerent de toutes parts & se jetterent avec une espece de rage sur un certain Prince, au milieu de ses convives; ils ne le quitterent point qu'ils ne l'eussent entierement dévoré. Ce fait arriva vers l'an 1074 : on raconte la même chose d'un autre Prince de Pologne: ce Prince étoit Poppiel II. surnommé *Sardanapale*. Il avoit fait empoisonner les Princes de Pologne ses oncles, & avoit ordonné qu'on laissât leur corps sans sépulture; il sortit de ces cadavres, dit la chronique de Poppiel, des rats qui le dévorerent, lui, sa femme & ses deux enfans. Garon place cet événement en l'an 830, & il ajoute, en parlant de l'Archevêque Halton, que les rats rongerent jusqu'à son nom, qui étoit en plusieurs endroits sur la tour du Rhin; au reste l'histoire de Halton est très-amplement rapportée dans les chroniques rédigées par Thriteme, & dans les méditations de Camerarius. Calvisius raconte aussi qu'en 1013, un certain soldat fut dévoré par les rats. Si l'Histoire Sainte nous représente un Pharaon chargé de poux & de grenouilles, & un Herode dévoré de vers, pourquoi se hâteroit-on de traiter de fables, les histoires que nous venons de rapporter?

L'odeur mauvaiſe & dégoûtante des rats (on en peut dire autant des ſouris) fait qu'on n'en uſe point en aliment; cependant il ſe trouve des pays, où on les mange avec plaiſir; leur uſage n'eſt même ſuivi d'aucun mauvais effet; en Europe on a pour ces animaux une averſion naturelle; il faut être bien preſſé par la famine pour en pouvoir manger.

La médecine, qui ſait tirer parti de tout, fait cependant uſage de ces animaux; l'animal entier, ſon ſang & ſa fiente deviennent pour elle d'excellens médicamens: on prend deux ou trois rats (on peut auſſi prendre à leur place des ſouris), on les écorche, on en ôte la tête & les pieds, on les fait cuire & on les donne à manger aux enfans, qui laiſſent échapper leur urine pendant le ſommeil. Le peuple connoît très-bien ce remede, on l'a ſouvent vu, dit-on, réuſſir, mais il demande d'être répété pluſieurs fois; d'autres pour éviter le dégoût d'un mets auſſi déſagréable, font ſécher au four & réduire en cendres trois petits rats: ils les partagent en trois doſes à prendre dans la journée; ils les mêlent auſſi dans une omelette, ou avec tout autre mets pour les faire manger.

Ces mêmes cendres miſes ſur les verrues & ſur les engelures, ulceres, les guériſſent très-promptement. On attribue au ſang de rat un vertu diſcuſſive & réſolutive; on s'en ſert même pour réſoudre les tumeurs ſcrophuleuſes: le Docteur Hangerdron aſſure avoir vu ſous ſes yeux une jeune fille guérir de tumeurs ſcrophuleuſes par des ſeules frictions faites avec le ſang chaud d'un rat ouvert tout vivant; ces frictions furent continuées pendant quelques momens, & on eut en même temps la précaution de mettre autour du col de la malade, un ruban trempé dans le même ſang, & de l'y laiſſer juſqu'à ce qu'il tombât de lui-même; par le moyen de ce topique, les tumeurs

diminuerent inſenſiblement & diſparurent enfin ſans retour.

La fiente de rat ou de ſouris, connue dans les pharmacies ſous le nom de *Muſarda*, ou *Stercus nigrum*, eſt douée d'une vertu purgative ; ſi on en donne aux petits enfans trois ou quatre crottes dans le lait de leur mere, on les hache ſuffiſamment ; les perſonnes délicates en delayent ſix crottes dans du lait; elles les paſſent en travers d'un linge & en prennent l'expreſſion.

On pulvériſe encore la fiente de ces animaux, après l'avoir fait ſécher : elle ſe preſcrit depuis douze grains juſqu'à un gros pour faire couler les urines, déterger les conduits urinaires & chaſſer les graviers. Ces mêmes crottes s'emploient auſſi à l'extérieur ; on les fait diſſoudre dans du vinaigre pour guérir la gratelle, on les mêle pulvériſées avec le miel & le jus d'oignons pour faire croître & revenir les cheveux.

RAYER Quand on dit *rayer* les voies d'une bête, cela veut dire faire une *raie* derriere ſon talon. On ne le pratique qu'à l'égard des bêtes qu'on a deſſein de détourner pour les faire connoître aux chaſſeurs.

RAZER, ou *raſer*. C'eſt un terme de chaſſe qui s'emploie pour déſigner le gibier qui ſe tapit contre terre pour ſe cacher ; la perdrix ſe raſe, quand elle apperçoit les oiſeaux.

REBONDIR. Les chiens rebondiſſent lorſqu'ils ont la queue droite & qu'ils ſentent quelque choſe d'extraordinaire.

REBUTÉ. Un oiſeau rebuté eſt celui qui a perdu courage & qui ne veut plus voler.

RECELER. Le cerf eſt recelé, lorſqu'il demeure deux ou trois jours dans ſon enceinte, ſans en ſortir.

RECHASSER. C'eſt faire rentrer dans les forêts les bêtes qui ſe ſont écartées dans les buiſſons.

RECLAMER. C'eſt un terme de chaſſe, qui ſignifie les pipeaux, les filets & autres inſtrumens avec leſquels on attire les oiſeaux pour les faire tomber dans le piege; on emploie auſſi ce terme en fauconnerie pour déſigner les oiſeaux de proie qu'on prend au poing avec le tiroir & la voix.

REDONNER. C'eſt un terme de venerie & de fauconnerie. On *relance* & on donne un cerf aux chiens, quand on le requête. Un faucon redonne à propos, quand il ſe remet ſans peine à la pourſuite du gibier.

REER, ou *rayer*. C'eſt, en terme de chaſſe, le cri d'un cerf, d'un daim, & d'un chevreuil, lorſqu'ils ſont en rut; les chevreuils reent preſque continuellement, quand ils entrent en amour.

REFAIT. C'eſt un terme de maréchallerie; un cheval refait eſt un cheval ruiné, ou qui a quelques défauts, dont un maquignon a pris ſoin pour en affronter quelqu'un.

REFUIR, ſe dit, en venerie, du cerf & autre gibier qui fuit devant le chaſſeur, qui raſe & revient ſur ſes pas pour dérouter les piqueurs.

REFUITTE. Par ces mots on entend les lieux où ſe rendent les bêtes fauves quand on les rechaſſe.

REFUS. Un cerf de refus eſt un cerf de trois ans.

REGUINDER. Un oiſeau de Fauconnerie ſe reguinde, quand il s'éleve en l'air par un nouvel effort.

REJETS. Ce ſont, en terme d'oiſeleurs, des petites baguettes élaſtiques qui ſervent dans les pieges qu'on tend aux oiſeaux.

REINS. En terme de maréchallerie, on qualifie du nom de reins les vertebres des lombes; mais en terme d'anatomie, ce ſont des viſceres qui ſervent à l'excrétion de l'urine, voy. les différentes deſcriptions anatomiques des quadrupedes. Les vertebres des lombes commencent à l'extrémité du dos, entre cette partie & la croupe.

Un cheval peut quelquefois éprouver un effort de reins, c'eſt-à-dire, une extenſion forcée des ligamens qui attachent les vertebres, ou une contraction violente des muſcles dorſaux; cet accident eſt ordinairement occaſionné par une chûte de fardeaux trop peſans; par des efforts faits à l'animal pour ſortir d'un mauvais pas, en gliſſant, en ſautant ou même en ſe relevant de l'écurie.

On s'apperçoit de cet accident aux mouvemens & à la démarche du cheval; il reſſent une douleur extrême en reculant; ſa croupe eſt bercée: elle chancelle, elle balance, ſi l'effort n'eſt pas conſidérable. S'il étoit conſidérable, le cheval eſt incapable de mouvement, & pour peu qu'on veuille le contraindre, ſon derriere qu'il traîne eſt ſans ceſſe prêt à tomber; ſi l'effort eſt conſidérable, on ne peut le guérir.

REINTER: on dit qu'un chien eſt reinté, lorſqu'il a les reins larges & élevés en arc, c'eſt en lui un ſigne de vigueur.

RELAIS, c'eſt la diſtribution qui ſe fait dans les forêts, des chiens & des chevaux pour la chaſſe des bêtes fauves & pour celle des bêtes noires.

RELAISSER, ſe dit d'un lievre qui s'arrête ſans aller au gîte, & qui ſe met ſur le ventre à cauſe de ſon exceſſive fatigue.

RELANCER, c'eſt lancer une deuxieme fois une bête; on le fait d'ordinaire lorſqu'il y a des relais.

RELÉVER; on dit en venerie le relevé d'une bête, lorſqu'elle ſort du lieu où elle a demeuré pendant le jour pour aller ſe repaître.

REMARQUE. C'eſt le mot que crie celui qui mene les chiens, quand les perdrix partent.

REMARQUER. Se dit en fauconnerie de ceux qu'on mene à la chaſſe pour remarquer le départ des perdrix.

REMBUCHEMENT. C'eſt quand une bête eſt entrée dans le fort, & qu'on briſe ſur ſes voies haut

& bas de pluſieurs briſées. Le *faux rembuchement* ſe fait quand la bête entre quelques pas dans un fort, & revient tout court ſur elle pour ſe placer dans un autre fort.

REMBUCHER. C'eſt la même choſe que ſi on diſoit, ſe remettre dans les bois; on dit, le lievre eſt *rembuché*, ce qui le rend difficile à relancer.

REMEDE. Par remede on entend dans l'Art Vétérinaire, comme dans la Médecine des Hommes, tout médicament, qui appliqué au-dehors ou pris intérieurement, cauſe dans les humeurs & dans tout le corps un changement ſalutaire; on en diſtingue de deux ſortes : le ſimple & le compoſé. Le ſimple eſt celui qu'on emploie ſans le mêlanger avec d'autres; le compoſé eſt un mêlange de pluſieurs ingrédiens, qui ſe préparent ſelon les regles de l'Art.

L'aliment differe du remede, en ce qu'il nourrit & augmente la ſubſtance, tandis que le remede ne peut que l'altérer, ſoit qu'on l'applique extérieurement, ſoit qu'on le prenne intérieurement. Le venin differe du remede, en ce qu'il détruit la ſubſtance: on peut cependant l'employer quelquefois comme remede, mais c'eſt en corrigeant & même domptant ce qu'il peut avoir de mauvais : on le rend par-là ſalutaire, tant pour l'appliquer au-dehors, que pour le donner par la bouche.

Lorſqu'on emploie les remedes compoſés, il eſt à craindre que beaucoup d'ingrédiens, qui ſont de qualité différente, ne s'alterent & ne ſe corrompent mutuellement, & n'agiſſent pas ſuivant l'intention de celui qui les preſcrit & l'indication de la maladie; les remedes ſur leſquels il faut être le plus réſervé, ſont les purgatifs âcres & narcotiques; ceux qui ſont propres aux mulets, aux ânes, au cheval, ſont également indiqués pour les bœufs; & ſi on les donne aux moutons, il faut les diminuer de trois quarts; cependant on ne peut rien ſtatuer de certain ſur cet

objet. Il eſt réſervé au praticien de faire attention au ſiege, à l'état, à la violence, à la gravité des cauſes & des ſymptômes de la maladie, aux forces vitales du malade, à ſon tempérament, à la maſſe, au volume de ſon corps, à une diſpoſition particuliere, qui ſouvent dépend de la conformation de la machine, des maux qui ont précédé : on aura auſſi égard à l'habitude & à la familiarité de l'animal avec tel remede, au régime auquel il a été tenu, au travail qu'il a fait, au pays où il eſt né & qu'il habite, à l'intégrité de ſes parties ; pour ce qui concerne le ſexe, les diſſemblances ne ſont pas auſſi ſenſibles que dans l'eſpece humaine : quand les maux ſont violens & enracinés, il faut qu'en général les doſes ſoient plus fortes que foibles ; quant à l'âge, ſi la doſe pour un cheval eſt d'une once, il ſuffira qu'elle ſoit de trois gros pour le poulain d'un an, & de ſix gros pour celui de trois ans, en ayant toujours égard aux circonſtances particulieres.

Nous avons rapporté aux articles de chaques beſtiaux les remedes qui peuvent lui convenir : nous allons cependant en expoſer encore ici quelques-uns ; & pour rendre même cet ouvrage plus complet, nous donnerons le détail des principaux remedes qui ſe trouvent dans le *Parfait Bouvier*. Nous commencerons d'abord par indiquer les remedes qui conviennent pour les fievres des chevaux : on connoît qu'un cheval a la fievre, quand il a la tête peſante & immobile, lorſque ſes yeux ſont enflés, qu'à peine il peut les ouvrir, & que quelquefois ils ſe trouvent remplis d'eau, lorſque ſes levres & tout le corps ſont mous, que ſon haleine & tout le corps ſont brûlans, qu'il étend les jambes, qu'il eſt inſenſible aux coups, & qu'en marchant, il ſemble qu'à tout moment il doive tomber ; il friſſonne par tout le corps, ſes dents craquent, les teſticules ſont pendans, le ſcrotum quelquefois ulceré, les

ſillons ſupérieurs du palais mous, chauds & relâchés, le cheval rend en outre, au rapport d'Anatolius, des excrémens durs & deſſéchés; cependant il n'eſt pas toujours certain, que le cheval ait la fievre, quand il baiſſe ſa tête, qu'il étend ſes jambes & qu'il tremble; pour en être bien certioré, on préſentera de l'avoine ou de l'orge au cheval malade: s'il en mange, c'eſt ſigne qu'il eſt ſeulement fatigué, car il eſt de fait que le cheval qui a la fievre, abhorre toute ſorte d'aliment, eſt triſte & ne peut ſe relever; ſi la maladie augmente & ſi le cheval ne mange pas, il ne lui faut ſouvent que trois jours pour mourir.

Quelques-uns prétendent qu'on peut connoître la fievre par l'attouchement des oreilles, ou bien en mettant la main ſur le repli de l'épaule, mais cet attouchement ne peut fournir aucune conjecture réelle.

La fievre eſt occaſionnée, ſelon Apſite, par la laſſitude, les courſes violentes, la chaleur, la froidure & l'indigeſtion, ſpécialement par celle qui reconnoit pour cauſe d'avoir mangé des herbes nouvelles au printemps, ou du grain nouvellement moiſſonné, qui ſe dépouille difficilement de ſa bale.

Pour parvenir à la cure de la fievre, il faut tirer au cheval du ſang des tempes ou de la tête, le faire jeûner le premier jour, ne lui donner que peu à boire, & l'exercer modérément; ſi c'eſt l'hiver, on le couvrira bien & on le tiendra dans une écurie chaude; lorſqu'il commencera à mieux ſe porter, il faudra, ſi le temps le permet, le laiſſer aller paître ou arroſer ſon foin avec de l'eau fraîche, on lui augmentera ſon manger peu-à-peu, & on fera très-bien de lui donner un peu d'eau d'orge dans le commencement.

Si le cheval a le ventre reſſerré, on lui donnera des mures nouvelles; s'il eſt trop lâche, on mêlera une livre de miel & trois livres d'eau bouillie, on lui en jettera à pluſieurs repriſes dans les naſeaux,

après quoi on le baignera dans de l'eau chaude & on le frottera d'huile & de vin, on le couvrira enſuite, lorſqu'il commencera à repoſer. On lui donnera de l'aliment peu-à-peu, on lui tirera du ſang des tempes à la quantité de trois livres, & le jour ſuivant, des veines qui ſont au-deſſus du genou, juſqu'à ſix livres, & on le nourrira bien.

On pourra encore le traiter de la façon ſuivante; on aura ſpécialement l'attention de le médicamenter en été dans un bain chaud, & en hiver dans une étuve, pour qu'il ait moins de friſſon; on le nourrira médiocrement avec de la farine de veſce ou de bled, on lui donnera de l'eau froide, on lui lâchera le ventre avec des médicamens, on lui tirera du ſang du cou, ou des veines qui ſont aux environs de la poitrine ou de la gorge: on lui étuvera les genoux avec du vinaigre chaud, & lorſqu'il ſera hors du paroxiſme, on pourra le laver d'eau chaude.

Si la fievre eſt occaſionnée par la laſſitude, & ſi le cheval eſt languiſſant, on lui fera prendre pendant trois jours une livre de lait de chevre, quatre œufs crudes, un peu d'amidon, & du ſuc de pourpier mêlés enſemble, ce qu'on réiterera juſqu'à parfaite guériſon.

Mais ſi la fievre eſt produite par une inflammation des amygdales, ou des ulceres de la bouche, ou par quelque fluxion catharrale, on tiendra l'animal chaudement, on lui frottera la bouche avec du ſel, de l'oignon, de l'huile & de la poix: on le tiendra chaudement: on lui frottera les jambes avec de la lie de vin, dans laquelle on aura fait bouillir de la morelle, & ſi la ſaiſon le permet, on lui fera manger des herbes; ſi le ſang coule de ſes naſeaux, on y injectera du ſuc de millepertuis

Eumelius dit que ſi un cheval a la fievre, il faut lui tirer du ſang du cou, & lui injecter dans les naſeaux pendant trois jours de la caſſe, de la myrrhe,

de l'encens, à la doſe de chacun ſix onces, un peu de ſang de tortue marine & du vin vieux; on lui fera enſuite prendre pendant trois jours une décoction froide compoſée de rhue, de perſil, de paſtenade, & de menthe.

Agathoricus ordonne pour un cheval qui a la fievre, de lui faire prendre trois œufs, ſix onces d'huile roſat, & une livre de bon vin; mais il ne faut pas, ajoute-t-il, que l'animal ſoit dans un lieu reſſerré ou étroit, ni qu'il mange de l'avoine, mais ſeulement un peu de foin, qu'il boive ſouvent de l'eau froide, & en cas qu'il n'en veuille point, il faut lui en faire avaler avec la corne; trois jours après on lui donnera de l'avoine, en augmentant peu à peu la quantité.

Pelagonius préfere un autre traitement; quand la fievre, dit-il, eſt accompagnée de douleurs d'inteſtins, pour la guérir, il ſuffit de lui frotter le corps avec le mêlange ſuivant: on prend ſemence de toute-bonne & ſumac de chacun deux onces, poivre blanc une once, deux livres de vin, jus de panais trois onces, ſemence de perſil deux onces & demi, myrrhe quatre onces, germandrée deux onces, camomille trois onces, encens mâle quatre onces, poivre noire deux onces, gentiane une demi-once: on pilera ce qui doit l'être: on mêlera le tout enſemble & on en frottera le corps de l'animal.

Quelques-uns prétendent que pour chaſſer la fievre, ôter la douleur des inteſtins & reſtaurer le cheval atténué, il faut prendre deux onces de mauve, une demi-livre d'encens, une demi-once d'iris, une demi-livre de poivre, de la graine de laurier & de la ſemence de perſil de chacune une once; après avoir pilé le tout, on le lui fait avaler avec du vin.

D'autres ſe ſervent de la potion ſuivante: on prend du lait d'âneſſe une livre, de l'huile quatre onces, du ſafran un ſcrupule, de la myrrhe deux ſcrupules &

une cueillerée de ſemence de perſil: on mêle bien le tout enſemble; en hiver on pourra lui donner du froment humecté, & en été de l'avoine.

Un autre remede, c'eſt d'oindre tout le corps du cheval avec une livre de roſe, & autant de vieille huile; vinaigre, huile commune, pourpier & feuilles de noyer de chacun une demi-livre; menthe & rhue en quantité ſuffiſante; on pile le tout, on le mêle enſemble, on le cuit, & on le réduit en forme d'onguent.

Une potion qu'on peut encore donner après la ſaignée dans la fievre eſt la ſuivante: prenez gentiane une demi-livre, ariſtoloche quatre onces, hyſſope, figues, abſynthe, de chacun deux onces, ſemences de perſil une demi-livre, rhue une poignée; faites bouillir le tout avec de l'eau en ſuffiſante quantité: on reconnoîtra qu'il aura aſſez bouilli, lorſque l'eau ſera devenue noire; on donnera à l'animal malade une livre de ce remede avec la corne.

Il y en a qui donnent en pareil cas la décoction de fenugrec, paſſé par un linge, ou la décoction de perſil, de rhue, de melilot & d'hyſſope.

Il ſe trouve quelques Auteurs qui conſeillent le remede ſuivant pour ôter la laſſitude & guérir la fievre des chevaux: on prend ſuc de panais une once, huile de laurier, iris, caſtoreum & ſuc d'hyſſope de chacun quatre onces, huile vierge quatre onces & demie, ſuc d'abſynthe une demi-livre: on mêle le tout enſemble & on en fait un onguent: ou bien on prépare une compoſition avec de l'aurone, de l'aunée, du nitre, du ſel, des bayes de laurier à la doſe de chacun deux onces: on mêle bien le tout enſemble & on en frotte le cheval.

Suivant d'autres Auteurs, on ne donnera pas à manger le premier jour à l'animal malade; le lendemain on le ſaignera ſous la queue, & à quelque intervalle de diſtance, on lui fera manger à jeun pendant cinq jours des choux avec de l'huile: on lui donnera,

pour

pour nourriture des ſommités de lentiſque, d'olivier, de vigne ou quelques autres feuilles tendres, & avec une éponge pleine d'eau on nettoyera les ordures de ſa bouche & celles qui s'amaſſent aux oreilles : on lui donnera à boire de l'eau froide trois fois le jour, & il ne ſortira pas de l'écurie que lorſqu'il ſera guéri.

Pluſieurs appliquent un bouton de feu ſous les yeux, & lavent cette plaie avec de l'urine deux fois par jour, juſqu'à ce que les croûtes tombent & que la cicatrice ſoit ſolide. Ils ſcarifient même les oreilles juſqu'à ce que le ſang en coule.

D'autres donnent à manger aux chevaux malades de la farine de froment mêlée avec du vin ; d'autres les lavent avec de la ſaumure, & les tiennent couverts & chaudement ; d'autres leur donnent du miel & du vin mêlés enſemble, & en certain pays lorſqu'une mule eſt attaquée de la fievre, on lui donnera des choux verds.

La plupart des remedes que nous venons de rapporter ne ſont autre choſe, comme il eſt aiſé de voir, que de recettes informes que nous nous gardons bien de conſeiller, ou du moins ſi nous les ordonnions, ce ne ſeroit qu'avec beaucoup de modifications ; cela nous prouve combien l'Art Vétérinaire étoit peu cultivé parmi les anciens, & combien il y a de réforme à y faire ; toutes les fievres des chevaux ne ſont pas de même, & par conſéquent il leur faut un traitement différent, & ce traitement doit encore varier ſelon les circonſtances ; nous allons donc diſtinguer ici les différentes eſpeces de fievre. Voy. ce que nous en avons déja dit aux art. *Cheval*, *Médecine Vétérinaire*, &c.

La premiere eſt la fievre éphemere : cette fievre ſe termine dans les vingt-quatre heures ; ce n'eſt autre choſe qu'une efferveſcence du ſang : toutes ſortes d'excès peuvent donner lieu à cette fievre, tels que le travail, la faim, la ſoif, les coups, les apoſthumes, les chûtes, les bleſſures, les obſtructions de la peau & les ali-

mens trop chauds; lorſque cette fievre eſt occaſionnée par le travail exceſſif, il ne faut pour la guérir que le repos; ſi c'eſt la faim qui a donné lieu à cette maladie, on la guérira en donnant de l'aliment; ſi c'eſt la ſoif, on donnera à l'animal malade des potions; ſi elle provient de coups, il faudra avoir égard à la partie offenſée: on la panſera & on remédiera ainſi toujours aux cauſes qui peuvent avoir donné lieu à la maladie.

La fievre tierce eſt la deuxieme eſpece de fievre à laquelle les chevaux ſont ſujets: elle commence par le friſſon & finit par la ſueur; quand elle eſt vraie, le paroxiſme ne dure que douze heures; quand il paſſe ce temps, elle eſt appellée bâtarde; les chevaux courageux ſont ſujets à cette fievre.

Pour y apporter remede, il faut tirer du ſang plus abondamment que n'ont preſcrit les Auteurs ci-deſſus cités; il eſt de fait que la ſaignée eſt fort ſalutaire en pareil cas, tant celle du cou que celle du palais & des autres parties; les breuvages ſont auſſi très-bien indiqués; on aura ſur-tout la précaution dans toute ſorte de fievres, & même dans toute ſorte de maladies, de tenir le ventre libre au cheval par des clyſteres mondifians faits avec une décoction de mauve, mercuriel, feuilles de violier, diaprunis, lenitif, miel & autres ſemblables.

Pour purger, on pourra faire prendre au cheval dix jaunes d'œufs, de la graiſſe de porc ſans ſel, ſix onces de caſſe, une once d'hiera picra & deux verres de vin.

La troiſieme eſpece de fievre eſt la quarte: elle vient ordinairement aux chevaux qu'on a nourris avec des alimens groſſiers & difficiles à digérer: on tiendra le cheval chaudement, & on le nourrira d'alimens chauds faciles à digérer, tels que des pois rouges, du foin arroſé avec du miel, des raves, du perſil & du fenouil; pour le purger, il faudra pren-

cre de la décoction de ſtœchas, de bugloſſe, de capillaire, avec du pouliot, de la caſſe & du catholicon.

La quatrieme fievre eſt la continue : elle eſt occaſionnée par des humeurs putrides ; dans cette eſpece de fievre on découvre de trois jours en trois jours de nouveaux accidens ; on donnera dans ce cas au cheval malade des alimens qui humectent & qui rafraichiſſent, comme chiendent, chicorée, pourpier ; les boiſſons de farine d'orge ſont auſſi très-bien indiquées dans cette fievre & dans toutes les autres, de même que les clyſteres faits avec la décoction ci-deſſus indiquée, le catholicon, la benedicte laxative, le miel violet ou mercuriel, réitérés pluſieurs fois le jour, & on ſaignera en outre l'animal du cou, du palais ou de la poitrine. On purgera comme pour la fievre tierce.

On voit ſouvent des chevaux gros & gras, & particulierement ceux de Flandres, avoir vers l'automne des fievres continues, très-difficiles à guérir, ce qui provient de l'abondance de pituite, occaſionnée par des alimens groſſiers ; on exercera modérément les chevaux, on les frottera à contre-poil avec une huile chaude, telle que celle de mélilot & de camomille, & en cas que le ventre ne ſoit pas libre, on leur donnera des clyſteres faits de décoction de camomille & de mauve, d'*hiera picra*, de lénitif & d'huile de lin ; on purgera enſuite avec de la poudre d'ariſtoloche & de gentiane de chacune une once, trois onces de caſſe, une demi-once d'agaric, mêlés avec une ſuffiſante quantité d'eau d'orge ; la nourriture qu'on préſentera à l'animal malade ſera chaude & ſeche, tel que du perſil, du foin arroſé d'eau de miel, de la pâte de ſon avec du miel, de la poudre de regliſſe, des bayes de laurier & des pois chiches.

Quelques-uns prétendent avoir remarqué dans les chevaux une fievre quarte continue, mais elle eſt fort rare. On la reconnoît par le redoublement qui

ſe fait au quatrieme jour & par la ſiccité de la peau & les excrémens ſecs, noirs; elle ne vient qu'en automne, & aux chevaux de complexion foible: elle dégénere à la fin en hydropiſie.

Tels ſont les remedes qu'indique le rédacteur du Dictionnaire œconomique contre la fievre des chevaux; il rapporte auſſi des remedes pour leur laſſitude: ces remedes méritent d'occuper une place dans ce recueil.

Quand les chevaux ſont laſſés d'avoir marché, ou qu'ils ſont hors d'haleine, ou incommodés de trop longues évacuations, on leur donne de la fleur de farine, qu'on mêle avec d'excellent vin. S'il paroît quelques ulceres, on fait diſſoudre dans une chopine d'eau un ſcrupule de ſaffran, & on la fait avaler à l'animal.

On reconnoît qu'un cheval eſt dompté par la laſſitude lorſqu'il ne peut demeurer ſur les pieds ſans trembler, qu'il a la tête baiſſée, les oreilles panchées, les yeux enfoncés & le crin redreſſé; ſi on le pique, il leve la tête, mais auſſitôt il la baiſſe.

Pour le rétablir, il faudra avoir ſoin qu'il ait de la litiere bien douce pour ſe coucher; on lui fera enſuite avaler du vin un peu chaud avec de l'huile: on le frottera & on le lavera avec quantité d'eau chaude, on lui paſſera ſouvent la main ſur le dos: on le couvrira bien & on le tiendra chaudement.

Quant à ceux qui ſe mettent hors d'haleine en marchant, on leur donnera pendant ſept jours une chopine de vin & d'eau; ſi les flancs ſe gonflent, on ne leur donnera point de vin, mais on injectera dans le naſeau gauche deux livres d'eau & un demi-gros de ſafran, après qu'on l'aura frotté ſouvent.

Le trop grand cours de ventre affoiblit le corps & les forces du cheval, quoiqu'il ne ſemble pas malade; de même la perte de ſang ôte une grande partie des forces: c'eſt pourquoi on fera bien de le reſtaurer par

quantité de nourriture, & on l'excitera à manger par la diverſité des alimens.

En général quand ces animaux ſont las & échauffés, on les couvre bien de peur du froid, & on leur frotte la tête & l'échine avec un mêlange de graiſſe & de vin; il n'importe pas moins de frotter tout le corps des chevaux que ceux des hommes pour les délaſſer.

Nous trouvons encore dans le Dictionnaire Œconomique différens remedes contre la furie des chevaux, que nous allons rapporter pareillement ici.

Vous remédierez à cette furie, dit le Redacteur, & vous dompterez dans ces animaux ce vice, ſi après les avoir liés avec des cordes, vous leur jettez dans les naſeaux trois livres de gros vin, ou ſi vous leur faites avaler de la racine de concombre ſauvage, cuite dans deux chopines de vin avec du nitre.

On leur frottera auſſi rudement le corps, mais principalement la tête, d'ellebore noir bouilli dans du vinaigre, on leur fera faire beaucoup d'exercice; on les ſaignera aux cuiſſes & on ne leur donnera plus d'orge, juſqu'à ce qu'ils ſe ſoient plus modérés; quelques-uns les tiennent dans un lieu ſombre & tranquille, ce qui les rend ſouvent plus vicieux, ou les fait mourir; le plus grand de tous les remedes dans ce cas, c'eſt de châtrer le cheval.

Nous donnons le nom de remedes paſtoraux à ceux qui ſont uſités chez les laboureurs, les marquares, les bergers & les pâtres; la plupart de ces remedes ne ſont que des recettes aſſez informes qui ſe ſont perpétuées d'âge en âge parmi les gens de cet état, & qui ont formé juſqu'à ces derniers ſiecles la matiere vétérinaire. On ne commence que depuis peu à donner des principes ſur cette ſcience; l'Auteur du *Parfait Bouvier* a raſſemblé une partie de ces recettes; pour ne rien laiſſer à négliger dans un Dictionnaire

de l'étendue de celui-ci, nous allons donner l'extrait de ce petit ouvrage.

L'Auteur commence d'abord par indiquer la méthode de connoître l'âge des bœufs & vaches : on le connoît à leurs dents de même que celui des chevaux; ces animaux ont deux dents à la pince à quatre ans, huit à cinq ans, & à ſix les coins ſont à l'égal des autres; ces animaux ceſſent pour lors de marquer; quand il ſont plus vieux, leurs dents s'uſent, deviennent plus courtes, même à l'uni des gencives, ſe déchairnent & branlent.

M. Boutrolle, Auteur de cet ouvrage, donne enſuite des obſervations ſur la ſaignée : on ne ſaigne pour l'ordinaire, ſuivant lui, les bœufs & les vaches que de trois manieres, à la veine du col ou jugulaire, avec des flammes pareilles à celles dont ſe ſervent les maréchaux pour ſaigner les chevaux, à la veine de l'œil & aux huit *petits galets* ou *caſignons*; la ſaignée de la queue, des oreilles, du lampas & de la langue eſt inutile; cependant ceux qui ne ſavent ſaigner autrement, y ont recours.

Il ne faut pas ſaigner, ajoute M. Boutrolle, dans les indigeſtions d'eau ou de manger, dans les bouchures, dans les flux provenans des raclures de boyaux, dans les flux noirs ou ſanguins, ni même dans les flux ordinaires; mais il ſera à propos de ſaigner dans les groſſes & médiocres fievres, dans les apparences d'abſcès, maux de cerf, tumeurs, lait épanché dans le ſang, dans le trop de ſang ou plénitude, dans le venin hâté ou venin dormant, dans les robinieres ou taurelieres, fourbures, ruptures, piſſement de ſang, hémorrhagie par le nez, mal de tête & maladies peſtilentielles, enfin dans toutes celles dont il ſera parlé ci-après.

La ſaignée du col ou jugulaire ſe fait de la même maniere qu'aux chevaux, à la reſerve que le plus ſou-

vent il n'eſt pas néceſſaire d'épingle ; le ſang des bœufs & des vaches s'arrête aiſement ſeul.

La ſaignée de la veine de l'œil ſe fait par le moyen d'une ligature au bout du col près des oreilles, qu'il faut ſerrer de maniere à ne point empêcher la réſpiration : on attache l'animal par la longe à un piquet fort court, enſorte que le nez touche preſqu'à terre ; au-deſſus de l'œil on trouve avec l'ongle du doigt une petite cavité dans l'os: on pele la place avec un couteau en pinçant le poil avec le pouce contre la lame ; après quoi on prend un canif & on le plonge de biais dans cette cavité aſſez profondement pour couper la veine obliquement; quand la ſaignée eſt faite, on retire la ligature, il eſt inutile d'y rien mettre.

La ſaignée des huit petits galets ou caſignons ne conſiſte qu'à les couper tout-à-fait avec un couteau, à une ligne près de la peau.

De ces obſervations préliminaires, M. Boutrolle paſſe aux maladies : & il indique les remedes propres à les guérir ; il commence par les maladies de la tête ; il ſe forme, dit-il, des abſcès dans la tête : on s'en apperçoit, en ce que l'animal porte ſa tête baſſe, que les paupieres s'enflent, que les yeux ſont bordés de rouge & larmoyans, & qu'il ſort une grande chaleur par les naſeaux ; pour y remédier, on ſaignera dans les vingt-quatre heures des huit petits galets ; & ſi le mal continue, on fera deux ſaignées au col en douze heures ; on donnera des breuvages rafraîchiſſans, tels qu'un pot d'eau, dans lequel aura bouilli du ſon : on y joindra une demi-livre de miel & deux onces des quatre ſemences froides pilées, ou ſi c'eſt en été, on y mettra deux poignées de feuilles de laitue & deux poignées de pourpier pilé : on répétera ledit breuvage deux ou trois fois le jour, s'il eſt néceſſaire.

L'hémorrhagie du nez s'arrête dans les bêtes à corne par le moyen d'une ou de deux bonnes ſai-

gnées de la veine du col, ſuivant la force de l'animal & de la quantité qu'il a perdu de ſang : on le mettra enſuite à l'eau juſqu'au ventre pendant une heure, ſi c'eſt en été, & un quart d'heure ſi c'eſt en hiver.

S'il arrive, comme cela eſt très-ordinaire, que la vache ſe caſſe une corne & qu'elle ne ſoit pas tombée tout-à-fait, il la faut faire ſauter de l'endroit où elle eſt caſſée pour en arrêter plus facilement l'hémorrhagie : on l'arrête par le moyen d'une poignée d'orties grieches, ou orties à fleurs blanches, qu'on pile avec une demi-poignée de ſel & qu'on enveloppe avec des étoupes ; il arrive encore très-ſouvent que les cornes recourbées rentrent vers la tête & bleſſent l'animal : on les coupera pour lors par le bout avec un fer tranchant que l'on fera rougir.

Quand les bêtes à corne jettent par les naſeaux, cela ne peut provenir que de l'engorgement du poumon ; s'il y a ulcere, il n'y a point de guériſon ; mais s'il n'y en a point, on guérira l'animal malade avec le remede ſuivant : il conſiſte dans un breuvage compoſé d'un quarteron de beurre frais, qu'on fait noircir ſur le feu comme celui de la friture ; après l'en avoir retiré, on y ajoute la plus petite meſure d'eau de vie & la même quantité de vinaigre de vin, avec environ un demi-gros de poivre blanc moulu ; le lendemain qu'on aura donné ce breuvage, on lui fera boire ce qu'elle rendra d'urine dans la matinée, & cela pendant quatre ou cinq jours de ſuite, pendant leſquels & même encore trois jours après, on lui donnera chaque jour dans de l'avoine une demi-once de foie d'antimoine & autant de fleur de ſoufre en poudre : on fera boire l'animal malade tous les jours environ une heure après midi, & on lui donnera ſa nourriture ordinaire.

On donne le nom d'ongle à une taie, qui part du coin de l'œil & qui vient couvrir la prunelle ;

ce mal occaſionne beaucoup de douleur à l'animal & le fait larmoyer : on l'extirpe, dit M. Boutrolle, en prenant un ſol marqué, qu'on introduit doucement par-deſſous, après quoi avec une aiguille & du fil ou perce la taye, & en prenant les deux bouts du fil qu'on tire à ſoi, l'on coupe avec de petits ciſeaux la circonférence de cette taie : on tiendra les paupieres de l'animal bien ouvertes ; l'opération étant finie, on ſouffle un peu de ſucre blanc ou du ſel de verre une fois ſeulement.

Pour ce qui concerne les coups & les meurtriſſures des yeux, il ne faut qu'une compreſſe imbibée ſouvent de bon vieux vin rouge ; quant aux autres maladies des yeux, telles que les fluxions & autres humeurs & taies qui ſe forment deſſus ou dans la prunelle, il faut ſaigner dès le commencement à la veine du col deux fois dans les vingt-quatre heures, & ſouffler tous les jours une fois dans les yeux du ſel de verre calciné de lui même, & à ſon défaut, de la poudre de tuile ou de cloportes.

M. Boutrolle parle enſuite d'une autre maladie de la tête, à laquelle il donne le nom de taupe ; cette maladie vient ordinairement ſur le col depuis les cornes juſqu'auprès des épaules : elle eſt occaſionnée ſouvent par quelques meurtriſſures, ou par un ſang trop épais, qui en ſéjournant forme un dépôt ; on attendra pour y apporter remede que la taupe ou enflure ſoit bien formée, après quoi on ouvrira la peau en quatre : on levera les quatre parties pour en bien découvrir toute la groſſeur, après quoi on la coupera en entier avec un raſoir, ſi le ſang ne cache pas le travail ; on prendra garde aux nerfs & aux gros vaiſſeaux ſanguins, il eſt quelquefois difficile d'en arrêter l'écoulement ; s'il arrive que le ſang gagne, on quittera l'opération pour ce jour, & on mettra dans la plaie des orties pilées avec du ſel pour arrêter le ſang, ce qui donnera aiſance pour couper le lendemain juſqu'à

la chair vive ; après quoi on répétera la pareille doſe d'orties & de ſel.

Si c'eſt en hiver, on ſe ſert d'amadou au lieu d'ortie : on en applique ſur les vaiſſeaux que l'on voit ſaigner ; quant à la plaie, on la lavera tous les jours deux fois avec l'eau ſorte, que nous indiquerons ci-après, & on mettra de la térébenthine avec de la charpie de corde goudronnée ; après avoir incorporé dans un quarteron de térébenthine, deux jaunes d'œufs ; ſi les chairs pouſſent trop vîte, on mettra un peu de verd-de-gris dans la térébenthine.

Si c'eſt en été, il ſuffira de laver trois fois le jour avec l'eau de cynogloſſe : on mettra deux poignées de cette herbe dans un pot & demi d'eau de fontaine : on l'y laiſſera bien macerer, c'eſt de cette eau dont on ſe ſert, & on appliquera ſur la plaie un peu de marc ; l'eau de cynogloſe eſt excellente pour toute ſorte de plaies & très-douce : on attachera un bout de ficelle à chacun des quatre coins de la peau, après quoi on les nouera enſemble pour tenir l'appareil dans la plaie ; comme il arrive très-ſouvent que les chairs pouſſent vîte & qu'il ſe forme des bubons de chair gourmande, qui empêcheroient la réunion ſolide, on les ſaupoudrera avec de l'alun calciné ſans en faire tomber dans la plaie, ce qu'on évitera aiſément en ſe ſervant d'un plumaceau ; la plaie venant à ſe réunir, les quatre lambeaux de peau ſe retirent ; ils tombent, ou il les faut couper avec des ciſeaux ; on laiſſe enſuite la plaie découverte & on la lave deux fois le jour juſqu'à guériſon avec l'eau ci-deſſus indiquée ; ſur la fin on ſaupoudre toute la plaie de la poudre à deſſécher ſuivante, & pour faire revenir le poil, on frotte la place de miel un peu chaud deux fois en quatre jours : on prend pour faire cette poudre quatre gros de blanc de ceruſe, pareille quantité de verd-de-gris, autant de ſucre blanc, une demi-once de poivre, quatre gros de mine de plomb, deux gros

de litharge d'or : on reduit le tout en poudre fine & on ſaupoudre une fois par jour les plaies que l'on veut deſſécher : on a ſoin de les mouiller auparavant avec de l'urine pour que la poudre tienne mieux.

M. Boutrolle donne en même-temps la compoſition d'une excellente eau pour les plaies ; dans un pot d'eau de fontaine, on mettra, dit il, pour quatre ſols de couperoſe blanche, quatre blancs d'œufs durcis au feu, avec quatre pincées de rhue : on fait infuſer le tout pendant vingt-quatre heures ſans bouillir ; quand l'eau eſt faite, on la paſſera dans un linge ; après quoi on la mettra dans une bouteille bien bouchée : plus elle ſera ancienne, meilleure elle ſera.

Il ſe trouve naturellement, dit M. Boutrolle, au coin de la gueule de la vache, des barbes qui devenant quelquefois trop longues, l'empêchent de boire : on peut les couper avec des ciſeaux ſans aucun riſque.

Paſſons actuellement aux maladies de la langue : elle ſe peut corroder ou cicatriſer par un ulcere chancreux, qui ſe forme deſſus ou deſſous vers la racine, & qui par la ſuite la fait tomber ; dans le commencement on s'en apperçoit par une touffe de poils jaunâtres, un bouton, ou une veſſie, quelquefois même par le chancre : on raclera dans ce cas la partie malade, ou cicatriſée, juſqu'à ce qu'elle ſaigne, avec une piece de vingt-quatre ſols, miſe un peu en taillant d'un côté, ou on l'emportera avec le biſtouri & même des ciſeaux ; après quoi on fera un gargariſme avec fort vinaigre, poivre & ſel, de l'ail, de la rhue, du blanc de poireau & deux gros de camphre diſſous dans un mortier : on en étuvera bien la langue juſqu'à guériſon.

Il arrive quelquefois que la bête à corne traînant le muſle contre terre, rencontre quelquefois du venin ou de petits inſectes qui le piquent ; ſi on s'apperçoit que le muſle ſoit enflé, on pilera du plantin

& après en avoir exprimé le jus, on le lavera deux fois en deux jours, enſuite on le graiſſera avec de l'onguent de baſilic chaud juſqu'à guériſon.

Le goitron eſt une enflure qui vient ſous la gorge: cette enflure provient d'une inflammation des amigdales ou glandes du goſier, occaſionnee par un ſang épais; pour y remédier : on fera faire une bonne ſaignée à la jugulaire, & on graiſſera l'enflure deux fois le jour avec la mixtion ſuivante : on prend trois onces de ſavon d'Alicante qu'on coupe menu, un quarteron de graiſſe de porc, un petit pot d'eau de vie : on fait bouillir le tout enſemble & on s'en ſert tout chaud.

Quant à l'enflure qui peut ſurvenir au col, ſoit par accident ou par une ſaignée mal faite, on pourra ſe ſervir du beurre ſuivant, qui eſt tout à la fois aromatique, anodin, réſolutif & émollient : on fera cueillir à la fin de Mai, ou au commencement de Juin, plein les deux mains de chacune des plantes ci-après indiquées : on en épluchera bien les groſſes tiges : on mettra le tout dans une chaudiere : on y ajoutera douze livres de beurre frais, & douze pots de groſſe lie de bon cidre ou de vin ; on fera cuire le tout ſur le feu pendant ſept à huit heures ; quand on l'aura retiré & que le tout ſera à moitié refroidi, on preſſera les herbes dans un gros linge pour en tirer le liquide : on le mettra dans des cruches, ſans cependant les remplir, parce qu'il eſt ſujet à fermenter pendant les chaleurs : on aura ſoin de le bien couvrir ; il eſt à obſerver, qu'on ne mettra point de ce beurre ſur les plaies, mais ſeulement autour & ſur l'enflure ſeulement ; ce beurre eſt excellent pour la tenſion des nerfs, la deſcente des boyaux & enflures ; en un mots il réſout, calme la douleur, ramollit, aide la circulation & donne nourriture à la partie ; les herbes qui compoſent ce beurre ſont la benoitte ou caryophillaire, le mouron à fleurs rouges, le baſilic, le

pouliot, le thim, le romarin, la ſauge, la lavende, l'hyſſope, la ſarriette, la marjolaine, le laurier, le baume du Pérou, le baume commun qui eſt une eſpece de menthe, le coq-plante, la meliſſe, la pariétaire, le ſeneçon, l'épinars, les oignons de lis, la racine de conſoude ou oreilles d'âne, le millepertuis, la grande ſcrophulaire, la linaire, les chardons aux ânes, la ciguë, la morelle, la perſicaire, la camomille, le melilot, les fleurs de ſafran, les fleurs d'yeble ou de ſureau, la bardane, la juſquiame, la mauve, la joubarbe, la mandragore, le bouillon blanc ou motene, la cynogloſſe, la guimauve, & la mercuriale ou foëvolle.

Parmi les maladies des bêtes à corne on donne le nom de mal de cerf à un mal peſtilentiel, qui ſe communique ſi facilement, qu'on eſt obligé de panſer dans les vingt-quatre heures toutes les bêtes à corne de l'endroit où s'en eſt ſeulement trouvé un affecté de ce mal, ſinon elles périroient immanquablement. Celles qui en ſont attaquées, ont d'abord le col roide, médiocrement enflé, de même que la tête; cette maladie provient d'une eau rouſſe qui court entre cuir & chair, tant au col, qu'à la tête: ce qui rend les bêtes à corne furieuſes, folles & comme enragées; cette eau rouſſe corrode & corrompt ainſi que la gangrene: on prétend, ſans en donner cependant aucune raiſon valable, que ce mal eſt occaſionné par la fiente d'oies ſauvages, qui ſe trouve dans les pâturages & que les beſtiaux mangent avec l'herbe.

Pour remédier à cette maladie, il faut tirer de la veine de l'œil gauche environ trois demi-onces de ſang de chacune des bêtes à corne, excepté ſeulement des geniſſes, dont on en tirera moins; le lendemain matin on mettra ſur le feu dans une chaudiere, autant de chopines de vin blanc ou de bon vieux poiré qu'on aura de beſtiaux: on y ajoutera autant de paires de têtes d'ail pilées, autant de muſcades auſſi pilées,

autant de ſcrupules de canelle en poudre & autant de deux gros d'extrait de genievre : on infuſera le tout dans le vin ou le poiré, & on le laiſſera ſur le feu une heure ſans bouillir ; après quoi on en donnera à chacun un breuvage à la doſe d'une chopine, en obſervant cependant d'en donner moins aux geniſſes.

Les bêtes à corne ſe trouvent quelquefois incommodées de pommes ou de poires qui reſtent dans leur goſier : elles enflent pour lors, bavent & étouffent d'autant qu'elles ont peine à reſpirer ; ſouvent on ſent avec la main la poire ou la pomme qui ſe trouve à travers leur goſier ; le meilleur ſecret pour les guérir, c'eſt de forcer avec la main, en pouſſant la pomme pour la faire entrer de force dans le corps, ce qui réuſſit très-ſouvent.

Dans le cas où elle n'entreroit point, il faudroit la pouſſer le plus droit qu'il ſera poſſible, avec la queue d'une pelle à feu ſuffiſamment longue, en obſervant de la tenir bien ferme.

Une maladie approchant de celle dont nous venons de parler, eſt ce qu'on nomme dans les campagnes *bouchure du devant*. On reconnoît cette maladie aux ſignes ſuivans : l'animal ne pouvant reſpirer tombe comme mort, bave & enfle : ce qui arrive ordinairement à une bête qui mange goulument ſans macher ſuffiſamment, enſorte que ſon manger reſte en pelotte dans le goſier ; quelquefois à force de ſe débattre la pelotte paſſe : on peut auſſi aider ſa deſcente avec la main.

Pour obvier à cette maladie, on donnera promptement à l'animal malade un breuvage compoſé de vingt-cinq blancs d'œufs, qu'on debattera avec un peu d'huile d'olive ; après quoi on y ajoutera deux ou trois onces de gros plomb à tirer : on fera prendre le breuvage & on promenera l'animal.

Telles ſont les maladies de la tête, dont M. Boutrolle fait mention : il traite enſuite des maladies de

la peau, mais d'une façon auſſi ſuccinte. Il commence par ce qu'on nomme *vers du bouvier*. Ces vers ſe forment entre cuir & chair, & ſont preſqu'auſſi gros que le poing, ils ſont quelquefois en ſi grande quantité, que l'animal en a juſqu'au col & aux jambes, ce qui le rend le plus ſouvent étique.

Le remede que l'Auteur du Parfait Bouvier indique pour remédier à ces ſortes de vers, c'eſt de ſaigner l'animal deux fois en trois jours de la jugulaire, & à meſure que les vers ont fait un trou au cuir, de les imbiber d'huile d'olive deux fois le jour; comme ces vers ne peuvent vivre dans l'huile & ne tardent point par conſéquent à percer le cuir, il eſt pour lors facile de les détruire: il ne ſera pas plus difficile de faire ſortir les vieux par les trous déja faits, en les preſſant avec les doigts.

Les bêtes à corne ſont encore ſujettes aux dartres, dit M. Boutrolle: il y en a de deux ſortes; des vives & des farineuſes encroûtées. Quand les beſtiaux en ont beaucoup, on les ſaignera une fois à la jugulaire & on les graiſſera avec du lard chaud, dans lequel on mettra force poivre, & de la ſuie groſſe broyée bien fine: on ne l'aura pas fait deux fois, ajoute notre Auteur, que les dartres diſparoîtront.

M. Boutrolle donne la compoſition d'une excellente graiſſe pour le farcin & la galle: on prend ſuivant lui, pour vingt-quatre ſols de vif argent (nous aurions ſouhaité qu'il en fixât le poids, nous penſons que c'eſt quatre onces); on l'incorpore dans une livre de graiſſe de porc qu'on met dans un mortier: on remue bien le tout enſemble, juſqu'à ce qu'il ſoit tranſparent; après quoi on y ajoute une demi-once de verd-de-gris, deux onces de mine de plomb & deux onces de blanc de ceruſe, le tout en poudre: on les mêle bien enſemble, & on fait la friction par-tout où ſera le mal, avec un petit morceau d'étoffe: on graiſſe légérement au ſoleil ou

au feu, & on prendra garde que l'animal n'aille point à la pluie pendant trois jours : on ne graiſſera point l'endroit de la mammelle : on ſaignera l'animal la veille de cette friction; & ſi c'eſt le farcin qu'il a, on lui donnera pendant ſix jours conſécutifs un breuvage compoſé d'une chopine d'eau dans laquelle on aura fait bouillir pendant un demi-quart d'heure de la racine de patience.

Si on veut détruire les poux auxquels les bêtes à corne pourroient être ſujettes, on prendra un pot de bon vinaigre de vin : on y mettra tremper pendant vingt-quatre heures deux onces de ſtaphiſaigre & une demi-once de poivre, réduit en poudre; & on en lavera l'animal; il y en a qui ſe ſervent d'arſenic, mais ce remede eſt dangereux : il endommage l'animal & lui brûle le cuir.

On donne, ſuivant M. Boutrolle, le nom d'*éraigne* à une eſpece de dartre chancreuſe au cuir & ſouvent ſur les reins, qui s'élargit & ſuppure un peu. Pour y remédier, il faut *blaſer* l'animal (dit M. Boutrolle, car c'eſt toujours d'après lui que nous parlons & en nous ſervant de termes qui lui ſont propres) avec de l'eau de vie camphrée; pour préparer cette eau de vie : on fait diſſoudre dans un mortier pour ſix ſols de camphre dans une demi-once d'eau de vie : on triture dans ce mortier le camphre & on y met peu à peu de l'eau de vie à meſure de la diſſolution, on blaſe ſix jours de ſuite; après quoi on y met ſix onces de *tarc* dans lequel ſe trouvent une once de ſuie graſſe paſſée au tamis, une once de mine de plomb, une demi-once de verd-de-gris & une demi-once de blanc de ceruſe, le tout en poudre bien mêlé : on n'en mettra que deux fois ſur le mal ſans enveloppe.

M. Boutrolle parle enſuite d'une autre maladie des bêtes à corne, qu'il appelle *pienne* & à laquelle par ignorance on a donné, ſelon lui, le nom de *venin dormant*; la deſcription de l'une & de l'autre de ces maladies

maladies en fait voir la différence ; la pienne, dit M. Boutrolle, provient d'un ſang trop ſec & trop chaud qui deſſéchant la peau, la reſſerre de façon qu'on a peine de la détacher avec les mains, & quand on le fait, elle craque comme du bois ſec ; l'animal eſt toujours maigre, quand il eſt affecté de ce mal.

Pour y remédier, on fera une ſaignée à la jugulaire ; le lendemain on lui tiendra pendant douze heures un drap de leſſive imbibé d'eau chaude ſur le corps, ayant la précaution de le remouiller ſouvent, & on lui donnera deux breuvages pendant les douze heures. Ces breuvages ſeront compoſés d'une chopine de bon poiré ou de vin blanc : on mettra dans cette chopine une once & demie de cumin & une once & demie de *maniguette* en poudre, après quoi on fera *herber* de la maniere ſuivante ; *herber*, ſignifie pincer à la largeur d'environ deux pouces & demi la peau de deſſus la poitrine, la percer d'une part à l'autre avec une groſſe alêne, & y paſſer une racine d'hellebore noir, appellée dans le public, *pas de corbeau*, de la groſſeur d'un gros fil de fer, après en avoir extirpé avec un couteau la petite pellicule noire : on la paſſera enſuite dedans de façon que chaque bout ſorte par les deux trous qu'on a fait, en tirant la peau par les deux côtés pour que cette racine appuie ſur la poitrine : on la laiſſera ainſi ; par ce moyen le trop d'humeurs que pourroit avoir l'animal, ſe ramaſſera dans cette partie.

Le venin dormant, différent de la pienne, ainſi que nous venons de l'obſerver, eſt une humeur froide qui court entre cuir & chair, ſoulevant un tant ſoit peu la peau, l'animal ne mange que peu, & quand on promene les doigts ſur ſon dos, cela craque, comme s'il étoit ſoufflé. On ſaigne pour cette maladie deux fois à la jugulaire, & deux heures après on donne un breuvage compoſé d'une chopine d'urine d'homme, dans laquelle on aura diſſous avec le pouce

dans une cueillerée en différentes fois une caſſotée de poudre à tirer : on y ajoutera deux têtes d'ails pilées. Si cela ne ſuffit pas pour guérir l'animal, on le fera ſuer aux orties, de la façon ſuivante, & en hiver dans le fumier de la même maniere.

L'on fait un trou dans un fumier à l'endroit le plus ſec, de façon qu'on puiſſe y faire entrer l'animal par un bout, & qu'étant arrivé à l'autre bout, il ait du fumier à la hauteur du dos ; après quoi on l'entoure d'orties, qu'on a eu ſoin de ramaſſer auparavant, & on l'en couvre, mettant ſeulement un peu de fumier par deſſus & lui laiſſant ſimplement la tête à l'air ; quand l'animal aura ſué environ pendant trois heures, ſelon ſa force, on l'en retirera : ce remede eſt excellent contre un trop grand froid dont l'animal aura pû être affecté, contre la pienne dont nous avons parlé ci-devant, & aux fins de ranimer la circulation trop rallentie.

On dit que la bête à corne eſt affectée d'une maladie que M. Boutrolle nomme *venin hâté*, lorſqu'elle ne mange point, qu'elle enfle promptement & furieuſement, qu'elle *tegue*, qu'elle urine ſouvent & qu'elle rend quelquefois de l'écume par le fondement : on fera promptement à l'animal malade une ſaignée de la jugulaire, & ſi le ſang ne vient pas aſſez vite d'un côté, on le ſaignera tout de ſuite de l'autre : on lui mettra promptement un drap de leſſive mouillé ſur tout le corps : on jettera trois ou quatre ſeaux d'eau deſſus & deſſous ce drap, ce qu'on réitérera de temps à autre ; on lui fourrera un bâton de la longueur d'un pied & de la groſſeur de cinq à ſix pouces dans la gueule, par les deux bouts duquel on aura fait paſſer une corde par-deſſus les cornes, & on fera monter le bâton juſqu'au coin de gueule, c'eſt ce qu'on nomme *bavoir*.

Pour que l'animal bave bien, il faut l'attacher bas, afin que la gueule ſoit vers la terre ; pendant

qu'il bavera, on apprêtera le breuvage ſuivant; prenez une chopine d'urine d'homme, & à ſon défaut, une chopine de vin blanc, delayez-y une *caſſotée* de poudre à tirer dans une cuiller avec le pouce, & ajoutez deux têtes d'ail pilées; donnez ce breuvage: retirez le bavoir: & quand l'animal ſera guéri, retirez le drap.

M. Boutrolle donne le nom *d'eau rouſſe entre cuir & chair*, à un épanchement de ſang & d'eau, qui provient ſouvent d'une forte maladie accompagnée d'une grande fievre, ce qui fait, par la grande chaleur des vaiſſeaux ſanguins, tranſpirer cette eau rouſſe, & deſſécher le ſang: on reconnoît cette maladie aux ſymptômes ſuivans; la peau ſe trouve ſoulevée par cette eau; pour mieux s'en appercevoir, on promene les doigts ſur la peau de l'animal; la peau nage pour lors & ne touche point ſur les chairs.

Pour remédier à ces accidens, on ouvrira le cuir au plat des cuiſſes au dehors, environ à neuf ou dix pouces de la hanche, de la longueur d'un pouce & demi, la pointe de l'ouverture en bas; on fera autant au bas des deux *palerons*, ſi on voit qu'il y en ait ſur le devant; après quoi on promene la main ſur la *quarre* pour amener par les ouvertures l'eau qui s'y trouve: on fera enſuite quatre emplâtres, compoſées de partie égale de poix noir & de poix de bourgogne, qu'on appliquera un peu chaudes ſur les ouvertures; s'il tombe quelques-unes de ces emplâtres avant les quatre jours, on en remettra une autre.

Après les maladies de la peau, viennent, ſuivant l'examen de M. Boutrolle, les maladies du ventre & des inteſtins; la premiere de ces maladies que M. Boutrolle examine, eſt le flux nommé improprement flux bilieux: cette maladie, dit M. Boutrolle, eſt facile à connoître par la fiente, qui eſt comme de la bile, & qui cependant n'eſt autre choſe, que la raclure des boyaux.

Pour y remédier, on fait boire à l'animal pendant quatre jours le lait de deux vaches ſans le couler; on lui donnera auſſi pendant les quatre jours deux breuvages chaque jour, compoſés de trois *demi-ons* d'eau de ſon & d'une demi-livre de miel chaque fois.

La deuxieme maladie eſt le *flux noir* ou *flux ſanguin*; ce flux eſt ordinairement accompagné de beaucoup de fievre; la fiente eſt toute noire & liquide, l'animal eſt fort altéré & ne mange point; pour guérir cette maladie on donnera de huit heures en huit heures deux pots de lait, & une fois le jour, de l'eau de ſon, dans laquelle on aura mis trois quarterons de miel; on fait une tiſanne avec ſix poignées de benoite feuilles & racines bien lavées, on les laiſſe bouillir pendant un quart-d'heure dans ſept pots d'eau, après quoi on en donne ſans crainte à l'animal malade juſqu'à ſept à huit pots par jour; ce remede diſſipe la fievre; ſi en quatre jours le flux ne ceſſe point, on met dans le lait qu'on lui fait prendre, huit jaunes d'œufs chaque fois.

La troiſieme maladie dont il eſt queſtion dans cet article eſt le flux ordinaire: ce n'eſt qu'un relâchement occaſionné ſouvent par le changement d'herbe ou par l'eau bue en trop grande quantité dans les chaleurs, ou un jour ou deux avant de piſſer le ſang; lorſqu'on s'apperçoit du flux, on examinera ſi l'animal malade ne piſſe point de ſang; dans ce cas on donnera le remede ſuivant.

Prenez des pouſſées de ſureau d'un an: grattez-en la deuxieme écorce deux fois plein les deux mains: vous la mettez tremper dans une chopine de bon cidre pendant quatre heures, après quoi vous frottez bien avec les poings & vous lavez ladite écorce; & après l'avoir preſſée, vous la jettez; vous pilerez un ſcrupule de vitriol de Chypre (notre Auteur dit pour ſix liards): vous le faites fondre dans deux verres

d'eau devant le feu ſans bouillir, & après être fondu, vous le mettrez dans le cidre ; enſuite vous balayez de la ſuie de cheminée que vous paſſez au tamis, en froiſſant avec la main dans le tamis pour la faire paſſer ; vous mettrez enſuite deux fois plein une cuiller à bouche de cette ſuie, dans le breuvage ; & après l'avoir bien remué, il ſera prêt à donner : on prendra auſſi garde s'il ne reſte point d'eau dans le corps, dans ce cas on donnera à l'animal malade le breuvage ſuivant. On délayera dans un pot de bon poiré un levain & une once de thériaque, on y ajoutera quatre gros oignons pilés ; l'animal jettera toutes ſes eaux, ſi elles n'ont pas trop ſéjourné ; & dans le cas où elles aient trop ſéjourné, il eſt à craindre qu'il n'y ait une corruption totale des inteſtins, dit *M. Boutrolle*, *car nous nous garderons bien de donner une pareille théorie, qui répugne le plus ſouvent aux principes de l'Art.* On ſonde pour lors le corps avec le poing, ſuivant notre Auteur : on entend un tintement, après quoi on fouille l'animal par le fondement ; s'il vient du ſang dans les inteſtins, c'eſt un ſigne de mort : l'animal grince les dents, ſe couche toujours ſur le ventre, enfle neuf à dix heures avant de mourir, & meurt ventre à terre, pour ſe ſervir toujours des expreſſions de notre Auteur, comme la grenouille, les quatre jambes dans la même attitude.

Il arrive ſouvent, continue M. Boutrolle, que l'animal mange trop de grain, ce grain reſte dans la *panſe* ou *barque*, ce qui s'appelle auſſi *être embarqué*, c'eſt *une indigeſtion du manger ;* la nourriture ne digere que difficilement, l'animal ne mange que peu & ſans appétit : il a cependant toujours le corps plein ; ce qui arrive plus ordinairement à ceux que l'on engraiſſe au grain. On ſe gardera bien de ſaigner dans cette occaſion, car pour lors le mal deviendroit incurable ; on lui fera prendre le breuvage ſuivant : dans un pot d'eau de ſon, on mettra une muſcade,

pour deux ſols de canelle, une demi-livre de ſavon noir, & un *demi-ard* d'huile d'olive; l'on répétera le breuvage au bout de vingt-quatre heures s'il en eſt beſoin; on ne donnera point à manger à l'animal, mais ſeulement à boire.

Une autre maladie, c'eſt la mauvaiſe eau ou indigeſtion d'eau; elle provient de la crudité des eaux, qui priſes en trop grande quantité, ſéjournent par leur froideur, & qui à force de ſéjour, putrefient & corrompent la panſe, la veſſie & les inteſtins, ce qui cauſe la mort: il eſt facile de s'en appercevoir, la vache ne donne pas tant de lait, & ne mange que peu ou point; ſi on fait flotter le flanc droit avec le poing gauche, & ſi ayant la main droite appuyée ſur l'échine du dos, on prête l'oreille, on entendra pour lors *clabauder* la mauvaiſe eau; pour remede dans ce cas, on met dans une chopine d'urine ſix têtes d'ail, deux pincées d'abſynthe pilée & une bonne demi-poignée de ſel; s'il en reſte encore au bout de douze heures, on lui donnera le breuvage indiqué ci-deſſus pour le flux ordinaire.

M. Boutrolle donne encore pour maladie des bêtes à corne, ce qu'il appelle *bouché dans le corps* ou *dans la mulette*: on la reconnoît à ces ſignes.

L'animal eſt morne, triſte, ne mange preſque point & fiente fort peu; pour guérir cette maladie, on donne à l'animal vingt-cinq ou vingt-ſix blancs d'œuf battus avec un *demi-ard* d'huile d'olive; ſi l'animal ne guérit pas par ce remede dans l'eſpace de douze heures, on lui donnera dans un bon pot d'eau de ſon deux onces de ſavon de Marſeille coupé menu, qu'on fera diſſoudre dans cette eau; on ne donnera point à manger à l'animal qu'il ne ſoit guéri, mais on lui donnera de l'eau blanchie & émiellée.

La colique ou mal de ventre eſt une maladie fort commune aux bêtes à corne: on reconnoît que ces animaux ſont atteints de cette maladie, lorſqu'ils

paroiſſent ſe tordre çà & là, qu'ils piétonnent & ſe couchent, & lorſqu'en ſe relevant, ils tremblent: c'eſt que le mal eſt occaſionné par un froid; on donne un *demi-on* (*meſure du pays de l'Auteur*) d'huile de rabette, chauffée à trois fois différentes ſur le feu dans une poële, comme pour de la friture; on la laiſſe refroidir un peu par deux fois dans l'intervalle des trois qu'il faut qu'elle ſoit chauffée, de peur que le feu n'y prenne; & quand elle n'eſt plus que tiede, on la fait prendre à l'animal, qu'on tient chaudement pendant quatre heures ſeulement.

Le piſſement de ſang n'eſt pas moins commun aux bêtes à corne que la colique; il y a des pâturages, dit M. Boutrolle, qui ſont fort ſujets à faire uriner le ſang, ſur-tout ceux où les herbes ſont trop fortes; ce mal eſt toujours accompagné de flux & de fievre plus ou moins violente: on tâchera d'entretenir le corps de l'animal toujours frais, de peur que ſes excrémens ne ſe recuiſſent: on lui donnera beaucoup de ſoupe à la crême avec de l'oſeille, au moins quatre à cinq pots le jour, ainſi & de même qu'une poignée d'avoine pilée & miſe dans un pot de lait nouvellement tiré, ſeulement une fois ou deux pendant le cours de la maladie, & dans le cas où l'on verroit que les excrémens viendroient à ſe recuire; en tout cas on donnera toujours un breuvage dès qu'on s'apperçoit du mal, & on le réitérera même par la ſuite juſqu'à trois fois s'il eſt néceſſaire, de vingt-quatre heures en vingt-quatre heures. L'Auteur indique le remede ſuivant comme un des meilleurs dans ce cas.

Prenez une bonne poignée d'herbe à mille-feuilles, une poignée d'ortie blanche, une poignée de perſil ſauvage & une poignée de ſel: pilez le tout enſemble & le mettez dans une chopine ou trois *demi-ons* de lait nouvellement tiré; répétez ce breuvage juſqu'à trois fois, de jour à autre, s'il eſt néceſſaire.

Un deuxieme remede qu'on peut donner dans cette maladie, c'eſt celui que nous avons déjà indiqué dans le flux ordinaire, où il ſe rencontre piſſement de ſang; ce remede eſt beaucoup plus ſûr que le précédent, mais il devient dangereux dans le cas où l'animal ne piſſeroit point de ſang, car ſitôt le breuvage pris, l'animal mourroit : on repete ce dernier juſqu'à deux fois de jour à autre; on obſervera qu'il faut, lorſqu'on eſt prêt à donner le breuvage, frotter deſſous la naiſſance de la vache & deſſus le nerf du bœuf avec la main, ce qui fait uriner l'animal; ſi l'urine ſe trouve enſanglantée, on donne le breuvage tout de ſuite; ſi la bête n'eſt malade que depuis peu, on fait à la jugulaire une moyenne ſaignée ſitôt le breuvage donné; mais dans le cas où il y auroit deux ou trois jours de maladie, on ne feroit point ſaigner, d'autant que l'animal a déja aſſez perdu de ſang; comme cette maladie ſurvient plutôt en été qu'en hiver, on laiſſera l'animal dehors au frais, & s'il fait trop chaud, on lui mettra un drap mouillé ſur le dos, qu'on aura ſoin d'humecter d'eau fraîche pendant la chaleur du jour ſeulement.

Après avoir parlé de toutes les maladies ci-deſſus M. Boutrolle traite des tumeurs, des loupes, apoſthumes & abſcès en général : ces différents maux ne proviennent, ſelon lui, que de coups, d'indiſpoſition d'humeurs, ou de la mauvaiſe qualité ou malignité du ſang. Lorſque les abſcès ſe forment au dedans du corps, il eſt difficile de diſtinguer ce mal, ſi ce n'eſt par la violence de la fievre, & quand l'animal ne mange point, dès qu'on s'en apperçoit & que l'on n'y trouve aucun autre mal qui puiſſe occaſionner ce déſordre, il faut faire ce qui ſuit.

On ſaignera à la jugulaire deux fois dans un jour, & s'il y avoit beaucoup de fievre, on ſaignera trois fois, on répétera encore le lendemain la ſaignée s'il en eſt beſoin; on donnera chaque jour un breuvage

rafraîchiſſant compoſé d'une chopine d'eau de ſon, dans laquelle on aura pilé un quarteron des quatre ſemences froides ; on peut même le premier jour en donner deux breuvages ſi le mal preſſe : on aura ſoin auſſi de donner beaucoup de tiſanne de benoitte.

Il arrive fort ſouvent que la grande quantité de ſang engourdit les membres & fait perdre l'appétit : il ne faut alors pour guérir qu'une bonne ſaignée à la jugulaire.

Pour ce qui concerne les tumeurs & apoſthumes, on commence toujours par la ſaignée pour diminuer le volume du ſang, dont le cours eſt arrêté dans cette partie, après quoi on examinera dans les vingt-quatre heures ſi l'humeur eſt fixée ; car après la ſaignée elle peut changer de place & ſe diſſiper peu à peu ; on graiſſera une fois le jour l'enflure avec de l'onguent de *baſilicum* chaud pour faire ſupurer ; & s'il eſt beſoin, on fera ouverture quelques jours après pour donner iſſue aux matieres, s'il y en a, & on panſera la plaie comme il ſera dit ci-après en parlant des plaies en général.

Il peut y avoir ſouvent des tenſions de nerfs & gonflemens des chairs ſoit par coups, ſoit par la trop grande abondance d'humeurs inflammatoires : il n'y faut point mettre de graiſſe chaude, ni maturative, mais plutôt des graiſſes réſolutives, émollientes, anodines & aromatiques toutes enſemble, tel que le beurre dont nous avons donné la compoſition ci-deſſus ; on s'en ſervira tous les jours pour graiſſer, & même deux fois par jour.

M. Boutrolle paſſe enſuite à la fievre : en général c'eſt, dit-il, un bouillonnement extraordinaire du ſang, qui fait battre le cœur & les arteres plus fréquemment que dans l'état ordinaire & naturel. Toute fievre continue a une diſpoſition inflammatoire, & il eſt impoſſible de guérir aucune maladie, à laquelle la fievre eſt jointe, ſi on ne commence à ſapper la

fievre ; pour connoître ſi les animaux en ont, il faut placer la main deſſous l'épaule vis-à-vis du cœur ; c'eſt là qu'on ſent le battement déréglé du cœur & des arteres. Dans toute fievre il faut ſaigner hardiment à proportion de la force de l'animal & de la fievre.

Dans l'intervalle de ces ſaignées on donnera force tiſanne de benoite ; mais ſi la fievre continue juſqu'au troiſieme jour, on donnera un breuvage compoſé d'une demi-poignée, moitié rhue, moitié ſabine bouillies dans une chopine de cidre, qu'on fera diminuer d'un tiers : on coulera & on le fera avaler à l'animal.

La purgation eſt inutile aux bêtes à corne, dit M. Boutrolle, en ce que les renvois fréquens de leurs alimens détruiſent le trop de bile qu'ils pourroient avoir. Comme les alimens leur reviennent pluſieurs fois dans la gueule, ces animaux ſont obligés d'en manger & ravaler une partie, qu'ils ont déja mangés auparavant, & ces alimens entraînent avec eux la bile.

Les plaies en général forment enſuite la matiere de l'objet que M. Boutrolle examine, toutes ſortes de plaies doivent être panſées une fois par jour, & même deux ſi c'eſt en été, lorſqu'elles ſont dangereuſes & qu'il fait chaud, on fera ces panſemens promptement & doucement ſans occaſionner aucune meurtriſſure aux chairs ; on tiendra les plaies couvertes, pour que l'air n'y entre point juſqu'à l'entiere réunion des chairs.

Les plaies ordinaires, telles qu'apoſthumes, coupures, &c. ſe panſent de la maniere ſuivante : on a une ſeringue à injection, on ſeringue par ce moyen dans les plaies de l'eau de vie camphrée, lorſqu'on a à craindre la gangrene, ou bien du jus de morelle ; & quand les plaies ſont nouvelles, on ſe ſert de l'eau forte, dont nous avons donné la compoſition en parlant de la maladie de la taupe ; l'eau faite avec la

cynogloſſe eſt auſſi très-bonne, on ne peut s'en ſervir qu'en été ; mais il ne ſuffit pas ſeulement de laver les plaies, il faut encore les panſer chaque fois avec de la charpie de corde goudronnée, imbibée de térébenthine, dont on prendra un quarteron : on y delayera deux jaunes d'œufs, & on mettra dans les plaies pluſieurs petites tentes ſuivant le beſoin, ſans cependant trop les entaſſer : on fera ſeulement enſorte qu'elles aillent juſqu'au fond ; on lavera toujours bien les plaies à chaque panſement, & quand il n'y aura plus de ſuppuration, on y ſeringuera deux fois par jour des eaux indiquées ci-deſſus, après quoi on fera uſage de la poudre deſſicative ſuivante.

Prenez une demi-once de mine de plomb, trois gros de verd-de-gris, une demi-once de blanc de ceruſe, deux gros de ſucre blanc, pour deux liards de poivre, trois gros de litharge d'or : réduiſez le tout en poudre & mêlez-le enſemble ; ſaupoudrez-en les plaies que vous voulez deſſécher une fois par jour, pendant quatre ou cinq jours de ſuite ſans les envelopper ; s'il étoit trop difficile d'en arrêter le cours, l'on mettroit dans le fond, à pluſieurs repriſes, gros comme un grain de bled de pierre de vitriol de Chypre.

Quand il y a apparence de beaucoup de matiere dans la plaie, on emploie de la poix noire & de la poix de Bourgogne mêlées enſemble, autant de l'une que de l'autre : on change le cataplaſme tous les jours ; ce cataplaſme tire beaucoup & calme la douleur ; s'il y avoit hemorrhagie, on arrêteroit le ſang avant de faire aucun panſement avec de l'herbe de millefeuille & celle de grande chelidoine pilées enſemble avec du ſel, & miſes dans la plaie.

On fait l'eau de cynogloſſe, dont nous avons parlé ci-deſſus, de la maniere ſuivante : on en prend quatre poignées, on en frotte & écraſe avec les poings dans trois pots d'eau de fontaine & on y laiſſe le

marc ; cette eau devient de couleur de leſſive dans les vingt-quatre heures ; elle ne peut ſe conſerver que ſept à huit jours dans les chaleurs : elle eſt excellente pour laver toutes ſortes de plaies : elle nettoie, conſolide les chairs, accélere la guériſon, & empêche la gangrene ; on s'en ſervira, par préférence, pendant l'été.

M. Boutrolle place encore au rang des maladies des bêtes à cornes, celle qu'on nomme *denture* ou *morſure de loup*, ou *de chien qui auroit les dents venimeuſes*. Il faut commencer, dit-il, par arrêter le venin des morſures, qui pourroit occaſionner une enflure, gagneroit le cœur & feroit périr l'animal ; on y parvient par le moyen de l'huile d'aſpic chaude, qu'on coulera juſqu'au fond des plaies, après quoi on garnira, pendant trois jours de ſuite, les plaies de lierre terreſtre, qu'on pilera avec une partie égale de grande chélidoine & de berle d'eau, & avec une demi-poignée de ſel ; enſuite on mettra pendant trois autres jours, par parties égales, de la bardane & de la cynogloſſe ; enfin, on y ſeringuera une des eaux, ou de cynogloſſe, ou d'eau-forte, indiquées ci-deſſus.

M. Boutrolle parle enſuite des coups de corne qui percent le ventre ; dans ces ſortes de cas, on aura ſoin de bien nettoyer la plaie avec de l'eau tiede, ainſi que les inteſtins, s'ils ſont viſibles ; après quoi, on recoudra la peau bien uniment à fil double, & on graiſſera cette partie juſqu'à guériſon, c'eſt-à-dire, encore pendant huit jours, avec graiſſe de porc, un demi-gros de ſavon de Marſeille, coupé menu, & de l'eau-de-vie ; on fait bouillir le tout enſemble & on l'emploie fort chaud. Le lendemain du premier panſement, l'animal ſera un peu enflé ; on lui ouvre le cuir dans le haut au creux du flanc, d'un pouce & demi de longueur, la pointe en bas, ſans couper cependant tout profondément dans la chair ; on mettra ſur cette ouverture une emplâtre, compoſée moitié

de poix noire & moitié de poix de Bourgogne, ſur de la toile neuve, & on l'appliquera médiocrement chaude ; s'il arrivoit que cette emplâtre tombât avant ſept ou huit jours, on en ſubſtitueroit une autre ; on obſervera de ne pas trop laiſſer manger l'animal pendant ſix à ſept jours.

Certains pâturages rendent les beſtiaux ſujets à différentes maladies. M. Boutrolle rapporte ici un préſervatif : quinze jours après qu'ils ſeront dans les herbes, il les faut ſaigner, dit-il, à la jugulaire, & donner à chacun un breuvage, compoſé d'une chopine de bon poiré, ou de vin blanc, dans lequel on mettra trois têtes d'ails, une muſcade & de la canelle pour deux ſols ; on répétera ce breuvage au commencement de Septembre, & on ſuivra, pour les faire *herber*, la méthode que nous avons indiquée en parlant de la *pienne*.

Rien n'eſt ſi commun aux bêtes à cornes que la fourbure ; lorſqu'un de ces animaux eſt fourbu, il a peine à marcher, & en marchant il avance ſes pieds les uns près des autres, les tenant raſſemblés par la peine qu'il a de ſe mouvoir, ſur-tout s'il ſe trouve fourbu du devant & du derriere : quelquefois cependant il ne l'eſt que d'une de ces deux parties ; mais il eſt toujours facile de s'en appercevoir, par la difficulté qu'il a de mouvoir les membres affligés ; le panſement eſt égal pour une partie comme pour deux.

Pour remédier à cette maladie, il faut couper les huit petits galets ou cafignons, & quand l'animal a bien ſaigné, cela ſuffit pour le guérir ; cependant, s'il eſt néceſſaire, on le ſaignera encore à la jugulaire, & ſi les jambes ſe trouvent enflées, on les graiſſera avec partie égale d'huile d'aſpic & d'huile de laurier un peu chaude.

M. Boutrolle indique deux moyens pour faire tarir le lait des vaches : 1°. on tirera, dit-il, du lait dans un pot tenant environ une écuelle, on y ajoute pour un ſol de térébenthine de Veniſe, on la fait chauffer

devant le feu juſqu'à ce qu'elle ſoit fondue ſans bouillir, on en lave bien les mamelles par-tout, deux ou trois fois, pendant deux ou trois jours de ſuite.

2°. On prendra de bon vinaigre de vin, on y détrempera de la vieille argille, on y ajoutera pour trois ſols de ſang de dragon, & on en barbouillera la mamelle deux ou trois fois de ſuite; un de ces deux remedes ſuffit ſans les employer tous les deux.

Une maladie qui ſurvient très-ſouvent aux vaches, eſt le lait épanché dans la maſſe du ſang; on connoît l'exiſtence de cette maladie, lorſque l'animal devient triſte & dégoûté, & qu'il rend quelquefois le lait par les naſeaux; cette maladie eſt occaſionnée par la grande abondance de lait; dans une vache qu'on veut tarir, le lait fait un grand ravage dans la maſſe de ſang, ſi on n'a pas ſoin de prévenir l'accident par une ſaignée.

Lorſque le lait eſt épanché, il faut ſaigner à la jugulaire ſouvent trois fois pendant trois jours de ſuite, & donner deux ou trois breuvages pendant ce tems; ce breuvage ſera compoſé d'une chopine d'eau de la forge d'un Maréchal, la plus ancienne; on la coulera dans un linge; après quoi, on y ajoutera deux onces de réſine en poudre; on la laiſſera infuſer à froid pendant environ dix-huit heures; on y ajoutera enſuite une once de foie d'antimoine, & on donnera le breuvage.

Souvent, dit M. Boutrolle, on prend pour piquure de bêtes venimeuſes, ce qui n'eſt qu'airs de terre: ces airs proviennent de l'exhalaiſon; quand la vache ſe couche la mamelle deſſus, il y ſurvient une enflure fort dure & même enflammée dans un côté de la mamelle, ou ſeulement dans un quart du *pis*; on ne peut pas en tirer le lait, ce qui augmente beaucoup l'enflure ou l'inflammation; on aura la précaution, dans ce cas, de tirer, le plus qu'il ſera poſſible, le lait quinze ou vingt fois pendant le jour, pour empêcher l'inflammation. Il eſt à obſerver qu'on ne doit

jamais graiſſer cette partie avec des graiſſes trop chaudes ou trop fortes, on met dans la *tette* ou trayon une petite plume par le bout pour en conſerver la lumiere, & on graiſſe la mamelle une fois par jour juſqu'à guériſon, avec le beurre un peu chaud, dont nous avons donné ci-deſſus la compoſition.

Si la bête à corne ſe trouve être piquée par une bête venimeuſe, on la ſaignera d'abord de la jugulaire, dès qu'on s'appercevra d'une enflure rapide; on lui fera enſuite prendre une once d'orviétan dans une chopine de poiré ou cidre. On lavera l'enflure & la piquure deux fois en deux heures avec du jus de plantain; après quoi, on la graiſſera avec le même beurre dont nous venons de parler, & ce juſqu'à la guériſon & que l'enflure ſoit entiérement paſſée; faute d'orviétan, on mettra trois bonnes pincées de poudre à tirer dans une chopine d'urine avec deux têtes d'ails; on délayera bien la poudre.

Il ſurvient quelquefois des gales aux trayons: ces gales proviennent ou des exhalaiſons de la terre, ou d'un tems trop pluvieux ou de trop de froid; les vaches y ſont particuliérement ſujettes, lorſqu'elles commencent à coucher dehors, ou lorſqu'elles couchent dehors après avoir nouvellement velé, ou lorſqu'elles paſſent trop ſouvent dans l'eau juſqu'à la mamelle. Le remede qui convient dans ce cas, eſt de prendre une demi-once de blanc de céruſe, une demi-once de mine de plomb, une demi-once de litharge d'or, le tout en poudre; on le mêle dans de la graiſſe de porc fondue, & on en oint le *pis* de la vache après l'avoir tiré.

Lorſqu'il ſe forme des crevaſſes aux tettes ou trayons, il ſuffit de faire fondre de la cire vierge avec de l'huile d'olives, & de les engraiſſer deux fois le jour après avoir tiré la vache.

Le fil eſt encore une maladie extérieure à laquelle s'attache M. Boutrolle; s'il eſt pendant, dit-il, on

pourra le lier avec de la ſoie retorſe cramoiſie, que l'on doublera pour ſerrer mieux : on liera le plus près de la peau qu'il ſera poſſible à nœud double, & par la ſuite le fil pourra tomber.

Un autre moyen encore plus ſûr, c'eſt d'abattre l'animal, & après avoir caſſé tout le fil au ras de la peau, on l'arrachera avec la main ; après quoi, on mettra une poignée de cendre dans l'endroit pour arrêter l'hémorragie ; ſi le fil eſt trop long, on l'arrachera en deux fois, pour que l'animal ne perde pas trop de ſang.

Les verrues ne different qu'en très-peu de choſe du fil ; on les raclera juſqu'à ce qu'elles ſaignent ; après quoi, on les ſaupoudrera avec du reagal, ou arſenic jaune, très-peu à la fois, ce qu'on répétera tous les ſix à ſept jours. On détruira ainſi les verrues juſques dans leurs racines ; mais on aura la précaution de ne pas trop mettre d'arſenic à la fois, pour que les bonnes chairs n'en ſoient pas mangées ; on empêchera auſſi que l'animal n'y porte la dent.

M. Boutrolle donne le nom d'*épaule démontée* & *déboîtée* à une luxation de cette partie ; l'épaule démontée, dit-il, provient d'un fort coup ou *treſſaut* à l'épaule, c'eſt un vrai écart ; il ſe forme, ajoute-t-il, des glaires entre le coffre & l'épaule, qui mettent l'animal hors d'état de marcher ; la bête à corne y eſt beaucoup plus ſenſible que le cheval. On prend, dans ce cas, parties égales d'huile d'aſpic, d'huile de pétrole & d'eſprit-de-vin ; on graiſſe toute l'épaule au ſoleil ou au feu, après avoir fait auparavant une bonne ſaignée à la jugulaire ; enſuite on couvre l'épaule de parties égales de poix de Bourgogne, de poix noire & de réſine ; on place une *ortie à l'Angloiſe*, graiſſée de baſilicon, au bas de l'épaule, entre l'épaule & la poitrine, qu'on a ſoin de faire tourner avec le doigt tous les jours ; l'on peut auſſi faire herber l'animal de la façon que nous avons indiquée ci-deſſus.

L'épaule

L'épaule eſt déboîtée, dit M. Boutrolle, lorſque la boîte de l'omoplate ou palleron ſe trouve hors de ſa place, ce qui fait que l'omoplate deſcend d'environ trois ou quatre doigts, ſelon que les parties nerveuſes d'autour de la boîte ſont relâchées; ce qui eſt facile à voir dans tout le haut de l'épaule. On abattra l'animal ſur le côté oppoſé; on remontera l'omoplate dans ſon endroit, & on replacera la *boîte* en remuant la jambe; après quoi, on mettra une *charge* depuis un demi-pied au-deſſous de la boîte juſqu'au haut, de façon qu'elle prenne quatre doigts de l'autre côté pour qu'elle tienne, & on la laiſſe juſqu'à ce qu'elle tombe d'elle-même; cette charge n'eſt autre choſe qu'un compoſé d'une livre de poix noire, une livre de poix de Bourgogne & une demi-livre de réſine; on fait bouillir le tout enſemble & on l'étend ſur un morceau de toile neuve ſuffiſamment grand, on l'applique un peu chaud; enſuite on chauffe par-tout avec une pelle à feu, pour que cela tienne, en paſſant de tems en tems la main deſſus.

M. Boutrolle traite enſuite dans un article ſéparé des *jambes enflées par mémarches, coups, treſſaut de nerfs, ou humeurs qui tombent ſur cette partie.* Si l'enflure eſt molle, & s'il n'y a point de matiere, il ſuffit, dit-il, de la graiſſer avec onguent de baſilic chaud, une fois par jour juſqu'à guériſon. Lorſqu'il y a matiere, il faut faire ouverture, pour qu'elle s'écoule; s'il y a engorgement ou tumeur dure, ainſi que pour la douleur des nerfs, il faudra graiſſer deux fois le jour juſqu'à guériſon avec le beurre compoſé, indiqué plus haut.

Quant aux ruptures, elles ne ſont faciles à guérir que lorſqu'elles ſe trouvent dans une partie où on peut faire tenir des bandages, telles qu'aux jambes & au bas des cuiſſes; pour opérer la cure, il faudra tirer fortement du haut & du bas; pour tirer du haut, on ſe ſert d'un drap, qu'on paſſe au-deſſous de la cuiſſe ou de l'épaule, après avoir auparavant abattu l'animal

ſur le côté oppoſé ; après quoi, tirant fort, celui qui opere, replace les deux parties de l'os l'une ſur l'autre, c'eſt-à-dire, bout-à-bout; & pendant qu'il les tient ainſi, on applique une compreſſe ſimple trempée dans de l'eau-de-vie, enſuite une bande, à laquelle on fait faire trois tours ; après quoi, on en met une autre, qui fait auſſi trois tours de l'autre ſens ; on met alors des compreſſes de ſix à huit doubles de haut en bas, tant qu'il en faudra pour remplir tous les vuides ; après quoi, deux écliſſes de bois & une bande fort longue ; on obſervera qu'il ne faut ſerrer ni trop, ni trop peu, mais ſeulement de façon que les bandages tiennent les os en état, & que la circulation ne ſoit pas interceptée. Le calus ſera formé dans la quarantaine : au bout de ce tems on retirera le bandage, & on graiſſera la partie avec le beurre compoſé ci-deſſus ; on ajoutera à ce beurre un peu de beurre frais, ce qu'on réitérera pendant huit jours deux fois par jour, pour raſſouplir plus promptement la partie affectée ; pendant les quarante jours on laiſſera l'animal libre, c'eſt-à-dire, ſans ſoupente, car il ſe gardera bien de s'appuyer deſſus.

Une autre maladie des parties inférieures, c'eſt celle qu'on nomme le *fourchet ;* ce mal vient dans le fourchet des pieds de devant ou de derriere, ce qui lui a donné ſon nom ; c'eſt un pus qui s'y ramaſſe, & s'y racornit comme un peloton jaunâtre de chair morte, il eſt quelquefois gros comme un jaune d'œuf ; on eſt pour lors obligé de l'extirper, car il feroit boiter conſidérablement l'animal ; les remedes que nous allons indiquer ne ſont que pour faire racornir ou découvrir le mal plutôt.

On prend de la bouillie faite avec de l'eau, de la farine de froment, deux blancs de poireaux pilés, & de la graiſſe de porc fondue, de la groſſeur d'un jaune d'œuf ; on en met ſur des étoupes, & on en enveloppe le mal deux fois en deux jours ; après quoi, on met deſſus parties égales de verd-de-gris, ſucre blanc &

poivre, le tout pulvériſé, & un aſtringent en cataplaſme ſur des étoupes, compoſé de ſuie graſſe, broyée & paſſée au tamis, incorporée dans des blancs d'œufs, & ce tous les jours, juſqu'à ce qu'on puiſſe décharner le peloton de mauvaiſes chairs; ce qui ſera pour lors très-facile. On le tirera avec le doigt ou le couteau; après quoi, il reſtera un creux, dans lequel on mettra deux ou trois fois ſans envelopper du tare, & on y incorporera de la poudre deſſicative, dont nous avons donné ci-deſſus la compoſition.

Il arrive ſouvent que l'animal ayant trop marché pendant pluſieurs jours de ſuite, il ſe forme une courbature dans les gros galets, ce qui les fait tomber, ſi on n'y apporte remede auparavant; pour prévenir cet accident, quand on s'apperçoit que l'animal boîte fort bas, on lui enveloppe le pied dans un cataplaſme fait avec des oignons cuits, de la graiſſe de porc & du *tare*; on applique le tout enſemble chaud une fois par jour pendant trois jours, & l'animal guérit.

Lorſque le galet eſt tombé, on met par-deſſus parties égales de verd-de-gris, ſucre blanc & poivre, le tout pulvériſé, pour empêcher qu'il ne croiſſe de petits bubons de chair vive; après l'en avoir ſaupoudré, on y applique un reſtringent, tel que de la ſuie graſſe, broyée, paſſée au tamis, incorporée dans des blancs d'œufs & un peu de vinaigre de vin; on réitère ce panſement pendant quatre ou cinq jours, ſuivant la diſpoſition des chairs; lorſqu'il n'y aura plus de chair trop vive, ni d'excroiſſance, on panſera ſeulement avec le cataplaſme reſtringent, & ſur la fin on n'y mettra que du tare chaud ſans envelopper le pied, ayant ſur-tout l'attention que l'animal ne mette le pied dans l'eau juſqu'à guériſon.

Il arrive ſouvent qu'il ſe fourre dans le pied des bêtes à cornes des clous de rue, des épines, des eſquiſſes de bois, ou qu'il s'y forme un petit amas de pus; la premiere choſe qu'on fera dans ce cas, c'eſt

de retirer tous les corps étrangers, tels que le cloû, &c. après quoi, on fera ouverture à la corne ſur le mal, pour donner iſſue aux matieres & les empêcher de ſéjourner dans cette partie ; on introduira dans l'ouverture de l'huile d'aſpic chaude, ou du ſuif avec du poivre, qu'on fera bouillir dedans avec des pinces à feu rouges, ce qu'on répétera juſqu'à ce qu'il n'y ait plus de matiere.

Il eſt à obſerver que dans le cas où la matiére auroit trop ſéjourné, & ſortiroit par la couronne du pied, on mettra autour de la couronne le reſtringent indiqué ci-deſſus, & on aura ſoin de tenir l'ouverture que l'on a faite ſous le pied, toujours ouverte, pour en faciliter l'écoulement ; dans le cas où les matieres ſeroient trop abondantes, l'on ne mettra pas d'abord le feu, ni l'huile d'aſpic, mais ſeulement parties égales de verd-de-gris, ſucre blanc & poivre, le tout en poudre. On fera ce panſement tous les jours, juſqu'à ce que l'abondance des matieres ſoit tarie ; après quoi, on y mettra ſuif & poivre, & on le fera bouillir, comme il vient d'être dit ; car dans le cas où il y auroit apparence de matiere née ou à naître, cela ſeroit inutile. M. Boutrolle paſſe enſuite aux cuiſſes démiſes : elles ne ſe démettent, dit-il ſelon ſa connoiſſance, qu'au troiſieme joint, vis-à-vis la mamelle, l'autre joint d'au-deſſus n'étant ſujet qu'à un relâchement & treſſaut de nerf ; ce qu'il nomme *ouin*. La jointure paroît plus groſſe qu'à l'ordinaire, & l'eſt effectivement. En faiſant marcher l'animal, on voit treſſauter les nerfs, ce qui le fait ſouvent boiter & le rend peſant ; cette jointure eſt la quatrieme dans le haut au gros de la cuiſſe, au-deſſous de la hanche, vers les cimiers ; le remede qu'on peut pour lors employer, c'eſt d'y mettre, dès qu'on s'en apperçoit, la même *charge* que nous avons rapportée pour l'*épaule démontée* ; quant à la cuiſſe démiſe, dit M. Boutrolle, comme ce n'eſt qu'un os plat du dedans de la cuiſſe qui ſe déplace par le devant &

reſte en-dehors, ce qui empêche l'animal de marcher, il eſt facile d'y remédier : on tire la jambe en arrière ou en avant, ſuivant l'aiſance qu'on a, pour donner liberté à l'os de repaſſer ſous la peau par le devant de la cuiſſe, pendant que celui qui opere l'aide à repouſſer avec ſes mains; l'os rentre auſſi-tôt dans ſa place, & l'animal ne boite plus.

Le mal de cuiſſe, autre maladie du bœuf, ſelon M. Boutrolle, oblige l'animal de boiter d'un pied de derriere; c'eſt une eſpece de gangrene ou *tac*, maladie preſque incurable, à cauſe de la quantité de ſang qui ſe ramaſſe dans cette partie; dès qu'on s'en apperçoit, on fera des ſaignées fréquentes & on graiſſera la cuiſſe avec de l'eau-de-vie camphrée, dans laquelle on mettra un tiers d'huile d'aſpic, après quoi on frottera bien toute la partie avec du ſavon d'Alicante, ce qu'on répétera deux fois en vingt-quatre heures, & nonobſtant cela, ſouvent on n'obtiendroit point de guériſon.

On appelle dans les campagnes vache robiniere ou tauriniere, une vache qui ne ſe fait point remplir, & qui néanmoins ſe fait ſervir par le taureau à chaque inſtant ſans rien retenir; elle mugit ſouvent comme le taureau, & a la queue haute, ce qui provient de la chaleur de ſon ſang & de l'abondance de l'humidité; on peut la calmer, dit M. Boutrolle, par deux grandes ſaignées qu'on lui fera deux jours de ſuite; on lui donnera deux breuvages, les deux autres jours ſuivans, compoſés d'une poignée de rhue pilée & miſe dans une chopine de poiré, avec une demi-once de foie d'antimoine; on lui coupera encore auparavant dans la *naiſſance*, un petit bouton vermeil qui ſe trouve preſque tout dans le bas, avec des ciſeaux, & on brûlera la place avec des pinces à feu rouge; après cette opération, la vache ſera tranquille pendant un mois ou deux, & pendant ce tems elle pourra ſe trouver pleine ou graſſe. Si cela n'arrive

pas & qu'elle recommence, on aura recours aux mêmes expédiens. Il eſt à obſerver que les geniſſes qui ont le derriere, le col & les cornes ſemblables à celles du taureau, portent le nom de *taurelieres*; ces ſortes de geniſſes ne portent jamais de veaux.

Après le détail de toutes les maladies, & l'expoſition de la maniere de les traiter, M. Boutrolle traite du vélage. Lorſqu'une vache eſt malade pour avorter, dit M. Boutrolles, elle meugle, piétine & ſe détord, comme ſi elle avoit le mal de ventre: elle *amouille de naiſſance* (expreſſion ſinguliere) & jette des filandres; lorſqu'on s'apperçoit de ces ſymptômes, on ſondera avec le poing le veau, on ſentira au tact ſa poſition, & ſuivant qu'il doit être haut, proportionnellement au tems que la vache eſt pleine; on examinera s'il n'eſt pas déplacé, s'il eſt mort ou vivant; quand il eſt vivant, il eſt mobile au tact & balance; & au contraire, lorſqu'il eſt mort, il eſt immobile. Dans le cas où le veau n'eſt que déplacé, on prendra un drap, que l'on paſſera deſſous le ventre, on le ſerrera doucement & peu-à-peu à quatre perſonnes; quand elles ſe ſeront fatiguées, elles le relâcheront tout doucement; après quoi, on réſoudra au tact pour voir s'il eſt monté ou retourné; s'il ne l'eſt pas, on répétera juſqu'à trois fois la même opération. S'il n'eſt pas pour lors replacé tout-à-fait, c'eſt une marque qu'il eſt bien foible ou qu'il eſt mort; de même ſi en relâchant le drap doucement, la vache s'abat, c'eſt encore ſigne que le veau eſt mort, ou qu'il a les quatre pieds en haut vers le faite de la vache; on s'apperçoit au tact ſi le veau a les pieds en haut, du même côté que l'on ſent ſi la vache eſt pleine de deux veaux. La ſeule différence conſiſte en ce que les deux veaux ſont placés à côté l'un de l'autre, & qu'au contraire, lorſqu'un veau eſt renverſé, on diroit qu'on en ſent un dans le haut & l'autre dans le bas; dans cette poſition, le veau ne peut ſe remettre dans ſa place, il faut le tirer

comme on fait un veau mort, pourvu qu'il y ait du paſſage.

Le veau étant bien replacé, on ſaigne la vache à la jugulaire : cela l'empêche d'avorter, & lui fait conſerver ſon veau, qu'elle porte juſqu'au bout du tems, qui eſt pour l'ordinaire de neuf mois & quelquefois même quinze jours plus tard.

Il ſe trouve des vaches qui ne ſont point ouvertes, c'eſt-à-dire, où il n'y a point aſſez de paſſage pour aller chercher le veau, qui y reſtant, pour lors ſe racornit comme une boule ; la vache ne perd point pour cela, ſi on en a grand ſoin ; mais il y en a beaucoup qui périſſent, lorſque le veau, au lieu de ſe racornir, tourne en corruption. La vache qui porte ſon veau racorni dans la vêliere ou portiere, ne demande plus le taureau. Il eſt très-facile d'y être trompé dans un marché & de l'acheter encore pour *amouillante* ; car l'on trouve le veau au tact & du lait d'*amouille* dans la mamelle pendant plus de deux mois & même trois ; mais on s'apperçoit bien au tact qu'il eſt immobile & mort ; on gardera ces ſortes de vaches près de dix mois ou un an, à les bien nourrir, ſur-tout dans le tems que le veau ſe racornit ; car elles mangent pour lors fort peu, & deviennent extrêmement maigres en quinze jours de tems ; au bout de dix mois & même avant, s'il y a de l'herbe, on y met les vaches pour graiſſer & enſuite les envoyer à la boucherie.

Voyons actuellement en quoi conſiſte l'opération du vêlage ; on fera chauffer de l'eau nette un peu plus que tiede, & on s'en lavera le bras & la main chaque fois qu'on le paſſera dans la matrice ; s'il eſt d'abord poſſible de paſſer deux ou trois doigts à l'entrée de la vêliere, à force d'eſſayer, on y paſſera la main & le bras ; ſi, au contraire, on ne peut y paſſer qu'un doigt, & que le trou ſoit en tournant, c'eſt une marque que la vêliere eſt renverſée, c'eſt-à-dire, qu'elle

a fait un demi-tour, & il eſt impoſſible d'y entrer. Lorſqu'on y ſera entré, on remarquera la poſition du veau, & on le tournera, s'il eſt poſſible, dans la même poſition où il doit être pour venir, qui eſt les deux pieds de devant ſur leſquels eſt la tête; après quoi, avançant un peu les pieds, tenant la tête deſſus, vous paſſerez un petit cordeau qui ait un nœud coulant au bout, que vous mettez dans la matrice, laiſſant l'autre bout dehors pour vous en ſervir; lorſque vous ſerez arrivé à la tête, vous creuſerez la *taie* vis-à-vis de la gueule avec les ongles, & vous paſſerez le nœud du cordeau dedans la gueule à la mâchoire inférieure, que vous ſerrerez bien, pourvu que la tête ſoit bien placée ſur les pieds; enſuite vous tirerez les deux pieds avec la main qui ſera dans la matrice, & la tête avec le cordeau, avec la main qui eſt au-dehors, de ſorte que tout vienne enſemble; lorſqu'on eſt arrivé une fois dans la croiſée, on tirera toujours peu-à-peu, & à meſure que la vache fera ſes efforts, juſqu'à ce que le veau ſoit entiérement ſorti. Comme il peut arriver que l'animal ſe couche, ou qu'on a le bras trop court pour pouvoir atteindre le veau, on le retourne, on prend un drap à quatre pour ſoutenir le ventre, ou une planche à deux, ce qui donne facilité à l'opérateur d'y atteindre; il arrive auſſi quelquefois que le veau vient le derriere devant, ou bien, il y eſt diſpoſé, & qu'il eſt pour lors impoſſible de le retourner; on peut le faire venir en tirant les deux pieds de derriere & la queue.

Lorſqu'un veau préſente les pieds de devant ſeulement ſans la tête, on ſe donnera bien de garde d'aller le tirer; car quelquefois la tête ſe trouve renverſée ſur les épaules, ou elle eſt en bas vers la mamelle de la vache, & pour lors il faudroit trop de violence pour le faire venir; mais on repouſſe les pieds dans la matrice pour faire ſuivre la tête. Comme il ſe trouve des veaux qui ſont difformes & tortus de membre, ce

vêlage eſt ſouvent trop difficile ; cependant il ne faut point y atteler des chevaux, comme quelques-uns ont coutume de faire ; mais on peut attacher la vache avec deux traits par les cornes, & ſe trouvant pour lors en ſuffiſance de monde, on tirera à meſure que la vache s'efforcera & non autrement ; s'il arrivoit qu'une vache, après avoir vêlé, fût forcée dans la croiſée, on mettroit une *charge* ſur les reins vis-à-vis la croiſée, & cette charge ſera compoſée de poix navale ; on l'appliquera chaude deſſus la toile, & on la chauffera encore après avec une pelle à feu ; on obſervera que ſi l'opération du vêlage eſt longue, on peut donner du cidre ou du vin à la vache, pour la fortifier, ainſi qu'après l'opération. Il peut arriver, dit encore M. Boutrolle, qu'un de ces animaux taurelant ſur l'autre, ſe bleſſe dans les reins ou croiſés ; on y mettra pour lors la même charge que deſſus.

La vache ayant vêlé, on nettoie à la main, ou on la fait nettoyer par vêlage. Nettoyer à la main, c'eſt ſuivre le cordon qui pend à la naiſſance, & aller détacher la *taie* tout autour, afin de pouvoir l'avoir ; faire nettoyer, c'eſt donner deux breuvages en vingt-quatre heures, compoſés chacun d'une livre de levain & d'une once de thériaque diſſous en trois *demi-ons* de bon cidre ou poiré, & ne donner preſque point à manger à la vache qu'elle ne ſoit nettoyée ; on répétera juſqu'à trois fois, s'il eſt néceſſaire.

Il ſe trouve des vaches qui font voir leur *ros* (terme patois) avant de donner leur veau, ce qui les empêche quelquefois de pouvoir vêler ; d'autres le jettent après le vêlage en s'efforçant, ſoit pour ſe nettoyer, ſoit à cauſe du ros même, qui ſe trouvant au paſſage, oblige la vache de le jetter dehors ; dans ces circonſtances, on nettoiera bien le ros avec un linge fin & de l'eau tiede, & le ſoutenant dans un linge bien blanc, on le repaſſera doucement ſans le meurtrir juſqu'au-delà de la croiſée ; après quoi, il ſe retrouvera dans ſa place ;

de peur que la vache ne s'efforce pour le jetter derechef, on lui mettra ſur le dos une beſace pleine de cailloux, & on jettera beaucoup de fumier ſous ſes pieds de derriere, pour lui tenir cette partie plus haute que le devant; on ne lui donnera pas beaucoup à manger pendant quarante-huit heures : il y en a qu'on eſt obligé de boucher.

Il arrive en certains endroits, continue M. Boutrolle, que les bœufs ou vaches meurent ſubitement, ce qui eſt occaſionné par une eau rouſſe qui ſe trouve dans l'enveloppe du cœur; on aura ſoin de faire ouvrir la premiere morte, & d'en faire la viſite. Quant aux autres, quoiqu'elles ne paroiſſent pas malades, on les ſaignera à la jugulaire, & on donnera le lendemain à chacun un breuvage, compoſé de quatre gouſſes d'ails, d'une muſcade, de la canelle pour deux ſols, le tout pulvériſé & mis dans une chopine de bon poiré ou de vin blanc; après quoi, on les fera herber de la maniere indiquée ci-deſſus.

La jauniſſe, autre maladie des bêtes à cornes, eſt ſouvent occaſionnée par défaut de nourriture, ou pour avoir ſouffert long-tems, faute d'être ſaignée. (*Nous ne pouvons admettre une pareille théorie, non plus que la plupart des recettes de M. Boutrolle, nous ne pouvons même aſſez le répéter; ſi nous donnons ici l'extrait de ſon Ouvrage, c'eſt pour faire voir combien peu de progrès a fait l'Art Vétérinaire. La plupart qui en ont traité, n'ont parlé que dans le langage des payſans, & d'une façon obſcure, ſans employer d'autres termes que des mots qui ne paroiſſent avoir aucune ſignification, tels que* ros, taie, naiſſance, *&c. mais revenons à l'analyſe de l'Ouvrage.*) La jauniſſe ſe connoît par le tour de la prunelle des yeux qui eſt jaune, ainſi que le dedans des levres; on ſaignera pour cette maladie, continue M. Boutrolle, deux fois en quatre jours (*ce qui eſt contre les principes de la Médecine humaine*), & on donnera deux breuvages dans le courant de ces quatre jours, le jour

qu'on ne ſaignera point; ces breuvages ſeront compoſés d'une chopine de poiré, dans laquelle on mettra une once de ſafran & une once de foie d'antimoine; après quoi, on herbera de la maniere indiquée ci-deſſus.

Quand la bouſe ou fiente eſt trop claire & qu'elle pue, c'eſt ſigne que l'animal eſt gâté; il arrive auſſi quelquefois qu'elle eſt auſſi claire ſans ſentir ſi mauvais, lorſque l'animal piſſe le ſang, ou qu'il a mauvaiſe eau; la même choſe arrive, quand on les met à l'herbe tendre, mais il n'y a point alors de danger; ſi la fiente eſt trop dure, c'eſt ſigne de fievre; quand elle eſt enſanglantée & noire, c'eſt ſigne de corruption dans les inteſtins.

Lorſqu'on donne des breuvages aux bêtes à cornes, c'eſt toujours à jeûn, à moins que le mal ne preſſe, & ce avec une corne, comme pour les chevaux, & on tient à l'animal, d'une main, les naſeaux, & de l'autre la langue; on leur donne des lavemens, lorſqu'on remarque que le corps ne fait point ſes fonctions, & on ſe ſert pour ce d'une corne menue & longue de la pointe; on fouillera l'animal avant pour le diſpoſer à le recevoir; les lavemens ſeront compoſés d'eau de ſon, d'une demi-livre de miel, & d'une demi-livre de beurre frais.

La tiſane de benoitte ou cariophyllata, dont nous avons parlé, ſe fait avec ſix poignées de benoitte, feuilles & racines bouillies, pendant un quart d'heure, dans ſix pots d'eau; cette tiſane eſt très-bonne pour détruire toute ſorte de fievres, en en donnant aux beſtiaux juſqu'à ſix ou ſept pots par jour. On reconnoît que les bêtes à cornes n'en peuvent revenir, qu'elles ſont même prêtes à mourir, lorſque le bas de leurs oreilles eſt froid, quand la reſpiration ſe trouve trop gênée par des ſanglots, quand l'animal ſe donne des coups de pieds au ventre, que ſes boyaux tintent, que la tête eſt couchée vers le flanc, que les yeux ſont

tournés & rentrés, que le cœur bat précipitamment, lorſque la gueule eſt froide & ſerrée, que l'haleine ſent mauvais, & que l'animal grince des dents.

Telle eſt la pratique de M. Boutrolle ſur les maladies des bêtes à cornes: nous allons actuellement voir ſa pratique au ſujet des maladies des moutons. La premiere maladie dont il traite, eſt celle qu'on nomme *bouchure*: un animal bouché, dit M. Boutrolle, eſt triſte & ne mange point; on fera bouillir du ſon de froment, en faiſant fondre dedans gros comme le pouce de ſavon coupé menu, on lui en fait avaler plein une écuelle, & on répétera ce remede au bout de vingt-quatre heures, s'il eſt néceſſaire.

La ſeconde maladie eſt la galle des moutons; on ſéparera bien la laine pour graiſſer, & on le fera non ſeulement ſur la galle & bubons de galle, mais encore tout autour & un peu au-delà; ce qui s'appelle *arrêter la galle*: à l'égard de la graiſſe dont on ſe ſert, on incorpore dans une livre de graiſſe de porc cinq gros de vif-argent, juſqu'à ce qu'il ſoit imperceptible, ce qui eſt eſſentiel pour que la graiſſe ſoit bonne; on y ajoute de l'ardoiſe neuve pilée & paſſée au tamis fin, juſqu'à ce que la graiſſe ſoit bien bleue; on pourra alors s'en ſervir.

Le pouillotement ou les poux forment la troiſieme maladie des moutons, que M. Boutrolle examine. Ce que l'on appelle ainſi, ce ſont des petits poux qu'ont les agneaux ou jeunes moutons, qui y ſont beaucoup plus ſujets que les autres, quoique dans le même bercail; ce qui ſe communique: on s'en apperçoit en ce qu'ils ſe tirent, c'eſt-à-dire, que la laine ſurpaſſe l'autre en bien des endroits, comme ſi elle étoit arrachée, ce qui s'appelle *tirons*. Le remede que M. Boutrolle indique pour lors, eſt celui-ci: pour cent bêtes, il faut un quarteron d'arſenic pilé, qu'on fait bouillir dans douze pots & demi d'eau, pendant un demi-quart d'heure; après que cette eau eſt refroidie, on ſepare la laine de chaque mouton les uns après les

autres, depuis le col juſqu'à la queue, & on verſe ſur chacun un demi-ard de cette eau le long de cette ſéparation de la laine; on frotte enſuite par-tout avec les deux mains en remontant, pour que cette eau mouille tout le corps: cela fait mourir les poux & empêche la galle; pour parer les moutons, après le panſement, on tondra les tirons de laine qui ſurpaſſent; on choiſira pour le panſement un jour de beau tems, & on ne le négligera pas.

Le trop de ſang eſt une autre maladie des moutons. Selon M. Boutrolle, lorſque l'animal en eſt attaqué, il *tégue*, ſe couche, ſe vautre quelquefois par terre, & meurt à l'inſtant; on le ſaignera promptement des deux veines de deſſus les yeux avec un canif ou un petit couteau pointu, que l'on enfoncera & on relevera de biais, dans les deux petites cavités deſſus les yeux; après quoi, on donnera une demi-once de foie d'antimoine dans un demi-ard de cidre.

Un mouton ſe trouve pris de *chaleur*, lorſqu'il eſt trop chargé de laine; pour y remédier, il faut le mouiller promptement dans l'eau fraîche, le mettre à l'ombre, & lui faire prendre une demi-once de foie d'antimoine dans un *demi-ard* de cidre.

Une maladie de mouton eſt encore ce que M. Boutrolle nomme *eau croupiſſante dans le corps*. Cette eau provient ſouvent des rotoires du fumier; on abattra le mouton ſur le dos, & on lui fera flotter le ventre avec la main; s'il y a de l'eau, on entendra le bruit. M. Boutrolle indique deux remedes dans ce cas; 1°. dans un *demi-ard* de cidre, on delayera deux onces de levain & une demi-once de thériaque; & on le répétera au bout de vingt-quatre heures, s'il eſt beſoin; 2°. dans un demi-ard d'urine d'homme, on mettra deux gouſſes d'ails pilées, & une bonne pincée de ſel; ce qu'on répétera au bout de vingt-quatre heures, s'il eſt néceſſaire. Quand un mouton ſe trouve mordu par des loups ou par des chiens, on

commencera d'abord par arrêter le venin des morſures par le moyen de l'huile d'aſpic chaude, de l'huile d'olive bouillante ou du ſel menu ; on mettra une de ces choſes dans la plaie ; après quoi, on pilera des feuilles de bardane avec un peu de ſel, & on prendra le marc pour en faire tomber le jus dans les playes ; ſi c'eſt en hiver, on ſe ſervira de l'huile d'*hypericum*, à laquelle on ajoutera un peu d'onguent roſat, que l'on fera fondre enſemble, & on la mettra un peu chaude dans les plaies ; on les panſera une fois par jour.

Le goîtron eſt une enflure qui vient deſſous la gorge des moutons, & qui étouffe ſouvent l'animal ; pour y remédier, il faut tondre la laine, & graiſſer cette enflure avec un quarteron de graiſſe de porc, dans laquelle on mettra deux onces de ſavon noir ou de l'eau-de-vie pour trois ſols ; on brouillera le tout enſemble pour en graiſſer une fois le jour juſqu'à guériſon. M. Boutrolle donne le nom de *gobbes* à une petite pelote plare, large d'un pouce par le milieu, & pointue des deux bouts, qui eſt indigeſte & quelquefois empoiſonnée ; elle reſte pour l'ordinaire dans la mulette, ou en bouche l'entrée ou la ſortie ; ce qui empêche de faire paſſer les immondices & fait périr le mouton : un mouton engobbé ceſſe de manger, regarde en haut, & fait un peu le haut dos. Cette maladie n'eſt qu'accidentelle & occaſionnée par des empoiſonneurs & ennemis du maître de l'animal. Selon M. Boutrolle, quand la pelote n'eſt pas empoiſonnée, & ſi elle n'eſt qu'indigeſte, on aidera à la faire paſſer par le breuvage ſuivant.

Prenez ſix blancs d'œufs, auxquels on ajoutera pour quatre ſols d'huile d'olive & le tiers d'une caſſotée de poudre à tirer, le tout battu enſemble, & on le lui fera avaler ; on répétera vingt-quatre heures après, s'il eſt beſoin.

Une autre maladie du mouton, à laquelle M. Bou-

trolle donne le nom de la *vérole pouacre* ou *mauvais muſeau*, ne vient qu'à la tête ou ſur le nez; on grattera le mal avec un couteau, ſans cependant le faire beaucoup ſaigner; enſuite on le graiſſera de la maniere ſuivante.

Dans une livre de graiſſe de porc, on incorpore une once de vif-argent, juſqu'à ce qu'il ſoit imperceptible; après quoi, on y ajoute une demi-once de verd-de-gris, deux onces de blanc de ceruſe, & deux onces de mine de plomb, le tout pulvériſé; on l'incorpore avec la ſpatule, & on le graiſſe de ſuite; s'il eſt encore beſoin, on réitérera cette onction au bout de huit jours, & cela ſuffit; & quand le mal eſt trop invétéré, on le graiſſe avec de la friture de poiſſon, avant de répéter le remede; cela donne plus de facilité à enlever les croûtes qui ſeroient formées.

Si les moutons ont des meurtriſſures, & ſi les meurtriſſures ſont occaſionnées, dit M. Boutrolle, par des *coups ou dentures* de chien, ſans cependant aucune ouverture pour pouvoir laiſſer épancher le ſang qui y ſurvient & qui ſe corrompt, on calmera avant toute choſe la partie irritée, & on aidera la circulation du ſang empêchée, par le moyen du beurre, dont nous avons donné plus haut la compoſition, d'après M. Boutrolle, en parlant des bêtes à cornes; & dans le cas où les matieres ſeroient formées, ou qu'il y auroit amas de ſang corrompu, on fera l'ouverture, & on graiſſera la partie avec eau-de-vie, ſavon noir & beurre frais, parties égales bouillies enſemble.

Il ſurvient quelquefois aux bêtes à laine des enflures connues ſous le nom de loupes; elles ne contiennent ni pus, ni eau rouſſe, mais une humeur racornie; cela n'eſt pas douloureux, mais ſi on le néglige, il peut augmenter conſidérablement. On ouvrira, dans ce cas, la peau en quatre, & on extirpera la groſſeur avec le biſtouri; enſuite on panſera la plaie avec lierre terreſtre, berle d'eau & bardane,

parties égales, qu'on pilera enſemble avec un peu de ſel; pour ce qui eſt des autres enflures, qui paroiſſent ne contenir que du pus ou de l'eau rouſſe, on leur fait ouverture pour donner iſſue à la matiere; après quoi, on ſeringue dans la plaie de l'eau de cynogloſſe juſqu'à guériſon.

M. Boutrolle finit ſes obſervations ſur les bêtes à laine, en indiquant la méthode de faire la caſtration par la ligature. Quand un mouton a ſervi de *ran*, dit cet Auteur, il n'eſt plus queſtion de le châtrer de la même façon que lorſqu'il eſt agneau; on le liera de la maniere ſuivante. On prendra environ trois pieds de ficelle, une fois plus groſſe que celle d'un fouet; on attachera à chaque bout une bûchette de bois de la groſſeur du doigt & longue de trois pouces, pour donner aiſance de tenir & ſerrer ladite ficelle, qu'il faudra graiſſer pour la rendre plus coulante; enſuite on abattra le mouton ſur le dos, & on mettra un homme devant & un autre derriere, tous deux aſſis par terre; pour lors l'opérant fera deſcendre, le plus qu'il eſt poſſible, la peau des teſticules, n'en laiſſera autour que ce qu'il faut pour les contenir, & les comprimera en remontant; on liera au ras au-deſſous, à nœud ſimple, avec la ficelle, que les deux hommes ſerreront bien en tirant l'un contre l'autre; on fera enſuite un ſecond nœud double, après quoi on rognera les deux bouts de ficelle reſtans, & on coupera avec un raſoir les teſticules par la moitié en travers; on aura ſoin de laiſſer le mouton deux ou trois jours à la bergerie, après quoi, on mettra du tare chaud ſur le mal; enſuite on le laiſſera aller en campagne avec les autres.

Les maladies des porcs ſe trouvent encore traitées dans l'Ouvrage de M. Boutrolle. La premiere dont il parle, eſt celle qu'il nomme *boſſe*; c'eſt une enflure inflammatoire des glandes du goſier, qui conſéquemment vient ſous la gorge & ſe communique; on fondra l'enflure

l'enflure par aiguillettes larges de cinq quarts de pouce, en prenant bien garde au goſier ; on fera les ouvertures avec un raſoir, & plus profondes dans les côtés ; après quoi, on remplira ces ouvertures de ſel menu, graiſſe de porc ou vieux oing ; on tiendra la plaie enveloppée pendant trois jours, & on panſera une fois par jour juſqu'à guériſon.

M. Boutrolle donne à la ſeconde maladie des porcs le nom de *ſoies* : on reconnoît que ces animaux en ſont atteints, par une touffe de poils qui paroît au-dehors du col, vis-à-vis du goſier ; le porc ne peut plus pour lors manger, parce qu'il ſe trouve une autre petite touffe de poils dans les chairs juſqu'au goſier, ce qui forme au-dehors & au-dedans un petit rond comme une fiſtule ; ce n'eſt cependant autre choſe que ces touffes de poils, & il ne s'y forme point de pus.

Pour remédier à cette maladie, il faut avec une aiguille enfilée de fil double, la paſſer deux fois, c'eſt-à-dire, faire un arriere-point ſur le rond où eſt ladite touffe de poils, pour après ſoulever doucement par le moyen de ce fil, & couper tout autour avec le biſtouri ; on prendra garde de couper la touffe de poils qui eſt au-dedans, & on grattera peu-à-peu tout autour en deſcendant, pour l'avoir en entier ; après quoi, l'on mettra dans la plaie du ſel menu & de la graiſſe de porc une fois par jour, pendant deux ou trois jours ſeulement.

M. Boutrolle parle enſuite des plaies en général. Les plaies des porcs ſe panſent toujours avec le ſel ; comme pour une morſure de chien ou de loup, on y mettra quantité de ſel, pour arrêter le venin, avec de la graiſſe de porc, du blanc de poireau ou quelques ſimples, telles que le lierre terreſtre, la grande éclair ou bardane, toujours pilées avec du ſel ; par conſéquent, il ſuffit, pour toutes ſortes de plaies de porc, de les panſer avec ſel menu & graiſſe de porc ; & lorſqu'on

voit qu'il n'y a point de pus, on couvre la plaie de tare chaud, dans lequel on mettra du ſel.

La gourme, autre maladie du porc, n'eſt autre choſe que les apoſthumes, qui lui viennent aux cuiſſes ou aux jambes, lorſqu'il eſt jeune; on les ouvre avec le biſtouri, lorſqu'elles ſont mûres, pour en faire ſortir le pus, & mettre dedans du ſel & de la graiſſe de porc.

Lorſqu'un porc reçoit quelque coup violent, qui rompt quelques vaiſſeaux, cela occaſionne un gonflement conſidérable dans la partie, de même que lorſqu'il eſt mordu par un chien, & que le ſang ne s'épanche point au-dehors, ce qui occaſionne une enflure très-douloureuſe & des nerfs bleſſés. Le remede qu'on emploiera dans ce cas, ſera de prendre un quarteron de graiſſe de porc, trois onces de ſavon coupé menu, la plus petite meſure d'eau-de-vie & un quarteron de *tare*; on fera bouillir le tout enſemble, & on en graiſſera chaud, une fois par jour, juſqu'à guériſon.

On connoît, par la langue, avec le doigt, qu'un cochon eſt ladre, elle vacille quand on la touche: la ladrerie n'eſt autre choſe qu'une petite veſſie pleine d'eau, ou une eſpece de chyle blanc, qui ſe trouve, quand on débite un porc, dans le maigre & non dans le gras; il y en a qui en ont plus ou moins. Dans preſque tous les pays, la chair de cochon attaquée de ladrerie, eſt confiſquée & jettée à l'eau, excepté en Flandre & à Dieppe; on ne diminue dans ces endroits, qu'un ſol pour livre, du prix de la vente du gras, & deux ſols pour livre, du prix de la vente du maigre. Quelques Auteurs prétendent que ſi l'on fait manger aux porcs ladres une once de foie d'antimoine par jour, pendant un mois, dans du ſon ou de la farine d'orge, on les guérira radicalement; mais M. Boutrolle n'a pas expérimenté ce remede.

Les avives des porcs, continue M. Boutrolle, ſont ſujettes à s'apoſthumer; un porc qui a mal aux avives

ne mange preſque point, fait le haut dos & eſt tremblant. On lui couchera l'oreille le long de la ganache entre le col & la tête, & où tombera la pointe de l'oreille, là ſera l'avive de chaque côté; on l'ouvrira en deſcendant, de la longueur d'environ deux pouces & demi, avec le biſtouri; après quoi, on grattera avec la pointe d'un couteau dans cette ouverture, & on en fera ſortir du gravier & même du pus, s'il y a pluſieurs jours que l'animal eſt malade.

On mettra dans la plaie, après l'avoir bien grattée, du ſel menu & de la graiſſe de porc une fois par jour, & cela pendant trois ou quatre jours ſeulement.

Les porcs ſont auſſi ſujets à avoir mal dans le corps, non par indigeſtion, mais par tranchée ou venin, ayant mangé quelque bête prétendue venimeuſe; quand ils ſont dans ce cas, ils ne mangent point, ils ſe tiennent preſque toujours couchés, & ont quelquefois le ventre gonflé: on leur fera prendre pour remede, ſix onces de beurre frais, dans lequel on aura incorporé une caſſotée de poudre à tirer & deux têtes d'ails; on pile le tout enſemble, & on réitére le même remede douze heures après, s'il eſt beſoin. M. Boutrolle rapporte enſuite quelques remedes qu'il dit avoir expérimentés pour les chevaux; c'eſt par-là qu'il finit ſon Traité du *Parfait Bouvier*, & c'eſt en même tems par-là que nous finirons l'article *Remede*.

Quand un poulain, dit M. Boutrolle, enfle beaucoup ſous la gorge pour jetter ſa gourme, il n'y a point de meilleur remede que le ſavon noir chaud; on graiſſe une fois chaque jour l'endroit de l'enflure, & on tient cet endroit couvert d'un morceau de peau de mouton, en laiſſant la laine en-dedans; on guérira bien plus vîte la gourme qu'avec l'huile de laurier & le *populeum*: ſi la gourme fait apoſthume en pluſieurs endroits du corps, on graiſſera avec l'onguent de baſilicon chaud, de même que les enflures qui ne ſont point douloureuſes.

Le beurre dont nous avons donné ci-deſſus la compoſition, en parlant des maladies des vaches, eſt très-bon, ſelon M. Boutrolle, pour guérir la tenſion de nerfs, les coups de pied, les meurtriſſures & deſcentes de boyaux des chevaux; on les graiſſe chaudement deux fois le jour juſqu'à guériſon.

Lorſqu'on ſoupçonne des chevaux morveux, on leur donnera le remede ſuivant; dans une chopine de vin blanc, on fait bouillir deux poignées de feuilles ou de fleurs de tuſſilage, & on le donne en breuvage au cheval pendant deux jours de ſuite, & le troiſieme jour on leur donne un autre breuvage. Il conſiſte dans un quarteron de beurre frais, qu'on fait noircir comme le beurre de friture; dès que le beurre eſt retiré du feu, on y ajoute une petite meſure d'eau-de-vie, autant de bon vinaigre de vin & pour deux liards de poivre blanc; on donne le breuvage par les naſeaux, à jeûn, & une heure après on donne à manger au cheval par terre, pour donner lieu à la morve de s'épancher: le lendemain & jours ſuivans on lui donnera des feuilles de rhue vertes ou ſeches dans ſon avoine, pendant trois ou quatre jours; chaque fois que le cheval mangera l'avoine, on aura ſoin de le changer d'écurie, ou de bien laver la mangeoire & le ratelier avec de l'eau & chaux vive. M. Boutrolle aſſure avoir vu pluſieurs chevaux ainſi guérir, qu'on croyoit morveux; il faut tuer ceux qui ne guériſſent point ainſi; c'eſt une indice qu'il y a ulcere aux poulmons, & pour lors ils ſont incurables.

L'opération de la taupe ſe fait pour les chevaux comme pour les vaches; on peut ſe rappeller ce que nous en avons dit plus haut, d'après M. Boutrolle; on obſervera ſeulement qu'on peut éviter de couper avec un raſoir, lorſque la taupe eſt ſur le col ou ſur le garot, & non pas ſur le ſommet de la tête; on mettra pour lors une botte de chaque côté qui le fera tomber en pourriture; on percera donc deux trous dans

le haut de cette taupe, l'un d'un côté, l'autre de l'autre, entre cuir & chair, de la profondeur de deux pouces & demi; après quoi, on liera avec du fil dix allumettes cinq à cinq, après en avoir coupé les bouts enfoufflés: on appelle ces deux paquets bottes; on les mouillera bien de falive, & on les faupoudrera de la poudre fuivante, qui fera compofée d'arfenic calciné & de camphre pulvérifé à parties égales; après avoir bien faupoudré ces deux bottes, on les mettra dans les deux trous que l'on a fait fur la taupe du cheval, & lorfqu'elle fera tombée en pourriture, ce qui arrive fouvent au bout de trois jours, l'on coupera les lambeaux, s'il s'en trouve qui pendent, & l'on panfera les plaies avec l'eau de cynogloffe indiquée ci-deffus; fur la fin, l'on y mettra auffi de la poudre deffícative, dont nous avons pareillement rapporté la compofition ci-deffus.

M. Boutrolle donne enfuite la méthode qu'on doit fuivre pour guérir un écart manqué. La plupart des Maréchaux ne font, pour les écarts, que graiffer l'épaule du cheval; mais cela ne peut, dit M. Boutrolle, ni tirer, ni diminuer les glaires qui fe forment trop promptement, ou qui font même déjà formées entre l'épaule & le coffre du cheval; c'eft le plus fouvent là la raifon pour laquelle ils ne réuffiffent point à la guériſon des écarts; quand même, continue M. Boutrolle, il fe feroit écoulé un an, après avoir manqué de guérir un écart, on peut encore y remédier par le moyen d'une botte qu'on place à l'*aire* du côté de l'écart: on compofe cette botte de la façon fuivante; on prend des dernieres pouffées de marronier d'Inde, on les fend en forme d'allumettes, de la longueur d'environ deux pouces & un quart, on en lie cinq enfemble avec un peu de fil d'un bout à l'autre; on les met tremper pendant vingt-quatre heures, dans du jus de tithymale. Voici actuellement comment on s'y prend pour les placer: on pince

la peau quatre à cinq pouces au-deſſus de la veine des *aires*, entre le poitrail & le gras de l'épaule; on y fait une inciſion avec les flammes ou le biſtouri, pour pouvoir y paſſer le bras des pinces à ferrer, ou un petit bâton de la même groſſeur, & l'introduire entre cuir & chair en deſcendant, à la profondeur d'environ trois pouces & demi; on mettra dans ce trou la botte apprêtée, & on y verſera un peu de jus dans lequel elle a trempé; il ſurviendra dans cet endroit une enflure aſſez conſidérable, & il en coulera continuellement des eaux: on laiſſera ainſi agir pendant vingt-quatre heures, après quoi, on fera une ouverture au-bas de l'enflure, pour que l'amas du pus s'écoule & que la botte s'en aille; on ſeringuera par l'ouverture d'en-haut, avec une ſeringue à injection, de l'eau de cynogloſſe, pour bien laver la plaie; on réitérera ce panſement deux fois le jour juſqu'à guériſon: s'il manque du poil aux endroits des ouvertures, on les frottera, après qu'elles ſeront guéries, avec du miel chaud, deux ou trois fois en différens jours.

M. Boutrolle indique enſuite un remede pour les crevaſſes, les mules traverſieres, ou la jambe gorgée: on fera faire, dit-il, à proportion que le mal eſt grand, de la bouillie avec de la farine de froment, de l'eau, de la graiſſe de porc, & des blancs de poireaux pilés; on appliquera cette bouillie, avec des étoupes, ſur le mal; on répétera cette opération trois jours de ſuite en tenant le mal bien enveloppé, après quoi, la dureté ſe ramollira & l'enflure ſe diſſipera; on lavera enſuite le mal, ſans néanmoins l'envelopper avec le compoſé dont nous allons parler ci-après, en traitant des eaux aux pieds du cheval; il eſt à obſerver qu'on ſe gardera bien de laiſſer mettre les pieds du cheval à l'eau juſqu'à guériſon. Voyons actuellement avec M. Boutrolle, de quelle maniere il faut s'y prendre pour guérir les pieds des chevaux des eaux auxquelles ils ſont ſujets: on laiſſera couler les eaux juſqu'à ce qu'elles

ſentent mauvais ; après quoi, on tondra le poil, & on fera le compoſé ſuivant : prenez un quarteron de verd-de-gris, pareille quantité de mine de plomb, & du blanc de ceruſe, une once de litharge d'or & un grain de ſublimé corroſif ; pulveriſez le tout : prenez enſuite une livre de miel, vous la ferez bouillir dans un pot devant le feu, vous y ajouterez enſuite les poudres ci-deſſus rapportées, en remuant toujours bien ; après avoir fait bouillir enſemble le mêlange, lavez-en chaudement le mal avec un morceau d'étoffe, ſans l'envelopper, & gardez-vous bien de laiſſer mettre les pieds du cheval à l'eau, pendant trois ou quatre jours ; la doſe que nous venons d'indiquer eſt pour quatre pieds : s'il y en a moins d'infirmes, on la diminuera proportionnellement ; deux jours après le panſement, on ſaignera le cheval à la jugulaire, & on lui fera le lendemain un breuvage pour expulſer par les narines les humeurs qui pourroient ſe renfermer dans le corps : prenez, pour ce breuvage, une chopine d'eau de la forge d'un Maréchal : la plus ancienne eſt la meilleure ; paſſez-la dans un linge, mettez enſuite dedans trois onces de poix reſine pilée & tamiſée, laiſſez-la tremper pendant douze heures, ajoutez-y une once d'antimoine crud porphiriſé, & faites prendre ce breuvage à l'animal ; réitérez-le pendant deux jours, ſans réitérer la ſaignée.

M. Boutrolle rapporte pluſieurs remedes, dont il certiore l'efficacité, pour l'indigeſtion d'eau & les tranchées telles qu'elles ſoient.

Prenez, dit-il, un *demi-on* d'huile de rabette, faites-la chauffer dans une poële à frire, à trois repriſes, auſſi chaudement que pour la friture ; laiſſez-la un peu refroidir par intervalle ; faites-la prendre tiede au cheval, en le laiſſant tranquille dans l'écurie.

Ou bien, quand le mal eſt trop violent, à défaut d'huile de rabette, vous donnerez dans une chopine

d'urine d'homme une cuillerée d'eſſence de térébenthine ou d'huile d'aſpic.

Lorſque le javart encorné eſt trop difficile à faire décharner, on prend trois gros de ſublimé corroſif, trois gros d'arſenic jaune ou réagal, trois gros de camphre, deux gros d'alun; on met le tout en poudre, on le mêle dans un verre de jus de tithymale, & on en incorpore un quart avec ſuffiſante quantité de blancs de poireaux pilés; on met enſuite le tout ſur des étoupes, on en enveloppe le pied & un linge pardeſſus; on panſe de même, tous les jours, juſqu'à ce que le javart ſoit décharné; il ne faut ſouvent que trois jours: lorſque le javart eſt une fois bien décharné, on deſſeche la plaie avec la poudre deſſicative que nous avons indiquée ci-deſſus, d'après M. Boutrolle.

Cet Auteur indique enſuite un remede qu'il dit certain pour la galle: on commencera d'abord par ſaigner les chevaux & les étriller, après quoi, on les graiſſera le lendemain avec le remede ſuivant.

Prenez deux onces de vif-argent, une demi-once de verd-de-gris, deux onces de blanc de ceruſe, deux onces de mine de plomb; reduiſez les trois dernieres drogues en poudre, après quoi, incorporez bien le vif-argent dans une livre de graiſſe de porc froide, dans un mortier, juſqu'à ce que le vif-argent ſoit imperceptible; après quoi, incorporez les poudres, & faites-en, avec un morceau d'étoffe, une friction par tout le corps, excepté à la mamelle ou aux teſticules; vous ferez cette friction au ſoleil pendant l'été, & au feu en hiver, ou pour mieux dire, vous échaufferez fortement l'écurie; on pourra mettre les chevaux dès le lendemain au travail, mais il faudra les garantir de la pluie au moins pendant quatre jours, & les laiſſer huit ſans les étriller.

M. Boutrolle finit enfin ſon recueil par indiquer un remede pour les vieux maux dans toute la capa-

cité de la jambe, depuis la cuiſſe juſqu'au ſabot. Lorſqu'un Maréchal, dit-il, a manqué la cure, ſoit ſur les jointures, ſoit ailleurs, ſi la partie reſte douloureuſe & même gonfle, on fera bien d'avoir recours au remede ſuivant, pourvu cependant qu'on n'ait pas appliqué le feu ſur la partie malade.

Prenez deux onces de térébenthine fine de Veniſe, une once d'huile de millepertuis, autant d'huile de pétrole, deux gros d'orcanette en poudre, & de la cire jaune à la groſſeur d'une groſſe noix; faites fondre le tout enſemble ſans bouillir, & graiſſez-en chaudement la partie affectée deux fois le jour.

Tel eſt le contenu du petit Ouvrage de M. Boutrolle. La théorie, comme nous l'avons déjà obſervé, n'eſt point tout-à-fait conforme aux principes qu'on enſeigne actuellement ſur l'Art Vétérinaire; les formules qui y ſont rapportées péchent en ce qu'elles ſont doſées d'une façon peu reguliere, car c'eſt une très-mauvaiſe méthode de dire qu'on prendra telle & telle drogue pour deux, trois ou quatre ſols: il peut ſe trouver que différens Droguiſtes donnent pour le même prix différens poids; d'ailleurs les drogues peuvent être plus ou moins cheres ſelon les différens pays: nous obſerverons en outre que M. Boutrolle a employé pluſieurs termes propres à ſa Province & même aux gens les plus groſſiers, pour déſigner les maladies des beſtiaux & les remedes qu'on peut employer pour leur guériſon; au ſurplus, il ſe trouve dans ce petit Traité beaucoup de remedes qui peuvent être très-utiles; nous ne les rejettons pas entiérement, nous les avons même rapportés; une perſonne tant ſoit peu verſée qu'elle puiſſe être dans l'Art Vétérinaire, ne pourra pas manquer d'en tirer quelques avantages.

REMISE. C'eſt le lieu où le gibier s'arrête, après qu'on l'a fait lever.

REMOLADE. C'eſt, en terme de maréchalerie,

un remede qu'on applique aux chevaux qui ont des enflures, des foulures ou autres maladies; on prépare ce remede avec de la lie de vin, du miel, de la térébenthine, de la graiſſe & autres drogues, avec leſquelles on fait une eſpece d'onguent.

REMONTER. C'eſt un terme de fauconnerie, qui veut dire voler de bas en haut; on dit auſſi remonter l'oiſeau, quand on le lâche du haut d'un côteau; on emploie encore la même expreſſion, lorſqu'on veut engraiſſer un oiſeau de proie: il faut, dit-on, remonter le *faucon*.

REMONTRER, c'eſt donner connoiſſance des voies de la bête qui eſt paſſée; il eſt, dit-on, eſſentiel à un bon piqueur de ſavoir remontrer les voies d'une bête qu'on chaſſe, lorſqu'une fois on les a perdues.

RENARD. Cet animal a beaucoup de reſſemblance avec les chiens, principalement par ſes parties inférieures; ſa tête eſt cependant plus groſſe proportionnellement à ſon corps, ſes oreilles ſont plus courtes, ſa queue beaucoup plus grande, ſon poil plus long & plus touffu, ſes yeux plus inclinés; d'ailleurs, il a une mauvaiſe odeur, qui eſt très-forte & qui lui eſt même particuliere; en outre, il ne s'apprivoiſe pas aiſément & même jamais tout-à-fait; il languit, lorſqu'on lui a enlevé la liberté; il meurt même d'ennui, ſi on veut le ſoumettre pendant long-tems à la domeſticité; il ne peut pas s'accommoder avec la chienne, quoiqu'il ne lui eſt pas antipathique, il lui eſt du moins indifférent; il ne produit pas beaucoup, la portée de ſa femelle eſt de quatre ou cinq, rarement & jamais moins de trois; quand elle eſt pleine, elle ſe roule & rarement la voit-on ſortir de ſon terrier: elle y prépare un lit à ſes petits; elle entre en chaleur pendant l'hiver, & dès le mois d'Août elle a déjà mis bas; dès qu'elle s'apperçoit qu'on a pu découvrir ſa retraite, & que par conſéquent on a pu inquiéter ſes petits pendant ſon

abſence, elle les tranſporte à l'inſtant tous les uns après les autres, & va chercher un autre domicile: les renards naiſſent les yeux fermés de même que les chiens: ils ſont pareillement dix-huit mois ou deux ans à croître, & peuvent vivre treize ou quatorze ans.

M. de Buffon, ce grand Naturaliſte, s'exprime ainſi au ſujet du renard: cet animal, dit-il, eſt fameux par ſes ruſes, & mérite ſa réputation; ce que le loup ne fait que par force, il le fait par adreſſe, & réuſſit plus ſouvent; ſans chercher à combattre les chiens & les bergers, ſans attaquer les troupeaux, ſans traîner les cadavres, il eſt plus ſûr de vivre: il emploie plus d'eſprit que de mouvement, ſes reſſources ſemblent être en lui-même; ce ſont, comme l'on ſait, celles qui manquent le moins; fin autant que circonſpect, ingénieux & prudent même juſqu'à la patience, il varie ſa conduite; il a des moyens de réſerve, qu'il ſait n'employer qu'à propos; il veille de près à ſa conſervation; quoiqu'auſſi infatigable & même plus léger que le loup, il ne ſe fie pas entiérement à la viteſſe de ſa courſe; il ſait ſe mettre en ſûreté, en ſe pratiquant un aſyle où il ſe retire dans les dangers preſſans, où il s'établit, où il éleve ſes petits: il n'eſt point animal vagabond, mais domicilié.

Le renard a les ſens auſſi bons que le loup, le ſentiment plus fin, & l'organe de la voix plus ſouple & plus parfait; le loup ne ſe fait entendre que par des hurlemens affreux; le renard glapit, aboie, & pouſſe un ſon triſte, ſemblable au cri du paon: il a des tons différens, ſuivant les ſentimens dont il eſt affecté; il a la voix de la chaſſe, l'accent du deſir, le ſon du murmure, le ton plaintif de la triſteſſe, le cri de la douleur, qu'il ne fait jamais entendre qu'au moment où il reçoit un coup de feu qui lui caſſe quelque membre; car il ne crie pas pour toute autre bleſſure, & il ſe laiſſe tuer à coups de bâton, comme le loup, ſans ſe plaindre, mais toujours en ſe défendant avec cou-

rage; il mord dangereuſement, opiniâtrement, & on eſt obligé de ſe ſervir d'un ferrement ou d'un bâton pour le faire démordre. Son glapiſſement eſt une eſpece d'aboiement qui ſe fait par des ſons ſemblables, & très-précipités en hiver, ſur-tout pendant la neige & la gelée, il ne ceſſe de donner de la voix, & il eſt au contraire preſque muet dans l'été.

Cet animal, continue M. de Buffon, ſe loge aux bords des bois, à la portée des hameaux; il écoute le chant des coqs & le cri des volailles, il les ſavoure de loin; il prend habilement ſon tems, cache ſon deſſein & ſa marche, ſe gliſſe, ſe traîne, arrive, & fait rarement des tentatives inutiles; s'il peut franchir des clôtures ou paſſer par-deſſous, il ne perd pas un inſtant; il ravage la baſſe-cour, il y met tout à mort; il ſe retire enſuite leſtement, en emportant ſa proie, qu'il cache ſous la mouſſe ou qu'il porte à ſon terrier; il revient quelques momens après en chercher une autre, qu'il emporte & cache de même, mais dans un autre endroit, enfin une troiſieme, une quatrieme fois, juſqu'à ce que le jour ou le mouvement dans la maiſon l'avertiſſe qu'il faut ſe retirer & ne plus revenir. Il fait la même manœuvre dans les pipées & les boquetaux où l'on prend les grives, & les becaſſes au lacet; il devance le pipeur, va de grand matin & ſouvent plus d'une fois par jour viſiter les lacets, les gluaux, emporte ſouvent les oiſeaux qui ſont empêtrés, les dépoſe tous en différens endroits, ſur-tout au bord des chemins, dans les ornieres, ſous la mouſſe, les y laiſſe quelquefois deux ou trois jours, & ſait parfaitement les retrouver au beſoin; il chaſſe les jeunes levrauts en plaine, ſaiſit quelquefois les lievres au gîte, ne les manque jamais, lorſqu'ils ſont bleſſés; déterre les lapreaux dans les garennes, découvre les nids de perdrix, de cailles, prend la mere ſur les œufs, & détruit une quantité prodigieuſe de gibier.

On dit que quelquefois deux renards ſe joignent

enſemble pour chaſſer le lievre ou le lapin; lorſqu'un renard pourſuit ſon gibier, il jappe comme un chien baſſet après la bête, & pendant ce tems-là, un autre renard ſe tient au paſſage ou ſur le bord du terrier, en attendant que le gibier vienne paſſer & qu'il puiſſe le ſurprendre. On dit qu'il ſe débarraſſe de ſes puces en ſe mettant dans l'eau peu-à-peu, le derriere le premier, & les puces avançant toujours juſqu'au bout du muſeau, il ſe plonge pour lors rapidement dans l'eau & s'en débarraſſe.

Le renard n'eſt pas aiſé à prendre au piege; ſon odorat eſt ſi fin que la plus légere trace de l'homme l'affecte, & ſa méfiance continuelle fait qu'il ſupporte un danger certain dans les endroits où il n'apperçoit pas une entiere ſûreté; il y a cependant pluſieurs manieres de tendre des pieges aux renards, & il y a encore plus de plaiſir à les chaſſer avec des chiens & des fuſils.

Pendant l'hiver, lorſqu'il y a de la neige ſur terre, ſi on remarque les pieds d'un renard, on pourra pour lors le pourſuivre avec les chiens; comme il ne peut ruſer dans cette ſaiſon, on le prend ſans beaucoup de peine, après l'avoir pourſuivi vivement; le pied du renard reſſemble aſſez à celui d'un chien de chaſſe, ſeulement il n'écarte pas tant les ergots, à moins qu'il ne ſoit preſſé de fuir; lorſqu'il marche, il s'appuie très-légérement du talon.

Quelques chaſſeurs, pour avoir le plaiſir de tirer les renards au ſortir de leurs terriers, prennent de la chair de porc nouvellement rôtie, de la largeur de la main, ils en frottent la ſemelle de leurs ſouliers, lorſqu'ils ſont arrivés au bois où ſe trouvent ces animaux; après quoi, ſortant du bois, comme ſi chacun vouloit s'en retourner chez ſoi, ils jettent par les chemins des morceaux de cette chair; les renards, qui ſentent cet appât, ne manquent pas de ſortir de leurs terriers; c'eſt alors que le chaſſeur qui les veille, les tue à coups de fuſil.

On fait en toute ſaiſon la chaſſe aux renards avec des chiens courans ; c'eſt pour l'ordinaire dans les bois que ſe fait cette chaſſe ; quoique c'eſt là où ils ſe retirent pour l'ordinaire, ils y font leur nuit & leurs mangeures, cependant il s'en trouve encore dans les autres endroits de la campagne, tels que dans les garennes, dans les bleds, en plein champ & le long des ruiſſeaux ; & les chiens qu'on emploie à cette chaſſe, doivent être plutôt petits que trop grands, pour qu'ils aient moins de peine à percer dans le bois où le renard a coutume de les mener ; on prend auſſi deux leſſes de grands levriers, hardis à ſe jetter ſur lui & à le mordre ; on les emploie, lorſqu'on a détourné les renards dans un buiſſon de médiocre groſſeur.

Le renard a coutume de ſe retirer dans ſes terriers, lorſqu'on veut le chaſſer ; il faut donc avoir ſoin d'en boucher toutes les iſſues ; s'il entre dans un fort, il en faut prendre les devans, & quand on voit que les chiens s'en rabattent, on regardera à terre pour connoître & juger du pied du renard, qui n'eſt cependant, ainſi que nous l'avons déjà obſervé, preſque point différent de celui du chien de chaſſe.

Quand le renard qu'on a détourné, s'eſt retranché dans un buiſſon où il ne ſe trouve point de terriers, on tendra des panneaux aux trous des terriers que l'on connoît ; après quoi, on placera les leſſes dans la fente la plus aſſurée & la plus commode pour courir le renard ; enſuite on découplera la meute au rembûchement & ſur les voies du renard ; on fera bien auſſi de leur faire rabattre les gros halliers & les plus grands.

Si on rencontre quelques renards de l'année, on ſonne d'un ton grêle, comme pour le loup, & l'on crie, *harlou mes bellots, harlou s'en va chiens, s'en va ;* quand les chiens ſont hors de la voie, on prend les devans & on les fait ſecourir par les relais ; autrement les chiens ſe rebuteroient, à force de percer dans

les brouſſailles & dans les forts garnis d'épines.

Lorſque les chiens ceſſent tout d'un coup de chaſſer, c'eſt une marque que le renard qu'on pourſuivoit, s'eſt terré ; il faut pour lors faire tourner les chiens, ſans leur laiſſer perdre la voie, & chercher le terrier. Dès qu'on l'a trouvé, ſi le pied du renard a fait connoître qu'il y eſt entré, on tâche de le découvrir avec des pioches ou autres inſtrumens ; après quoi, on fait entrer un baſſet dans le trou, on garde un profond ſilence pour écouter la voix du baſſet, &, quand il eſt néceſſaire, on ſe couche à plat, l'oreille contre terre, pour le mieux entendre.

Quand le terrein eſt propre à être fouillé, tel qu'un terrein ſablonneux, on ouvre la tranchée, & dès qu'on apperçoit le renard, on le prend pour le faire fouler aux chiens, en leur criant pour les animer, *voy delà*, *voy delà*, en ſonnant le grêle, puis on ſonne la mort & la retraite, comme on fait dans les autres chaſſes.

Il ſeroit inutile de fouiller dans les rochers ; mais on peut pour lors avoir recours à un moyen dont ſe ſervent quelques chaſſeurs : au lieu de baſſet, pour faire ſortir le renard qui eſt entré dans le terrier, on y fait brûler du ſoufre, dont la fumée le contraint de ſortir & de quitter le gîte ; mais ce n'eſt qu'après avoir bien diſputé le terrier, que le renard céde la place, ſur-tout lorſque le terrier eſt de quelqu'étendue ; il met auſſitôt la tête hors du trou & rentre à l'inſtant ; quand il ſort, il faut que les chaſſeurs ſoit à portée de le tirer avec leurs fuſils ou de l'aſſommer ; car quand il eſt une fois en courſe, il longe les chemins autant qu'il lui eſt poſſible, pour dérober la piſte aux chiens & les faire tomber, juſqu'à ce qu'il entre dans quelques terriers.

On attrape auſſi les renards avec des pieges, & cette méthode eſt la plus uſitée ; les payſans qui s'en mêlent, n'y tendent que l'hiver, depuis la S. André juſqu'à Pâques, dans la ſaiſon où la peau eſt bonne pour en tirer profit, & où la mue n'eſt pas encore

commencée. Comme il ne ſe trouve plus de fruits ſur les arbres dans ce tems, ni de grenouilles & de limaçons le long des eaux, les renards ſont pour lors contraints de chercher leur pâture en tous lieux, ſoit de jour, quand ils font la guerre aux volailles, ſoit de nuit, lorſqu'ils courent aux lapins & aux lievres qu'ils vont chaſſer dans le bois.

Le payſan qui veut prendre des renards, choiſit un endroit très-peu fréquenté dans le bois, où il ſe trouve une place du moins de deux toiſes de large, ſans arbres ni buiſſons qui puiſſent empêcher d'y tendre le piege, ou qu'il y ait auſſi quelque petit chemin ou ſentier qui y aboutiſſe ou en ſoit bien proche, afin que les renards puiſſent ſentir l'appât en y paſſant; il fait dans cet endroit comme une eſpece de foſſe longue d'environ un pied & demi, large d'un pied & profonde de deux pouces, & dans le milieu il pratique un trou rond, large de ſix pouces & profond de cinq ou ſix; il remplit tout le vuide de feuilles ſeches, & il en jette ſur la terre par-tout aux environs, de peur que la bête ne s'épouvante, en n'en voyant que dans un endroit; après avoir ainſi diſpoſé l'endroit qu'il a deſtiné pour le piege, il fait des rôties de pain blanc qu'il fricaſſe avec du ſuin de porc nouvellement fait; il les rompt par morceaux de la groſſeur d'une noix, il les diſperſe de côté & d'autre le long du chemin & aux environs de la petite foſſe, ayant ſoin d'en mettre trois ou quatre morceaux dans le trou, qu'il mêle parmi les feuilles; après quoi, il s'en retourne juſqu'au lendemain: il va pour lors voir ſi l'appât a été mangé, ſur-tout celui de la foſſe; il continue ainſi trois ou quatre jours, juſqu'à ce qu'enfin il s'apperçoive que le renard a tiré les rôties du trou; car dès qu'une fois un renard a goûté de ce met, il ne paſſe aucune nuit ſans retourner dans l'endroit pour l'y chercher; le payſan y peut tendre alors ſon piege.

Il

Il y a un autre appât qu'on dit infaillible pour le renard : on a un pot de terre verniſſé tout neuf ; on y fait fondre quatre onces de ſain-doux, qu'on écume bien juſqu'à ce qu'il ſoit bien clair. On y jette pour lors une petite pincée d'oignon blanc, hâché menu preſque comme de la poudre, il ſe frira dans l'inſtant. On retire enſuite le pot du feu, on y met une cuillerée de miel & on a ſoin de bien mêler ; on y ajoute une bonne pincée de camphre en poudre : on jette dans cette compoſition dix ou douze morceaux de pain, chacun environ d'un pouce en quarré & vingt ou vingt-cinq autres de ſix lignes de long ſur trois de large; on les laiſſe frire, en remettant le pot devant le feu, juſqu'à ce qu'ils ſoient à-peu-près comme ceux qu'on ſert ſur les épinards ; on ôte pour lors le pot du feu, on retire le pain & on le met dans un morceau de drap de laine neuf, que l'on aura imbibé de la graiſſe du même pot. On enferme ce drap & les amorces dans une boîte ; ce drap ſera pour frotter & graiſſer le piege auprès du feu ; le piege ſera de fer & ſans aucune rouille, ſans quoi l'odeur de la rouille pourroit donner de la méfiance à l'animal. Chaque fois que l'on ſe ſert du piege, on fera très-bien de le frotter avec ce drap imbibé de graiſſe.

Un, deux ou trois jours avant de tendre le piege, on fera faire deux ou trois trous de la grandeur du pieu, pour l'y cacher ; on choiſira pour cet effet la plaine ou les environs du bois, & non pas le bois, à cauſe de l'enceinte dont nous parlerons ci-après ; quand on fera les trous, on aura grand ſoin d'obſerver que la place où doivent ſe trouver le reſſort du piege & la perſonne qui le tendra, ſoit au-deſſous du vent, ſelon l'endroit d'où il viendra, lorſqu'on tendra le piege, c'eſt-à-dire, qu'il faut que les trous aient différentes diſpoſitions pour pouvoir choiſir la plus convenable ; il eſt très-eſſentiel que l'homme ſoit au-deſſous du vent relativement au piege, pour que le

vent emporte au loin ſa tranſpiration, & que conſéquemment le renard n'ait aucun ſentiment ni ſoupçon du corps humain ; dès que les trous ſont faits, on y peut jetter quelques amorces, & quand le lendemain on ne les y trouve plus, c'eſt ſigne que le renard les a mangées, & on peut aſſurer qu'il reviendra ſe prendre au piege.

Après avoir tendu le piege, on met ſur le reſſort un morceau de papier graiſſé, pour que la paille éparſe dont on le couvre, n'y entre pas, & ne l'empêche point de partir. On ſe ſert de paille d'orge, & on met encore pardeſſus du crotin de cheval bien écraſé & éparpillé ; l'amorce qu'on attachera au piege, ſera au-deſſus de la paille & du crotin, pour que le renard puiſſe l'appercevoir & ſentir.

On prend enſuite un chat, ou plutôt un renard grillé, on l'attache au bout d'une corde & on le traîne depuis le piege, en commençant au-deſſus du vent, & formant une grande enceinte d'un quart de lieue ou d'une demi-lieue, que l'on terminera où on l'aura commencée ; on ne paſſe pas dans l'intérieur de cette enceinte, & à meſure qu'on traînera l'animal grillé, on ſemera ſur terre à tous les cinquante ou ſoixante pas une des petites amorces de pain frit ; le lendemain on trouvera le renard tout vivant pris au piege ; on obſervera de tenir les chiens à l'attache pendant que les pieges ſont tendus, car ils ſont très-friands de ces amorces ; à l'égard des renards, ces mêmes amorces ont, dit-on, un appât ſi puiſſant, que ſi l'on en prend un au piege, & ſi, après l'avoir marqué, on le lâche, il viendra s'y prendre de nouveau.

Nous allons actuellement donner la conſtruction d'un piege, nous parlerons d'abord de celui qu'on fait avec du bois : on prend pour le faire une planche longue d'un pied & demi, large d'un pied, épaiſſe pour le moins d'un demi-pouce ; on y fait au milieu une ouverture ronde, qui ſoit de trois ou quatre

pouces de diametre, avec une fouillure, qui prenne la moitié de l'épaiſſeur du doigt, & qui ſoit large d'un demi-pouce; on la continue depuis l'ouverture juſqu'au bout de l'ais, & on l'entaille un peu en queue d'hirondelle à un pouce près de la fouillure ronde: on fait enſuite une petite palette de bois de même épaiſſeur que le grand ais, & qui ait une queue d'hirondelle; enſorte qu'ayant poſé la queue d'hirondelle ſur le grand ais au bord du trou, la palette rempliſſe tout-à-fait l'ouverture, en y laiſſant néanmoins un eſpace aſſez grand pour qu'on y puiſſe fourrer le doigt.

On perce les quatre coins des grands ais pour y mettre des chevilles de fer ou de bois, afin de le tenir ferme en terre; la longueur des chevilles ſera proportionnée à la dureté du lieu où on les fichera. On aura une ficelle qui ne ſera pas plus groſſe qu'une plume à écrire, mais beaucoup plus forte, longue d'environ ſept ou huit pieds, à laquelle on fera une eſpece de boucle à l'un des bouts & un nœud à un pied plus loin, & de peur que le nœud ne ſe coupe par la longueur du tems, on a un petit morceau de corne, grand comme un fort dez à jouer, qu'on perce par le milieu, & qu'on paſſe par dedans le bout de la corde pour l'arranger auprès du nœud; on aura auſſi une autre corde, longue de quatre à cinq pieds, ayant à un des bouts un bâton attaché, long de deux pieds.

On fait pareillement proviſion d'une bonne perche d'ormeau ou d'érable, qui ait dix ou douze pieds de longueur, aſſez groſſe & forte, & de trois ou quatre crochets de bois, longs d'environ un pied & demi, gros & pointus par le bout, pour les coigner en terre ſur la perche qu'ils doivent tenir en état lorſque le piege ſera fait, & qu'on aura appâté les renards en quelque lieu pendant quatre ou cinq jours, ſelon que l'on aura jugé à propos: on tendra le piege une

demi-heure ou une heure avant le ſolell couché.

La premiere choſe que l'on fera, ce ſera de bien frotter les mains & le deſſous de ſes ſouliers avec du *galbanum*. On tirera enſuite toutes les feuilles hors du trou & de la place du piege; après quoi, on mettra de la rôtie dans le fond & la palette deſſus, ayant la queue d'hirondelle du côté où doit être miſe la perche. On place enſuite le grand ais, enſorte que la fouillure ſoit deſſous, & la queue d'hirondelle du même côté que ſera celle de la palette; on fiche les quatre chevilles dans les trous faits aux quatre coins de la planche, & on les cogne en biaiſant dans la terre, pour qu'elles tiennent plus fort; on couche la perche à bas, le gros bout en droite ligne du piege, & l'autre bout de travers, enſorte qu'il ſoit éloigné du bord de l'ais d'environ ſix pieds; après quoi, on cogne un crochet ſur le gros bout, un autre à trois pieds plus loin, & un troiſieme à trois autres pieds du ſecond. On attache au petit bout la corde ou le bâton; après quoi, mettant cette corde entre les jambes, le bâton étant en travers des deux cuiſſes pardevant, on chemine juſqu'au piege; la perche prendra une forme d'arc, on prend la corde où eſt la boucle, qu'on ajuſtera comme un collet ou lacet, & on la fait paſſer avec un petit bâton pardedans la fouillure, ou couliſſe, qui eſt entaillée pardeſſous l'ais; on ouvre & on étend le lacet ſur la palette, enſorte que le nœud de la corde avec ſon petit morceau de corne ſoit juſtement dans une petite coche, qui eſt faite exprès au bord de l'ouverture; après quoi, on place la palette enſorte qu'elle ferme l'ouverture & que le collet ſoit bien ouvert & étendu pardeſſous la fouillure du grand ais.

Le lacet ainſi ajuſté, on attache le bout de la corde à la perche, le plus court que l'on pourra, pour que la perche tire plus fort, & on recule peu-à-peu; lorſque la perche ſera tout-à-fait arrêtée, on en détache

tout doucement la corde qui y tient & au bâton; le piege étant ainſi tendu, on le couvre de feuilles comme la place l'étoit auparavant, & on jette de côté & d'autre des morceaux de rôtie.

Le renard qui aura mangé de l'appât les autres jours, étant arrivé à l'endroit, penſera tirer avec ſes pattes la pâture qu'il ſentira dans le trou, comme il avoit coutume; il fera tomber la palette, & cette palette ſortant de ſa place, donnera liberté de paſſer au nœud qui eſt à la corde; mais la perche s'en retournant fera que le lacet prendra la bête par le pied; le renard demeurera l'épaule tout au ras de terre, ne pouvant remuer que les jambes de derriere; on ira le matin de bonne heure pour l'en tirer, & on retendra tous les ſoirs ſon piege; car dès qu'on aura pris un renard dans un endroit, on en prendra bien d'autres, s'il y en a dans le pays; on peut tendre pluſieurs de ces pieges en différens endroits.

On a inventé une méthode pour prendre un renard ou un blereau, ſans guetter, & cela eſt très-utile; car il arrive quelquefois qu'on veut avoir promptement un renard (cela peut s'appliquer auſſi au blereau), pour faire de l'onguent ou autre choſe; on ſait bien qu'il ſe retire en certains endroits, mais on ne peut les avoir faute de chiens pour les chercher, ou d'arquebuſe pour les tirer; d'ailleurs, on ne doit pas compter de les guetter le ſoir à la ſortie du trou, ou le matin à la rentrée. Ces animaux ne ſortent des terriers que la nuit ſur les neuf à dix heures du ſoir, & s'y retirent auſſi de grand matin; c'eſt ſeulement depuis le mois de Mai juſqu'au mois de Septembre, qu'ils ſortent de meilleure heure, ſuivant que les jours ſont plus ou moins grands; en outre, les endroits où ſe terrent les renards & les blereaux, ſont ordinairement entourés de bois & d'épines qui empêchent de les tirer, d'autant qu'on ne peut les découvrir au travers des branches, ou qu'on ne rencontre point d'arbres aſſez proches

pour ſe mettre dedans à l'affût. Voici donc le moyen qu'on ſe propoſe, ſans y guetter & ſans s'expoſer aux incommodités du tems & de la ſaiſon.

On ſuppoſe qu'on ſait le trou où eſt le renard; on y pique un bâton, long d'un demi-pied, tout au bord de l'ouverture, & un autre, gros comme le pouce, long d'environ un pied, de l'autre côté de l'ouverture à deux pouces près du trou; ce dernier piquet doit avoir une coche à quatre pouces au-deſſus de terre; on a enſuite un bâton qui a quatre doigts de plus que l'eſpace qu'il y a entre les deux piquets ci-deſſus; ce bâton a un crochet à l'un de ſes bouts, & à l'autre une petite coche.

On cherche un endroit éloigné du terrier de dix ou douze pas, d'où on puiſſe tirer un coup de fuſil dans le trou, ſans empêchement d'aucune branche; on y plante une fourchette de bois, haute de quatre pieds environ, & une ſeconde fourchette un peu plus courte, pour y poſer un fuſil, & l'y ajuſter de façon qu'il ſoit pointé ou braqué droit dans l'ouverture du trou. Lorſque les deux fourchettes ſeront ſolidement affermies, que le fuſil ſera bien poſté, on le liera bien ferme aux deux fourchettes par la croſſe & par le canon; on a enſuite une ficelle forte, qu'on paſſe pardeſſous le fuſil dans les fourchettes, & on attache au bout du côté de la croſſe, une pierre peſant ſept à huit livres, & à l'autre bout, un petit bâton, gros comme la moitié du petit doigt, & long d'environ deux pouces; on tire le bâton & la ficelle juſqu'à ce que la pierre joigne preſque la croſſe du fuſil, & que le petit bâton puiſſe être mis d'un bout dans la coche du grand piquet dont nous avons parlé ci-deſſus, & de l'autre bout, dans la coche du crochet ou marchette, enſorte que cette marchette ſoit élevée de terre d'un pouce, & que la pierre tienne le tout en état par ſa peſanteur: on poſe ſur le crochet un petit ais, long de huit à neuf pouces & large de quatre ou

cinq ; on le couvre de feuilles ſeches ou de terre, de façon que le trou paroiſſe peu.

Il ne reſtera plus pour mettre la machine en état, que de bander l'arme à feu & de lier à la détente du fuſil, le bout d'une petite ficelle ; l'autre paſſant dans la fourchette, ſera attaché à la pierre ; cela fait, on ſe retire juſqu'au lendemain matin.

Il eſt probable & preſque indubitable, que la machine étant bien dreſſée, ſuppoſé qu'il ne pleuve point la nuit ſur le fuſil, la premiere bête qui ſortira du trou ou y entrera, venant à paſſer le pied ſur l'ais, fera tomber la marchette, & celle-ci faiſant décocher le petit bâton, donnera liberté à la pierre de tomber ; cette pierre par ſa peſanteur fera détendre le fuſil, qui tirera dans l'ouverture du terrier & tuera la bête.

On tend auſſi au renard avec des pieges de fer, mais pour l'ordinaire ceux que l'on vend ſont trop foibles pour leur grandeur ; on en pourra faire faire de ſemblables & plus forts du tiers ou de la moitié : au reſte, voici la maniere de les étendre & l'endroit où on le doit faire.

On ſe promene le long des petits chemins écartés & on prend garde à l'animal qui y paſſe : on le reconnoît par la pique de leurs pieds après la roſée.

Suppoſé donc que l'on ait découvert par où paſſe le renard, & que le chemin ſoit large d'un ou deux pieds, on fait une petite foſſe dans le milieu de deux ou trois doigts de profondeur, pour y placer le piege, & dans le milieu de cette foſſe on en fait une moyenne, qui ſoit plus profonde que l'autre de trois ou quatre doigts, afin que la marchette puiſſe ſe mouvoir dedans, lorſque la bête marchera deſſus ; cela fait, on y poſe le piege au travers du chemin, enſuite on attache le bout de la chaîne avec une corde à une branche ou piquet, éloigné du piege de trois ou quatre pieds ; on couvre le tout de feuilles ſeches, qu'on jette deſſus négligemment ; on en met pareillement à quatre

ou cinq pieds autour, afin que l'animal qui voudra paſſer n'appréhende rien, comme il feroit s'il n'y avoit des feuilles que ſur le piege ſeulement.

Pour y mieux faire paſſer les renards & autres animaux carnaſſiers, on prend quelques morceaux de chair crue, on les attache au bout d'un bâton ou d'une corde, & on la traine bien loin tout le long du chemin d'un côté & d'autre du piege; enſuite on ſe retire juſqu'au lendemain matin, qu'il faudra y aller voir. Si on pratique bien cette ruſe, on ne tendra pas deux fois inutilement; on peut auſſi tendre ce piege au milieu d'une muce ou paſſée dans une haie, là où il y a apparence qu'il paſſe quelque choſe; & en ce cas, on couvrira de feuilles ſeches ou de quelques herbiers, le piege, comme on a déjà dit.

Le renard ne produit que deux fois l'année, ſa chair eſt moins mauvaiſe que celle du loup, & les hommes comme les chiens peuvent en manger en automne; ſa peau d'hiver fournit de bonnes fourrures, on la met même dans le rang des meilleures pelleteries; ſa queue ſert à faire des eſpeces de petits balais, qui ſervent à ôter la pouſſiere de deſſus les glaces & les tableaux; comme le renard détruit beaucoup de gibier & qu'il fait la guerre à la volaille, on ne doit pas en négliger la chaſſe, & ſi on en veut détruire un grand nombre, il faut néceſſairement réunir la force à l'induſtrie. L'huile de renard, qu'on prépare en faiſant bouillir l'animal entier dans de l'huile d'olive, eſt adouciſſante, nervine, réſolutive; on l'emploie avec ſuccès dans les rhumatiſmes, dans la rétraction des membres, la dureté des tendons; ſa graiſſe a les mêmes vertus & eſt en uſage dans les tremblemens & dans les maux d'oreilles.

RENTRÉE. C'eſt, en terme de vénerie, le tems que le gibier rentre dans le bois le matin, & où on ſe met à l'affût pour le tirer.

REPOSÉE. C'eſt l'endroit où les bêtes fauves ſe

mettent ſur le ventre pour y demeurer & dormir pendant le jour. Les *écureuils ſont à la repoſée :* la repoſée du cerf ſe nomme quelquefois *lit* & *chambre.*

REPRISE. Quand un oiſeau s'arrête pluſieurs fois dans ſon vol, on dit *voler* à la repriſe.

REQUETÉE. Nouvelle chaſſe que l'on fait du gibier, lorſqu'on eſt en defaut, qu'on a perdu ſes voies, & qu'on le fait relancer; cela ſe dit principalement du cerf & du chevreuil.

RÉSERVOIRS. Ce ſont des endroits où l'on met le poiſſon que l'on a pêché, pour le prendre lorſqu'on en a beſoin. Pour faire ces réſervoirs, on creuſe un foſſé ou un petit canal, dans une terre propre à recevoir les eaux du ciel, ou plutôt celles de quelque ruiſſeau voiſin : ces ſortes de réſervoirs portent communément le nom de viviers. On donne encore le nom de reſervoirs artificiels à des endroits que l'on deſtine pour y ramaſſer du poiſſon; ces endroits ſe pratiquent dans les viviers ou les étangs qui ont peu de profondeur, & dans des endroits dégagés de racines & d'herbages; on leur donne environ quatre ou cinq toiſes d'étendue, pour qu'un filet puiſſe s'y tendre en rond.

On prend à cet effet vingt ou trente fagots de branchages tortus, liés par les deux bouts, longs de ſix ou ſept pieds & gros comme le corps; on les met en rang dans le fond de l'eau, éloignés les uns des autres d'environ un pied; on en met d'autres en travers pardeſſus les premiers, & on continue la pile juſqu'à ce qu'elle monte à un demi-pied de la ſurface de l'eau. On charge le tout de pierres, pour tenir la faſcine en état; comme dans la compoſition de ce *réſervoir* on a eu ſoin de laiſſer autant d'eſpaces vuides que de pleins, le poiſſon s'y retire; & lorſqu'on croit qu'il y en a ſuffiſamment, on enveloppe le tout d'un filet, & la priſe répond à l'attente du pêcheur.

RESSUY. C'eſt un endroit où ſe met une bête

fauve, pour s'eſſuyer de la roſée du matin, avant de ſe mettre à la repoſée ; ce terme ne ſe dit que pour le cerf & autres bêtes qui viennent du brout.

RETOUR. On dit en terme de vénerie : le cerf trop long-tems pourſuivi fit un *retour* qui donna beaucoup de tablature aux chaſſeurs.

RETRAITE. C'eſt une eſpece d'enclouure, autrement une portion de clou reſtée dans l'ongle du cheval ; pour opérer la guériſon, on doit faire l'extraction de ce corps étranger ; mais il faut un habile Maréchal pour faire cette opération. On ſe ſert auſſi du mot de *retraite* en terme de vénerie ; on dit, par exemple, *ſonner la retraite*, c'eſt comme ſi l'on diſoit, faire tirer les chiens.

REVENU, en terme de vénerie, c'eſt la queue qui revient aux perdreaux, & le bois qui renait à la tête du cerf, du daim & du chevreuil.

REVOIR : on entend par-là la piſte de la bête que l'on chaſſe ; on dit revoir du cerf par le pied, pour dire, faire revue de ſes voies.

RIDÉES. On entend par ce terme les fientes & fumées des bêtes fauves ; ce ſont pour l'ordinaire celles des vieux cerfs & des vieilles biches qui ſont ridées.

ROGNE. On donne ce nom à une maladie de la peau des chiens ; pour la guérir, hachez bien menu de la racine de patience ſauvage, après l'avoir lavée & ôté le nerf du milieu : pilez-la le mieux que vous pourrez dans un mortier de pierre ou de marbre, avec un pilon de bois, & incorporez-y du beurre frais en forme d'onguent ; vous en frotterez la partie le ſoir devant le feu, & vous continuerez ce remede juſqu'à guériſon.

ROGNONS. C'eſt, en terme de maréchallerie, la partie de l'épine du dos qui eſt la plus proche de la croupe.

ROITELET. C'eſt un petit oiſeau fort connu en France, dont la deſcription ſe trouve dans le *Fauna*

Gallicus ; il rampe à travers les haies & les trous des murailles, il vole bas & ne prend jamais un eſſor de longue durée ; il eſt toujours ſolitaire, il ſe nourrit de vers & d'araignées ; il chante aſſez mélodieuſement, & s'apprivoiſe ſans peine ; dans certaines Provinces, les gens de la campagne ſe font un ſcrupule de le tuer, plutôt par ſuperſtition que par philoſophie.

ROSSE. C'eſt un poiſſon de la grandeur d'une carpe, qu'on trouve communément dans les rivieres de la Lorraine.

ROSSIGNOL. C'eſt de tous les oiſeaux celui dont le chant eſt le plus mélodieux ; auſſi occupe-t-il la premiere place, ſuivant les Naturaliſtes, parmi les oiſeaux de chant ; il eſt un peu moins gros que le moineau & eſt à-peu-près de la groſſeur de la fauvette ; ſa tête, ſon col & ſon dos ſont communément d'un gris brun tirant ſur le roux ; ſa gorge, ſa poitrine & ſon ventre ſont gris blancs ; mais cette couleur eſt un peu plus foncée à la partie inférieure de la gorge & très-claire ſur le ventre ; les aîles ſont mêlangées de gris brun & de blanc rouſſâtre : la premiere plume de chaque aîle eſt fort courte ; il y a douze plumes à ſa queue, nuancées de brun plus ou moins roux, & la longueur de cette queue n'eſt que de deux pouces & demi ; ſon bec eſt tout au plus de trois quarts de pouce de long & eſt fait en alêne ; chaque pied a trois doigts en avant, & parderriere un quatrieme dont l'ongle eſt courbé en arc.

On diſtingue le mâle & la femelle par ſon plumage, qui eſt d'un gris plus cendré ; mais le vrai caractere diſtinctif, ſelon Aldrovande, c'eſt que l'anus de celui-là forme un tubercule ou une éminence qui excéde de deux lignes au moins le niveau de la peau, tandis que cela ne ſe rencontre pas dans la femelle.

Le roſſignol ne vit point en ſociété de même que les autres oiſeaux ; auſſi ne place-t-il jamais ſon nid dans le voiſinage d'un autre. Il eſt de ſa nature craintif

& ſauvage, & ce n'eſt qu'avec peine qu'on peut l'apprivoiſer; cependant on parvient à le rendre familier. Il eſt jaloux de ſa femelle, vorace, gourmand; quoiqu'il cherche toujours un endroit à l'abri du vent du nord, on l'a vu néanmoins reſortir pluſieurs fois au froid & chanter même en plein air ſur un arbre, pendant les jours de froids piquans, qui regnent quelquefois en Avril. Il n'eſt pas par conſéquent auſſi délicat qu'on l'a penſé juſqu'à préſent. Des amateurs & des curieux aſſurent en avoir conſervé pendant douze & quinze ans, même davantage. C'eſt un de ces oiſeaux qu'on nomme de paſſage, il ne paroit gueres avant la mi-Avril, & dès la fin d'Octobre on n'en voit plus pour l'ordinaire.

Quant à ſa nourriture, lorſque cet oiſeau eſt en liberté, comme il eſt naturellement vorace & carnaſſier, il ſe nourrit d'araignées, de cloportes, de mouches, d'œufs de fourmis, de vers & autres inſectes, de figues & de bayes de cornouilliers. Les lieux frais & ombrageux, tels que les boſquets, treilles, haies vives, forment pour l'ordinaire ſon ſéjour; il ſe garantit même par-là du froid, qui, généralement parlant, lui eſt nuiſible; il n'habite que fort rarement ſur les arbres élevés, ſi on en excepte cependant le chêne. Une obſervation qu'on a encore fait au ſujet de l'habitation du roſſignol, c'eſt qu'il choiſit par préférence les endroits où ſe trouvent les échos, & que pour chanter, il ſe place communément dans un lieu le plus convenable à être entendu par ſa femelle pendant qu'elle couve, & à pouvoir veiller en même tems ſur ſon nid; mais il ne ſe tient pas néanmoins toujours dans la même place, il en adopte deux ou trois, qui lui paroiſſent les plus avantageuſes; il s'y rend conſtamment pour récréer ſa femelle par ſon chant & pour faire en même tems ſentinelle.

C'eſt au mois de Mai que cet oiſeau commence à entrer en amour: il ſe fabrique un nid de forme hé-

miſphérique, & c'eſt avec le plus grand art qu'il le conſtruit. Il emploie à cet effet de la paille, des feuilles d'arbres & de la mouſſe, & il arrange ſi bien ces divers matériaux, qu'on diroit qu'ils ſont collés enſemble pour ne former qu'un ſeul tout. Cependant, ſi on manie un peu rudement ce petit édifice, il eſt bientôt détruit; ce nid eſt pour l'ordinaire placé dans des boſquets épais, de façon néanmoins que le ſoleil dans ſon lever & dans ſon coucher y puiſſe darder ſes rayons; mais pour les rayons brûlans du ſoleil du midi, notre architecte a grand ſoin d'en défendre ſon petit édifice. On trouve encore quelquefois les nids de roſſignol placés à terre ſous des haies & des rejettons d'arbres, & d'autres fois à une petite élévation de la terre, dans des buiſſons verds & touffus. Quand les nids des roſſignols ſont ainſi placés, il arrive rarement que leurs pontes réuſſiſſent; les œufs ou les petits deviennent preſque toujours la proie des renards, des fouines, des belettes, des chiens de chaſſe & d'autres animaux.

La ponte des femelles eſt de trois œufs, quatre ou cinq au plus, fort agréables à la vue, d'une écaille très-fine & d'une couleur obſcure d'olives, & chaque femelle ne fait gueres que trois pontes par année; encore la derniere ne réuſſit que très-rarement, d'autant qu'elle tombe au mois de Septembre, & que c'eſt pour l'ordinaire dans ce mois que le froid commence à ſe faire ſentir. Quelques oiſeleurs croient que la ponte d'Août eſt la meilleure, mais d'autres préférent les premieres; ils prétendent même & avec raiſon, que les petits qui en proviennent ont plus de force & de vigueur que ceux des autres pontes, & qu'ainſi ils doivent l'emporter de beaucoup pour le chant ſur ceux de ces dernieres pontes. Un autre agrément qu'on a encore en ſe procurant les petits de la premiere ponte, c'eſt que la mue ſi meurtriere pour les oiſeaux arrivant durant l'été, ceux-ci y réſiſtent plus

facilement que ceux chez lesquels elle se feroit en hiver, & c'est là précisément celui des petits de la derniere ponte.

Il s'agit actuellement de pouvoir découvrir les nids des rossignols pour en enlever les petits, & les élever dans les appartemens. Rien n'est plus facile : comme le rossignol mâle ne s'éloigne jamais beaucoup de son nid, il ne s'agit que de se rendre le matin au lever du soleil ou le soir à son coucher, à l'endroit où on l'a entendu chanter les jours précédens, pourvu qu'on se tienne tranquille sans faire le moindre bruit, les allées & venues du mâle & de la femelle, & les cris des petits décéleront bien vîte ce que l'on cherche ; mais on se gardera bien, si on veut élever les petits du rossignol, de les tirer hors du nid, ou du moins de les enlever avec leurs nids, qu'ils ne soient bien couverts de plumes. Après les avoir ainsi soustraits à leurs pere & mere, on les mettra avec le nid ou de la mousse dans un panier de paille ou d'osier, muni de son couvercle, qu'on tiendra cependant un peu ouvert pour la communication de l'air, & on ne placera le panier que dans un endroit qui ne soit pas des plus fréquentés. On leur préparera pour nourriture du cœur de mouton ou de veau crud ; on en enlevera exactement les peaux, les nerfs & la graisse, & on le hachera fort menu ; on en formera des boullettes de la grosseur d'une plume à écrire, & on donnera aux petits rossignols, de ces boullettes deux ou trois, huit ou dix fois par jour, avec un peu de coton trempé dans de l'eau. On pourroit aussi leur donner pour nourriture une préparation faite avec de la mie de pain, du chenevis broyé, & du bœuf bouilli & haché avec un peu de persil.

On continuera de tenir les petits dans un panier couvert, jusqu'à ce qu'ils commencent à se bien soutenir sur leurs jambes ; on les mettra pour lors dans une cage, dont on garnira le fond de mousse nou-

velle ; dès qu'ils pourront prendre la nourriture au bout du petit bâton, & dès qu'on s'appercevra qu'ils veulent manger ſeuls, on attachera à leur cage un morceau de la groſſeur d'une noix de cœur de bœuf, préparé de la façon preſcrite ci-deſſus. On mettra auſſi dans la cage une auge pleine d'eau, & on renouvellera cette eau une ou deux fois par jour, ſurtout pendant les grandes chaleurs de l'été ; on renouvellera auſſi leurs alimens ſolides, qui pourroient très-bien ſe corrompre en peu de tems dans cette ſaiſon. Quand les petits mangeront une fois ſeuls, on mettra leur nourriture dans les augets de la cage ; on en garnira le fond d'une petite pierre quarrée, pour que cette nourriture puiſſe s'y conſerver ſans ſe gâter : on placera la pâte d'un côté & le cœur de l'autre.

On connoît le mâle de la nichée, à ce qu'on dit, aux ſignes ſuivans ; dès qu'il a mangé, il ſe perche & s'eſſaie à former des ſons, du moins on peut en juger par le mouvement de ſa gorge. Il ſe tient aſſez longtems ferme ſur un ſeul pied, & quelquefois il voltige tout autour de ſa cage avec une ardeur inquiete & une eſpece de fureur.

Il y a des perſonnes qui prétendent que les petits ainſi enlevés du nid, ne chantent pas ſi bien que ceux qui ſont élevés dans les bois, & la raiſon qu'elles en donnent, c'eſt que ceux-là n'ont pas été inſtruits par les pere & mere ; auſſi recommandent-elles de tenir les jeunes roſſignols à portée d'entendre le chant d'un roſſignol de bois : l'expérience nous apprend cependant qu'une pareille précaution eſt très-inutile.

Lorſqu'on veut apprendre à un jeune roſſignol mâle des airs ſifflés ou de flageolet ; dès qu'il peut manger ſeul, on le met dans une cage couverte de ſerge verte ; on le place dans une chambre éloignée, non ſeulement de tout oiſeau étranger, mais encore des autres roſſignols, tant jeunes que vieux, pour

qu'il ne puiſſe entendre aucun ramage : on mettra la cage les huit premiers jours à côté de la fenêtre, ou à la clarté du plus grand jour de la chambre ; après quoi, on l'éloignera peu-à-peu juſqu'au fond de la chambre, & on l'y laiſſera tout le tems qu'on ſiffiera le roſſignol.

Mais il ne ſuffit pas encore que le roſſignol, auquel on veut apprendre des airs, ſoit éloigné de tout autre oiſeau ; il faut encore qu'il ſoit tranquille, & qu'il ne vienne preſque perſonne dans l'endroit où on l'a placé.

Quant au tems & aux heures qu'il faut obſerver pour le ſiffler, voici l'uſage le plus communément reçu : ce n'eſt pas à force de leçons qu'on parvient à lui apprendre à ſiffler plus vîte, c'eſt une erreur dans laquelle tombent bien des gens ; une demi-douzaine de leçons par jour ſuffit, deux le matin en ſe levant, deux autres dans le milieu de la journée, & autant le ſoir en ſe couchant ; les leçons du matin & du ſoir ſeront les plus longues, l'oiſeau eſt moins diſſipé & il retient pour lors plus aiſément ; à chaque leçon on répéte au moins dix fois l'air qu'on lui enſeigne, mais il faut avoir attention de lui ſiffler ou jouer le même air tout de ſuite, ſans lui répéter deux fois le commencement ou la fin. On ne lui en apprendra que deux au plus ; on doit être bien content, quand un roſſignol en ſait chanter deux.

L'inſtrument dont on ſe ſervira pour les inſtruire, doit être plus moëlleux & plus bas que celui du petit flageolet ordinaire, ou des ſerinettes propres à ſiffler les ſerins de Canarie & autres petits oiſeaux : on ſe ſervira donc à la place de ceux-ci d'un gros flageolet fait en flûte à bec, ſon ton grave & plein convient mieux au goſier du roſſignol. On pourroit très-bien conſtruire un inſtrument, dont les tons ſeroient ſemblables à celui de ce flageolet, & on nommeroit cet inſtrument *roſſignolette*. On ne ſe fatigueroit pas par ce

ce moyen la poitrine. Il eſt cependant vrai de dire qu'en ſifflant un oiſeau avec la bouche, on peut plus facilement ſe conformer au ton naturel de l'oiſeau, & quand même on feroit quelque faute ou qu'on ne pourroit pas donner à l'air les tons de voix & les inflexions qui le rendroient gracieux, l'oiſeau lui redonneroit ce qui manqueroit du côté de l'agrément.

Il faut profiter du jeune âge du roſſignol pour l'inſtruire, autrement on court riſque de perdre ſon tems & ſes peines; mais il ne faut pas s'attendre que cet oiſeau puiſſe répéter une partie des leçons qu'on lui a données, même après la mue; il s'en eſt trouvé qui ne l'ont fait qu'après l'hiver; c'eſt la raiſon pour laquelle il ne faut pas ſe rebuter lorſqu'on les ſiffle, s'ils ne profitent pas tout de ſuite.

On peut encore apprendre aux roſſignols à parler. Pline rapporte que les fils de l'Empereur Claude avoient des roſſignols qui prononçoient très-bien le grec & le latin; tous les jours on les entendoit dire quelque choſe de nouveau. Pour parvenir à les faire parler, il faut, ſelon ce Naturaliſte, les inſtruire en ſecret, préciſément dans un endroit où ces oiſeaux ne puiſſent entendre d'autres voix que celle de la perſonne qui leur donne la leçon. Cette perſonne leur inculque aſſidument ce qu'elle veut leur faire entendre: elle les careſſe même à cet effet en leur donnant quelques friandiſes.

Mais c'eſt aſſez parler des jeunes roſſignols; venons actuellement aux vieux: lorſqu'on a bien remarqué l'endroit où un roſſignol a enfin établi ſa demeure, rien n'eſt plus facile que de l'attraper. Le vrai tems pour cette eſpece de chaſſe eſt depuis le commencement d'Avril juſqu'à la fin; ceux qui ſont pris plus tard, & lorſqu'ils ſont déjà accouplés, ne chantent preſque plus du reſte de l'année. Pour ce qui eſt de l'heure propre à les attraper, c'eſt au lever du ſoleil, tems où l'oiſeau ſe trouvant à jeun eſt beaucoup plus

vorace & plus avide de vers & d'inſectes. La veille au ſoir on ſe rend au lieu qu'on a remarqué propre pour tendre le filet le lendemain ; après y avoir un peu remué la terre, on y enfonce une petite baguette, longue d'un pied, à l'extrêmité ſupérieure de laquelle on attache quelques vers de farine. Au point du jour le roſſignol en cherchant ſa nourriture, apperçoit les vers dont il doit faire ſa proie, & il revient ſûrement au même endroit : ainſi dès qu'on trouve tous les vers mangés dans cet endroit, on y tend ſon filet & on eſt ſûr d'y prendre l'oiſeau.

Il y a toutes ſortes de filets ou trébuchets propres à cette chaſſe. M. Salerne décrit ainſi le ſien : ce filet eſt ſimple dans ſa compoſition, & comme on peut le mettre facilement dans la poche, ſans faire de volume conſidérable, il eſt fort commode ; on fait faire à cet effet un demi-cercle de fer de huit pouces de diametre & de l'épaiſſeur de la moitié du petit doigt ; il doit y avoir un trou à chaque bout, par lequel on paſſe de la ficelle double & menue, mais très-forte ; dans les ficelles on arrête un ſecond demi-cercle de fer par le moyen de deux petits morceaux de bois plats, dans leſquels ſont arrêtés les deux bouts de ce ſecond demi-cercle, qui doit être plié & accommodé ainſi qu'on peut le remarquer dans la figure qu'en donne M. Salerne, & de la groſſeur du fil de fer dont on ſe ſert pour les cages des perroquets. Aux deux demi-cercles ſera attaché un filet qui ſera de ſoie, & qui doit être un peu large, afin que quand le roſſignol eſt pris, il ne s'y trouve pas trop à l'étroit : le tout ſe trouvant ainſi diſpoſé, on tend le trébuchet par le moyen d'un piton de bois pointu ; on le paſſe au milieu des ficelles doubles, on le retourne aſſez pour que le trébuchet ſoit bien bandé, & on l'enfonce enſuite en terre juſqu'à la tête, au moyen de quoi, le trébuchet ſe trouve fermé & bouché contre terre ; on aura un autre piton de bois à crochet pour arrêter le

demi-cercle plus fortement à terre, afin qu'il ne ſe leve point de derriere lorſque l'autre ſe fermera.

Pour tendre le trébuchet, on levera le ſecond demi-cercle, on ouvrira le trébuchet, & on l'arrêtera par le moyen d'un crochet ou d'une petite machine de bois, à laquelle on aura fait deux coches avec un canif, dans leſquelles s'arrêtent les deux demi-cercles; à ce crochet ſeront attachés les vers de farine avec des épingles, après quoi, on retire le filet de ſoie du milieu du trébuchet, en le plaçant entre les deux demi-cercles, & le reculant en arriere autant qu'il ſe pourra, afin de ne pas l'accrocher dans les coches du crochet de bois qui tient le trébuchet ouvert. On aura ſoin que le trébuchet étant tendu, le demi-cercle ſoit élevé de terre d'environ deux pouces, ce qui empêchera le roſſignol de venir prendre les vers de farine parderriere, & de paſſer le bec par-deſſus les demi-cercles ſans entrer au dedans du trébuchet. On aura encore attention que le trébuchet puiſſe tomber facilement, & qu'il ne ſoit point arrêté dans ſa détente par quelque pierre ou de la terre qui ſe trouveroit ſous les deux petits morceaux de bois, ou ſous la partie inférieure du crochet, où ſont attachés les vers de farine.

Lorſqu'on eſt maître de l'oiſeau, on le tire adroitement du trébuchet, afin de lui conſerver ſon plumage & de ne point lui caſſer les pattes; on le tranſporte chez ſoi dans une eſpece de bourſe conſtruite de maniere que l'oiſeau puiſſe entrer d'un côté & ſortir de l'autre; on le met enſuite dans une cage qu'on place au-dehors d'une fenêtre, & qu'on attache ſolidement ſous un petit auvent à l'expoſition du ſoleil levant.

Cette cage ſera conſtruite avec des planches de ſapin ou de hêtre, bien ſaines & bien ſeches, en forme de caiſſe quarrée, de ſeize pouces de longueur ſur quatorze de hauteur & dix de profondeur. Le devant en

en eſt fermé par une grille de fer ou de bois ; on recouvre dans les premiers jours cette cage avec une ſerge verte, qu'on arrête par le moyen de petits clous ; la portiere en eſt placée ſur le côté & en bas ; elle ſera aſſez grande pour que la main puiſſe y entrer & ſortir aiſément, afin de pouvoir donner à manger & à boire à l'oiſeau ſans l'effaroucher. Au-deſſus du pot deſtiné à mettre la mangeaille ou la pâtée, on pratiquera au haut de la cage un petit trou pour pouvoir y mettre un entonnoir de fer blanc, au moyen duquel on pourra jetter au roſſignol les vers de farine. C'eſt donc dans une pareille cage ainſi couverte & obſcure qu'on tiendra le roſſignol nouvellement pris, & ce pendant tout le tems qu'il a coutume de chanter ; mais quand on ſera au mois de Juillet, on l'habituera peu-à-peu au grand jour, en levant inſenſiblement la ſerge qui ferme le devant de la cage. Quelques amateurs conſeillent de le mettre dans une autre cage ; mais celle-ci, dont ils donnent la deſcription, peut très-bien être la demeure du roſſignol ; il ſuffit uniquement de lui mettre un double fond & de pratiquer une ſeconde porte en devant, afin de le pouvoir mettre en liberté quand on le veut.

Quant au boire & au manger, dès que l'oiſeau ne ſera plus dans l'obſcurité, on placera les pots, qui contiennent l'un & l'autre, un peu plus haut, à la hauteur des bâtons, tant & ſi long-tems que le roſſignol eſt privé du grand jour ; il ne faut pas nettoyer ſa cage de peur de l'effaroucher, il n'en réſulte aucun inconvénient pour les pattes de cet oiſeau, car dans ſa priſon il eſt preſque toujours ſur ſes bâtons ; il ne deſcend que pour manger & boire. Rendu à la lumiere, on ne ſera pas même obligé de le nettoyer bien ſouvent, il ſuffit de répandre ſur le fond de ſa cage de la mouſſe ſeche ; la fiente de l'oiſeau s'y deſſeche bien vîte : l'entonnoir qui ſervoit à faire tomber dans les pots la pâte, les vers de farine,

devient pour lors inutile, car on peut très-bien habituer l'oiſeau à venir les prendre à la main. Il eſt à obſerver que ſi l'on donne trop de vers de farine au roſſignol, il devient maigre; l'excès les fait même toujours tomber dans l'étiſie.

On ſe ſert quelquefois des roſſignols pour élever leurs petits: on les fait même nicher, mais il faut auparavant les apparier; il ne s'agit pour cela que de tendre deux filets près l'endroit où on aura découvert un nid; il ne faut pas cependant que ce ſoit au commencement du printems, afin qu'ils ſoient déjà au fait d'élever les petits. Le *mâle* & la femelle ſeront bientôt pris. On les place pour lors dans une grande voliere ou dans un cabinet où il n'y ait que très-peu de jour, ils ſe chargeront eux-mêmes du ſoin d'élever leurs familles; on leur donne à boire, & on leur prépare un mêlange de mie de pain, de chenevis broyé & de foie de bœuf bouilli & hâché avec un peu de perſil; on y ajoute de tems en tems un jaune d'œuf dur, ou bien la pâte décrite ci-deſſus. Quand les petits mangeront ſeuls, on en ſéparera le pere & la mere, que l'on mettra dans deux cages différentes, & on les y laiſſera juſqu'au printems ſuivant; on les mettra pour lors en liberté dans le cabinet, & on y jettera des feuilles ſeches de chêne, de chiendent, de la mouſſe, & un ou deux nids de roſſignols, qu'on aura conſervé des années précédentes, on placera dans un des angles de la voliere ou du cabinet une botte de branchages ſecs, dont on aſſujettira le gros bout; on imitera ainſi un buiſſon dans lequel ces oiſeaux ont coutume de conſtruire leurs nids. On mettra auſſi dans le cabinet une petite caiſſe profonde de deux ou trois pouces & de trois pieds de diametre, qu'on remplira de terre, & une petite baignoire de terre ou de faïance, dont on renouvellera l'eau tous les jours; dès que la femelle commencera à couver, on ôtera la baignoire,

de peur qu'en ſortant de l'eau & étant entiérement mouillée, elle n'aille ſe remettre ſur ſes œufs, qui pourroient très-bien en ſouffrir.

Le cabinet ou la voliere où on les mettra, doit être expoſé au midi. On a obſervé pluſieurs fois qu'on pouvoit lâcher le pere & la mere tant & ſi long-tems que les petits ne ſont pas en état de voler, ni de manger ſeuls, ſans crainte de les perdre; il ſuffit ſeulement d'avoir d'abord l'attention de ne pas les laiſſer ſortir tous deux à la fois, mais de lâcher d'abord le mâle ſeul, enſuite la femelle encore ſeule; après quoi, ſeulement tous les deux enſemble: mais il faut ſur-tout que l'ouverture par laquelle ils ſortent & rentrent, ſoit proche de leurs nids; ils profiteront de cette liberté pour attraper mille eſpeces d'inſectes qu'ils apporteront à leurs petits; on ſe gardera bien encore d'entrer ſouvent dans le cabinet, tandis que le mâle & la femelle ont la liberté d'en ſortir, & de n'y laiſſer entrer ſur-tout aucun animal, tel que chien, chat, &c. Il n'en faudroit pas davantage pour les empêcher de reſter dans leur demeure.

Nous avons rapporté dans nos Lettres périodiques ſur les animaux, année *1770*, la nourriture qui convient pour élever les roſſignols. M. Villemette, Apothicaire à Nancy, nous l'a communiqué dans le tems; & quoique cette méthode ne differe pas de celle déjà indiquée dans cet article, nous croyons cependant devoir la rapporter ici, pour ne rien laiſſer à deſirer ſur ces oiſeaux; ceux qui veulent jouir du plaiſir de les entendre chanter dans leurs appartemens, le payent bien cher par la difficulté qu'il y a de leur trouver une nourriture propre; les oiſeaux à bec fin, tels que le roſſignol, ſont inſectivores, conſéquemment cette claſſe de volatils n'eſt pas facile à nourrir & à élever en cage; cependant avec des vers de farine, ainſi que nous l'avons déjà obſervé, on parvient à les habituer à y reſter & même à les faire

chanter huit ou dix jours au plus tard après leur détention ; mais comme on n'a pas toujours de ces vers à ſa diſpoſition, après cinq ou ſix jours de détention, on les habituera à de la viande bouillie hachée très-menue, à laquelle on ajoutera, ainſi que nous l'avons déjà dit plus haut, une petite pincée de chenevis concaſſée & un peu de blanc d'œuf cuit dur, qu'on aura ſoin auſſi de faire bien hacher ; on mêlera cependant avec cette nourriture des vers de farine coupés en pluſieurs morceaux, & on ne les leur retranchera que par gradation pour les habituer uniquement à ſe nourrir avec la viande bouillie de bœuf ſans graiſſe, le chenevis & le blanc d'œuf ; on pourra encore de tems en tems y mêlanger du mouton bouilli, du veau & même du porc, ſuivant les ſaiſons. Les variations dans les alimens du roſſignol ſont ſouvent très-bien ; on aura grand ſoin de renouveller tous les jours cette nourriture, de même que l'eau qu'on lui donnera à boire, il ne lui en faut que très-peu, pour qu'il ne puiſſe pas ſe baigner ; on ne nettoyera point ſa cage, s'il eſt nouvellement pris, pendant tout le tems qu'il chante, de peur de l'effaroucher & de lui faire diſcontinuer ſa mélodie : en ſuivant ces préceptes, on aura le plaiſir de l'entendre chanter pendant toute la ſaiſon, laquelle paſſée on l'habituera comme par degrés au grand jour, en ſoulevant de tems en tems la ſerge qui ſe trouve à la partie antérieure de ſa cage, dont nous avons donné ci-deſſus la deſcription.

Le roſſignol entre en mue pour l'ordinaire en Juillet & Août ; après cette mue, c'eſt-à-dire, ſur la fin de Septembre, on le placera dans un poële bien aéré pour y paſſer l'hiver, tems des plus critiques pour le roſſignol, qui périt ordinairement dans notre climat pendant cette triſte ſaiſon ; les Allemands, par le moyen de leurs poëles chauds, parviennent à conſerver les roſſignols pendant quinze à ſeize ans ; ils ont le plaiſir

de les entendre chanter dès le commencement de Décembre, & ces oiſeaux y continuent preſque toujours leur chant mélodieux juſqu'en Juin, Juillet & Août; mais on a ſoin dans ce pays de ne les point changer de place, ou le moins qu'il eſt poſſible; pendant l'été, ſaiſon dans laquelle les œufs & vers de fourmis ſont très-communs, on peut en donner quelques-uns au roſſignol; on le rend par-là plus robuſte: on fera même très-bien d'en faire ſécher pendant l'été, pour lui en donner en hiver.

Une nourriture, à laquelle on peut encore très-bien habituer les roſſignols, eſt une pâte preparée avec une livre de rouelle de bœuf, quatre onces de pois de jardin ordinaires, pareille quantité de millet jaune, autant de ſemences de pavots blancs ou noirs, de même que d'amandes douces, une once de farine de froment, une demi-livre de miel blanc, & du beurre frais de la groſſeur d'un œuf de pigeon; on fait pulvériſer enſemble les pois, le millet & la ſemence de pavot, & on les étamiſe bien; on hache encore très-menue la rouelle de bœuf, ou bien, on la pile dans un mortier de marbre ou de pierre, après en avoir auparavant ôté les graiſſes & les membranes; on réduit auſſi en pâte les amandes douces après les avoir dépouillées de leurs écorces, & pour les empêcher de s'huiler pendant qu'on les pile, on y verſe de tems en tems quelques gouttes d'eau; on mêle enſuite le tout, excepté le beurre, qui ſervira à graiſſer le poëlon de terre qui doit ſervir à la cuiſſon de cette pâte; on ajoute à tout cela ſix jaunes d'œufs frais: on met le tout ſur un petit feu, ayant bien ſoin de remuer ſans diſcontinuer. Quand ce mêlange eſt cuit, ce dont on s'apperçoit lorſque la viande n'a plus d'humidité, qu'elle eſt bien deſſéchée, & que le tout peut ſe réduire en poudre; on l'ôte pour lors de deſſus le feu, &, après l'avoir fait refroidir, on la garde dans un pot de terre ou de faïance bien bouché; avec un tiers

de cette pâte en poudre, autant de viande bouillie & pareille quantité de mie de pain ; on en fait une autre pâte que l'on rend liquide, en y ajoutant de l'eau en ſuffiſance ; par le moyen de cette nourriture, dont les roſſignols ſont fort friands, on les déshabitue inſenſiblement de boire de l'eau, d'autant qu'elle ſera ſuffiſamment aqueuſe, & que les roſſignols ne ſont pas naturellement altérés ; pendant l'été, on pourra ajouter à cette pâte un huitieme d'œufs de fourmis ; les roſſignols en chanteront beaucoup mieux ; on leur renouvellera journellement cette nourriture ; on nettoiera même très-proprement leur mangeoire.

Avec une pareille nourriture, ou avec des vers de farine, on pourra habituer parfaitement toutes ſortes d'oiſeaux de la famille des métacilles de Linnæus, telles que les fauvettes, les longues queues, les rouges gorges, même les roitelets, les allouettes des bois, les gorges bleues & les bergeronetes ; mais il faut à ces oiſeaux des cages pareilles à celles des roſſignols, & les placer pendant l'hiver dans des appartemens bien chauds & bien aérés. M. Villemette, qui nous a communiqué ces détails, dit en avoir lui-même fait l'expérience ; il ajoute que les curieux pourront avec cette même nourriture compoſée, élever à la brochette, non ſeulement tous les petits oiſeaux des eſpeces dont nous venons de parler, mais encore les différentes eſpeces de hochequeue, de culblanc, de gobe-mouches & de traquet, enfin tous les oiſeaux qui vivent d'inſectes.

Une autre nourriture plus aiſée à préparer pour ces différens oiſeaux & qui n'eſt pas moins bonne, eſt une pâte faite ſimplement avec deux tiers de cœur de bœuf, dont on aura ôté les membranes & les graiſſes, & un tiers de farine de ſemence de pavots noirs ou blancs, n'importe ; on alliera ces deux ſubſtances avec un peu d'eau, & on en fera une pâte, qu'il faudra renouveller tous les jours, ayant même grand ſoin de

nettoyer chaque jour la mangeoire où eſt cette nourriture.

On ne donnera plus d'eau aux roſſignols, lorſqu'on les aura habitués à cette vitaille; elle eſt ſur-tout excellente pour les jeunes roſſignols qu'on éleve à la brochette; mais il faut obſerver très-exactement de ne leur donner jamais d'eau; lorſqu'on voudra les régaler de vers de farine, on coupera auparavant la tête de ces vers, ſans quoi les jeunes oiſeaux pourroient même très-bien en périr. On ne leur en donnera même qu'un ou deux par jour, parce que ces vers les échauffent trop.

On peut encore nourrir un roſſignol en cage, tant en hiver qu'en été, avec une pâte compoſée de ſix onces de pois chiches, ſix onces d'amandes douces, quatre onces de beurre frais, trois jaunes d'œufs, trois onces de miel & un gros de ſafran.

En Gaſcogne, on engraiſſe les roſſignols pour en faire un mets exquis; lorſque cet oiſeau eſt gras, il a la chair blanche, tendre & auſſi agréable à manger que celle de l'ortolan; ſes vertus & ſes propriétés ſont les mêmes que celles du bec-figue.

ROTELE. C'eſt un poiſſon de riviere, blanc, plus large que la roſſe & la carpe, & plus épais que la brême; ſa couleur eſt d'un brun jaune, & ſes écailles ſont de la grandeur de celles de la carpe; ce poiſſon a la queue & les nageoires du ventre rouges; on remarque auſſi une tâche rouge ſur ſes ouies; ſes yeux ont l'iris jaune, marquée de points noirs; les dents & le palais ſont ſemblables à ceux de la carpe; la nageoire du dos en occupe la moitié en longueur, elle eſt garnie de ſix rayons; la nageoire des ouies en a dix-neuf; le ventre a deux nageoires, qui répondent à celle du dos, chacune a neuf rayons; les nageoires des ouies ſont plus blanches que les autres; l'anus eſt fort éloigné de la queue: on pêche de ces poiſſons dans le Rhin: il s'en trouve qui ont douze à ſeize pouces de long.

ROUGET. C'eſt un poiſſon de mer à nageoires épineuſes, charnu par le corps, rond & un peu large vers la queue ; ſa chair eſt ferme, blanche, & même, diſent les Médecins, prolifique ; on en trouve ſur les côtes de France. Il eſt à obſerver que la chair de ce poiſſon eſt plus ferme & de meilleur goût en hiver qu'en été, la meilleure raiſon qu'on en puiſſe donner, c'eſt que ce poiſſon fraie dans les chaleurs, & par conſéquent maigrit, comme il arrive aux bêtes fauves dans le tems du rut.

Le rouget étoit auſſi eſtimé des anciens qu'il l'eſt des modernes. Pline & Martial en parlent avec éloge ſous le nom de *rubellio ;* nous le regardons comme la perdrix de la mer.

RUCHE. C'eſt un panier en forme de cloche, fait d'oſier, de paille, de jonc, &c. & deſtiné à nourrir & à ſerrer des mouches à miel. Voyez les articles qui concernent ces inſectes.

RUSE. Le bout de la *ruſe*, c'eſt quand on trouve au bout du retour qu'a fait une bête, que ſes voies ſont ſimples.

RUSER. Une bête fauve ruſe, quand elle va & vient ſur les mêmes voies pour ſe défaire de ceux qui la pourſuivent ; mais ſes ruſes échouent toujours contre les nôtres.

RUT. Se dit du tems où les bêtes ſont en amour. Quelques cerfs y entrent dès le commencement de Septembre, & tous finiſſent vers la mi-Octobre ; ce ſont les vieux cerfs qui y entrent les premiers, c'eſt-à-dire, les cerfs de dix cors, & ceux de dix cors jeunement. Chacun eſt en fureur pendant cinq ou ſix jours, après quoi, il va chercher la biche, qu'il tourmente beaucoup avant d'en jouir. Les jeunes cerfs n'entrent en rut que peu de tems après ceux-là, & en uſent de même à l'égard des biches. La plus grande ardeur du rut eſt ordinairement depuis les quatre heures après midi, juſqu'au lendemain neuf heures du matin ; pendant ce

tems, ils ſe battent vigoureuſement, ſe bleſſent quelquefois, & même à mort; lorſque les cerfs ont atteint les biches, ils ſe ſervent de leur tête pour les chaſſer du milieu des forêts, & dès qu'un cerf, vainqueur d'un autre, a quitté la biche qu'il diſputoit, d'autres, ſpectateurs de leur combat, l'approchent en furie, jouiſſent précipitamment de la biche, & fuyent de même que lui, pour ſe jetter dans l'eau la plus voiſine, où ils ſe mettent ſur le ventre, grattent du pied, jettent la boue de côté & d'autre; lorſqu'ils en ſortent, ils donnent de la tête en terre, font voler la terre pardeſſus eux & rayent de toutes leurs forces; on connoît qu'un cerf veut quitter les biches, quand on l'entend rayer, finiſſant bas & court, de même qu'au commencement du rut. Le rut dure trois ſemaines aux grands cerfs, & ſeulement quinze jours aux jeunes; les cerfs ſont à craindre dans cette ſaiſon pour les hommes & pour les chiens; lorſqu'on les chaſſe pour lors, on va adroitement à eux le couteau à la main, & on le leur donne au défaut de l'épaule; on commence cette chaſſe ſur les huit ou neuf heures du matin, pour faire curée aux chiens.

Le rut des chevreuils commence en Octobre, & ne dure que douze ou quinze jours; car le chevreuil jouit ſeul de ſa femelle & quand il veut.

Le rut, ou plutôt l'amour des lievres, qu'on nomme auſſi *bouquinage*, ſe fait d'ordinaire dans les mois de Décembre & de Janvier; mais le tems n'en eſt pas ſi certain que celui des autres bêtes; le rut ou chaleur des loups, ſe tient dès la fin de Décembre, juſqu'au commencement de Février; celui des ſangliers ſe tient tout le mois de Décembre, & quand il leur manque de femelles, ils viennent, dit-on, chercher des truies domeſtiques; le rut ou amour des renards, ſe tient en Décembre & Janvier.

S

SAC. C'eſt une eſpece de petits filets qui ſe met au fond des grands appellés *dideaux*. Ce ſac ſe nomme auſſi chauſſe.

SAGES (Chiens). C'eſt un terme de chaſſe; ce ſont ceux qui conſervent le ſentiment de la bête qui leur a été donnée, & qui en gardent le change, chaſſent bien & tournent juſte.

SANGLIER. Cet animal n'eſt qu'une ſimple variété du cochon. Voyez ce que nous en avons dit art. *Cochon*. Cependant il n'a point les habitudes groſſieres, les goûts immondes & les ſenſations brutales du cochon; il vit de grains, de fruits, de glands & de racines; il aime auſſi beaucoup les vers de terre, & pour les trouver, il fouille la terre avec ſon boutoir: comme ſa hure eſt plus forte & plus longue que celle du cochon, il fouille plus profondément; le dégât qu'il fait, oblige les cultivateurs à le tenir ſans ceſſe éloigné des champs enſemencés.

Les ſangliers ne vont ordinairement ſeuls, que quand ils ſe trouvent aſſez forts pour ne plus craindre les loups; lorſqu'ils n'ont pas encore paſſé trois ans, ils forment d'eux-mêmes des eſpeces de troupes, & c'eſt delà que dépend leur ſûreté; quand ils ſont attaqués, ils réſiſtent par le nombre; les plus gros font face en ſe pouſſant en rond les uns contre les autres, & en mettant les petits au centre. Il eſt rare que ces animaux jettent des cris diſtincts; mais quand ils ſont effrayés ſubitement, ils ſoufflent avec une violence qu'il eſt difficile de concevoir.

On ne pourroit pas affirmer que le ſanglier fût

carnivore ; cependant il mange quelquefois de la chair corrompue ; on en a vu qui mangeoient des chevaux morts, & on a même trouvé quelquefois dans leur eſtomac de la peau de chevreuil & des pattes d'oiſeaux ; mais c'eſt plutôt par néceſſité que par inſtinct.

Le ſanglier peut vivre vingt-cinq à trente ans ; dans le tems du rut, le mâle cherche la femelle, la ſuit & demeure trente jours avec elle dans le plus épais des forêts ; il eſt pour lors plus farouche que jamais, & il devient même furieux, quand un autre mâle veut occuper ſa place ; les deux rivaux ſe battent pour lors, ſe bleſſent & ſe tuent quelquefois ; la femelle de ſon côté devient furieuſe, lorſqu'on attaque ſes petits ; & en général, dans les animaux ſauvages, on remarque que le mâle devient plus féroce dans le tems de l'accouplement, & la femelle quand elle a mis bas ; c'eſt l'inſtinct de la nature qui veille à la multiplication des individus & à leur conſervation ; les layes ne font des petits qu'une fois l'année.

Quand un ſanglier eſt jeune, on l'appelle *marcaſſin* ; à deux ans, *ragot*, à quatre ans, *quartan*, ou à ſon tiers, il eſt pour lors fort dangereux ; à ſix ans, *grand ſanglier* ; à ſept ans, *grand vieux ſanglier*.

Il ſe nomme *ſanglier miré*, lorſqu'il a paſſé quatre ans ; c'eſt alors que ſes défenſes ne peuvent plus faire, dit-on, du mal. Il n'y a que très-peu d'animaux qui aient des défenſes ou des dents canines très-alongées ; celles du ſanglier ſe courbent en portion de cercle, & ſont plattes & tranchantes. M. de Buffon en a vu de neuf à dix pouces de longueur : elles ſont enfoncées très-profondément dans leurs alvéoles & elles ont une cavité à leur extrêmité ſupérieure ; il ſe trouve de ces défenſes aux deux mâchoires de l'animal, celles de la mâchoire inférieure lui ſont plus utiles ; auſſi ſont-elles plus dangereuſes, c'eſt avec les défenſes d'en-bas que le ſanglier bleſſe.

Les ſangliers ſont du nombre des bêtes qu'on

nomme *noires*. Ils reviennent tant qu'ils peuvent au bois où ils ont pris naiſſance, comme à un aſyle; ils mettent en leurs allures toujours le trou de derriere dans celui de devant, ou bien près, ils appuient plus de la pince que du talon, & donnent communément des gardes en terre, leſquelles ils élargiſſent par dehors; quand ils vont en grain, ils abattent les bleds en rond, & lorſqu'ils arrivent dans les champs ſemés, ils ſuivent volontiers un rayon, nazillant tout le long du ſillon, juſqu'à ce qu'ils ſoient au bout.

La partie anatomique du ſanglier eſt à-peu-près la même que celle du cochon. Voyez art. *Cochon*. Cet animal a entre les ſoies un poil plus court, très-ſouple & de couleur jaunâtre, cendrée ou noirâtre ſur différentes parties de ſon corps, ou dans ſes différens âges; ce poil eſt doux & friſé à-peu-près comme de la laine; le marcaſſin, c'eſt-à-dire, le ſanglier qui eſt dans le plus bas âge, a des couleurs qu'il perd dans la ſuite; c'eſt ce qu'on appelle la *livrée*: elle eſt marquée ſur le fœtus, dès qu'il commence à avoir du poil; cette livrée forme des bandes qui s'étendent tout le long du corps, depuis la tête juſqu'à la queue; ces bandes ſont alternativement de couleur fauve claire, & de couleur mêlée de fauve & de brun; celle qui paſſe ſur le garrot & qui ſe prolonge le long du dos, eſt noirâtre. Le reſte de l'animal eſt d'une couleur mêlée de blanc, de fauve & de brun.

Lorſque les jeunes ſangliers ont quitté la livrée, la tête eſt pour l'ordinaire mêlée de gris, de roux & de noir; les plus longues ſoies ſont ſur le cou, & ont environ quatre pouces de longueur; la plus grande partie de chaque ſoie eſt noire, au-deſſus du noir il y a du gris, & plus haut du roux, qui s'étend juſqu'à l'extrêmité de la ſoie: ces trois couleurs paroiſſent mêlées, lorſque les ſoies ſont placées les unes contre les autres; le corps eſt de couleur fauve avec des taches brunes ou noirâtres, parce que chaque ſoie eſt

en partie fauve & en partie noire; la queue a une couleur fauve, excepté l'extrêmité qui eſt noire, & le bas des jambes a cette même couleur.

Un ſanglier (dit M. Daubenton) qui peſoit deux cens cinquante-ſept livres & dont la longueur meſurée en ligne droite, depuis le boutoir juſqu'à l'origine de la queue, étoit de cinq pieds huit pouces, & la circonférence, priſe ſur le milieu du corps à l'endroit le plus gros, de quatre pieds deux pouces, avoit le groin & les oreilles noires, & le reſte de la tête de couleur mêlée de blanc, de jaune & de noir dans quelques endroits; la gorge étoit rouſſâtre; il y avoit ſur le dos des ſoies longues de trois pouces & demi, & leur couleur étoit noire ſur la longueur de deux pouces depuis la racine; plus haut elles avoient du blanc ſale, & au bout une couleur brune rouſſâtre ſur la longueur d'environ un demi-pouce. Ces ſoies étoient couchées en arriere & ſe couvroient les unes les autres, de façon qu'on ne voyoit que la couleur brune de leur extrêmité. Les ſoies des côtés du corps & du ventre n'avoient qu'environ trois pouces de longueur, leurs couleurs étoient les mêmes que celles des ſoies du dos; mais quoiqu'elles fuſſent auſſi couchées en arriere, leur couleur blanche paroiſſoit auſſi bien que le brun, parce qu'elles étoient plus rares & moins ſerrées les unes contre les autres que celles du dos. Les ſoies des aiſſelles & des aînes avoient une couleur rouſſâtre; celles du ventre, de la face intérieure des cuiſſes & du ſcrotum, étoient peu touffues, elles paroiſſoient auſſi de couleur rouſſâtre; cependant la plupart étoient blanches & n'avoient que la pointe rouſſe; les autres étoient en partie noires, blanches & rouſſes; la tête, le bout de la queue & le bas des jambes, avoient une couleur noire. Les ſoies du bout de la queue d'une laie avoient ſept pouces de longueur.

Le ſanglier a la tête plus longue, la partie inférieure du chanfrein plus arquée, & les défenſes plus grandes

&

& plus tranchantes que les autres cochons, ainſi que nous l'avons déjà obſervé; ſa queue eſt courte & droite: nous ne nous étendrons pas davantage ſur l'anatomie de cet animal, d'autant que nous en avons déjà parlé à l'article *Cochon*. Voyons actuellement ce qui concerne ſa chaſſe.

La principale ſcience de cette chaſſe eſt de bien juger l'animal, c'eſt-à-dire, bien diſtinguer l'âge, le mâle de la femelle & les traces d'un porc privé de celles d'un ſanglier; une *bête mâle de compagnie* a plus de pied devant que derriere, & poſe la trace de derriere un peu à côté & en-dehors dans celle de devant, ce qui eſt occaſionné par ſes *ſuites* ou teſticules, qui lui font écarter les cuiſſes; ſes pinces ſont groſſes, les côtés tranchans; il donne de ſes gardes en terre, & commence à les tourner; ce qu'il ne fait pas, lorſqu'il eſt plus jeune, à cauſe de ſa foibleſſe. A ſon *tiers-an*, il devient plus bas jointé, ſes gardes s'élargiſſent & s'écartent davantage l'une de l'autre; ſon talon s'élargit & les pinces deviennent plus groſſes & plus rondes; la laie, au contraire, qui a les *gardes* hautes & proches l'une de l'autre, en donne rarement en terre, & quand cela lui arrive, on voit qu'elles ſont minces & peu écartées. Les quartanniers & autres vieux ſangliers ſe jugent par les traces, qui ſont grandes & larges; les pinces de la trace de devant ſont rondes & groſſes, les tranchans ſont uſés, le talon eſt large, leurs gardes ſont abaiſſées, groſſes & ouvertes; les rides qui ſont entre les gardes & le talon s'impriment ſur la terre. Il ſe trouve des ſangliers qui ont un ongle plus long que l'autre & tourné en croiſſant; on nomme ces eſpeces de pieds *pigaches*: ils ſont commodes pour reconnoître le change & les diſtinguer dans l'accompagnement.

On juge par les *bouts* de la groſſeur & longueur de la hure, qui s'imprime dans la terre que le ſanglier renverſe dans ſon travail, & il fait des trous qui ont

juſqu'à deux pieds de profondeur; la place du *fouil* offre l'empreinte du ſanglier ; lorſqu'un valet de limier trouve à la ſortie du fouillard, que le ſanglier qui a été ſe frotter contre un arbre, a donné un ou deux coups de défenſes dans ce même arbre, c'eſt une preuve qu'il ne fera pas bon quartier aux chiens & qu'il eſt méchant.

On juge, par la bauge, de la groſſeur d'un ſanglier; les vieux la font profonde, & quand ils en ſortent, ils jettent tout auprès leurs laiſſées qui ſont d'autant plus groſſes, que la bête eſt vieille & grande; il eſt très-facile de diſtinguer les traces d'un ſanglier de celles d'un cochon domeſtique, & cette connoiſſance eſt néceſſaire; car les cochons des fermes voiſines ſont toujours dans les bois, & le verrat couvre quelquefois une laie de même qu'un ſanglier peut couvrir une truie; pour les reconnoître, il faut obſerver, ainſi que nous l'avons déjà dit pluſieurs fois, que le ſanglier met la trace de derriere dans celle de devant, & en-dehors, ſi c'eſt un mâle, ce que ne fait pas le porc privé ; le ſanglier appuie plus de la pince que du talon, & le porc appuie plus du talon que de la pince; le ſanglier donne des gardes en terre en les élargiſſant, & les gardes du porc touchent la terre à plomb, ſans s'écarter que très-peu ; le deſſous de la ſole du porc privé eſt pleine de chair, & il écarte les pinces en marchant, tandis que le ſanglier allant d'aſſurance, marche les pinces ſerrées; nous avons encore rapporté ci-deſſus d'autres indices par leſquelles on diſtingue ces animaux.

Un valet de limier doit d'abord connoître les demeures de la forêt dans laquelle il chaſſe, pour chercher les ſangliers où ils doivent naturellement ſe trouver ſuivant les différentes ſaiſons, quoiqu'ils ſe tiennent preſque toujours dans les demeures les plus fourrées & dans les fraîcheurs; ſur la fin de l'hiver, les ſangliers reſtent dans les forts de ronces & d'épines

les plus fourrées ; ils vivent pendant ce tems, ainſi que nous l'avons déjà dit plus haut, de racines, de vers, de creſſon & du gland, qu'ils trouvent encore ſous les futaies ; en été, ils quittent les grands forts pour ſe mettre ſur le bord des forêts, à portée des grains & de l'eau, où ils vont prendre ſouil pluſieurs fois dans la journée ; l'automne, lorſque la terre eſt découverte & que la récolte eſt faite, ils ſe retirent près des hautes futaies, pour y trouver du gland, du faine & des noiſettes ; en Décembre, ils n'ont point de demeure, parce qu'ils ſont en rut, & courent après les laies ; & quand ils veulent ſe repoſer, ils le font dans le premier endroit fourré qu'ils rencontrent, & où ils ne reſtent pas long-tems.

On détourne un ſanglier de la même maniere qu'un cerf ; cependant on parlera à ſon limier en termes un peu plus pleins & plus gros, ſans néanmoins élever la voix ; car une bête qui auroit connoiſſance de l'homme ou du chien, s'en iroit à deux ou trois lieues de là. D'ailleurs, il n'y a pas grande choſe à dire à un limier bien dreſſé, & il n'eſt pas néceſſaire qu'ils le ſoient bien pour cette eſpece de chaſſe.

Lorſqu'un valet de limier fait ſon rapport, il doit non ſeulement dire le genre & l'âge de la bête qu'il a détournée, mais encore l'âge, le genre & le nombre de celles qui l'accompagnent & qui ſe trouvent dans ſon enceinte ; car il eſt plus ordinaire de les trouver en compagnie que de les trouver ſeules ; il doit dire auſſi, ſi le ſanglier eſt pigache ou s'il a quelque autre marque diſtinctive, ſoit naturelle, ſoit accidentelle, qui puiſſe le faire reconnoître & diſtinguer pendant la chaſſe.

Le rapport fait & les relais diſtribués à portée des forts & des endroits fourrés, on va frapper à la briſée avec les chiens de meute, qu'on n'a pas plutôt découplés, qu'on va droit à la bauge. Les piqueurs appuient leurs chiens de près de la trompe & de la voix en ces termes : *hou, hou, valets.... hou, hou, là-dedans* ;

hou, *hou*.... & les ſuivent juſqu'à la bauge. Il ſe trouve ſouvent des bandes de ſangliers ou des ſolitaires, qui ne veulent point partir, quelque bruit que l'on fit, & qui au contraire chargent hommes, chevaux & chiens; dans ces occaſions, on fuſillera pour parer les accidens qui pourroient être très-conſidérables. Les piqueurs ne doivent pas piquer leurs chiens un ſeul inſtant, ſonnant & criant ſans ceſſe à haute voix, *hou*, *hou valets.... perce-là*, *hou mes beaux.... perce-là*, *hou.... ça va hou*, *ça va hou*....

Il peut arriver qu'un ſanglier, en traverſant différens forts, s'accompagne d'autres bêtes, mais il eſt rare que de bons chiens prennent le change, parce que le ſanglier, à force d'aller, s'échauffe ſi fort, qu'il laiſſe beaucoup plus de ſentiment que celui qui ne feroit que partir de la bauge; d'ailleurs, le ſanglier ne ruſe guere & ne fait que percer droit devant lui; cependant, ſi un pareil accident arrivoit, on rompra ſur le change, on requétera le ſanglier de meute, après avoir néanmoins écouté s'il ne ſe trouve pas une partie des chiens qui s'en aille en avant avec lui, car il eſt rare que toute la meute prenne change ſur le ſanglier.

Lorſqu'on voit le ſanglier par corps, on ſonne la vue ſans crier *tayaux* comme pour le cerf, mais *vloo*, & lorſqu'on revoit du pied, on ne crie pas non plus *volcelet*, mais *vey-leci-allais*.

On ne force pas ſi aiſément un ſanglier qu'un cerf; & il eſt rare, excepté le tems du rut, quelque bon que ſoit un équipage, qu'il dure moins de quatre ou cinq heures, s'il n'eſt pas raccourci d'un coup de fuſil ou par des dogues & levriers: il faut donc des chiens & des chevaux d'entrepriſe, & qui aient du fond, pour chaſſer le ſanglier. Lorſqu'un ſanglier eſt couru, il paſſe dans toutes les mares, les ruiſſeaux & les queues d'étangs marécageux, dont il a connoiſſance dans le pays, & ne manque pas d'y prendre ſouil; il le prend même ſouvent au milieu d'un chemin, dans quelque

ornière où il trouve de l'eau, quoique les chiens le chaſſent & le pourſuivent.

On reconnoît qu'un ſanglier eſt ſur ſes fins, lorſqu'il ne perce plus en avant, & qu'il ſe fait battre longtems dans un même canton, quand il écume beaucoup & ne va plus que par ſauts, parce qu'il ſe roidit; il ſe met ſouvent le cul dans une ſapée ou touffue de bois, ou ſe jette dans une mare & charge les chiens avec une fureur incroyable, & en effet il eſt très-rare de trouver des ſangliers ſi timides & ſi fuyards, qu'ils n'oſent attaquer les chiens: il y en a cependant. Toutes les fois que le ſanglier tient aux abois, les piqueurs doivent entrer dans le fort, quoique néanmoins toujours avec précaution, car il arrive ſouvent qu'il attaque le cheval & le cavalier; & ſi c'eſt ſur les fins du ſanglier, & qu'il ſoit forcé, il convient, ſi le fort eſt trop fourré, que le piqueur mette pied à terre & s'approche, le couteau de chaſſe à la main, pour le percer; on lui donnera le coup au défaut de l'épaule ſur le cœur, car ſi on le portoit ſur l'épaule, il a la parois ſi dure & ſi épaiſſe dans cette place, que l'on caſſeroit ſa lame ſur cette cuiraſſe ſans lui faire aucun mal, & il pourroit en arriver malheur à celui qui l'auroit manqué; quand le ſanglier eſt trop méchant, on fera mieux de le tuer d'un coup de carabine ou de piſtolet de botte, que d'expoſer ſa vie. Dès qu'il eſt mort, on lui coupe les ſuites, principalement lorſqu'on en veut manger; car ſi on négligeoit de les lui couper, elles donneroient à la chair une odeur ſi forte qu'il ſeroit impoſſible de la ſentir, & elle deviendroit toute violette: on leur trouve quelquefois du rut juſqu'au mois d'Avril. Après avoir coupé les ſuites, on leve la trace droite de devant, en dépouillant depuis le genou la peau de la jambe juſqu'à la jointure où ſont les gardes; & après avoir coupé tous les nerfs qui s'y joignent, on déboîte la trace. Lorſqu'elle eſt ainſi arrachée, la peau de la jambe ſe trouve

coupée en deux morceaux, & on les fend encore chacun pour les ſéparer ; mais les deux côtés de la peau ſe tenant par le haut, l'on paſſe chacun de ces morceaux l'un dans l'autre deux ou trois fois, pour mettre le pied en état d'être préſenté ; après quoi, on coupe la hure, en faiſant une inciſion au col vers le défaut des épaules, où l'on coupe le joint entre le col & les épaules ; enſuite, on met le ſanglier ſur le dos, on fait des inciſions autour des jambes au-deſſous du genou, & on en fend la peau au-dedans des jambes de devant juſqu'à la gorge ; on fait enſuite une inciſion depuis la gorge juſqu'à l'entre-deux des cuiſſes, & une autre à chacune des jambes de derriere ; on leve toute la peau & on fend le ventre, pour en tirer la panſe & les dedans.

Lorſqu'on fait la curée du ſanglier aux chiens, on leur donne ſimplement les épaules & les dedans.

La façon la plus courte & la plus ſûre pour prendre les ſangliers, eſt de les coëffer avec des dogues & des levriers d'Angleterre, connus plus particuliérement ſous le nom de levriers d'attache. Voici la méthode avec laquelle on s'y prend : quand on connoit une fois les refuites des ſangliers & le pays que ces animaux tiennent ordinairement, on y place les dogues & les levriers, que des valets tiennent en leſſe, & quand le ſanglier débuche & prend la plaine pour paſſer d'un bois dans un autre, on les lui lâche au cul ; ils l'ont bientôt joint, & le prennent pour l'ordinaire à l'oreille ou au jarret, ce qui l'arrête tout-à-coup & donne le tems aux chiens & aux piqueurs d'arriver ; car ils ne démordent guere & lâchent rarement l'endroit où ils ont une fois mis la dent, & dès qu'ils ſont arrêtés, on peut les tuer à l'aiſe & ſans danger.

Les piqueurs & les valets de chiens d'un équipage de ſangliers doivent toujours porter ſur eux des aiguilles & du fil ou de la ſoie, pour recoudre & panſer ſur le champ les chiens qui ſont bleſſés ; car comme

les ſangliers n'ont pas les défenſes auſſi longues que les andouillers d'un cerf, ils ne peuvent pas faire des bleſſures qui entrent ſi avant dans la capacité, & qui conſéquemment ſont d'autant moins dangereuſes que l'on voit dans la plaie.

Comme cette eſpece de chaſſe fatigue beaucoup plus que celle du cerf, on ne peut chaſſer avec le même équipage que deux fois par ſemaine; dans pluſieurs pays, on met des grelots au col des chiens qui chaſſent ſanglier & loup; mais une pareille coutume ne doit pas être approuvée, parce que le ſanglier & le loup ſuivant toujours les fourrés les plus épais & les plus garnis de ronces & d'épines, il eſt tout naturel qu'un chien y ſoit embarraſſé avec ſon collier, qui doit non ſeulement le retarder, mais qui peut encore occaſionner d'autres accidens; il eſt cependant vrai d'obſerver que quand on fuſille & qu'on chaſſe avec des chiens gris ou noirs, cela peut leur parer un coup de fuſil de la part de ceux qui tirent avec trop de précipitation & ſans être ſûrs de leur fait.

Si l'on ne veut pas chaſſer le ſanglier pour le forcer, mais uniquement pour le tirer, il eſt très-inutile de faire la dépenſe d'entretenir un équipage, il ſuffit d'avoir douze ou quinze bons chiens & deux bons limiers, ou ſeulement des mâtins, avec leſquels les gardes traverſent les demeures dans leſquelles on croit que ſe tiennent les ſangliers, ce qui fait une eſpece de traque; les tireurs ſe portent dans les routes vis-à-vis des traqueurs, en cherchant toujours à ſe donner le bon vent; car un ſanglier qui les éventeroit, retourneroit ſur ſes pas & forceroit les chiens & les traqueurs. Il ne faut tirer que quand on voit bien l'animal, & quand on eſt ſûr de ne pouvoir bleſſer perſonne; mais le plus certain eſt de ſe placer ſur le bord de la partie du bois d'où vient l'animal, & de ne tirer que quand il rentre dans celle qui eſt derriere ſoi.

On prend encore les ſangliers dans des toiles; celles

dont on ſe ſert à cette fin, ſont de grandes pieces de forte toile, entourées de groſſes cordes, que l'on tend autour des demeures & des forts, dans leſquels on reconnoît, par le moyen d'un limier ou autrement, qu'il y a des ſangliers. On porte autour de ces enceintes les toiles, les fourches & les piquets qui ſervent pour les tendre, les piquets pour arrêter les toiles par le bas, & les fourches pour les tenir élevées & leur faire former une eſpece de muraille; lorſqu'on les a toutes tendues & arrêtées à petit bruit, & qu'on a barré ſon enceinte en différens endroits avec des toiles qu'on couche à terre, prêtes à tendre, pour raccourcir ſon enceinte quand les animaux ſeront paſſés, on couvre de feuilles mortes ces toiles de l'intérieur de l'enceinte, pour que les animaux paſſent par-deſſus ſans les remarquer; tout étant ainſi préparé, on entre à un des bouts de cette enceinte avec des traqueurs, qu'on range ſur la même ligne à peu de diſtance les uns des autres & qui garniſſent depuis un côté des toiles juſqu'à l'autre; ils avancent ainſi tous ſur la même ligne juſqu'à la premiere toile de traverſe que l'on dreſſe comme les autres, dès que les traqueurs l'ont dépaſſée; après quoi, on avance dans le même ordre juſqu'à la ſeconde, qu'on releve de même & ainſi des autres; & quand on eſt arrivé à la derniere, qui ne forme plus qu'une très-petite enceinte, on cherche encore à la raccourcir, ſi l'on peut, pour avoir plus de facilité à prendre ces animaux, que l'on ſaiſit par les jambes de derriere & que l'on met dans des charrettes faites en forme de cabane, pour les tranſporter dans les endroits que l'on veut peupler: on peut mener avec ſoi des mâtins qui aident à prendre les animaux. S'il ſe trouve de grands ſangliers dans les toiles, il faut y placer des tireurs pour les tuer; car outre qu'ils arracheroient ſouvent les toiles, & ouvriroient un paſſage à toutes les bêtes de compagnie qui s'y trouveroient, ils

pourroient encore bleſſer beaucoup de monde ; les chaſſes aux toiles qu'on fait en Allemagne aux animaux, ſont très-belles, & l'on y en tue une quantité de toute eſpece.

Les Romains faiſoient tant de cas de la chair du ſanglier, qu'ils les ſervoient tout entiers ſur leur table; les Princes & les grands Seigneurs de notre tems la priſent beaucoup, la hure de cet animal eſt ſur-tout eſtimée comme un morceau exquis; on mange plus ſouvent les autres parties du jeune ſanglier, qu'on appelle marcaſſin, que celles du ſanglier miré.

La Médecine emploie pour ſon uſage différentes parties de cet animal, telles que la graiſſe, le fiel, la fiente & l'urine. La graiſſe eſt excellente pour adoucir les douleurs de côté & pour amollir les concrétions; on aſſure qu'étant bue avec du vin & du vinaigre, elle arrête le crachement de ſang, & que mêlée avec l'huile roſat, elle remédie aux luxations. Le fiel paſſe pour être bon contre les écrouelles & la gravelle; la fiente ſeche étant priſe en breuvage ou appliquée, arrête, dit-on, le crachement de ſang; l'urine a été recommandée pour briſer la pierre de la veſſie & la faire ſortir par la voie des urines: on prend à cet effet la veſſie du ſanglier, lorſqu'il y a encore quelque quantité d'urine, on mêle parmi cette urine un peu d'huile; on pend cette veſſie à la fumée de la cheminée & on l'y laiſſe juſqu'à ce que l'urine prenne une conſiſtance de miel; cela fait, on la garde dans la veſſie même, on en avale un peu pour la pierre; on en frotte le nombril & le nez des petits enfans qui ſont tourmentés de vers.

La peau du ſanglier a encore ſes uſages, on en fait des cribles; & avec les ſoies on fait des vergettes, des broſſes & des pinceaux. Les Negres & beaucoup d'Européens prétendent que la rapure des défenſes du ſanglier, dont on fait commerce en Portugal ſous le nom de *dentes di Cavaillos*, étant avalée dans quelque

liqueur, eſt un antidote infaillible ; les Portugais croient encore, mais ſans aucun fondement, qu'une pierre frottée contre ces ſortes de dents, communique à l'eau une vertu admirable contre la fievre.

SANGSUE. C'eſt un inſecte aquatique noir, ſans pieds, ſans nageoires, ſans arrêtes, qui a la figure d'un gros ver, long comme le petit doigt, marqueté de points & de lignes, gliſſant & vivipare comme l'anguille, & qui vit dans les marais & autres lieux aquatiques. Sa peau eſt compoſée d'anneaux, par le moyen deſquels elle nage dans l'eau, & ſe contracte tellement hors de l'eau, lorſqu'on la touche, qu'elle n'a guere plus d'un pouce de longueur ; on y apperçoit alors des éminences & des tubercules ; ſon dos eſt de couleur brune noirâtre, ayant des deux côtés une ligne d'un blanc jaunâtre, parſemée ordinairement de points noirâtres ; ſon ventre eſt auſſi marqueté de taches blanches jaunâtres ; on lui trouve à la tête l'ouverture de la bouche, ſituée entre les deux levres & compoſée, comme elles, de fibres très-ſouples, au moyen de quoi elle prend toutes les formes convenables au beſoin de l'animal ; cette ouverture eſt triangulaire & armée de trois dents très-aiguës & aſſez fortes, capables de percer non ſeulement la peau d'un homme, mais même celle d'un cheval ou d'un bœuf, c'eſt comme un inſtrument à trois tranchans qui fait trois plaies à la fois. Feu M. Morand, de l'Académie Royale des Sciences, a découvert dans le fond de la bouche un mamelon très-apparent, d'une chair aſſez ferme, un peu flottant, auquel il aſſigne l'office d'une langue qui fait le piton & ſert à ſucer le ſang coulant de la triple plaie, pendant que la partie de la bouche continue aux levres, fait le corps de pompe ; après quoi, ſe préſente le pharinx, dont les fibres circulaires reſſerrent le canal, & déterminent vers l'eſtomac le ſang qui vient d'être pompé ; ce ſang entre pour lors dans une poche membraneuſe qui

ſert d'eſtomac & d'inteſtins à la ſang-ſue, & qui occupe intérieurement une grande partie du reſte de ſon corps; ſi l'on introduit de l'air dans cette partie par la bouche de la ſang-ſue, l'air entre dans un tuyau droit qui eſt au centre, & qui s'ouvre des deux côtés, dans les ſacs ou cellules bien plus larges que le tuyau principal. Tout cet organe eſt fait d'une membrane bien mince juſques vers la queue de l'animal, où la membrane ſe trouve fortifiée de quelques fibres circulaires fort diſtinctes, dont quelques-unes ſont ſpirales; ſi l'on fait de ces ſacs autant d'eſtomacs, on en pourra compter juſqu'à vingt-quatre dans une ſang-ſue aſſez groſſe. Il y a apparence que le ſang ſucé par la ſang-ſue, ſéjourne long-tems dans ſes réſervoirs, comme une proviſion de nourriture; il y a du moins preuve qu'il y reſte pluſieurs mois preſqu'entiérement caillé, plus noir que dans l'état naturel & ſans aucune mauvaiſe odeur; & comme le ſang d'un animal quelconque eſt le réſultat de la nourriture qu'il a digérée, on pourroit croire que la ſang-ſue ne vivant que de ſang, n'a pas beſoin d'une grande dépuration de la matiere qui lui ſert de nourriture: du moins eſt-il vrai qu'on ne lui connoît point d'anus ou d'ouverture qui en faſſe la fonction; & s'il eſt abſolument néceſſaire que quelques parties hétérogenes s'en ſéparent, cela ſe fait apparemment par une tranſpiration perpétuelle au travers de ſa peau, ſur laquelle il s'amaſſe une matiere gluante, qui s'épaiſſit par degrés & ſe ſépare par filamens dans l'eau où l'on conſerve les ſang-ſues. Comme cette matiere en ſe délayant dans l'eau, ne forme que de petits lambeaux déchiquetés, le même M. Morand déjà cité, a mis des ſang-ſues dans de l'huile & les y a laiſſées pluſieurs jours; elles y ont vécu, & lorſqu'il les a remiſes dans l'eau, elles ont quitté cette pellicule, qui repréſentoit alors une dépouille entiere de l'animal, comme ſeroit la peau d'une anguille; il n'en eſt donc

pas des ſang-ſues comme des vers terreſtres, elles n'ont pas leurs trachées à la ſurface extérieure du corps; il eſt fort vraiſemblable qu'elles reſpirent par la bouche, mais on ne peut pas décider quelle partie leur ſert de poumons; tout ce qu'on ſait, c'eſt qu'elles ont certains mouvemens qui répondent à ceux de la reſpiration; & en effet, ces mouvemens ſont iſochrones & alternatifs, ils ſe font toujours à tems égaux, quoiqu'ils puiſſent dans une athmoſphere plus ou moins chaude, devenir plus ou moins vifs.

Quand la ſang-ſue ouvre la bouche, elle l'applique comme une ventouſe à l'endroit qu'elle veut piquer; elle plonge pour lors un inſtrument tricuſpidal ou à trois pointes, avec lequel elle fait trois plaies à la fois; le ſang coule, & paſſe de la bouche dans l'eſtomac, à l'extrêmité duquel il y a un ſphincter qui s'ouvre pour le laiſſer paſſer dans le canal inteſtinal, compoſé de deux parties d'une ſubſtance différente; de ſorte qu'on peut regarder la premiere partie comme un inteſtin grêle, & la ſeconde comme un gros inteſtin qui va ſe terminer à l'anus; il y a en outre entre ces deux portions un autre ſphincter qui les ſépare l'une de l'autre: de ſorte que le tout compoſé de l'eſtomac & des deux portions d'inteſtins, doit être conſidéré comme un canal continu qui s'étend en droite ligne de la bouche à l'anus, & qui eſt ſéparé par deux ſphincters. On apperçoit auſſi le long du canal inteſtinal un corps véſiculaire, conſidéré de chaque côté & compoſé de douze véſicules de part & d'autres. Ces véſicules paroiſſent remplies d'eau dans les ſang-ſues qui ſont conſervées dans l'eau, ou qu'on vient de pêcher; mais après qu'elles ont tiré le ſang de quelqu'un, les mêmes véſicules paroiſſent remplies de ſang, quoiqu'on ne ſache pas encore par quels vaiſſeaux ce ſang y entre & par où il en ſort.

Selon Lemery, les ſang-ſues ſont hermaphrodites, de même que les autres reptiles qui n'ont point d'os

dans le corps ; outre les ſang-ſues d'eau douce, qui ſont les ſeules en uſage en Médecine, comme nous le dirons ci-après, on en trouve encore d'autres dans la mer. Parmi les ſang-ſues d'eau douce, il s'en trouve de différentes en figure, en couleur & en groſſeur ; on appelle les plus grandes *ſang-ſues de cheval*, parce qu'on prétend qu'il n'en faut que neuf pour tuer un cheval, en lui ſuçant tout ſon ſang.

En général, les ſang-ſues durent pluſieurs mois, même ſans nourriture, dans de l'eau douce, ſoit de pluie, ſoit de riviere ou de marais ; mais on obſerve que ſi on ne leur donne que l'eau toute pure, elles ſont moins vives ; elles ſe paſſent difficilement de terre, ſoit qu'elles s'en nourriſſent en partie, ſoit que la terre leur procure la commodité de nettoyer leur peau des excrémens muqueux qui s'y attachent ; ce qu'il y a de plus ſurprenant, c'eſt que ces animaux coupés en travers vivent pluſieurs ſemaines & même pluſieurs mois, ſans paroître moins vigoureux, ni ceſſer de mouvoir les parties ſéparées ; lorſqu'une ſang-ſue veut percer la peau & la chair d'un animal, ou d'un homme, pour en ſucer le ſang, elle s'affermit ſur ſa queue, tenant ſon ventre libre & dégagé ; elle y applique pour lors l'ouverture triangulaire de ſa bouche, où ſe trouvent renfermées ſes trois pointes ou tranchans, qu'elle enfonce ſi avant, qu'on ne ſauroit preſque l'en arracher ; auſſi quand on l'arrache de force, elle laiſſe ſouvent ſes pointes dans la chair, ce qui cauſe une inflammation ſuivie de ſuppuration, & fait accuſer à tort l'animal d'être vénimeux, tandis que tout le mal dépend des inſtrumens tranchans qu'il y a laiſſés.

Les ſang-ſues font une plaie plus aiguë & plus ſenſible hors de l'eau que dans l'eau, car dans l'eau leur morſure fait ſouvent moins de mal que celle d'une puce, & cependant le ſang en coule beaucoup plus long-tems, ſans que les gros vaiſſeaux ſoient ouverts ;

elles n'affectent point d'ouvrir les arteres pour ſe nourrir du ſang le plus pur, comme quelques-uns ſe l'imaginent, mais elles piquent indiſtinctement tous les vaiſſeaux ſanguins, affamées ou non; quelquefois le ſang coule pendant ſix heures & même vingt-quatre heures, ſur-tout dans une eau tiede d'étang, de foſſés ou de marais, où les pieds ſe trouvent échauffés; auſſi eſt-il arrivé que des perſonnes étant tombées la nuit dans un étang plein de ſang-ſues, y ont péri en perdant tout leur ſang. Une ſang-ſue qui auparavant ne peſoit qu'un ſcrupule ou un demi-gros, peſera plus de trois gros, lorſqu'elle eſt ſaoulée de ſang.

Dillen obſerve comme une choſe ſinguliere, qu'une ſang-ſue coupée par morceaux ſe remue dans l'eau, & que ſa bleſſure ſe conſolide, avec cette différence que les parties qui regardent la queue, ne ſurvivent pas auſſi long-tems que celles du côté où eſt la tête; car de ces dernieres, il en a gardé pendant plus de cinq mois, au lieu que la partie inférieure plus longue s'eſt trouvée morte & pourrie au bout de cinq ſemaines; ſuivant le même Auteur, la ſang-ſue devroit plutôt être miſe au rang des animaux amphibies que parmi les aquatiques, vu qu'elle peut vivre long-tems hors de l'eau.

Ribeyro dit que l'iſle de Ceylan eſt remplie de ſang-ſues, que par-tout dans les bois elles montent le long des jambes & des cuiſſes, d'où on ne peut les détacher que quand elles regorgent de ſang; que la nuit elles ſucent auſſi quelquefois le viſage & tirent même le ſang des gencives; que les plus petites ſont les plus incommodes & celles qui mordent davantage; enfin, que les ſang-ſues qui viennent dans les eaux & dans les rivieres de cette iſle, ne ſont nullement incommodes; la plupart des ſang-ſues des environs de Paris ont le dos de couleur brune noirâtre, ſur les côtés une ligne d'un blanc jaunâtre, parſemée de points noirâtres & le ventre marqueté de blanc jaunâtre.

Le ſel eſt un poiſon pour la ſang-ſue : il la fait mourir dans moins d'une demi-heure dans les convulſions ; l'eſprit de corne de cerf lui eſt auſſi nuiſible, de même que la cendre ordinaire, la cendre gravelée, l'eſprit & l'huile de vitriol, l'huile de tartre par défaillance, le poivre & les liqueurs acides ; les poiſſons & les oiſeaux lui font auſſi la guerre, tels que les anguilles, les lamproies, les lamproyons, les hirondelles de mer & pluſieurs autres oiſeaux de riviere & de marécage.

Une ſang-ſue vivante avalée, pourroit, dit-on, cauſer de fâcheux accidens en ſuçant les vénales de l'eſtomac ; le remede qu'on y pourroit apporter ſeroit de boire de la ſaumure ou de l'eau ſalée, & de prendre quelque purgatif, où il entrât du ſublimé doux ou quelqu'autre préparation de mercure ; l'émétique pourroit encore très-bien réuſſir dans ce cas. M. Maty, dans le Journal Britannique, doute qu'on ait jamais avalé de ſang-ſues, & qu'elles puſſent nuire beaucoup à l'eſtomac où elles auroient pénétré.

Il n'eſt pas douteux que les Anciens aient appris des ſang-ſues la méthode de tirer le ſang. Tout le monde ſait que lorſque les chevaux ſont attirés au printems par l'herbe verte, dans les étangs & les rivieres, de groſſes ſang-ſues s'attachent à leurs jambes & à leurs flancs, leur percent une veine, leur procurent une hémorrhagie abondante, & qu'ils en deviennent plus ſains & plus vigoureux. Themiſon eſt le premier des Médecins qui en ait fait mention, Hyppocrate n'en a point parlé, & Cœlius-Aurélianus n'en dit rien dans les extraits qu'il a donnés des écrits de ceux qui ont pratiqué la Médecine depuis Hyppocrate juſqu'à Themiſon. Les diſciples de Themiſon ſe ſervoient de ſang-ſues en pluſieurs occaſions ; ils appliquoient quelquefois les ventouſes à la partie d'où les ſang-ſues s'étoient détachées, pour en tirer une plus grande quantité de ſang. Galien ne fait aucune mention de ce

remede, c'eſt apparemment aux payſans qu'on doit la découverte de ſon uſage; actuellement tout le monde connoît l'uſage des ſang ſues dans la Médecine, elles ſervent à ſucer le ſang; mais pour qu'elles le faſſent bien, on les laiſſe dégorger & jeûner quelques jours dans de l'eau claire, avant de s'en ſervir, parce qu'étant affamées elles s'attachent plus vîte aux endroits du corps où l'on a intention de les placer; lorſqu'elles ont ſucé le ſang & qu'elles en ſont gorgées, elles ſe retirent quelquefois d'elles-mêmes; mais le plus ſouvent elles reſtent trop long-tems ſur la veine qu'elles ont ouverte, & pour lors on eſt obligé de répandre deſſus un peu de ſel commun pulvériſé: cela les irrite, les fait entrer en convulſion & leur fait lâcher priſe.

On ſe ſert en Médecine des ſang-ſues pour diminuer la trop grande quantité de ſang qui s'accumule ſur une partie ou dans ſon voiſinage, & par là en détourner la fluxion, ou l'empêcher de ſe former. On les applique avec ſuccès aux hémorrhoïdes gonflées & douloureuſes, pour les dégorger d'un ſang épaiſſi qui ſurcharge ces vaiſſeaux; on les applique auſſi au front dans les migraines invétérées; aux gencives dans les fluxions violentes, ſur les dents & même à l'orifice interne de la matrice, pour y rétablir le cours des regles ou ſupprimé ou pareſſeux: l'uſage de ces inſectes exige cependant quelques précautions.

Comme il s'en trouve de pluſieurs eſpeces, dont quelques-unes ſont réputées venimeuſes, & dont la morſure eſt ſuivie de fâcheux accidens, comme d'inflammation & même de fiſtules & de gangrenes, il faut bien les ſavoir choiſir, & ne les pas prendre indifféremment. Celles dont on ſe ſert en Chirurgie, doivent être petites, avoir la tête menue, le dos rayé de couleur verte & jaune & le ventre rougeâtre, & avoir été priſes dans des eaux claires, courantes & bien vives. On les applique ordinairement en les tenant

tenant entre les doigts ; mais comme elles ſont fort gliſſantes, qu'elles peuvent échapper & s'introduire, ſoit dans l'anus, lorſqu'on les applique aux vaiſſeaux hémorrhoïdaux, ſoit dans l'œſophage, lorſqu'on les applique aux gencives ou à la langue, il ſeroit plus prudent de les engager dans un petit tuyau de bois ou de roſeau, ouvert par les deux bouts, pour les aſſujettir ; car il eſt arrivé quelquefois qu'elles ſe ſont gliſſées dans le *rectum*, où leur ſéjour a été ſuivi de ſymptômes fâcheux ; d'autres, après en avoir avalé, ainſi que nous l'avons déjà obſervé, ont été travaillés de cruels accidens, juſqu'à ce qu'ils les aient rejettées, parce que ces inſectes s'attachent aux veines de l'eſtomac & les mordent continuellement, irritent ce viſcere & occaſionnent des cardialgies : on y remédie en faiſant boire au malade de l'eau ſalée, ou en lui faiſant prendre des préparations mercurielles.

S'il arrivoit malheureuſement qu'en appliquant des ſang-ſues aux vaiſſeaux hémorrhoïdaux, elles vinſſent à ſe gliſſer dans l'anus, il faudroit ſur le champ donner abondamment des lavemens ſalés, juſqu'à leur entiere expulſion.

Il eſt à obſerver que, comme l'hémorrhagie continue pour l'ordinaire pendant quelque tems après que les ſang-ſues ſont tombées, qu'on ne reçoit point pour lors le ſang dans des vaiſſeaux, & qu'il eſt entiérement abſorbé par le linge, il paroît être en beaucoup plus grande quantité qu'il n'y en a en effet ; cela ſuffit quelquefois pour allarmer le malade, & jetter dans une vaine conſternation les aſſiſtans, qui ne manquent pas de ſuppoſer que l'hémorrhagie eſt abondante, & de craindre qu'il ne s'enſuive une foibleſſe & même la mort. On préviendra ces terreurs paniques en arrêtant en peu de tems l'effuſion du ſang, ſoit par la compreſſion, ſoit par l'application d'un ſtyptique ; mais ce qui eſt plus ordinaire, c'eſt que ſouvent on eſt obligé de baigner, avec de l'eau chaude, la

partie piquée, pour en faire ſortir le ſang plus librement, lorſqu'il n'en vient point une quantité qui réponde à l'intention qu'on avoit en appliquant les ſang-ſues.

Il y a des perſonnes qui coupent aux ſang-ſues le bout de la queue avec des ciſeaux, pour voir couler le ſang, afin d'en déterminer la quantité qu'il convient de laiſſer couler, & auſſi pour qu'elles ſucent mieux; & pour les faire mieux prendre, elles frottent l'endroit où elles veulent les appliquer, avec du ſel de nitre, du ſang de volaille, de la terre glaiſe, du lait ou de l'eau chaude, elles les laiſſent même encore une demi-journée dans une boîte ſans eau, après les avoir auparavant fait dégorger. Les ſang-ſues étant ôtées, on fera bien de laiſſer un peu couler le ſang, enſuite on lavera les piquûres avec de l'eau ſalée.

Un remede qu'on dit excellent pour faire ſortir une ſang-ſue du fondement, outre celui que nous avons déjà indiqué, eſt de prendre de la fiente de bœuf, ſeche & un peu échauffée, de la mêler avec des punaiſes, & d'en introduire dans le fondement; la vapeur ſeule de l'odeur de ces matieres étourdit, dit-on, les ſang-ſues, elles ſortent enſuite à demi-mortes, ſi on fait une petite injection de ſuc d'oignon dans le rectum; quand on veut conſerver pour une autre fois les ſang-ſues, après qu'elles ont déjà ſervi, on les ſaupoudre avec un peu de cendre, au lieu de ſel, dont on ſe ſert ordinairement pour les obliger à quitter priſe, & on les remet dans la même eau où on les conſervoit auparavant.

On fait uſage depuis peu, en Angleterre, des ſang-ſues, contre la goutte; on les applique ſur la partie affectée, & ce remede a très-bien réuſſi: on aſſure encore que rien n'eſt meilleur dans les fluxions ſur les dents, que leur application ſur les gencives. Le Docteur Langelot rapporte dans les éphémérides d'Allemagne, avoir connu deux perſonnes attaquées

de ſi violens maux de tête, qu'elles en perdoient même la raiſon ; tous les remedes qu'on put preſcrire à ces malades, leur furent inutiles : elles ne trouverent leur guériſon que dans les ſang-ſues qu'on leur appliqua aux arteres temporales ; une de ces mêmes perſonnes ayant eu dans la ſuite une fluxion ſur la langue, qui la lui avoit groſſie de moitié, eut recours encore aux ſang-ſues ; elle en fit appliquer à ſa langue, & elle s'en trouva promptement guérie.

SARCELLE. C'eſt un petit oiſeau de riviere aſſez ſemblable au canard ; auſſi la chaſſe s'en fait-elle de même.

SARDINE. C'eſt un petit poiſſon de mer à nageoires molles, du genre des aloſes : il nage de côté & d'autres en grandes troupes ; on le trouve tantôt au milieu de la mer, tantôt vers les rochers qui bordent le rivage ; on en pêche dans l'Océan & dans la Méditerrannée, il eſt même un objet de commerce conſidérable pour la Bretagne, & les calculateurs en font monter le produit à plus de trois millions. Ce poiſſon eſt ſans arêtes & d'un goût exquis, il n'a guere plus de huit pouces de long ſur un de large ; il ne feroit que ſe montrer ſur nos côtes, ſi pour le retenir, on ne l'amorçoit avec une compoſition particuliere, faite d'œufs de morue & d'autres poiſſons ; on en prépare encore une autre avec des chevrettes, des cancres & du menu fretin de ſole & de merlan ; mais un pareil appât doit ſe défendre rigoureuſement, parce qu'il corrompt la Sardine en peu de tems, & que le frai, dont il eſt compoſé, détruit les eſpeces de poiſſons.

SAUMON. C'eſt un poiſſon couvert de petites écailles, qui a le dos bleuâtre & marqueté de rouge, le ventre luiſant & un peu blanc, la tête courte & pointue, double rang de petites dents très-aiguës, avec de petits crocs par intervalles, la queue large, la chair rouge & délicate, quoique fort raſſaſiante ; ce

poiſſon a quelquefois plus de deux pieds & demi de longueur; il naît dans la mer & au commencement du printems, il remonte les rivieres ſouvent juſqu'à leur ſource, ſa chair s'y perfectionne; mais s'il y ſéjourne plus d'un an, il maigrit & perd ſa ſaveur. Le printems eſt la ſaiſon où il eſt le plus rare & de meilleur goût; il en vient quantité dans l'Eſcaut, la Garonne, la Loire, quelquefois la Seine, & dans d'autres rivieres même aſſez petites qui communiquent avec les grandes.

On aſſure que quand les ſaumons mettent bas, ils changent de goût, de figure & de couleur; ils dépoſent leurs œufs entre des ſables, ſur leſquels l'eau coule avec rapidité; les foſſés qu'ils creuſent pour ce ſujet, ſont longs de trois ou quatre pas, & larges d'environ quatre pieds; pour empêcher que le torrent ne les entraîne, ils ont ſoin de les environner d'un rempart de pierres. On croit que les ſaumoneaux ne deviennent vrais ſaumons qu'au bout de dix ans.

Ce poiſſon lutte perpétuellement contre le courant des rivieres, il eſt très-agile à ſauter; il fléchit ſon corps en forme de cercle, & d'un effort il ſaute par-deſſus l'eau avec impétuoſité; quand il nage contre le fil de l'eau, on le prendroit pour un trait décoché avec vigueur.

Le ſaumon eſt gros comme la cuiſſe & égale le thon pour la grandeur, il s'en trouve qui peſent juſqu'à quarante livres. Sa chair devient rouge dans le ſel ou par la cuiſſon: elle eſt pleine de ſuc & de délicateſſe; on en vante ſur-tout la hure.

Ce poiſſon ſe nourrit de vers de terre, de goujons & de petits poiſſons: il s'engraiſſe dans l'eau douce; on eſtime ſur-tout ceux qui remontent le Rhin, la Moſelle, la Loire & la Garonne.

Les ſaumons ne viennent ordinairement que par grandes troupes, comme les harangs, les thons, les ſardines & les maquereaux; c'eſt le deſir de travailler

à la multiplication de leurs eſpeces qui les engage à ſe raſſembler. Lorſque ces poiſſons entrent dans une riviere, les femelles vont devant & les mâles les ſuivent avec différentes viteſſes; les plus amoureux ſont ſans doute les plus preſſés.

Ce poiſſon a un inſtinct particulier, qui lui fait ſuivre exactement dans ſa marche les loix de la Phyſique; le moins verſé dans cette ſcience, n'ignore pas que le mouvement d'une riviere eſt bien moins rapide au fond qu'à la ſurface; auſſi lorſque le ſaumon remonte un fleuve, il nage vers le fond, & lorſqu'il deſcend, il s'éleve vers la ſurface.

La pêche la plus conſidérable des ſaumons ſe fait en baſſe Bretagne; à Châteaulin, on en pêche quelquefois plus de quatre mille. Voici la méthode qu'on emploie dans cette Ville pour une pêche auſſi lucrative.

On a établi d'une maniere ſolide une chauſſée qui traverſe la riviere; il y a un double rang de pieux placés les uns près des autres, & on y a ajouté de nouvelles traverſes aſſujetties par des boucles de fer, qui les retiennent tant au-deſſus qu'au-deſſous de l'eau; à gauche, en montant la riviere, eſt un coffre fait en forme de grillage, & qui a quinze pieds ſur chaque face; on l'a tellement ménagé, que le courant s'y porte de lui-même. Au milieu de ce coffre & preſque à fleur d'eau, ſe trouve un trou de dix-huit à vingt pouces de diametre, environné de lames de fer-blanc un peu recourbées, qui ont la figure de triangle iſocele, & qui s'ouvrent & ſe ferment facilement. Le Saumon conduit par le courant vers le coffre, y entre ſans peine, en écartant les lames de fer-blanc qui ſe trouvent ſur ſa route, & dont les baſes bordent le trou. Ces lames en ſe rapprochant forment un cône, & elles s'ouvrent juſqu'à devenir un cylindre; au ſortir du coffre, le ſaumon entre dans un réſervoir, d'où les pêcheurs le retirent par le moyen

d'un filet, attaché au bout d'une perche ; leur adreſſe eſt ſi grande, qu'ils choiſiſſent de l'œil celui qu'ils veulent retirer, & ne manquent jamais leur coup.

On ne pêche pas toujours quatre mille ſaumons dans la riviere de Châteaulin, cependant il y a des tems où ces poiſſons arrivent en ſi grand nombre & paſſent avec tant de célérité à travers les pieux de la chauſſée, qu'on a peine à les ſuivre de l'œil ; pour y obvier, les pêcheurs s'embarquent dans des petits bateaux plats, ſe coulent le long de la chauſſée, & y tendent des filets, dont le réſeau eſt extrêmement ſerré ; à meſure qu'on prend du poiſſon, on le met dans le réſervoir, où il monte à ſon dernier période de délicateſſe.

Cette pêche commence au commencement d'Octobre & dure juſqu'au mois de Mai ; on ne leve néanmoins les écluſes qu'au mois de Juillet, tems où le ſaumon cherche à redeſcendre vers la mer : il eſt fort ſingulier que ceux qu'on a pêchés & qu'on rejette dans l'eau, reviennent ordinairement ſe faire reprendre dans les mêmes filets ; leur ſtupidité enrichit la baſſe Bretagne.

On pêche encore le ſaumon d'autres manieres : lorſqu'il eſt petit, on peut le pêcher à l'hameçon ; mais cette pêche n'eſt pas uſitée, car pour l'ordinaire il ne s'y prend point ou il rompt l'hameçon.

L'artifice ſuivant eſt plus connu : au mois de Mai, les pêcheurs ſe promenent dans un bateau le long d'une riviere, & dès qu'ils apperçoivent un ſaumon, ils l'arrachent avec une fouine à ſept pointes & l'enlevent hors de l'eau ; lorſque ce premier poiſſon eſt pris, ils le lient vivant avec une corde, & le tiennent ainſi dans l'eau juſqu'à ce qu'un autre vienne le mordre. Auſſi-tôt qu'on s'en apperçoit, on tire doucement à bord le ſaumon captif, & on enleve le ſecond avec la fouine. (Voyez art. *Fouine*).

On prend encore les ſaumons avec des filets à

double tramail, hauts de deux pieds & longs au moins de trente; on choiſit pour cette pêche le mois de Mai, où ces poiſſons entrent en amour.

Les Irlandois ont encore un autre ſecret pour faire une pêche abondante de ſaumons. Ils placent dans le fil de l'eau un coffre fait de treillage ſerré, qui, ſans empêcher le poiſſon de remonter, l'arrête, lorſqu'il veut deſcendre. Dans le tems qu'il eſt le plus gras, on tend dans la riviere des filets ordinaires, qui s'étendent d'un rivage à l'autre, & avec leſquels on va des deux côtés en remontant l'eau & en pouſſant toujours en avant les ſaumons, qui, ne pouvant plus reculer, s'élancent à droite & à gauche ſur les rivages, où ils ſont pris auſſi-tôt par les payſans; avec de l'induſtrie, les Irlandois en prennent quelquefois juſqu'à deux cens à la fois.

Il eſt à obſerver que les endroits où cette pêche réuſſit le mieux, ſont des golphes profonds, où les torrens & les rivieres tombent avec impétuoſité du haut des montagnes; car le ſaumon ſe plaît à nager contre les plus fortes caſcades, & il s'en élance quelquefois juſqu'à vingt pieds de haut.

MM. Arnaud de Nobleville & Salerne, Médecins d'Orléans, dans la continuation de la matiere médicale de Geoffroy, donnent l'explication de deux phénomenes remarquables dans les ſaumons. La premiere explication concerne cette couleur rouge qu'affectent les ſaumons étant cuits en entier, & qu'ils n'ont preſque plus quand on les coupe par morceaux & qu'on les fait légérement griller. Pour découvrir d'où pouvoit venir cette couleur, ils ont ouvert pluſieurs ſaumons ſur le lieu même & au ſortir de l'eau, & ils ont trouvé qu'ils avoient tous dans l'eſtomac un petit corps rouge, aſſez ſemblable à une grappe de groſeille, qui cédoit facilement ſous les doigts; ils ont tâché enſuite de ſaiſir ce petit corps, & ils l'ont jetté dans un verre d'eau tiede, qui a pris ſur le champ un œil

rouge. Il y a apparence que lorſque le ſaumon eſt cuit en entier, ce petit corps ſe diſſout & communique, par une eſpece de transfuſion inſenſible, ſa couleur à toutes les parties du poiſſon, tandis que quand ces parties ſont coupées & ſéparées les unes des autres, elles ne peuvent recevoir la même couleur & ne la reçoivent point effectivement. Lorſqu'un ſaumon eſt gardé ſept ou huit jours (on peut encore le garder plus long-tems ſans ſe corrompre), cette petite grappe ſe transforme en une eſpece de boue fine & légere, qui a les mêmes propriétés jointes aux mêmes effets.

Un autre phénomene qu'on remarque dans les ſaumons, c'eſt que les ſaumons reviennent tous les ans dans la même riviere où ils ſont nés, & cela juſqu'à ce qu'ils meurent ou qu'ils ſoient pris. MM. Salerne & de Nobleville ont chargé, pour être ſûrs de cette particularité, les pêcheurs de Châteaulin, de retenir une douzaine de ſaumons parmi ceux qui deſcendent la riviere, & après leur avoir attaché à chacun un petit cercle de cuivre vers la queue, de les remettre dans l'eau, ce qu'ils ont exécuté avec beaucoup d'adreſſe & pendant trois années différentes; ils ont enſuite appris des mêmes pêcheurs qu'ils avoient repris quelques-uns de ces ſaumons, une année cinq, une autre année trois, une autre enfin deux. La diſpoſition du coffre & plus encore du réſervoir où le coffre aboutit, rendoit cette obſervation très-aiſée.

Le ſaumon eſt un poiſſon d'un fort bon goût: on le ſert ſur les meilleures tables; il faut, pour l'avoir bon, le choiſir bien nourri, aſſez gras, d'un âge moyen, d'une chair tendre, friable, rougeâtre, & qui ait été pris dans une eau claire & courante. On mange le ſaumon ou frais ou ſalé; le frais eſt d'un goût beaucoup meilleur que le ſalé, mais il ſe corrompt aiſément; on le ſale pour le garder plus long-tems & pour le tranſporter en différens lieux. Le meilleur endroit du ſaumon eſt la hure, ainſi que nous

l'avons déjà obſervé ; on fait enſuite beaucoup de cas du ventre ; mais comme cet endroit eſt fort gras, il n'eſt pas ſi ſain.

Ce poiſſon abonde en ſels volatils & en principes huileux & balſamiques, ce qui le rend nourriſſant, corroboratif & reſtaurant ; il provoque l'urine & il eſt excellent pour la poitrine ; mais quand il eſt gras, ſi l'on en mange trop, il cauſe des envies de vomir & des indigeſtions ; quand il eſt vieux, ſa chair eſt ſeche, dure & peſante ſur l'eſtomac.

Quoique quelques Auteurs regardent le ſaumon comme un aliment chargeant & trop raſſaſiant, cependant on peut dire avec raiſon qu'il convient en tout tems, à toutes ſortes d'âges & de tempéramens, pourvu qu'on en uſe modérément.

Si on applique le fiel de ſaumon en liniment ſur les taches de la cornée, il les emporte & les diſſipe ; un peu de coton trempé dans ce fiel & introduit dans l'oreille, remédie au tintement.

SAUTERELLES. Ce ſont des petits inſectes bien propres à humilier l'orgueil de l'homme ; elles ravagent ſouvent nos campagnes & nous privent par-là de leur récolte, d'où nous tirons notre vraie ſubſiſtance ; elles ſont aſſez ſemblables au criquet, leurs antennes ſont ſimples, filiformes & beaucoup plus longues que le corps ; il ſe trouve à la queue des femelles des appendices ; leurs yeux ſont au nombre de trois, petits, liſſes. Ces inſectes ſautent comme le criquet, à l'aide de leurs pattes poſtérieures, qui ſont fortes & beaucoup plus longues que les antérieures ; ils marchent lourdement & volent aſſez bien : leurs femelles dépoſent leurs œufs dans la terre par le moyen de leurs appendices, qui ſont compoſées de deux lames ; l'œuf, au ſortir de l'ovaire, gliſſe entre ces deux lames & s'enfonce en terre ; elles en pondent un aſſez grand nombre à la fois, & de ces œufs réunis dans une membrane mince, ſe forme une

eſpece de grouppe: les petites larves qui en proviennent ſont en tout ſemblables, à la grandeur près, à l'inſecte parfait; la ſeule différence qu'on y remarque, c'eſt qu'elles n'ont ni ailes, ni étuis, mais ſeulement des eſpeces de boutons au nombre de quatre, où ſont contenus les uns & les autres ſans être développés; ce développement ne ſe fait que lorſque l'inſecte a pris ſon accroiſſement.

Les ſauterelles habitent ordinairement les prairies, de même que leurs larves, elles ſont très-voraces & ſe nourriſſent d'herbes: elles ont pluſieurs eſtomacs, c'eſt pour cette raiſon que différens Auteurs prétendent qu'elles ruminent. M. Geoffroy en rapporte dans ſon Traité de deux eſpeces, qui ſe trouvent, ſelon lui, aux environs de Paris. La premiere eſt, dit-il, la ſauterelle à ſabre, *locuſta cauda enſifera curva*, *Geoff. 397*. Cette ſauterelle a onze lignes de longueur ſur une & demie de largeur; ſa couleur eſt par-tout d'un verd un peu pâle; ſes antennes, qui ſont filiformes, vont en diminuant vers l'extrêmité & ſont plus longues que le corps; ſon coutelet a au-deſſus une ſurface applatie, qui va en s'élargiſſant du côté des étuis; ceux-ci ſont un peu nébuleux & les ailes ſont reticulées; les ailes & les étuis débordent le corps d'un bon tiers. La femelle porte à l'extrêmité du ventre une eſpece de petite pointe applatie & large, recourbée en-haut & compoſée de deux lames qui repréſentent par leur figure la lame d'un ſabre; c'eſt avec ces lames qu'elle enfonce ſes œufs profondément dans la terre. Les cuiſſes poſtérieures de ces inſectes ſont fort grandes & auſſi longues que les étuis, ce qui diſtingue la ſauterelle à ſabre de la ſauterelle à coutelet, qui eſt la ſeconde eſpece, & qui habite auſſi, ſelon M. Geoffroy, les environs de Paris, *locuſta cauda enſifera recta*, *Geoff. 398*. Cette eſpece a vingt-deux lignes de longueur ſur trois de largeur: elle eſt d un beau verd; ſes antennes ſont déliées, très-longues, ſurpaſſent la

longueur du corps & ſont compoſées d'un nombre infini d'anneaux; le coutelet applati pardeſſus, ſe coule par un angle aigu vers les côtés & s'avance au milieu un peu plus bas ſur les étuis. Ceux-ci ſont d'un beau verd, & d'un tiers plus long que le corps; la femelle porte à l'extrêmité du ventre une eſpece de coutelet applati, droit, long, formé de deux lames plates, qui lui ſert à dépoſer ſes œufs; cette appendice va juſqu'au bout des étuis. Le mâle n'a point cette queue, ainſi que nous l'avons déjà obſervé; mais on voit à la baſe de ſes étuis, en-deſſous, une large ouverture, formée par une pellicule mince, ſemblable à la peau d'un tambour, & qui produit le bruit que fait entendre cet inſecte à la campagne. Les cuiſſes poſtérieures, quoique longues, ne vont qu'aux deux tiers des étuis, au lieu que dans la ſauterelle à ſabre elles ſont auſſi longues.

Swammerdam fait mention de pluſieurs eſpeces de ſauterelles étrangeres: il y en a dans l'Amérique une eſpece qui porte un capuchon: elle eſt d'un rouge très-foncé, mêlé de blanc. Il s'en trouve encore dans le Cap de Bonne-Eſpérance deux eſpeces très-remarquables. Au Royaume d'Iſſiny, les ſauterelles font un bruit ſingulier dans les campagnes & même au ſommet des maiſons; celles de la Baye de Saint-Louis, des Indes Orientales & de l'Iſle de Madagaſcar, ſautent au viſage & à la poitrine des habitans avec tant de force, qu'à peine a-t-on la liberté de reſpirer. Les ſauterelles des Antilles ſont aſſez ſemblables aux nôtres; la ſauterelle cheval ſe voit à la Louiſiane: elle eſt de la groſſeur d'un pouce, ſon corps & ſes grandes aîles ſont noires, les petites aîles de deſſous ſont du plus beau pourpre que l'on puiſſe voir; cette ſauterelle a, ainſi que toutes les autres, la tête faite comme celle d'un cheval qui auroit les oreilles coupées près la tête.

Le P. Naret, Miſſionnaire au levant, dans la relation

qu'il fait de ſon voyage dans la Paleſtine, dit, en parlant des ſauterelles, qu'il ne faut pas s'étonner que le Saint Précurſeur, qui n'alloit pas chercher bien loin de quoi ſubſiſter, ſe contentât de ſauterelles; car elles ſont ici, ajoute-t-il, en grande quantité. Un autre Miſſionnaire du levant rapporte que dans l'ancienne Lybie les ſauterelles ſont ſi nombreuſes, qu'elles ne manqueroient pas de ruiner le pays, ſi la providence ne fourniſſoit pas une reſſource contre ces ennemis ſi foibles & ſi invincibles à toutes les forces de l'homme. J'en ai vu, dit ce Miſſionnaire, quelquefois en l'air, des nuées entieres, qui déroboient le ſoleil aux yeux; elles mangerent cette année, continue-t-il, toutes les herbes & juſqu'aux feuilles des arbres, & même des oliviers; de leurs œufs on en vit renaître, après leur mort, une effroyable quantité, qui acheva de tout gâter; dans cette calamité publique, c'eſt toujours le Miſſionnaire qui parle, le remede que Dieu envoie de tems en tems, eſt une eſpece de petits oiſeaux qui viennent du côté de la Perſe, & qui ont un cri à-peu-près ſemblable à celui de nos martinets, en voltigeant ſur les terres couvertes de ces ſauterelles, il les mettent en déſordre, ils les dévorent, & la digeſtion eſt faite en un inſtant. On va chercher dans le pays d'où viennent ces oiſeaux, une certaine eau & on la garde précieuſement dans les grandes Villes de l'orient, ſur-tout à Damas & à Alep, qui ſont plus ſouvent affectées de ce fléau. On prétend ici (ce qui paroît cependant bien ſingulier) avoir reconnu, par une expérience conſtante, que dès qu'on remue cette eau, ces oiſeaux viennent en foule, comme s'ils la ſentoient & étoient attirés par ſon odeur; on les nomme *zemarmar*.

Au reſte, on ne compte pas tellement ſur ce ſecours, qu'on n'implore en même tems celui du Ciel.

Ce Miſſionnaire fait la relation d'une cérémonie aſſez bizarre, aſſez ſinguliere, qui s'eſt pratiquée dans

les environs d'Alep, il y a environ cinquante ans, par rapport à la déſolation que les ſauterelles répandoient dans le pays. Les Turcs obligerent les Chrétiens & les Juifs à faire avec eux une proceſſion publique & ſolemnelle, pour obtenir du Ciel la délivrance de ces inſectes: voici l'ordre de la marche, d'après le narré de ce Miſſionnaire. Les Mahometans alloient en tête, portant leur Alcoran & demandant à Dieu miſéricorde, avec un chant & des cris qui tiennent un peu du hurlement; les Chrétiens & leurs Papas ſuivoient avec le Saint Evangile, les Croix, les Reliques, les Images ſacrées & les Prêtres en Charpe, chacun d'eux faiſant leurs prieres en leur langue Grecque, Syriaque & Arménienne; les Juifs venoient les derniers de tous avec leur Tora ou Pentateuque, chantant à leur mode, qui n'eſt pas fort harmonieuſe; mais ces différens chœurs étoient ſéparés & éloignés l'un de l'autre, pour éviter la cacophonie. Malgré ce bel arrangement, une jalouſie mal entendue troubla pour lors la cérémonie, & mit quelque confuſion; les Juifs, contre nos idées, en matiere de proceſſion, crurent que la queue n'étoit pas la place la plus honorable; ils cédoient volontiers aux Turcs, qui étoient les dominans, mais ils ſe crurent mépriſés, voyant qu'on leur préféroit les Chrétiens; ils voulurent prendre le pas ſur eux & uſer de violence; les Chrétiens ſe crurent en droit de défendre leurs terreins, & de conſerver leur préſéance; il y eut quelque coups de donnés, & les Turcs, qui ſavent profiter de tout, ſe les firent payer bien cherement, du reſte, toutes choſes demeurerent dans l'arrangement preſcrit. On ne devoit pas ſe flatter que ce mêlange de culte, que cet appareil mal entendu de religion pût attirer les bénédictions du Ciel; auſſi la principale confiance étoit-elle dans l'eau en queſtion: on en avoit envoyé chercher, on l'apporta, on la remua, les oiſeaux parurent, ils dévorerent les

inſectes & bientôt le fléau ceſſa. La prétendue vertu de cette eau eſt ſi extraordinaire, que peu s'en faut que nous ne la révoquions en doute.

Dans les Mémoires du levant, d'où nous avons extrait ces anecdotes touchant les ſauterelles, il s'en trouve encore une qui n'eſt pas moins curieuſe; c'eſt la deſcription de la façon avec laquelle les ſauterelles traverſent les rivieres : elle eſt bien ſurprenante. Les premieres ſauterelles, rapporte-t-on dans ces Mémoires, qui ſe préſentent ſur la rive, ſe rapprochent & ſe reſſerrent les unes contre les autres & forment une chaîne ou un cordon aſſez large; elles ſe jettent dans l'eau, elles font de leur corps une eſpece de pont ſur lequel celles qui les ſuivent paſſent à l'autre bord & y vont porter la déſolation; ce trait mérite néanmoins confirmation, & ſi nous l'avons rapporté, c'eſt pour ne laiſſer rien à deſirer ſur ces inſectes.

Un autre trait plus probable que celui-ci, ſe trouve encore rapporté dans les Mémoires du levant : il s'eſt trouvé anciennement ſur la pointe d'une montagne des environs de Baſcomta, un ſerpent d'une groſſeur extraordinaire, qui attendoit les ſauterelles au paſſage & qui mangeoit toutes celles qui s'approchoient de lui; il en entra une quantité prodigieuſe dans ſa gueule béante; mais dès que ces ſauterelles, qu'il avaloit toutes vivantes, eurent pénétré dans ſes entrailles, elles le dévorerent à leur tour, & le rongerent de façon que bientôt il n'en reſta plus que les épines & les arêtes.

Lemery, en parlant des ſauterelles, rapporte qu'il paroît en certains tems des ſauterelles d'une grandeur extraordinaire, qui, pouſſées par les vents, vont tomber quelquefois en ſi grande quantité dans des pays, qu'elles couvrent toute la ſurface de la terre, & qu'elles la ravagent totalement. Si l'on en croit Scaliger, les ſauterelles font toutes les années des dégâts dans quelques contrées. La conſternation que

répand ſouvent parmi le peuple, la multitude innombrable de ces inſectes, eſt ſi grande, qu'on les regarde comme des animaux extraordinaires & étrangers, tandis qu'ils ſont nés pour l'ordinaire dans le pays, & qu'ils n'ont aucune différence eſſentielle qui les caractériſe.

Il n'eſt cependant que trop vrai que de tous les animaux, il n'y en a point de plus pernicieux, ni de plus nuiſible au genre humain que les ſauterelles. Les anciens Naturaliſtes les donnent comme les avant-coureurs de la famine, de la peſte & de la guerre; elles peuvent fort bien l'être des deux premiers fléaux, puiſqu'elles ravagent tout, & que les maladies épidémiques ſont ſouvent les ſuites de la diſette; mais il n'eſt pas facile de concevoir pourquoi elles ſeroient les avant-coureurs de la guerre; elles furent la huitieme plaie, dont Dieu frappa les Egyptiens ſous Pharaon. Aldrovande & beaucoup d'autres Auteurs rapportent pluſieurs exemples des dégâts que ces inſectes ont occaſionnés. Mezeray, dans ſon Hiſtoire de France, dit qu'au mois de Mai 1613, il s'engendra une ſi grande quantité de ſauterelles dans la campagne d'Arles en Provence, qu'en moins de ſept à huit heures, elles rongerent juſqu'à la racine des herbes & des grains dans l'eſpace de plus de quinze mille arpens de terre; elles pénétrerent même dans les greniers & dans les granges, & conſumerent tous les grains qui y étoient. Quand ces ſauterelles s'attroupoient & s'élevoient en l'air, elles formoient une eſpece de nuage qui cachoit le ſoleil; lorſqu'elles eurent ravagé tout le territoire des environs d'Arles, elles paſſerent le Rhône & vinrent à Taraſcon & à Beaucaire; mais comme la récolte étoit pour lors faite, elles mangerent les herbes des jardins & les luzernes: elles prirent enſuite leur route vers Bourbon, Valabregues, Montfrin & Aramon: elles y firent le même dégât; & ſans les étourneaux &

d'autres oiſeaux blancs, nommés dans ce pays *gabians*, qui en firent leur proie, ces inſectes auroient encore pouſſé plus loin leur route & leur ravage. Celles qui échapperent à ces oiſeaux, dépoſerent une ſi grande quantité d'œufs, que tout le pays en eût été déſolé, ſi on les eût laiſſés; mais il y eut des ordres de la part des Magiſtrats de ramaſſer ces œufs & de les enterrer ou jetter dans le Rhône. On en ramaſſa trois mille quintaux, & on obſerva dans ce tems, que ſi ces œufs avoient réuſſi, chaque quintal auroit pu fournir un million ſept cens cinquante mille ſauterelles.

Dans l'hiſtoire de Charles XII, il eſt fait mention des ſauterelles qui incommoderent beaucoup, dit l'Hiſtorien, ce Prince infortuné, dans la baſſe Arabie. Une horrible quantité de ces inſectes s'éleva, ſur le midi du côté de la mer, d'abord à petits flots, enſuite comme des nuages qui obſcurcirent l'air & le rendirent ſi ſombre & ſi épais, que dans toute cette vaſte plaine, le ſoleil parut entiérement éclipſé. Ces inſectes ne volerent point proche de terre, mais à-peu-près à la même hauteur que les hirondelles, juſqu'à ce qu'elles trouverent un champ ſur lequel elles purent ſe jetter: on en rencontroit ſouvent ſur le chemin, continue l'Hiſtorien de Charles XII, d'où elles s'élevoient avec un bruit ſemblable à celui d'une tempête; elles venoient fondre ſur l'armée de Charles XII comme un orage, ſe jettoient ſur la même plaine où elle étoit campée, & ſans craindre d'être foulées aux pieds des chevaux, elles s'élevoient de terre & couvroient le corps & le viſage des ſoldats à ne pouvoir pas voir devant eux, juſqu'à ce que l'armée eût entiérement paſſé l'endroit où ces inſectes s'arrêtoient. Par-tout où les ſauterelles repoſoient, elles y faiſoient un dégât affreux, en broutant l'herbe juſqu'à la racine; enſorte qu'au lieu de cette belle verdure, dont la campagne étoit auparavant couverte, on n'y voyoit qu'une

qu'une terre aride & ſablonneuſe. On ne ſauroit croire, ajoute notre Hiſtorien, qu'un ſi petit animal pût paſſer la mer, ſi l'expérience n'en avoit ſi ſouvent convaincu ces pauvres peuples ; car après avoir paſſé un petit bras du Pont-Euxin, en venant des iſles ou terres voiſines, ces inſectes traverſent encore des grandes Provinces, où ils mangent tout ce qu'ils rencontrent, juſqu'à ronger même les portes des maiſons.

Lorſque les ſauterelles ſont en campagne, elles partagent entr'elles le butin ; elles ont toujours, dit-on, à leur tête un chef qui voyage au haſard, & où il s'arrête, les autres reſtent & ne paſſent pas outre, pour maintenir l'ordre dans leur marche ; dans les endroits où elles périſſent, elles infectent l'air & y occaſionnent des maladies. Si on en croit Oroſe, en l'an 3800 du Monde, il y eut en Afrique une quantité conſidérable de ſauterelles : elles y conſumerent toutes les herbes, après quoi elles ſe noyerent dans la mer d'Afrique ; l'eau de cette mer en fut tellement infectée, que la puanteur qui s'en évaporoit continuellement, occaſionna la mort à plus de trois cens mille hommes. Suivant l'extrait de deux lettres écrites en 1690, à M. l'Abbé de Saint-Uſſans, il ſe trouva pendant le courant de la même année des ſauterelles en Ruſſie, en une ſi grande quantité, que pendant leur vie elles faiſoient plier juſqu'à terre les branches des arbres ſur leſquelles elles ſe perchoient, & qu'après leur mort, la terre en étoit couverte de plus de quatre pieds.

On n'a point encore pu parvenir à trouver quelques recettes ſûres pour éloigner ou faire périr les ſauterelles. Aldrovande, ce grand Naturaliſte, n'en reconnoît d'autre que la priere ; c'eſt à Dieu, dit-il, qu'il faut recourir pour les exterminer, en tâchant de fléchir ſa colere par des prieres publiques.

Dioſcoride & Matthiole aſſurent que la fumée de ſauterelles eſt bonne dans les rétentions d'urine,

ſpécialement dans celles des femmes; & en effet, les ſauterelles provoquent l'urine & chaſſent la pierre des reins, quand on en mange ou lorſqu'on avale la poudre de ces inſectes. M. Linnæus dit qu'en Suede les gens de la campagne font mordre par les ſauterelles les verrues de leurs mains; en les mordant, elles vomiſſent ſur la plaie une liqueur qui les fait ſécher.

Les hiſtoires tant anciennes que modernes font mention d'une eſpece de ſauterelles qui habitent l'orient: la chair de ces ſauterelles eſt auſſi blanche que celle des écreviſſes, elle eſt même d'un goût excellent; les Orientaux en préparent différens mets: les uns les font bouillir, les autres les font rôtir dans une terrine, où les aîles & les jambes ſe détachent, mais leurs têtes & leurs corps y deviennent rouges comme des écreviſſes cuites, & forment pour lors un fort bon manger. Il y en a même qui les font frire avec du beurre ou mariner avec du poivre, du vinaigre ou du ſel. Dampierre rapporte dans ſes voyages, que cela ſe pratique encore aujourd'hui parmi ces peuples.

Si on en croit Diodore de Sicile, les Ethiopiens ſervent des ſauterelles ſur leurs tables, ce qui leur a fait donner le nom d'aëridophages, qui ſignifie mangeurs de ſauterelles; dans les pays où on en mange encore actuellement, on les porte réguliérement au marché, de même qu'on y porte les cigales. Du tems d'Ariſtophane on les vendoit à Athênes, comme l'on fait actuellement les oiſeaux chez nous. Il n'eſt pas douteux que les ſauterelles n'aient été auſſi une nourriture connue dans la Judée & les pays circonvoiſins, puiſque Moïſe avoit permis aux Juifs d'en manger de quatre ſortes, qui ſont ſpécifiées dans le Lévitique; d'ailleurs l'Écriture nous apprend, ainſi que nous l'avons déjà obſervé, que S. Jean-Baptiſte vivoit de ſauterelles & de miel ſauvage: on ne connoît point ce ragoût en Europe, ou plutôt ces mets ſi frugal; nous

nous contentons d'admirer la frugalité des Orientaux, ſans vouloir les imiter. Il y a dans quelques iſles de la mer des Indes, des ſauterelles de la longueur d'un pouce & demi & de la groſſeur d'un petit doigt; elles ſont noirâtres, leurs ailes ſont larges & minces, & leurs jambes longues & déliées; on prend dans ces iſles de ces inſectes en quantité. Dans le Royaume de Tonquin, dit Dampiere, il ſort de terre, dans les mois de Janvier & de Février, une eſpece de ſauterelles, qui ſont une fort bonne nourriture: cet aliment eſt même pour eux fort ſain. En 1693, il ſe répandit en Allemagne une armée de ces eſpeces de ſauterelles, pluſieurs perſonnes eſſayerent d'en manger. Le célebre J. Ludolph, qui avoit beaucoup voyagé dans l'orient, ayant remarqué que ces ſauterelles étoient les mêmes que celles dont les Orientaux font cas, en fit préparer à leur maniere; un de ſes domeſtiques en ayant mangé ſans qu'il lui ſoit ſurvenu aucun accident, il en mangea lui-même, il en regala même un jour le Magiſtrat à Francfort.

SCORPION. C'eſt un inſecte terreſtre de moyenne grandeur, aſſez ſemblable à une petite écreviſſe, de couleur blanchâtre, jaunâtre ou noirâtre, compoſé de quatre parties, de la tête, de la poitrine, du ventre & de la queue. La tête eſt un peu large & ſaillante, elle eſt jointe & continue avec le corcelet & la poitrine; vers la partie antérieure de la tête il y a deux yeux & deux autres vers le milieu de la tête ou de la poitrine, on ne peut qu'à peine appercevoir ces yeux.

La bouche eſt munie de deux mâchoires, dont l'inférieure eſt fendue en deux, accompagnées de deux eſpeces de ſerres ou pinces dentelées, qui paroiſſent lui tenir lieu de dents, pour broyer ſa nourriture; l'animal peut tellement les retirer en-dedans, qu'elles deviennent entiérement imperceptibles; aux deux côtés de la tête on voit ſortir deux bras compoſés chacun de

quatre articulations, dont la derniere eſt aſſez groſſe, contenant de forts muſcles & faite en forme de tenailles, ou fourchue comme l'extrêmité des écreviſſes de riviere. Au-deſſous de la poitrine ſe trouvent huit pattes, quatre de chaque côté, diviſées chacune en ſix jointures, dont les dernieres ſont pareillement fourchues & pourvues de petits ongles crochus ou de petites ſerres, le tout parſemé de poils. Le ventre eſt compoſé de ſept anneaux: du dernier de ces anneaux part la queue, qui eſt longue, noueuſe, compoſée de ſix petits boutons arrondis & velus, attachés bout à bout en forme de grains de chapelet, mobiles, creux, dont le dernier eſt armé d'un aiguillon long, recourbé, fort pointu, dur, creux, percé vers ſa baſe d'un petit trou; par lequel en piquant il pouſſe une goutelette de liqueur blanche, virulente, venimeuſe, âcre, mordicante, dont le réſervoir eſt dans une véſicule placée au bout de la queue.

Le mâle eſt longuet & grêle, de couleur rougeâtre, & la femelle plus grande, plus ronde & plus noirâtre. Celle-ci fait ſes petits vivans, ainſi que l'ont obſervé Ariſtote & Redi.

On trouve les ſcorpions dans nos Provinces méridionales, en Provence, en Languedoc; mais on ne les connoît qu'à peine dans les climats froids & même dans toute la Gaſcogne, ſi on en croit Scaliger. Ces inſectes habitent aux lieux humides & frais, dans les murailles, ſous les pierres & dans la terre: ils s'y nourriſſent de vers, de mouches, de moucherons & d'herbes; plus le climat eſt temperé, moins ils ſont venimeux: il y a même des pays où ils n'ont point de venin.

M. de Maupertuis a fait des expériences ſur les ſcorpions, qui méritent d'être rapportées. J'ai vu à Montpellier, dit ce Savant, deux eſpeces de ſcorpions; l'une ſe trouve aſſez communément dans les maiſons, l'autre habite la campagne; les premiers

ſont beaucoup plus petits que les derniers ; leur couleur eſt celle du café brûlé : je n'ai fait aucune expérience ſur les ſcorpions de cette eſpece. Les ſcorpions qui habitent la campagne peuvent avoir & être étendus la longueur de deux pouces & ſont d'un blanc tirant ſur le jaune ; ils ſe trouvent en ſi grande quantité vers un Village appellé Sauvignargues, à cinq lieues de Montpellier, que les payſans en font une eſpece de petit commerce ; ils les cherchent ſous les pierres, & les vont vendre aux Apothicaires des Villes voiſines, qui les croient utiles pour quelques compoſitions, contre la piquûre du ſcorpion. C'eſt cette eſpece que j'ai examinée : la premiere de mes expériences fut de faire piquer un chien, qui reçut trois ou quatre coups de l'aiguillon d'un ſcorpion irrité, à la partie du ventre qui eſt ſans poil ; une heure après il devint très-enflé & chancelant, il rendit tout ce qu'il avoit dans l'eſtomac & dans les inteſtins, & continua pendant trois heures de vomir de tems en tems une eſpece de bave viſqueuſe ; ſon ventre, qui étoit fort tendu, diminuoit après chaque vomiſſement ; cependant il recommençoit bientôt à s'enfler, & quand il l'étoit à un certain point, il revomiſſoit encore. Ces alternatives d'enflure & de vomiſſement durerent environ trois heures, enſuite les convulſions le prirent, il mordit la terre, ſe traîna ſur les pattes de devant, enfin il mourut cinq heures après avoir été piqué. Il n'avoit aucune enflure à la partie piquée, l'enflure étoit générale & l'on voyoit ſeulement à l'endroit de chaque piquûre un petit point rouge, qui n'étoit que le trou qu'avoit fait l'aiguillon, rempli de ſang extravaſé. J'ai obſervé la même choſe ſur tous les animaux que j'ai fait piquer par le ſcorpion, & je n'ai jamais vu que ſa piquûre fit élever la peau.

Quelques jours après, je fis piquer un autre chien cinq ou ſix fois au même endroit que le premier ;

quatre heures s'étant écoulées, ſans qu'il parût malade, je fis réitérer les piquûres; mais quoique pluſieurs ſcorpions irrités, le piquaſſent dix ou douze fois & enfonçaſſent leur aiguillon ſi avant, qu'ils y demeuroient cachés, le chien jetta ſeulement quelques cris pendant les piquûres, mais il ne ſe reſſentit en aucune maniere du venin; il but & mangea de grand appétit, & comme il étoit fort éloigné de donner aucun ſigne de mort, je le remis en liberté. C'étoit un chien du voiſinage; il fit ſi peu de cas du péril qu'il avoit couru, que comme il avoit été mieux nourri chez moi qu'il n'avoit coutume de l'être, il y revenoit ſouvent s'offrir à de nouvelles expériences; je crus que mes ſcorpions pouvoient avoir épuiſé leur venin; j'en fis venir de Sauvignargues; je fis piquer ſept autres chiens, & malgré toute la fureur & tous les coups des ſcorpions, aucun chien ne ſouffrit le moindre accident; enfin je répétai l'expérience ſur trois poulets que je fis piquer ſous l'aîle & ſur la poitrine, mais aucun ne donna le moindre ſigne de maladie.

De toutes ces expériences on doit conclure que, quoique la piquûre du ſcorpion ſoit quelquefois mortelle, elle ne l'eſt cependant que rarement, il faut que certaines circonſtances y concourent; & ſi quelquefois on a employé contre cette morſure des antidotes, ces antidotes ne doivent ſans contredit leur vertu qu'au peu d'efficacité du poiſon.

Les Naturaliſtes qui ont examiné les effets ſur eux-mêmes, quelquefois à la ſuite de la piquûre d'un ſcorpion, diſent qu'il faut que le ſcorpion verſe quelque liqueur dans la plaie que fait l'aiguillon. Ils ont donc toujours conjecturé que l'aiguillon devoit être percé d'un petit trou à ſon extrêmité, pour donner iſſue à la liqueur empoiſonnée; cependant M. Redi, après avoir cherché ce trou avec les meilleurs microſcopes, avoue qu'il ne l'a jamais pu voir; il vit

ſeulement un jour à l'extrêmité de l'aiguillon du ſcorpion irrité une petite goutte, qui lui donna lieu d'aſſurer qu'il y avoit quelqu'ouverture.

M. Leuwenhock plus heureux en cela que M. Redi, au lieu d'un trou unique que les autres Auteurs ſuppoſoient, en a vu deux. Voici la deſcription que donne M. de Maupertuis, de ces trous : le dernier nœud de la queue du ſcorpion eſt une petite phiole d'une eſpece de corne qui ſe termine par un col noir, fort dur, fort pointu, & ce col eſt l'aiguillon; j'apperçus, dit M. de Maupertuis, avec le microſcope, deux petits trous beaucoup plus longs que larges, qui, au lieu d'être placés à l'extrêmité de l'aiguillon, ſont placés des deux côtés, à quelque diſtance de la pointe. Dans pluſieurs aiguillons, j'ai vu quelquefois, continue M. de Maupertuis, la ſituation de ces trous varier un peu, quoique pour l'ordinaire ils commencent à la même diſtance de la pointe; j'ai vu quelquefois l'un un peu plus vers l'extrêmité que l'autre; il n'eſt pas même néceſſaire que le microſcope groſſiſſe beaucoup les objets, pour appercevoir ces trous; on les voit fort bien avec une loupe de deux ou trois lignes de foyer; on peut même s'aſſurer de leur ſituation ſans microſcope; ſi l'on preſſe fortement la phiole décrite, on voit la liqueur qu'elle contient, s'échapper à droite & à gauche par ces deux trous.

Ariſtote, Pline & Ælien, diſent qu'ordinairement la femelle des ſcorpions porte onze petits. Redi les fait beaucoup plus fécondes, & marque vingt-ſix & quarante pour les limites de leur fécondité; mais ces ſcorpions, dont il parle, le cédoient encore de beaucoup à ceux de Sauvignargues, dans pluſieurs femelles, M. de Maupertuis a trouvé depuis vingt-ſept petits juſqu'à ſoixante-cinq.

Les ſcorpions ſont auſſi cruels à l'égard de leurs petits, que les araignées. Une mere que M. de Mau-

pertuis avoit renfermée dans une bouteille, les dévoroit à meſure qu'ils naiſſoient. Pline parle de cette férocité des meres à l'égard de leurs petits, mais il ajoute qu'il n'en réchappe qu'un qui a l'adreſſe d'éviter la mort, en ſe tenant ſur le dos de ſa mere, & qui enſuite devient le vengeur de ſes freres, en la tuant; cela eſt bien douteux.

Ils n'obſervent pas mieux les loix de la ſociété entr'eux, que les ſentimens de la nature pour leurs petits. M. de Maupertuis dit en avoir mis environ cent enſemble, qui ſe mangerent preſque tous; c'étoit un maſſacre continuel, ſans aucun égard ni pour l'âge, ni pour le ſexe. En peu de jours, il n'en reſta de ce grand nombre que quatorze, qui avoient dévoré tous les autres; on pourroit les excuſer de ce qu'ils manquoient pour lors de nourriture, & en effet, M. de Maupertuis fut quelques jours ſans connoître les alimens de leur goût; mais après leur avoir préſenté des mouches, ils en mangerent, ſans cependant oublier tout-à-fait leur férocité, car de tems en tems on recommençoit à ſe dévorer. Ils mangerent auſſi des cloportes; mais M. de Maupertuis leur donna un jour une groſſe araignée, & ce fut de tous les mets qu'il leur ſervit, celui qu'ils mangerent de meilleur appétit, trois ou quatre ſcorpions l'attaquerent à la fois, & chacun y demeura long-tems attaché.

Ils font voir beaucoup de force & de courage contre les araignées. M. de Maupertuis a vu ſouvent un fort petit ſcorpion attaquer & tuer une araignée beaucoup plus groſſe que lui; il commence d'abord par la ſaiſir avec l'une ou l'autre de ſes grandes ſerres, quelquefois avec les deux en même tems; ſi l'araignée eſt trop forte pour lui, il la bleſſe de ſon aiguillon, qu'il retrouſſe pardeſſus ſa tête, & la tue; après quoi, ſes deux grandes ſerres la tranſmettent à deux beaucoup plus petites, avec leſquelles il la mâche, & ne la quitte plus qu'il ne l'ait toute mangée. Cet animal

n'a point d'autres dents que les petites ſerres, avec leſquelles il mâche ſes alimens ; ſa bouche eſt garnie de petits poils ; & quoique ſa peau ſoit une véritable écaille, il ne laiſſe pas d'être velu en pluſieurs endroits aux ſerres, aux jambes & au dernier nœud de la queue.

Le ſcorpion eſt plus redoutable en été & pendant le tems de la canicule, lorſqu'il eſt échauffé par l'ardeur du ſoleil & tourmenté par la ſoif, ſur-tout ſi on le comprime & ſi on l'irrite ; pendant l'hiver il n'y a ordinairement rien à craindre de ſa piquûre, parce qu'il eſt pour lors tout-à-fait engourdi par le froid ; lorſqu'il eſt enfermé, il peut vivre long-tems ſans manger, il ne s'apprivoiſe jamais, de même que la vipere ; enfin, il marche de travers & ſe dépouille de ſa vieille peau, de même que les écreviſſes.

On dit que ſi on renferme le ſcorpion dans un cercle de charbons, il ſe pique lui-même & ſe tue. M. de Maupertuis a fait faire en conſéquence une enceinte de charbons, il y a mis un ſcorpion, qui ſentant la chaleur a cherché paſſage de tous côtés, n'en trouvant point, il prit le parti de traverſer les charbons qui le brûlerent à demi ; il le remit dans l'enceinte, & n'ayant plus en la force de tenter le paſſage, il mourut bientôt, mais ſans avoir envie d'attenter à ſa vie. L'expérience fut répétée ſur pluſieurs autres, qui agirent tous de la même façon.

Voici ſans doute ce qui a pu donner lieu à cette hiſtoire ; dès que le ſcorpion ſe ſent inquiété, ſon état de défenſe eſt de retrouſſer ſa queue ſur ſon dos, prête à piquer ; il cherche encore de tous côtés à enfoncer ſon aiguillon ; quand il ſent la chaleur des charbons, il prend cette poſture, & ceux qui n'y regardent pas d'aſſez près, croient qu'il ſe pique ; mais quand même il le voudroit, il auroit beaucoup de peine à le faire, & même il n'eſt pas croyable qu'il en pût venir à bout, tout ſon corps étant cuiraſſé comme

celui d'une écreviſſe. Le ſcorpion contient beaucoup de ſel volatil & d'huile ; on s'en ſert en Médecine pour exciter l'urine, pour chaſſer le ſable des reins & de la veſſie, pour procurer la ſueur, & pour réſiſter à la malignité des humeurs.

La méthode la plus ſimple pour le préparer à l'uſage des pharmacies, eſt de le faire ſécher au ſoleil, après en avoir ôté le bout de la queue, & de le réduire enſuite en une poudre qui ſe donne depuis ſix grains juſqu'à un ſcrupule, dans les embarras des reins, pour en déterger les glaires & les graviers. Cette poudre, quoique bonne, eſt cependant de peu d'uſage ; on lui préfére l'huile de ſcorpion, tant ſimple que compoſée, qu'on tient dans les boutiques. La premiere ſe fait par la ſimple infuſion de ces inſectes dans de l'huile d'amandes ameres ; on prend pour cet effet vingt gros ſcorpions vivans, qu'on met dans un pot de terre verniſſé ; on verſe deſſus une livre d'amandes ameres ; on couvre le pot exactement, & l'on fait cuire les ſcorpions au Bain-Marie ; on coule enſuite l'huile avec expreſſion, & on la garde pour l'uſage ; la doſe en eſt depuis un demi-gros juſqu'à deux gros, dans un bouillon, ou mêlée avec une potion huileuſe, dans les ſuppreſſions d'urine & dans la colique néphrétique ; on fait en même tems un liniment avec cette huile ſur la région des reins & de la veſſie, & on applique ſur ces endroits un cataplaſme d'oignons.

Pour ce qui concerne l'huile compoſée connue ſous le nom d'huile de ſcorpions de Matthiole, dont la compoſition ſe trouve dans toutes les pharmacopées, on l'eſtime beaucoup plus que la précédente ; mais la doſe n'en eſt que de trois à ſix gouttes, lorſqu'on la donne intérieurement. On l'emploie contre les poiſons & les venins, pour faire ſortir la petite vérole, dans les fievres malignes, dans la paralyſie, dans l'épilepſie & les autres maladies du cerveau, & dans tous les cas où il faut fortifier les nerfs & atténuer une

pituite froide & groſſiere, qui y cauſe de l'embarras.

On ne prépare l'huile de ſcorpions que dans le pays où ces inſectes ſont communs ; on pourroit cependant très-bien les tranſporter vivans dans d'autres contrées, mais ils perdroient en chemin beaucoup de leur vigueur, & l'huile n'en ſeroit pas ſi bonne. La coction de l'huile de ſcorpions au Bain-Marie, dans un pot bien couvert, eſt préférable aux autres préparations; & la raiſon, c'eſt qu'on conſerve par cette méthode le ſel volatil de ces inſectes, qui en fait la principale vertu.

On dit que le ſcorpion eſt vénimeux. Voyez ce que nous dirons à ce ſujet, art. *Vénimeux*, en parlant des animaux qui le ſont. Quoi qu'il en ſoit, quelques Auteurs prétendent que ſa piquûre peut cauſer la mort, ſi on n'y remédie promptement. Cette piquûre eſt ſuivie d'une douleur très-violente dans la partie, avec froid, tenſion, engourdiſſement, ſueur froide autour de la plaie & par tout le corps. Ceux qui en ſont piqués aux parties inférieures, ſont affectés d'enflure aux aînes; ſi la plaie eſt aux parties ſupérieures & ſi elle eſt légere, il ſe forme ſous les aiſſelles une tumeur ; mais ſi la piquûre eſt conſidérable, la partie eſt affectée d'une chaleur pareille à celle que cauſent les brûlures; il paroît des meurtriſſures accompagnées de démangeaiſon autour des levres de la plaie, auſſi bien que ſur tout le corps, de ſorte qu'on diroit que le malade a été frappé de la grêle ; ſon viſage eſt contrefait; il s'amaſſe des matieres gluantes autour des yeux, les larmes ſont viſqueuſes, les jointures perdent leur mouvement, & cet accident eſt accompagné de la chûte du fondement & d'un deſir continuel d'aller à la ſelle; le malade écume de la bouche, vomit beaucoup, eſt attaqué de hoquet & tombe dans des convulſions qui tiennent de l'*opiſtothonos*.

Le meilleur remede que l'on connoiſſe pour remédier aux mauvais effets de la piquûre du ſcorpion,

vient du ſcorpion même, il eſt le plus ſûr antidote contre ſon propre venin; on l'écraſe, quand on peut l'attraper, & on l'applique ſur la plaie le plutôt que faire ſe pourra, ou bien, à ſon défaut, on met de l'huile ſur la piquûre & on avalera auſſi en même tems, pour rendre l'effet plus certain, dix ou douze grains de ſel volatil de vipere, ou de corne de cerf dans quelque eau cordiale, comme de meliſſe ſimple & de chardon béni, & à défaut de tout cela, on avalera de la thériaque, ou de l'orviétan dans du vin.

A l'égard de l'uſage extérieur du ſcorpion, on l'écraſe, ainſi que nous l'avons dit ci-deſſus, & on l'applique ſur la piquûre; quelques Auteurs prétendent auſſi qu'en l'écraſant & l'appliquant ſur le poignet, il convient dans les fievres malignes peſtilentielles; on fait uſage de l'huile ſimple en liniment ſur la région des reins & de la veſſie, pour chaſſer les glaires & les graviers & pour remédier à la ſuppreſſion d'urine. Cette huile eſt encore excellente dans les douleurs d'oreilles; on en mêle un gros avec un demi-gros d'huile d'amandes douces, & on en diſtille quelques gouttes chaudes dans l'oreille du malade.

Quand on fait uſage de l'huile compoſée de Matthiole, dans les fievres malignes, la peſte & contre les vers, on en applique ſur la région de l'eſtomac & du cœur, aux poignets, aux tempes, aux narines & aux pieds, en réitérant l'onction de trois heures en trois heures. On en fait encore uſage pour mélaxer les emplâtres & les onguens pour les bubons peſtilentiels & les morſures des bêtes vénimeuſes.

SERIN. Cet oiſeau nous vient des iſles des Canaries: il s'eſt naturaliſé dans notre climat, ou pour mieux dire, il y eſt demeuré oiſeau domeſtique: il eſt gros à-peu-près comme le friquet ou moineau de campagne: il a de longueur, depuis le bout du bec

juſqu'à celui de la queue, cinq pouces trois lignes, & juſqu'à celui des ongles, quatre pouces huit lignes. Son bec eſt long de quatre lignes & demie, depuis la pointe juſqu'aux coins de ſa bouche; ſa queue a deux pouces deux lignes de longueur; ſon pied a ſept lignes, & celui du milieu, des trois doigts extérieurs joint avec l'ongle, huit lignes & demie; les doigts latéraux ſont beaucoup plus courts, & celui de derriere eſt de la même longueur que ceux-ci; ſon envergure eſt de ſept pouces ſix lignes, & ſes aîles étant pliées, s'étendent un peu au-delà de la moitié de la longueur de la queue. Tout le corps de cet oiſeau eſt couvert de plumes blanches à leur origine & d'une belle couleur de citron vers le bout; enſorte qu'il n'y a néanmoins que cette derniere couleur qui paroît, quand elles ſe trouvent couchées les unes ſur autres; les couvertures du deſſus & du deſſous des aîles ſont de la même couleur, ſi on excepte cependant le côté intérieur des grandes du deſſus les plus éloignées du corps, qui eſt entiérement blanc. Les plumes des aîles ſont au-deſſus d'une belle couleur de citron du côté extérieur, & blanches du côté intérieur; elles ſont tout-à-fait blanches en-deſſous; ſa queue eſt compoſée de douze plumes, les deux du milieu ſont en-deſſus d'une couleur de citron; les latérales ſont de la même couleur du côté extérieur & blanches du côté intérieur; le deſſous de ces douze plumes eſt blanc; celles du milieu ſont beaucoup plus courtes que les latérales, ce qui fait que la queue eſt fourchue; ſon bec eſt blanc, petit, pointu; ſes pieds & ſes ongles ſont d'un blanc tirant ſur la couleur de chair.

La femelle diffère du mâle par ſa couleur, qui eſt d'un jaune pâle. La couleur de ces oiſeaux varie cependant beaucoup, & on leur donne en conſéquence de cette variété, différens noms: nous les allons tous déſigner ici.

Le premier eſt le ſerin gris commun; le ſecond, le

ſerin gris au duvet & aux pattes blanches, auquel on donne le nom de race de panachés; le troiſieme, le ſerin gris à queue blanche, race de panachés; le quatrieme, le ſerin blond commun; le cinquieme, le ſerin blond aux yeux rouges; le ſixieme, le ſerin blond doré; le ſeptieme, le ſerin blond aux duvets, race de panachés; le huitieme, le ſerin blond à queue blanche, race de panachés; le neuvieme, le ſerin jaune commun; le dixieme, le ſerin jaune aux duvets, race de panachés; le onzieme, le ſerin jaune à queue blanche, race de panachés; le douzieme, le ſerin agathe commun; le treizieme, le ſerin agathe aux yeux rouges; le quatorzieme, le ſerin agathe à queue blanche, race de panachés; la quinzieme, le ſerin agathe aux duvets, race de panachés; le ſeizieme, le ſerin iſabelle commun; le dix-ſeptieme, le ſerin iſabelle aux yeux rouges; le dix-huitieme, le ſerin iſabelle doré; le dix-neuvieme, le ſerin iſabelle aux duvets, race de panachés; le vingtieme, le ſerin blanc aux yeux rouges; le vingt-unieme, le ſerin panaché commun; le vingt-deuxieme, le ſerin panaché aux yeux rouges; le vingt-troiſieme, le ſerin panaché de blond; le vingt-quatrieme, le ſerin panaché de blond aux yeux rouges; le vingt-cinquieme, le ſerin panaché de noir; le vingt-ſixieme, le ſerin panaché de noir jonquille aux yeux rouges; le vingt-ſeptieme, le ſerin panaché de noir jonquille & régulier; le vingt-huitieme, le ſerin plein, qui eſt le plus rare; & le vingt-neuvieme enfin, le ſerin à huppe.

Le ſerin l'emporte ſur tous les oiſeaux, par la douceur & la mélodie de ſon ramage, par la beauté & la richeſſe de ſon plumage, par la douceur de ſon caractere, par la facilité qu'on a de l'apprivoiſer & de lui apprendre à parler & à ſiffler.

La ſerine pond cinq à ſix œufs d'une couvée; c'eſt la femelle qui eſt ordinairement chargée de la couvaiſon, & quand le mâle eſt bon, il a ſoin de lui

porter à manger, ce qui n'arrive pas cependant toujours; pour lors la femelle eſt obligée de quitter ſon nid de tems à autre, pour fienter & pour prendre de la nourriture.

Dans tous les pays de l'Europe, on ſe fait un amuſement d'élever des ſerins: on les fait non ſeulement couver enſemble dans des volieres, mais on les accouple encore avec d'autres oiſeaux d'un genre approchant, & on en obtient une eſpece bâtarde, à laquelle on donne le nom de mulet. Les mulets ont pour l'ordinaire la tête & la queue du pere; mais ils ſont tous inférieurs, comme provenans de différens genres; les genres avec leſquels on apparie ordinairement le ſerin, ſont le bruant, le pinçon, la linotte, & ſur-tout le chardonneret.

Ceux qui font nicher des ſerins ont toujours obſervé que la femelle pond ſon œuf ſur les ſix heures du matin, & qu'elle ne paſſe jamais ſept heures, à moins qu'elle ne ſoit malade, ou que l'œuf ne puiſſe ſortir à cauſe de ſa groſſeur, ou parce qu'il eſt ſans coquille, & dans ce cas, il faut faciliter ſon eſpece d'accouchement; ils ont encore obſervé que les petits écloſent à la même heure que les œufs ont été pondus.

Olina dit que le ſerin peut vivre depuis dix juſqu'à quinze ans, mais il faut en avoir bien ſoin; on a vu des ſerines chanter comme le mâle, mais cela eſt bien rare. Il eſt auſſi à obſerver que, quand un ſerin ſort de ſa cage, & qu'il s'envole dans un jardin où il y a des arbres, les moineaux & les autres petits oiſeaux du voiſinage qui l'apperçoivent, courent auſſitôt après lui, ſans néanmoins lui faire aucun mal.

M. Sprengel a fait pluſieurs obſervations ſur les canaries mulets; il a ſuivi pour cet effet très-exactement la multiplication des oiſeaux qui provenoient de l'accouplement des ſerins avec des chardonnerets, & cet Oiſeleuraſſure que les mulets provenus de ces oiſeaux

ont multiplié entr'eux & avec leurs racespaternelles & maternelles; les preuves qu'il en donne, ne laiſſent même rien à deſirer à ce ſujet, quoiqu'on ait toujours regardé avant lui les ſerins mulets comme ſtériles. Ceux-ci ont la voix beaucoup plus forte que les ſerins ordinaires; ils ont cependant tous en général la voix douce & perçante, ils la ſoutiennent encore long-tems ſans perdre haleine: ils peuvent auſſi la baiſſer & l'élever de tems en tems par différentes inflexions, avec leſquelles ils font une mélodie fort agréable; lorſqu'on les inſtruit dès leur tendre jeuneſſe, ils apprennent aiſément des airs de flageolets & de ſerinette, qu'on eſt charmé de leur entendre répéter; on nourrit les ſerins avec du chenevis, du millet, de la navette & de l'alpiſte, le mouron les réjouit beaucoup & les maintient en ſanté.

On éleve les ſerins dans des cages ou dans des chambres préparées & expoſées au levant; ils y couvent trois fois l'année depuis le mois d'Avril juſqu'au mois d'Août; mais quelle doit être la forme de leurs cages & de leurs cabanes? M. Hervieux va nous l'apprendre: il prétend que pour avoir de bonnes cabanes à ſerins, il faut qu'elles ſoient faites de bois de noyer bien ſain, & que les fonds & les tiroirs ſoient d'une ſeule piece; il rejette abſolument celles de bois de ſapin, à cauſe des mittes & des punaiſes qui pourroient s'y ramaſſer. A l'égard de celles de hêtre, on pourroit en faire uſage à défaut de celles de noyer. M. Hervieux aime en outre les cabanes toutes à découvert, c'eſt-à-dire, celles dont les quatre faces ſoient de fil d'archal, avec deux portes aux deux côtés, auſſi grandes que celles du milieu; il en apporte deux raiſons: la premiere, c'eſt que dans ces ſortes de cabanes on voit toujours les oiſeaux à découvert; la ſeconde, c'eſt que par-là on rend les oiſeaux familiers, ayant l'habitude de voir continuellement du monde. Quant aux deux portes, elles ſont d'une grande

grande utilité, elles ſervent à faciliter aux ſerins le paſſage d'une cabane dans une autre, ſans qu'on ſoit obligé de les toucher. On ouvre les deux portes, on paſſe, ou on fait ſemblant de paſſer ſa main par la porte qui eſt devant ſoi; les oiſeaux voyant l'autre porte ouverte, à l'extrêmité de la cabane ouverte, courent à l'inſtant dans l'autre cabane, que l'on préſente à côté de la leur, & par ce moyen, on les fait paſſer & repaſſer autant qu'on aura beſoin, ſoit pour nettoyer leurs cabanes, ſoit pour d'autres choſes qui ſurviennent, ſans les toucher, ni les effaroucher; on peut même, en rapprochant enſemble toutes les cabanes les unes auprès des autres, en faire une voliere parfaite; pour ce qui eſt des cages les plus commodes, ce ſont les longues, les moins larges & les plus élevées; l'oiſeau qui habite une pareille cage, n'eſt point ſujet à s'étourdir, ayant de quoi voler par la hauteur & ſe promener par la longueur. Il devient même par-là plus fort & plus robuſte. La cage que M. Hervieux préfére doit être longue & large à proportion de la hauteur, il ne doit point s'y trouver d'augets aux deux côtés, comme dans les autres cages, enſorte qu'on puiſſe toujours voir à découvert l'oiſeau, quelqu'éloigné qu'on ſoit de ſa cage; les deux plombs ſont placés par le bas, enchâſſés dans le tiroir à l'extrêmité de la cage, enſorte qu'en ôtant le tiroir, qui ſe tire par le derriere de la cage, on ôte en même tems les deux augets où eſt la nourriture de l'oiſeau: pardevant, les deux augets ſont grillés de place en place en-dedans de la cage, pour que le ſerin, ne pouvant que paſſer ſa tête, ne renverſe pas ſa graine, ce qui ne peut ſe faire aux autres cages.

M. Hervieux obſerve, au ſujet des cabanes, qu'on fera très-bien de fabriquer proprement ſur le deſſus deux petites couliſſes du même bois dont la cabane eſt conſtruite, poſées directement deſſus les deux paniers; enſorte qu'on peut voir pluſieurs fois le jour,

en ouvant cette couliſſe, tout ce qui ſe paſſe dans le nid des ſerins, ſans toucher en aucune maniere aux paniers, & par ce moyen, on ne les effarouche jamais, pour voir en quel état ſont les œufs ou de quelle force ſont les petits.

On ne peut pas déterminer ici le tems propre pour l'accouplement des ſerins, il faut ſe diriger ſur la ſaiſon; il y a des années plus avancées les unes que les autres. Lorſque le ſoleil commence à faire ſentir ſes rayons, & lorſque les froids & les gelées commencent à diſparoître, on pourra ſe préparer à accoupler ſes ſerins; on prend à cet effet une cage neuve, ou, en cas qu'elle ait déjà ſervi, qui ſoit bien nettoyée; on y met un ſerin mâle avec la femelle qu'on lui deſtine; ils ſe connoiſſent & s'apparient plus promptement dans une petite cage, qu'ils ne ſont dans une grande cabane. On prendra garde de ne pas faire comme certaines perſonnes, en mettant deux mâles ou deux femelles enſemble, pour n'avoir pas ſéparé de bonne heure les mâles d'avec les femelles; on les confond ſouvent, lorſque le tems de l'accouplement arrive: quand on aura laiſſé pendant huit ou dix jours ſa paire de ſerins dans une petite cage, & lorſqu'on connoîtra qu'ils ſont bien appariés, on les lâchera pour lors dans la cabane qu'on leur deſtine, & on expoſera cette cabane au levant préférablement à tout autre endroit.

Si on apparie un mâle gris avec une femelle griſe, on doit s'attendre à avoir des ſerins gris; il en eſt de même des mâles blonds, iſabelles, agathes, jaunes, accouplés avec des femelles de la même couleur; ils ne peuvent produire des ſerins que de la même eſpece; mais ſi on entremêle ces eſpeces, on réuſſit à en avoir ſouvent de très-beaux & de très-rares; il n'eſt pas toujours néceſſaire d'avoir des ſerins panachés pour en avoir de beaux, il ſuffit ſeulement qu'ils ſortent de panachés, pour que leurs

deſcendans ſoient ſouvent plus beaux que s'ils provenoient directement de panachés ; pour en avoir de très-beaux, on aſſortira un mâle panaché de blond avec une femelle jaune queue blanche, ou bien un mâle panaché avec une femelle blonde queue blanche ou autre, excepté ſeulement la femelle griſe queue blanche ; & lorſqu'on veut ſe procurer un beau jonquille, il faut mettre un mâle panaché de noir avec une femelle jaune queue blanche.

On préſente ordinairement aux ſerins, pour faire leurs nids, de la bourre de cerf, neuve ou commune, du foin, de la mouſſe, du coton haché, du gros chanvre, ou filaſſe de chiendent ; mais de toutes ces différentes choſes, il n'y a qu'une ou deux, ſelon M. Hervieux, dont ces oiſeaux peuvent valablement ſe ſervir pour faire leur nid, par les raiſons que cet Auteur déduit dans l'ouvrage qu'il a publié ; rien n'eſt meilleur, ajoute-t-il, que le petit foin fort délié & menu, pour faire le corps du nid des ſerins, mais il faut encore avoir attention que ce foin ſoit cueilli & ſéché au ſoleil bien auparavant que de leur préſenter ; lorſque le nid eſt preſque fait, on peut leur donner une petite pincée de mouſſe bien ſéchée au ſoleil & autant de bourre de cerf ; il ſe trouve chez les faiſeurs de vergettes, un chiendent qui leur eſt tout-à-fait propre : on prend le plus délié, on le ſecoue bien pour en faire ſortir la pouſſiere, & lorſqu'on veut encore mieux faire, on le lave & on le fait ſécher au ſoleil, après quoi, on le coupe & on l'éparpille dans la cabane : le chiendent peut ſuffire ſeul pour faire le nid, & ce qu'il y a de meilleur dans cette ſubſtance, c'eſt qu'en la lavant dans de l'eau bouillante, on peut encore le leur préſenter derechef pour faire un autre lit.

On donne aux ſerins trois ſortes de choſes pour poſer leurs nids, des petits paniers d'oſier, des ſabots de bois & des ſabots de terre ; on préfere cependant

les premiers, mais il ne faut pas qu'ils ſoient trop grands; on ne donnera d'abord qu'un panier à la fois, pour que ces oiſeaux ne s'aviſent pas de porter tantôt dans un panier, tantôt dans un autre. Douze jours ſeulement après que les petits ſont éclos, on en mettra un de l'autre côté, parce que pour lors ces oiſeaux font leur ſecond nid, quoiqu'ils nourriſſent leurs petits.

La nourriture des ſerins eſt un article auquel les curieux doivent principalement s'attacher; car ce qui eſt propre à ces oiſeaux dans une ſaiſon, devient ſouvent un poiſon dans une autre; quand les ſerins ſeront en état de manger ſeuls, on leur donnera pour nourriture ordinaire de la navette, du millet, de l'alpiſte & du chenevis, mais on mêlangera ces graines de façon que ſur un demi-litron de chenevis, autant d'alpiſte & un litron de millet, on y mettra ſix litrons de navette bien vannée. On conſerve ce mêlange dans une boîte de chêne bien fermée; on remplit avec cette graine l'auget des ſerins, & on leur en donne pour deux jours à la fois.

Lorſque les ſerins ſont accouplés & mis en cabane, on leur donne, outre les graines indiquées ci-deſſus, un petit morceau d'échaudé ou de biſcuit dur, ſurtout quand on s'apperçoit que la femelle eſt prête à pondre. On leur donnera encore, pendant les huit premiers jours qu'ils ſont en cabane, beaucoup de laitue; cela les purge.

Le tems le plus difficile pour gouverner les ſerins, c'eſt lorſqu'ils ſont petits; la veille que les petits doivent éclorre, qui eſt le treizieme jour depuis celui que la femelle couve, on change le ſable fin & tamiſé qu'on a eu la précaution de mettre dans leur cabane, dès le moment même qu'on les y a fait entrer; on nettoie tous les bâtons; on remplit l'auget de graine, après avoir ôté celle qui y étoit; on leur met auſſi de l'eau fraîche dans leur plomb bien net, pour ne point les tourmenter les premiers jours que les petits

naiſſent. On leur donne encore une moitié d'échaudé, après en avoir ôté la croûte de deſſus, & un petit biſcuit, qui ſeront l'un & l'autre bien durs, parce que ſi l'un & l'autre étoient tendres, ces oiſeaux en mangeroient beaucoup, & buvant enſuite pardeſſus, ils étoufferoient infailliblement. Tant que cet échaudé & ce biſcuit dureront, on ne leur en donnera point d'autre; mais quant à la nourriture ſuivante, on la leur renouvellera deux ou trois fois par jour, ſur-tout pendant les grandes chaleurs. Cette nourriture conſiſte dans un quartier d'œuf dur, blanc & jaune, haché fort menu, & dans un morceau d'échaudé trempé dans de l'eau; on paſſe le tout dans ſa main & on le poſe ſur une petite ſauciere; on met dans une autre de la graine ordinaire, qu'on aura trempée environ deux heures auparavant: on en jette l'eau, & pour mieux faire encore, on donnera à cette graine un bouillon; on la rincera enſuite dans une eau fraîche pour lui ôter toute ſa force & ſon âcreté. On leur donnera en outre de la verdure, mais en petite quantité, telle que du mouron, du ſeneçon, & à défaut de ces plantes, un cœur de laitue pommée, un peu de chicorée & un peu de plantain bien mûr: on leur préſentera de la nouvelle nourriture trois fois par jour, le matin à cinq ou ſix heures, à midi & vers les cinq heures du ſoir, & on leur ôtera la vieille, de peur qu'elle ne ſoit aigrie. M. Hervieux leur donne en outre de la graine d'œillet ou pavot, de laitue & d'argentine, qu'il a ſoin de mêler enſemble dans un petit pot; en un mot, on leur donnera pour nourriture, ce que le mâle aime, par préférence & même ſans rien épargner; il n'y a que la verdure qu'on doit leur donner avec beaucoup de précaution. Un petit morceau de réglisſe dans leur boiſſon y fait très-bien; cela vaut mieux que du ſucre. Pendant les grandes chaleurs, il ne faut pas oublier de leur donner de l'eau

fraîche dans une petite cuvette, pour ſe baigner; cela leur eſt très-ſalutaire.

On eſt quelquefois obligé de nourrir les petits ſerins à la brochette, ſoit à cauſe de la maladie de la femelle, ſoit pour d'autres raiſons, ſur-tout lorſqu'on veut leur apprendre des airs de ſerinettes ou de flageolets; quand c'eſt ſeulement pour ce dernier cas, qu'on veut les élever ainſi, il faut qu'ils ſoient aſſez forts pour les ôter de deſſous la mere, ſans cependant qu'ils le ſoient trop: on ne les ſevrera donc de leurs meres, quand ils ſont d'une race délicate, qu'au quatorzieme jour, & au douzieme jour, s'ils ſont robuſtes; on leur préparera pour nourriture une des deux pâtes ſuivantes: on mettra dans un grand mortier ou ſur une table unie, en deux ou trois fois, un demi-litron de navette bien ſeche & bien vannée; on l'écraſera avec un rouleau de bois, en le roulant & déroulant pluſieurs fois, enſorte que la navette ſe trouvant bien broyée, on puiſſe en faire ſortir l'écaille pour qu'elle reſte nette; on y ajoute environ trois échaudés en ſus, écraſés & réduits en poudre, après en avoir ôté la premiere croûte; on y met un biſcuit d'un ſol; tout cela étant mêlé & réduit en poudre, on le met dans une boîte neuve de chêne, & on le poſe dans un lieu qui ne ſoit point expoſé au ſoleil; on prendra de cette poudre une cueillerée & plus ſelon le beſoin; par ce moyen, on trouve dans le moment la nourriture de ſes ſerins faite, en y ajoutant un peu de jaune d'œuf & une goutte d'eau pour humecter le tout enſemble. Mais après vingt jours que cette mixtion pulvériſée eſt faite, il ne faut plus leur en donner, parce que la navette s'aigrit; quand paſſé ce tems il en reſte, il faut la donner aux pere & mere. La nourriture ſuivante eſt un compoſé de la façon de M. Hervieux; nous l'allons rapporter ici, elle paroît plus profitable.

Les trois premiers jours qu'on commence à donner

la becquée aux ſerins, on prend un morceau d'échaudé, dont la croûte eſt ôtée, à cauſe de ſon amertume; on y ajoute un très-petit morceau de biſcuit: ils doivent être l'un & l'autre très-durs; on les réduit en poudre: on y met enſuite une moitié ou plus, s'il eſt beſoin, de jaune d'œuf, que l'on détrempe avec un peu d'eau, le tout bien délayé, enſorte qu'il ne s'y trouve aucun durillon. On aura ſoin que la pâte ne ſoit pas trop liquide; quand l'œuf dur eſt frais, le blanc peut auſſi bien ſe délayer que le jaune, les petits n'en ſont pas ſi échauffés. Après que les trois premiers jours ſont écoulés, on ajoute à ce compoſé une pincée de navette bouillie, ſans être écraſée; mais on aura attention de la laver dans de l'eau fraîche, après qu'elle aura fait un bouillon ou deux. On leur donnera auſſi de tems en tems une amande douce pelée & bien pilée, qu'on confondra avec leur pâte: quelquefois auſſi, lorſqu'on s'apperçoit que les petits ſont bien échauffés, on leur mettra une petite pincée de graine de mouron, la plus mûre qu'on puiſſe trouver. On fera ce compoſé deux fois par jour dans les grandes chaleurs, de peur qu'il ne s'aigriſſe. Si les petits ſerins deviennent malades, pendant le tems qu'on les éleve ainſi, ce qui peut fort bien arriver, on prendra pour lors une poignée de chenevis, on le lavera dans de l'eau de fontaine, & après l'avoir écraſé avec un pilon de bois, dans une ſeconde eau, on l'exprimera fortement dans un linge blanc, & on ſe ſervira de cette eau, qu'on appelle lait de chenevis, pour linifier le compoſé ci-deſſus indiqué. On peut jetter auſſi de tems en tems aux ſerins, de la mie de pain dans leurs volieres, pourvu qu'elle ne ſoit pas tendre.

Mais ce n'eſt pas aſſez de ſavoir faire la pâte propre aux ſerins, il faut encore ſavoir leur refuſer & leur donner la nourriture à propos. Voici donc les regles qu'on ſuivra: on leur donnera pour la premiere fois, à ſix heures & demie du matin au plus tard; la ſeconde

fois, à huit heures; la troiſieme, à neuf heures & demie; la quatrieme, à onze heures; la cinquieme, à midi & demi; la ſixieme, à deux heures; la ſeptieme, à trois heures & demie; la huitieme, à cinq heures; la neuvieme, à ſix heures & demie; la dixieme, à huit heures; la onzieme & derniere fois, à huit heures trois quarts.

Cette derniere becquée n'eſt pas cependant abſolument néceſſaire. On a une petite brochette de bois, bien unie & mince par le bout, il faut qu'elle ſoit de la largeur du petit doigt: les plumes taillées exprès ne ſont pas à beaucoup près auſſi aiſées. On donnera aux petits ſerins à chaque fois, environ quatre ou cinq becquées, enſorte que leur jabot ne ſe trouve pas trop bouffi; car ils pourroient fort bien étouffer.

A vingt-quatre ou vingt-cinq jours, on ceſſera de leur donner la becquée, ſur-tout lorſqu'on les verra éplucher aſſez bien; pour les jonquilles & agathes, on continuera de le faire juſqu'à trente jours; on les met, quand ils commencent à manger ſeuls, dans une cage ſans bâton; on aura un peu de petit foin ou mouſſe bien ſeche au bas de la cage, & on leur donnera pour nourriture, pendant le premier mois qu'ils mangent ſeuls, du chenevis écraſé, du jaune d'œuf dur, de l'échaudé ou biſcuit ſec ou rapé, un peu de mouron bien mûr, & de l'eau dans laquelle il y ait un peu de régliſſe. On placera tout cela au milieu de la cage; on mettra auſſi de la navette ſeche dans leur mangeaille.

Il s'agit actuellement de diſtinguer les ſerins mâles d'avec les femelles; la choſe n'eſt pas ſi facile qu'on ſe l'imagine: cependant une regle certaine, c'eſt que le ſerin mâle a une eſpece de jaune ſous le bec, qui deſcend plus bas qu'à la femelle, & qu'il a les tempes fort dorées. Le mâle a en outre la tête un peu plus groſſe & un peu plus longue; d'ailleurs, il eſt d'ordinaire plus haut monté que la femelle; il eſt auſſi plus haut & plus vif en couleur. Enfin, le

mâle commence à gazouiller preſqu'auſſi-tôt qu'il mange ſeul ; mais après que la premiere mue l'a quitté, on entend le mâle, qui ne faiſoit que gazouiller auparavant, faire connoître par ſon chant ce qu'il eſt, ſans qu'on puiſſe en douter.

Si on veut actuellement connoître les vieux ſerins & les diſtinguer d'avec les jeunes, on y peut parvenir de trois façons ; la force, la couleur & le chant ſont les trois ſignes auxquels on s'attachera.

Tout ſerin vieux a la couleur bien plus foncée & plus vive dans ſon eſpece qu'un jeune ; ſes pattes ſont rudes & tirant ſur le noir, ſur-tout s'il eſt gris ; d'ailleurs, il a les ergots plus gros & plus longs que les jeunes. Les ſerins vieux, après avoir paſſé deux mues, ſont auſſi plus forts, plus vigoureux & en meilleure chair que les jeunes ; leur chant eſt auſſi plus fort & dure plus long-tems.

Lorſqu'on veut inſtruire un ſerin au flageolet, on le met dans une cage ſéparée, huit ou quinze jours après qu'il mange ſeul : ſi quinze jours après il commence à gazouiller, ce qui prouve qu'il eſt un mâle, on le ſépare auſſi-tôt des autres ; on le met dans une cage couverte d'une toile fort claire, pendant les premiers huit jours, & on le place dans une chambre éloignée de tout autre oiſeau, de ſorte qu'il ne puiſſe entendre aucun ramage ; après quoi, on joue d'un petit flageolet, dont les tons ne ſoient pas trop élevés. Ces quinze jours écoulés, on change cette toile claire pour y ſubſtituer une ſerge verte ou rouge, bien épaiſſe, & on laiſſe l'oiſeau toujours dans cette ſituation juſqu'à ce qu'il ſache parfaitement ſon air. Lorſqu'on lui donne de la nourriture, qui doit être au moins pour deux jours, il ne faut la lui donner que le ſoir & non pendant le jour, pour qu'il ne ſe diſſipe, & qu'il apprenne plus vîte ce qu'on lui enſeigne. A l'égard des airs, on ne leur apprendra qu'un beau prélude avec un air choiſi ſeulement, car ils peuvent oublier facilement trop d'airs ou des airs

trop longs ; à défaut de flageolets, on ſe ſert de ſerinettes pour les inſtruire ; ces oiſeaux n'apprennent pas tous auſſi aiſément : les uns ſe déclarent au bout de deux mois, & à d'autres, il en faut plus de ſix ; cela dépend, ſelon M. Hervieux, des différens tempéramens & inclinations de ces oiſeaux. Nous allons actuellement examiner les accidens qui ſurviennent aux ſerins, lorſqu'on les fait couver.

Il arrive quelquefois qu'un ſerin mâle tombe malade lorſque ſa femelle a le plus beſoin de lui, comme lorſqu'elle va pondre ſes œufs, ou quand ſes petits ont déjà atteint ſept ou huit jours, qui eſt le tems où un bon ſerin mâle doit décharger la femelle du ſoin de nourrir ſes petits, pour qu'elle ſe repoſe. Si le ſerin eſt donc atteint pour lors de maladie, on ne perdra point de tems ; on prendra ſon ſerin malade & on le mettra dans une petite cage. On examinera pour lors, autant que faire ſe pourra, quelle peut être la maladie dont il eſt attaqué, & après l'avoir reconnue, on y apportera promptement les remedes qui lui conviennent : on commencera d'abord par mettre le ſerin malade au ſoleil, on lui ſoufflera un peu de vin blanc ſur le corps, remede qui convient à toutes ſes maladies ; on lui donnera enſuite les remedes appropriés au genre du mal ; s'ils n'opérent point, ſi au contraire la maladie du ſerin empire & ſi la femelle commence à ſe chagriner de l'abſence de ſon mâle, on ſongera pour lors à lui procurer un autre mâle pour ſubſtituer à la place du malade. Le remede infaillible pour la premiere maladie du mâle, eſt huit ou dix jours de repos, & pour la ſeconde, de lui faire faire diette pendant pluſieurs jours, pour le dégraiſſer, en ne lui donnant pour toute nourriture que de la navette ; peu de jours après, on remettra le ſerin avec ſa femelle ; il ſera comme à ſon ordinaire gai & réjoui ; mais s'il retombe malade, il faut le retirer & ne plus le remettre, quoiqu'il en guériſſe, car c'eſt

une preuve d'une trop grande délicateſſe. On en peut dire autant de la femelle; ſi elle devient malade, quand elle couve ſes œufs, il faut, en la retirant de ſa cabane, lui ôter auſſi ſes œufs & les donner au plutôt à d'autres femelles, qui couvent à-peu-près du même tems; ſi elle devient malade, après que les petits ſe trouvent éclos, on examinera s'ils ſont aſſez forts pour les élever à la brochette, & en cas qu'ils ne le ſoient pas aſſez, on les donnera à une femelle qui aura des petits de la même force, quoique la malade pût & voulût les nourrir.

Il arrive encore dans la ponte des ſerins, des accidens faute de précaution, comme de caſſer des œufs, pour n'avoir pas porté aſſez d'attention; ſi une femelle s'aviſe de pondre ſon œuf dès le grand matin dans un petit coin de la cabane, celui qui eſt chargé du ſoin de ces oiſeaux, vient dès le matin nettoyer leur cabane, il ne s'apperçoit pas de l'œuf & il le caſſe; auſſi dès qu'on ne trouvera pas dans le nid l'œuf qu'on attendoit la veille, on cherchera pour lors avec les yeux plutôt qu'avec la main, dans tous les coins & recoins de la cabane, ſi l'œuf n'y eſt pas; lorſqu'on le trouve, on le prend délicatement avec deux doigts par ſes deux extrêmités, il ſera moins en riſque d'être caſſé qu'en le prenant par le milieu, & on le place dans le nid.

Les femelles, dans le tems de la ponte, ſont ſujettes à une maladie fort grave, dont voici les ſymptômes: on les voit bouffies en un moment, ne voulant plus manger; quelquefois même elles ſont ſi malades, que ne pouvant ſe tenir ſur leurs pattes, elles ſe renverſent ſur le ſable; ſi on ne les ſecoure promptement, elles meurent bien vîte; cela leur arrive pour l'ordinaire le ſoir ou dès le grand matin; quand on s'en apperçoit, on prend dans ſa main la femelle malade, & après s'être bien aſſuré que ſa maladie eſt la ponte, on lui met avec la tête d'une groſſe épingle, de l'huile

d'amandes douces au conduit de l'œuf ; cela dilatera les pores & l'œuf paſſera aiſément : mais ſi cela ne ſuffit pas, on lui fera avaler quelques gouttes de cette même huile, cela lui appaiſera les tranchées & les douleurs aiguës qu'elle reſſent : on la laiſſera dans une petite cage garnie de même foin ; on la mettra au ſoleil ou devant le feu, juſqu'à ce qu'elle ait ratrappé ſa premiere vigueur. On lui donnera de la bonne nourriture, telle que de la graine bouillie, de l'échaudé ſec & de la graine d'œillet, & lorſque, malgré toutes ces bonnes nourritures, elle a de la peine à revenir, on lui ſoufflera quelques gouttes de vin blanc & on lui en fera boire un peu de tiede où il y ait du ſucre candi ou autre. Les femelles ne ſont ordinairement ſujettes à cette maladie que pour la ponte du premier & du ſecond œuf ; il y a de certaines femelles qui déplument leurs petits à meſure que la plume commence à leur pouſſer, & c'eſt ordinairement ſept ou huit jours après qu'ils ſont nés, on remédie à ces inconvéniens de deux manieres différentes : on ôte les petits, s'ils ſont aſſez forts, pour les élever à la brocherte, ou bien, ſi on eſt obligé de les laiſſer, on les met dans une petite cage avec leur nid poſé au milieu de la cabane ; mais il faut que les bâtons de cette petite cage ſoient éloignés les uns des autres à une diſtance convenable, pour que le pere & la mere puiſſent nourrir leurs petits à travers les bâtons, ſans les déplumer autant qu'ils feroient s'ils n'étoient point renfermés dans cette petite cage.

Il arrive encore quelquefois que des femelles fuent ſur leurs petits, quand ils n'ont que deux ou trois jours, & quelquefois même auſſi-tôt qu'ils ſont nés ; on s'en apperçoit fort aiſément : la femelle a pour lors les plumes de deſſous le ventre & l'eſtomac mouillés, ce qui empêche le duvet des petits de venir aiſément. Lorſque les petits ont atteint ſix jours avant que la femelle fue, ils ſont hors de danger ; mais il en meurt

beaucoup qui ne parviennent pas à cet âge. Le remede le plus ſûr & le plus infaillible dans ce cas, eſt d'ôter au plutôt les petits de deſſous la mere, & quand on ſe trouve ſans avoir de femelles qui aient des petits éclos à-peu-près du même tems, il faut chercher quelque ami qui en ait, pour les mettre avec les ſiens ſous ſa femelle, afin de les élever.

On ſe trouve encore ſouvent avoir des femelles qui pondent trois ou quatre œufs à la premiere couvée, & qui enſuite les abandonnent; quand cela arrive, après les avoir laiſſés deux ou trois jours dans le nid, pour voir ſi elles ne s'aviſeront point de les couver, ſi on s'apperçoit qu'après ce tems elles n'y vont plus; ſi au contraire elles défont les nids où ſont les œufs, on les ôtera & on les mettra ſous d'autres femelles qui couvent; cependant on a obſervé que ſouvent les œufs que ces femelles ne vouloient pas couver, ſe trouvoient ordinairement clairs. M. Hervieux dit avoir mis de faux œufs clairs à certaines femelles, à la place des leurs: elles les caſſoient & les jettoient même hors du nid, preſqu'auſſi-tôt qu'il les leur avoit préſentés. Ce curieux ſe trouvoit pour lors obligé de leur en donner de faux d'ivoire, pour les amuſer juſqu'à ce que leur couvée fût entiérement finie; cependant on ne doit pas ſe rebuter, lorſqu'on voit une femelle abandonner ſes œufs à la premiere couvée; cela n'arrive pour l'ordinaire qu'à de jeunes femelles qui n'ont jamais couvé: quand elles font de nouvelles pontes, elles les couvent fort aſſidûment; elles nourriſſent même très-bien leurs petits. Comme il peut cependant ſe rencontrer des femelles (ce qui eſt très-rare) qui ne veuillent jamais couver, ou du moins qui ne veuillent couver que leur derniere ponte, on les laiſſera toujours pondre, & on donnera leurs œufs à couver à d'autres, après les avoir néanmoins laiſſés dans leurs nids pendant un jour ou deux, pour voir ſi elles ne voudroient pas s'y attacher.

Un accident qui arrive auſſi aux ſerins dans leurs cabanes, c'eſt de leur trouver quelquefois la patte caſſée, ſans ſavoir d'où cela provient; pour éviter cet accident, il y a deux moyens: le premier, eſt de ne point faire de trous aux bâtons de ſureau que pour y paſſer la pointe d'une aiguille, car c'eſt ordinairement par des trous trop grands qu'on a fait au ſureau, que cet accident ſurvient; le ſecond, c'eſt de ne jamais mettre les ſerins en cabane, qu'on n'ait regardé auparavant s'ils n'ont pas les ongles trop grands; dans ce cas, il faut leur en couper la moitié, mais pas plus; car ſi on les coupoit trop courts, ils ne pourroient ſe ſoutenir ſur leurs bâtons. On aura ſur-tout grand ſoin que les bâtons de la cabane ſoient bien ſtables & qu'ils ne puiſſent pas tomber, cela eſt de la derniere importance.

Un autre fâcheux accident qui peut encore arriver & auquel ſouvent on ne s'attend pas, c'eſt quand une femelle ne nourrit pas ſes petits, quoiqu'elle les couve cependant toujours; lorſqu'on s'apperçoit de cela, on lui ôtera, ſans perdre de tems, les petits & on les donnera promptement à une autre femelle: on choiſira ſur-tout celle qui nourrit bien, & dont les petits ſoient à-peu-près de la même force que ceux qu'on lui donne. Quand dans une couvée, il s'en trouve de moins forts que les autres, & qu'on en a de pareils dans une autre, on pourra les changer, en mettant les plus forts avec les plus forts & les plus petits enſemble.

S'il arrive qu'on ait des femelles qu'on ſoupçonne de ne pas vouloir nourrir leurs petits, telles que ſont ordinairement les agathes, les blanches aux yeux rouges, quelques blondes & jonquilles, ou même quelques panachées, il faut avoir la précaution, avant que les petits ſortent des œufs, de remettre ceux-ci ſous des femelles griſes, & on ôte les œufs de ces dernieres pour les jetter, en cas qu'on n'ait point

d'autres femelles auxquelles on puiſſe les donner. Les amateurs donnent aux femelles griſes le nom de nourrices ; il ſuffit qu'une femelle couve depuis quatre ou cinq jours pour lui donner des œufs prêts à éclorre.

Quand on ſe trouve à la campagne, on peut mettre les œufs de ſes ſerins dans des nids de chardonnerets ; on peut par-là être aſſuré d'avoir des petits ſerins ſans la moindre peine, pourvu cependant qu'on ait la précaution de ne point mettre des œufs de ſerins qui ne ſoient point couvés dans le nid des chardonnerets, où les œufs ſeroient bien avancés ; lors donc qu'on a découvert un nid de chardonneret, on commence par caſſer un œuf, & l'on voit s'il eſt avancé, afin d'y mettre des œufs de ſerins couvés à-peu-près dans le même tems ; lorſque les petits qu'on y a mis, ont dix ou douze jours, on les en retire pour les nourrir à la brochette ; mais ſi on veut continuer de leur faire donner à manger par les chardonnerets, on les met dans une cage baſſe, avec un petit réſeau pardeſſus, enſorte que quand le pere & la mere viendront nourrir les petits priſonniers, ceux-ci puiſſent recevoir la becquée ; lorſqu'on aura habitué pendant quelques jours le pere & la mere de leur venir donner à manger, on pourra d'eſpace en eſpace les approcher du logis, en mettant toujours la cage dans un lieu bien à découvert, & quand les petits peuvent ſortir du nid, on les remet dans une plus grande cage & on les laiſſe au même endroit juſqu'à ce qu'on ne s'apperçoive plus d'y voir aller le pere & la mere ; on met pendant ce tems quelque choſe à manger dans la cage, telle que du jaune d'œuf & du chenevis écraſé, pour que les petits puiſſent s'accoutumer à manger ſeuls ; les nids de tous les autres oiſeaux ne leur conviennent pas pour cela, même ceux des linottes.

Quand une femelle tombe malade quelques jours après que ſes petits ſont éclos, ou lorſqu'elle les abandonne, il faut pour lors, n'ayant point d'autres femelles

auxquelles on puiſſe les donner à nourrir, acheter promptement une nichée de moineaux tout jeunes, & en mettre à proportion qu'il en eſt beſoin dans le nid des petits orphelins, afin que ſe trouvant les uns avec les autres, ils entretiennent la chaleur naturelle des petits; on donne la becquée pendant toutes les heures à ces petits ſerins, ſelon la méthode ci-deſſus preſcrite; quand le tems eſt un peu froid, on ajoute encore pardeſſus une petite peau d'agneau bien douce: on nourrit les moineaux d'une nourriture plus commune que celle des ſerins, pour qu'ils ne viennent pas ſi gros en peu de tems.

Si on remarque une certaine antipathie parmi quelques ſerins, on ſe gardera bien de les appareiller; car quoi qu'on faſſe, on ne peut les apprivoiſer enſemble, dès que cette antipathie regne une fois.

Lorſqu'on a plus de femelles que de mâles, & quand on ne veut pas faire la dépenſe d'acheter des mâles, on s'y prend de la maniere ſuivante pour appareiller deux femelles avec un mâle; cela peut même très-bien ſe faire, ſi ce mâle eſt fort & vigoureux, s'il chante d'un ton fort élevé, long-tems & ſouvent pendant le jour, & s'il eſt ſi vif qu'il ne puiſſe reſter un ſeul inſtant en place dans ſa cage ou cabane. On a pour cet effet deux petites cabanes poſées à côté l'une de l'autre, & on lâche le mâle dans l'une des deux; ce mâle étant appellé par ces deux femelles, ira tantôt à l'une, tantôt à l'autre, & par ce moyen il les ſatisfera toutes deux; lorſqu'on n'a qu'une ſeule cabane, on peut encore s'en ſervir ſans s'en pourvoir d'une autre; mais il faut que cette cabane ſoit grande, & qu'il y ait une petite ſéparation au milieu par le moyen d'un petit ais, pour que les deux femelles qui ſe trouvent dans les paniers poſés aux deux extrêmités de la cabane, ne ſoient point diſtraites en ſe voyant; la planche qui formera cette ſéparation, doit être mincé & ne doit deſcendre au plus qu'à un quart de hauteur

hauteur de la cabane, ce qui ſuffit uniquement pour que les deux femelles ne ſe voient point, quand elles couvent leurs œufs. Il y a encore une autre méthode pour mettre les femelles avec un petit nombre de mâles. Lorſqu'on a un cabinet bien clair & à l'expoſition du levant, on le démeuble totalement pendant les quatre mois qu'on met couver, & on le remplit de ſerins mâles & femelles; on peut y lâcher quatre femelles ſur un mâle, c'eſt-à-dire, ſi on y met douze mâles, on pourra leur donner quarante-huit femelles; on place de diſtance en diſtance de petits paniers en auſſi grand nombre qu'il y a de femelles, & on met dans le milieu du cabinet tout ce qui eſt néceſſaire pour faire les nids; on met auſſi une table au milieu de ce cabinet, & on place deſſus trois ou quatre grands augets remplis d'eau & de grains ordinaires. On range de longs bâtons de ſureau de diſtance à autre, pour que les ſerins puiſſent s'y percher. On fera faire une fenêtre grillée, afin de pouvoir ouvrir le chaſſis lorſqu'il fera beau, pour donner de l'air aux ſerins, ſans crainte qu'ils s'envolent. Chaque femelle prendra ſon nid dans ce cabinet, & ſans ſe tromper n'ira jamais dans celui d'une autre. On peut placer autour du cabinet quelques caiſſes de verdure, tels que des petits orangers, ou d'autres arbriſſeaux, cela les réjouira, & même pluſieurs femelles y pourront faire leurs nids, en leur mettant un panier au milieu de la caiſſe.

Parmi les ſerines, il s'en trouve qui ne pondent jamais, on les appelle femelles *brehaignes*; d'autres ſont ſi peu œuvées, qu'elles ne font qu'une ponte ou deux au plus pendant toute l'année, & ſouvent même il arrive qu'elles ne pondent que de deux jours l'un: il y en a qui font trois pontes bien réglées & qui ont trois œufs à chaque ponte; les plus communes en font quatre de quatre à cinq œufs chacune. Lorſque cette derniere eſpece de ſerins nourrit bien, c'eſt une eſpece ou plutôt une race parfaite.

Pour connoître ſi les œufs ſont bons, il faut les regarder, quand la femelle aura paſſé ſix à ſept jours à les couver; on les tire pour cet effet de deſſous la mere & on les conſidere à la chandelle, ou même au ſoleil; ſi on s'apperçoit que les œufs ſoient troubles & peſans, c'eſt une marque qu'ils ſont bons, & que les petits ſe forment dedans. Si au contraire ils ſont auſſi clairs que le jour que la femelle a commencé à les couver, c'eſt un indice qu'ils ſont mauvais, & ſans aucun riſque on peut les jetter, ſans laiſſer fatiguer inutilement une femelle. Lors donc qu'on aura pluſieurs ſerines qui couvent dans le même tems, on fera bien de retirer les œufs clairs de chaque femelle, & de ne faire que deux couvées de trois; on donnera par exemple cinq ou ſix œufs à une femelle robuſte, & celle à laquelle on les aura ôtés ne tardera pas à faire un nouveau nid.

Il eſt encore à obſerver que lorſqu'une femelle a pondu ſon premier œuf, il faut auſſi-tôt le lui ôter & lui en ſubſtituer un d'ivoire pour l'amuſer; on ôte auſſi le ſecond & on fait de même que pour le premier, & quand on s'apperçoit que la femelle n'a plus d'œufs à pondre, on lui rend de grand matin ſes œufs, en lui ôtant les faux d'ivoire. On empêche par-là que les petits naiſſent en différens tems, & on a l'avantage de les voir les uns & les autres de la même force.

Le tonnerre eſt à craindre, ſouvent il tue les petits dans les œufs; on fera auſſi très-bien de ne les pas toucher trop ſouvent, rien n'eſt plus mauvais; il faut pour l'ordinaire qu'une femelle couve treize jours pour que les petits éclоſent: il y en a même qui éclоſent au bout de douze jours, & il s'en trouve d'autres qui n'éclоſent qu'au quatorzieme jour. Quant à la fatigue d'une ſerine femelle, il eſt de fait que celle qui nourrit, fatigue beaucoup plus que celle qui pond ou qui couve, parce que celle qui pond n'a qu'une heure au plus à ſouffrir, & celle qui couve s'accoutume ſouvent

dans la ſituation tranquille où elle eſt, tandis que celle qui nourrit s'épuiſe après ſes petits, & il arrive même ſouvent que le mâle, qui ne lui porte point de nourriture, lui laiſſe impitoyablement ce lourd fardeau. Quand on voudra donc ménager une femelle plus que les autres, ſoit parce qu'elle eſt délicate, ou qu'elle eſt plus belle & d'un plus grand prix, on lui préſentera d'abord ſon nid tout fait; on lui donnera cependant quelque choſe pour y mettre, pour qu'elle le puiſſe changer, en cas qu'elle ne le trouve pas bien: lorſque ſa premiere ponte ſera faite, on lui donnera ſes œufs à couver pendant ſept jours, après quoi on les examinera; s'ils ſont clairs, on les jettera; s'ils ſont bons, on les donnera à une autre femelle pour les achever de couver: on laiſſera repoſer cette femelle deux jours; après ce tems on lui préſentera un ſecond nid fait comme le premier, & lorſqu'elle aura couvé pendant cinq ou ſix jours ſa ſeconde ponte, on lui ôtera ſes œufs & on lui en donnera d'autres prêts à éclorre; on lui laiſſera nourrir pendant douze jours les petits qui ſortiront de ces œufs qui ne ſont pas à elle, ſi toutefois elle nourrit comme il faut; car ſi elle ne nourriſſoit pas bien, il faudroit ôter ces œufs la veille qu'ils doivent éclorre. Après qu'on lui aura ôté les petits pour les élever à la brochette, on la laiſſera encore repoſer deux jours; on lui donnera ſon troiſieme panier, dont le nid ſera auſſi tout fait, lorſqu'elle aura couvé les œufs de cette nouvelle ponte pendant douze jours; on les lui ôtera, on les donnera à éclorre à une autre femelle, & on ôtera la femelle d'avec le mâle; on les laiſſera enſemble dans une petite cage, juſqu'à ce qu'ils commencent à muer; on peut pour lors, ſans aucun riſque, les ſéparer; par le moyen de cet expédient, une femelle ne ſe trouvera point fatiguée de ſes trois couvées, & peut vivre fort long-tems; elle a même la force de ſupporter

la mue, qui fait ordinairement mourir celles qui se trouvent trop épuisées.

Les maladies des serins sont en grand nombre; la premiere est l'avalure: cette maladie leur est d'autant plus dangereuse, que les remedes qu'on y peut apporter, ne servent qu'à prolonger leur vie de quelques jours; elle vient ordinairement à ces oiseaux un mois ou six semaines après qu'ils sont nés; le signe de cette maladie est extérieur. Ceux qui en sont attaqués, se trouvent très-maigres, ils ont le ventre clair, très-gros, fort dur & couvert de petites veines rouges; leurs boyaux se trouvent descendus à l'extrémité de leurs corps; ces oiseaux ne laissent pas que de souvent bien manger, quoiqu'ils aient cette infirmité; mais ils n'en meurent pas moins, si on n'emploie pas au plutôt les remedes propres à cette maladie. Plusieurs causes peuvent y contribuer: la premiere provient de ce que les serins ont le corps brûlé en-dedans, parce qu'on leur a donné des nourritures trop succulentes pendant qu'on les élevoit à la brochette; la seconde provient de ce que les jeunes serins trouvent si fort à leur goût tout ce qu'on leur donne, lorsqu'ils commencent à manger seuls, qu'ils en mangent en trop grande quantité. Lors donc qu'on a des jeunes serins qui mangent continuellement, pour obvier à cette maladie, on ôte de leurs cages ce dont on s'apperçoit qu'ils mangent le plus & on ne le leur remet que de tems à autre, sans leur en faire une habitude; si malgré ces précautions ils tombent dans cette maladie, on aura recours aux différens remedes ci-dessous détaillés.

La mue est une maladie qui n'est pas moins dangereuse aux serins que l'avalure; cette maladie fait autant de ravage sur ces oiseaux, que la maladie des dents sur les petits enfans. Dans le tems de la mue, qui commence à leur prendre cinq ou six semaines après qu'ils sont nés, & qui leur dure plus de deux

nois ; on les voit tout bouffis, mélancoliques & ſouvent endormis pendant le jour, mettant la tête dans leurs plumes ; on trouve auſſi la cage ou cabane où ils ſont, remplie de petit duvet ; les jeunes ne jettent que le duvet la premiere année, & à la ſeconde ils jettent les groſſes plumes, telles que celles de leurs ailes & de leurs queues : ils ſont pour lors fort dégoûtés ; ils mangent peu, ils ne touchent pas même à ce qu'ils aiment le mieux lorſqu'ils ſe portent bien ; c'eſt là l'état le plus triſte où les ſerins puiſſent ſe trouver : ils ſe voient tout dépouillés de leurs plumes dans le tems où la froidure ſe fait ſouvent ſentir : on trouvera ci-après les remedes pour cette maladie.

Le bouton eſt une autre maladie propre aux ſerins ; c'eſt une eſpece de bouton qui ſe forme ſur leur croupion : il faut laiſſer agir la nature, c'eſt-à-dire, laiſſer percer le bouton de lui-même ; cependant, ſi on s'apperçoit que les ſerins ſoient bouffis, ſans être dans le tems de la mue, on regardera ſur leur croupion, & quand on s'apperçoit que c'eſt cet abſcès, on tâchera de les ſoulager le plus promptement que faire ſe pourra, & ce ſuivant la méthode que nous preſcrirons ci-deſſous. Il arrive quelquefois que ces oiſeaux ſont ſi malades, qu'ils n'ont pas la force de percer eux-mêmes le bouton, & ſi on ne les ſeconde, ils en meurent ; ce qui leur provient ſouvent, ou de mélancolie, ſe trouvant placés dans un lieu ſombre, ou de ce qu'on ne les purge point aſſez ſouvent.

Il arrive quelquefois que les ſerins ſe trouvent avoir quelques galles jaunes à la tête & quelquefois même autour des yeux ; quand ces galles ſe trouvent trop étendues, il n'y a rien à faire ; il faut tout attendre du tems & des nourritures rafraîchiſſantes. Ces oiſeaux ſont auſſi ſouvent malades & deviennent maigres, par la grande quantité de petits inſectes qui ſe forment dans leurs plumes, ce dont il eſt facile de s'appercevoir, lorſqu'on les voit s'éplucher à tous les inſtans

du jour. Nous donnerons ci-deſſous le remede pour les ſoulager dans ce cas.

Rien n'eſt ſi commun que de voir des ſerins d'une cabane neuve devenir malade, & mourir quelquefois même peu de jours après qu'on les y a mis; on tâche pour lors de leur procurer du ſecours par les remedes qu'on leur donne, mais ils n'en meurent pas moins. La cauſe de leurs maladies eſt interne; c'eſt la raiſon pour laquelle la plupart des curieux ne la connoiſſent pas: elle provient ordinairement de ce que la cabane ſe trouve conſtruite tout récemment de vieilles douves de tonneaux, où il s'eſt trouvé renfermés pendant pluſieurs années des vins fumeux: ce bois conſerve toujours en lui-même une odeur forte & vineuſe, qui étourdit & enivre les petits ſerins; auſſi y meurent-ils la plupart en peu de jours, & quoique quelquefois les peres & meres s'habituent à vivre dans cette cabane, cela n'empêche pas que les petits étant plus délicats, y périſſent pour l'ordinaire. Rien n'eſt plus naturel, pour éviter de pareils accidens, que de ne ſe point ſervir, pour conſtruire ces cabanes, d'ouvriers qui emploient de pareils bois; on s'en apperçoit facilement, lorſqu'on remarque que la cabane ſe trouve conſtruite de vingt ou vingt-quatre pieces rapportées, ce qui ne doit pas être; mais ſi par haſard on a de ces ſortes de cabanes, il faut, avant de s'en ſervir, les placer dans un lieu bien aéré, pour leur faire perdre peu-à-peu la mauvaiſe odeur qu'elles ont naturellement; après quoi ſeulement on y met ſûrement les ſerins.

Après avoir rapporté les différentes maladies auxquelles les ſerins ſont ſujets, voyons actuellement les remedes qu'on doit employer pour les guérir: il y en a d'abord pluſieurs contre l'avalure. Lorſqu'on a un ſerin attaqué de cette maladie, ce qu'on reconnoît aux ſignes caractériſés ci-deſſus indiqués, notamment lorſqu'en ſoufflant les plumes du ventre on voit ſes

boyaux fort rouges & tortillés : on peut prendre pour lors gros comme un pois d'alun, & on le met fondre dans ſon eau ; on lui renouvelle cette eau tous les jours pendant l'eſpace de trois ou quatre jours ; ce remede, à ce qu'on dit, eſt très-bon.

Ou bien, on lui met pour remede un morceau de fer dans ſon eau, & on change cette eau deux fois la ſemaine, en laiſſant toujours le clou.

Certaines perſonnes ôtent le ſoir la boiſſon ordinaire de l'oiſeau malade, & lui en remettent de la ſalée le lendemain matin ; l'oiſeau ne manque pas d'en boire d'abord quelques gouttes, & lorſqu'il en a bu pluſieurs fois, on lui ôte cette eau ſalée & on lui remet de l'eau ordinaire. On continuera ainſi pendant cinq ou ſix jours, & en cas qu'on ne trouve point d'amendement, on lui donnera le compoſé ſuivant.

Après avoir ôté ſa graine ordinaire, on lui préſentera du lait bouilli avec de la mie de pain en égale quantité, & on lui mettra auſſi de l'alpiſte bouilli en pareille quantité dans un petit pot, au milieu de la cage : on réitérera de lui donner cette nourriture pendant quatre ou cinq matinées de ſuite, & l'après-midi on lui remettra ſa graine ordinaire dans ſon auget ; après les cinq jours, on jettera dans ſon eau, à ſix heures du matin, gros comme la moitié d'une lentille de thériaque, & on la lui laiſſera juſqu'à ce qu'on l'ait vu boire une fois ou deux ; on continuera cette boiſſon au moins trois jours de ſuite, après quoi, on lui donnera une mangeaille apprêtée de la maniere ſuivante.

On prend une pincée de millet, autant de graine d'alpiſte, quelque peu de navette, avec quelques grains de chenevis, le tout mêlé enſemble ; on fait bouillir ces graines dans l'eau un ou deux bouillons, & on change la premiere eau pour rincer cette graine dans une eau fraîche ; on fait durcir un œuf frais, on en écraſe le jaune & le blanc enſemble, n'en mettant

au plus qu'un quartier : on ajoute à tout cela un petit morceau de biſcuit dur, plein une coquille de noix de graines de laitue, avec autant de graines d'œillette, & après avoir compoſé avec le tout une pâte, on en donne à l'oiſeau malade, & on y joint quelques feuilles de chicorée bien jaune : il faut réitérer ce remede pendant tout le tems de la maladie.

Ou bien, on donnera à l'animal malade de la noix concaſſée avec de l'alpiſte bouillie, après quoi, une feuille de choux blanc & du céleri. Un curieux de Monteau, proche Grai en Franche-Comté, s'y prenoit de la maniere ſuivante, pour traiter les ſerins attaqués de l'avalure : il lui faiſoit d'abord tous les remedes indiqués ci-deſſus, il prenoit en outre ſon oiſeau malade & il lui mettoit, ſans différer davantage, le derriere & tout le ventre, dans du bon lait tiedé, pour que cela puiſſe pénétrer un peu ſa peau ; après l'y avoir laiſſé un demi-quart d'heure au plus, il l'en retiroit, enſuite il le lavoit dans de l'eau claire de fontaine un peu tiede ; après quoi, il ſe ſervoit d'un linge fin qu'il chauffoit, pour l'eſſuyer par tout le corps ; il remettoit pour lors ſon malade, qui étoit un peu agité, dans une cage qu'il expoſoit auprès du feu ou au ſoleil ; l'oiſeau étant revenu dans ſa premiere tranquillité & étant bien ſec, il le remettoit à ſa place ordinaire, en lui donnant force graines de laitue ; après l'avoir laiſſé repoſer le lendemain pendant toute la journée, il recommençoit la même choſe le troiſieme jour ; il la réitéroit même une troiſieme fois, en laiſſant néanmoins entre chaque fois un jour d'intervalle, tant pour le repos de l'oiſeau que pour donner le tems au remede d'opérer : on annonce ce remede comme ſouverain.

Lorſqu'un ſerin eſt dans ſa mue, il faut l'expoſer au ſoleil, ou s'il n'en fait point, le mettre dans un lieu chaud où il n'y ait aucun vent ; car le moindre froid peut pour lors lui devenir mortel.

On lui met dans un petit pot à pommade, au milieu de ſa cage, pendant tout le tems de ſa mue, de la graine de thalictron ou argentine, mêlée avec un peu de graine d'œillette : on lui donne un autre jour un peu de biſcuit & d'échaudé à ſec, & on lui en met auſſi détremper dans du vin blanc ; lorſqu'il en mange, cela lui fait un grand bien : on aura ſoin auſſi de lui ſouffler trois fois la ſemaine, en laiſſant un jour d'intervalle entre chaque fois, du vin blanc ſur le corps, & auſſi-tôt on le met ſécher au ſoleil ou devant le feu. Si on le voit bien malade, on lui fait avaler tous les jours trois ou quatre gouttes de ce vin blanc, dans lequel on fera fondre un petit morceau de ſucre candi ou autre ; on jette dans ſon abreuvoir un peu de réglisſe nouvelle bien ratiſſée, elle donne une ſaveur à l'eau, ſans la trop échauffer, & quand malgré cela on ne remarque aucun amendement au ſerin, on lui donnera toute ſorte de nourritures, telles que des œufs durs, blanc & jaune, échaudé, un peu de graine de laitue, du chenevis concaſſé, de l'alpiſte, de la graine bouillie, & autres, &c.

Quand un ſerin eſt attaqué d'un abſcès qui ſe forme ſur le croupion, & lorſqu'on s'apperçoit qu'il ne chante plus, qu'il eſt même fort malade, on le prend dans les mains, & avec une pointe de ciſeaux, on lui coupe adroitement la moitié du bouton, qui eſt blanc ; on en fait enſuite ſortir le pus, en le preſſant un peu avec le doigt, & on met auſſi-tôt ſur la plaie un petit grain de ſel fondu dans la bouche, ce qui fera ſécher certainement le mal. Si on s'apperçoit que le ſerin ſouffre un peu, parce que le ſel lui cuit, on peut, une heure après ou environ, mettre ſur ſon mal un petit morceau de ſucre fondu avec la ſalive ; cela adoucit l'acreté du ſel & acheve de ſécher la plaie.

On emploie pluſieurs petits remedes pour débaraſſer les ſerins des inſectes connus ſous le nom de *mittes*. D'abord on aura ſoin de les tenir toujours propre-

ment, c'eſt-à-dire, de nettoyer la cabane ou la cage où ils ſont deux ou trois fois la ſemaine, & de changer ſouvent leur ſable; on leur laiſſera auſſi pendant toute l'année des bâtons de ſureau ou de figuier, qu'on aura ſoin de percer de diſtance en diſtance, avec la pointe d'une aiguille; on en vuidera toute la moëlle, & on ôtera l'écorce qui eſt deſſus, pour les rendre plus polis; on ratiſſera au moins deux fois la ſemaine & on ſecouera les bâtons pour faire ſortir le peu de mittes qui pourroient y ſéjourner. On pourra encore mettre un linge blanc de leſſive le ſoir dans la cabane; il eſt ſûr que s'il y a des mittes, on les verra le lendemain attachés à ce linge; mais comme il y a des ſerins qui pourroient s'effaroucher de pareils linges ſur leurs cabanes, on pourra ſubſtituer à ce procédé le remede ſuivant.

Avant de mettre les ſerins dans leur cabane, ſi elle eſt vieille, on la lavera fortement avec de l'eau nette bouillante; on en fera de même aux cages, quand elles ſe trouvent en pareil cas: on empêche par-là que les ſerins ne ſoient tourmentés de mittes, car l'eau bouillante fera périr tous les inſectes avec leurs œufs. Si on avoit beaucoup de ſerins, il ſeroit à propos d'avoir une infirmerie; on choiſira pour cette infirmerie une cage de bonne grandeur, doublée deſſus, au fond & des deux côtés, d'une ſerge épaiſſe, rouge ou verte, pour qu'elle ne reçoive de jour que par le devant: les barreaux de cette infirmerie ſeront de petit oſier & non de fil de fer; on placera la cage au ſoleil, ſi c'eſt l'été, & pendant l'hiver, dans un lieu où il y ait du feu; on évitera de mettre cette cage dans un endroit expoſé à la fumée, elle eſt très-pernicieuſe aux ſerins malades, elle fait même ſouvent mourir ceux qui ſont en parfaite ſanté. Un ſerin malade mis dans l'infirmerie, eſt à moitié guéri, pour peu qu'on lui donne ce qui eſt approprié à la maladie. Si malgré tous ces ſoins, le ſerin malade vient à perdre ſa

chaleur naturelle, ce qu'il eſt facile de reconnoître par ſon air triſte & endormi, ayant toujours le bec dans ſes aîles, & par ſon indifférence pour les alimens; on le prend alors ſans perdre de tems, & après lui avoir fait avaler deux ou trois gouttes de bon vin blanc ſucré, on le met ſeul dans une petite cage, qu'on appelle *aigrenoir*, où il y aura au-bas une petite peau fine d'agneau, de même qu'autour de la cage; on le laiſſera repoſer la nuit dans cet état, ayant encore ſoin de mettre la cage dans un endroit bien chaud; le lendemain on en retirera le malade pour le mettre dans une autre petite cage bien couverte ſans bâtons, & on ne le remettra avec les autres que quand il ſera une fois en parfaite ſanté.

Rien n'eſt ſi commun que de voir une ſerine tomber malade au commencement du printems, quand on eſt ſur le point de l'appareiller, ce qui décourage ſouvent un curieux; car il arrive même quelquefois que malgré tous les ſoins qu'on puiſſe apporter à cet oiſeau, il en meurt. M. Hervieux, dans le Traité qu'il a publié ſur ces oiſeaux & dont nous donnons ici l'extrait, prétend que cette maladie de la ſerine eſt l'amour, & que ſi on lui donne un mâle, elle recupere bien vîte ſa ſanté; on en peut dire autant du mâle qui tombe malade avant d'être appareillé.

On purge les ſerins comme les autres animaux, c'eſt-à-dire, qu'on leur change pour un jour ou deux leur nourriture ordinaire, pour leur donner de la navette toute pure, de la laitue en feuilles, du mouron & ſeneçon; on peut même encore leur donner quelques petites feuilles de raves, de même que de la poirée; & lorſque la ſaiſon de toutes ces herbes rafraichiſſantes eſt paſſée, on les remplacera par de la bonne graine de melon mondée & de la laitue.

On connoît qu'il faut purger les ſerins par les deux ſignes ſuivans: 1°. quand ils ont de la peine à fienter; 2°. lorſqu'ils renverſent continuellement avec le bec

la graine qui eſt dans leur auget. Pendant les deux jours qu'on purge les ſerins, on leur mettra un peu de ſucre ordinaire ou du ſucre candi, dans leur eau; on les purgera ainſi tous les mois.

Une excellente pâte propre à réveiller leur appétit, eſt celle qu'on nomme *ſalegre*. On prend pour la faire de la terre graſſe telle qu'on en donne aux pigeons; on y met une petite quantité de ſel, on y joint une quantité ſuffiſante de bon millet & d'alpiſte, avec quelque peu de chenevis; on pétrit le tout avec cette terre rouge, comme ſi on faiſoit du pain; on partage enſuite la pâte en petits pains d'environ un quarteron au plus; après quoi, on la met au four, on l'y laiſſe juſqu'à ce qu'elle ſoit bien ſeche; après l'avoir retirée, on la met refroidir, & on en peut donner à ſes ſerins dès le jour même. En la mettant dans un lieu ſec de ſa chambre, on peut la conſerver pendant toute l'année, ſans craindre qu'elle ſe gâte.

Les ſerins ſont ſouvent malades pour avoir été trop bien nourris, ils deviennent pour lors trop gras. Lorſqu'on s'en appercevra, on leur ôtera toutes les nourritures ſucculentes qu'on a coutume de leur donner, comme alpiſte, millet, ſucre, échaudé, biſcuit, &c. & on y ſubſtituera de la navette toute pure, & quand ils paroiſſent avoir de la peine d'en manger, on la fait tremper pendant quelques heures avant de la leur donner.

Ces oiſeaux ſont encore ſujets à avoir quelques galles jaunes ſur la tête; quand cette galle ne ſe trouve pas plus groſſe qu'un grain de chenevis, on peut, avec une pointe de ciſeaux, l'ouvrir; on en fait ſortir le pus, enſuite on l'amollit avec de l'huile d'amande douce, du ſain-doux, de la graiſſe de chapon, ou du beurre frais.

Il ſurvient quelquefois aux ſerins une maladie, pour les avoir voulu prendre bruſquement; on les entend pour lors, quand on les tient dans la main,

faire un tic ſemblable à ce petit bruit qui ſe fait ordinairement entendre lorſqu'on tire un doigt en l'alongeant ; ce tic du ſerin eſt ſouvent ſuivi de quelques gouttes de ſang qu'ils jettent par le bec ; on les voit dans ce moment comme pâmés, ne pouvant remuer leurs aîles ; on les remettra promptement dans leur cage ; on les couvrira d'une toile un peu claire, & on les placera dans un lieu éloigné du monde, pour qu'ils ne ſe tourmentent point ; on leur mettra leur boiſſon & leur mangeaille au-bas de leur cage, après en avoir ôté les bâtons ; on aura ſoin pour lors de leur donner une bonne nourriture : quand ces oiſeaux ainſi atteints ; paſſent deux heures, ils ſont hors de danger ; mais il ne s'agit pas de remédier à cette maladie, il faut prendre des précautions pour ne pas y expoſer ces oiſeaux. On préludera, ſi on peut ſe ſervir de ce terme, en approchant de la cage ou cabane, dont on veut tirer les ſerins, & on les attirera de la bouche ou de la main, avant de les prendre réellement. On emploie ordinairement une puiſette, qui eſt une eſpece de petit fil fait exprès pour le prendre dans la voliere. Il y a des amateurs qui font faire un petit trébuchet ; ils le poſent dans la voliere, ils y mettent de l'échaudé ou biſcuit : en peu de tems les ſerins s'y jettent les uns après les autres, & quelquefois même pluſieurs enſemble. On prend ceux qui ſont tombés dans le trébuchet, on les met dans une cage ; on remet enſuite le trébuchet dans la voliere juſqu'à ce qu'on ait attrapé celui qu'on ſouhaite.

Une maladie très-commune chez les ſerins, eſt la langueur. Quand ils en ſont attaqués, ils ont le corps gros, enflé, & tout couvert de petites veines rouges ; leur eſtomac ſe deſſèche ; ils mangent peu pendant le jour, & ils ne s'occupent qu'à jetter avec leur bec toute leur mangeaille ; cette langueur peut être ſouvent occaſionnée de ce qu'ils ſont placés dans un lieu ſombre & triſte, ou de ce qu'étant pluſieurs mâles

dans une même cage, ils ont pris de l'averſion l'un contre l'autre; lorſque la premiere cauſe a lieu, on les égayera en les mettant dans un lieu plus clair & plus favorable à leur ſanté. Si c'eſt la derniere qui paroît, on ſéparera les mâles dans différentes cages; on aura ſoin, en outre, juſqu'à ce que ces oiſeaux ſoient entiérement guéris, de leur donner quelque petite douceur à manger, & de mettre un peu de réglisſe dans leur eau.

La pepie chez les ſerins n'eſt autre choſe qu'un chancre qui vient dans leur bec; ce qui leur provient d'un trop grand feu dans les entrailles. Pour les en guérir, il ne faut que les rafraîchir: on leur donnera à manger de la graine de laitue, & on mettra dans leur boiſſon une pincée de graines de melon, pendant trois ou quatre jours; lorſqu'on s'appercevra qu'ils ſe porteront mieux, on aura ſoin de leur ôter cette eau, & on leur en donnera de l'autre en place, où il y ait un peu de ſucre candi: on leur continuera cette boiſſon pendant cinq ou ſix jours.

Le flux de ventre eſt auſſi une maladie commune aux ſerins; quand ils en ſont attaqués, ils remuent & ſerrent leur queue, & ſont tout débiffés. Si ce flux leur continue, on leur arrachera les plumes de leurs queues & celles qui ſont autour de l'anus; on graiſſera leur anus avec de l'huile d'amandes douces ou du beurre frais; enſuite on leur donnera de la graine de laitue & de melon mondée, pendant l'eſpace de quatre ou cinq jours; on leur préſentera auſſi à manger du jaune d'œuf dur, & on ne leur laiſſera qu'un peu de leur manger ordinaire, ſur-tout pendant les trois premiers jours.

Les ſerins deviennent ſouvent éclamés, c'eſt-à-dire, qu'ils ont une aîle rompue ou une jambe caſſée; quand ils ſeront dans ce cas, on les gouvernera de la façon ſuivante: on les mettra d'abord dans une petite cage de mouſſe ou de menu foin; on leur ôtera les

bâtons ſur leſquels ils ſe perchent, & par conſéquent on leur mettra leur boiſſon & leur manger au bas de la cage dans un petit coin; on ne leur liera point la patte, lors même qu'elle eſt caſſée, de peur qu'il ne ſurvienne quelque inflammation dans la ligature; on placera la cage dans un lieu écarté & on la couvrira; la nature opérera ſeule la guériſon.

Le mal caduc eſt très-dangereux pour les ſerins des Canaries, mais ils en ſont rarement attaqués; quand ce mal leur arrive, il faut, s'ils en réchappent la premiere fois, leur rogner les ongles, & les arroſer au moins deux fois la ſemaine avec du gros vin tiede.

Lorſque les ſerins ſont trop échauffés, on leur ôtera l'alpiſte, le millet & même le chenevis, & on ne leur donnera, pendant quinze jours, que de la navette, de la graine de laitue, du ſeneçon & du mouron, pourvu qu'il ſoit bien mûr; on peut auſſi leur donner quelquefois des feuilles de raves & autres herbes rafraîchiſſantes. Il eſt à obſerver, au ſujet du mouron & du ſeneçon, qu'il eſt dangereux d'en donner aux ſerins des Canaries, pendant l'hiver & aux approches du printems; au lieu de leur faire du bien, il leur eſt ſouvent très-funeſte. On donne aux ſerins aſthmatiques de la graine de plantain & du biſcuit dur, trempé dans de bon vin blanc; on reconnoît que ces oiſeaux ſont attaqués de ce mal, quand ils font pluſieurs fois le jour une eſpece de petit cri qui ſort de l'eſtomac.

Les curieux donnent le nom de *peau caſſée* à l'extinction de voix des ſerins, ce qui leur arrive pour l'ordinaire après la mue, pour avoir été trois mois ſans chanter. On leur donnera pour lors du jaune d'œuf, haché avec de la mie de pain; on mettra dans leur eau de la régliſſe nouvelle bien ratiſſée, cela donnera une ſaveur à l'eau & humectera leur goſier.

Lorſqu'une femelle qui a des petits vient à ſuer, ce dont on s'apperçoit quand elle a toutes les plumes de deſſous le ventre & de l'eſtomac mouillées, les petits

qui ſont ſous elle, ſont en danger d'étouffer, leur duvet ne peut pas même pouſſer. Pour remédier à cet inconvénient, on jette une petite pincée de ſel dans un demi-verre d'eau fraîche, & après que le ſel eſt bien fondu, on tire la femelle incommodée, de ſon nid, & on lui lave le ventre avec cette eau ſalée; après l'avoir bien lavé pendant l'eſpace d'un demi-quart d'heure, on trempe cette même femelle dans de l'eau pure, pour en ôter toute ſa ſalaiſon; on la met enſuite dans une petite cage au ſoleil ou devant le feu; elle s'y épluche & ſe ſeche dans un inſtant; après quoi, on la remet dans ſa cabane; on peut encore ſe ſervir pour cet effet, de l'os de ſeiche, on le réduit en poudre, & on en frotte l'eſtomac de la femelle ſuante, cela lui enleve la plus grande partie de ſa ſueur: on réitére ce remede toutes les trois heures juſqu'à ce que les petits aient atteint cinq ou ſix jours.

SERRES. On appelle ainſi les ongles & les griffes d'un aigle, d'un faucon & de tout autre oiſeau de proie.

SERROT. C'eſt un terme d'oiſeleur, qui déſigne un bâton d'un pied de long, qui ſerre une machine propre à prendre les oiſeaux.

SOLE. C'eſt un poiſſon de mer plat & à nageoires molles, qui eſt plus long & plus étroit que la plie; ſa chair eſt ſaine & d'un ſi bon goût, qu'on nomme ce poiſſon *perdrix de mer*.

SOLLE. C'eſt, en terme de chaſſe, le milieu du deſſous du pied des grandes bêtes.

SONNER. A la chaſſe on ſonne du cor pour rappeller les chiens, les raſſembler & les exciter. On dit *ſonner* un mot ou deux du gros ton, quand le piqueur fait ſigne à un de ſes compagnons, d'aller à lui; en général, il vaut mieux dire *donner* du cor que de ſonner.

SORTIR. Une bête ſort de ſon fort, quand elle quitte le lieu où elle a demeuré le jour.

SOUFFLER.

SOUFFLER. En terme de vénerie, on dit quand un chien eſt ſur le point d'atteindre un lievre, qu'il lui ſouffle le poil.

SOUIL ou SOUILLE. C'eſt un endroit bourbeux où ſe vautre le ſanglier, & qui ſert à faire reconnoître ſa taille.

SOURIS. C'eſt un animal du genre des rats, quoique cependant beaucoup plus petite, plus nombreuſe, plus commune & plus généralement répandue; elle a le même inſtinct, le même tempérament, le même naturel, & n'en differe guere que par la foibleſſe & par les habitudes qui les accompagnent. Timide par nature, familiere par néceſſité, la peur ou les beſoins ſont tous ſes mouvemens: elle ne ſort de ſon trou que pour chercher à vivre; elle ne s'en écarte guere, y rentre à la premiere alerte, & ne va pas, comme le rat, de maiſon en maiſon, à moins qu'elle n'y ſoit forcée, elle fait auſſi beaucoup moins de dégât, a les mœurs plus douces & s'apprivoiſe juſqu'à un certain point, mais ſans s'attacher; & en effet, comment aimer, dit M. de Buffon, ceux qui nous cherchent des embûches? Plus foible, elle a plus d'ennemis, auxquels elle ne peut échapper, ou plutôt ſe ſouſtraire, que par ſon agilité & ſa petiteſſe même. Les chouettes, tous les oiſeaux de nuit, les chats, les fouines, les belettes, les rats même lui font la guerre; on l'attire, on la leurre aiſément par des appâts, on en détruit des milliers; cette eſpece ne ſubſiſte enfin que par ſon immenſe fécondité; les ſouris produiſent dans toutes les ſaiſons & pluſieurs fois par an; les portées ordinaires ſont de cinq ou ſix petits; en moins de quinze jours, ils prennent aſſez de force & de croiſſance pour ſe diſperſer & aller chercher à vivre; ainſi la durée de la vie de ces petits animaux eſt très-courte, puiſque leur accroiſſement eſt ſi prompt, & cela augmente l'idée qu'on doit avoir de leur grande multiplication; ces animaux ne ſont pas laids, ils ont l'air vif & même

aſſez fin, l'ouie fort ſubtile; l'eſpece d'horreur qu'on a pour eux, n'eſt fondée que ſur les petites ſurpriſes & ſur l'incommodité qu'ils cauſent; ces ſortes d'animaux piſſent très-fréquemment & leur urine exhale une très-mauvaiſe odeur. Toutes les ſouris ſont blanchâtres ſous le ventre, & il y en a auſſi de plus ou moins brunes & de plus ou moins noires; elles ſuivent l'homme & fuient les pays inhabités, par l'appétit naturel qu'elles ont pour le pain, le fromage, le lard, l'huile, le beurre & les autres alimens que l'homme prépare pour lui-même; les rates rouſſes, qui ſont les ſouris des champs, peuplent auſſi en abondance; elles font, ainſi que les rats des champs, un ſi grand dégât des bleds en divers lieux, qu'elles mangent quelquefois en une nuit tout le bled d'un champ que ſouvent on eſt prêt de moiſſonner. Ces rates font auſſi très-ſouvent dans l'arriere-ſaiſon un grand ravage dans les champs enſemencés.

Une ſouris une fois apprivoiſée ne cherche pas à s'échapper, ſi on en croit les continuateurs de la matiere médicale de Geoffroy. Des gens oiſifs, qui s'amuſent de tout, font faire exprès des petites cages ou des maiſonnettes à moulinet & à roue, dans leſquelles ils enferment une ou pluſieurs ſouris; c'eſt un plaiſir de voir avec quelle promptitude ces animaux font tourner la roue; quand ils ſont las, ils rentrent dans la maiſonnette pour s'y repoſer; on peut accoutumer un rat à la même manœuvre: ce qu'il y a de plus déſagréable à ces petits animaux mis en cage, c'eſt qu'ils piſſent très-fréquemment, & que leur urine, ainſi que nous l'avons déjà obſervé, exhale une fort mauvaiſe odeur. MM. Salerne & Arnauld de Nobleville, diſent avoir vu une ſouris blanche comme neige, que ſon maître portoit par-tout avec lui dans une petite boîte; elle mangeoit familiérement du pain, ou d'autre nourriture, dans ſa main, & après s'être promené ſur le bureau ou ſur la table, elle rentroit d'elle-même dans ſa boîte. Cette jolie ſouris

devint à la fin, comme cela n'eſt que trop ordinaire, la proie d'un chat, qui ne reſpecta ni ſa beauté, ni ſes gentilleſſes.

Le Docteur Chriſtophe Schalhommar rapporte dans les éphémérides d'Allemagne, qu'il a été témoin oculaire d'une ſouris attaquée de vertiges: entrant un jour le matin dans mon cabinet, j'apperçus, dit-il, ſur le plancher dans ſon milieu, une ſouris qui s'y tenoit immobile, regardant fixement la terre; étonné de voir qu'un animal ſi timide ſoutînt ma préſence, je m'en approchai davantage, mais elle ne remua point; je reſtai pour lors pour voir ce qui arriveroit à ce petit animal; elle commença bientôt à tourner rapidement dans un rond, dont la circonférence n'étoit guere diſtante du centre que d'un demi-pied, & cela pendant quelque tems; tantôt elle s'arrêtoit tout-à-coup & ne remuoit que la tête qui étoit agitée de tremblement, tantôt elle recommençoit à retourner ſur elle-même ſans ſe repoſer. Ce ſpectacle dura pendant près de deux heures, après quoi, elle ſe traîna inſenſiblement vers la muraille, faiſant de tems en tems quelque circuit; la tragédie finit enfin, & l'accès ceſſant, elle ſe cacha dans ſon trou.

Ariſtote dit que les ſouris ne boivent point d'eau; mais il ſe trompe, car on en a vu ſouvent boire & manger avec les oiſeaux dans les volieres; elles léchent même le crachat des hommes & l'urine des animaux, quand elles manquent d'eau; ſi on en croit au contraire Richelet, la ſouris ronge tout ce qu'elle trouve, quand elle manque d'eau; auſſi les Libraires ont-ils grand ſoin d'en mettre aux environs de leurs livres, pour qu'elles ne les rongent point. La génération des ſouris eſt admirable, dit auſſi Ariſtote, tant par rapport au grand nombre qui en provient, que pour le peu de tems qu'elles ſont à produire. On a trouvé, ajoute le même Auteur, qu'une ſouris pleine étant miſe dans un vaiſſeau rempli de millet, d'où elle ne pouvoit ſor-

tir, avoit produit, en l'eſpace de très-peu de tems, ſix-vingts ſouriſſeaux. Le poil de ces animaux, le plus tranſparent de ceux qu'on connoiſſe, vu au microſcope, ne paroît être qu'un ſeul tuyau tranſparent, qui renferme une moëlle compoſée de fibres qui forment autant de lignes obſcures, ſituées dans quelques poils en travers, dans d'autres en ſpirale. Ces parties moëlleuſes & obſcures ne ſont que des petites fibres entortillées & plus ſerrées qu'elles ne le ſont dans les autres parties du poil; elles ſervent ſans doute à procurer une évacuation douce & inſenſible de quelque humeur du corps.

L'odeur mauvaiſe & dégoûtante des ſouris, fait qu'on n'en uſe point en alimens; il ſe trouve cependant des pays où on les mange avec plaiſir, leur uſage n'eſt même ſuivi d'aucun mauvais effet. En Europe, on a pour ces animaux une averſion naturelle, il faut être bien preſſé par la famine pour en pouvoir manger; quant à ſes uſages médicinaux, voyez art. *Rat*, de même que pour les différentes méthodes de les détruire.

SUIF. Nom qu'on donne en vénerie, à la graiſſe des bêtes fauves; celle des bêtes noires, s'appelle ſuin; on donne auſſi ce nom à la graiſſe des moutons.

SUITE. S'entend en vénerie du gibier qu'on a fait lever.

SUIVRE. Un limier ſuit les voies d'une bête qui va d'aſſurance; mais quand elle fuit, on dit qu'il la chaſſe.

SUR-ALLER, terme de chaſſe. C'eſt quand un limier ou un chien courant paſſe ſur les voies d'une bête, ſans en rabattre & en remontrer à celui qui les mene.

SUR-ANDOUILLER, autre terme de chaſſe. C'eſt un grand andouiller qui ſe rencontre à quelques têtes de cerfs, & qui excede en longueur les autres de l'empaumure.

SUR-NEIGÉES. Ce ſont les voies des bêtes où la neige a tombé; on donne à celles qui ſont couvertes d'eau de pluie, l'épithete de *ſur-pluies*.

T

TAC. Maladie du mouton; on en a parlé à l'art. *Mouton*, en donnant l'extrait du chapitre des maladies de ce bétail, par M. l'Abbé Carlier.

TAISE. C'eſt une eſpece de chaſſe qui ſe fait dans nos Provinces méridionales, ſur-tout pour le becfigue; on forme des haies de fuſain & d'autres arbriſſeaux, dont le fruit attire les oiſeaux; enſuite on en tapiſſe de filets tout le côté, & on pratique vers le milieu une pantiere; après quoi, lorſque les haies ſont garnies de ces oiſeaux, on les côtoie doucement; en donnant de petits coups ſur un morceau de bois, ils fuient de branches en branches; enfin, après les avoir conduit près de la pantiere, on fait plus de bruit pour les obliger à ſortir de la haie & donner dans le filet qui eſt très-fin.

TANCHE. La tanche eſt un poiſſon du genre des carpes: elle habite les lacs, les étangs, les marais & rarement les rivieres; ſes nageoires ſont molles; ſa tête & ſon muſeau petits à proportion de ſon corps, qui eſt large, gros & court; l'ouverture de ſa bouche eſt médiocre; ſes dents ſont au nombre de cinq, ſur deux rangées dans le goſier; la ligne latérale du corps de ce poiſſon eſt courbe & plus proche du ventre, comme dans tous les poiſſons du même genre; ſur ſa tête, au-deſſus & au-deſſous des yeux, on apperçoit quelques petits conduits ou trous; ſes yeux ſont petits & ont leur iris rouge; ſes ouies ſont au nombre de quatre de chaque côté, peu larges, dont chacune eſt garnie d'une double rangée de nœuds mollets & faits en forme de peigne, ayant leurs couvercles formés par quatre lames & trois arêtes courbées; ſon dos eſt

un peu élevé au-deſſus de la tête, mais épais & nullement tranchant; ſon ventre eſt aſſez large & plat partout; ſes écailles ſont oblongues, petites, étroitement adhérentes, noires ſur le dos, noirâtres ſur les côtés & entremêlées d'un peu de dorure ou de verd jaunâtre, mais de couleur blanchâtre au ventre; enſorte cependant que tout le corps de ce poiſſon paroît être d'une teinture foncée; ſes écailles ſont enduites à l'extérieur d'une mucoſité viſqueuſe; auſſi cet animal eſt gliſſant comme l'anguille; toutes ſes nageoires & ſa queue ſont noirâtres & à rayons; cette derniere n'eſt point fourchue, mais plutôt quarrée; la peau de la tanche eſt épaiſſe; ſon palais charnu comme celui de la carpe, & au fond de ce palais eſt un oſſelet triangulaire. On diſtingue les tanches mâles d'avec les femelles par les nageoires du ventre, qui ſe trouvent beaucoup plus grandes dans les premieres que dans les ſecondes; la longueur ordinaire de ce poiſſon eſt de neuf pouces un quart; à voir une tanche à l'extérieur, on la prendroit pour de la truite ſaumonée.

Willughby prétend que la tanche étoit inconnue aux anciens, avant Auſonne; le brochet eſt, dit-on, ami de ce poiſſon; mais cela paroît douteux: quand il eſt bleſſé, ajoute-t-on, il frotte ſes plaies auprès de la tanche; la mucoſité dont celle-ci eſt enduite, ſert à les conſolider. Si on veut amorcer la tanche, il faut ſe ſervir de vers de terre & d'eſcarbots, elle en eſt très-friande. Schwenckfeldt dit que ce poiſſon dépoſe ſes œufs au printems & en été dans le tems que les bleds ſe trouvent en fleurs; il peuple beaucoup & parvient très-vîte à ſa grandeur naturelle, c'eſt de tous les poiſſons celui qui réſiſte le mieux au charrois; il eſt ſi vivant, que ſouvent, quoiqu'on l'ait coupé par morceaux & fait frire à demi, il ſaute encore hors de la poële. La tanche paſſe pour être très-nuiſible dans les étangs, elle en ruine le fonds; il faut plus de terrein

pour nourrir cent tanches, que pour engraiſſer cinq cens carpes.

On lit dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences année 1710, que M. Geoffroy le jeune trouva dans une tanche fort ſaine & fort groſſe, un tœnia ſemblable à ceux qui ſe trouvent dans l'homme; la ſeule différence qu'on y remarquoit, c'eſt qu'il n'étoit pas découpé par anneaux; il avoit ſeulement des raies ou plis perpendiculaires à ſa longueur, ſelon laquelle une autre grande raie alloit depuis la tête juſqu'à la queue, en diviſant cet animal en deux moitiés égales; il étoit entier & avoit deux pieds & demi; c'eſt le premier tœnia qu'on a trouvé dans les poiſſons.

Comme la tanche eſt très-viſqueuſe, lorſqu'on la prépare pour alimens, il faut l'aſſaiſonner ſuffiſamment. Les Auteurs prétendent qu'elle ne convient pas aux tempéramens pituiteux, d'autant qu'elle produit des ſucs groſſiers; la plupart même en interdiſent l'uſage parmi nos alimens: rien n'eſt cependant ſi ordinaire que de la voir ſervir ſur nos tables; on ne remarque pas même qu'elle produiſe de mauvais effets dans ceux qui en mangent, pourvu cependant qu'on n'en faſſe point d'excès; en tout cas, on peut dire que ſi ce poiſſon n'eſt pas ſalutaire, au moins n'eſt-il pas généralement pernicieux.

Pour que la tanche ſoit bonne, il faut la choiſir tendre & bien nourrie; ſa ſaveur eſt plus ou moins agréable, ſuivant qu'elle ſe rencontre dans une eau plus au moins claire & limpide. Les anciens Auteurs nommoient ce poiſſon *piſcis ignobilis*, *vilis & pauperum cibus*. Le Poëte Auſonne lui a donné le nom de *vulgi ſolatium*. Rien ne prouve mieux le peu de cas qu'onen faiſoit anciennement.

En diſſéquant la tête de la tanche, on trouve deux petites pierres qui s'emploient en Médecine, comme abſorbantes, déterſives & diurétiques: on les preſcrit

en poudre, depuis la doſe de douze grains juſqu'à deux ſcrupules, pour arrêter le flux, fortifier l'eſtomac, pouſſer par les urines & chaſſer les glaires & les graviers des reins & de la veſſie.

Lemery, dans ſon Traité des alimens, dit qu'on emploie ce poiſſon à l'extérieur comme remede; on l'applique au poignet ou à la plante des pieds, pour calmer l'ardeur de la fievre & pour faire ſortir le venin au-dehors: on le met auſſi ſur la tête, ſuivant le même Auteur, pour adoucir les douleurs de cette partie. Les continuateurs de la matiere médicale de Geoffroy diſent qu'on l'applique encore ſur les articulations dans les douleurs de la goutte. Une des vertus de la tanche la plus célébrée dans les Auteurs, c'eſt la qualité qu'elle a, dit-on, de guérir la jauniſſe: on applique de ces poiſſons ſucceſſivement ſur la région ombilicale & ſur celle du foie, on les y laiſſe juſqu'à ce qu'ils meurent; ce poiſſon paroît pour lors jaune & eſt enflé du côté où il a été appliqué; au reſte, quoi qu'en diſent quelques Médecins, ce remede paroît fort équivoque, & rarement produit-il l'effet qu'on en eſpere; mais l'avantage qu'il y a de s'en ſervir, c'eſt qu'il paroît ne pouvoir être de ſa nature propre à faire aucun mal. Quand les malades deſirent de ces ſortes de remedes, il faut les laiſſer contenter; mais en même tems, un Médecin prudent ne doit pas négliger les remedes intérieurs. Ce que nous obſervons au ſujet de la vertu de la tanche pour la jauniſſe, doit pareillement s'appliquer à tout ce qui concerne ſa vertu fébrifuge. Schroder dit que les cendres de la tanche & ſpécialement de ſa peau priſes intérieurement, guériſſent les fleurs blanches des femmes. Le fiel de la tanche eſt, dit-on, très-bon pour les maladies des oreilles, ſi on en met dedans avec un peu de coton.

Outre la tanche d'eau douce, il ſe trouve encore dans la mer une tanche qui porte le même nom; la tanche

marine a la chair très-molle & reſſemble beaucoup à la perche de mer; ſon muſeau eſt pointu & alongé comme celui de la perche; la ſituation, le nombre & la figure des nageoires de ces deux poiſſons ſont les mêmes; la ſeule différence qu'on y remarque, c'eſt que la bouche de la tanche eſt plus grande; la mâchoire ſupérieure de cette derniere eſt auſſi munie de dents plus grandes que celle de la perche de mer, & la tête eſt plus groſſe; ſes nageoires n'ont point de petites taches rouſſes, & on ne remarque point dans la tanche de mer, comme dans la perche, des lignes tranſverſales noires; on obſerve ſeulement à la tête & aux opertules des ouies de celle-là de petites lignes & des points bleus; les écailles du mâle de cette eſpece de poiſſons ſont plus larges & plus noires que celles de la femelle; c'eſt au milieu de l'algue marine, que cette tanche dépoſe ſes œufs pour y éclorre & les mettre à l'abri des tempêtes. On ne ſe ſert point de ce poiſſon parmi nos alimens.

TAON. C'eſt un inſecte ailé, qui eſt ſemblable à une très-groſſe mouche; ſes yeux ſont gros, ſouvent rayés de jaune verd & de brun rougeâtre; ſon ventre eſt gros & large; ſes ailes ſont aſſez fortes, garnies de nervures conſidérables & quelquefois joliment panachées de taches blanches & de bandes noires. Les couleurs des taons ſont en général aſſez obſcures; les antennes de ces inſectes ſont compoſées d'anneaux qui forment un fil court terminé en pointe. Le troiſieme anneau a ſouvent une appendice latérale plus ou moins longue; ce qui fait alors paroître l'antenne comme fourchue; à la bouche du taon eſt une eſpece de trompe, accompagnée à droite & à gauche d'eſpeces de groſſes dents blanchâtres & pointues, outre les étuis qui enveloppent la trompe; ces dents ſe joignent enſemble par leur extrêmité, lorſque l'inſecte les approche, mais elles peuvent s'écarter à droite & à gauche.

Le taon mange les fruits; il ſe nourrit auſſi du ſang des chevaux, des bœufs & d'autres quadrupedes dont la peau eſt épaiſſe; ſes eſpeces de crocs aigus paroiſſent lui avoir été donnés pour percer le cuir, & pouvoir enſuite ſucer le ſang avec ſa trompe. Il incommode extrêmement les gros animaux pendant l'été, il les pique de tous côtés, ſuce leur ſang & les agite de maniere à les rendre comme furieux & quelquefois leur cauſer la mort: on trouve pour l'ordinaire les taons en abondance dans les prés bas & les bois humides.

Les jardiniers donnent encore le nom de *taon*, *ton*, *ver blanc turc* au *ver du hanneton*. C'eſt une groſſe larve blanche, qui a ſix pieds, & qui provient des œufs du hanneton: elle reſte ſous cette forme pendant l'eſpace de près de quatre ans, & toutes les années elle change au moins une fois de peau, & quand l'hiver approche, elle s'enfonce profondément en terre pour ſe garantir du froid; cette larve ronge les racines des plantes & même celle des arbres, c'eſt un animal deſtructeur pour les jardins; le meilleur remede c'eſt de chercher cet ennemi au pied des plantes que l'on voit fannées, & de fouir de tems en tems les ſentiers des couches & des quarrés bien fermés, parce qu'il s'y arrête. Les maraichés des environs de Paris prétendent que le crotin de tous les chevaux qui mangent du ſon, produit quantité de ces taons ſi nuiſibles aux jardins, mais je ne ſais ſur quel fondement, à moins que le hanneton le préfere à toute autre ſubſtance pour y dépoſer ſes œufs.

TARIER. C'eſt un petit oiſeau de la Lorraine, de la grandeur du traquet, qui vit dans les buiſſons & ſe nourrit de mouches & de vermiſſeaux. Voyez notre *Aldrovandus Lotharingiæ*. Il faut, pour le prendre, beaucoup d'induſtrie.

TARIN. C'eſt un oiſeau dont la tête eſt noire, le deſſus du corps verd, & dont néanmoins les tuyaux des plumes noirciſſent au dos; ſon croupion eſt d'un

verd jaunâtre ; ſa gorge & ſa poitrine ſont de la même couleur, mais un peu plus pâle ; ſon ventre eſt blanc ; ſes plumes ſont jaunâtres ſous la queue, piquées de taches brunes oblongnes le long de la rige ; ſes aîles ſont marquées d'une plaque tranſverſale jaune ; les deux plumes du milieu de la queue ſont noires, les autres ſont plus de la moitié d'un très-beau jaune, avec des ſommités noires.

On diſtingue le mâle de la femelle, en ce qu'il a la tête plus noire, & le ventre, la poitrine & le croupion plus colorés ; les jeunes ont auſſi les couleurs plus vives que les vieux, c'eſt ce qui les différencie ; auſſi ceux qui ſont pris tout récemment, ſe diſtinguent principalement par la beauté & la vivacité de leurs couleurs d'avec ceux qui ſont en cage depuis long-tems.

On ne ſait, dit Olina, Auteur Italien, aucune particularité ſur la maniere avec laquelle ces oiſeaux font leur nid & leur ponte, puiſqu'ils ne les font pas en Italie. Ils viennent, ajoute-t-il, ſelon quelques Ornithologiſtes de la Grece, & ſelon d'autres de la Hongrie & des Cantons Suiſſes ; & en effet, ce dernier ſentiment eſt probable, puiſque tous les Naturaliſtes de la Suiſſe en font mention, en diſant qu'il s'en trouve dans leurs pays une très-grande quantité, ſurtout pendant l'été ; on pourroit auſſi ajouter qu'il s'en trouve beaucoup dans la Lorraine & l'Alſace ; ils y font même leurs nids dans les bois & les vergers. Le chant de ces oiſeaux eſt tout-à-fait agréable & varié ; auſſi les eſtime-t-on pour les nourrir en cage, ils apprennent même facilement le chant des autres oiſeaux, principalement celui du chardonneret. A Rome, pluſieurs perſonnes les apprivoiſent, il eſt même très-aiſé de le faire ; on les habitue à revenir ſur le poing comme les éperviers, & ſe tenir hors de leur cage ; pour cet effet, on eſt long-tems ſans leur donner à manger, on les affame pour ainſi dire, & on leur

montre une noix caſſée qu'on leur fait manger ſur le poing, en tenant dans la même main un grelot, pour les habituer ainſi à retourner ſur le poing à toute heure qu'on voudra au ſon du grelot.

On prend ces oiſeaux, pendant l'automne, au filet, lorſqu'ils paſſent de la montagne dans la plaine: la quantité qu'on en prend eſt ſi grande, qu'on ne s'en ſoucie pas; ils volent par bandes, & s'il s'en abat un, tous les autres s'abattent auſſi-tôt, c'eſt ce qui eſt cauſe qu'on en prend pluſieurs.

Ces oiſeaux vivent à la campagne de la même maniere que le chardonneret, ils ſe nourriſſent de graines de chardons, & ils ſe tiennent preſque toujours ſur les épines; quand ils ſont en cage, on leur donne du pain ou du chenevis: la durée de leur vie eſt d'environ huit à dix ans.

TAUPE. Le dégât que font les taupes dans les prairies & ſur-tout dans les jardins, eſt trop conſidérable pour ne pas chercher tous les moyens de pouvoir les en éloigner, & même de les détruire; c'eſt à quoi nous nous attacherons dans cet article: mais avant que de le faire, nous allons rapporter l'hiſtoire naturelle de cet animal, d'après M. de Buffon.

Cet animal, dit ce Naturaliſte François, ſans être aveugle, a les yeux ſi petits, ſi couverts, qu'il ne peut faire aucun uſage du ſens de la vue. En dédommagement, la nature lui a donné avec magnificence l'uſage du ſixieme ſens, un appareil remarquable de réſervoirs & de vaiſſeaux, une quantité prodigieuſe de liqueur ſéminale, des teſticules énormes, le membre génital exceſſivement long; tout cela ſecrétement caché à l'intérieur, & par conſéquent plus actif & plus chaud. La taupe, à cet égard, eſt de tous les animaux le plus avantageuſement doué, le mieux pourvu d'organes & par conſéquent de ſenſations qui y ſont relatives; elle a de plus le toucher délicat; ſon poil eſt doux comme de la ſoie; elle a l'ouie très-fine &

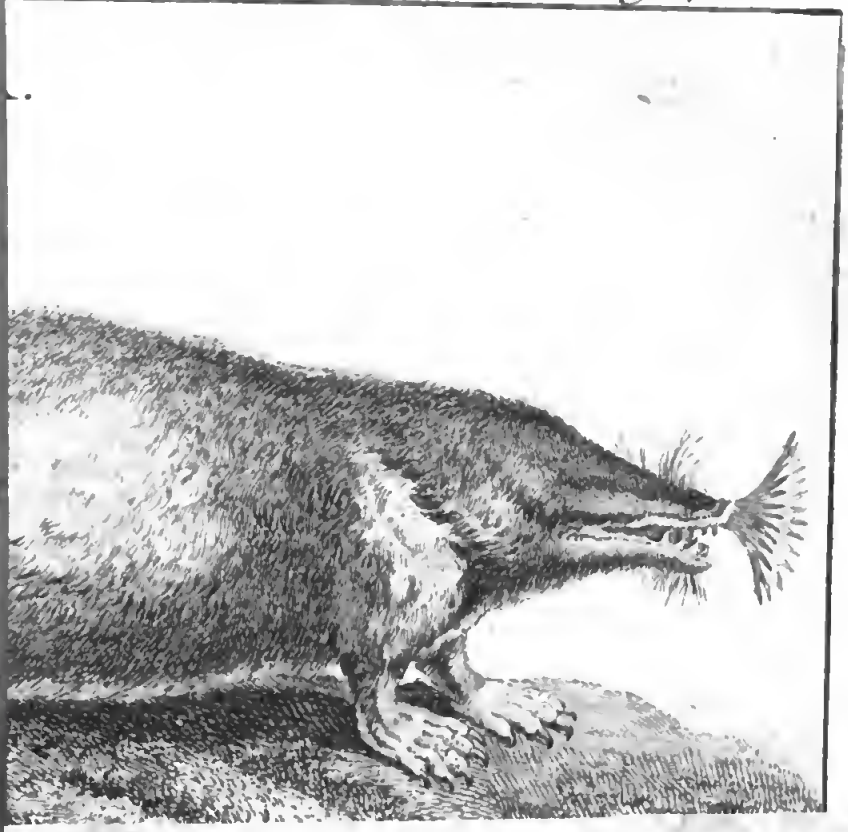

de petites mains à cinq doigts, bien différentes de l'extrêmité des pieds des autres animaux, & preſque ſemblables aux mains de l'homme; beaucoup de force pour le volume de ſon corps, le cuir ferme, un embonpoint conſtant, un attachement vif & réciproque du mâle & de la femelle, de la crainte ou du dégoût pour toute autre ſociété, les douces habitudes du repos & de la ſolitude, l'art de ſe mettre en ſûreté, de ſe faire en un inſtant un aſyle, un domicile, la facilité de l'étendre & d'y trouver, ſans en ſortir, une abondante ſubſiſtance. Voilà ſa nature, ſes mœurs & ſes talens, ſans doute préférables à des qualités plus brillantes & plus incompatibles avec le bonheur, que l'obſcurité la plus profonde.

Le domicile où les taupes font leurs petits, eſt fait avec une intelligence ſinguliere; elles commencent par pouſſer, par élever la terre & former une voûte aſſez élevée; elles laiſſent des cloiſons, des eſpeces de piliers de diſtance en diſtance; elles preſſent & battent la terre, la mêlent avec des racines & des herbes, & la rendent ſi dure & ſi ſolide pardeſſous, que l'eau ne peut pénétrer la voûte, à cauſe de ſa connexité & de ſa ſolidité; elles élevent enſuite un tertre pardeſſous, au ſommet duquel elles apportent de l'herbe & des feuilles pour faire un lit à leurs petits; dans cette ſituation, ils ſe trouvent au-deſſus du niveau du terrein, & par conſéquent à l'abri des inondations ordinaires, & en même tems à couvert de la pluie, par la voûte qui recouvre le tertre ſur lequel ils repoſent. Ce tertre eſt percé tout autour de pluſieurs trous en pente, qui deſcendent plus bas & s'étendent de tous côtés, comme autant de routes ſouterreines par où la mere taupe peut ſortir & aller chercher la ſubſiſtance néceſſaire à ſes petits. Ses ſentiers ſouterreins ſont fermes & battus, s'étendent à douze ou quinze pas & partent tous du domicile comme des rayons d'un centre; on y trouve auſſi-bien que ſous

la voûte, des débris d'oignons de colchique, qui ſont apparemment la premiere nourriture qu'elle donne à ſes petits. On voit bien par cette diſpoſition qu'elle ne ſort jamais qu'à une diſtance conſidérable de ſon domicile, & que la maniere la plus ſûre & la plus ſimple de la prendre avec ſes petits, eſt de faire autour une tranchée qui l'environne en entier, & qui coupe toutes les communications; mais comme la taupe fuit au moindre bruit & qu'elle tâche d'emmener ſes petits, il faut trois ou quatre hommes qui travaillent enſemble avec la bêche, enlevent la motte toute entiere ou faſſent une tranchée preſque dans un moment, & qui enſuite les ſaiſiſſent & les étendent aux iſſues.

C'eſt pour l'ordinaire ſur la fin de l'hiver que les taupes s'accouplent; elles ne portent que très-peu, puiſqu'on trouve déjà beaucoup de petits au mois de Mai. M. de Buffon croit que les taupes produiſent pluſieurs fois par an, mais cependant il n'oſe pas l'aſſurer.

La taupe a grand ſoin de fermer toujours l'entrée de ſa retraite; elle en ſort rarement, & quand elle le fait, c'eſt qu'elle s'y trouve forcée par l'abondance des pluies d'été; elle pratique dans la prairie une route en rond, & pour l'ordinaire, dans les jardins, un boyau long: elle ne réſide ni dans la fange, ni dans les terreins durs, trop compactes ou trop pierreux; il lui faut une terre douce, abondamment garnie de racines ſucculentes, & ſur-tout bien peuplée d'inſectes & de vers, qui ſont ſa principale nourriture.

Les taupes ont très-peu d'ennemis, il leur eſt facile d'échapper aux animaux carnaſſiers; le débordement des rivieres eſt ce qu'il y a pour elle de plus dangereux; c'eſt ce qui empêche que leur trop grande multiplication ne devienne à la ſuite trop incommode. C'eſt à tort que quelques Auteurs prétendent que la

taupe dort pendant tout l'hiver ; cela eſt ſi faux, qu'on les voit pouſſer la terre dans cette ſaiſon comme en été ; elles cherchent à la vérité, dit M. de Buffon, les endroits les plus chauds. Les jardiniers en prennent ſouvent autour de leurs couches, aux mois de Décembre, de Janvier & de Février. On a remarqué que la taupe n'habite communément que les pays cultivés ; on n'en voit point dans les déſerts arides, ni dans les climats froids, où la terre ſe trouve gelée pendant la plus grande partie de l'année.

Les continuateurs de la matiere médicale de Geoffroy, diſent que comme la taupe a une habitation différente de celle des autres animaux à quatre pieds, elle a auſſi des organes appropriés d'une maniere curieuſe & convenable à tous égards à ſa vie ſouterreine ; elle a le nez mince & pointu, d'une force & d'une dureté particulieres ; ſon col, ſon grouin, ſes yeux & ſes oreilles ſont parfaitement conformes à ſa maniere de vivre ſous terre.

M. Gautier, Auteur des Obſervations ſur l'Hiſtoire Naturelle, a donné la deſcription de toutes les parties intérieures & extérieures de la taupe.

Ce même Auteur ſoutient que cet animal jouit de l'organe de la vue, contre le ſentiment de pluſieurs Naturaliſtes ; ſes yeux ne paroiſſent petits, que parce qu'ils ſont cachés par les poils qui les couvrent, & qui environnent le muſcle cutané de leurs globes ; au reſte, cet habitant des ténebres ne ſe ſert que de l'odorat dans les routes obſcures & tortueuſes qu'il ſuit pour chercher ſa retraite & ſa nourriture. M. de la Faille, Sécretaire de l'Académie de la Rochelle, prétend que la plupart des routes uſitées pour les taupes ſont inefficaces ; il n'y a, ſuivant lui, qu'un ſeul moyen pour y parvenir ; il eſt même très-ſimple, & quoique négligé, il réunit toutes ſortes d'avantages, ſans être ſujet à aucun inconvénient. Par ſon moyen, ajoute-t-il, on peut détruire ſans peine & ſans retour

cet animal malfaiſant. Tout le monde connoît les taupieres, ou en peut prendre connoiſſance. Ce ſont de légers tuyaux de bois, ou ſi l'on veut, des fourreaux cylindriques d'un bois facile à employer, longs de neuf à dix pouces ſur dix-huit lignes de diametre intérieur. Cette proportion eſt eſſentiellement néceſſaire; l'un des bouts réduit à cette largeur, va ſe terminer de l'autre à un trou aſſez étroit, pour ne laiſſer à l'air extérieur qu'une libre communication; les bords de l'ouverture doivent être minces, pour s'appliquer facilement ſur les concours du boyau & préſenter moins d'obſtacle au paſſage de l'animal: on a ſoin, pour cet effet, de l'écraſer; mais il vaut mieux faire cette échancrure dans les dehors, parce que le diametre de la taupiere ne ſouffre intérieurement aucune altération; on arrondit la partie ſupérieure de cette machine: au lieu de reſſort, on adapte ſimplement à l'embouchure une ſoupape de bois évidé, dont les deux branches écartées dans l'extrêmité forment une eſpece de triangle, qui partage l'ouverture de la taupiere en trois portions aſſez égales. Cette piece principale s'y attache dans le point réuni des branches, par le moyen d'une cheville qui lui donne tout le jeu poſſible, jeu qui lui permet de s'élever facilement & de donner par-là un libre paſſage à tout ce qui peut le preſſer du dehors, mais dont le poids & la ſituation ne manquent point, par une chûte néceſſaire, d'en fermer l'ouverture après l'entrée de l'animal. Une attention eſſentielle, ſuivant M. de la Faille, & qu'on n'a pas communément, eſt de placer convenablement cette piece & de l'enchâſſer dans un petit creux fait au bois du fourreau, de façon qu'elle ne déborde point ſur ſa largeur. Le bois de frêne ou celui d'obier eſt le meilleur pour la conſtruction de ce piege; on peut encore ſe ſervir du bois de noyer ou de ſycomore. Si les taupieres juſqu'à préſent n'ont pas été auſſi utiles qu'elles auroient dû l'être pour la deſtruction des

taupes,

taupes, c'eſt qu'on n'a jamais ſu les bien conſtruire ni en faire uſage. Nous allons entrer, à ce ſujet, dans quelques détails, toujours cependant d'après M. de la Faille.

Après avoir façonné la taupiere ſuivant la forme & proportion indiquées, on ſaiſit pour s'en ſervir les occaſions que la taupe ne fournit que trop ſouvent; elle forme en fouillant une multitude de taupinieres, nuiſibles à toutes ſortes de terrein.

Pour appliquer la machine, il ne faut pas attaquer indifféremment, ni au haſard, le premier monticule, mais il faut choiſir celui dont la terre eſt la plus fraîche, & ſous lequel l'animal réſide encore, ou dont il n'eſt pas fort éloigné; deux taupieres au lieu d'une, ne peuvent produire qu'un meilleur effet; on commence d'abord par écarter toute la motte de terre, juſqu'à ce qu'on ſoit parvenu à découvrir le conduit de la taupe, & en cas que la terre vienne à s'ébouler, comme cela arrive aſſez ſouvent, on la tirera au-dehors, & on preſſera avec la main les bords du trou pour les raffermir; mais cette opération ne ſuffit pas encore. Avant d'enfoncer le piege, il faut obſerver d'où vient le vent & incliner la machine du côté où il ſouffle, pour que l'effet de l'air, qui s'inſinue auſſi-tôt par le petit trou de l'extrêmité ſupérieure, juſques dans les conduits ſouterreins de la taupe, s'y faſſe ſentir avec plus de violence; par une eſpece d'antipathie, que ce quadrupede a pour l'air frais & les vents coulis, ſelon qu'il eſt plus ou moins éloigné, il accourt ſur le champ ou quelques heures après, viſiter le déſordre qu'il croit être arrivé au toit de ſa maiſon par quelque crevaſſe ou éboulement de terre; pour y remédier, il tourne & retourne juſqu'à ce qu'il ait découvert la brêche, & pendant qu'emporté par le feu de ſa vivacité, il parcourt ſans diſcrétion les détours de ſon labyrinthe, il ne manque point de tomber dans la route qui le conduit à ſa perte; irrité

même par le ſouffle incommode du vent, il enfile avec une eſpece de fureur l'embouchure du piege, pouſſe la ſoupape qui lui réſiſte peu & s'enfonce dans la taupiere qui devient ſa priſon.

Il y a encore une autre façon de placer le piege; on coupe avec une pelle ferrée, ou tout autre inſtrument tranchant, le boyau qui ſe trouve entre deux taupinieres nouvellement faites, de façon qu'on enleve quinze à dix-huit pouces de terre. Cette opération préſente deux ouvertures, une à droite, l'autre à gauche; on introduit dans chacune une taupiere poſée dans un ſens contraire; on n'a pour lors aucune attention ni au vent, ni à la direction du piege, il ſuffit uniquement que l'air ſoit frais & vif pour réuſſir; auſſi cette chaſſe a-t-elle une ſaiſon propre. On prétend que les mois les plus favorables ſont ceux de Février, de Mars & quelquefois d'Avril; les vents du nord & du nord-eſt, qui regnent communément pendant ces mois, mettent les taupes en grand mouvement; on ne prend jamais au piege les petits de la taupe; quelquefois les taupes, au lieu d'entrer dans le piege, rempliſſent ſi exactement de terre la taupiere, qu'on a peine à la vuider; ce qui n'arrive pour l'ordinaire que lorſque la machine eſt trop large, trop élevée de terre, placée debout ou mal façonnée. Pour reconnoître ce qui ſe paſſe dans le piege, il ne faut jamais le lever de place, à moins qu'on ne s'y trouve forcé par le frottement ou le bruit que fait l'animal lorſqu'il eſt pris. On ſe ſert en tout autre tems d'une baguette qu'on introduit comme une eſpece de ſonde par le trou d'en-haut; le plus ou le moins de réſiſtance qu'elle éprouve, ſert d'avis; pluſieurs prétendent cependant que le trou d'en-haut n'eſt pas néceſſaire. M. de la Faille avoue effectivement que ce trou n'eſt pas néceſſaire pour le printems, mais que pour l'été on ne peut guere s'en diſpenſer, parce que les taupes ſont pour lors aſſoupies, & qu'il faut abſolument pour

les faire ſortir, un vent frais qui les incommode.

Si malgré toutes les précautions qu'on s'eſt données, l'animal, loin d'entrer dans le piege & de chercher à réparer ſon ancienne habitation, en forme une nouvelle, il faut tranſporter, le plutôt qu'on peut, la machine à un des derniers monticules qu'elle aura pouſſés dehors, ou plutôt au conduit qui s'y rend; par le moyen de cette attention, il eſt fort rare qu'on ne ſe rende le maître de cet animal.

Quand la taupe, pour avoir reſté trop long-tems dans le piege, vient à y mourir, il ne faut pas ſe ſervir de nouveau de ce piege, ſans l'avoir fait paſſer à un feu léger, ou ſans l'avoir expoſé pendant quelques heures à l'ardeur d'un ſoleil vif; on feroit même encore mieux de le plonger dans l'eau, de le bien frotter avec un bouchon de paille, de le faire ſécher & de ne l'employer que quand l'odeur de l'animal qui y eſt mort, ou qui peut même y avoir lâché ſon urine, eſt totalement diſſipé.

Mais il ne ſuffit pas encore d'avoir des pieges ſûrs & commodes pour détruire les taupes, il faut ſavoir les y attirer; on ſe ſert pour cet effet dans l'Anjou, d'un appât compoſé de civette, du jus de poireau & de galipot, dont les payſans de cette Province frottent les pieges & le deſſous de leurs ſabots. Les taupes les ſuivent à la trace, & ne manquent pas de donner tête-baiſſée, comme on dit, dans les embûches qu'ils leur dreſſent. Les taupieres doivent être conſidérées comme un conduit que l'art a inventé pour y attirer l'animal deſtructeur des prairies.

Ce n'eſt qu'en cachant le piege qu'on peut ſe flatter de quelque ſuccès dans cette chaſſe; tout conſiſte à copier la nature & à ſe modeler ſur le boyau de la taupe.

Les chiens ſont des animaux qu'on pourroit employer très-utilement à la deſtruction des taupes; il y a auprès de Porſmouth, dit Childrey, une race de

petits chiens dont on ſe ſert pour la chaſſe des taupes; ces chiens imitent parfaitement dans leur manege les ruſes que nos jardiniers emploient en pareille occaſion. Comme ils ſont munis d'un excellent odorat, la terre qui recouvre la taupe aſſez légérement pour l'ordinaire, ne les empêche pas de la ſuivre à la piſte; ils flairent tous les boyaux fraîchement creuſés, & ayant reconnu celui dans lequel elle ſe tient, ils grattent la terre juſqu'au conduit & ils les mettent ainſi à découvert; ils ſe placent pour lors en faction pour attendre leur proie; à l'approche de la taupe ils redoublent d'attention, le ſens exquis dont ils ſont doués leur apprend; à peine la taupe paroît ſur le bord de ſon trou pour le boucher, qu'ils ſe jettent deſſus, la bleſſent ou l'étourdiſſent. Les chiens chaſſeurs creuſent enſuite avec vivacité le boyau, après quoi, ils déterrent la taupe avec leurs pattes, & la meurtriſſent de leurs dents, tant qu'elle montre un reſte de vie; toute cette beſogne eſt l'ouvrage d'un inſtant.

Quoique nous révoquions en doute la plupart des ſecrets pour attraper les taupes, il eſt néanmoins à propos d'en rapporter quelques-uns. Olivier des Serres, Chomel, les Auteurs de la Maiſon Ruſtique, du Dictionnaire d'Agriculture, en indiquent pluſieurs; mais la plupart ſont difficiles à pratiquer, & en même tems ſi obſcurs & ſi incertains, qu'on ne peut y ajouter foi, ainſi que nous l'avons déjà obſervé. On peut les chaſſer, diſent les modernes Rurographes, en fichant dans la terre où elles font leurs trainaſſes, des petits bâtons de ſureau, ou en jettant dans leur trou des branches de ſaule ou du chanvre verd, de la poirée, de l'oignon, des noix leſſivées, ou de la fiente de pourceau, ou en y plantant du ricin. On peut placer encore cinq ou ſix écreviſſes le long des murs & autres endroits où elles viennent, même au bord de leur trou, & cette corruption les écartera

bientôt; enfin on peut mettre une taupe vivante dans un pot verni intérieurement & enfoui pour cet effet à fleur de terre, ſes cris ne manqueront pas d'en attirer d'autres; voilà à quoi ſe réduiſent la plupart des ſecrets qu'on lit dans les Auteurs, qui ſont reconnus à préſent par l'expérience qu'on en a faite pour inſuffiſans, faux, & propres tout au plus à éloigner d'un terrein, pour très-peu de tems, les taupes, qui ne manquent pas à la ſuite d'y revenir.

Nos Anciens dreſſoient à la taupe des pieges avec un nœud coulant de fil de fer, qu'ils avoient ſoin d'introduire dans le trou de l'animal, & qui à ſon paſſage la ſaiſiſſoit par quelques parties du corps; les Grecs rempliſſoient une noix de ſoufre & de réſine, & après avoir exactement bouché toutes les ouvertures du ſouterrein, à la réſerve d'une ſeule, ils enfermoient dans cette derniere la noix enflammée, enſorte que le vent pût emporter la fumée & l'odeur dans les conduits les plus reculés: ils ne manquoient point par-là, ſinon d'étouffer les taupes, du moins de les mettre en fuite. Ceux-ci ſe ſervoient encore utilement de la lie d'huile; ceux-là réduiſoient en poudre de l'ellebore blanc & la racine de mercuriale ſauvage, & au défaut de l'une & de l'autre, celle d'aconit, qu'ils mêloient avec le lait de brebis & la farine ordinaire. Ils en faiſoient une pâte ferme qu'ils offroient en divers endroits aux beſoins de la taupe, qui s'empoiſonnoit avec cette nourriture.

M. de Bonami, Profeſſeur en Botanique à Nantes, dit que les payſans des environs de ſa Ville, emploient à la deſtruction des taupes une recette bien ſimple; elle conſiſte ſimplement dans quelques tranches de pommes ſaupoudrées d'arſenic, que ces gens introduiſent dans le trou, mais cette recette eſt dangereuſe. On voit rarement des taupes dans les jardins où on cultive du ſtramonium: on met du fruit de cette plante dans les trous de taupe; ce fruit, ſoit par ſes piquans,

ſoit par ſa puanteur, les éloigne à l'inſtant ; les taupes n'habitent que très-peu les jardins de botanique peuplés de plantes médicinales.

M. Ducarne de Blangy a publié en 1770 une méthode pour détruire les taupes, qu'il aſſure être ſupérieure à toute autre ; cette méthode conſiſte en une petite machine qui ne coûte pas deux ſols, & que chacun peut s'amuſer à faire ſoi-même ; elle eſt fort en uſage dans un canton du Hainaut ; il ſeroit à ſouhaiter qu'elle le fût également par toute la France.

Son grand avantage conſiſte principalement en deux points eſſentiels : 1°. en ce que ſans être obligé, comme avec preſque toutes les autres, de déranger la taupiere & de l'ôter de terre, on eſt informé à point nommé du moment où la taupe eſt priſe, ou de celui où elle ne l'eſt pas encore ; ce qui fait qu'on la laiſſe en place juſqu'à ce que l'animal ſoit pris, ou juſqu'à ce qu'on juge à propos de la retirer pour la mettre ailleurs ; 2°. en ce que, de quelque côté que viennent la taupe, elle peut également s'y prendre.

Pour faire cette taupiere, on prend trois petites planches de cinq pouces & quelques lignes de longueur, ſur deux pouces & demi de largeur & ſur trois ou quatre lignes d'épaiſſeur ; on perce ſept trous à une de ces planches, un au milieu d'environ trois lignes de diametre ; deux, à deux de ſes coins, d'un même côté en longueur, à quatre ou cinq lignes de ſes bords, & quatre aux deux autres coins de la même planche, dont deux pareillement à quatre ou cinq lignes de ſes bords, & les deux autres à cinq ou ſix lignes de diſtance de ceux-ci. Les trous qui ſont aux quatre coins de la planche, ſont deſtinés à recevoir les extrêmités de deux petites baguettes de bois pliant, auquel on donne la forme d'un demi-cercle d'environ deux pouces de rayons, enſorte que chaque baguette forme une petite arcade ; on a en même tems deux ficelles, on attache à une des extrêmités de ces deux baguettes,

ſin des bouts de chacune de ces ficelles, & on les lie ſi fortement qu'elles ne puiſſent s'en détacher; on les paſſe enſuite par chacun de leurs autres bouts, au travers des deux trous qui ſont voiſins de ceux où on a inſéré les deux baguettes; ces deux ficelles doivent avoir chacune dix à douze pouces de longueur; on aura enſuite une autre longue de cinq à ſix pouces; on attache les deux premieres ficelles après cette derniere vers ſon milieu, où elles ſe réuniſſent; on a en outre une petite perche pliante & fort élaſtique. Voici actuellement la maniere de ſe ſervir de cette machine: on fait prendre aux deux ficelles collatérales la même rondeur que les demi-cercles; on paſſe un bout de la ficelle où ſe trouvent attachées les deux autres, par le trou du milieu de la planche; on fait un nœud à ce bout, & on l'arrête dans le trou par le moyen d'une cheville d'environ deux pouces de longueur, qui puiſſe ſe défaire au moindre choc; on place enſuite la planche de façon que les arcades formées par les baguettes, ſe trouvent placées en terre, & on ſoutient cette planche par les deux autres, au moyen de quatre petits crochets de bois qu'on enfonce bien avant en terre; on attache en même tems l'extrêmité ſupérieure de la ficelle au milieu, à l'extrêmité de la perche, à laquelle on fait prendre une ſituation inclinée. Quand la taupe paſſe par un des demi-cercles, en pourſuivant ſa route, elle fait tomber la petite cheville du milieu, pour lors la corde s'échappe par le trou, & en s'échappant, elle rend à la perche ſa premiere ſituation; mais la perche ne peut ſe rétablir dans ſon premier état, ſans qu'elle ne tire à l'inſtant les deux ficelles qui ſont attachées vers le milieu de l'autre ficelle & en les tirant, elle ſerre néceſſairement la taupe, qui ſe trouve par-là infailliblement priſe; lorſqu'une taupe a fait une motte ou taupiniere dans le jardin ou dans un pré, on fait découvrir cette motte pour voir la direction du paſſage ſouterrein; on fait enſuite chercher

avec une bêche, à une distance de quatre ou cinq pieds de la motte, l'ouverture par où passe la taupe: ce passage n'est pour l'ordinaire qu'à deux ou trois pouces de profondeur; on fait couper avec la bêche le terrein à côté, de la longueur & de la largeur de la taupiere, c'est-à-dire, de cinq pouces & quelques lignes de longueur, sur environ trois pouces de largeur. C'est là précisément où on doit tendre sa machine, ayant principalement attention que ses deux extrêmités répondent aux deux extrêmités du passage de la taupe. Quand on arrive dans le jardin, si on apperçoit que la perche est détendue, c'est une marque que la taupe est prise. Une observation essentielle qu'on doit encore faire pour placer la machine, c'est qu'il ne faut jamais la mettre dans l'endroit où l'animal a bouté, parce qu'il pousse alors toujours la terre devant lui, en remplit la machine, & ne peut par conséquent s'y prendre. Si la taupe passe à côté de la taupiere, ce qui est rare, il faut déplacer cette machine & la mettre dans un autre endroit; pour peu qu'on ait d'expérience, dit l'Inventeur de cette découverte, on est sûr de détruire presque toutes les taupes d'un jardin ou d'un pré.

La chair de la taupe a l'odeur de celle du lapin, & la substance de sa peau est épaisse comme celle d'un chamois. Agricola dit qu'on fait avec la peau de taupe, des chapeaux qui sont d'une extrême beauté; on fait aussi avec la peau de ces animaux, des habits fourrés qui sont très-chauds pour l'hiver. La taupe en son entier, son cœur, son foie & son sang sont d'usage en Médecine; la cendre de cet animal calcinée est propre, à ce qu'on dit, contre les rhumatismes, la lepre & les écrouelles; on la prescrit pour lors depuis la dose d'un demi-gros jusqu'à deux scrupules, qu'on fait infuser dans un verre de vin; on la mêle aussi avec du miel & de l'huile, & on se sert de ce mêlange en liniment contre les mêmes maladies. Une taupe vivante étouffée dans la main, passe pour un fébrifuge

éprouvé ; & Muller oſe même avancer que la main de celui qui a étouffé une taupe, appliquée ſur les écrouelles & même ſur les cancers, a la vertu de les guérir ; ces ſortes de fait méritent confirmation, ils n'ont même aucune vraiſemblance. Schroder rapporte que le cœur de la taupe deſſéché & pulvériſé eſt très-propre pour la cure des hernies ; on en prend tous les jours un, ce qu'on continue pendant trois ou quatre jours. Le foie deſſéché & pulvériſé de cet animal, eſt très-bien indiqué, ſuivant les Auteurs, dans les vapeurs hiſtériques & dans les tranchées des femmes nouvellement accouchées ; ſi l'on frotte la tête avec du ſang récent des taupes, on fait revenir les cheveux ; mais la graiſſe de cet animal a une vertu tout-à-fait oppoſée, elle les fait tomber ; auſſi s'en ſert-on, quand on en a une trop grande quantité. On recommande encore le ſang de taupe, comme un excellent remede dans la gangrene, & ſpécialement dans celle des mamelles ; on en enduit pour cet effet un papier ou un linge blanc, qu'on laiſſe ſécher ; après quoi, on le trempe dans quelqu'eau appropriée, & on l'applique ſur la partie affectée ; quand les enfans ſont ſujets aux convulſions, on fait, avec la peau des taupes, des calottes ou bonnets, qu'on met ſur leurs têtes. Dans les campagnes, on donne intérieurement aux bœufs malades, des bols faits avec la terre des taupinieres ; cette terre eſt d'un grand uſage chez les jardiniers fleuriſtes ; ils la mêlent avec du terreau, pour y planter les oignons & cayeux de leurs fleurs. Les taupinieres ſont très-avantageuſes dans les vignes ; elles ne le ſont pas tant dans les pâturages, quoique cependant quelques fermiers, qui engraiſſent du bétail, les regardent comme une augmentation de terrein, & par conſéquent d'herbes ; mais dans les prairies qu'on fauche, il faut néceſſairement les abattre, pour que la faulx puiſſe y couper l'herbe près de terre.

M. de la Faille a publié la deſcription d'une taupe

ſinguliere, qu'il appelle la taupe du Canada; comme cette taupe mérite d'être connue, nous avons joint ici la figure à celle de la taupe ordinaire.

TAUPE-GRILLON ou COURTILLIERE. C'eſt l'animal le plus hideux & le plus ſingulier de tous ceux de ſa claſſe; ſa tête, proportionnellement à la grandeur de ſon corps, eſt petite, alongée, avec quatre antennes grandes & groſſes & deux longues antennes minces comme des fils; derriere ſes antennes ſont ſes yeux, & entre ſes deux yeux, on en remarque trois autres liſſes & plus petits, ce qui fait cinq en tout, rangés ſur une même ligne tranſverſale; le corcelet de cet inſecte forme une eſpece de cuiraſſe alongée, preſque cylindrique, qui paroît comme veloutée; les étuis, qui ſont courts, ne vont que juſqu'au milieu du ventre, ils ſont croiſés l'un ſur l'autre & ont de groſſes nervures noires ou brunes; ſes aîles repliées ſe terminent en pointes, qui débordent non ſeulement les étuis, mais même le ventre de l'animal; celui-ci eſt mol & ſe termine par deux pointes ou appendices aſſez longues; mais ce qui fait la principale ſingularité de cet inſecte, ce ſont ſes pattes de devant qui ſont très-groſſes, applaties, & dont les jambes très larges ſe terminent en-dehors, par quatre groſſes griffes en ſcie, & en-dedans par deux ſeulement; entre les griffes eſt ſitué & ſouvent caché le tarſe ou le pied. Tout l'animal eſt d'une couleur brune & obſcure; il vit ſous terre, principalement dans les couches, où il fait ſouvent beaucoup de ravages en coupant & rongeant les racines; ſes pattes de devant qui ſont dentelées en ſcie, lui ſervent à cet uſage; tout ſon corps eſt un peu velu; cet inſecte a dix-huit lignes de longueur ſur quatre de largeur; il eſt du genre des grillons. Linnæus dans ſon *Fauna ſuccicus* le nomme *grillus pedibus anticis palmatis*.

M. Pluche donne la deſcription du nid de la courtilliere: c'eſt, dit-il, un morceau de terre maſtiqué, dans le cœur duquel ſe trouve une chambrette ca-

pable de contenir deux avelines, où ſont logés tous les œufs de l'animal. Ce monceau eſt gros comme un œuf ordinaire de poule, & eſt environné d'un petit foſſé; ſi on en fend un par le milieu avec le couteau, on s'appercevra que l'entrée de la chambrette a été rebouchée; on y remarquera environ cent cinquante œufs, & on ſera ſurpris de la précaution que l'inſecte a eue de les bien couvrir; & en effet, ſi ces œufs prenoient tant ſoit peu l'air, la chaleur convenable manqueroit, il n'y auroit plus par conſéquent de poſtérité à eſpérer; une autre raiſon qui oblige les courtillieres, dit M. Pluche dans ſon Spectacle de la Nature, à boucher ſi exactement la loge où elles mettent leurs œufs, & à l'environner d'un foſſé, c'eſt qu'il y a un petit animal noir, ennemi de leur eſpece, qui eſt apparemment un ſcarabée, qui court ſous terre & tâche de dévorer leurs œufs ou leurs petits; mais auſſi, ajoute ce même Auteur, il y a toujours quelqu'un de la famille en ſentinelle ſur le bord du foſſé. Quand la bête noire vient à rouler dedans pour aller chercher ſa proie, on lui court ſus & on s'en délivre. Si la courtilliere ſe trouve attaquée à la fois par trop d'ennemis, elle fait alors uſage de ſes retraites & de ſes détours qu'elle pratique toujours ſous terre, & ſe délivre par là du danger.

Aux approches de l'hiver, les courtillieres emportent le réſervoir qui contient les œufs; elles le deſcendent fort avant en terre & toujours au-deſſous de l'endroit où la gelée peut parvenir; à meſure que le tems s'adoucit, on remonte le magaſin, & on l'approche enfin aſſez près de la ſuperficie pour y faire ſentir l'impreſſion de l'air & du ſoleil; revient-il une gelée, on regagne le bas.

Les courtillieres font le même bruit que les grillons domeſtiques, & elles fouillent & élevent de petits monceaux de terre comme les taupes, d'où leur eſt probablement venu le nom de *taupe grillon*. Quand les payſans entendent crier ces inſectes, ils en augu-

rent une année de fécondité ; on les nomme en Normandie *taupettes*, & dans le pays Meſſin *tait*. Il arrive quelquefois que ces animaux mordent les doigts des perſonnes qui fouillent la terre ; on dit que cette morſure eſt vénimeuſe, ce qui n'eſt pas encore bien conſtaté ; tout ce qui eſt de ſûr, c'eſt que ſouvent les porcs avalent de ces inſectes tout vivans en fouillant la terre, & ils en périſſent preſqu'auſſi-tôt ; mais c'eſt moins parce que ces inſectes ſont vénéneux, que parce qu'ils piquent leur eſtomac & leurs inteſtins, & leur occaſionnent la mort par ces moyens plutôt méchaniques que vénéneux.

L'Auteur du Dictionnaire Œconomique, rapporte pluſieurs méthodes pour détruire ces inſectes, qui font tant de dégâts dans les jardins ; comme ils marchent fort vîte & qu'ils fouillent la terre en galerie, il faut les guetter, & quand on apperçoit qu'ils fouillent, on enfonce derriere eux une petite palette de bois pour les faire ſauter en l'air, après quoi, il eſt facile de les tuer. On peut auſſi les attirer en-dehors, en mouillant légérement les couches pendant la grande ardeur du ſoleil : ces inſectes, qui aiment beaucoup l'eau & l'humidité, & qui ſont, pour ainſi dire, des animaux amphibies, puiſqu'ils vivent même très-long-tems dans l'eau, accourent pour lors à la ſuperficie, où les jardiniers les attendent pour les détruire. On peut encore ſuivre leurs galeries ſouterreines avec le doigt, & quand on eſt parvenu à celui de leurs trous qui s'enfonce perpendiculairement, on y verſe une cuillerée d'huile ; les courtillieres ne manquent pas de ſortir incontinent, & on peut pour lors les faire aiſément périr. On enfouit encore ſouvent, ce que nous avons pratiqué nous-mêmes pluſieurs fois, dans du terreau un peu au-deſſous du niveau de la couche, des vaſes de terre ou de faïance ; les courtillieres tombent dedans & ne peuvent plus remonter.

Dans la Gazette d'Agriculture du mois de Mai 1767, il eſt fait mention d'un certain artiſan Lorrain ;

nommé *Auguſtin Pillant*, comme le poſſeſſeur d'un ſecret propre à détruire ces inſectes redoutables; il fut préſenté, ſur la fin de l'année 1764, en cette qualité, à M. le Marquis de Marigny, qui fit faire l'épreuve de ce ſecret dans les potagers du Roi, à Fontainebleau, & dans ceux de pluſieurs Maiſons Royales, qui étoient particuliérement infectées de courtillieres; l'artiſan Lorrain réuſſit par-tout ſi heureuſement, que M. le Marquis de Marigny crut devoir propoſer au Roi d'acheter ſon ſecret; & Sa Majeſté Louis XV, dont le principal objet étoit toujours le bien de ſes peuples, ordonna d'en faire l'acquiſition pour le rendre public. Voici en quoi il conſiſte.

On commence par découvrir les retraites des courtillieres, ce que tous les jardiniers ſavent très-bien faire; à meſure qu'on trouve ces trous, on les remplit d'eau & on y verſe trois ou quatre gouttes d'huile de chenevis; ſi l'eau s'imbibe dans la terre avant que l'inſecte paroiſſe, on remplit une ſeconde fois les trous d'eau, ſans y ajouter de nouvelle huile; bientôt les courtillieres fuient de leurs trous, font quelques pas lentement, noirciſſent & meurent.

Il y a plus de trente ans que nous avons vu pratiquer la même choſe dans le Pays Meſſin; au ſurplus, perſonne n'ignore que l'huile même appliquée extérieurement, eſt un des plus grands poiſons qu'on puiſſe découvrir pour la deſtruction des inſectes; on peut encore dire que ce ſecret eſt préciſément le même que celui qu'indique l'Auteur du Dictionnaire Œconomique.

Il y a encore une autre maniere d'employer l'huile pour la deſtruction de ces inſectes: c'eſt d'en mêler deux ou trois petites meſures, comme celle d'un verre à boire, dans un arroſoir plein d'eau, & de ſe ſervir de cette eau pour arroſer une planche & ſes environs à la maniere ordinaire. Ce moyen propoſé par M. Hazon, Intendant des Bâtimens du Roi, eut à Vincennes

tout le ſuccès poſſible; on vit bientôt une foule de courtillieres, tant grandes que petites, ſortir de terre, s'agirer, périr. Il y a dans ce procédé l'avantage de ne laiſſer échapper aucun de ces inſectes; au lieu qu'en employant le premier, il peut fort bien ſe faire, quelque ſoin qu'on prenne, qu'il n'en échappe quelques-uns des trous qui indiquent leur préſence. La dépenſe peut, à la vérité, être quelque peu plus conſidérable; mais ce ſurcroît de dépenſe mérite peu d'attention & eſt plus que compenſé par l'avantage d'être tout-à-coup délivré de ces inſectes nuiſibles, ſans qu'il en échappe aucun de ceux qui ſe trouveroient dans l'eſpace arroſé de cette maniere; on ſe tromperoit au reſte, ſi l'on ſe perſuadoit que l'huile de chenevis a cette propriété particuliere. M. Hazon a varié l'expérience avec des huiles différentes, telles que celles de lin, de noix, d'olive, & il a réuſſi à-peu-près de même.

Pour expliquer actuellement comment l'huile miſe dans les trous des courtillieres, après les avoir remplis d'eau, peut faire périr ſi vîte ces animaux; rien n'eſt plus ſimple: cette huile ſurnage l'eau qu'on y a d'abord miſe, & forme ſur ſa ſurface une couche, que l'inſecte eſt obligé de traverſer en fuyant l'eau; mais il ne peut la traverſer ſans qu'il n'en reſte ſur ſon corps, d'où s'enſuit néceſſairement une reſpiration interceptée de cet animal, après quoi la ſuffocation, qui le fait périr.

Jacques Iſelin, du Canton de Berne, Paroiſſe de Kirchberg, a auſſi communiqué au Public une méthode qu'il prétend encore plus ſûre que la précédente, ou du moins plus univerſelle. Elle conſiſte à enterrer par chaque arpent, à diſtances à-peu-près égales, à la profondeur d'un fer de bêche, une vingtaine de petits pots, dans chacun deſquels on met vingt ou trente gouttes de baume de ſoufre; on les couvre d'une petite planche mince, pour empêcher

la terre de les remplir ; l'odeur exceſſivement fétide de ce baume ne tue pas à la vérité, obſerve un Agriculteur Bernois, la courtilliere, mais elle la force de ſe retirer promptement au loin ; elle lui ôte même, à ce qu'il prétend, toute vertu prolifique. Par ce moyen, on peut garantir de ces inſectes tout un terrein, tandis que par l'autre méthode, quantité de courtillieres, trop fines pour n'avoir qu'une ſeule ſortie, échappent à l'inondation ; pas un ſeul nid ne ſe trouve même par-là détruit, & il n'y a aucun de ces nids qui ne contienne au moins cent cinquante œufs ; la mort de la mere n'empêche pas ces œufs d'éclorre ; la ſimple chaleur de la terre ſur la fin de Mai, ſuffit pour leur donner la vie.

A l'occaſion du baume de ſoufre, pour détruire les courtillieres, voici ce qu'en a écrit un Anonyme. Il y a environ ſept ans qu'on a inſéré, dit cet Anonyme, dans les papiers publics, que l'art de trouver la courtilliere eſt de paſſer les doigts dans les traînées qu'elle fait, ainſi que nous l'avons déjà dit d'après le Rédacteur du Dictionnaire Œconomique, d'arrêter, lorſqu'on trouve un trou ; d'en pêtrir les bords ; lorſqu'on en a retiré le doigt, d'y couler ſept à huit gouttes de baume de ſoufre, & enſuite autant d'eau qu'en peut contenir le trou ; en peu de tems cet animal ſort, pour l'ordinaire, ſans force & expire près du trou. Lorſqu'on trouve une trace en rondeur, à-peu-près de la largeur d'une bouteille, le nid ſe trouve infailliblement au milieu à peu de diſtance de la ſurface, c'eſt ce qu'a obſervé mon domeſtique. Le baume de ſoufre m'ayant manqué, j'ai employé, ajoute l'Anonyme, l'eſſence de térébenthine, & cette derniere a produit le même effet. J'ai encore remarqué, continue toujours l'Anonyme, qu'en certains terreins légers & ſablonneux, la courtilliere ne montoit pas ; je l'ai trouvé morte au fond du trou, en y fouillant avec la bêche ; j'ai pareillement obſervé que pour

ſavoir ſi l'inſecte périt ou non, il ſuffit de laiſſer le trou ouvert ; s'il le bouche, cela annonce qu'il n'eſt pas détruit; mais ſi au contraire il reſte ouvert, on doit être aſſuré de ſa mort.

M. Campmartin, un des ſouſcripteurs de notre Journal intitulé : *Nature conſidérée ſous ſes différens aſpects*, nous a écrit qu'il étoit parvenu à éloigner les courtillieres d'un quarreau d'aſperges, en mettant entre chaque rangée du fumier de porc ; mais par ce moyen, il n'en a pas débarraſſé entiérement ſon jardin.

L'eau de ſavon eſt reconnue mortelle pour la plupart des inſectes ; auſſi la ſubſtitue-t-on utilement à l'huile dans la chaſſe des courtillieres : le ſavon ayant l'huile pour baſe, on peut employer indifféremment l'un & l'autre ſelon ſa commodité particuliere ; mais ce qu'il y a d'avantageux dans l'eau de ſavon, c'eſt qu'on peut s'en ſervir pour les chaſſer d'une plus grande étendue que celle d'un quarré de jardin.

Par exemple, on en peut arroſer les cantons enſemencés de grains qui paroiſſent le plus en butte aux incurſions des courtillieres ou autres inſectes. Pour lors cette eau ſe répand, au moyen d'un tuyau ou canal de cuir, au bout duquel eſt ajouté une tête d'arroſoir, percée de trous un peu plus larges qu'à l'ordinaire. Une livre de ſavon noir ſuffit pour un quart de muid d'eau, & ainſi à proportion ; il faut d'abord le faire fondre dans de l'eau chaude, puis le mêler & le bien battre dans la quantité d'eau froide que l'on juge à propos d'employer ſelon la grandeur du terrein à arroſer ; plus on répandra de cette eau, plus on ſera ſûr de faire périr tous les inſectes.

TAUREAU, c'eſt le mâle de la vache. Voyez article *Vache*. Pour qu'un taureau ſoit bon, il faut qu'il ſoit robuſte, éveillé, vigoureux ; on parlera du tems de le donner à la vache dans l'article qui la concerne. On ne vend le taureau qu'après l'avoir châtré & bien engraiſſé ;

duc. Vet. T. 5. p. 448. N°. 2.

M. Fessard, Sculp.

engraiſſé; encore n'en mange-t-on guere que dans les endroits où l'on manque de bœufs ou de vaches graſſes.

TAYAUT. C'eſt le cri d'un chaſſeur, quand il voit le cerf, le daim ou le chevreuil.

TEIGNE. C'eſt un inſecte, dont le premier caractere diſtinctif eſt une eſpece de toupet de poils qui s'avance & s'éleve ſur le devant de ſa tête; un ſecond caractere, qui eſt même le plus aſſuré, c'eſt que ſa larve, qui eſt une eſpece de chenille à huit, quatorze ou ſeize pattes, au lieu d'être découverte & à nud, comme celle des papillons, eſt cachée, ſoit dans un fourreau qu'elle ſe compoſe de différentes manieres & qu'elle tranſporte avec elle, ſoit dans des feuilles qu'elle a ſu rouler pour ſe former une habitation ſûre & commode, ſoit auſſi dans l'intérieur d'une feuille, dont elle ronge le parenchyme & conſerve la pellicule, tant extérieure qu'intérieure, pour s'y loger à l'abri; c'eſt dans ces mêmes retraites que les teignes parviennent à être des chryſalides, ſans avoir beſoin de ſe filer des coques; nous ne parlerons dans cet article que des teignes domeſtiques, c'eſt-à-dire, de celles qui rongent nos tapiſſeries, nos draps & nos étoffes de laine, dont elles ſe nourriſſent & s'habillent en même tems. Les fourreaux de cette eſpece de teignes ſont artiſtement tiſſus & compoſés de brins de laine, que l'inſecte coupe & bache avec ſes dents, & qu'il attache & lie enſemble avec un peu de ſoie qu'il file. Cette ſoie ſe voit particuliérement par l'intérieur du fourreau qui eſt liſſe & poli, pour ne pas bleſſer le corps délicat de l'inſecte, tandis que l'extérieur eſt garni d'un fin duvet de laine; mais la compoſition de cet habit n'eſt pas la ſeule digne de remarques.

L'inſecte ſait de plus l'alonger & l'agrandir à meſure qu'il croit & qu'il groſſit; c'eſt ce qu'on apperçoit facilement, ſi on tranſporte de petites teignes d'une étoffe ſur une autre de différente couleur.

Les fourreaux de ces inſectes ſont toujours, comme

on ſait, de la même couleur que la laine qu'ils emploient; ce ſera en changeant ainſi la couleur de l'étoffe, qu'on remarquera les alonges & les pieces de ſon habit. Suppoſons donc qu'on prenne quelques petites teignes, dont le fourreau eſt encore petit, de deſſus un drap bleu, & qu'on mette ces teignes avec leurs fourreaux bleus ſur un drap rouge; au bout de quelque tems, la teigne qui y groſſit, a beſoin d'alonger ſon fourreau, elle le fait en attachant aux deux extrêmités, c'eſt-à-dire, aux bords des ouvertures des deux bouts, des brins de laine rouge. Pour exécuter cette manœuvre, elle ſe tire preſqu'entiérement de ſon fourreau qui étoit tout bleu, bordé maintenant de rouge aux extrêmités, plus ou moins, ſuivant que les dernieres alonges faites par l'inſecte ont été plus ou moins conſidérables. Cet alongement du fourreau n'eſt encore qu'une petite partie du travail de l'inſecte, il lui reſte à faire un ouvrage bien plus difficile; il faut que non ſeulement il alonge ſon fourreau, mais qu'il l'élargiſſe, ſans quoi il ſeroit trop étroit. Pour cet effet, l'inſecte fend, avec ſes dents, ſon fourreau dans ſa longueur, d'abord à un bout, puis à l'autre, & entre les bords de cette fente, il ajuſte une piece neuve qu'il compoſe de même; ainſi, outre les alonges rouges, le fourreau a encore dans ſa longueur des pieces pareillement rouges ſur un fond bleu. Au bout de quelque tems, lorſque la chenille groſſira encore, il lui faudra répéter la même manœuvre, & ſi on veut que ſon fourreau ſoit encore plus bigarré, on peut la mettre ſur une étoffe verte; les nouvelles pieces ſeront vertes, & le fourreau participera des couleurs différentes ſur leſquelles on aura mis la teigne; mais ce qui eſt encore plus ſingulier dans cet inſecte, c'eſt que ſes excrémens ſont auſſi de la couleur de l'étoffe; on diroit, à les voir, que toute la partie colorante du drap ou de la laine paſſe dans les excrémens de cet inſecte, tandis que la ſubſtance de

cette laine ſert à ſa nourriture. La teigne, après avoir rongé tous les brins de laine les moins ſerrés & les plus aiſés à dévorer, qui ſe trouvent autour d'elle, ſe tranſporte enſuite plus loin avec ſon fourreau, & elle porte toujours ſon habitation de place en place, juſqu'à ce qu'elle ſe métamorphoſe; pour lors elle fixe ſon fourreau contre l'étoffe, à l'aide de quelques fils qu'elle attache; elle bouche auſſi avec de pareils fils les deux ouvertures de ce même fourreau, qui lui forme une eſpece de toque; elle n'a pas beſoin de s'en filer d'autres. Dans cet abri, elle ſe transforme en chryſalide, & lorſqu'elle eſt parvenue à l'état d'inſecte parfait, elle en ſort en perçant le tiſſu dont elle avoit formé une des deux ouvertures: elle vole pour lors dans les appartemens; ſa couleur eſt ordinairement griſe, plombée & brillante, & chacune de ſes aîles eſt chargée dans ſon milieu d'un point noir. On y en voit encore ſouvent voltiger d'une autre eſpece, dont la couleur eſt brune par-tout; les aîles ſupérieures ont beaucoup de taches noirâtres plus foncées que le reſte, & deux petites taches jaunes, l'une vers le milieu, l'autre vers le bord intérieur, ce qui rend ces aîles nébuleuſes; la tête de cette eſpece eſt d'un blanc jaunâtre en-deſſus, avec les yeux noirs. Outre ces deux eſpeces de teignes domeſtiques, il y en a encore d'autres eſpeces, dont les chenilles rongent les pelleteries, les peaux d'oiſeaux, & ſe forment des fourreaux avec les poils & les plumes qu'elles en enlevent; tous ces inſectes font un dommage conſidérable dans les étoffes de laine, ſoit employées en meubles & habits, ſoit gardées en piece.

Le remede le plus aſſuré pour en garantir les meubles de laine, eſt de les nettoyer ſoigneuſement & de les expoſer au grand air; on ſera encore ſûr de conſerver ſes belles fourrures & ſes manchons, ſans le moindre dommage, ſi on a la précaution de les faire battre, peigner, & envelopper enſuite dans des ſer-

viettes, qu'on renfermera encore dans un ſac de toile bien ſerré; mais il faut avoir l'attention de faire cette opération avant le tems que les papillons commencent à voler. On prétend, ſans cependant oſer l'aſſurer, qu'un bout de chandelle de ſuif, mis dans une étoffe de laine ou dans une pelleterie, ou encore dans un manchon, les préſerve immanquablement des teignes; on attribue une pareille vertu aux feuilles d'aurone, connues plus communément pour cette raiſon, ſous le nom de *garde-robe*. Le botrys, autrement l'ambroiſie vulgaire, a auſſi, dit-on, la vertu de garantir les étoffes de laine contre les teignes. L'Auteur du Spectacle de la Nature rapporte comme un excellent remede, de faire frotter de tems en tems les tapiſſeries & meubles de laine avec des toiſons de brebis qui aient encore leur graiſſe naturelle; ce qui prouve la bonté de ce remede, c'eſt que les teignes ne s'attachent jamais qu'aux peaux & aux laines qui ont paſſé par les mains de l'ouvrier.

Ceux qui ſont dans l'uſage de faire battre leurs étoffes & tapiſſeries vers le milieu de l'été, avant que les papillons dépoſent leurs œufs, ne doivent les remettre en place qu'après avoir fait périr les papillons ou teignes, avec de l'huile de térébenthine, ou avec la fumée d'un réchaud où on aura fait brûler du tabac; c'eſt encore ce que conſeille M. Pluche.

Dans le Journal Œconomique du mois de Juin 1751, on y propoſe la recette ſuivante, comme très-bonne contre les teignes: pendant le courant du mois d'Avril, prenez huile de térébenthine une partie ſur deux parties d'eſprit-de-vin, mêlez bien ces deux liqueurs; humectez de ce mêlange une broſſe ou une vergette, que vous paſſerez légérement ſur les meubles, tapiſſeries, fauteuils, houſſes & bois de lit, obſervant ſur-tout d'en faire entrer dans les jointures des bois; fermez exactement les portes & les fenêtres, & bouchez la cheminée, afin que l'odeur ne s'évapore pas

trop tôt. Le lendemain matin, vous ouvrirez pour donner de l'air à l'appartement ; vous réitérerez cette opération dans le courant du mois d'Août. Quant aux habits & étoffes en pieces ſerrées dans des armoires, imbibez de cette liqueur une feuille de papier, ou frottez-en avec la broſſe un vieux morceau d'étoffe de laine, que vous placerez entre quelques-uns des plis, ſans qu'il ſoit néceſſaire d'en mettre à tous ; vous ne vous en tiendrez pas néanmoins à une ſeule feuille de papier, ou à un ſeul morceau d'étoffe ; vous envelopperez auſſi d'un ſemblable papier vos pelleteries, & vous en mettrez pareillement dans vos manchons : ne craignez rien de ce mêlange pour gâter vos étoffes ; on s'en ſert même conſtamment avec ſuccès pour enlever les taches.

Mlle. de Mêtivier de Bordeaux, a fait une découverte pour préſerver les laines de la piquûre des teignes & autres inſectes ; elle conſiſte dans une préparation de ces mêmes laines, qui n'altere ni leurs couleurs, ni leurs qualités. Voici comment s'exprime cette Demoiſelle ſur cet objet.

Je penſai, dit-elle, que l'huile de térébenthine faiſant périr les teignes & enlevant même les taches, ſi je faiſois imbiber les laines dans cette huile, je dégoûterois ces inſectes de mes ouvrages de laine, qui devenoient leur pâture ; je voulus donc faire carder de la laine avec de l'huile de térébenthine, au lieu d'huile d'olive dont on ſe ſert communément dans ce pays ; mais les ouvriers ne purent ſoutenir cette opération : il me fallut donc renoncer à cet eſſai ; je fus obligée de me retourner d'une autre maniere.

Je fis faire, avec de la laine préparée à l'ordinaire, une piece de ſerge, que je fis imbiber d'huile de térébenthine pendant vingt-quatre heures ; je la diviſai enſuite en cinq parts, dont quatre furent dégraiſſées ; je les fis teindre ſéparement en noir, en bleu, en rouge & en verd ; quant à celle qui n'étoit point

dégraiſſée, je le fis encore teindre en bleu, la couleur n'y put prendre, quoiqu'elle prît au mieux ſur les autres.

Charmée de ce que les couleurs avoient ſi bien pris ſur les quatre pieces, malgré l'huile de térébenthine, je fus, par cet eſſai, encouragée à en faire une autre. Je partageai ces quatre pieces en deux morceaux chacune, & j'imbibai d'huile de térébenthine quatre de ces morceaux qui avoient déjà ſouffert la teinte; après cette opération, je les fis teindre de nouveau, ils prirent très-bien la teinture, & les couleurs en furent & plus vives & plus fortes que celles des quatre morceaux que je m'étois réſervés, je plaçai enſuite mes morceaux bien numérotés dans des endroits très-commodes pour les teignes, & où leur dégât ne pouvoit être troublé par perſonne. Un an après, j'eus la ſatisfaction, en viſitant mes épreuves, de voir que les pieces n'avoient ſouffert aucune piquûre; ce ne fut pas avec moins de plaiſir, que je remarquai que les couleurs n'avoient preſque point changé, quoique dans un galetas & en grand air. Peu contente toutefois encore de ce premier eſſai, je ramaſſai une grande quantité de teignes, que je renfermai ſoigneuſement dans chacune de ces pieces; mes tentatives eurent un ſuccès complet. Six mois après je les trouvai toutes mortes, à l'exception de quelques-unes ſans doute qui s'étoient échappées; mais ce qui étoit plus important, c'eſt que ces inſectes n'avoient rongé abſolument aucun poil de ces étoffes; je fus alors bien-aiſe de confirmer mon expérience par quelque nouvelle épreuve; je fis donc imbiber d'huile de térébenthine un tapis de point d'Hongrie, dont le tiſſu étoit extrêmement lâche, & que les teignes avoient déjà attaqué; l'odeur y demeura quelque tems, mais elle s'évapora enfin, & les teignes n'y reviennent plus. Depuis ce tems je fais donc paſſer toutes les laines dont je me ſers, à l'huile de téré-

benthine, & je ſuis par ce moyen à l'abri des inſultes que ces inſectes peuvent cauſer à mes ouvrages.

Il ſuit des expériences que j'ai faites : 1°. que les laines doivent être bien dégraiſſées pour pouvoir prendre la teinture plus facilement ; 2°. qu'après qu'elles ſont bien dégraiſſées, on les doit bien imbiber d'huile ou d'eſprit de térébenthine, pour les préparer à prendre la teinture, ce qui la perfectionne ; que plus les laines ſont dégraiſſées, mieux les couleurs prennent un beau coloris, & ce à proportion de ce qu'elles ont été plus ou moins imbibées d'huile de térébenthine.

Cette Demoiſelle pouſſa ſes découvertes encore plus loin ; elle fit délayer de l'arſénic pulvériſé dans l'eau, elle y fit imbiber quelques pieces d'étoffes de laine, pendant vingt-quatre heures ; elle fit ſécher ſes étoffes & ſe ſervit de la même eau pour faire les couleurs ; les étoffes teintes de cette façon étant ſeches, elle y enferma des teignes qui y périrent toutes. Mais comme il auroit pu arriver de fâcheux accidens de cette méthode, elle y renonça pour s'attacher à d'autres moyens.

Je pris, continue-t-elle dans ſon Mémoire, une piece d'étoffe de laine, que j'imbibai d'huile de térébenthine, & que je regardai toujours comme le fondement de mes ſuccès ; je la fis, après cela, bien laver dans de l'eau commune ; pendant ce tems, je fis bouillir du tabac, pour mon opération, dans une chaudiere, pendant un tems ſuffiſant, pour que l'eau ſe pénétrât bien de la ſubſtance de cette plante ; j'attendis que cette eau tiédit un peu ; quand elle ceſſa d'être bouillante, j'y plongeai mon étoffe, & lorſque j'apperçus qu'elle ſe trouvoit fortement impregnée de cette eau, je l'en retirai pour la faire ſécher. J'employai enſuite cette eau pour la teinture, j'y fis mettre les couleurs que je voulus donner à mes étoffes, &

ſans autre préparation je leur fis donner la teinte ; elles prirent fort bien toutes les teintes, excepté la couleur de roſe qui en fut un peu altérée.

Cette Demoiſelle mit dans les étoffes ainſi préparées, des teignes ; elles prirent la fuite dès qu'elles y furent enveloppées, & celles qui s'y trouverent embarraſſées périrent toutes, à ſa plus grande ſatisfaction.

Une découverte, ajoute Mlle. de Métivier, me conduiſoit à une autre ; j'imaginai que l'infuſion de tabac ſeule, pouvoit produire le même effet que la térébenthine ſeule ou mêlée avec le tabac même. Je fis donc bouillir des feuilles de tabac en quantité ſuffiſante & proportionnée à l'eau néceſſaire ; mon eau bouillie, je la laiſſai tiédir, & j'agis comme dans mes autres épreuves. Cette derniere méthode ne fut pas moins heureuſe que les précédentes, il n'y eut toujours dans cette épreuve que la couleur de roſe qui fut un peu altérée ; ſi au lieu de tabac en infuſion, on employoit de ſon huile, peut-être que cela n'arriveroit pas, puiſque la térébenthine ſeule ne produit pas ce mauvais effet. Ce qu'il y a de certain, & c'eſt par où finit cette Demoiſelle, c'eſt que de quelque maniere que j'aie imbibé mes étoffes & mes laines, ſoit avec la térébenthine ſeule, comme dans mes premiers eſſais, ſoit en la mêlant avec le tabac, comme dans mes ſecondes épreuves, ſoit dans l'infuſion du tabac ſeule ; il n'en eſt réſulté aucun inconvénient pour les couleurs, qui acquiérent au contraire un plus grand éclat, & que les teignes ou quelqu'autre inſecte que ce ſoit, n'oſent approcher de mes laines, ou périſſent, s'ils s'y trouvent malheureuſement enveloppés.

TENDERIE. Maniere de chaſſe en tendant des lacs & des filets pour prendre le gibier.

TENDEURS. On appelle ainſi les braconniers qui tendent des lacs, des tiraſſes, des traîneaux, des collets, &c. pour prendre le gibier.

TENTE. Se dit, en terme de vénerie, en parlant des filets qu'on tend pour prendre des becaſſes & autres oiſeaux de paſſage. Les chaſſeurs diſent pour lors, *faiſons des tentes.*

TERRIER. C'eſt le trou où les lapins, les renards, & autres animaux ſemblables ſe retirent pendant le jour, ou lorſqu'ils ſont pourſuivis; on a ſoin de faire boucher les terriers pendant la nuit, lorſqu'on veut chaſſer le renard.

TÊTE. C'eſt, en terme de vénerie, le bois du cerf; on dit qu'un cerf quitte ſa *tête*, & qu'il eſt à ſa premiere, à ſa ſeconde ou à ſa troiſieme, ce qui déſigne ſon âge.

THON. C'eſt un poiſſon de mer, maſſif & ventru, couvert de grandes écailles & d'une peau déliée; il a le muſeau pointu & épais, les dents aiguës & petites, les ouies doubles, deux nageoires auprès des ouies & le dos noirâtre; ſa queue eſt large & formée en croiſſant, c'eſt en elle que conſiſte ſa force & ſa délicateſſe. Quoique la pêche du thon ſoit diſpendieuſe, elle eſt fort cultivée ſur les côtes de Marſeille, à cauſe des profits qu'elle procure; c'eſt dans les mois d'Août & de Septembre que cette pêche eſt la plus abondante, il n'eſt pas rare d'en prendre deux mille dans un jour. L'hiſtoire nous apprend que cette pêche fut au nombre des fêtes que Marſeille donna en 1702, aux petits-fils de Louis XIV.

La pêcherie des côtes de Provence où l'on prend le thon, ſe nomme *madrague*, & les filets qu'on y emploie, *thonnaire*; on y prend quelquefois des thons qui peſent juſqu'à cent vingt livres; quand il eſt dans le thonnaire, il n'oſe ſortir du filet, ſur-tout lorſqu'on a trouvé le moyen de le faire coucher ſur ſon dos; il meurt en peu de tems, quand il eſt pris, & comme ce poiſſon eſt fort craintif, il ſuffit pour le prendre, de faire beaucoup de bruit, ou qu'il tonne, pour le faire ſauver & jetter dans les foſſés où les filets ſont tendus.

Outre la pêche du thon qui ſe fait en Provence, il s'en fait encore une très-abondante ſur les côtes des Baſques & de Labour, dans le reſſort de l'Amirauté de Bayonne; cette pêche commence à la mi-Avril & ſe continue juſqu'au commencement d'Octobre; là, elle ſe fait à la ligne, le bateau toujours à la voile; l'hameçon eſt recouvert d'un vieux linge ou d'un petit ſac taillé en forme de ſardine, dont les thons ſont fort friands; comme ce poiſſon eſt vorace, il gobe auſſitôt l'hameçon; chaque bateau ramene quelquefois cent cinquante thons.

Ce poiſſon habite les lieux limonneux de la mer; il mange de l'algue & pluſieurs autres plantes maritimes; il va toujours en troupe; on connoît qu'il approche, par le bruit qu'il fait en agitant violemment l'eau de la mer par où il paſſe.

La chair du thon reſſemble aſſez à celle du veau; l'endroit le plus délicat eſt la poitrine; lorſqu'il eſt nouvellement pêché, ſi on le coupe auſſi-tôt, ſa chair eſt rouge, elle eſt ferme, excellente à manger & nourriſſante; on la mange rôtie; on la ſale auſſi pour la conſerver, ou on la marine, lorſqu'elle eſt cuite, avec l'huile de Provence & le ſel; on tranſporte par-tout de ce poiſſon mariné & dépécé par tronçons, ſous le nom de *thonnine*; il ſert d'entremets ſur les tables de nos *Apicius*.

La vîteſſe avec laquelle nagent les thons & pluſieurs autres poiſſons, & la durée conſtante de cette vîteſſe, ne paroîtroient pas vraiſemblables, ſi elles n'étoient pas bien connues. M. le Chevalier de Chimbaud, étant parti de la Martinique pour la France par la voie de Marſeille, dit que dans cette traverſée, qui fut de plus de cent jours, il rencontra une quantité prodigieuſe de thons, qui l'accompagnerent pendant quarante ſept jours; ils diſparurent tous au moment que l'on quitta l'océan pour entrer dans le détroit de Gibraltar.

TIERAN, terme de chaſſe. C'eſt la troiſieme année d'un ſanglier; on dit qu'un *ſanglier eſt dans ſon tieran*, lorſqu'il a atteint l'âge de trois ans.

TIGRE. C'eſt le nom qu'on donne à un petit inſecte gris, fait à-peu-près comme une punaiſe, qui ſuce la ſubſtance des feuilles des arbres en eſpalier, ſur-tout des poiriers de bon-chrétien, ce qui fatigue beaucoup ces arbres: pour y remédier, il faut choiſir, vers le mois de Mars, le tems où le ſoleil commence à échauffer les œufs de cet inſecte, & ſéringuer de l'eau bouillante dans le treillage, ſur les groſſes branches, & principalement dans les trous & crevaſſes des murs; on détruit ainſi tous les œufs & même encore les pucerons; mais il eſt à obſerver, que, chaque fois qu'on pompe l'eau bouillante, il faut tremper la ſeringue dans un ſeau d'eau froide, autrement elle ne prendroit pas d'eau, parce que l'air ſe trouve trop raréfié par la chaleur.

On pourra jetter encore, pour détruire ces animaux, une décoction de tabac ou d'abſynthe, ſur les endroits attaqués de tigre, ou bien on met le feu à un monceau de genêt ou de fougere, humides, à trois pieds de l'arbre, enſorte que le vent y pouſſe la fumée qui ſera abondante.

TIQUE. C'eſt un genre d'inſectes aſſez nombreux, dont le caractere eſt d'avoir huit pattes, la tête très-petite, deux yeux, les antennes ſimples & plus courtes que la trompe pointue qui forme la bouche de ce petit animal, & le corcelet confondu avec le ventre. On prétend que cet inſecte réduit en cendre par le feu & répandu ſur la tête, a la propriété de faire tomber les cheveux; il guérit auſſi, à ce qu'on prétend, l'éréſipele & la gale.

TIRASSE. C'eſt un grand filet que l'on traîne dans la campagne, pour prendre le menu gibier, tel que les perdrix & les cailles; il peut ſe faire de mailles quarrées, quoiqu'ordinairement on la faſſe en lozan-

ges ; quand ce filet eſt fait, on le borde d'un côté avec une corde aſſez forte ; on la laiſſe pendre cinq ou ſix pieds de chaque bout plus que de la longueur de la tiraſſe, afin de s'en ſervir pour traîner le filet dont les mailles ſeront larges d'un pouce. Voyez *Filets*.

TIRER-DE-LONGUE. C'eſt un terme de chaſſe, qui ſe dit d'une bête qui s'en va ſans s'arrêter ; on ſe ſert encore des mots, *tirez chiens*, *tirez*, pour faire ſuivre les chiens lorſqu'on les appelle.

TOILES. Ce ſont des filets dont ſe ſervent les chaſſeurs pour enfermer les bêtes noires ; cette chaſſe eſt fort diſpendieuſe.

TONNELLE. C'eſt une eſpece de filet qui ſert à prendre les perdrix. Voyez *Perdrix*. On donne auſſi ce nom à une figure de bœuf ou de cheval, peinte ſur la toile ou à une peau de ces animaux étendue ſur une claie que le chaſſeur porte devant lui, & dont il ſe couvre pour ſuivre le gibier ſans l'effrayer, & le faire entrer dans les filets.

TONS. C'eſt un terme de chaſſe ; les tons pour les chiens ſont *don*, *don*, *don*, *don*, *doon* : cela ſe ſonne du gros ton, quand on veut chaſſer. Pour faire tourner & requêter les chiens, il faut ſonner ainſi, *donhon*, *donhon*, & du gros ton. Quand la bête eſt à vue, on ſonne du grêle les mêmes tons que pour les chiens ; pour ſonner la mort, on ſonne ainſi trois mots longs, *don*, *on*, *on*, & du gros ton ; enfin, pour la retraite, on ſonne encore du gros ton, *donhon*, *donhon*, *donhon*, *don*, *on*, *on*.

TORTUE. Il y a différentes eſpeces de tortues ; nous ne parlerons ici que de celles d'eau douce, comme étant propres à la France. Selon Schwenckfeld, cette eſpece de tortue a deux écailles noires oſſeuſes, dont la ſupérieure eſt convexe, & l'inférieure large & applatie, compoſées chacune de pluſieurs tablettes ; quatre pattes, deux devant & deux derriere, celles-ci armées de quatre ongles crochus noirs, & celles-là

de cinq, que l'animal peut à ſon gré faire ſortir ou rentrer, de même que la tête & la queue; le cuir ou la peau rude, ridée, noire, qui, lorſque le col eſt retiré en dedans, couvre la tête en maniere de caſque; les jambes comme cuiraſſées d'écailles noires luiſantes, parſemées de points jaunâtres; la tête petite & le muſeau pointu; les mâchoires ſans dents, mais tranchantes ſur leurs bords & formées exactement pour diviſer la nourriture; la mâchoire inférieure ornée de cinq ou ſix raies oblongues, jaunes; deux petits trous, qui repréſentent les narines, à la mâchoire ſupérieure; les prunelles des yeux noires, luiſantes, entourées d'un iris brun rougeâtre, tachetées de deux à trois petits points jaunâtres; la langue imparfaite, non libre, mais attachée à la mâchoire inférieure & un peu ſaillante; deux grands poumons, très-légers, fongueux, tranſparens, parſemés de tuyaux fibreux à-peu-près comme ces eſpeces de congélations, qui dans un tems de gelée ſe forment ſur les vitres; le ventricule ſimple, un peu long; le cœur un peu large, mouſſe; le foie jaunâtre, partagé en deux lobes; la véſicule du fiel bleuâtre, adhérente au lobe droit du foie; la rate fort petite, de couleur rougeâtre; la queue longue d'une palme & demie, ronde, finiſſant inſenſiblement en pointe; la graiſſe jaune, fluide comme celle des poiſſons. Cette eſpece de tortue pouſſe un ſifflement entrecoupé & fort petit; elle mange de tout, principalement de la chair & de l'herbe.

Les tortues s'accouplent comme les vivipares; le mâle monte ſans peine ſur la femelle, celle-ci pond des œufs dont la coque eſt un peu dure, & qui ſont de deux couleurs comme ceux des oiſeaux, elle creuſe une foſſe en terre pour les y dépoſer, puis elle les recouvre. Ces animaux vivent long-tems privés de toute nourriture, & même ayant la tête coupée. Olina rapporte à ce ſujet, que lorſqu'on a coupé la

tête à une tortue, elle voit encore les objets, clignotte & ferme les paupieres, roulant encore les yeux dans la tête, & que ſi l'on approche la main de trop près, elle la ſaiſit & la mord bien ſerrée.

On ſait, par expérience, que la tortue a la vie extrêmement dure & de longue durée. Nous avons, dit le Docteur Tyſon, des témoins dignes de foi, que des tortues ont vécu plus de quatre-vingts ans, ou du moins juſques-là; cet animal vit très-long-tems ſans reſpirer. M. Mery, Membre de l'Académie Royale des Sciences, a fortement lié avec du fil les mâchoires de deux tortues, & il leur a ſcellé le nez & la gueule avec de la cire d'Eſpagne, pour voir combien de tems elles pourroient vivre ſans reſpirer; l'une de ces tortues a vécu encore trente & un jours en cet état, & l'autre trente-deux. Une autre tortue, à laquelle il avoit ôté le plaſtron qui lui tient lieu de ſternon, de ſorte qu'elle ne pouvoit plus du tout reſpirer, n'a pas laiſſé de vivre encore ſept jours après.

La tortue d'eau douce eſt vraiement amphibie, quoiqu'elle ſoit plus volontiers dans l'eau que ſur la terre. Comme elle détruit les inſectes, on la met dans les jardins, & on lui donne aſſez d'eau pour pouvoir nager. S'il y a un vivier ou ſimplement un baſſin, on y met ſur le bord une planche, à l'aide de laquelle la tortue monte & deſcend; en hiver, elle ſe cache en terre, & y reſte ſans manger dans un état d'engourdiſſement; en été même elle peut demeurer pluſieurs jours ſans prendre aucune nourriture; on pourroit la nourrir dans la maiſon avec du ſon & de la farine, ou avec des eſcargots, comme l'on fait lorſqu'on veut la tranſporter au loin.

La tortue eſt fort nourriſſante, ſa chair approche par le goût de celle du bœuf; mais comme cette chair eſt maſſive, viſqueuſe & de difficile digeſtion, elle demande un eſtomac robuſte; on a même obſervé que les perſonnes qui en uſent fréquemment, ſont lâches,

peſantes & engourdies ; pour les avoir bonnes, il faut les choiſir aſſez groſſes, bien nourries & d'une chair tendre & ſucculente ; elles peuvent convenir pour alimens aux jeunes gens d'un tempérament chaud & bilieux, à ceux qui s'exercent beaucoup & qui ont un bon eſtomac ; il n'y a de bon à manger dans la tortue que le corps ; la tête, les pieds & la queue n'en valent rien. Ce mets s'apprête de pluſieurs façons différentes, mais il eſt plus ſain bouilli avec du ſel & quelques aſſaiſonnemens, que de toute autre maniere.

La tortue a beaucoup de graiſſe, elle a un bon goût ; on peut la ſubſtituer au beurre, elle ſe conſerve très-long-tems ; ſes œufs ſont bons à manger, quelques Médecins les conſeillent aux fébricitans : ils procurent le ſommeil & ils rafraîchiſſent ; quand on les a un peu gardés, ils ſont plus ſains que lorſqu'ils ſont tout récens.

On emploie en Médecine la tortue intérieurement & extérieurement ; on en fait des bouillons qui ſont propres pour les maladies de la poitrine, pour la fievre hectique & pour la conſomption ; ces bouillons ſont en même tems reſtaurans, on les donne avec ſuccès aux perſonnes maigres & exténuées par de longues maladies. La chair de tortue fournit encore un ſyrop excellent, & très-vanté dans l'enrouement, la phthiſie imminente & la toux invétérée. Le ſuc huileux, balſamique & incraſſant que contient la tortue, convient pour adoucir les âcretés de poitrine, & pour corriger la ſalure du ſang ; c'eſt le meilleur remede qu'on peut preſcrire aux hétiques & aux phthiſiques, on le leur donne depuis la doſe d'une demi-once juſqu'à une once & demie. On recommande le ſang de tortue deſſéchée, depuis douze grains juſqu'à deux ſcrupules, dans de l'eau de fleurs de tilleul, pour l'épilepſie & la ſuffocation de matrice ; le même ſang, récemment tiré, eſt encore bon pour la gale, les dartres & la lepre, ſi on l'applique ſur les endroits affectés ; le fiel de la

tortue eſt ophtalmique, & ſa graiſſe & huile eſt émolliente & réſolutive; il y a des pays où on ſe ſert de cette huile pour brûler.

Les bouillons de tortue dans la phthiſie ſe préparent de la façon ſuivante: on prend une demi-livre de maigre de veau & le foie, le cœur, le ſang & la chair d'une tortue de groſſeur ordinaire; on fait bouillir le tout dans trois chopines d'eau, qu'on réduit à deux bouillons; on y ajoute le dernier quart-d'heure des ſommités ſeches & fleuries de millepertuis, des fleurs de guimauve & de tuſſilage de chacune une pincée; on paſſe enſuite la liqueur par un linge avec expreſſion, & on la partage en deux bouillons, à réitérer pendant vingt jours matin & ſoir, dans la phthiſie pulmonaire.

TOUCHER. Les chaſſeurs diſent qu'une bête fauve touche à ſon bois, quand elle veut ôter la peau velue qui le couvre.

TOURNER. C'eſt un terme de vénerie; quand la bête pourſuivie fait un retour, on dit qu'elle *tourne*; on fait auſſi *tourner* les chiens, pour trouver le retour & le bout de la ruſe.

TOURTERELLE. La longueur de cet oiſeau, depuis le bout du bec juſqu'au bout de la queue, eſt de douze pouces, & ſa largeur, depuis une extrêmité des ailes juſqu'à l'autre, de vingt & un pouces; ſon bec eſt grêle, long d'environ un pouce depuis la pointe juſqu'aux coins de la bouche, d'un bleu brun en dehors, rougeâtre en dedans; ſa langue eſt petite, entiere; l'iris de ſes yeux eſt d'un rouge jaune; l'œil eſt entouré d'un cercle nud, rouge, comme dans pluſieurs oiſeaux de ce genre; les pieds ſont rouges, les ongles noirs, les doigts fendus juſqu'au fond; le côté intérieur de l'ongle du doigt du milieu, affilé en pointe; la tête & le milieu du dos bleus ou cendrés, de la couleur du pigeon ordinaire; l'entre-deux des épaules & le croupion d'un roux ſale; la poitrine & le ventre blancs; la gorge teinte d'une belle couleur vineuſe;

les

les côtés du col joliment ornés de belles plumes blanches par le bout, du reſte noires, qui font une eſpece de collier; les grandes pennes extérieures des aîles ſont brunes, les moyennes cendrées, & les intérieures rouſſes aux bords; les pennes du ſecond ordre cendrées; celles des moindres rangs noires; la queue eſt compoſée de douze pennes, dont l'extérieur de part & d'autre a l'extrêmité blanche, ainſi que les barbes extérieures près du tuyau, car les barbes intérieures ſont d'un cendré noirâtre; aux ſuivantes le blanc diminue peu-à-peu, juſqu'à manquer tout-à-fait aux deux du milieu; la queue entiere eſt longue de quatre pouces trois quarts; les teſticules grands, longs d'un pouce; les inteſtins longs de vingt-ſix pouces; les appendices cæcales très-courtes; le jabot grand; le ventricule muſculeux; l'œſophage dilaté au-deſſus du ventricule en un follicule glanduleux.

La tourterelle eſt un oiſeau de paſſage. Selon Ariſtote, elle vit huit ans; elle approche, par le naturel, des pigeons, tant pour ſe nourrir que pour boire; elle pond une fois pendant l'été dans ces climats, & elle peut pondre encore une autre fois pendant l'hiver dans les climats tempérés où elle ſe retire; elle fait ſon nid à la ſommité des arbres, le fait plat & de bois ſec menu; ſa ponte eſt de deux œufs oblongs, tout blancs; elle vole plus roide que les ramiers & les bizets; elle eſt de moindre taille & moins ſouvent priſe par les oiſeaux de proie; ſa voix eſt haute, elle ne chante que lorſqu'elle eſt en amour; elle gémit comme les pigeons, mais ſon gémiſſement eſt plus importun. Les tourterelles qu'on nourrit en cage ſont de couleur blanche; elles font pluſieurs fois des petits par an, & par conſéquent ne ſuivent pas la loi des ſauvages.

Ces oiſeaux volent en troupes, quand ils viennent & lorſqu'ils s'en vont; ils annoncent le printems par leur arrivée; la tourterelle vit de toutes ſortes de grains, elle aime ſur-tout le millet; elle deſcend

ſouvent dans les jardins & les vergers, pour chercher ſa vie ou de quoi nourrir ſes tourtereaux : ſa chaſteté a paſſé en proverbe ; on a prétendu que ſi l'un d'eux venoit à mourir, l'autre ne convole point à des ſecondes noces ; qu'elle vole ſeule le reſte de ſes jours, ne faiſant plus que gémir ; qu'elle ne ſe perche plus ſur des branches vertes, & qu'elle ne veut plus boire d'eau claire, de peur d'y voir ſon image, qui, lui rappellant le ſouvenir de ſa compagne, renouvelleroit ſa douleur ; qu'enfin dans tout ce qu'elle fait, elle donne des ſignes qui tendent à exprimer le deuil, la viduité & la ſolitude où elle eſt réduite ; tout cela eſt beau dans la ſpéculation, mais l'expérience le dément.

On prend les tourterelles de pluſieurs façons ; on emploie des filets ou des lacets : on peut auſſi ſe ſervir contr'elles du trébuchet, cependant le fuſil eſt le moyen le plus ſûr & le plus ſimple.

Selon Scaliger, les tourterelles s'engraiſſent ſi étonnemment, que la graiſſe les étouffe ; ſi on en croit Ariſtote, le mâle ne peut que difficilement ſe diſtinguer de la femelle, ſi ce n'eſt par l'inſpection des parties intérieures. Turner nous apprend que les tourterelles ſont beaucoup plus fréquentes en Allemagne qu'en Angleterre ; tout ce qui eſt de ſûr, c'eſt qu'elles ſont fort communes en Angleterre.

La chair de cet oiſeau eſt plus délicate que celle d'aucun pigeon, moins ſeche que celle d'un ramier & d'un meilleur goût ; elle produit un bon ſuc ; c'eſt un manger délicieux, quand elle eſt graſſe, tendre & jeune ; on la rôtit comme le ramier ; elle fortifie les parties relâchées ; ſa graiſſe eſt émolliente & adouciſſante.

On recommande la cendre ou l'extrait de tourterelle dans la dyſſenterie, & pour arrêter les pertes de ſang des femmes ; la doſe qu'on en doit donner, eſt depuis quatre juſqu'à cinq grains, pour l'ordinaire. En voici la préparation ſelon Schroder:

Après avoir plumé & vuidé la tourterelle, on enferme dans ſon ventre un gros de maſtic, puis on met l'oiſeau à la broche; quand il eſt rôti, on le met dans un pot de terre bien bouché, ou on le fait deſſécher au feu, juſqu'à ce qu'il puiſſe être réduit en poudre; la doſe de cette poudre doit être, ſuivant Ettmuller, depuis un demi-gros juſqu'à un gros, & même plus dans un état urgent.

La graiſſe qui tombe pendant que la tourterelle rôtit, imprégnée du maſtic enfermé dans l'oiſeau, ſert à oindre les reins, le ventre, la poitrine & les aînes, ſuivant Foreſtus. Ce même Auteur rapporte une opinion populaire de ſon tems, qu'il ſe trouvoit des goutteux qui ſe perſuadoient que la goutte ne leur revient point, tandis qu'ils nourriſſent des tourterelles dans leur chambre.

TOURTOIRE. C'eſt une houſſine avec laquelle les chaſſeurs font la battue dans les buiſſons.

TRACE. C'eſt la marque que les bêtes laiſſent de leurs pieds ſur la terre, ce qui les fait reconnoître des chaſſeurs.

TRAINÉE. C'eſt une eſpece de chaſſe au loup, que l'on attire dans un piege, par le moyen d'un cadavre qu'on traîne dans une campagne, ou ſur un chemin.

TRAINER, reſter derriere; en vénérie, on dit des chiens qui ne ſuivent pas le gros, qu'ils traînent, qu'ils ſont traîneurs.

TRAIT. On nomme trait la leſſe qui ſert à conduire les chiens à la chaſſe.

TRAMAIL. C'eſt un filet qui ſe fait ordinairement de mailles à lozanges, tant pour les aumés ou grandes mailles, que pour la toile ou les petites mailles, quoiqu'on puiſſe faire les aumés à mailles quarrées. La longueur d'un tramail ne ſe ſpécifie point, on peut le faire auſſi long qu'on veut; quant à la hauteur, elle eſt pour l'ordinaire de quatre pieds, mais on le peut

faire plus ou moins haut, ſelon la profondeur de l'eau où l'on veut pêcher.

On commencera par les aumés, qui doivent être de ficelle ou de bon fil retors en trois ou quatre brins. Soit qu'on faſſe les aumés en mailles à lozanges, ſoit en mailles quarrées, il faut toujours que la toile ſoit à lozanges & deux fois auſſi longue & auſſi large que l'aumé, afin qu'elle ait de la poche. Le fil qu'on emploiera pour ce filet doit être retors en trois brins; on donnera un pouce de largeur à la maille de la toile, & neuf pouces à celle de l'aumé; lorſque la toile eſt achevée, on paſſe une ficelle bien forte dans toutes les mailles du dernier rang d'en-haut & d'en-bas; après quoi, on prépare pluſieurs morceaux de liege de trois pouces de largeur & d'un pouce d'épaiſſeur, percés tous au milieu, pour les paſſer ſur une corde cablée, groſſe comme le petit doigt, laquelle il faudra lier des deux bouts à deux arbres, à quatre pieds au-deſſus de terre, & ajuſter les morceaux de liege tout au long, de neuf en neuf pouces; après cela, il faut étendre à terre, pardeſſus la corde du liege, les aumés & la toile entre deux, pour les attacher avec de la ficelle au commencement de la corde, près le premier morceau de liege; puis conduiſant le bord de la toile, toujours entre les deux aumés, on liera le tout, de trois pouces en trois pouces, à la corde, ſans approcher ni reculer les lieges, ayant la précaution de faire foncer la toile autant qu'il ſera beſoin; on aura en outre une autre corde de même groſſeur que celle où a été enfilé le liege, à laquelle ſe coud l'autre bord de la toile & l'aumé, de la même façon qu'au bout du filet, & lorſqu'elle eſt ajuſtée, on met le plomb.

Les pêcheurs ſe ſervent de deux ſortes de plomb pour leurs filets; ils donnent à la premiere ſorte le nom de *gouſſes de plomb*; elles ſont longues de deux ou trois pouces & groſſes comme le doigt; ces gouſſes ont deux branches ou crochets à chaque bout, pour les faire tenir à la corde qu'on fait entrer les cro-

chets ; puis, avec un marteau, on les rabat autour de la corde ; on mettra ces gouſſes de trois pouces en trois pouces, ſelon qu'il y a plus ou moins de liege dans le haut du filet.

L'autre ſorte de plomb ſe met auſſi de trois pouces en trois pouces ; ce n'eſt qu'un morceau de plomb applati, épais comme un écu, long de deux ou trois pouces ; on poſe la corde ſur le plomb, puis, avec un marteau, on rabat le bord deſſus la corde, le faiſant tourner juſqu'à ce que le plomb ſoit tout-à-fait roulé.

L'on ſe ſert encore avec avantage d'une autre ſorte de plomb ; l'on fait un moule de plâtre, dans lequel il y a un creux long de trois pouces, gros comme le doigt, & dans le milieu de ce creux, on met tout au long une broche de fer de la groſſeur de la corde qui doit y entrer ; puis, ayant formé le moule, on jette le plomb fondu dans le ſoupirail ; lorſqu'il eſt froid, on fait ſortir la broche hors du plomb, & cette broche fait le trou dans lequel doit paſſer la corde.

Si on emploie du plomb fait de cette façon, il le faut enfiler avant de coudre les aumés & la toile à la corde ; on eſpacera de trois en trois pouces ; c'eſt la meilleure invention pour plomber les filets, parce qu'il ne s'en perd point, & cette maniere eſt plus propre & plus facile que les deux autres.

TRANCER. C'eſt une expreſſion dont on ſe ſert, quand on n'a point détourné le cerf, & qu'on eſt obligé de le quêter au haſard.

TRAPE. C'eſt le piege que l'on tend à des animaux nuiſibles par quelques ais mobiles poſés ſur des pivots, qui les font tomber dans des foſſés où on les aſſomme.

TRAQUENARD. C'eſt pareillement un piege que l'on tend aux animaux nuiſibles, & qu'on trouve chez tous les clinquailliers, il vaut mieux l'acheter tout fait, que de le faire faire ; il y a un traquenard double, qui eſt aſſez rare, il mérite d'être décrit par rapport à ſon uti-

lité. Ce piege eſt fait de trois planches longues de quatre pieds ; il ſe trouve dans le milieu, pour tenir les planches des côtés en état, un morceau de bois épais de deux pouces, large d'un demi-pied, avec une fouillure à chaque bout, qui entre à moitié de l'épaiſſeur de chaque ais, & eſt cloué par le deſſus. Le traquenard ſimple n'a qu'une planche mobile, au lieu que celui-ci en a deux ; au ſurplus, la compoſition des deux, quant au reſte, eſt la même, excepté que la marchette du ſecond eſt au milieu, auſſi bien que le trou où elle doit paſſer, pour que le traquenard ſoit tendu; & qu'il y a deux bâtons de chaque côté cloués aux deux tiers des ais, tandis qu'à l'autre ils ſont au milieu. Il eſt encore à remarquer que dans le traquenard double, il y a deux pivots ſur chaque planche mobile; deux eſſieux avec leur trape, & deux gardes attachées au bout des deux trapes, & nouées enſemble au bout d'une autre, qui ſert à faire détendre le piege; les deux trapes ſe levent enſemble & ſe détendent de même.

TRAQUER. C'eſt entourer un bois, & y enfermer des bêtes de façon qu'elles ne puiſſent ſe ſauver ſans être apperçues de quelque chaſſeur.

TRAQUET. On donne ce nom à un petit oiſeau qui a beaucoup de rapport avec le tarin, cet oiſeau habite les bruyeres & ne vit que d'inſectes ; il remue ſans ceſſe les ailes comme le traquet d'un moulin ; il multiplie beaucoup & le peuple ne dédaigne pas même de le manger.

TRÉBUCHET. On appelle ainſi un piege qu'on emploie pour ſurprendre les oiſeaux, & qui eſt auſſi ingénieux que ſimple : pour le faire, on a quatre bâtons, longs chacun de deux pieds & demi, & percés chacun, à un pouce de leur extrêmité, d'un trou de la groſſeur du doigt ; on les place à terre à maniere de quarré ; on fait à chaque bâton une entaille au côté droit des trous, de la profondeur de la moitié de l'épaiſſeur du bois, afin qu'ils tiennent deux enſemble par l'extrêmité.

Dans un des coins du quarré, où il y a un trou, on

met un morceau de bois gros comme le doigt & long de quatre à cinq pieds, qui entre dedans comme une cheville, & qui paſſe d'un bout à l'autre ou d'angle en angle; après quoi, on met encore un autre bâton, qui ait en tout les mêmes proportions, & qui en traverſant d'un autre angle à celui qui lui eſt oppoſé, forme une croix avec le premier; après cet arrangement, on prend pluſieurs bâtons aſſez droits, gros comme le doigt & un peu plus courts les uns que les autres, il y en aura quatre de chaque façon; on les enfile dans les bâtons dont on a parlé, enſorte qu'ils croiſent du bout les uns ſur les autres, juſqu'au ſommet du trébuchet, où il y a une ouverture par où l'on peut tirer les oiſeaux, quand ils ſont pris; la figure de la cage donne aſſez à connoître que, devant toujours aller en rétréciſſant par le haut, les plus longs bâtons doivent être mis par le bas & continuer par degrés; on arrête ces bâtons avec de l'oſier ou des ficelles: lorſque le trébuchet eſt ainſi ajuſté, on prend un bâton gros comme le petit doigt, applati par les deux côtés & long de trois pieds; on l'attache avec une petite ficelle à un angle du piege, auquel il tiendra par le moyen d'une petite coche, en obſervant qu'il ſoit mouvant & non arrêté.

Lorſqu'on veut tenir cette machine, on prend un piquet long d'un pied & demi, à l'extrêmité ſupérieure duquel il y a une ficelle pour y attacher un petit bâton long d'un demi-pied, dont le bout inférieur eſt taillé en forme de coin à fendre le bois; on fiche ce piquet en terre, enſorte que la machine étant élevée, elle le froiſſe en tombant; lorſqu'il eſt planté, on leve un côté de la cage & on met le gros bout du petit bâton deſſous, pour le ſoutenir, & l'autre dans la coche qui eſt au bout du bâton gros comme le petit doigt, applati des deux côtés & long de trois pieds; il faut que le trébuchet poſe légérement deſſus & qu'il demeure tendu & élevé en l'air d'un côté, environ à la hauteur d'un pied; ce piege ſe place ſur un monceau de grains,

& on le couvre de feuillages ; c'eſt principalement contre les perdrix que le chaſſeur induſtrieux fait uſage du trébuchet, & en effet, ces oiſeaux ſe précipitent deſſous la machine, ſe poſent ſur la marchette, font détendre tous les reſſorts & ſe trouvent enfermés.

TROCHES. Ce ſont les fumées des bêtes fauves qui ſont à demi-formées.

TROLLE. C'eſt un terme de chaſſe ; quand on n'a pas été au bois pour y détourner les bêtes, on découple des chiens courans dans un grand pays de bois, pour quêter & lancer celle qu'on veut courir ; c'eſt ce qu'on nomme *aller à la trolle*.

TROT. C'eſt l'alure naturelle d'un cheval, celle qui tient le milieu pour la vîteſſe entre le pas & le galop. On diſtingue le trot en trois ſortes de vîteſſe : la moindre s'appelle le *petit trot ;* celle qui eſt plus prompte, eſt proprement le *trot* ou *le bon trot ;* le troiſieme degré ſe nomme *grand trot*, *trot alongé*.

TROT DE CHASSE. Lorſqu'un cheval va de lui-même le *trot*, ſans y être excité, on dit qu'il *prend le trot ;* ſi on lui fait prendre cette alure, on dit qu'on le *met au trot ;* on appelle *trot réglé* l'alure d'un cheval qui trote également & ſans augmenter ni diminuer ſa vîteſſe.

TROTTER. C'eſt aller le trot ; ce qui ſe dit d'un cheval : il ſe dit auſſi de l'alure des oiſeaux marécageux.

TROUPEAU. C'eſt une troupe d'animaux d'une même eſpece, qui ſont dans un même lieu, ou pour mieux dire, c'eſt du bétail qu'on aſſemble pour le nourrir & mener paître ; dans les métairies, il faut avoir des troupeaux de brebis, de moutons ou bêtes à laine, pour les faire valoir. Voyez ce que nous en avons dit article *Moutons*.

Les troupeaux des bêtes aumailles ſont les bœufs & les vaches. Voyez les articles qui les concernent. Les anciens Patriarches étoient riches en troupeaux ; quoique abſolument on ne doive entendre par troupeaux

que celui de moutons, de brebis, cette dénomination peut encore s'étendre à d'autres animaux, tels qu'à un troupeau d'oies, de dindons. M. Surcey de Sutieres a fait quelques obſervations ſur l'utilité des troupeaux, dans la Gazette d'Agriculture de l'année 1766.

Les troupeaux, dit M. de Sutieres, qui paiſſent par un tems ſec dans les terres chaudes nouvellement enſemencées de bleds, bien loin de ravager les bleds, comme quelques Auteurs l'ont prétendu, détruiſent au contraire les mauvaiſes herbes & les racines que la charrue & la herſe ont ramenées ſur le ſol; ces herbes repouſſeroient bientôt avec vigueur à la premiere pluie, ſi les beſtiaux ne les détruiſoient totalement en paſſant & repaſſant ſur la terre & en y ſéjournant; les troupeaux, loin de nuire à la terre, l'engraiſſent par leur ſéjour, conſolident celles qui ſont meubles & légeres, & le grain en fructifie plus abondamment & plus vîte que dans les autres terres privées de troupeaux.

M. de Sutieres dit qu'il eſt obligé de faire paître toutes les années les beſtiaux dans les bleds devenus trop forts en herbes, & quelquefois même d'y faire paître les vaches à la fin de l'automne & au printems, lorſque les bleds pouſſent trop abondamment; ni les moutons, ni les vaches ne peuvent nuire aux bleds que lorſqu'il eſt épié, & c'eſt toujours par l'inattention des bergers ou des vachers que le bétail y cauſe du dommage.

Il eſt d'une utilité reconnue pour toutes les nations, que plus les beſtiaux ſéjournent ſur les terres, plus elles s'engraiſſent, ſe bonifient, & qu'en même tems les beſtiaux ſe fortifient & peuplent. En Angleterre, les moutons & les vaches ſéjournent près de dix mois de l'année dans les champs; or, perſonne n'oſera révoquer en doute que tous les beſtiaux de cette fertile contrée ne ſoient très-ſupérieurs à tous ceux de nos plus fertiles Provinces, excepté ſeulement & peut-être à ceux de certains cantons de la Normandie,

où l'on gouverne les beſtiaux & les troupeaux comme en Angleterre, & où d'ailleurs le ſol, le climat & les pâturages ſont preſque analogues; les beſtiaux, au contraire, renfermés trop long-tems dans les étables, où ils reſpirent toujours un air épais & empeſté, où ils mangent de mauvais fourages & où ils ont une litiere humide, deviennent tous *malingres* & périſſent peu-à-peu.

Ils communiquent leurs maladies aux autres beſtiaux, dès qu'ils ſe rencontrent dans le champ; la viande de ces animaux malades, qui ſe débite promptement, à cauſe du bas prix, fait périr beaucoup de pauvres gens. M. de Sutieres ajoute cependant qu'il n'ignore pas que dans les climats où les exhalaiſons de la terre & les brouillards dépoſent une rouille venimeuſe, on ne doit point laiſſer les beſtiaux pendant la nuit dans les champs; mais on peut les y mettre ſans aucun riſque, dans toutes ſaiſons par un tems ſec, ou bien lorſque le ſoleil a pompé toutes les mauvaiſes influences dépoſées ſur les pâturages naturels; on doit donc, conclut M. de Sutieres, attribuer, avec raiſon, la cauſe de toutes les maladies des beſtiaux, à la négligence des laboureurs, & à leur mauvaiſe méthode de les gouverner.

TROUVEUR. On donne cette épithete aux chiens qui ont le nez ſi fin, qu'ils vont réquérir un renard vingt-quatre heures après qu'il eſt paſſé.

TRUBLE. C'eſt un filet qui a la forme d'une longue poche; il eſt attaché ſur un demi-cereeau qui tient par les bouts dans les extrêmités d'une tringle de trois ou quatre pieds, & couché exactement par le milieu ſous le bout d'une longue perche. Voyez, pour cette pêche, article *Poiſſon*.

TRUITE. C'eſt ſans contredit un des plus excellens poiſſons que nous connoiſſions: elle fait les délices de nos tables & devient pour nous un manger très-ſain; le bon ſuc qu'elle fournit, la rend facile à digérer; il faut, pour l'avoir bonne, la choiſir graſſe,

bien nourrie, d'une chair rougeâtre & ferme ; la meilleure eſt celle qui a été priſe dans une eau claire & courante ; elle demande d'être mangée preſqu'au ſortir de l'eau ; comme elle a la chair tendre, graſſe & délicate, elle eſt très-ſujette à ſe gâter & à ſe corrompre ; le tems de l'année où elle eſt la plus délicate, eſt l'été ; elle perd preſque toute ſa ſaveur en hiver : on a la méthode dans pluſieurs pays de la ſaler de la même façon que les harangs, mais elle perd pour lors beaucoup de ſa qualité ; elle n'eſt bonne qu'autant qu'on la mange fraîche. Aucun poiſſon d'eau douce ne peut lui diſputer pour la ſaveur & le goût ; ce poiſſon convient indiſtinctement à tous les tempéramens, on peut même en donner pour alimens aux infirmes & aux convaleſcens ; il eſt pour eux peu inférieur en bonté à la viande même.

La truite a encore ſes uſages en Médecine ; on attribue à ſes dents & à ſes mâchoires une vertu abſorbante & diurétique ; on les pulvériſe & on les preſcrit depuis la doſe d'un gros juſqu'à deux dans l'eau d'alkekenge, pour pouſſer les ſables & graviers ; cette poudre ainſi délayée, eſt un bon préſervatif contre la colique néphrétique ; on vante beaucoup, en forme de liniment, la graiſſe de truite ; elle paſſe pour adouciſſante, réſolutive ; elle eſt ſouveraine pour les hémorrhoïdes, les maladies de l'anus, les ulceres du ſein & les fiſtules des mammelons.

On ne ſait pas trop ſi les anciens ont connu la truite ; ſes noms latins ſont *trutta*, *tario*, *aurata & variolus* ; l'étimologie latine de *trutta* vient probablement du verbe *trudere*, *trudo*, repouſſer, parce que ce poiſſon nage preſque toujours contre le courant de l'eau, & qu'il repouſſe les vagues avec une force incroyable ; ſes autres dénominations latines lui ont ſans doute été données par rapport aux belles couleurs & principalement aux taches ou étoiles rouges dont cet animal eſt marqueté.

Ce poiſſon eſt mis au nombre de ceux de proie : il

appartient au genre des ſaumons; il a auſſi à-peu-près les mêmes marques caractériſtiques que le ſaumon, telles que les nageoires molles, le corps uni & les taches rouges. Artedi décrit ainſi cet animal : on lui compte ſoixante vertebres en tout, & environ trente côtes de chaque côté; on remarque à ſon palais trois rangées de dents, toutes longitudinales & preſque paralleles, dont la rangée du milieu eſt la plus grande, mais elle ne ſuit pas tout-à-fait la direction de la ligne droite; les mâchoires des deux côtés n'ont qu'une ſeule rangée de dents; ſa mâchoire inférieure eſt un peu plus longue que la ſupérieure; la queue de ce poiſſon n'eſt pas fourchue, mais elle eſt taillée en forme de ſegment de cercle à ſon extrêmité, les taches rouges dont la truite eſt marquetée, ſe trouvent au-deſſous de la ligne latérale de ſon corps, & elle a des taches noires aux lames qui ſe trouvent au-deſſous de ſes yeux; la peau de ſes ouies, que Linnæus nomme *branchioſtega*, renferme dix ou douze oſſelets.

La truite ſe diſtingue par la queue du ſaumon & du tacon; ces derniers ont une queue grêle, tandis que la truite l'a fort large; elle eſt longue & fourchue dans le ſaumon; dans la truite elle eſt courte & peu diviſée. Les truites aiment une eau claire & qui tire ſa ſource d'un terrein ſablonneux, elles ſe plaiſent ſurtout dans les petites rivieres glaciales ou extrêmement froides, pierreuſes, dont le lit eſt de ſable & de gravier, & qui ſont formées par des eſpeces de caſcades, qui découlent des montagnes les plus eſcarpées; il s'en trouve même d'aſſez grandes & de très-belles dans les petits ruiſſeaux, qui ſe précipitent du haut des rochers; ces poiſſons remontent avec une rapidité étonnante contre le courant des eaux; ils égalent par leur vîteſſe le vol des oiſeaux, & ſautent quelquefois juſqu'à trois ou quatre coudées de haut. Il faut donc, pour qu'un ruiſſeau ou une riviere puiſſe ſervir d'élément aux truites, que l'eau y coule rapidement & qu'elle ait une pente ſuffiſante, pour avoir par-là plus de facilité

de ſe nettoyer de ſes impuretés, c'eſt-à-dire, qu'il faut que ce ruiſſeau ou cette riviere ne coule pas ſur un terrein marécageux & couvert de vaſe, mais plutôt ſur un fond de ſable & de rocher.

On trouve cependant quelquefois des truites dans ces eaux troubles & croupiſſantes, qui ſont même d'une bonne groſſeur, & qui paroiſſent y avoir bien profité; il ne faut pas pour lors s'imaginer qu'elles ſont nées dans ces endroits, elles y ont certainement été amenées d'ailleurs par quelqu'accident extraordinaire; elles peuvent, par exemple, avoir été entraînées par les débordemens des ruiſſeaux gonflés, par de groſſes pluies ou par les fontes des neiges; en ce cas, ſi les truites ne remontent pas contre le courant de l'eau, elles ſeront immanquablement portées dans les eaux qui leur ſeront contraires, où elles traîneront une vie languiſſante, à moins que par une pareille occaſion elles ne remontent dans leur eau natale. Une truite priſe dans les eaux croupiſſantes eſt beaucoup plus pâle, & étant cuite, elle n'eſt pas ſi ferme, ni d'un ſi bon goût que celle qu'on tire immédiatement des eaux vives d'un ruiſſeau ou d'une riviere bien rapide. Il en eſt de même pour celles qu'on éleve & nourrit dans les étangs, les lacs, fontaines & autres eaux dormantes ou d'un cours inſenſible; ſi cependant on veut élever des truites dans un étang, on parviendra à en avoir de fort bonnes, pourvu que l'étang ait un fond de ſable pur, de gravier ou de rocher; il ne faut pas non plus qu'il ſoit trop éloigné de la ſource qui lui fournit l'eau, afin que le ſoleil n'ait pas le tems d'échauffer l'eau avant qu'elle ſe rende dans l'étang.

Une précaution à prendre pour faire un étang propre aux truites, c'eſt de ne le pas faire trop grand, pour que le poiſſon puiſſe jouir continuellement d'une eau fraîche; on garnit même encore les bords de ces ſortes d'étangs avec des haies, qu'on éleve un peu haut & avec des arbres, afin de donner par-là de la fraîcheur & de l'ombrage à ces ſortes de poiſſons; & ſi on eſt

obligé d'amener de loin l'eau de l'étang par des conduits ou par des foſſés, il faut les creuſer profondément, ou bien les couvrir de planches ou de terre; au moyen de toutes ces précautions, on pourra avoir un étang excellent pour des truites. Pour ce qui concerne la nourriture de ces poiſſons & le tems qu'ils la prennent, on peut dire qu'ils vont à la chaſſe nuit & jour, mais ſur-tout le matin, quand le ſoleil levant darde ſes rayons ſur l'eau, & le ſoir, lorſqu'il eſt prêt de ſe coucher.

Les truites ſe contentent de toute ſorte de nourritures, telle que la ſaiſon la leur préſente. Chaque mois du printems & de l'été leur fournit une nourriture particuliere; l'élément dans lequel elles vivent, leur en charrie au-delà de leur néceſſaire, & leur poſition naturelle contre le courant de l'eau, jointe à une vue perçante & à l'agilité de leurs corps, fait qu'elles ne manquent jamais leur proie.

Au commencement du printems, lorſque l'eau ſe trouble par les fontes des neiges, elles ſe nourriſſent de toutes ſortes d'inſectes qui ſe tiennent ſur le bord de l'eau, & que ſon courant entraîne. En Avril, elles vivent des couſins d'eau & des eſcarbots; ranimées alors par la chaleur du ſoleil, ces animaux s'accrochent les ſoirs aux brouſſailles qui ſont ſur le bord de l'eau; au lever du ſoleil, ils y tombent à moitié endormis & ſont entraînés par le courant juſqu'à ce que les poiſſons s'en ſaiſiſſent.

Dans le mois de Mai, les truites font leurs délices des ſang-ſues qu'elles trouvent attachées aux pierres & aux racines; elles les avalent vivantes, & les ſang-ſues ſe vengent ſouvent ſur elles en s'attachant à leurs inteſtins; elles en ſont pour lors malades & ne ſe débarraſſent de ces ennemis rongeurs, à ce qu'on dit, que par le moyen de beaucoup de fleurs d'arbres qui tombent dans ce mois, & que le vent leur amene pour manger; le mois de Juin eſt le tems où les truites ſont dans toute leur graiſſe & de meilleur goût, ainſi que nous l'avons déjà obſervé; leur nourriture, pour

lors, ſont des eſcarbots, des vers & des couſins. En Juillet, elles trouvent des ſauterelles, & elles préferent les jaunes aux vertes, le vent leur amene ces inſectes avec des papillons & d'autres animaux de la même famille, auſſi-tôt que les prés ſont fauchés; elles ſe nourriſſent des mêmes alimens pendant les mois d'Août & de Septembre; mais leur nourriture favorite ſont, ſur-tout, les couſins & les eſcarbots; elles prennent très-peu de nourriture dans le mois d'Octobre, & encore moins en Novembre & Décembre; elles ſe tiennent alors cachées & ne ſortent que très-peu de leur retraite.

Les truites ſe nourriſſent encore de petits poiſſons, elles n'épargnent pas même les petits de leurs eſpeces; elles prennent pour lors leur proie par la tête, & elles l'avalent dans ce ſens; ſi le poiſſon qu'elles prennent eſt trop gros pour qu'elles le puiſſent avaler ſur le champ, il reſte dans leur gueule juſqu'à ce qu'il ſe conſomme peu-à-peu.

La multiplication des truites dépend de deux points eſſentiels; d'un heureux accouplement & d'un frai non interrompu: l'accouplement précéde le frai de quelques jours, & les poiſſons des deux ſexes courent enſemble pour chercher un endroit propre à jetter le frai & à le mettre à l'abri de tout accident.

La troupe des truites, qui ſe joignent quelquefois au nombre de vingt, trente ou quarante, ſelon que la riviere ou ruiſſeau en eſt plus ou moins peuplé, fait ſouvent un chemin de pluſieurs heures, ſur-tout lorſque les eaux ſont fortes; d'autres troupes ne marchent que pendant un quart-d'heure ou une demi-heure, quelques-unes ne font que paſſer d'un côté du ruiſſeau à l'autre; l'accouplement fait, la femelle lâche ſes œufs & les enterre dans un creux fait exprès ſous le ſable ou ſous une pierre.

Le tems du frai commence ordinairement vers la fin d'Octobre, pour finir vers le milieu de Novembre;

ce tems varie cependant, ſelon les années; il eſt quelquefois retardé de huit jours. Les groſſes truites qui habitent les forts ruiſſeaux, ſont celles qui frayent les premieres & enſuite les plus petites, & enfin les dernieres ſont celles qui ſont près de la ſource de l'eau. Il y a mille proverbes uſités chez les pêcheurs, à l'occaſion des truites : lorſque, diſent-ils, il y a beaucoup de truites, les fruits de la terre ne réuſſiſſent pas bien; c'eſt ſigne de pluie ou d'orage, auſſi ont-ils ſouvent coutume de dire, lorſque ces poiſſons s'élancent hors de l'eau, qu'ils ne mordent pas à l'hameçon; ils tirent encore des préſages du frai des truites pour l'hiver ſuivant, & ils croient que quand ces poiſſons, au lieu de frayer ſur le bord de l'eau, cachent leur frai dans des creux profonds, il y aura beaucoup de neige & un rude hiver; qu'au contraire, lorſque la truite fraie lentement & à plat, ſans chercher de profondeur, l'hiver ſera doux & pluvieux.

Les propriétaires des rivieres & des ruiſſeaux devroient interdire la pêche des truites, pendant le tems de leur frai, s'ils veulent en favoriſer la multiplication; il eſt cependant vrai qu'on les prend plus facilement pendant ce tems qu'en aucun autre; mais en prenant le plus vieux, on détruit pour lors l'alevain & on ſe cauſe par-là une perte que pluſieurs années ont de la peine de réparer.

Pour agir ſagement, un bon économe, ne ſachant pas préciſément & au juſte la durée du frai, qui varie ſuivant les années, feroit bien de s'abſtenir de cette pêche, depuis le commencement d'Octobre juſques vers la Saint-Martin, il ne riſqueroit pas par là de détruire des milliers de truites pour un petit nombre qu'il pourroit alors prendre. Il eſt encore de la prudence d'un vrai économe, d'empêcher, dans le tems du frai de la truite, le flottement des bois qu'on a coutume de pratiquer ſur les petits ruiſſeaux & rivieres; un ſeul morceau de bois, qui traverſe un creux où la truite

truite a frayé, eſt capable de détruire tout d'un coup des milliers de petits poiſſons; le frai de la truite eſt extrêmement délicat; ſouvent les herons, les canards ſauvages & d'autres oiſeaux aquatiques, tranſportent bien loin le frai des brochets dans des étangs, qui ſe trouvent par-là ſouvent peuplés de ces dangereux poiſſons, à l'inſçu & au grand préjudice de leurs propriétaires; il n'en eſt pas de même du frai de la truite, il réſiſte au moindre choc & la moindre choſe eſt capable de le détruire. Les propriétaires des eaux poiſſonneuſes agiront ſagement en laiſſant, dans les vaſes ou paniers à poiſſons, des ouvertures aſſez grandes, & en donnant à leurs filets des mailles aſſez larges, pour que les petits poiſſons puiſſent y paſſer librement; rien ne conſerve mieux le poiſſon, on ménage par-là continuellement des jettées de deux à trois années.

La truite eſt expoſée, auſſi-bien que les autres poiſſons, à la gourmandiſe de la loutre. Cet animal vorace ſe couche en peloton contre le creux, la pierre, ou autre endroit fréquenté par le poiſſon, & y attend avec patience ſa proie, ſans faire aucun mouvement; s'il ne s'y préſente aucun poiſſon; après avoir attendu long-tems, il ſonde le creux avec ſa longue queue, & s'il y ſent quelque poiſſon, il ne ceſſe de le chercher juſqu'à ce qu'il l'ait fait ſortir, & pour lors il l'attrape en paſſant. On ne doit donc rien négliger, ſi on veut conſerver ſon poiſſon, pour congédier ce dangereux ennemi, avec d'autant plus de raiſon qu'il choiſit toujours les plus gros & les meilleurs poiſſons.

Les truites ſe plaiſent à ſe laiſſer gratter & chatouiller le ventre, il eſt pour lors fort facile aux pêcheurs de les ſaiſir par les ouies. Comme ces poiſſons ſe nourriſſent d'inſectes & même de mouches, dont ils ſont fort friands, on ſe ſert, pour les amorcer, de mouches artificielles. La pêche des truites eſt plus abondante au lever du ſoleil & par un tems couvert, qu'en plein jour & quand il fait beau tems; on ſe ſert

auſſi, pour les amorcer, de petits poiſſons; on a vu des truites pourſuivre des loches, goujons & vairons, avec tant de force & d'avidité, du fond de l'eau juſqu'à la ſurface, qu'elles ſe ſont jettées quelquefois en des petits bateaux qu'elles ont rencontrés dans leur paſſage. La truite eſt fort craintive, le bruit du tonnere la rend immobile; outre la truite ordinaire, qui atteint rarement un pied de longueur, il y a encore la truite ſaumonée, qui eſt communément longue de deux pieds: l'ombre eſt encore une eſpece de truite qui a une odeur de thyon.

Pour améliorer les eaux poiſſonneuſes & ſur-tout les étangs de truites, on fera bien de planter ſur leurs bords des aunes ou des ſaules, on donnera par-là de l'ombre & de la fraîcheur aux poiſſons & on lui fournira une retraite; ces arbres garantiront encore les terres contre les ravages de l'eau, & on jouira en outre du triple avantage de faire tous les ſix, huit ou dix ans une coupe reglée de bois de ces arbres.

TURBOT. C'eſt un poiſſon de mer à nageoires molles, qui a la figure d'un lozange, ſa chair eſt blanche, ferme & de bon goût; c'eſt à cauſe de la délicateſſe de cette chair, qu'on le nomme auſſi faiſan d'eau; les Anciens en faiſoient autant de cas que nous, & leurs Apicius ne ſont pas démentis par nos gourmets.

Le turbot eſt vorace, il ſe nourrit de cancres & d'écreviſſes, & ſe tient ordinairement à l'embouchure des rivieres, pour prendre les poiſſons qui veulent les remonter; il joue de ruſe pour les attraper, il ſe couvre de ſable & remue ſes barbillons pour attirer les petits poiſſons, qui les prennent pour des inſectes & qui en ſont auſſi-tôt dévorés.

On pêche de grands turbots dans l'océan, & ſurtout à l'embouchure du Rhône. Un Naturaliſte dit en avoir vu de cinq coudées de long, de quatre de large & d'un pied d'épaiſſeur.

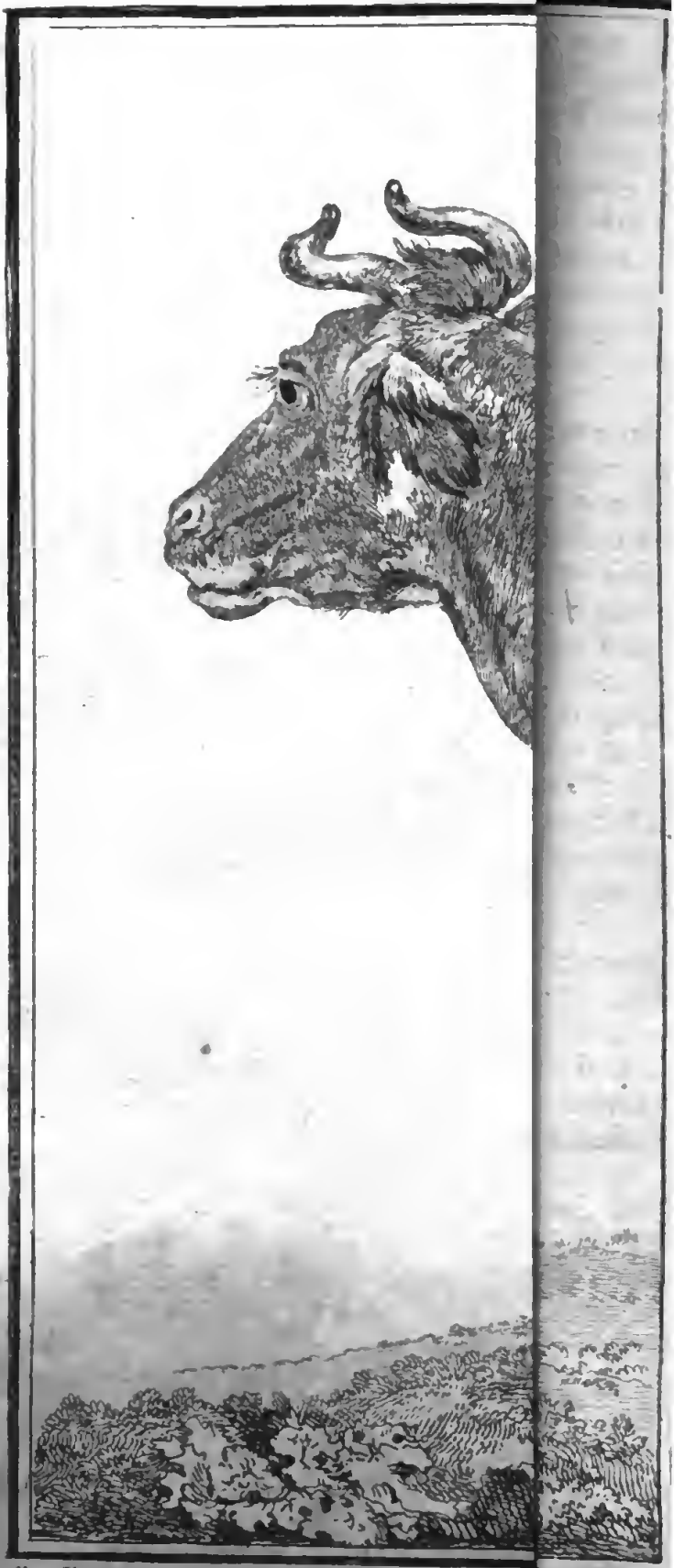

Clau. Pessard Sculp. 1760.

V

VACHE. C'eſt la femelle du taureau, & quand cette femelle n'a point encore porté, elle ſe nomme *géniſſe*. Comme aux articles *Bœuf* & *Taureau* nous n'avons pas donné la deſcription anatomique de ces animaux, nous la joindrons ici à celle de la vache, & nous renfermerons dans cet article tout ce qui concerne ces animaux, à l'exception ſeulement de ce que nous en avons dit à l'article *Bœuf*, cité ci-deſſus.

La couleur du poil la plus ordinaire & par conſéquent la plus naturelle au bœuf, comme au taureau, eſt le fauve; néanmoins elle ſe trouve ſouvent mêlée avec le noir & le blanc. Il y a des bœufs tout noirs & d'autres tout blancs; on en voit plus communément de rouges ou de roux, de bais, de bruns, de gris, de mouchetés ou pommelés, qu'on nomme dans certaines Provinces de France *garreaux*, c'eſt-à-dire, *bigarrés*. On a cru pouvoir juger des bonnes & des mauvaiſes qualités de l'animal par la couleur de ſon poil, & l'on attribue la diverſité des couleurs aux différentes humeurs qui dominent dans ſon tempérament; en général, le poil du bœuf eſt plus doux & plus ſouple que celui du cheval. Le bœuf, meſuré en ligne droite, dit M. d'Aubenton, depuis le bout du mouffle, ou de la partie inférieure de la tête juſqu'à l'anus, a environ ſept pieds & demi de longueur, quatre pieds un pouce & demi de hauteur, priſe à l'endroit des jambes de devant, & quatre pieds trois pouces à l'endroit des jambes de derriere; la tête eſt longue d'un pied neuf pouces, depuis le bout des levres juſques derriere les cornes; le fanon eſt la peau qui pend ſous la mâchoire inférieure & le long du goſier, & qui deſcend au-

deſſous du poitrail entre les jambes de devant juſqu'aux genoux; le contour de l'ouverture de la bouche eſt d'un pied, meſuré ſur les levres depuis l'une des commiſſures juſqu'à l'autre.

Le bœuf, comme tous les autres animaux ruminans, n'a point de dents inciſives à la mâchoire ſupérieure, mais à leur place une eſpèce de bourrelet, formé de la peau intérieure de la bouche, qui eſt fort épaiſſe en cet endroit; le devant de la mâchoire inférieure eſt garni de huit dents inciſives, qui ſont de différente longueur, & diſpoſées de maniere que celles du milieu ſont les plus longues & les plus larges, & que les autres vont toujours en diminuant. Il n'a point de dents canines ni en-haut, ni en-bas; entre les inciſives & les molaires, il y a un grand eſpace vuide qui n'eſt point garni de dents. On trouve à chaque mâchoire douze dents molaires, ſix de chaque côté, dont les racines ont pour l'ordinaire trois crocs. La baſe de ces dents, qui eſt à l'endroit par où elles ſe touchent en mâchant, eſt rendue inégale par pluſieurs éminences pointues, entre leſquelles il y a de petits enfoncemens; de ſorte que les dents d'en-haut & celles d'en-bas venant à ſe rencontrer, les pointes des unes gliſſent dans les cavités des autres & permettent le mouvement de la mâchoire de droite à gauche; ces deux dents étant coupées obliquement, leur ſurface en devient plus grande & par conſéquent plus propre à broyer: la mâchoire inférieure eſt preſque de la moitié moins large que la ſupérieure, ce qui la rend plus légere & beaucoup plus propre au mouvement; elle ne laiſſe pas d'être auſſi propre à broyer que ſi elle étoit plus large, parce que pouvant ſe mouvoir, elle peut s'appliquer ſucceſſivement à tous les endroits de la mâchoire ſupérieure, dont les dents ſont plus larges, peut-être afin de ſuppléer en quelque façon par la largeur, au mouvement qu'elle n'a pas: on connoît l'âge du bœuf par les dents & par les cornes; les

premieres dents de devant lui tombent à dix mois, & ſont remplacées par d'autres qui ne ſont pas ſi blanches & qui ſont plus larges; à ſeize mois, les dents de lait voiſines de celles du milieu tombent, & ſont auſſi remplacées par d'autres; à trois ans, toutes les dents inciſives ſont renouvellées & pour lors elles ſont égales, longues & aſſez blanches; à meſure que l'animal avance en âge, elles s'uſent & deviennent inégales & noires; c'eſt la même choſe pour le taureau & pour la vache: ainſi, la caſtration ni le ſexe ne changent rien à la crue & à la chûte des dents; cela ne change rien non plus à la chûte des cornes, car elles tombent également à trois ans au taureau & à la vache, & elles ſont remplacées par d'autres cornes, qui, comme les ſecondes dents, ne tombent plus: celles du bœuf & de la vache deviennent ſeulement plus groſſes & plus longues que celles du taureau. L'accroiſſement de ces ſecondes cornes ne ſe fait pas d'une maniere uniforme & par un développement égal; la quatrieme année de l'âge du bœuf, il lui pouſſe deux petites cornes pointues, nettes, unies & terminées vers la tête par une eſpece de bourrelet; l'année ſuivante, ce bourrelet s'éloigne de la tête, pouſſé par un cylindre de corne, qui ſe forme & ſe termine auſſi par un autre bourrelet, & ainſi de ſuite; car tant que l'animal vit, les cornes croiſſent: les bourrelets deviennent des nœuds annulaires, & qu'il eſt aiſé de diſtinguer dans la corne, & par leſquels l'âge ſe peut aiſément compter, en prenant pour trois ans la pointe de la corne juſqu'au premier nœud, & pour un an de plus, chacun des intervalles entre les autres nœuds. Les cornes ſont d'une couleur blonde plus ou moins claire; chaque corne eſt creuſe, & la cavité ſe trouve remplie par un os de figure conique qui eſt creux, dont la cavité s'étend loin dans l'os frontal, & communique par conſéquent avec les ſinus frontaux; la tête du bœuf n'eſt pas ſi alongée que celle du cheval,

parce que ſes mâchoires ne ſont pas ſi longues. L'os occipital ſe trouve dans la face poſtérieure, & les pariétaux, qui ſont très-petits, ſemblent être cachés au-deſſous des cornes ; c'eſt l'os frontal qui termine la face du bœuf, par un bord tranſverſal qui s'étend d'une corne à l'autre, qui ſe prolonge de chaque côté & entre dans les cornes ; l'os frontal forme la moitié ſupérieure de la face, & c'eſt dans cet os que réſide la principale différence qui ſe trouve entre la tête du bœuf & celle du cheval ; les orbites des yeux ſont placés à côté de l'os frontal & au-deſſous de ſes apophyſes. L'articulation de la tête avec la premiere des vertebres ſe trouve un peu au-deſſus de la moitié de la hauteur de ſa face ſupérieure : on diſtingue à l'os hyoïde neuf os ſéparés par des cartilages ; il y a ſept vertebres au col, dont la premiere eſt fort reſſemblante à celle du cheval ; les cinq dernieres ſont beaucoup moins longues que la premiere & la ſeconde ; il paroît par la grandeur des apophyſes des vertebres du col, qu'il doit être beaucoup plus fort que celui du cheval. La portion de la colonne vertebrale, qui eſt compoſée de vertebres dorſales, a deux pieds un pouce de longueur ; il y a treize vertebres & treize côtes : on compte huit vraies côtes & cinq fauſſes ; les plus longues ſont la huitieme, la neuvieme & la dixieme ; toutes les côtes ſont minces ; le ſternum eſt compoſé de ſept os ; le cartilage xiphoïde eſt offifié & terminé en avant par deux branches qui tiennent au dernier os du ſternum. Les vertebres lombaires ſont en nombre de ſix ; elles reſſemblent à la derniere des dorſales pour le corps & pour les apophyſes épineuſes qui ſont toutes fort larges. L'os *ſacrum* ne paroît que comme une continuation de la colonne vertebrale ; il y a quatre trous de chaque côté, & ſemble compoſé de cinq fauſſes vertebres, qui ont chacune leur apophyſe épineuſe ; mais les quatre premieres ſont preſqu'entiérement ſoudées les unes

avec les autres ; toutes les apophyſes ſont inclinées en arriere ; il n'y a que treize fauſſes vertebres dans la queue, qui diminuent peu-à-peu de groſſeur.

La croupe du bœuf eſt bien différente de celle du cheval ; auſſi les parties poſtérieures du baſſin different-elles pour la figure & pour la poſition, dans ces deux animaux ; cependant les os des hanches ſont à-peu-près ſemblables dans l'un & dans l'autre ; chacun de ces os forme dans le bœuf une eſpece de triangle dont la baſe eſt en-haut ; elle eſt convexe en avant & échancrée dans le milieu ; l'angle externe préſente une groſſe tubéroſité, qui eſt fort apparente dans les vaches maigres.

Le corps de l'os de la hanche eſt affilé, il s'élargit en-deſſus & en-deſſous ; la cavité cotyloïde a près de deux pouces de diametre. Les os iſchions ſont encore plus gros dans le bœuf que dans le cheval ; les os pubis ſont à-peu-près comme dans le cheval, parce que les côtés ſont moins concaves, & que l'apophyſe coracoïde eſt moins ſaillante. L'*humerus* a dix pouces & demi de longueur & cinq pouces de circonférence, à l'endroit le plus petit : ſa tête eſt environnée de trois apophyſes, dont deux ſont placées en-dedans & la troiſieme en-dehors. L'os du coude eſt ſoudé derriere l'os du rayon, & ne le touche qu'aux deux extrêmités. L'os du rayon eſt plus large qu'épais ; ſon extrêmité inférieure eſt terminée de chaque côté par une apophyſe ſtyloïde. Le fémur a treize pouces de longueur, y compris le grand *trochanter*. Les rotales ſont terminées en pointe par le bas ; elles ont deux pouces & demi de longueur, la face antérieure eſt fort inégale ; le côté intérieur ne forme point d'angle comme l'extérieur. Le tibia eſt aſſez reſſemblant à celui du cheval, il a treize pouces de longueur ; le corps de l'os eſt triangulaire, il n'y a point de *péroné*. La carpe n'eſt compoſée que de ſix os, diſpoſés en deux rangs ; il y en a quatre dans le premier, & ſeulement deux dans

le ſecond ; il a pareillement ſix os dans le tarſe comme dans celui du cheval ; mais ils ne ſont pas diſpoſés de la même façon dans l'un & dans l'autre de ces animaux ; les os des canons ſont ſillonnés ſur leur longueur, dans la face de devant, par une gouttiere, qui eſt plus profonde ſur les canons des jambes de derriere que ſur ceux des jambes de devant. Les os des premieres phalanges de tous les pieds ont un pouce onze lignes de longueur ; il ſe trouve derriere l'articulation de chacun des os des premieres phalanges, avec l'os du canon, deux os ſeſamoïdes de figure fort irréguliere ; ainſi, il y a quatre os ſeſamoïdes dans chaque pied, deux à chaque doigt ; derriere chaque paire d'os ſeſamoïdes ſont placés deux autres oſſelets, dont l'un eſt très-petit.

On trouve dans le cœur du bœuf au-deſſous de la valvule ſigmoïde, qui eſt derriere l'oreillette droite, un os oblong, qui ſuit la courbure de l'entrée du ventricule gauche, & un autre os plus petit, mais à-peu-près de même figure que le premier, & à l'entrée du même ventricule au-deſſous de la valvule ſigmoïde, qui eſt derriere l'oreillette gauche.

Quant aux parties intérieures du bœuf, on apperçoit, à l'ouverture de l'abdomen, l'épiploon, qui s'étend ſur tous les inteſtins juſqu'à la veſſie. On diſtingue quatre eſtomacs dans cet animal ; le premier, c'eſt-à-dire, celui auquel l'œſophage aboutit, eſt le plus grand de tous ; on l'appelle la *panſe*, l'*herbier*, ou la *double*. On a donné au ſecond, qui n'eſt, à dire vrai, qu'une continuation du premier, le nom de *réſeau*, *bonnet* ou *chaperon* : le troiſieme, bien diſtingué des deux premiers, & qui n'y communique que par un orifice aſſez étroit, eſt nommé le *feuillet* ou *myre-feuillet*, *millet*, *peſeaulin*, *mellier* ou *meulier* ; il eſt plus grand que le *bonnet* & plus petit que la *caillette*, qui eſt le quatrieme eſtomac, auquel on a auſſi donné le nom de *franche-mulle*. Le duodenum s'étend en arriere

juſques dans le flanc droit; le jejunum & l'ileum ſont leurs circonvolutions derriere & au côté droit de la panſe ſous le cæcum, qui s'étend tranſverſalement de droit à gauche, dans les régions iliaques & hypogaſtriques; le colon occupe le côté droit & forme pluſieurs circonvolutions preſque ovales, qui ſont pelotonées enſemble. Les inteſtins grêles ont cent quatorze pieds de longueur, depuis le pylore juſqu'au *cæcum*; la longueur du colon & celle du *rectum*, priſes enſemble, ſont de trente-quatre pieds, auxquels il faut ajouter celle des inteſtins grêles, qui eſt de cent quatorze pieds, pour avoir la longueur du canal inteſtinal en entier, qui ſera de cent quarante-huit pieds, non compris le *cæcum*, qui a deux pieds & demi de longueur. Le foie, placé du côté droit, eſt diviſé en trois lobes, deux grands & un petit; la couleur de ce viſcere eſt noirâtre. La véſicule du fiel, qui s'étend ſouvent de cinq pouces au-delà des bords du foie, forme une poche qui a environ ſept pouces de longueur. La rate eſt ſituée ſur la partie gauche de la panſe; elle a un pied huit pouces de longueur; elle eſt d'une couleur griſe au-dehors & d'un rouge noirâtre au-dedans. Le pancreas aboutit, par une de ſes branches, au *duodenum*. Les reins ſont compoſés de pluſieurs tubercules, & paroiſſent diviſés en pluſieurs parties. Le centre nerveux du diaphragme a un pied ſept pouces de largeur dans le milieu, & ſa plus grande longueur du haut en bas & de devant en arriere, eſt d'un pied & demi; la partie charnue a cinq pouces de largeur entre la pointe du centre nerveux & le *ſternum*. Le poumon droit eſt diſtingué en quatre lobes, dont trois ſont rangés de file; le quatrieme lobe eſt le plus petit de tous: il n'y a dans le poumon gauche que deux lobes, dont l'antérieur eſt preſque ſéparé en deux parties par une échancrure profonde, comme celle du lobe antérieur du côté droit. Le cœur eſt ſitué dans le milieu de la poitrine, la baſe en-haut &

la pointe en-bas: la langue a environ un pied trois pouces de longueur; il y a ſur la ſurface ſupérieure de la partie antérieure de la langue, des filets pointus, fort durs & dirigés en arriere; ces filets ſont l'effet d'une rape, lorſqu'on y paſſe la main à rebours; l'épiglotte eſt recourbée & recoquillée en arriere; le cerveau a quatre pouces & demi de longueur.

Telle eſt la deſcription du bœuf, que donne M. d'Aubenton. Paſſons actuellement à l'hiſtoire naturelle de cet animal, par M. de Buffon; écoutons ce ſublime Écrivain. Le bœuf, dit-il, eſt le plus eſtimé d'entre les bêtes à corne; il eſt aiſé à nourrir (Voyez article *Bœuf.*), & rend beaucoup de ſervice. Tout le monde doit convenir que le bœuf, le mouton & les autres animaux qui paiſſent l'herbe, non ſeulement ſont les meilleurs, les plus utiles, les plus précieux pour l'homme, puiſqu'ils le nourriſſent, mais encore ceux qui conſomment & qui dépenſent le moins; le bœuf eſt ſur-tout, à cet égard, l'animal par excellence, car il rend à la terre tout autant qu'il en tire, & même il améliore le fonds ſur lequel il vit; il engraiſſe ſon pâturage, au lieu que le cheval & la plupart des autres animaux amaigriſſent en peu d'années les meilleures prairies. Les animaux qui ont des dents inciſives aux deux mâchoires, comme le cheval & l'âne, broutent plus aiſément l'herbe courte que ceux qui manquent de dents inciſives à la mâchoire ſupérieure; & ſi le mouton & la chevre la coupent de très-près, c'eſt parce qu'ils ſont petits & que leurs levres ſont minces; mais le bœuf, dont les levres ſont épaiſſes, ne peut brouter que l'herbe longue, & c'eſt par cette raiſon qu'il ne fait aucun tort au pâturage ſur lequel il vit: comme il ne peut pincer que l'extrêmité des jeunes herbes, il n'en ébranle point la racine & n'en retarde que très-peu l'accroiſſement; au lieu que le mouton & la chevre les coupent de ſi près, qu'ils détruiſent la tige & gâtent la racine; d'ailleurs, le

cheval choiſit l'herbe la plus fine & laiſſe grener & ſe multiplier la grande herbe, dont les tiges ſont dures; au lieu que le bœuf coupe ces groſſes tiges & détruit peu-à-peu l'herbe la plus groſſiere; ce qui fait qu'au bout de quelques années, la prairie ſur laquelle le cheval a vécu, n'eſt plus qu'un mauvais pré, tandis que celle que le bœuf a brouté devient un pâturage fin. Mais ce ne ſont pas là les ſeuls avantages que le bétail procure à l'homme: ſans le bœuf, les pauvres & les riches auroient beaucoup de peine à vivre, la terre demeureroit inculte, les champs & même les jardins ſeroient ſecs & ſtériles; c'eſt ſur lui que roulent tous les travaux de la campagne; il eſt le domeſtique le plus utile de la ferme, le ſoutien du ménage champêtre, il fait toute la force de l'Agriculture: autrefois il faiſoit toute la richeſſe des hommes, & aujourd'hui il eſt encore la baſe de l'opulence des États, qui ne peuvent ſe ſoutenir & fleurir que par la culture des terres & par l'abondance du bétail, puiſque ce ſont les ſeuls biens réels, tous les autres & même l'or & l'argent, n'étant que des biens arbitraires, des repréſentations, des monnoies de crédit, qui n'ont de valeur qu'autant que le produit de la terre leur en donne. Le bœuf ne convient pas autant que le cheval, l'âne, le mulet & le chameau, pour porter les fardeaux; la forme de ſon dos & de ſes reins le démontre, mais la groſſeur de ſon cou & la largeur de ſes épaules indiquent aſſez qu'il eſt propre à tirer & à porter le joug; c'eſt auſſi de cette maniere qu'il tire le plus avantageuſement, & il eſt ſingulier que cet uſage ne ſoit pas général, & que dans des Provinces entieres on l'oblige à tirer par les cornes. La ſeule raiſon qu'on en puiſſe donner, c'eſt que quand il eſt attelé par les cornes, on le conduit plus aiſément: il a la tête très-forte, & il ne laiſſe pas de tirer aſſez bien de cette façon, mais avec beaucoup moins d'avantage que quand il tire par les épaules; il ſemble avoir été

fait exprès pour la charrue : la maſſe de ſon corps, la lenteur de ſes mouvemens, le peu de hauteur de ſes jambes, tout, juſqu'à ſa tranquillité & à ſa patience dans le travail, ſemble concourir à le rendre propre à la culture des champs, & plus capable qu'aucun autre, de vaincre la réſiſtance conſtante & toujours nouvelle, que la terre oppoſe à ſes efforts. Le cheval, quoique peut-être auſſi fort que le bœuf, eſt moins propre à cet ouvrage : il eſt trop élevé ſur ſes jambes, ſes mouvemens ſont trop grands, trop bruſques, & d'ailleurs il s'impatiente & ſe rébute trop aiſément : on lui ôte même toute la légéreté, toute la ſoupleſſe de ſes mouvemens, toute la grace de ſon attitude & de ſa démarche, lorſqu'on le réduit à ce travail peſant, pour lequel il faut plus de conſtance que d'ardeur, plus de maſſe que de viteſſe & plus de poids que de reſſort.

Les animaux les plus peſans & les plus pareſſeux, ne ſont pas ceux qui dorment le plus profondément ni le plus long-tems : le bœuf dort, mais d'un ſommeil court & léger ; il ſe réveille au moindre bruit ; il ſe couche ordinairement ſur le côté gauche, & le rein ou rognon de ce côté gauche eſt toujours plus gros & plus chargé de graiſſe que le rognon du côté droit. Cet animal eſt aſſez ſujet à avoir une bouteille d'eau dans un des rognons ; quelquefois on a trouvé un rein gros comme la tête d'un enfant, tandis que l'autre n'étoit pas plus gros que le rognon d'un mouton ; il y a même des bœufs qui n'ont qu'un rognon, tandis que de l'autre côté on ne trouve qu'un peloton de graiſſe.

Le cheval mange nuit & jour lentement, mais preſque continuellement ; le bœuf, au contraire, mange vîte & prend en aſſez peu de tems, dans une heure, toute la nourriture qu'il lui faut ; après quoi, il ceſſe de manger, & ſe couche pour ruminer. Cette différence vient de la différente conformation dans

l'eſtomac de ces animaux; le bœuf, dont les deux premiers eſtomacs ne forment qu'un même ſac d'une très-grande capacité, peut, ſans inconvénient, prendre à la fois beaucoup d'herbe, & le remplir en peu de tems, pour ruminer enſuite & digérer à loiſir.

Le cheval, qui n'a qu'un petit eſtomac, ne peut y recevoir qu'une petite quantité d'herbe & le remplir ſucceſſivement à meſure qu'elle s'affaiſſe & qu'elle paſſe dans les inteſtins, où ſe fait principalement la décompoſition de la nourriture; car M. de Buffon ayant obſervé, à ce qu'il dit, dans le bœuf & dans le cheval, le produit ſucceſſif de la digeſtion & ſurtout la décompoſition du foin, il a remarqué dans le bœuf, qu'au ſortir de la partie de la panſe, qui forme le ſecond eſtomac, il eſt réduit en une eſpece de pâte verte, ſemblable à des épinars hachés & bouillis; que c'eſt ſous cette forme qu'il eſt retenu dans les plis ou livrets du troiſieme eſtomac; que la décompoſition en eſt entiere dans le quatrieme eſtomac, & que ce n'eſt, pour ainſi dire, que le marc qui paſſe dans les inteſtins; au lieu que dans le cheval le foin ne ſe décompoſe guere, ni dans l'eſtomac, ni dans les premiers boyaux, où il devient ſeulement plus ſouple & plus flexible, comme ayant été macéré & pénétré de la liqueur active dont il eſt environné; qu'il arrive au *cæcum* & au *colon*, ſans grande altération; que c'eſt principalement dans ces deux inteſtins, dont l'énorme capacité répond à celle des animaux ruminans, que ſe fait dans le cheval la décompoſition de la nourriture, & que cette décompoſition n'eſt jamais auſſi entiere que celle qui ſe fait dans le quatrieme eſtomac du bœuf.

Par ces mêmes conſidérations & par la ſeule inſpection des parties, il eſt facile, ſelon M. de Buffon, de concevoir comment ſe fait la rumination, & pourquoi le cheval ne rumine ni ne vomit; au lieu que le bœuf & les autres animaux, qui ont pluſieurs eſtomacs,

ſemblent ne digérer l'herbe qu'à meſure qu'ils ruminent (Voyez article *Médecine Vétérinaire, dans l'extrait de l'ouvrage de M. Lafoſſe.*). La rumination n'eſt qu'un vomiſſement ſans effort, occaſionné par la réaction du premier eſtomac ſur les alimens qu'il contient; le bœuf remplit ſes deux premiers eſtomacs tout autant qu'ils peuvent l'être. La membrane tendue réagit donc pour lors avec force ſur l'herbe qu'elle contient, qui n'eſt que très-peu mâchée, à peine hachée, & dont le volume augmente beaucoup par la fermentation.

Si l'aliment étoit liquide, cette force de contraction le feroit paſſer dans le troiſieme eſtomac, qui ne communique à l'autre que par un conduit étroit, dont même l'orifice eſt ſitué à la partie ſupérieure du premier, & preſqu'auſſi haut que celui de l'œſophage; ainſi, ce conduit ne peut pas admettre cet aliment ſec, ou du moins il n'en admet que la partie la plus coulante; il eſt donc néceſſaire que les parties les plus ſeches remontent dans l'œſophage, dont l'orifice eſt plus large que celui du conduit; elles y remontent en effet, l'animal les remâche, les macere, les imbibe de nouveau de ſa ſalive & rend ainſi peu-à-peu l'aliment plus coulant; il le réduit en pâte aſſez liquide, pour qu'elle puiſſe couler dans le conduit qui communique au troiſieme eſtomac, où elle ſe macere encore avant que de paſſer dans le quatrieme, & c'eſt dans ce dernier eſtomac que s'acheve la décompoſition du foin, qui y eſt réduit en parfait mucilage. Ce qui confirme la vérité de cette explication, c'eſt que tant que ces animaux tettent, ou ſont nourris de lait & d'autres alimens liquides & coulans, ils ne ruminent pas, & qu'ils ruminent beaucoup plus en hiver & lorſqu'on les nourrit d'alimens ſecs, qu'en été, pendant lequel ils paiſſent l'herbe tendre; au contraire, dans le cheval, l'eſtomac eſt très-petit, l'orifice de l'œſophage eſt fort étroit, & celui du pylore eſt fort large; or,

cela seul suffiroit, dit M. de Buffon, pour rendre impossible la rumination; car l'aliment contenu dans ce petit estomac, quoique peut-être plus fortement comprimé que dans le grand estomac du bœuf, ne doit pas remonter, puisqu'il peut aisément descendre par le pylore qui est fort large; il n'est pas même nécessaire que le foin soit réduit en pâte molle & coulante, pour y entrer; la force de contraction de l'estomac y pousse l'aliment encore presque sec, & il ne peut remonter par l'œsophage, parce que ce conduit est fort petit en comparaison de celui du pylore: c'est donc par cette différence générale de conformation que le bœuf rumine, & que le cheval ne peut ruminer; mais il y a encore une différence particuliere dans le cheval, qui fait que non seulement il ne peut ruminer, c'est-à-dire, vomir sans effort, mais qu'il ne peut même absolument vomir, quelqu'effort qu'il puisse faire; c'est que le conduit de l'œsophage arrivant très-obliquement dans l'estomac du cheval, dont les membranes forment une épaisseur considérable, fait dans cette épaisseur une espece de gouttiere si oblique, qu'il ne peut que se serrer davantage, au lieu de s'ouvrir par les convulsions de l'estomac (Voyez article *Médecine Vétérinaire*, *déjà cité*.).

On prétend que les bœufs qui mangent lentement, résistent plus long-tems au travail que ceux qui mangent vîte; que les bœufs des pays élevés & secs sont plus vifs, plus vigoureux & plus sains que ceux des pays bas & humides; que tous deviennent plus forts, lorsqu'on les nourrit de foin sec, que quand on ne leur donne que de l'herbe molle; qu'ils s'accoutument plus difficilement que les chevaux au changement de climat, & que par cette raison on ne doit jamais acheter que dans le voisinage les bœufs pour le travail.

En hiver, comme les bœufs ne font rien, il suffira de les nourrir de paille & d'un peu de foin; mais dans le tems des ouvrages, on leur donnera beaucoup plus

de foin que de paille, & même un peu de ſon & d'avoine avant de les faire travailler. Voyez articles *Bœuf* & *Fourrage*.

Le bœuf n'eſt pas ſi peſant ni ſi mal-adroit qu'il paroît au premier aſpect; il ſait ſe tirer d'un mauvais pas auſſi-bien & même mieux que le cheval: un de ces hommes qu'on appelle vulgairement *toucheurs de bœufs*, trouvant un pré en ſon chemin, au rapport de MM. Salerne & Arnauld de Nobleville, y fait entrer ſes bœufs pour pâturer; mais excédé de fatigue, il ſe couche en travers ſur la breche faite à la haie, & s'endort; quelques momens après, un des bœufs s'approche tout doucement, &, ſentant cet homme endormi, paſſe adroitement par-deſſus lui ſans le toucher; un ſecond en fait autant, enſuite un troiſieme, un quatrieme, & ainſi tout le troupeau défile. Enfin, l'homme ſe réveille, regarde tout autour de lui, & eſt bien étonné de voir que ſes bœufs ne ſont plus dans le pré, où il les croyoit en ſûreté. Ce n'eſt pas pour cette ſeule fois que ce fait eſt arrivé, principalement quand il n'y a point de chien pour veiller à la place du maître.

Les bœufs du Bas-Poitou ont pour l'ordinaire une graiſſe jaune; on les engraiſſe fort jeunes, & même ſans les avoir fait travailler; ils ſont aſſez doux, mais extrêmement peureux; & comme ils s'effarouchent aiſément, on les fait plus marcher de nuit que de jour; quelquefois ils s'épouvantent ſi fort dans une foire ou un marché, qu'on court riſque d'être bleſſé ou tué par ces animaux, qui n'écoutent plus rien, & ne ceſſent de courir à perte d'haleine que quand ils ſe trouvent épuiſés de laſſitude.

Preſque tous les bœufs qu'on tue ſe laiſſent aſſommer ſans rien dire; un ſeul coup ou deux au plus ſuffiſent pour les abattre; quelques-uns pouſſent cependant d'horribles mugiſſemens ſous les coups; on eſt pour lors quelquefois obligé de leur en donner plus de cent avant de pouvoir les faire tomber.

On

On lit dans les mémoires de l'académie, que M. Duverney a fait voir à cette ſavante compagnie le cerveau d'un bœuf pétrifié preſqu'en toutes ſes parties, & pétrifié juſqu'à égaler même la dureté d'un caillou; il reſtoit ſeulement en quelques endroits un peu de ſubſtance molle & ſpongieuſe; la moëlle de l'épine s'étoit conſervée dans ſon état naturel, de même que les nerfs qui étoient à la baſe du crâne; le corcelet étoit auſſi pétrifié que le cerveau; la pie-mere étoit auſſi compriſe dans ce changement général; & toute la maſſe enſemble en étoit ſi défigurée que l'on avoit peine d'abord à reconnoître les parties & à nommer chacune par ſon nom; le bœuf étoit fort gras & ſi vigoureux que lorſque le boucher avoit voulu le tuer il s'étoit échappé juſqu'à quatre fois, circonſtance très-remarquable.

Un bœuf qui a une côte ou une jambe caſſée ſe la remet facilement, quand bien même on n'y appliqueroit point d'écliſſe : dans cent bœufs on en trouve ſouvent dix qui ont eu quelque côte caſſée : cette côte s'eſt repriſe, & le calus en eſt auſſi dur que du frais.

Quant à la maniere d'engraiſſer les bœufs, aux uſages qu'on en peut tirer & à leurs maladies, voyez article *Bœufs ;* nous reviendrons cependant à l'examen de ces dernieres à la fin de cet article.

Le taureau eſt le mâle, ou, à proprement parler, l'étalon de la vache : nous allons examiner ici tout au long cet animal, nous étant reſervé d'en traiter dans cet article : il ſert principalement à la propagation de l'eſpece; & quoiqu'on puiſſe auſſi le ſoumettre au travail, on eſt moins sûr de ſon obéiſſance, & on doit ſe tenir en garde contre l'uſage qu'il peut faire de ſa force; la nature a fait cet animal indocile & fier; dans le tems du rut, il devient indomptable, & ſouvent furieux, mais par la caſtration on détruit la ſource de ces mouvemens impétueux, & l'animal ne perd rien de ſa force; il n'en eſt même que plus gros,

plus maſſif, plus peſant, & plus propre à l'ouvrage auquel on le deſtine ; il devient auſſi plus traitable, plus patient, plus docile & moins incommode aux autres. Un troupeau de taureaux ne ſeroit qu'une troupe effrénée, que l'homme ne pourroit ni dompter ni conduire.

Voyons actuellement quelles ſont les parties de la génération de cet animal, tant intérieures qu'extérieures ; il y a environ deux pieds de diſtance entre l'anus & le ſcrotum, qui s'étend au-deſſus du ventre, de la longueur d'un demi-pied. Le taureau a quatre mamellons bien apparens, & ſitués au-devant du ſcrotum, deux de chaque côté de la verge, & à un pouce de diſtance l'un de l'autre ; cette poſition des mamellons du taureau correſpond à celle des mamelles de la vache. La verge a deux pieds quatre pouces de longueur, depuis la bifurcation du canal caverneux juſqu'à l'inſertion du prépuce ; elle eſt applatie ſur ſa longueur comme le gland, & elle a la même largeur & la même épaiſſeur que la baſe du gland. Les teſticules ſont ovoïdes ; ils ont 4 pouces & demi de longueur ; ſa ſubſtance intérieure eſt de couleur jaunâtre, & il y a au-dedans une eſpece de noyau longitudinal de couleur blanche. L'épididyme deſcend de deux pouces ſur le bord inférieur du teſticule, ſon extrémité poſtérieure déborde de 9 lignes au-delà du bout du teſticule, & forme un tubercule, qui a environ 9 lignes de diametre ; les canaux différens ont environ deux lignes auſſi de diametre ; il y a deux cordons qui tiennent par une de leurs extrémités aux premieres vertebres de la queue, & qui ſe joignent au-deſſous de l'anus après l'avoir entouré ; ils ſont plats, ils s'étendent le long de la verge juſqu'à l'endroit auquel ils adherent, & où la verge forme une double courbure en façon d'S romaine ; il s'épanouiſſent ſur les côtés de la verge juſqu'au prépuce, qui a auſſi deux muſcles : ces muſcles s'étendent ſous l'abdomen, & ſe

prolongent par des parties tendineuſes juſqu'aux environs de l'anus; ils paroiſſent ſervir à tirer le prépuce en arriere. La veſſie eſt ovale, l'urethre eſt revêtue au-dehors d'un muſcle fort & épais, & la longueur de ce canal eſt de ſix pouces, depuis la veſſie juſqu'à la bifurcation des corps caverneux; les véſicules ſéminales ſont compoſées de pluſieurs cellules comme dans l'homme; chacune des véſicules a quatre pouces de longueur, les proſtates ſont longues de quinze lignes : il ſe trouve auprès des muſcles accélérateurs deux glandes qui s'ouvrent dans l'urethre, & qui contiennent une liqueur jaunâtre, de même que les proſtates; il n'y a que la caſtration ſeule qui met de la différence entre le bœuf & le taureau, & qui fait que celui-là eſt peſant, lâche & timide, tandis que celui-ci eſt plein de feu, vif, hardi & vigoureux; la caſtration ſe fait de la maniere ſuivante : pour opérer, les uns choiſiſſent le mois de mai ou le printemps, & d'autres l'automne, & toujours le matin avant que le taureau ſoit ſorti de l'étable; on prend les muſcles des teſticules avec de petites tenailles, on inciſe les bourſes, & on enleve les teſticules en ne laiſſant que la portion qui tient aux muſcles; après quoi, on frotte la bleſſure avec quelqu'huile ou baume; on y applique enſuite une emplâtre. Le jour de l'opération on lui menage la nourriture; on ne lui donne point de boiſſon, & peu les jours ſuivans; à meſure que l'appétit revient à l'animal, on lui préſente de l'herbe fraîche, & on lui augmente ſa boiſſon.

L'âge le plus convenable à la caſtration (voyez article *Bœuf*) eſt celui qui précede immédiatement la puberté, c'eſt-à-dire, dix-huit mois ou deux ans; la plupart de ceux qu'on y ſoumet auparavant périſſent; cependant on obſerve que les jeunes veaux, auxquels on ôte les teſticules quelque tems après leur naiſſance & qui ſurvivent à cette opération ſi dangereuſe à cet âge, deviennent des bœufs plus grands, plus gros,

plus gras que ceux auxquels on ne fait la caſtration qu'à deux, trois ou quatre ans ; mais en revanche ces derniers conſervent plus de courage & d'activité ; & même ceux qui ne ſubiſſent la caſtration qu'à ſix, ſept ou huit ans, ne perdent preſque rien des autres qualités du ſexe maſculin ; ils ſont plus impétueux, plus indociles que les autres bœufs, &, ce qui plus eſt, dans le temps de la chaleur des femelles, ils cherchent encore à s'en approcher ; il faut avoir grande attention de les écarter ; l'accouplement & même le ſeul attouchement du bœuf fait naître à la vulve de la vache des eſpeces de carnoſités ou de verrues, qu'il faut détruire & guérir en y appliquant un fer rouge (voyez article *Remedes paſtoraux*) ; & la cauſe de cet accident peut provenir de ce que les bœufs qu'on n'a que *biſtournés*, c'eſt-à-dire, auxquels on a ſeulement comprimé les teſticules & ſerré & tordu les vaiſſeaux qui y aboutiſſent, ne laiſſent pas de répandre une liqueur apparemment à demi purulente, & qui peut cauſer des ulceres à la vulve de la vache, & ces ulceres dégénerent en carnoſités.

Pour qu'un taureau ſoit propre à ſervir un troupeau de vaches, il faut qu'il ſoit gros, bien fait & en bonne chair ; il doit avoir l'œil noir, le regard fier, le front ouvert, la tête courte, les cornes groſſes, courtes & noires, les oreilles longues & velues, le muffle grand, le nez court & droit, le col charnu & gros, les épaules & la poitrine larges, les reins fermes, le dos droit, les jambes groſſes & charnues, la queue longue & bien couverte de poils, l'allure ferme & sûre, & le poil rouge. Il faut en outre qu'il ſoit de moyen âge, entre trois ans & neuf au plus, paſſé ce tems, il n'eſt plus bon qu'à engraiſſer ; on fera très-bien de ne lui laiſſer ſervir que quinze vaches, quoique pour l'ordinaire on lui en laiſſe juſqu'à ſoixante. Les vaches retiennent ſouvent dès la premiere, ſeconde ou troiſieme fois, & dès qu'elles ſont une fois pleines, le taureau

refuſe de les couvrir, quoiqu'il y ait encore apparence de chaleur; mais plus communément cette chaleur ceſſe preſqu'auſſi-tôt qu'elles ont conçu, & elles refuſent auſſi elles-mêmes les approches du taureau; la vache eſt à dix-huit mois en pleine liberté, & le taureau à deux ans; mais on fera très-bien de ne les laiſſer accoupler qu'à l'âge de trois ans; la durée de leur vie eſt ordinairement de quatorze ou quinze ans.

Quoique les anciens aient prétendu que la vache, le bœuf & même le veau avoient la voix plus grave que le taureau, il n'eſt pas moins vrai de dire que le taureau a la voix beaucoup plus forte, puiſqu'il ſe fait entendre de plus loin; ce qui leur a ſans doute fait faire cette obſervation, c'eſt que le mugiſſement du taureau n'eſt pas un ſon ſimple, mais un ſon compoſé de deux ou trois octaves, dont la plus élevée frappe le plus l'oreille; mais ſi l'on y prête attention, on entend en même-tems un ſon grave, & plus grave que celui de la voix de la vache, du bœuf & du veau, dont les mugiſſemens ſont auſſi beaucoup plus courts; d'ailleurs, le taureau ne mugit que d'amour, mais la vache mugit plus ſouvent d'horreur & de peur que d'amour, & le veau mugit de douleur, de beſoin de nourriture & du deſir de ſa mere.

Le taureau entre en fureur à la vue de la couleur rouge; il combat généreuſement pour le troupeau, & marche le premier à la tête; s'il y a deux troupeaux de vaches dans un champ, les deux taureaux s'en détachent & s'avancent l'un vers l'autre en mugiſſant: lorſqu'ils ſont en préſence, ils s'entre-regardent de travers, ne reſpirent que la vengeance; ils grattent la terre avec leurs pieds & font voler la pouſſiere par-deſſus leur dos; ils ſe joignent bien-tôt avec impétuoſité, ſe battent avec acharnement, & ne ceſſent le combat que lorſqu'on les ſépare, ou que le plus foible eſt contraint de céder au plus fort; pour lors le vaincu ſe retire tout triſte & tout honteux, tandis

que le vainqueur s'en retourne tête levée, triomphant & tout fier de ſa victoire. Cet animal va hardiment au-devant de l'ennemi ; il ne craint ni le chien ni le loup, pas même l'ours, ni le lion ; enfin, dans les combats, tant publics que particuliers qu'il a à ſoutenir, ſoit contre les hommes, ſoit contre les animaux auxquels il eſt ſacrifié, il fait face aux aſſaillans avec tant de courage qu'il ne ſuccombe qu'à la derniere extrêmité, percé de mille coups, ou déchiré de belles dents.

La chair de taureau n'eſt pas à beaucoup près ſi ſalutaire ni ſi agréable que celle du bœuf, auſſi n'en fait-on guère uſage en aliment; mais en médecine on ſe ſert de ſon ſang, de ſa graiſſe, de ſa moëlle, de ſon fiel, de ſes cornes, de ſes ongles & de ſon priape.

Le ſang du taureau pris intérieurement a anciennement paſſé pour un poiſon ; cependant les expériences qu'on a faites tout récemment démentent cette aſſertion ; on l'ordonne même actuellement dans la dyſſenterie, dans les regles trop abondantes, dans le crachement de ſang & dans toutes les hémorrhagies internes ; on le mêle avec le vinaigre de vin, & on le donne à la doſe d'un gros dans les potions vulnéraires aſtringentes ; pour ce qui concerne ſes propriétés à l'extérieur, elles ſont les mêmes que celles du ſang des autres animaux ; il eſt donc diſſolvant & apéritif ; on s'en ſert en liniment dès qu'il s'agit d'amollir & de diſcuter les tumeurs, d'effacer les taches de la peau & de diſſiper les verrues; mais on l'employe plus particuliérement lorſque quelque membre eſt foible ou acrophié; on fait pour lors plonger la partie dans la gorge d'un taureau ou d'un bœuf nouvellement tué ; ce qui la ranime, la rend plus ſouple & plus propre au mouvement ; quelques auteurs conſeillent l'eau diſtillée du ſang pour calmer les douleurs de la goutte, mais on ne fait plus uſage pour le préſent de ce remede.

La graiſſe, la moëlle, le fiel & les ongles du taureau ont les mêmes propriétés que ces parties dans le bœuf. Voyez article *Bœuf*. Le priape du taureau pris en poudre, à la quantité d'un demi gros, ou la décoction de ſa vapeur, à la doſe d'un gros, ſont des remedes approuvés dans la cure de la dyſſenterie & de la pleuréſie.

La vache, qui eſt le principal animal dont il s'agit dans cet article, mérite par conſéquent ici plus particuliérement notre attention; ſi on la conſidere anatomiquement, on trouve qu'il y a environ deux pouces de diſtance entre l'anus & la vulve, dont la longueur n'eſt que de trois pouces; les quatre mamelons forment un quarré par leur poſition; ils ont tous les quatre deux pouces de hauteur, & environ trois pouces de circonférence à la baſe; l'extrémité en eſt arrondie & percée d'un orifice, qui eſt la bouche d'un canal, dont le diametre n'a qu'environ une ligne, mais le canal s'élargit à meſure qu'il approche de la mamelle, dont la partie inférieure eſt creuſe & ne forme qu'une cavité au-deſſus de chaque mamelon : ces cavités n'ont qu'environ un pouce de profondeur, depuis la baſe du mamelon juſqu'à la ſubſtance glanduleuſe qui eſt dans leur fond; elle forme une maſſe qui a dix pouces de longueur; elle eſt diſtinguée en deux parties égales, une à droite & l'autre à gauche, qui ſont réunies par un tiſſu cellulaire; chacune de ces portions forme donc une mamelle qui a deux cavités; il y a un mamelon pour chaque cavité, & par conſéquent deux mamelons dans chaque mamelle. Le gland du clitoris eſt peu ſaillant; le vagin a un pied de longueur, & il y a dans le vagin pluſieurs rides longitudinales; la veſſie eſt preſque ronde, beaucoup plus ample que celle du mâle, & l'urethre a quatre pouces de longueur : l'orifice de la matrice eſt rond, environné de tubercules aſſez gros; ſon corps eſt naturellement fort petit; les cornes qui ſont adoſſées l'une contre l'autre

ont un pied huit pouces de longueur depuis le corps de la matrice juſqu'à leur extrémité ; le teſticule eſt de figure ovoïde, la trompe aboutit à un pavillon.

Parmi les différentes eſpeces d'animaux que l'homme a raſſemblés par troupeaux, & dont l'objet principal eſt la multiplication, la femelle eſt ſans contredit beaucoup plus néceſſaire & plus utile que le mâle ; le produit de la vache eſt un bien qui croît & qui ſe renouvelle à chaque inſtant : que de pauvres familles ſont aujourd'hui réduites à vivre de leur vache ! on fait encore ſervir la vache à la charrue ; & quoiqu'elle ne ſoit pas auſſi forte que le bœuf, elle ne laiſſe pas de le remplacer ſouvent : mais quand on veut l'employer à cet uſage, il faut avoir la précaution de l'aſſortir, autant que faire ſe peut, avec un bœuf de ſa taille ou de ſa force, ou avec une autre vache pour conſerver l'égalité du trait & maintenir le ſoc en équilibre entre ces deux puiſſances ; on employe pour l'ordinaire ſix & juſqu'à huit bœufs dans les terreins fermes, & principalement dans les friches, qui ſe levent par groſſes mottes & par quartiers ; mais pour les terreins meubles & ſablonneux deux vaches ſuffiſent.

C'eſt communément au printemps que les vaches entrent en chaleur ; la plupart reçoivent le taureau & deviennent pleines depuis le 15 d'avril juſqu'au 15 de juillet ; il ne laiſſe pas néanmoins de s'en trouver beaucoup dont la chaleur eſt plus tardive, & d'autres dont la chaleur eſt plus précoce ; elles portent neuf mois & mettent bas au commencement du dixieme ; on a conſéquemment des veaux en abondance depuis le quinzieme de janvier juſqu'au quinzieme d'avril ; on en a auſſi pendant tout l'été aſſez abondamment, & l'automne eſt le tems où ils ſont le plus rares. Les ſignes de la chaleur de la vache ne ſont point équivoques ; elle mugit pour lors très-fréquemment & plus violemment que dans les autres tems ; elle ſaute ſur les autres vaches, ſur les bœufs & même ſur les taureaux ;

la vulve eſt gonflée & ſaillante au-dehors; on profitera du tems de cette chaleur pour lui donner le taureau; on a obſervé que ſi on laiſſoit diminuer cette ardeur, la vache ne retiendroit pas auſſi ſûrement.

Les vaches ſont très-ſujettes à avorter, ſur-tout quand on ne les ménage pas, & ſi on les met à la charrue ou au charroi; on les ſoignera même davantage, & on les ſuivra de plus près quand elles ſont pleines que dans tout autre tems; on les empêchera pour lors de ſauter des haies & des foſſes; on les menera dans des pâturages plus gras & dans un terrein qui, ſans être trop humide & marécageux, ſoit néanmoins abondant en herbes; ſix ſemaines ou deux mois avant que les vaches mettent bas, on les nourrira plus largement qu'à l'ordinaire; on leur donnera à l'étable de l'herbe pendant l'été, & pendant l'hiver, du ſon le matin ou de la luzerne, du ſain-foin, &c. on ceſſera auſſi de les traire pendant ce tems; le lait leur eſt alors plus néceſſaire que jamais pour la nourriture de leur fœtus; il ſe trouve même des vaches dont le lait tarit abſolument un mois ou ſix ſemaines avant qu'elles mettent bas; celles qui ont du lait juſqu'au dernier moment ſont tout-à-la-fois les meilleures meres & les meilleures nourrices; mais le lait des derniers tems eſt généralement mauvais & peu abondant.

On aura les mêmes attentions pour l'accouchement de la vache que pour celui de la jument, il en faut même davantage; car la vache qui met bas paroit plus épuiſée, plus fatiguée que la jument; on la mettra donc dans une étable ſéparée, on l'y tiendra chaudement & commodément ſur de la bonne litiere; on la nourrira bien en lui donnant pendant dix ou douze jours de la farine de fèves, de bled ou d'avoine délayées avec de l'eau ſalée, & de la luzerne en abondance, du ſain-foin, ou d'autre bonne herbe bien mûre; elle ſe rétablit très-bien pendant ce court eſpace de tems; on la remet enſuite inſenſiblement à

la vie commune & aux pâturages ; on aura ſeulement l'attention de lui laiſſer tout ſon lait pendant les deux premiers mois, le veau profitera davantage ; au ſurplus, le lait que donne la vache pendant les premiers tems n'eſt pas de bonne qualité.

Les vaches noires paſſent pour celles qui donnent le meilleur lait, & les blanches, à ce qu'on prétend, en donnent le plus ; mais de quelque poil que ſoit la vache à lait, pour l'avoir bonne il faut la choiſir en bonne chair ; il faut qu'elle ait l'œil vif, la démarche légere, qu'elle ſoit jeune, & que ſon lait ſoit, s'il ſe peut, abondant & de bonne qualité ; on la traira deux fois par jour en été, & une fois ſeulement en hiver ; ſi on veut avoir du lait en abondance, on la nourrira avec des alimens plus ſucculens que n'eſt l'herbe.

Les Hollandois tirent annuellement du Danemarck une grande quantité de vaches grandes & maigres ; ces vaches donnent en Hollande beaucoup plus de lait que les vaches de France ; on tranſporte ſans doute & on multiplie cette même race de vaches à lait en Poitou, en Aunis & dans les marais de Charente ; on donne à ces vaches le nom de *flandrines* ; elles ſont en effet beaucoup plus grandes & plus maigres que les vaches communes, & elles donnent une fois autant de lait & de beurre ; elles donnent auſſi des veaux beaucoup plus grands & plus forts ; elles ont du lait en tout tems ; on peut les traire toute l'année, excepté 4 ou 5 jours avant qu'elles mettent bas : ces ſortes de vaches demandent des pâturages excellens, quoiqu'elles ne mangent guère plus que les vaches communes ; comme elles ſont toujours maigres, toute la ſurabondance de la nourriture ſe tourne en lait, tandis que les vaches ordinaires deviennent graſſes, & ceſſent de donner du lait dès qu'elles ont vécu pendant quelque tems dans des pâturages trop gras. Avec un taureau de cette race & des vaches communes, on obtient une autre race à laquelle on donne le nom de

batarde ; elle eſt beaucoup plus féconde & plus abondante en lait que la race commune : ces vaches batardes donnent ſouvent deux veaux à la fois, & fourniſſent auſſi du lait pendant toute l'année ; ce ſont les bonnes vaches à lait qui font une partie des richeſſes de la Hollande, d'où il ſort tous les ans pour des ſommes conſidérables de beurre & de fromage : ces vaches qui fourniſſent une ou deux fois autant de lait que les vaches de France, en donnent ſix fois autant que celles de Barbarie.

Dans les bons cantons d'Angleterre, dit le rédacteur du dictionnaire économique, un fermier gagne tour les ans, prix moyen, cinq livres ſterling par chaque vache : on compte qu'elle donne pendant ſon année quatre cent gallons de lait (le gallon peſe environ huit à neuf livres) : ſi l'on convertit en beurre tout le lait d'une vache commune, on en a environ deux cens liv. peſant par année ; on fait en outre du fromage avec du lait crêmé, & le petit lait ſert pour les cochons : la vue de ce profit doit engager à bien nourrir une vache, & à l'entretenir en chair ; enſorte que quand on veut la vendre aux bouchers, elle s'engraiſſe aiſément : le calcul du *compleet Body of hus bandry*, quoique modéré, continue le rédacteur du dictionnaire cité, eſt plus ſpécieux que juſte. Il en eſt de même de celui que M. Pluche a fait ſur le produit d'un vache dans ſon *ſpectacle de la nature*. De ſemblables ſupputations établiſſent comme réels & ordinaires des produits rares, & on n'y tient preſqu'aucun compte des frais, non-plus que de la diminution du beurre pour la quantité en hiver, ni des quatre ou cinq mois qu'un grand nombre de fort bonnes vaches ſont ſans lait, tandis qu'elles ſe diſpoſent à vêler, ni de la conſommation d'une partie de crême dans le ménage. D'ailleurs M. Pluche croit mettre le beurre au-deſſous de ſon prix moyen en l'évaluant à ſix ſols par livre, preſque généralement par-tout. Tel eſt cependant ſon

taux ordinaire & moyen dans la plupart des bonnes Provinces, depuis vingt-cinq ou trente lieues en-deçà de Paris. Au lieu de cinquante livres qu'il établit comme un bénéfice annuel fort réduit, une bonne vache à lait n'y rend ſouvent de produit net en argent que tout au plus 18 à 24 livres. M. Pluche défalque lui-même, comme indépendans des cinquante livres, la vente du veau, les commodités journalieres qu'on tire du lait, & le fumier de la vache; ainſi on ne doit pas les faire entrer ici en compte : d'ailleurs, on ne voit guère de beurre tandis qu'on allaite un veau pour la boucherie; quoi qu'il en ſoit de calculs trop outrés ou trop réduits, perſonne ne peut ſe refuſer à la vérité qu'une vache eſt d'un très-grand profit pour les habitans de la campagne. Il ne faut pas toujours s'arrêter à la groſſeur du pis pour juger de la bonté d'une vache : il y a des vaches qui l'ont petit & qui donnent néanmoins beaucoup de lait; & en effet, il arrive quelquefois que le pis n'eſt gros que parce qu'il eſt trop charnû : les vaches de la Suiſſe en fourniſſent une quantité immenſe; on a vu des traites qu'on auroit pu évaluer à plus de trente pintes : il s'eſt formé depuis peu à Paris un établiſſement de ces vaches de Suiſſe, mais elles n'y donnent pas tant de lait que dans la Suiſſe, & il n'eſt pas même à beaucoup près auſſi bon, la différence du climat & de la nourriture y contribue plus que tout le reſte; les vaches qui ne ſont pas douces ne font jamais grand profit.

En été on trait ordinairement deux fois les vaches le matin & le ſoir; mais en hiver, on peut ſe contenter de les traire une fois.

La bonne façon de traire les vaches eſt de conduire la main depuis le haut du pis juſqu'en bas ſans interruption, ce qui produit une mouſſe haute dans le vaiſſeau; ſi on preſſe autrement le pis, & comme par ſecouſſe, le beurre ſe ſépare du lait.

Le rédacteur du dictionnaire économique donne

différens moyens pour procurer aux vaches beaucoup de lait : 1°. on peut leur donner, dit-il, tous les jours une poignée de méliſſe ; 2°. Virgile, dans ſon égloque IXe, dit que le citiſe produit cet effet ; 3°. en hiver, lorſqu'on voit qu'une vache donne trop peu de lait, il ſuffit de l'affourer avec moitié foin, moitié paille ; ſi elle ne change pas en mieux, on ne lui donnera que de la paille ſeule, & pour lors ce ſera de la paille d'avoine, car celle d'orge a la propriété de faire tarir le lait, & au bout de quelques jours la vache ſeroit à ſec : 4°. quand on n'a pas beaucoup de foin pour l'hiver, on donne aux vaches du ſon de dreche dans l'eau bouillante, il y renfle conſidérablement ; on ne le leur préſente que quand l'eau eſt preſque froide : quand on les entretient de cette buverie, on peut indiſtinctement leur donner toute ſorte de paille, parce que rien n'eſt capable pour lors de les tarir ; une meſure peſant environ cinquante à ſoixante livres, poids de marc, peut très-bien ſuffire pour une vache, par ſemaine ; ſi on donne du grain aux vaches, il produit beaucoup de lait ; mais ce lait a ſouvent mauvais goût, il eſt maigre, & les vaches même qui en mangent, deviennent ſujettes à nombre de maladies ; le ſon de dreche n'a aucun de ces inconvéniens, il a tout l'avantage du grain & ne coûte que fort peu : 5°. toute ſorte de prairie artificielle fait avoir beaucoup de lait ; mais celle qui vient dans un fond bas eſt ſujette à donner au lait une odeur déſagréable qui ſe communique à tous les uſages auxquels il eſt employé ; auſſi les connoiſſeurs baiſſent-ils le prix de ce lait : cependant, comme les veaux n'y témoignent aucune répugnance, on peut très-bien s'en ſervir pour les vaches auxquelles on donne pluſieurs veaux à nourrir, outre le leur ; il convient même de ſe jetter ſur cette branche de commerce, lorſqu'on a des pâturages dont l'herbe donne mauvais goût au lait, telle qu'une herbe large & du jonc, ou celle qui vient par touffes ſerrées &

qui eſt ſi commune dans les endroits marécageux. Cette herbe donne beaucoup de lait aux vaches, auſſi ſont-elles bien en état pour lors de nourrir, & la chair de leurs veaux ne reçoit aucun mauvais goût, ni mauvaiſe couleur, de la part du lait.

Pluſieurs Anglois modernes attaquent les avantages du trefle; mais la France, la Flandre & la Hollande perſiſtent conſtamment à reconnoître que cette plante eſt une excellente nourriture pour le bétail, de même que le ſainfoin & la luzerne. Ces pâturages artificiels ne donnent aucun mauvais goût au lait, à moins qu'ils ne ſoient dans de bas fonds; pour lors ils participent de la mauvaiſe qualité des herbes de marais & des prés fort bas; en général, de l'herbe douce & de la bonne eau produiſent d'excellent lait, le contraire lui donne le mauvais goût.

On ne ſaignera jamais les vaches à lait que dans un beſoin preſſant; on ne leur tirera pas plus de ſeize onces de ſang, & on ne les mettra à la charrue que dans la derniere néceſſité; quoiqu'on ſoit d'un uſage aſſez univerſel de fatiguer peu les vaches, cependant on aſſure que dans le Duché de Plaiſance on les attelle à des voitures, afin qu'elles rendent davantage de ce lait exquis, dont on fait le fromage du Parmeſan.

Il eſt à obſerver, au ſujet du coquelicot & même du trefle, que ces plantes, quoique bonnes, deviennent une pâture dangereuſe pour les vaches, à cauſe de l'avidité avec laquelle elles dévorent; lorſqu'elles en ont bien mangé, elles enflent & périſſent en peu de tems, ſi l'on ne les ſecoure à propos; mais ces plantes, ainſi que nous l'avons déjà obſervé, de même que la luzerne, leur font beaucoup de bien, quand on ne leur en donne qu'avec diſcrétion & mêlées avec des nourritures moins ſucculentes.

Pendant tout le tems que les vaches vont dehors, même après l'été, il faut toujours les abreuver à midi; à moins de cela elles ont moins d'activité pour pâturer

le reſte du jour ; tant & ſi long-tems qu'elles pâturetout, on fera bien de les traire trois fois par jour ; on en retirera plus de lait que quand on ne les trait que le matin & le ſoir.

On aura ſoin de nettoyer ſouvent leur étable ; on aura encore l'attention de leur bouchonner & frotter le dos, le cou & la tête, avec un bouchon de paille durement entortillé & bien rude, au retour des champs ; le matin, après les avoir trait, on remplira ſoigneuſement les trous qui ſeront dans l'aire de l'étable, où leur urine croupiroit, & on ſemera ſur l'aire un peu de ſable ou de gravier.

Il y a des vaches qui ont le pis abondant ; ſi on ne les trait ſouvent, quand elles ont vêlé, le lait s'y engorge & cauſe une inflammation qui peut faire monter le lait dans ſon corps & l'étouffer. La nourriture d'une vache qui a nouvellement vêlé, doit être modérée en quantité, mais toujours ſucculente, telle que de la biſaille, de la veſce, du fourrage d'avoine, un peu d'avoine même, de bon foin, de la graine de lin dans de l'eau chaude, des raves bouillies ; il ne faut les traire, pour faire du fromage, que deux mois après qu'elles ont vêlé, & quand elles l'ont nouvellement fait, pour leur faire jetter promptement l'arriere-faix, on mettra dans un chauderon de fer un bon picotin d'avoine, avec une poignée de ſel, un verre d'huile commune à brûler, & une poignée de ſabine coupée fort menu ; on placera le chauderon ſur le feu, & on le remuera pour faire griller l'avoine ; après quoi, on verſera le tout dans un ſeau de bois, & on le préſentera à la vache ; elle mangera de bon appétit & n'aura plus d'accidens à craindre ; à l'égard du veau, dès qu'il eſt hors du ventre de la mere, on prend une poignée de ſel, avec autant de miettes de pain, qu'on répand ſur le corps de ce veau, pour obliger ſa mere de le lécher ; plus elle lui rend cet office, plus l'animal ſe fortifie.

Comme tous les veaux épuiſent leur mere, il y a un âge où la vache ne devient plus en chaleur, & peu-à-peu elle ſe refroidit entiérement; on l'engraiſſe, pour lors, pour les bouchers, dans les bons prés, ſelon la méthode que nous avons indiquée à l'article *Bœuf*. Voyez cet article.

Il y a pour l'ordinaire près d'une piſtole de gain à vendre une vache, lorſqu'elle eſt prête à vêler, plus que ſi on la vend dans un autre tems; toute vache pleine de preſque neuf mois, qui laiſſe paroître au-dehors une partie du vagin, (ce qu'on nomme en quelques endroits *montrer ſa roſe*), eſt dans le cas d'être rendue au vendeur, quoiqu'on l'ait achetée pluſieurs mois auparavant; il y a à ce ſujet des ſentences de préjugés: à l'égard des vaches qu'on donne à bail, il faut les refuſer conſtamment, quand c'eſt pour mettre à la charrue; car à moins que ceux à qui on les donne, n'en aient un ſoin particulier, ce qu'il eſt rare de rencontrer, il arrive ſouvent ou que les vaches meurent, pour ne pas être nourries proportionnellement à leur travail, ou qu'elles donnent très-peu de profit.

Les gens de la campagne, du moins dans certaines Provinces, prétendent que leurs vaches font quelquefois des petits hériſſons à demi-formés, qu'ils appellent pour cela *hériſſons de vache*; ils ſuppoſent que l'origine de ces animaux vient de ce qu'une vache aura bu à une marre, ou à un étang immédiatement après qu'un hériſſon y a dépoſé ſa ſemence; mais une pareille propoſition eſt ſi abſurde, qu'elle ne mérite pas même qu'on s'amuſe à la réfuter. Ces prétendus hériſſons ne ſont autre choſe que des cotyledons attachés au délivre; & ce qui le prouve, c'eſt que les gens de la campagne obſervent eux-mêmes, que les vaches n'en ſont incommodées que lorſqu'elles vêlent.

On voit, quoique rarement, des vaches qui ont la mauvaiſe habitude de ſe teter elles-mêmes, & comme il eſt preſqu'impoſſible de les corriger de ces défauts, on

on eſt obligé de les engraiſſer pour s'en défaire ; on en a vu d'autres qui ſe laiſſent tetter par des ſerpens ou des couleuvres.

Le Docteur François Paullini obſerve dans les éphémérides d'Allemagne, que ſon pere vit un jour à Francfort-ſur-Mein, une vache, qui, quoique bien conformée, d'une belle couleur rouſſe, avoit une queue de cheval, blanche, bien crepue ; elle avoit auſſi ſix mamelles toutes bigarrées de noir & de blanc ; le front blanc avec une croix jaunâtre & les cornes preſque ſemblables à celles d'une chevre.

La chair de vache n'eſt pas ſi ſalutaire ni ſi agréable que celle de bœuf, il n'y a que le petit peuple qui en faſſe uſage en aliment. La Médecine tire pluſieurs remedes des différentes parties de cet animal ; ſa fiente, ſon urine & ſon lait ſont entr'autres d'un uſage très-familier.

La fiente de vache eſt réſolutive, rafraîchiſſante & anodine ; elle eſt propre contre les tumeurs enflammées, contre les douleurs de gorge, les éréſipeles & la brûlure ; on s'en ſert pour lors en cataplaſme : elle appaiſe parfaitement l'inflammation & en prévient les ſuites fâcheuſes ; on l'étend encore ſur le bas-ventre, lorſqu'on craint des obſtructions, elle le ramollit ; elle guérit auſſi la colique & diſſipe les vents.

On fait diſtiller la fiente de vache, au bain-marie, dans le mois de Mai, où les herbes ſont dans toute leur force, pour en tirer une eau appellée *eau de mille-fleurs* : cette eau paſſe pour un fard excellent ; on l'emploie pour adoucir la peau & pour effacer les taches du viſage. Poppius aſſure que cette eau appliquée ſur les tumeurs aqueuſes des hydropiques, les réſoud infailliblement ; mais ce n'eſt pas uniquement à l'extérieur que ſes uſages ſont bornés, elle ſe donne auſſi intérieurement à la doſe de deux onces, pour pouſſer les urines, nettoyer les reins & en chaſſer les graviers ; on la recommande pour prévenir la néphrétique, &

contre les glaires des reins & de la veſſie. Cette fiente deſſéchée au ſoleil & dépouillée de toute mauvaiſe odeur, s'imbibe d'eau de roſe à pluſieurs repriſes ou de quelqu'autre eau odorante; on s'en ſert enſuite en guiſe de poudre de Chypre, qui par ce moyen devient à fort bon marché.

L'uſage de l'urine de vache n'eſt pas nouveau en Médecine; on l'appelle auſſi *eau de millefleurs*, pour ôter aux malades l'idée d'urine; on en fait uſage dans le printems vers la fin du mois de Mai, quand les plantes des prairies ſont en fleur, & que les herbes ſe trouvent dans toute leur force; cette urine eſt purgative, elle évacue les ſéroſités ſans tranchées; elle eſt très-bien indiquée dans l'aſthme, l'hydropiſie, les rhumatiſmes, la goutte ſciatique & les vapeurs.

Le choix de l'urine de vache n'eſt pas indifférent, comme on pourroit ſe l'imaginer; on préfere ſans contredit celle qui vient d'une vache qu'on fait paître, à celle d'une vache qu'on nourrit dans l'étable, quoiqu'on apporte de l'herbe à cette derniere. Le bon air du pâturage joint au diſcernement que l'animal ſait faire des herbes, eſt du dernier eſſentiel; on a même remarqué une différence notoire entre l'urine d'une vache qui paît dans un ſeul clos où on l'a renfermée, & celle d'une autre vache à laquelle on a laiſſé la liberté de la campagne; l'urine de celle du clos eſt pour l'ordinaire un peu plus âcre; mais l'urine de celle qu'on nourrit à l'étable a encore beaucoup plus d'âcreté & de force que toutes les autres, elle échauffe ſans contredit davantage ceux qui en boivent.

On choiſira donc avec raiſon l'urine récemment rendue d'une vache qui paît à la campagne, pourvu qu'elle n'ait pas habité pendant ce tems avec le taureau; on ſent bien que pour lors l'urine ſeroit de mauvaiſe qualité; la vache qu'on deſtine à en recevoir de l'urine, doit être plutôt jeune & graſſe que vieille & maigre; à l'égard de la couleur de ſon poil, rien n'eſt

abſolument plus indifférent ; la vraie ſaiſon pour boire de l'urine de vache, eſt le printems, qui eſt préciſément la ſaiſon dans laquelle les beſtiaux mangent la pointe des herbes ; on en peut auſſi prendre en automne : on boira deux verres de cette urine, tous les matins à jeun à un quart-d'heure l'un de l'autre, après l'avoir antérieurement paſſée par un linge ; on ſe promenera enſuite & on avalera un bouillon deux heures après le dernier verre ; on aura ſur-tout l'attention de faire prendre cette urine toute chaude, car lorſqu'elle eſt refroidie, elle a un goût beaucoup plus mauvais ; on ſe lavera la bouche, avant de l'avaler, avec de l'eau-de vie, ou on mâchera un clou de girofle ; ſi le premier jour, le remede ne purgeoit point le malade, il prendra le ſoir un lavement. Il ne faut pas s'étonner ſi le premier & le ſecond jour l'eau de millefleurs porte un peu à la tête ; elle purge ſans douleur très-abondamment & le plus ſouvent juſqu'à quinze ou vingt fois. Tant qu'elle purgera, on en uſera journellement juſqu'à ce qu'elle ne purge plus que trois ou quatre fois par jour, on ceſſera pour lors d'en prendre & deux ou trois jours après on ſe purgera avec une médecine ordinaire ; on continuera cet uſage pendant dix ou douze jours conſécutifs, à moins qu'on ne ſe ſentît ſuffiſamment évacué & trop affoibli ; en ce cas, il eſt de la prudence de s'arrêter au huitieme ou neuvieme jour.

Le lait de vache eſt de tous les laits celui qui eſt le plus en uſage parmi les alimens, il abonde en matiere butyreuſe. Voyez article *Lait*. D'ailleurs, il eſt plus agréable au goût que pluſieurs autres laits de différens animaux ; c'eſt, en outre, un aliment médicamenteux très-excellent dans différentes maladies, dans les pertes de ſang de différente eſpece, dans les douleurs & flux des hémorrhoides, les dévoiemens, les démangeaiſons de la peau, les dartres, gales opiniâtres, les maladies du poumon, & dans toutes celles où il s'agit

d'adoucir le ſang. Il eſt en outre très-efficace dans la goutte & les rhumatiſmes goutteux, dans les langueurs & les épuiſemens qui proviennent à la ſuite des maladies ſcorbutiques; on l'emploie ſouvent pour toute nourriture, & pour lors la néceſſité fait qu'on n'a point d'égard à la ſaiſon; mais ſi le beſoin n'eſt pas abſolument urgent, on attendra les ſaiſons propres pour le prendre; on choiſira par préférence le printems & l'automne, c'eſt-à-dire, le mois de Mai ou de Septembre.

On fera choix, pour cet effet, d'une vache de deux ou trois ans ſeulement, & dont le lait ne ſoit que de trois mois; on la changera, ſi on s'apperçoit qu'elle entre en chaleur. A l'article *Lait*, voyez ce que nous diſons ſur les qualités qu'il doit avoir: on le prendra tout chaud & au ſortir du pis de la vache, ou auſſi-tôt qu'il a été tiré, parce que l'air le corrompt facilement. On s'abſtiendra, pendant ſon uſage, de tout ce qui eſt acide, de peur qu'il ne s'aigriſſe & ne ſe coagule dans l'eſtomac, c'eſt la raiſon pour laquelle on y ajoute un peu de ſucre, ou bien qu'on le fait précéder d'un petit bol d'un ſcrupule de poudre d'yeux d'écreviſſe, quand on a lieu de craindre qu'il ne s'aigriſſe: car la plus dangereuſe de toutes les corruptions du lait eſt ſa coagulation dans l'eſtomac; il donne pour lors la colique, cauſe le *cholera morbus*, des obſtructions dans le méſentere, la cachexie & pluſieurs autres incommodités.

La méthode de bien prendre le lait de vache, eſt d'en avaler, le matin à jeun, environ une chopine, de prendre un bouillon à la viande deux ou trois heures après, de ſe lever enſuite pour faire un exercice moderé, & pour que le lait ſe diſtribue mieux: l'après-dîner, trois heures avant le ſouper, on en peut prendre autant & cela pendant un mois, ſe faiſant ſaigner & purger avant de commencer le lait; on réitérera la purgation en le finiſſant; pendant tout le tems qu'on en fait uſage, non ſeulement on ne boira ni on

ne mangera rien d'acide, mais on ſe privera encore de viandes ſalées ou fumées, de ſalade, de fruits cruds, de ragoûts & de pâtiſſeries, d'autant que toutes ces choſes, ſe trouvant indigeſtes par elles-mêmes, ne pourroient que trop contribuer à corrompre le lait dans l'eſtomac.

Si on veut encore rendre l'uſage du lait plus certain & remédier aux inconvéniens dont il eſt ſouvent ſuivi, on fera bien de ſe laiſſer diriger par un Médecin, qui ſaura varier, ſuivant le tempérament du malade ou le différent caractere de la maladie, le régime qu'il faudra obſerver; & en effet, le lait ne convient pas à tous les tempéramens, ni dans toutes les circonſtances; il n'eſt pas propre, par exemple, à ceux qui ont des fievres continues intermittentes ou quelque autre maladie aiguë, parce qu'il fermente & ſe corrompt facilement; il eſt encore contraire aux douleurs de tête, aux migraines, aux vertiges & à l'épilepſie, parce qu'il eſt moins ſéreux & qu'il contient plus de particules groſſieres que les autres laits; enfin, il n'eſt pas propre dans le vomiſſement, le *cholera morbus* & la diarrhée, à moins que l'irritation de l'eſtomac, par la préſence de quelque matiere âcre & corroſive, ne ſoit la cauſe de ces maladies. Il en eſt de même au ſujet des obſtructions du foie, de la rate & du méſentere, parce que le lait, à raiſon des particules groſſieres qu'il contient, les augmente, bien loin de les diminuer; c'eſt la raiſon pour laquelle il eſt néceſſaire de les laver avant d'en venir à ſon uſage.

Le lait s'emploie encore extérieurement: c'eſt un puiſſant anodin qui calme les douleurs & réſoud les tumeurs enflammées qui menacent de ſuppuration. On l'emploie avec ſuccès dans la goutte, dans la rétraction des membres, & dans tous les cas où il faut ramollir, humecter & favoriſer la tranſpiration de quelque partie; on le fait cuire avec de la mie de pain & on l'applique en cataplaſme ſur l'endroit affecté. La

fomentation des fleurs de ſureau bouillies avec du lait, eſt très-recommandée contre l'éréſipele, principalement dans les premiers jours où la chaleur de la peau eſt la plus brûlante. On donne comme un remede éprouvé contre les vers, le cataplaſme de feuilles d'abſynthe, & de quelques têtes d'ails cuites dans le lait; on applique ce cataplaſme ſur le nombril, après avoir fait prendre, la veille au malade, un lavement au lait, pour attirer les vers dans les gros inteſtins, d'où ils ſont jettés dehors par l'amertume du cataplaſme.

Quand on laiſſe le lait en repos pendant quelque tems dans une chambre chaude, ou quand il tonne & fait des éclairs, il s'aigrit en aſſez peu de tems par le moyen d'une fermentation occulte, qui ſépare la partie caſéeuſe & butyreuſe d'avec la ſéreuſe. Voyez article *Lait*. On ſépare encore artificiellement cette partie ſéreuſe par l'addition de quelqu'acide, tel que le ſuc de limon, le vin du Rhin, la crême de tartre, le vinaigre ou la préſure; par le moyen de ces acides le lait ſe coagule, la ſéroſité s'en exprime, & les autres parties qui le compoſent ſe précipitent au fond. C'eſt cette ſéroſité qui ſous le nom de petit lait eſt d'un uſage ſi utile dans différentes maladies, telles que dans les ardeurs d'entrailles, la ſéchereſſe de poitrine, les efferveſcences du ſang, la toux, les coliques de toute eſpece, la conſtipation, les fievres ardentes & ſpécialement les malignes; on le donne, ſoit pur, ſoit aigrelet, avec le ſuc de citron ou de groſeilles. Ce petit lait eſt imprégné d'un ſel volatil nitreux, approchant par ſa nature du ſel ammoniac: auſſi a-t-il la propriété de lâcher doucement le ventre, de déterger les premieres voies, & de ſervir d'aiguillon à l'eau qui lui ſert de véhicule; on en peut donner en toute ſûreté aux femmes groſſes, pour leur tenir le ventre libre quand elles l'ont reſſerré; il convient même dans preſque tous les cas médicinaux, il peut même s'employer dans l'hypocondriacie & dans les obſtructions des

viſceres; il tempére, il ramollit la rigidité des fibres, & par ſon ſel nitreux, il ouvre peu-à-peu les obſtructions.

Lorſqu'il ne s'agit que de rafraîchir & de calmer l'efferveſcence du ſang, on donne le petit lait pur à la quantité de trois ou quatre grands gobelets par jour; on y ajoute un peu de ſucre, ou quelque ſyrop approprié; on en continue l'uſage pendant un mois, à moins qu'il ne relâche trop l'eſtomac: on fera bien de ſe purger à la fin de ſon uſage.

Quand il ſe trouve joint à l'efferveſcence du ſang quelque maladie à combattre, on joindra au petit lait le ſuc des plantes qui peuvent remplir les indications qu'exigent les maladies. Si c'eſt le ſcorbut, on ajoutera le ſuc de creſſon, de *beccabunga*, de *cochléaria*; s'il y a galle, démangeaiſon, acrimonie des humeurs, on y aſſociera l'infuſion de fumeterre, & ainſi des autres cas.

Le petit lait ne convient pas ſi bien aux vieillards qu'aux jeunes gens, ceux-ci étant pour l'ordinaire ſanguins, bilieux & pleins de feu, ont plus beſoin d'être tempérés, tandis qu'au contraire ceux-là ſont plus phlegmatiques, plus relâchés, & péchant preſque tous par mauvaiſes digeſtions, n'en tirent pas les mêmes avantages; cependant ſi on y fait infuſer quelques plantes ſtomachiques, telles que la racine d'*enula campana*, celle de chicorée ſauvage, les feuilles de fumeterre ou de creſſon, la ſquine, la ſalſepareille, on empêche par-là qu'il ne refroidiſſe trop l'eſtomac.

On prépare avec le petit lait ce qu'on appelle *eau de lait alexitere*; on mêle pour cet effet avec le petit lait pluſieurs plantes cordiales, telles que la reine des prés, le chardon béni, la menthe, l'abſynthe, l'angélique & autres; on fait diſtiller le tout au bain-marie, & l'on obtient une eau alexitere qu'on preſcrit depuis une once juſqu'à ſix, dans tous les cas où il s'agit de fortifier & ranimer les eſprits, ou chaſſer

par une douce tranſpiration les mauvaiſes humeurs : on la mêle auſſi avec les potions cordiales, & pour lors elle devient d'un uſage familier.

On prépare encore avec le petit lait une autre eau connue ſous le nom d'eau pectorale de limaçons : elle eſt ſimple ou compoſée ; la ſimple ſe fait en prenant trois livres de limaçons des jardins, qu'on fait dégorger dans pluſieurs eaux chaudes pour en ôter la bave; on les pile enſuite légerement; on les met dans une cucurbite de verre, en verſant deſſus deux pintes de petit lait; on diſtille enſuite au bain-marie la moitié de la liqueur qu'on garde pour l'uſage dans des bouteilles bouchées, ſi on veut l'employer tout-de-ſuite; ou bien on l'expoſe au ſoleil pendant ſept ou huit jours dans des bouteilles débouchées, lorſqu'on veut la garder.

L'eau de limaçons compoſée ſe prépare à-peu-près de la même maniere, à l'exception ſeulement qu'on ajoute aux limaçons des plantes pectorales propres à remplir les indications qu'on ſe propoſe, tels que les capillaires, le lierre terreſtre, la ſcolopendre, les fleurs de mauve & de tuſſilage, les jujubes & les ſebeſtes : ces eaux ſont très-bonnes pour adoucir les âcretés de la poitrine, pour la toux & pour les différens dégrés de phtyſie, on les employe principalement dans les maladies de conſomption; lorſque le lait de vache ou celui d'âneſſe ne peuvent paſſer à cauſe des acides de l'eſtomac, ces préparations en tiennent lieu en quelque ſorte; la doſe eſt de quatre onces, quatre fois par jour, ce qu'on réitere pendant long-tems.

C'eſt encore avec le lait qu'on prépare ce qu'on appelle *ſucre* ou *ſel de lait ;* on fait bouillir quatre ou cinq pintes de lait; quand il bout, on y mêle une once de crême de tartre bien pulvériſé; à l'inſtant même le lait ſe coagule; on en prend le ſéreux, on le filtre & on le clarifie avec le blanc d'œuf; on filtre de nouveau; on fait enſuite évaporer juſqu'à pelli-

cule ; on laiſſe le vaiſſeau en repos dans un lieu froid pendant un ou deux jours ; on trouvera des criſtaux de ſel blanc attachés au fond & aux parois du vaiſſeau : ces criſtaux ſont le ſel de lait qu'on appelle improprement *ſucre*, à cauſe de leur douceur : on les emploie dans tous les cas où le lait convient ; & quelques médecins même prétendent que le ſel a beaucoup plus d'efficacité que le lait, & qu'on en doit préférer l'uſage. On le mêle ordinairement dans les infuſions ou décoctions pectorales depuis un gros juſqu'à trois par chaque livre de liqueur, on préfere celui de Suiſſe à cauſe de la bonté des pâturages de ce pays, qui lui donnent infiniment plus de vertu.

Nous ne parlerons pas ici de la crême & du beurre : voyez ce que nous en avons dit dans les articles qui les concernent, non plus que du fromage, dont nous avons fait un article particulier ; nous rapporterons ſeulement ici la méthode de faire le fromage du mont d'or, que nous avons omiſe dans l'article *Fromage*. Ce fromage n'eſt cependant fait qu'avec du du lait de chevre ; & ſi nous en faiſons mention ici, c'eſt que cet article eſt le ſeul qui nous reſte où on puiſſe placer cette méthode : voici donc comment il ſe fait.

Commencez à traire les chevres dès le matin ; laiſſez repoſer le lait deux ou trois heures ; jettez de la préſure dans le lait pour le faire prendre à froid ; remuez avec une cuiller pour que la préſure agiſſe ſur la maſſe totale ; laiſſez repoſer le lait pendant neuf à dix heures, & il ſe caillera ; vous préparerez des écuelles ſemblables à des boîtes à dragées, que vous mettrez ſur de la paille ; vous les garnirez avec un linge bien blanc & bien fin ; placez dans les vaiſſeaux le lait caillé juſqu'à ce qu'il n'y ait plus d'eau ni de petit lait ; après quoi, ſalez le fromage ſur toute la ſuperficie ; vingt-quatre heures après, retournez-le ſur un autre petit paillaſſon, & vous ſalerez également

le côté qui ne l'a pas été ; enſuite vous enleverez la toile fine qui a ſervi à égoutter le lait. Laiſſez le ſel fondre ſur le fromage, & ayez ſoin de le retourner tous les jours ſur des paillaſſons bien ſecs & bien propres, que vous rangerez ſur des claies : ſi le ſel eſt noir & tache le deſſus des fromages, il ſuffira de les laver avec de l'eau fraîche pour enlever les maculatures.

Un point eſſentiel eſt de tenir les fromages dans un endroit tempéré, où ils ne ſechent ni trop tôt ni trop lentement : quand les fromages ſeront preſque ſecs, ſi vous voulez les manger gras, vous les mettrez dans des aſſiettes rondes que vous aboucherez l'une ſur l'autre, & vous aurez ſoin chaque jour de renverſer les aſſiettes, c'eſt-à-dire, que celle qui aura ſervi de couvercle pendant un jour deviendra le lendemain le vaiſſeau qui ſupporte le fromage, & ainſi tour à tour.

Si vous voulez raffiner le fromage, trempez-le quand il bien ſec dans du vin blanc, & mettez-le de nouveau entre deux aſſiettes : vous pouvez le couvrir avec du perſil, mais en petite quantité ; vous êtes par ce moyen le maître de l'avoir au point de raffinement que vous le deſirez : il ſuffit pour cet effet de le tremper de tems en tems dans du vin blanc.

La préſure que vous employerez ſera faite avec du vin blanc, dont vous prendrez une pinte : vous ajouterez deux verres de bon vinaigre blanc, environ une once de ſel de cuiſine & un morceau de veſſie de cochon ſéchée ; vous pourrez recroître une ſeconde fois cette doſe, quand le pot ſera à moitié.

Telle eſt la vraie méthode pour faire les fromages ſi vantés de chevre du mont d'or ; leur délicateſſe les fait rechercher par tout le royaume : on les fait communément voyager dans des boîtes de ſapin ; mais ils y contractent pour l'ordinaire un goût de bois.

Les maladies des vaches ſont les mêmes que celles

des bœufs. Voyez ce que nous avons dit article *Bœuf*, voyez auſſi pour les maladies de ces beſtiaux les articles, *Bétail*, *Méde ine vétérinaire*, *Epizootie*, *Contagion*, *Remedes*, &c. Nous allons encore donner ici l'extrait de trois petites brochures qui ont paru tout récemment ſur les maladies de ces ſortes de beſtiaux: la premiere eſt de M. Dufot, médecin de Soiſſons: la ſeconde de M. Raulin, médecin de Valenciennes, & la troiſieme eſt de M. Vicq d'Azir, médecin de Paris: nous allons commencer par celui de M. Dufot, qui a paru en 1771 à l'occaſion de la maladie épizootique qui a régné dans le courant de cette année dans le pays Laonnois. Cette maladie étoit contagieuſe, dit M. Dufot, dans toute la rigueur du terme: une vache venue de Flandres l'a communiquée aux autres vaches. Les pâtres qui dans ces cantons ont eu l'imprudence d'aller dans les villages où elle exerçoit déjà ſa fureur l'ont apportée dans le leur. Les miaſmes peſtilentiels s'attachent ſur tous les corps ſolides & palpables, & l'attouchement de ces corpuſcules donne & perpétue la maladie; les principaux ſymptômes ſont d'abord la diminution du lait, le dégoût, le défaut de rumination, & une triſteſſe marquée dans l'animal; il porte les oreilles & la tête baſſe; ſa vue eſt troublée, ſon air triſte devient ſtupeur, les yeux ſont preſque larmoyans; il découle des naſeaux une mucoſité gluante & jaunâtre. Les cornes & les oreilles ne tardent pas à devenir froides; bien-tôt après ſurviennent des friſſons irréguliers; la chaleur ſuccede enſuite & dure peu de tems; les poils ſont hériſſés, ils tombent facilement quand on les tire; les urines d'abord troubles deviennent claires & limpides, la langue eſt humide & blanchâtre; les matieres fécales ſont dès le commencement de la maladie dures & en petite quantité, mais vers le troiſieme jour le dévoiement ſe déclare: cette diarrhée eſt couverte d'une eſpece d'huile fétide, on voit paroître ſur pluſieurs de ces

animaux des tumeurs qui augmentent insensiblement; elles ont leur siége sous les tégumens.... Enfin, l'abattement, ce symptôme certain de la division des forces musculaires & de la malignité de la maladie, annonce tout le danger : l'animal gémit, il bat les flancs, l'oppression & la difficulté de respirer s'accroissent; les yeux troubles & effacés prennent une couleur jaunâtre, & répandent des larmes; le battement des flancs augmente, il est accompagné de soupirs répétés; les convulsions sont bien-tôt suivies de la mort.

L'ouverture de quelques vaches mortes de la contagion a offert à M. Dufot les phénomenes suivans.. Le premier estomac, nommé la *panse* ou l'herbier, contenoit beaucoup de fourrage qui étoit englué d'une lymphe tenace & fétide. Le ventricule occupe naturellement plus d'espace que les trois autres, il étoit distendu, & sa tunique tapissée de mamelons, aglutinée d'une humeur noirâtre, qui a paru à M. Dufot être le suc gastrique vicié & corrompu : dans le bonnet, ou second estomac, ce suc digestif étoit moins épais, mais plus noir : dans le psautier, ou troisieme ventricule, M. Dufot a vu deux *egagropiles* de la grosseur d'un œuf; tous les estomacs & principalement le dernier, l'*abomosus*, ou *franche-mule*, étoient parsemés de taches gangreneuses; leurs tuniques, celle qui vient du péritoine & la musculaire, avoient une couleur livide & se détachoient aussi aisément que de la chair pourrie. Les taches violettes répandues çà & là sur la tunique qui revêt la membrane pituitaire, l'œsophage & le tube intestinal, annonçoient une état de dissolution gangreneuse. Dans le foie, M. Dufot a apperçu des endroits supurés; la vésicule du fiel étoit très-détendue; les poumons flasques & marqués de taches blafardes. Une humeur noirâtre & des plus infectes abreuvoit le cœur, ses cavités en étoient remplies.

Les autres viscères n'ont rien offert d'intéressant à

M. Dufot. D'après les ſymptômes de cette maladie & les phénomenes que l'ouverture des cadavres a offerts à ce médecin, il a penſé qu'elle étoit putride & maligne, ſemblable à-peu-près à celle qui attaque l'eſpece humaine. L'anatomie comparée montre dans l'homme & l'animal les mêmes viſceres, les mêmes fonctions & les mêmes ſécrétions.

Le plus sûr préſervatif de la maladie dont il s'agit eſt la fuite du danger; c'étoit déjà le ſentiment de Virgile :

Continuo culpam ferro compeſce priuſquam,
Dira per incautum ſerpant contagia vulgus.

Il faudroit, dit M. Dufot, dévouer à la mort les premieres bêtes qui ſeroient attaquées de la contagion. Nous ne pouvons cependant être de ſon avis; il faudroit, ſelon le ſentiment de M. Dufot, par la même raiſon dévouer à la mort les premiers hommes qui ſe trouveroient infectés d'une maladie épidémique: d'ailleurs ſi la cauſe de l'épidémie eſt dans l'air, à quoi ſerviroit de détruire une bête malade, puiſque les autres animaux n'en ſeroient pas plus exempts. Lanciſi, ce célebre médecin de Clément XI, donna le conſeil de M. Dufot, lorſqu'en 1713 la peſte ſur les animaux continuoit à dévaſter l'Italie: ce conſeil eſt très-facile pour un homme qui veut parler des maladies des animaux ſans jamais avoir connu des animaux : quoi qu'il en ſoit, on rejetta, dit M. Dufot, ce ſage avis, & trente mille bœufs, ou vaches, ou buffles périrent de l'épidémie. Un ſeul bœuf peſtiféré venu de Hongrie avoit apporté dans le Padouan cette peſte qui deux ans après pénétra dans la Campagne de Rome, où elle fit les plus grands ravages: en ſacrifiant, continue M. Dufot dans les mêmes principes, on fera le bien de toute la contrée, & on lui conſervera ſa plus grande richeſſe. M. Dufot eſt parvenu à faire, par ſon conſeil contradictoire, ſon bien propre.

Mais ſi on n'eſt pas aſſez généreux, ajoute-t-il, pour faire des ſacrifices ſi utiles à ſoi & aux autres, il faut ſéparer les vaches dont la ſanté devient chancelante ou douteuſe. Les pâtres qui ſoigneront les malades changeront d'habit avant de ſortir de l'étable (*MM. Bouillet & Paulet recommandoient la même précaution pour la petite vérole, & ils ont remarqué que le venin s'inſinuoit aiſément dans toutes les étoffes, & ſe tranſmettoit par cette voie.*); ils laveront en outre leurs mains & leur viſage avec de l'eau & du vinaigre; on feroit même très-bien de deſtiner certains bouviers pour être auprès de celles-ci, & d'autres prendroient ſoin du reſte du troupeau; on obſervera encore que le fumier des bêtes malades, loin d'être de quelque utilité, infecte l'étable & perpétue la contagion; il faut donc ſoigneuſement l'enlever & même l'enterrer profondément, de même que les animaux morts de l'épidémie, & les couvrir ſuffiſamment de terre qu'il faudra entaſſer. L'oubli & la négligence de cette ſage précaution a infecté, dit-on, de la maladie le troupeau d'*Arenceau*; ces vaches alloient paître vers le lieu infecté par les cadavres mal enfouis, les miaſmes peſtilentiels qui s'en exhaloient, les mirent en fuite; des mugiſſemens affreux furent l'effet de la terreur ſubite dont elles furent ſaiſies; elles fuirent comme pourſuivies par les exhalaiſons qui s'élevoient de ce cloaque de contagion.

Il ne faut pas traîner l'animal mort, mais le porter ſur des civieres, qu'on lavera enſuite avec de l'eau dans laquelle on aura fait bouillir, pendant un inſtant, des feuilles d'*abſynthe* & de *rhue*; on enterrera avec la même précaution la peau, en cas qu'on l'eût dépouillé, & tout ce qui a été à leur uſage; ſi on en croit Sennert, la peſte de 1553, fut portée à Breſlau uniquement par des linges qui avoient ſervi onze ans auparavant à des peſtiférés.

On ne ſortira point hors d'un village infecté, des

vaches même ſaines en apparence, pour les conduire dans les marchés voiſins; on ne les vendra pas non plus à des bouchers, de peur de s'expoſer à être homicide volontaire de ſes ſemblables; on laiſſera toutes les vaches dans le lieu où regne l'épidémie; on ne les laiſſera pas même s'en éloigner: nous avons fait voir dans d'autres articles que la ſordide avarice des Marchands, qui conduiſirent en Italie des bœufs peſtiférés d'Allemagne, dévaſta, en 1711, le Milanois, les États de la République de Véniſe & le Royaume de Naples.

On ne menera pas non plus paître avec des bêtes ſaines quelques-unes dont la ſanté ſeroit douteuſe; elles corromproient de leur ſalive les herbages, où d'autres trouveroient la mort en venant y chercher leur nourriture; il faut auſſi que les vaches malades, ou ſoupçonnées de l'être, abandonnent les abreuvoirs communs, pour être abreuvées ſeules & dans leurs étables.

On empêchera les chiens de manger de la chair de ces animaux; en Moſcovie, ils périrent tous pour s'être nourris des bœufs morts de la contagion de 1655; de même que pendant la peſte d'Athènes, ceux qui toucherent aux cadavres des hommes peſtiférés, en furent attaqués & la communiquerent aux autres.

La propreté des étables eſt de la premiere néceſſité; il faut les aérer & tenir les fenêtres & les portes ouvertes, pendant le jour. L'air intérieur, ordinairement ſi infect dans ces lieux, répandra l'élaſticité qu'il a perdu en y croupiſſant. Les animaux tranſpirent dans l'état ſain autant de matiere qu'ils en rendent par les voies urinaires & les ſelles. Quelle exhalaiſon, s'écrie M. Dufot, d'humeurs ſuperflues & altérées! Les vapeurs concentrées deviennent encore plus funeſtes par le défaut d'un courant d'air: on nettoyera & on lavera avec ſoin les rateliers, de même que le pavé, on blanchira même l'étable avec de l'eau de chaux vive.

Pour purifier l'air, on fait diſſoudre une demi-once de camphre dans une livre d'eau-de-vie, on y mêle une chopine de vinaigre; on verſe quelques gouttes de cette liqueur antiſceptique ſur des charbons ardens, qu'on tiendra avec précaution dans les vieux, où ſont raſſemblées les vaches ſaines ou malades; ce parfum eſt très-propre à corriger les mauvaiſes qualités de l'air & à lui rendre ſa pureté.

Rien n'eſt plus propre pour faciliter l'éruption des tumeurs malignes, que d'expoſer à la fumée de ce parfum des morceaux de linge ou de drap, dont on ſe ſervira pour bouchonner deux fois le jour toutes les bêtes, celles qui ſont ſaines & les malades; on aura la précaution de ne pas ſe ſervir des mêmes bouchons pour les animaux attaqués ou ſoupçonnés de la maladie, & ceux qui ne le ſont pas encore. Le venin peſtilentiel s'attache principalement ſur les poils; on doit donc enfouir dans le fumier tous ceux que l'étrille ou les torchons de paille enlevent: on éloignera les bêtes les unes des autres, parce qu'elles ſe léchent & forment par-là ces *égagropiles*, qui ſervent de véhicule au poiſon, dont la virulence agit bientôt ſur les ferments digeſtifs & les principaux viſceres.

M. Dufot, après avoir donné les moyens les plus capables de borner la contagion, paſſe aux remedes dont l'expérience a prouvé l'utilité; ce ne ſont point des ſpécifiques, mais ce ſont des remedes propres aux indications à remplir, ſelon les différens ſymptômes; les indications générales ſe réduiſent à arrêter l'inflammation, quoiqu'elle n'ait jamais paru être bien vive à combattre les progrès de la putridité, en un mot, à s'oppoſer à la gangrene; pour remplir la premiere, on mettra l'animal à l'eau blanche, qu'on prépare ainſi: on délaye, dans douze livres d'eau de fontaine, une jointée de ſon de froment ou de méteil; on y ajoute ſix onces de la liqueur antiſceptique faite avec partie égale d'eau-de-vie camphrée & de vinaigre; on lui

fera

fera boire de tems en tems dans la journée, une pinte de cette boiſſon ; c'eſt un puiſſant antiputride qui calme, qui tempere la vélocité du ſang & empêche l'inflammation de faire des progrès ; dans le ſecond tems de la maladie, quand les ſymptômes augmentent en intenſité & en nombre, pour prévenir la diſſolution totale des humeurs, on fera prendre à l'animal malade la potion ſuivante.

Prenez quinquina, racine de gentiane en poudre ; quatre onces de chaque, miel commun quatre livres ; verſez peu-à-peu ſur le tout quatre livres d'eau blanche antiſceptique, dont nous venons de donner la compoſition, & délayez les poudres & le miel ; on fera prendre cette potion en quatre doſes, l'une le matin, l'autre à midi, la troiſieme à quatre heures & la derniere le ſoir à neuf heures ; on donnera, pendant deux jours, le même remede, & une heure après chaque priſe, on fera boire à l'animal une livre d'*eau blanche*, ſans addition de la liqueur *antiſceptique* ; elle doit même tenir lieu de nourriture pour les bêtes qui ſont les plus malades ; la quatrieme partie du fourrage eſt ſuffiſante pour les autres ; on peut ſubſtituer à la place du quinquina de l'écorce de ſaule réduite en poudre & à la même doſe ; elle a à-peu-près les mêmes vertus.

Lorſque le troiſieme période de la maladie eſt arrivé, les ſecours humains ſont preſque inſuffiſans ; cependant le quinquina & l'élixir de vitriol pourroient éloigner la mort qui approche ; pour prévenir les progrès de la maladie & même ſon invaſion, il faut pratiquer, le plutôt poſſible, un ſeton ; on perce les portions des tégumens qui forment le fanon, juſqu'à leur tiſſu cellulaire ; on en dégage les bords & l'on place dans la plaie un morceau de racine d'*ellébore blanc*, égal à la groſſeur d'une noix. Il faut fermer la plaie avec une épingle, ou un onguent agglutinatif, & la laiſſer ainſi juſqu'à ce que le pus s'y ſoit accumulé, ce qui arrivera après trente-ſix à quarante heures ; on

panſe la plaie avec l'onguent de *ſcarabée*, pour y entretenir une abondante ſuppuration; enſuite on ſe ſert d'un digeſtif ſimple, tel que celui-ci : prenez de la térébenthine quatre onces, faites diſſoudre dans douze jaunes d'œufs, ajoutez une once d'huile de millepertuis; melez bien exactement le tout. (*au ſurplus, ce remede n'eſt pas nouveau; il en eſt fait mention dans pluſieurs articles de ce Dictionnaire.*)

L'onguent de ſcarabée, dit M. Dufot, empêche la cicatrice de ſe former & entretient l'écoulement des humeurs. Il eſt préférable aux mouches cantarides, dont les molécules inſenſibles paſſent aiſément dans les vaiſſeaux ſanguins, ſe portent vers les voies urinaires & les parties environnantes de la veſſie, les irritent & les enflamment.

Le ſeton eſt le préſervatif le plus aſſuré contre cette épidémie; par ce ſeul remede pluſieurs villages préſerverent leurs beſtiaux de la peſte de 1740. Le Docteur Lanciſi rapporte dans ſa Diſſertation ſur la peſte des bœufs de 1713, que les femelles des buffles attaquées de la contagion, & qui nourriſſoient leurs nouveaux-nés, ne périrent point; leurs mamelons étoient couverts d'ulceres, d'où découloit le poiſon contagieux, qui donnoit la mort à tous les petits nourriſſons qui venoient y chercher la vie.

Quant aux tumeurs qui paroiſſent ſous les tégumens, le traitement le plus ſage eſt de les enlever avec le raſoir, lorſque la fluctuation s'y fait ſentir; on doit en accélérer la maturité par l'application des cataplaſmes ordinaires; l'ouverture qu'on y pratique, doit être grande, afin de donner une large iſſue à l'humeur. On laiſſera ſaigner la plaie, qu'on panſe enſuite avec parties égales d'onguent égyptien & de celui de la mer; quant à l'application des cauſtiques, elle a été très-funeſte dans le Soiſſonnois.

Un autre remede préſervatif & curatif, dont on a fait uſage avec ſuccès, eſt un nouet compoſé ainſi :

prenez du camphre deux gros, faites-les diſſoudre dans un jaune d'œuf; du nitre demi-once, de la racine de gentiane concaſſée une once, feuilles de ſauge, de rhue & de thin en poudre, de chaque une demi-once, ſuffiſante quantité de miel pour incorporer le tout, que vous mettrez dans un linge; formez-en un nouet: vous le tiendrez deux ou trois fois le jour dans la bouche de l'animal pendant un quart-d'heure.

Ce maſticatoire a été très-utile aux animaux qui commençoient à perdre l'appétit, & dont la triſteſſe annonçoit la maladie; pluſieurs ont échappé à la contagion par le ſecours de ce puiſſant reſtaurant; il rétablit les forces digeſtives, qui ſont les premieres léſées; il hâte la digeſtion des alimens contenus dans les ventricules; il purifie l'air intérieur du corps de l'animal, corrige les humeurs qui tendent à la putréfaction & les rétablit dans leur état naturel; il a été ſalutaire vers la fin de la maladie, lorſque les plus graves ſymptômes commençoient à ſe diſſiper.

M. Dufot examine enſuite ſi les purgatifs conviennent dans cette maladie; car pour ce qui concerne les vomitifs, on ſait que les animaux ruminans ne vomiſſent point, leurs ventricules ne ſe prêtent nullement à l'effet de ces vomitifs, quoique indiqués, on n'a pas pu en faire uſage; les purgatifs n'ont produit même aucun bon effet dans les deux derniers états de la maladie. M. Dufot ne les a employés que dans le premier terme, ils ont eu pour lors quelques ſuccès; mais ils ont été bien plus ſalutaires vers la fin de la maladie, lorſque la nature preſque victorieuſe de ſon ennemi, n'avoit beſoin que d'être aidée pour chaſſer hors d'elle-même les matieres hétérogenes, dont elle avoit fait la coction; le purgatif n'étoit que de trois onces de ſené & de quatre onces de miel; on verſoit ſur le tout une livre d'eau bouillante, & après deux heures d'infuſion, on paſſoit la liqueur, qu'on donnoit à l'animal, avec la corne, d'heure en heure. Il falloit lui

faire boire une livre d'*eau blanche*, pour faciliter l'effet du remede & prévenir toute irritation. Il procuroit, ajoute M. Dufot, l'expulsion des matieres putrides, plus abondamment que ces purgatifs incendiaires, dont on a fait trop d'usage dans cette épidémie. L'*aloës*, le *jalap* & les *préparations antimoniales*, bien plus funestes encore, ont été donnés *non avará manu*, mais leur effet constant a été d'augmenter les battemens des flancs, de causer des agitations beaucoup plus vives dans tout le corps de l'animal, sans procurer plus d'évacuations.

Les lavemens purgatifs n'ont pas non plus réussi, il n'en a fallu que de simples, la décoction de feuilles de mauve ou de l'eau blanche étoit suffisante; vers le second état de la maladie, on ajoute à l'eau blanche cinq ou six onces de la liqueur antiseptique. Il ne faut pas purger les intestins, parce que les humeurs putrides n'y séjournent point; l'ouverture des cadavres a prouvé qu'elles existoient dans l'estomac. Les lavemens simples modereront le battement des flancs, en portant le calme; ils prépareront l'expulsion des matieres, en facilitant le mouvement musculaire.

La quantité d'un lavement doit être d'environ cinq livres de liquide, plutôt tiede que chaud; on l'injecte jusqu'au *cæcum*, s'il est possible, en se servant d'une longue canule; après avoir bien nettoyé l'intestin *rectum*, avec la main frottée de beurre, on bouchera l'anus avec une pelotte de vieux linge, qu'on maintient avec la queue de l'animal, pendant une demi-heure.

M. Dufot donne ensuite quelques détails sur le pouls des animaux; les connoissances qu'on en a, dit-il, sont très-bornées; on distingue cependant le degré de fievres qu'ils souffrent. La dilatation de l'artere est la pulsation reconnue par le tact; plusieurs pulsations se nomment pouls; il est vîte, rapide, fréquent, &c. Il s'éloigne plus ou moins de l'état naturel, c'est par le

rapport du pouls de l'animal avec celui de l'homme, qu'on en peut juger. Les pulsations des arteres de la machine humaine sont en raison double de celles du bœuf. Les loix de l'économie animale veulent que plus l'individu est grand, plus aussi les battemens des arteres soient distans les uns des autres : le sang éprouve plus de résistance dans les vaisseaux d'une grande étendue, ainsi le pouls bat quarante fois par minute dans un bœuf, & chez l'homme jusqu'à quatre-vingts dans le même espace de tems ; les pulsations sont plus fréquentes chez les femelles des animaux, on en compte cinq de plus sur les arteres de la vache. Cette même accélération a lieu pour la femme, les loix & les opérations de la nature sont par-tout les mêmes.

Dans la contagion des animaux dont il s'agit ici, le pouls n'est jamais trop plein, les yeux ne sont ni rouges, ni enflammés ; les cornes sont pour l'ordinaire plus froides que chaudes. La respiration est, à la vérité, gênée ; mais c'est plutôt par la malignité du virus contagieux, que par la plethore sanguine. La dilatation des veines est plus grande que de nature, mais c'est l'effet, continue M. Dufot, des humeurs contenues dans les vaisseaux & qui sont raréfiées.

La saignée n'est point indiquée, toutes les bêtes qu'on a saignées pour les préserver de la contagion, en ont été attaquées ; celles qui étoient déjà malades & à qui on avoit ouvert la veine, mourroient presque toutes.

M. Dufot a donc dissuadé la saignée, parce que dans cette maladie plus froide qu'inflammatoire, il vaut mieux ranimer les forces vitales que de les affoiblir.

De prétendus guérisseurs ont prescrit pour spécifique la suie de cheminée délayée dans du vin ; ils faisoient avaler soir & matin ce remede aux vaches malades ; d'autres ont donné pour antidote universel une poignée de fourmis bien écrasées & mêlées avec autant de sel de cuisine ; ces puissans sudorifiques

augmentent la tenſion des fibres. Comme l'effet eſt bruſque & inſolite, le relâchement ſuivra de près cet effort contre nature; avant d'exciter la ſueur, il eût fallu attendre que la nature indiquât cette évacuation, mais elle ne s'eſt jamais déclarée par cette voie. Les remedes incendiaires n'obtiendront pas la douce tranſpiration qu'il eſt ſi utile d'entretenir.

L'étrille & les bouchons parfumés ſont des moyens plus ſages pour déterminer une plus grande quantité de fluide vers les tégumens.

Les remedes ne doivent être qu'auxiliateurs; les mouvemens trop actifs & trop pétulens, qu'ils impriment, ne peuvent être ſalutaires.

Les préjugés des gens de la campagne oppoſent ſouvent autant de difficulté que la maladie elle-même en offre. Pluſieurs croient fermement que de telles épidémies ont pour cauſe quelque choſe de ſurnaturel; qu'elles ſont l'effet d'un ſort jetté ſur les animaux, qu'il n'y faut pour tout remede qu'un *contre-ſort* & quelques prieres; c'eſt ainſi que Virgile nous repréſente des bergers de ſon tems, tranquilles ſur la maladie de leur troupeau, en négliger la guériſon, & ſe contenter d'implorer pieuſement le ſecours des Dieux:

Dum medicas adhibere manus ad vulnera paſtor
Abnegat, & meliora Deos ſedet omnia poſcens.
L. 3. Georg.

Ceux qui, moins ſuperſtitieux, ſe décident enfin à donner des ſecours que les perſonnes inſtruites leur indiquent, ſont bientôt rebutés, dès qu'un ou deux remedes n'ont pas prouvé une prompte guériſon; cependant la réuſſite du traitement dépend néceſſairement du courage & de la perſévérance.

Dans quelques villages, on a cru que cette corruption y avoit été apportée par l'air; que lui-même étoit gâté & corrompu; qu'ainſi il étoit impoſſible d'en préſerver les animaux, & inutile de leur donner des

ſecours. La corruption de l'air dans ſa nature, ce ſont les termes de M. Dufot, eſt une erreur qui n'eſt que trop univerſellement répandue parmi le peuple; les Anciens admettoient l'air & ſes variations pour cauſe premiere des maladies contagieuſes des beſtiaux; ce n'étoit pas l'air lui-même, mais ſeulement les parties peſtilentielles qu'il contenoit. Écoutons ce que dit Virgile à ce ſujet, dans le troiſieme Livre des Géorgiques:

Morborum quoque te cauſas & ſigna docebo....
Hic quonam morbo Cœli miſeranda coorta eſt
Tempeſtas, totoque autumni incanduit æſtu;
Et genus omne neci pavidum dedit, omne ferarum;
Corrupitque locus, infecit pabula tabo.

L'air, il eſt vrai, peut ſe charger de venins peſtilentiels, il en eſt ſouvent le réſervoir & le véhicule, mais il ne peut en être attaqué; par ſes intempéries, ſur-tout en France, où le climat eſt ſujet à de ſi grandes variations, il entraîne avec lui des particules hétérogenes & acrimonieuſes, qui infectent les fourrages, les rendent nuiſibles. Des roſées nielleuſes, qui ſont la gangrene des herbes, attaquent dans l'animal le principe de la vie. La rouille que l'air ſeme après les orages, irrite les inteſtins des frugivores, corrode leurs viſceres & diſſout leurs humeurs; elle cauſe ſouvent des épidémies peſtilentielles. Par ſon exceſſive chaleur, l'air procure aux animaux une ſi abondante tranſpiration, que l'air fixé, ce lien eſſentiel des corps, s'échappe par cette excrétion, & la putridité des humeurs en eſt l'effet; l'humidité trop grande répandue dans l'air, affoiblit le reſſort & l'action des ſolides qui doit chaſſer au-dehors les matieres hétérogenes, mais qui, retenues dans le ſang, le corrompt.

L'air dans les étables, ſur-tout ſi elles ſont remplies, peu vaſtes & mal-propres, s'y corrompt, c'eſt-à-dire, qu'il contient pour lors beaucoup de molécules putrides, & qui lui ſont étrangeres. Elles ſe mêlent avec

les liqueurs des êtres vivans, elles les vicient : le croupiſſement, l'incarcération de l'air augmente ſa virulence & l'acrimonie des matieres, qui, dans les lieux infectes, ſont le produit de la tranſpiration des animaux & des autres ſécrétions.

L'eau ſtagnante des marres & des eaux bâtardes ſe corrompt ſouvent, *ne putreſcant, nec moveantur aquæ.* Par la ſtagnation, les parties intégrantes de l'eau tombent en diſſolution; de-là, leur putréfaction : ſi les animaux boivent de ces eaux impures, elles leur ſont ſans contredit pernicieuſes ; il ſe forme ſur la ſurface des marres & des eaux bâtardes depuis long-tems ſtagnantes une pellicule qui y retient des miaſmes dont le virus ſeptique corrode & détruit les fibres, & augmente la putridité des humeurs.

Les maladies épizootiques, qui depuis quarante ans attaquent ſucceſſivement les beſtiaux de l'Europe, & en enlevent une grande partie, ſont tantôt des *ulceres* qui rongent leur langue & détruiſent la ſubſtance des principaux viſceres, tantôt c'eſt une toux opiniâtre qui maſque une péripneumonie mortelle. La petite vérole & la morve ne quittent preſque jamais certaines contrées, elles emportent rapidement les animaux les plus utiles.

Non tam creber agens hyemem ruit æquore turbo
Quam multæ pavidum peſtes.

Quels ſont les venins ? ſont-ils ſemblables, dit M. Dufot, & c'eſt par où il finit ſon mémoire ? leur nature eſt-elle un alkali, un acide ? Dans ce ſiecle de lumieres, on ne peut guère répondre à ces queſtions que par les qualités occultes des anciens; ce ſont des connoiſſances à acquérir : mais pourquoi telle maladie n'eſt-elle contagieuſe que pour telle eſpece d'animaux ? pourquoi la contagion humaine ne ſe tranſmet-elle point aux animaux ? Nous en ignorons la raiſon; parmi les animaux pluſieurs trouvent même la mort

en broûtant & en ruminant des herbes qui ſont ſalutaires à d'autres herborifores & ruminans.

Le plus sûr préſervatif des maladies épizootiques ſera donc toujours, conclut M. Dufot, la fuite de la contagion : on ne peut aſſez répéter qu'il eſt de toute néceſſité de dévouer à la mort le premier animal qu'on ſoupçonnera être attaqué de la maladie, ſoit dans un village où l'épidémie a pénétré, ſoit dans un village voiſin où elle n'eſt pas encore.

Tel eſt preſqu'en ſubſtance le premier mémoire de M. Dufot : nous allons actuellement examiner le ſecond ; il a été publié en 1773 ; il eſt intitulé *Mémoire pour préſerver les bêtes à cornes de la maladie épizootique qui regne dans la généralité de Soiſſons.* Les ſymptômes de cette maladie, dit M. Dufot dans ſon ſecond mémoire, ſont pour l'ordinaire obſcurs & cachés, même pour des yeux obſervateurs. La maladie fait des progrès avant qu'on la ſoupçonne, & parvient malheureuſement à ce période qui ne laiſſe plus d'eſpérance. Les principaux ſymptômes ſont d'abord la triſteſſe de l'animal, la diminution du lait pour les vaches : les yeux ſont larmoyans, une humeur épaiſſe & ſouvent puriforme ſort des points lacrymaux, les cornes & les oreilles ſont froides, les excrémens ſont en petite quantité ; quand ils ſont abondans, ce qui eſt rare, l'animal ne meurt pas. Pluſieurs jettent une bave qui eſt une eſpece de ſérie qu'on ſuit dans la diſſection de la trachée-artere, dont la membrane interne tombe en diſſolution : tous les ſymptômes ſont précédés d'un dégoût général pour le fourrage, ce dégoût annonce la maladie ; il eſt eſſentiel de l'obſerver. Enfin les animaux refuſent toute eſpece d'aliment ſolide & liquide, le ventre s'affaiſſe, ſe tend, l'animal gémit & meurt.

L'ouverture des cadavres des vaches malades & mortes a jetté une grande lumiere ſur le ſiége de cette maladie : les glandes maxillaires étoient flaſques,

petites; elles paroiſſoient comme deſſéchées: le premier eſtomac nommé la *panſe* n'avoit rien de particulier. Selon les loix de l'économie animale pour les animaux ruminans, les alimens forcés par l'action des muſcles à revenir de l'eſtomac ou *panſe* dans la bouche, y ſont atténués, paſſent enſuite dans le *bonnet* pour y éprouver l'action du ferment, vont dans le *feuillet* & la *caillette* pour être entiérement digérés. Le ſiége de la maladie eſt dans le ſecond eſtomac, le *bonnet* ou *réſeau*: il étoit dans toutes les vaches qu'on a ouvertes tellement diſtendu & volumineux, qu'il n'auroit pu contenir une plus grande quantité de fourrage. Le bol alimentaire produit de la rumination, & qui rempliſſoit cette capacité, étoit ſi compact qu'il paroiſſoit être une maſſe dure & comme preſſée par une force ſupérieure à celle d'un tordoir: le gâteau, c'eſt ainſi que M. Dufot a nommé le bol alimentaire, qu'il n'a pas trouvé dans des animaux ſains, le gâteau, dis-je, étoit ſec & ſans aucune humidité; les fibres des herbes qui le compoſoient étoient entaſſées les unes ſur les autres, & paroiſſoient n'avoir ſubi aucune digeſtion. Les membranes de ce ſecond eſtomac étoient noirâtres; elles ſe déchiroient & s'enlevoient facilement.

Les alveoles du bonnet, qui dans l'état naturel doivent contenir une grande quantité d'humeur gaſtrique, étoient ſeches & flétries. On n'y voyoit aucune trace de ce ſuc qui ſert à la macération & à la digeſtion des matieres contenues dans le bonnet: la quatrieme tunique qui loge les alveoles ou réſervoir de cette liqueur eſſentielle à la nutrition doit être dure & colleuſe; on l'a trouvé molle, mais ſeche & ſe déchirant avec la plus grande facilité.

Le premier canal qui communique du *bonnet* à la *panſe* & au *feuillet* ou troiſieme eſtomac, eſt infiniment trop étroit pour laiſſer paſſer le *gâteau* dans le quatrieme eſtomac ou *caillette* qui devroit le tranſ-

mettre aux inteſtins. D'ailleurs, le ſecond eſtomac ainſi rempli eſt tellement preſſé qu'il doit abſolument perdre ſa faculté expulſive : ſes fibres tranſverſes & droites ne peuvent plus ſe contracter, ni par conſéquent chaſſer les matieres qui doivent naturellement paſſer dans le quatrieme eſtomac, de-là dans le canal inteſtinal ; il n'y avoit rien de ſpécialement remarquable ni d'inſolite dans tous les autres viſceres ; la véſicule du fiel étoit diſtendue par une bile très-fluide & d'un verd moins foncé que dans l'état naturel.

Il ſeroit auſſi difficile que peu profitable de vouloir deviner quelle eſt la premiere cauſe de l'épidémie, dit M. Dufot ; auſſi paſſe-t-il d'abord aux moyens les plus propres & les plus efficaces pour arrêter la maladie & borner la contagion. Selon lui, il n'y a point de ſpécifique dès que l'animal eſt véritablement attaqué : le gâteau contenu dans le deuxieme eſtomac eſt un obſtacle inſurmontable au paſſage de tout aliment ; il produit une digeſtion ſeche & cauſe une mort inévitable ; toute l'eſpérance eſt donc dans les préſervatifs : MM. Deberge & Dufour de Noyon ont donné de ſages conſeils pour préſerver les bêtes ſaines.

On les ſéparera de celles qui ſont malades, ou qu'on ſoupçonnera l'être ; on évitera qu'elles aient enſemble de la communication, ſoit pour l'habitation, ſoit pour le boire & le manger ; on renouvellera ſouvent l'air des étables ; on enterrera le fumier des vaches malades ou mortes ; on donnera ſouvent de la litiere fraîche ; on brûlera une ou deux fois le jour un peu de *fleurs de ſoufre* dans les écuries ; on bouchonnera les animaux ſains & malades, mais avec des bouchons différens ; on les étrillera une fois chaque jour : on enterrera profondément au moins de cinq ou ſix pieds les bêtes mortes ; on entaſſera la terre qui les couvre ; on découpera auparavant leur peau pour empêcher l'homicide avarice des fripons

de les en dépouiller à leur profit : on empêchera que les chiens mangent de la chair des animaux morts de la contagion, & ceux qui ſoigneront les bêtes malades n'approcheront point de celles qui ſont ſaines. On employera les moyens que nous avons déjà répétés cent fois d'après les auteurs pour ſauver de la mort les animaux ſains.

A l'égard des remedes qu'on peut employer, ils ne ſont auſſi que préſervatifs. Les ſecrets humains les mieux indiqués ſont inſuffiſans dès que le gâteau eſt formé, mais l'on peut eſpérer de ſauver les bêtes malades au premier dégré, c'eſt-à-dire, lorſque leur appétit diminue, & d'en préſerver celles qui ne ſont pas encore attaquées; la ſaignée eſt nuiſible, ſouvent même mortelle : ces animaux ont beſoin de toutes leurs forces; ce ne ſont point des engorgemens ſanguins qui cauſent la maladie. La véritable indication eſt de délayer & de détremper les matieres contenues dans les eſtomacs, de rendre liquide le bol alimentaire, d'empêcher que le gâteau ne ſe forme : en un mot, le préſervatif & la curation eſt l'eau, & l'eau rendue purgative.

Dès qu'on ſoupçonne l'animal de maladie, il faut le mettre à la diete, ne lui donner pendant pendant ou trois jours que de l'eau blanche faite ainſi : Délayez dans douze livres d'eau de fontaine ou de riviere une jointée de ſon de froment ou de méteil : vous en donnerez pluſieurs fois le jour une pinte à la bête malade. Le lait aigri eſt pernicieux aux animaux en ſanté comme en maladie ; quand il eſt doux, on peut en mêler avec cette eau blanche.

On choiſira le fourrage pour les vaches ſaines ; on ne les enverra pas paître dans les prairies baſſes & humides ; on les fera boire ſouvent & beaucoup, même avec la corne, ſi elles s'y refuſoient autrement : on les ſauvera de l'épidémie en veillant ſur la quantité & la qualité de leur nourriture.

Les vomitifs n'ont aucun effet ſur les animaux ruminans; leurs ventricules ne ſe prêtent nullement à leur effet. Les autres purgatifs n'auroient aucune action ſur le gâteau, ſoit à cauſe de ſa compacité, ſoit par rapport à la tenſion des tuniques du ſecond eſtomac; ils ſeroient inutiles & même nuiſibles, lorſque le gâteau eſt formé; ce qu'on reconnoît ſi l'animal refuſe toute eſpece d'alimens; l'irritation qu'ils produiroient hâteroit la mort.

Les lavemens ſont de toute néceſſité, mais il faut qu'ils ſoient ſimples. Avant d'en donner à l'animal malade ou en ſanté, on nettoyera avec la main frottée de beurre l'inteſtin *rectum*, puis on injectera quatre à cinq onces de cette décoction. On fera bouillir pendant quatre ou cinq minutes une jointée de mauve ou fromageon; on laiſſera refroidir & on paſſera au travers d'un linge ou un tamis; on bouchera l'anus avec une pelotte de vieux linge qu'on maintiendra pendant une demi-heure.

Tel eſt le traitement ſimple & méthodique qui a paru à M. Dufot le plus propre pour arrêter les progrès de la maladie, différente de celle de 1771, qui a régné au midi de la province de Soiſſons, & ſur laquelle M. Dufot avoit publié le premier mémoire dont nous avons donné l'extrait. M. Dufot finit ce dernier mémoire par une récapitulation, & en annonçant un préſervatif pour les *bêtes à cornes* qui ſont ſaines, & qu'il faut cependant garantir de l'épidémie: le voici dans les propres termes de l'Auteur.

Pendant tout le tems que la maladie exiſtera dans ces contrées ou aux environs, mettez toutes les bêtes ſaines à la diete pendant trois ou quatre jours de chaque ſemaine, c'eſt-à-dire, ne leur donnez ce jour-là que de l'eau blanche: ceux qui en auront la faculté y ajouteront une livre de miel & un demi-ſeptier de vinaigre: faites-les boire ſouvent & très-ſouvent; ſervez-vous de la corne, ſi cela eſt néceſſaire; ſi elles

ne fientent point ſelon leur coutume, donnez-leur des lavemens chaque jour; la moindre diminution dans cette évacuation exige abſolument ce ſecours; il préviendra la maladie; bouchonnez les ſoir & matin avec des bouchons de paille trempés dans l'eau mêlée d'un tiers de vinaigre; mais ne vous ſervez jamais deux fois du même bouchon; penſez-les comme les chevaux; tenez les étables & les crêches nettoyées de toute mal-propreté; changez chaque jour leur litiere; que l'air des écuries ſoit ſouvent renouvellé; parfumez-les avec des fleurs de ſoufre; dès que l'animal ceſſe de manger tout ſon fourrage, donnez-lui dès-lors le matin à jeûn une pinte d'*eau blanche*, que vous aurez fait tiédir & dans laquelle vous aurez fait fondre dix grains d'émétique; faites-lui prendre la même potion le lendemain, & tenez-le ces deux jours-là à la diete. Le troiſieme & le quatrieme jour vous lui donnerez un peu de thériaque dans deux verres d'eau; c'eſt le remede de M. Bourgeois, Curé de Morgni.

Le troiſieme mémoire que nous nous ſommes propoſé d'analyſer, eſt celui de M. Raulin, Médecin à Valenciennes; ce mémoire a paru en 1774. La maladie contagieuſe qui regne depuis quelques années ſur les beſtiaux des provinces voiſines du Hainaut s'eſt introduite, dit M. Raulin, dans celle-ci malgré les ſages précautions que l'on a priſes pour l'en garantir; elle s'eſt manifeſtée dans le mois d'Août 1773 à la Groiſſe, village voiſin de Landrecy, & dans la châtellenie de Bouchain. M. Raulin dit avoir fait beaucoup de recherches ſur cette maladie, mais il ſe contente de rapporter un ſeul exemple bien propre à faire connoître la cauſe du progrès de la maladie dans une contrée plutôt que dans une autre. Le village de Sommain a été fort mal-traité, tandis que les autres villages du même canton été l'ont beaucoup moins; en voici la vraie raiſon, ſelon ce Médecin. Les puits &

les fontaines de ce village ont manqué d'eau dès le commencement de l'été par la ſéchereſſe du tems, qui a continué pendant toute cette ſaiſon & une partie de l'automne ; on étoit obligé pour abreuver les beſtiaux de puiſer les eaux bourbeuſes & croupiſſantes ; on ne pouvoit pas même s'en procurer en aſſez grande quantité pour s'en déſaltérer. Ce défaut de liquide a donné lieu néceſſairement à la maſſe énorme d'alimens deſſéchés, dont les eſtomacs étoient ſurchargés ; le ſang s'eſt trouvé dépourvu de la ſéroſité qui lui eſt néceſſaire, l'ordre des ſécrétions s'eſt dérangé, les humeurs ont acquis de l'acrimonie, les ſolides de la roideur. Doit-on être ſurpris, conclut M. Raulin, que dans un tel déſordre de la maſſe des liquides & du ſyſtême des ſolides, la contagion y ait fait plus de ravage qu'ailleurs ?

Le payſan ne s'apperçoit ordinairement de la maladie de ſes beſtiaux, & ne demande de ſecours que lorſqu'ils refuſent les alimens & les boiſſons ; cependant elle a déjà fait des progrès ; il eſt même ſouvent trop tard pour y remédier. Si l'on obſerve ces animaux avec plus d'exactitude, l'on verra que la maladie eſt annoncée de loin ; c'eſt d'abord une toux aſſez rare, mais qui devient inſenſiblement plus fréquente, l'appétit diminue, il ceſſe totalement : à ce période l'animal refuſe les alimens ; il devient triſte, morne, tient la tête baiſſée, ſes yeux ſont rouges & larmoyans, ſes oreilles & ſes cornes froides ; les vaches ne donnent que très-peu de lait, & bien-tôt elles n'en donnent plus.

La reſpiration devient de plus en plus laborieuſe à meſure que la maladie augmente : la fievre s'établit, s'allume, fait des progrès violens, & l'on y diſtingue des redoublemens conſidérables, toujours précédés de friſſon. Dans l'ardeur de l'accès, les oreilles & les cornes s'échauffent, l'animal ſe plaint ſouvent ; il pouſſe même quelquefois des gémiſſemens, que l'on peut entendre de loin ; il rend par la bouche

& par les naſeaux une eſpece de bave ou matiere écumeuſe, avec des marques de purulence & de putridité ; les yeux ſe flétriſſent, ſe dépriment & s'enfoncent dans leurs orbites ; les déjections ſtercorales ſont conſtamment fétides, pendant le cours de la maladie, & quelquefois très-ſanguinolentes ; l'haleine eſt pour lors infectée.

Par l'ouverture d'un grand nombre de cadavres, M. Raulin a obſervé que le cerveau ſe trouve preſque toujours dans un état inflammatoire ; les naſeaux, la bouche & la trachée-artere remplis d'une humeur purulente & infectée ; l'intérieur de la bouche, la langue & l'arriere-bouche ſouvent parſemées de taches gangreneuſes ; les poumons, pour l'ordinaire, engorgés, enflammés & toujours abſcédés ; le premier eſtomac prodigieuſement diſtendu, rempli d'une énorme quantité d'alimens, qui forment une maſſe ſeche & compacte ; le ſecond eſtomac, diviſé par cellules ou loges, contenant dans chacune de ces loges, une maſſe alimentaire, auſſi ſeche & auſſi dure que ſi elle eût été expoſée à un feu ardent. C'eſt vraiſemblablement la totalité de ces maſſes alimentaires deſſéchées, que l'on a déſignées ſous le nom de *gateau*. Voyez ci-deſſus l'expoſé du ſecond Mémoire de M. Dufot ; on pourroit dire en ce cas, dit M. Raulin, qu'il y a dans cet eſtomac autant de gateaux que de loges particulieres ; les cloiſons membraneuſes qui les ſéparent, le plus ſouvent couvertes de taches gangreneuſes & même quelquefois en partie ſphacelées ; le foie engorgé, & preſque toujours la véſicule du fiel au moins du double plus groſſe que ſon volume ordinaire, remplie d'une bile diſſoute, ſemblable à une leſſive claire.

En rapprochant les principaux ſymptômes de cette maladie & les phénomenes que préſente l'ouverture des cadavres, M. Raulin prétend que l'état pénible & douloureux de la reſpiration, la conſtante fétidité des

des déjections, enfin l'état inflammatoire de preſque tous les viſceres ne laiſſe aucun doute ſur ſa nature, & qu'on ne peut la conſidérer que comme une fievre putride inflammatoire ; c'eſt par conſéquent la même maladie que celle dont parle M. Dufot, dans ſon ſecond Mémoire; délayer, diviſer l'énorme quantité d'alimens, dont les eſtomacs ſont ſurchargés, s'oppoſer à la putridité, prévenir l'inflammation ou arrêter ſes progrès, ce ſont les principales indications qu'on doit adopter, & les ſeules par leſquelles on puiſſe obtenir le ſuccès que l'on ſe propoſe.

On ne peut point faire de pronoſtic certain dans cette maladie. Tel animal que M. Raulin avoit vu n'avoir que les ſymptômes les plus légers, mouroit plutôt qu'un autre qui paroiſſoit être menacé d'une mort prochaine. Les bœufs, les géniſſes & les veaux guériſſent plus facilement que les vaches qui ſont pleines; cet état rend toujours la maladie très-grave & le plus ſouvent mortelle; ſi une vache, quoique guérie, avorte avant d'avoir pu recouvrer des forces ſuffiſantes, elle périra des efforts ou des ſuites du vêlement; les bêtes les plus graſſes réſiſtent moins que les maigres.

Le terme le plus ordinaire de cette maladie eſt de huit à dix jours, au bout de ce tems elle eſt terminée par quelques criſes; la plus avantageuſe eſt celle des déjections ſtercorales. M. Raulin l'a vu cependant quelquefois ſe porter à la peau & ſe terminer par une éruption de boutons phlegmoneux, que l'on apperçoit du cinquieme au ſeptieme jour, & qui ſe manifeſtoit particuliérement aux oreilles, au col, aux pis & à la partie interne des cuiſſes.

L'uſage des décoctions laxatives acidules, des tiſanes faites avec les plantes ſavonneuſes, aigrelettes, de l'eau blanche rendue acidule par l'addition du vinaigre, des lavemens émolliens, ſont les ſeuls moyens généraux qui aient paru propres à remplir les indications.

Voici le traitement que preſcrit M. Raulin dans ces cas : dès qu'on apperçoit, dit-il, qu'un animal touſſe, quelque légere & peu fréquente que paroiſſe cette toux, il ſuffit que ce ſoit dans un lieu infecté ou voiſin de la contagion, pour qu'elle mérite l'attention la plus ſérieuſe ; ſans attendre que l'animal refuſe les alimens, on le mettra à une diete convenable, c'eſt-à-dire, qu'on lui ôtera toute eſpece de nourriture ſeche, paille, foin, & on lui donnera, dans l'eſpace de vingt-quatre heures, environ dix pots de potage alimenteux & de l'eau de ſon, à laquelle on ajoutera à-peu-près deux onces de miel par pot, & que l'on rendra acidule par l'addition du vinaigre (Voyez ci-deſſus le Mémoire de M. Dufot.). Si l'animal ne fiente pas à l'ordinaire, on lui donnera deux ou trois lavemens dans le même jour, faits avec une ſimple décoction de ſon, en obſervant de faire fondre une petite poignée de ſel commun dans chaque lavement ; on en répétera l'uſage les jours ſuivans pour peu qu'il ſoit néceſſaire. Si malgré ces précautions la maladie s'établit, & que l'on s'apperçoive des ſymptômes qui la caractériſent, on ſupprimera le potage alimenteux, toute eſpece de nourriture doit être interdite dès ce moment juſqu'à ce qu'il ne reſte plus de traces de la maladie ; on mettra l'animal à l'uſage de la tiſane ordinaire, & on lui adminiſtrera trois ou quatre lavemens émolliens ; l'animal ayant été ainſi préparé le premier jour, on lui donnera le lendemain de la décoction laxative. Les doſes de tous les remedes ſe trouvent à la fin de chaque formule que nous allons rapporter ici.

On continuera l'uſage de la tiſane ordinaire, des lavemens émolliens & de la décoction laxative, juſqu'à ce que les ſymptômes ſoient diſſipés, que l'animal commence à boire ſeul & paroiſſe deſirer de manger ; on diminuera pour lors inſenſiblement la doſe de la décoction laxative, on la ſupprimera enfin de même que la tiſane ordinaire, & l'on commencera à donner

pour toute nourriture & pour toute boiſſon, juſqu'à ce que la convaleſcence ſoit confirmée par un bien-être de pluſieurs jours, du potage alimenteux & de l'eau blanche acidulée; on ne ſauroit être trop réſervé ſur la quantité du potage, dans le commencement de la convaleſcence; on le continuera pendant quelque tems, même avec la nourriture ſeche, afin d'être dans le cas de donner moins de celle-ci.

On aura l'attention la plus exacte d'écarter la litiere, de façon que les animaux ne puiſſent pas l'atteindre pour en manger, dès le moment qu'on les met au régime, pendant tout le cours de la maladie & la convaleſcence; ſans cette précaution, ces animaux, quoique très-malades, pourroient dans la remiſſion de la fievre dévorer leur litiere.

Il ſurvient quelquefois, pendant le cours de la maladie, un emphyſeme le long de l'épine du dos, qui s'étend juſques ſur les flancs; il eſt aiſé de reconnoître cet accident, en paſſant la main le long de l'épine, la peau paroit détachée dans cet endroit, & fait une eſpece de crépitation ou bruit ſemblable à celui d'un parchemin qu'on frotte. Pour y remédier, on fera deux ou trois fois par jour des frictions ſur la partie affectée, avec de l'eau-de-vie camphrée, & l'on établira deux ſetons, en laiſſant une diſtance convenable de l'un à l'autre; c'eſt le plus ſûr moyen d'en borner les progrès.

La bouche des animaux malades eſt preſque toujours échauffée; il ne faut pas négliger de la laver pluſieurs fois par jour avec un mêlange de parties égales d'eau & de vinaigre, dans lequel on fera fondre une poignée de ſel commun par bouteille, tenant à-peu-près un demi-pot ou deux livres; on ſéparera les animaux ſains de ceux qui ſont malades; on bouchonnera ces derniers au moins deux fois par jour; on les frottera même avec des étrilles; on renouvellera l'air des étables avec des ventilateurs, ou

en tenant les portes & les fenêtres ouvertes ; on les nettoyera, on les parfumera avec de l'encens, des baies de genievre, du vinaigre jetté ſur une pelle rougie au feu ; on enfouira le fumier dans des lieux écartés. Toutes ces attentions ſont eſſentielles ; nous les avons ſpécialement recommandées dans différens articles de ce Dictionnaire.

Tiſane ordinaire. Prenez des racines de patience ou parelles de piſſenlit, écraſées ou coupées par tranches, de chaque une demi-livre ; faites bouillir dans environ ſix pots d'eau juſqu'à réduction d'un quart ; jettez-y enſuite des feuilles d'oſeille ſauvage ou de celles des jardins, de creſſon de fontaine & de pas-d'âne, de chaque une poignée, du miel une demi-livre ; laiſſez bouillir pendant quelques minutes ; paſſez par un tamis ; faites-y fondre deux onces de nitre ; purifiez & ajoutez-y une livre de bon vinaigre. L'on donnera, pendant tout le cours de la maladie, un demi-pot de cette tiſane, toutes les deux heures ; ſi l'animal ne veut pas boire, comme il arrive le plus ſouvent, on le lui fera avaler avec une corne ; on en uſera de même pour toutes les boiſſons, on obſervera de les lui donner toujours tiedes & de ne jamais lui tourner la tête pour le faire boire.

Eau de ſon. Prenez deux jointées de ſon de froment ; faites-les bouillir pendant un demi-quart d'heure dans ſix pots d'eau ; délayez-y une demi-livre de miel ; paſſez & ajoutez-y ſuffiſante quantité de vinaigre, pour rendre cette eau légérement acidule ; on en donnera pour toute boiſſon, dès qu'on mettra l'animal au régime, avant que la maladie ne ſoit déclarée, & pendant toute la convaleſcence ; cette eau de ſon pourroit auſſi ſuppléer au défaut de la tiſane ordinaire dans le cours de la maladie.

Lavemens émolliens. Prenez une poignée de mauve & autant de mercuriale, deux onces de graine de lin, dans un nouet fort lâche ; faites bouillir dans trois

pintes d'eau ; pendant un quart-d'heure ; paſſez & faites-y fondre une demi-poignée de ſel commun. L'on donnera trois ou quatre de ces lavemens par jour, pendant la durée de la maladie, & ils ſeront toujours tiedes ; leur uſage eſt indiſpenſable ; il ſeroit cependant dangereux de trop les multiplier.

Décoction laxative. Prenez des tamarins deux onces, faites bouillir dans cinq livres d'eau, que vous laiſſerez réduire à quatre ; ajoutez-y, ſur la fin, du ſené une once, du ſel d'epſom trois onces ; délayez-y quatre onces de miel ; ôtez le pot du feu ; couvrez-le exactement & laiſſez infuſer pendant une heure ſur des cendres chaudes ; paſſez enſuite pour l'uſage. Cette doſe eſt celle d'une vache ordinaire pour un jour ; on en donnera un demi-pot le matin & le reſte le ſoir ; pour un veau ou pour une géniſſe, on diviſera le pot en trois ou quatre doſes égales, ſelon l'âge & la force de l'animal. On continuera l'uſage de ce laxatif, ſans interruption, juſqu'à ce que les évacuations ſoient bien établies, & ſi elles deviennent trop abondantes, on en diminuera ou on en éloignera les doſes. Si à la fin de la maladie, lorſque la fievre ſera totalement diſſipée, il ſurvient un cours de ventre dyſſentérique ou lientérique, on pourra donner la potion reſtaurante qui ſuit.

Potion reſtaurante. Prenez quatre jaunes d'œufs & deux onces d'extrait de genievre ; délayez l'un & l'autre dans une bouteille de lait, ou égale quantité d'eau de ris, & faites avaler ce mêlange tiede.

On pourra répéter cette potion une ou deux fois, ſelon l'exigence du cas ; mais on ne peut y avoir recours avant que la fievre ſoit entiérement diſſipée.

Potage alimenteux. Prenez deux jointées de navets coupés par tranches, autant de carottes & de pommes aigres, ſi l'on peut s'en procurer, une poignée de poireaux ; faites bouillir le tout dans ſept à huits pots d'eau, juſqu'à ce que les légumes ſoient

bien cuites ; on y ajoutera, ſur la fin, deux jointées de ſon ; paſſez enſuite par un gros tamis.

Ce potage convient dans tous les cas où l'on voudra mettre un animal à la diete, il lui tiendra lieu de toute autre nourriture ; mais comme on ne doit en permettre d'aucune eſpece pendant la maladie, il faut en interdire l'uſage tant qu'elle aura lieu.

M. Raulin paſſe enſuite à la méthode préſervative. Les intempéries de l'air, les variations de l'atmoſphere, l'inconſtance des ſaiſons, les fourrages mal conditionnés & de mauvaiſe qualité, les eaux altérées & croupiſſantes, ſont, dit-il, les cauſes générales les plus ordinaires des maladies épiſootiques, & ſur-tout de celles qui regnent depuis quelques années dans les Pays-Bas François, Autrichiens & même dans une partie de la Hollande ; les maladies font alternativement plus de progrès dans les lieux où quelqu'une de ces cauſes générales ſe manifeſte plus ſenſiblement. M. Raulin a obſervé, ainſi que nous l'avons déjà dit dans cet extrait, que la pénurie de l'eau & les vices qu'elle a contractés en croupiſſant, étoient une des principales cauſes des progrès de la maladie & de la mortalité des beſtiaux de la Châtellenie de Bouchain & des lieux circonvoiſins. Rien n'eſt plus propre à altérer la conſtitution de l'air que les émanations des plantes pourries & celles des poiſſons & des inſectes qui périſſent dans des eaux croupiſſantes & bourbeuſes ; rarement les animaux réſiſtent à de pareilles atteintes.

On n'eſt pas parvenu, continue M. Raulin, au point d'avoir acquis des connoiſſances aſſez étendues pour développer toutes les cauſes phyſiques qui dérangent l'ordre des élémens, qui troublent l'état naturel de l'atmoſphere & qui communiquent à l'air des vices généraux qui ſouvent deviennent pernicieux. Un météore inviſible à nos yeux, une crevaſſe dans la terre, des vents qui portent de loin des exhalaiſons

ſeptiques, ſont des cauſes ſuffiſantes pour produire des épidémies dans nos Provinces.

De tels vices dans l'air, à quelque degré qu'on les ſuppoſe, ſont propres à cauſer des maladies par eux-mêmes, en ſe mêlant avec l'atmoſphere particuliere à chaque animal, en s'inſinuant dans ſes pores, en s'introduiſant dans la maſſe de ſes liquides, où elles produiſent un déſordre dangereux, qui devient ſouvent général.

Quelquefois les vices que l'air a contractés par des cauſes particulieres ne font qu'influer ſur la végétation des plantes & n'affectent pas d'abord les animaux. Comme cet élément favoriſe leur développement & leur croiſſance, & ſert à leur nourriture par l'union intime de ſes molécules avec leurs ſubſtances, il leur donne, lorſqu'il eſt vicié, des qualités propres à nuire aux animaux qui s'en nourriſſent.

Ce ne ſont pas les ſeules cauſes des mauvaiſes qualités que les fourrages contractent dans leur végétation. Il n'exiſtoit pas de plantes ſur la terre avant qu'elle fût humectée par la roſée & les pluies; ſi les conditions néceſſaires aux végétaux ne ſont pas proportionnées aux beſoins de leur végétation, ils en acquiérent ſouvent un caractere nuiſible. Les ſucs de telles plantes ſont pour les animaux une nourriture mal conditionnée, & bien loin d'être propres à réparer les ſubſtances animales, leur donnent un mauvais caractere & deviennent autant de cauſes de maladies.

Les beſtiaux qui ſe nourriſſent ordinairement de plantes ſeches ont beſoin de la boiſſon pour les digérer; ſi ce liquide aqueux a contracté des vices tels que ceux des eaux croupiſſantes pleines d'exhalaiſons méphitiques de plantes & d'inſectes corrompus, ils ne peuvent que donner une mauvaiſe qualité aux ſucs gaſtriques, troubler l'ordre des digeſtions, produire un chyle mal conditionné, déranger inſenſiblement

& pervertir la maſſe des liquides, & enfin produire des maladies.

Si les animaux manquent du ſecours d'une boiſſon aſſez abondante pour favoriſer leurs digeſtions, des alimens naturellement deſſéchés conſervent leur ſéchereſſe & la chaleur fébrile, & celle des entrailles les durcit de plus en plus; combien ne doivent-ils pas devenir ſecs & arides, lorſqu'il ſurvient une fièvre inflammatoire qui deſſéche les entrailles & produit un déſordre général dans tout le ſyſtême des ſolides?

De tels accidens prennent ſouvent leurs principes dans le dérangement des ſaiſons & dans les variations de l'atmoſphere. L'air doit former un concours réciproque dans l'ordre phyſique avec les ſubſtances animales & avec les végétales; cet ordre fléchit & ſe dérange, lorſque l'atmoſphere eſt agité par des variations fréquentes ou continuelles; l'élaſticité des liquides & des ſolides des animaux en eſt ſurpriſe, les oſcillations de leurs fibres en ſont dérangées; il ſe forme des embarras, des engorgemens dans les capillaires membraneux des viſceres & des entrailles, qui deviennent autant de cauſes de maladies, ſi l'on n'a pas l'attention ou le bonheur de les prévenir par des ſecours néceſſaires placés à propos.

Il n'eſt rien d'auſſi redoutable, ajoute M. Raulin, que les vices que contractent les élémens; ils n'entrent point dans la ſphere de l'art de guérir, on peut employer des moyens pour prévenir leurs effets ou pour les modérer; mais ces moyens ſont ſouvent inſuffiſans; il eſt bien plus difficile de rétablir la qualité des fourrages, lorſqu'elle a été pervertie dans la végétation; quelques moyens que l'on prenne pour leur donner une meilleure qualité, ils ne rentrent jamais dans l'ordre de leur nature; les eaux corrompues reſtent toujours les mêmes juſqu'à ce que leurs mauvaiſes qualités aient été changées par l'abondance de nou-

velles eaux, ou qu'elles aient été entraînées par des courans propres à les purifier; c'eſt d'après ces conſidérations qu'on peut établir des moyens préſervatifs des maladies épiſootiques.

Les moyens de purifier un air altéré par des vices méphitiques, conſiſtent principalement à allumer de grands feux dans les pays où la contagion n'a pas encore pénétré; on peut avoir recours aux mêmes moyens, pour préſerver les étables & les lieux où la cauſe de la maladie ne s'eſt pas encore manifeſtée; il eſt eſſentiel de renouveller l'air des étables, au moins deux fois le jour, par le moyen d'un ventilateur; on tiendra exactement fermées les portes & les fenêtres qui ſont expoſées au vent du ſud, ou à quelqu'autre vent, que l'on ſoupçonneroit porter la contagion des pays infectés; les exhalaiſons des aromates, tels que l'encens, la myrrhe, la cannelle, les vapeurs des plantes de la même qualité, telles que la lavande, la ſauge, le thim, le romarin, le ſerpolet, l'origan, le pouliot, l'aurone, les feuilles de laurier, les bayes de genievre, que l'on fait bouillir dans des chaudieres placées de diſtance en diſtance, ou que l'on fait brûler; la vapeur du vinaigre jetté ſur des charbons ardens ou ſur des plaques de fer rougies au feu, la détonnation du nitre, l'exploſion de la poudre à canon, ſont des préſervatifs toujours utiles, toujours néceſſaires dans ces circonſtances alarmantes. On donnera en même tems l'attention la plus exacte aux animaux que l'on cherche à préſerver de maladie, en remédiant aux vices de l'air. Les premiers ſoins qu'ils exigent, ſont de diminuer leur nourriture, de la rendre auſſi aqueuſe & auſſi humectante qu'il eſt poſſible, pour prévenir les diſpoſitions inflammatoires, par où commencent de telles maladies. Une eau de ſon légérement nitrée, des décoctions de plantes émollientes, dans leſquelles on en fait infuſer d'aciteuſes, doivent entrer dans l'ordre

général & de la boiſſon qu'on doit toujours donner avec abondance.

Si c'eſt l'été, on préférera les fourrages verds & fauchés dans le jour; mais ſi l'épidémie regne pendant l'hiver, on choiſira les eſpeces de fourrages qui auront été les mieux conditionnés dans leur récolte; on les hachera & on leur fera éprouver une légere décoction, dans laquelle on mêlera enſuite du ſon de froment en très-petite quantité : on obſervera, dans tous les tems de l'épidémie, de ne faire boire que dans des eaux courantes les beſtiaux qu'on ne nourrira pas ſuivant le régime précédent.

Lorſqu'on n'eſt pas à portée des rivieres ou des ruiſſeaux abondans, on ne peut pas ſe diſpenſer ſans danger de faire bouillir l'eau de la boiſſon pour faire périr les inſectes dont les eaux croupiſſantes ſont toujours chargées, & pour diſſiper les émanations des inſectes corrompus & des plantes pourries, qui dans tous les tems ne peuvent être que nuiſibles aux beſtiaux même les plus ſains.

On ſéparera les animaux ſains des malades, & on les éloignera de façon que l'atmoſphere des uns ne puiſſe point communiquer avec celle des autres; on les bouchonnera ſouvent; on tiendra leurs étables nettes, ainſi que nous l'avons déjà répété pluſieurs fois : on les balayera différentes fois par jour; on y fera brûler des plantes ou des ſubſtances aromatiques : on les fera promener le matin & l'après-midi; on fera même très-bien de les employer à leurs travaux ordinaires, principalement à la charrue, pourvu qu'on ne les fatigue point : d'ailleurs, les émanations de la terre qu'ils ouvriroient leur deviendroient un préſervatif de la contagion de l'air.

Si pendant l'épidémie il faiſoit chaud, on feroit très-bien de les faire baigner le matin au point du jour dans de l'eau courante, & de les bouchonner enſuite

exactement. On doit eſpérer, dit M. Raulin, & c'eſt par où il finit, qu'avec toutes les attentions ménagées ſelon les lieux & les circonſtances, on garantira les beſtiaux de la contagion, ou du moins qu'on en diminuera les effets, & que par ce moyen on rendra leurs maladies moins fréquentes, moins dangereuſes, & leur guériſon plus aiſée & moins difficile.

Le quatrieme mémoire qui nous reſte à rapporter dans cet ouvrage eſt celui de M. Vicq d'Azir, qui a été nommé pour aller examiner la nature de la maladie qui regne dans nos provinces méridionales : il conſiſte uniquement dans les moyens qu'on peut employer pour préſerver les animaux ſains de la contagion, & pour en arrêter les progrès ; ce n'eſt qu'une répétition de ce que nous avons déjà dit pluſieurs fois dans ce Dictionnaire ; mais comme nous nous ſommes impoſé la loi de faire mention dans ce recueil de tous les ouvrages qui ont paru ſur l'Art Vétérinaire, nous avons penſé ne pouvoir nous diſpenſer d'en faire mention ici.

Dans une épidémie, dit M. Vicq d'Azir, on a deux choſes à faire, préſerver & guérir : on peut réduire à trois cas ceux dans leſquels les moyens préſervatifs doivent être adminiſtrés. Dans le premier, on craint pour les beſtiaux d'un pays encore ſain, mais qui eſt très-voiſin d'un autre canton infecté : dans le ſecond, les premiers ſignes de la contagion ſe déclarent parmi des beſtiaux dont aucun juſqu'alors n'avoit été malade ; & dans le troiſieme enfin, la contagion regne depuis quelque tems, & a déjà fait des progrès.

Dans le premier cas, il y a quatre indications : 1°. il faut empêcher toute communication avec les beſtiaux ſains, & tout ce qui les approche : 2°. purifier l'air qui peut être imprégné de molécules virulentes apportées des lieux infectés : 3°. prévenir l'endurciſſement des alimens dans un des eſtomacs : 4°. prévenir la putridité qui exiſte toujours dans ces maladies.

Les obſervations ſuivantes répondent, ſelon M. Vicq, à ces quatre indications : 1°. on ne laiſſera boire les beſtiaux dans l'abreuvoir ordinaire que quand on ſera ſûr de l'avoir en propre, & qu'il ne ſervira point aux uſages d'une communauté. 2°. Tous les matins on fera boire à chaque animal une certaine quantité d'eau blanche nitrée. 3°. De deux jours l'un alternativement, on donnera un lavement compoſé de ſuffiſante quantité d'eau blanche, d'une once de criſtal minéral & de deux onces de miel commun, & on fera prendre une potion compoſée d'une once d'huile d'olive ou de lin, d'une once de miel commun, & d'un verre de vinaigre dans une chopine d'eau. 4°. On ne conduira les beſtiaux aux champs qu'après le lever du ſoleil, & on les ramenera de bonne heure à l'étable le ſoir, ſur-tout ſi leurs pâturages ſont ſitués dans des lieux bas & humides. 5°. On diminuera d'un tiers à-peu-près la quantité de leurs alimens. 6°. On ne leur donnera point de fourrage ſec, ſans l'avoir auparavant mêlé avec des herbes fraîches, telles que les différentes eſpeces de gramens, l'oſeille, la poirée, la laitue, le laitron, la mauve, la ſcorſonere. 7°. On pourra auſſi leur offrir de l'eau, dans laquelle on aura jetté des herbes hachées, ou du foin ſec également haché. 8°. On frottera pluſieurs fois par jour avec des bouchons de paille imbus de vinaigre, dans lequel on aura fait infuſer de l'ail ou des plantes aromatiques; on frottera ſur-tout les beſtiaux à leur retour des champs. 9°. On lavera les naſeaux, la langue & le palais avec le vinaigre dans lequel on aura fait infuſer quelques gouſſes d'ail. 10°. On leur aſſujettira dans la bouche des morceaux de bois ſur leſquels ſeront attachés des nouets faits avec l'aſſa-fœtida & la gomme ammoniaque; on les fera ſaliver matin & ſoir à l'arrivée des champs. 11°. Il faut que les bœufs ſains travaillent, mais on doit avoir ſoin de ne les point fatiguer. 12°. On ne commencera point leur travail trop matin,

& on finira de bonne heure le ſoir. 13°. On enchaînera les chiens ; on tuera ceux qui ſont vagabonds ; on tuera également les chats ; on renfermera les poules, & on ſéqueſtrera les chevaux. 14°. Chaque métayer aura une ou pluſieurs perſonnes de confiance, qui prendront ſoin de ſes beſtiaux ; ces perſonnes n'auront jamais approché, & n'approcheront jamais des bêtes malades : il ſera défendu, ſous des peines réglées par le magiſtrat, à toute autre perſonne de toucher aux beſtiaux, ſoit dans les routes, ſoit aux champs, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être. Les hommes de confiance qui conduiront les beſtiaux auront droit de former plainte contre les contrevenans : en conſéquence, on éloignera tous les coureurs de métairie, & autres gens ſans aveu qui ſe mêlent de donner des recettes pour les maladies des beſtiaux. 15°. Les bouchers & les corroyeurs des lieux circonvoiſins ſeront tenus de déclarer à un bureau, dans quel lieu, & de quelle perſonne ils ont acheté. 16°. Le métayer renfermera dans l'étable ſes beſtiaux ſous la clef : lui ſeul & les perſonnes de confiance en auront une, & perſonne n'y entrera qu'eux. 17°. Ceux qui ſeront chargés du ſoin de panſer, conduire & préſerver les beſtiaux de tout attouchement dangereux, les rameneront, autant qu'il leur ſera poſſible, par des chemins non frayés ; & ils ne paſſeront par les grands chemins, que quand ils ne pourront abſolument s'en diſpenſer ; on a remarqué que la contagion ſuit très-ſouvent leur trajet. 18°. Si les beſtiaux ſont nourris dans l'étable, on les fera ſortir une fois par jour dans une cour bien fermée, dans laquelle les perſonnes ſuſdites auront ſeules entrée. 19°. Si un boucher, ou toute autre perſonne ſuſpecte, a touché un des bœufs, vaches ou veaux, il ne faut point qu'il rentre avec le reſte du troupeau ; il en ſera de même de ceux que l'on aura conduits à une foire ou marché ; ils ne doivent plus communi-

quer avec ceux qui ſont reſtés à la maiſon. 20°. Les étables ſeront grandes & bien aérées ; on aura ſoin de les tenir propres, & on n'y renfermera qu'un petit nombre de beſtiaux. A cet égard, on ne peut donner aucune regle préciſe ; mais on peut aſſurer que moins il y aura d'animaux dans une étable, moins le danger de la contagion ſera grand. 21°. On brûlera du ſoufre dans l'étable pendant l'abſence des beſtiaux, & pendant qu'ils y ſeront, on y fera évaporer ſur un réchaud un mêlange de vinaigre & d'eau-de-vie ; on pourra approcher cette liqueur en évaporation des naſeaux des bœufs renfermés dans l'étable. 22°. On allumera des feux devant les étables ; dans les étables, on brûlera des bois de romarin, de genievre, genêt, &c. 23°. On logera, s'il eſt poſſible, les fourrages ailleurs que deſſus ou à côté des étables ; ou ſi l'on ne peut faire autrement, on fermera les portes de communication, & les fourrages ne ſerviront plus alors aux beſtiaux de la même eſpece que ceux qui ont été attaqués de la contagion. 24°. On pratiquera à tous les beſtiaux un ſeton au fanon, il ſera bon de le faire avec la racine d'ellébore. 25°. Si le danger eſt urgent, on paſſera deux ſetons ; on pourra même appliquer un veſſicatoire ; mais tous les Auteurs conviennent que ces moyens ſont tout-à-fait inutiles, quand on n'a pas ſoin de rendre la ſuppuration abondante. 26°. L'exécution de l'Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, la ſage Ordonnance de M. l'Intendant & les cordons établis par M. le Comte de Fumel, ſuffiſent pour la police intérieure & communicative. 27°. Tout ce qu'il convient d'éviter ſe réduit à deux chefs, ce qui eſt dangereux & ce qui eſt inutile ; dans la premiere claſſe, il faut ranger les ſaignées de précaution, les remedes échauffans, les doſes forcées de thériaque & d'eau-de-vie, les abſorbans & les fort purgatifs ; dans le ſecond cas, on doit ranger les amulettes & les eaux dans leſquelles on fait infuſer des ſub-

ſtances qui ne leur donnent aucune priſe, comme les infuſions d'antimoine, de mercure & de ſoufre. M. Vicq d'Azir indique enſuite les moyens préſervatifs dans un pays où les premiers ſignes de la contagion commencent à ſe manifeſter; les indications de ce ſecond cas ſont d'étouffer la contagion dès ſa naiſſance, & de ne lui permettre aucun progrès; préſerver en outre les animaux ſains, tant ceux qui vivoient avec les beſtiaux ſur leſquels les premiers ſignes de la contagion ſe ſont manifeſtés, que ceux qui en étoient ſéparés; les obſervations ſuivantes répondent à ces indications, & ſont ſuite aux précédentes.

28°. Auſſi-tôt qu'on s'appercevra, par les premiers ſignes de la maladie, que l'animal eſt infecté, il faut même au plus léger doute le faire ſortir ſur le champ, l'aſſommer, & s'il eſt néceſſaire, le brûler. Si on manque de bois, on l'enterrera à dix pieds de profondeur; on ne répandra point de chaux ſur le cadavre; on aura ſoin de faire la foſſe dans un lieu très-éloigné de celui dans lequel on conſerve le fourrage; on battra avec force la terre qui le recouvrira, & l'on détruira toutes les traces du maſſacre que l'on vient de faire. 29°. On changera ſur le champ l'étable des beſtiaux qui vivoient avec l'animal infecté; on les renfermera dans un autre étable, où ils ſeront tenus ſéparés de tous ceux du canton. 30°. On leur paſſera deux ſetons, on leur appliquera un large veſſicatoire, & ſi l'on a déjà pratiqué des égoûts artificiels, on excitera une abondante ſuppuration par le moyen des emplâtres épiſpaſtiques. 31°. On ne menera point ces beſtiaux à l'abreuvoir, dans un canton où il y en a eu quelques-uns d'infectés, mais on les fera boire ſéparément dans un vaſe, & on jettera ſoigneuſement les reſtes de chacun; leur boiſſon ſera de l'eau puiſée ailleurs que dans l'abreuvoir ordinaire, que l'on aura fortement agitée & dans laquelle on aura répandu ſuffiſante quantité de vinaigre ou d'acide vitriolique juſqu'à agréable

acidité ; le petit lait leur convient auſſi beaucoup.

32°. On les traitera d'ailleurs comme il eſt expoſé nos 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10 ; les ſoins intérieurs ſeront les mêmes, voyez nos 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19 ; on parfumera les étables comme il eſt dit nos 20, 21 & 22. 33°. Dans un canton où quelques bœufs ont été infectés, les gens aiſés nourriront leurs beſtiaux dans l'étable, & ils redoubleront d'attention ſur tous les moyens énoncés ci-deſſus. 34°. On traitera l'étable dans laquelle étoit le bœuf malade, comme il ſera dit plus bas, n° 38.

Le troiſieme cas pour lequel M. Vicq d'Azir indique des moyens préſervatifs, c'eſt celui d'un pays où la contagion a déjà fait des progrès ; les indications à remplir dans ce cas, c'eſt 1°. de préſerver les animaux ſains qui habitent le pays infecté ; 2°. de préſerver les animaux ſains qui vivent dans les cantons circonvoiſins. Cette ſeconde indication eſt la même que celle du premier cas ; voyez depuis le n° 1 juſqu'au n° 25 ; les obſervations ſuivantes répondent à la premiere.

35°. On empêchera, par des cordons de troupes intérieurs & très-ſerrés, toute communication entre les lieux ſains & les lieux dans leſquels la maladie regne. On circonſcrira ainſi la contagion, & on empêchera avec le plus de ſoin poſſible, ſes progrès dans le lieu infecté, en employant les moyens énoncés nos 13, 14, 15, 16, 17, 18 & 19.

36°. On tiendra les bêtes ſaines renfermées autant que faire ſe pourra ; on leur adminiſtrera ſur-tout des alimens liquides ; on leur fera pluſieurs ſetons, on pourra même employer les ventouſes & les ſcarifications en différentes parties du corps. 37°. On enfouira les bêtes mortes comme il eſt dit n° 28 ; il ſeroit à propos de choiſir pour cela des lieux iſolés & de recouvrir leur ſépulture avec quelques pavés, avec des pierres amoncelées les unes ſur les autres, ou au moins avec des épines ; les gens aiſés pourroient même

y faire bâtir une eſpece de mur. 38°. On regrattera les murs & les pavés des étables; on y allumera du feu, on les blanchira par-tout; on brûlera ou on enfouira le fumier & les uſtenſiles qui y ont été renfermés; on verloppera les auges & on les lavera ſoigneuſement avec le vinaigre, dans lequel on aura fait infuſer de l'ail; enfin on n'y fera rentrer les beſtiaux que le plus tard qu'il ſera poſſible.

Par la lecture de ce Mémoire, il paroît que M. Vicq d'Azir a plus cherché les moyens de garantir les animaux ſains de la contagion (ce qui ſe trouve dans tous les livres), que ceux de les guérir, lorſqu'ils en ſont atteints, puiſqu'il dit qu'il faut les aſſommer; en conſéquence de ſon rapport eſt intervenu un Arrêt du Conſeil, qui ordonne d'aſſommer tous les animaux malades de la contagion. Il eſt inutile de s'appliquer à la médecine humaine & vétérinaire, ſi on n'en fait pas uſage dans les circonſtances; dans les cas de contagion des beſtiaux, il ſeroit à propos d'établir des hôpitaux vétérinaires & d'y examiner, dès le commencement de la maladie, ſi c'eſt le traitement échauffant ou rafraîchiſſant qui doit convenir, ou ſi la nature n'opere pas autant que l'un ou l'autre.

La Faculté de Médecine de Montpellier, conſultée ſur la maladie des beſtiaux qui regnent dans les Provinces méridionales, en donne ainſi la deſcription. Cette maladie commence par un état d'abattement mêlé d'agitation, & par une ſenſibilité extrême ſur les vertebres du dos & des lombes, ainſi que ſur les côtés de la poitrine; l'animal porte la tête baſſe, a les yeux enfoncés & larmoyans ou enflammés; la fievre ſe déclare avec froid & tremblement, elle continue avec des redoublemens; l'animal rend le plus ſouvent, des mucoſités & des glaires, par la bouche & par les naſeaux; l'intérieur de la bouche exhale une odeur très-fétide, eſt enflammé ou recouvert, ainſi que la langue, d'un limon blanchâtre; la reſpiration devient

courte, laborieuſe & ſonore; aux derniers jours de cette maladie funeſte, l'animal ſouffre une diarrhée de matieres très-fétides & quelquefois ſanguinolentes; il ſe forme ſur la peau des tumeurs emphyſemateuſes applaties; les urines ſe ſuppriment, la mâchoire inférieure eſt agitée de mouvemens convulſifs; la mort arrive vers le ſeptieme ou neuvieme jour, à compter de celui où la fievre a commencé; elle ſurvient dès le quatrieme jour dans les vaches pleines, & lorſque le cours de ventre ſe déclare en même tems que la fievre.

L'ouverture des cadavres des bêtes qui ont péri de cette maladie, a manifeſté les déſordres ſuivans: les vaiſſeaux de la pie mere étoient tendus & gorgés; on a trouvé ſous le corcelet, entre la dure & la pie mere, des épanchemens de ſang & de ſéroſité, qu'on voyoit auſſi, en penchant la tête, découler le long de la moëlle épiniere; les poulmons étoient gangrenés, affaiſſés, rapetiſſés & d'un rouge très-vif, à leur partie poſtérieure; ils avoient à leur ſurface des véſicules remplies d'air & d'eau, qui, étant ouvertes, ont répandu une odeur des plus infectes; leurs lobes diviſés profondément, ont préſenté des mucoſités purulentes éparſes en divers endroits; l'œſophage, l'épiploon, les quatre eſtomacs & tout le canal inteſtinal étoient attaqués d'inflammation. La pâte alimentaire qui avoit reſté dans le feuillet, étoit extrêmement durcie, & les cloiſons membraneuſes de cet eſtomac étoient ſphacelées, ſe déchiroient facilement en lambeaux; la véſicule du fiel a paru diſtendue par une grande quantité de bile ſéreuſe & peu jaune. On a fait poignarder un bœuf qui n'étoit encore qu'au troiſieme jour de la maladie, & qui n'avoit point de cours de ventre; on a trouvé la pie mere recouverte par un corps gelatineux, tranſparent, de l'épaiſſeur de trois lignes; on ſoupçonne qu'il ſe ſeroit réſout par le progrès de la maladie; les vaiſſeaux de la pie mere étoient engorgés,

les poulmons atteints de phlogoſe & le canal inteſtinal enflammé.

On ne peut rapporter la cauſe primitive de l'épiſootie à aucune intempérie extraordinaire des ſaiſons, ni à aucune corruption des pâturages, ce qui a fait préſumer qu'elle a été introduite dans le Royaume par des cuirs infectés, ou par des bœufs venus de pays étrangers, où elle regne depuis long-tems ; mais, ajoute-t-on ſagement dans l'expoſé de la conſultation des Médecins de Montpellier, elle a pu naître encore d'un concours de circonſtances, qui ont développé une maladie plus ordinaire des bêtes à cornes; ſa production peut y avoir été dépendante d'affections inconnues de l'air, ou d'émanations pernicieuſes de la terre. On lit encore dans cet expoſé, qu'il ſeroit beaucoup plus important de déterminer ſi l'air ou le vent peuvent charrier l'infection de cette maladie, ou ſi elle ne peut être tranſmiſe que par le contact d'un animal ou d'un autre corps infecté ; de cette queſtion on paſſe aux moyens de couper toute communication, & d'empêcher que la contagion ne ſe communique par cette voie. Nous ne nous y arrêterons pas ici; voyez les Mémoires de MM. Dufot, Raulin & Vicq d'Azir, de même que différens articles de ce Dictionnaire, où cela a été répété une infinité de fois.

La propreté des étables, la vapeur des plantes aromatiques & du ſoufre, le régime humectant & rafraîchiſſant des beſtiaux, l'entretien de la liberté de leur ventre, le ſoin de les faire ſortir dans le jour, & de les garantir du ſerein & de la roſée, ſont les principales précautions indiquées par les Médecins de Montpellier, qui conſeillent encore le ſeton fait au fanon avec des filets de racines d'ellébore noir, ou avec l'écorce de la tige de garou, ou ſain-bois, dit *trentanelle* en Languedoc; la térébration ou le trépanement des cornes, a réuſſi, comme préſervatif, dans cette épidémie; deux obſervations l'ont appris, & c'eſt un eſſai facile qu'il

importe de répéter; mais un eſſai plus ſûr, c'eſt l'inoculation de la maladie; on aſſure, ajoutent les ſavans Auteurs de cette conſultation, que ce moyen a bien réuſſi dans d'autres épidémies ſemblables, comme nous le dirons ci-après. Voici la méthode qu'ils propoſent de ſuivre, pour pratiquer cette opération.

Si on veut eſſayer le ſuccès de cette pratique, on fera ſaigner, purger l'animal qui doit être inoculé, & on le tiendra pendant pluſieurs jours à l'uſage de ſon délayé & à l'abſtinence du foin & de toute nourriture ſeche; on fera enſuite à une jambe de devant & à une cuiſſe des inciſions légeres, dans leſquelles on introduira des mêches de coton, imbibées de l'humeur qui aura découlé des naſeaux d'une bête malade; on tiendra ces mêches aſſujetties, au moyen d'un emplâtre de poix, pendant deux fois vingt-quatre heures; au bout duquel tems, on retirera ces mêches & on laiſſera les plaies ſans panſement. Pendant le cours de la maladie inoculée, on fera paître la bête aux champs, & on aura ſoin d'entretenir la liberté du ventre par l'uſage des ſels purgatifs. On devroit faire les premiers eſſais de cette inoculation dans un endroit ſain, pour n'être point trompé dans le jugement du ſuccès de cette épreuve, par les effets de la contagion naturelle qui pourroit ſurvenir. Il faudroit auſſi prendre toutes les précautions convenables pour ne pas communiquer la contagion à d'autres animaux; lorſque les animaux ſur leſquels on auroit fait les premiers eſſais, ſeroient parfaitement guéris de la maladie inoculée, on les conduiroit dans le pays le plus infecté par l'épidémie, où on les expoſeroit continuellement à une communication intime avec les bêtes malades. On pourroit même leur faire ſubir une ſeconde inoculation, pour s'aſſurer de l'efficacité de cette méthode. Voyons actuellement le traitement que conſeillent les Médecins de Montpellier; quoiqu'il paroiſſe par l'ouverture des cadavres que les viſceres des différentes

cavités ont été atteints d'inflammation & de gangrene, les ſavans Médecins de Montpellier remarquent très-judicieuſement que ces inflammations ſont plutôt l'effet que la cauſe de la maladie épiſootique, pour laquelle ils ont été conſultés, & nonobſtant l'obſervation faite ſur un bœuf malade, égorgé le troiſieme jour de la maladie, & dans l'inteſtin duquel l'inflammation étoit formée, ils ne regardent cependant pas cette preuve comme déciſive. On ſait, ajoutent-ils, que les maladies épidémiques ou peſtilentielles, lorſqu'elles ſont d'un caractere malin & putride, produiſent des inflammations internes, généralement & ſouvent avec une marche très-rapide. Sur ce principe, les ſages Conſultans conſeillent d'avoir égard à l'inflammation, ſans négliger la malignité & la putridité qui accompagnent les ſignes inflammatoires de cette épiſootie. Pour combattre l'état inflammatoire qui affecte les viſceres dès le commencement de la maladie, ils regardent comme extrêmement avantageux de faire la revulſion la plus puiſſante, en excitant, par des inciſions ou par des cauſtiques, des inflammations vives dans une très-grande étendue de la ſurface du corps; c'eſt pourquoi auſſi-tôt après avoir ſaigné l'animal, on fera appliquer ſur ſon corps vingt à trente boutons de feu, qu'on diſtribuera ſur deux lignes paralleles de côté & d'autre de l'épine, dont elles ſeront éloignées d'environ quatre travers de doigt; on appliquera auſſi des boutons de feu à la partie poſtérieure & à la partie antérieure des oreilles, & on terminera l'opération au voiſinage des naſeaux, où l'on a vu une éruption galeuſe, ſpontanée, procurer la guériſon de cette maladie dans un veau; on pourroit auſſi appliquer utilement ſur le dos, à l'oppoſé du cœur, quelques boutons de feu, aſſez près l'un de l'autre, pour que leurs eſcarres fuſſent embraſées par l'ouverture d'une ventouſe, qui pourroit être renouvellée trois ou quatre fois conſé-

cutives. On a lieu d'eſpérer les mêmes effets ſalutaires de la pratique ſuivante.

On fera de chaque côté de l'épine, depuis l'épaule juſqu'à la queue, cinq ou ſix taillades dans le cuir, qu'on détachera du tiſſu adiqueux, & on y introduira des brins de racines d'ellébore noir, ou de l'ail mêlé avec du ſel & du vinaigre, afin d'attirer des fluxions d'humeurs abondantes ſur ces plaies (M. Malſac, habile Médecin de Caſtres, a vu guérir par ce remede plus de quatre cens bœufs attaqués d'une maladie épidémique qui avoit beaucoup de rapports avec celle-ci). On entretiendra ouvertes pendant long-tems ces plaies qu'on aura formées par le cautere actuel, ou par des inciſions, & on les panſera avec des ſuppuratifs qui ſoient animés convenablement.

On doit peu compter dans cette maladie ſur le ſecours des véſicatoires; l'obſervation a prouvé qu'ils avoient peu d'effets dans les maladies peſtilentielles des bêtes à cornes, ce qu'on croit venir de ce qu'ils attiroient trop peu les humeurs à l'extérieur du corps, & ce qui indique que l'irritation qu'ils cauſent, n'eſt ni profonde, ni durable. Les Médecins de Montpellier conſeillent la ſaignée au commencement de la maladie, & veulent qu'on la répéte ſur les bêtes jeunes & vigoureuſes, ſuivant le degré de force de la fievre; ils conſeillent encore d'ouvrir la veine aux flancs ou au cou, ſi la poitrine ou la tête ſont affectées; mais ce qu'il importe le plus d'obſerver à l'égard de la ſaignée, c'eſt, diſent-ils, qu'elle ne doit être pratiquée que dans les deux ou les trois premiers jours de la maladie, & peut-être ſeulement dans le premier jour.

Les Médecins de Montpellier conſeillent enſuite l'uſage des lavemens compoſés avec une décoction émolliente, le miel, le nitre, l'huile de lin & le vinaigre. Ils condamnent l'uſage des vomitifs & des

purgatifs violens; mais on peut donner ſouvent & avec ſuccès un ou deux laxatifs, & les remedes d'une utilité analogue à celle des lavemens auront un égal ſuccès. On prépare ces laxatifs avec le tamarin, la caſſe, le ſéné, le ſel d'epſom, &c. les acides végétaux & le camphre conviennent encore : on peut en faire uſage les premiers jours de la maladie, en faiſant prendre de quatre en quatre heures un bol compoſé de dix grains de camphre, un gros de nitre purifié, & ſuffiſante quantité d'oxymel. Dans le même tems on donnera encore pour boiſſon ordinaire de l'eau vinaigrée, dans la proportion de ſeize onces de ce liquide ſur un ſeau d'eau.

Les conſultans excluent enſuite du régime le foin & les autres alimens ſecs, & conſeillent les herbes vertes, le ſon, la farine d'orge ou de ſeigle mêlée avec de l'eau : mais cette nourriture doit être modique, & il n'eſt pas permis de l'augmenter que quand la maladie diminue ; au quatrieme jour, lorſqu'elle eſt le plus avancée, on doit ſubſtituer à la boiſſon d'eau vinaigrée l'eau acidulée avec l'huile de vitriol, à la doſe de quarante ou ſoixante gouttes par ſeau d'eau. Les acides âpres & aſtringens conviennent le plus à cet état, ſur-tout les fruits aigres & acerbes, comme les pommes ſauvages. Dans ce même période on continuera toujours l'uſage du camphre & du nitre de quatre en quatre heures, & l'on fera prendre en même temps une demi-once de quinquina dans de l'eau, ou le double d'écorce de ſaule blanc, de celle de frêne, de thin, ou enfin de celle de chêne.

L'excrétion de l'humeur muqueuſe qui découle de la bouche & des naſeaux de la bête malade peut être augmentée pour faire une révulſion ſalutaire : on l'excitera par divers moyens en ſoufflant dans les naſeaux avec un chalumeau de la poudre de tabac, d'aſarum, d'ellebore blanc : on tiendra pendant une heure, deux ou trois fois le jour, aſſujetti ſous la lan-

gue & fixe par une eſpece de mord de bride un nouet renfermant parties égales de nitre, de graines de moutarde & de racines de pyrethre pilées groſſierement. S'il paroît utile de purger, ſoit pour remédier au flux dyſſenterique, ſoit pour augmenter l'excrétion imparfaite par les ſelles, on n'employera que des purgatifs médiocres; & pendant leur action, on fera boire copieuſement des décoctions mucilagineuſes de graines de lin, de racines de guimauve, &c.

Si l'on juge dans les tems avancés de la maladie, qu'il ſoit à propos d'exciter la ſueur ou l'expectoration, on couvrira la tête malade avec des couvertures de laine : on ajoutera du ſoufre ou du ſafran des métaux au camphre & au nitre, & on fera prendre le quinquina ou autre aſtringent qu'on doit donner ſur ces remedes, dans une décoction chaude de racines de ſalſepareille. On pourra ajouter à chaque priſe de cette décoction diaphorétique de l'eſprit de mindererus ou de la ſuie; mais on ne conſeille point de faire prendre des alkalis volatils dans l'intention de procurer la ſueur. En terminant cette conſultation, les Médecins de Montpellier proſcrivent l'uſage des alkalis volatils, ou ne les conſeillent qu'en forme d'eſſai.

A l'égard de l'inoculation que conſeillent les Médecins de Montpellier, elle nous a déjà été annoncée il y a plus de vingt ans par les nouvelles publiques : voici comme elles s'énonçoient alors.

De tous les remedes qu'on a employés juſqu'à préſent contre la maladie des beſtiaux qui afflige aujourd'hui preſque toute l'Europe, il n'y en a aucun qui ait été trouvé efficace, ſoit pour prévenir, ſoit pour guérir le mal des bêtes infectées; on a même découragé ceux qui auroient été en état de faire des expériences ſur les beſtiaux malades, par la publication de la loi qui a ordonné de les détruire au moment que la maladie ſe déclaroit, & cela ſous peine d'une

groſſe amende, comme il eſt encore ordonné à préſent. Voici cependant un remede qu'un gentilhomme de la province d'Yorck en Angleterre a tenté avec ſuccès pour préſerver ſes beſtiaux des ſuites de la contagion, au moyen d'une inoculation qui ſe fait de la maniere ſuivante:

Pour préparer la bête à cornes à cette inoculation, il faut la faire ſaigner, & lui donner deux ou trois purgations rafraîchiſſantes, faire enſuite une inciſion dans le fanon, mettre dans cette plaie des étoupes trempées dans l'humeur qui coule des yeux ou des narines des bêtes malades, & les y laiſſer deux ou trois jours; c'eſt tout le tems qu'il faut à la maladie pour ſe manifeſter; on mettra pour lors la bête dans un pré, & on l'y laiſſera juſqu'à ce que la criſe du mal ſoit paſſée: il ne faut point lui donner de nourriture ſeche, mais de tems en tems du ſon détrempé ou du tripotage un peu chaud.

M. Dobſon, qui a éprouvé ce remede ſur ſes propres beſtiaux, dans le tems que le mal étoit au plus haut période dans ſa province, déclare qu'il en a ſauvé pluſieurs au moyen de cette inoculation; on prétend qu'elle a auſſi été miſe en uſage dans le Danemarck, mais elle n'y a pas toujours également réuſſi.

M. de Montigny, de l'Académie des Sciences, & Commiſſaire député par le Gouvernement pour reconnoître la maladie épiſootique des provinces méridionales, a publié dans la préſente année un mémoire ſous format *in*-4°. de l'Imprimerie Royale, qui a pour titre: *Inſtructions & avis aux habitans des provinces méridionales de la France, ſur la maladie putride & peſtilentielle qui détruit le bétail, publié par ordre du Roi.* Cet Académicien indique tout ce qu'il y a de plus eſſentiel à connoître ſur les précautions & les meſures qu'on doit prendre pour mettre les animaux à l'abri de la contagion: nous n'en ferons pas l'ex-

trait ; ce ne ſeroit que répéter ce que nous avons même déjà réitéré dans pluſieurs articles de ce Dictionnaire ; cependant nous rapporterons ici avec M. de Montigny que la maladie peſtilentielle des beſtiaux ayant régné en Angleterre en 1713, le Gouvernement ne vit d'autre moyen d'en arrêter le cours & de garantir le grand nombre de bêtes ſaines qui en étoient menacées, que d'immoler toutes celles qui étoient infectées, en ſuivant l'avis que Lanciſi avoit donné à ſa patrie : Batz fut envoyé ſur les lieux pour faire exécuter cet ordre, & le ſacrifice fut d'environ ſix mille dans les provinces de Midleſex, d'Eſſex & de Sury. La contagion y fut éteinte en moins de trois mois ; tandis que la Hollande, qui s'obſtina à chercher inutilement des remedes contr'elle, eut le malheur de ne voir la fin de ſes ravages qu'au bout de trois ans. Quelle triſte néceſſité ! aſſommer ou inoculer ; voilà cependant à quoi ſe réduit tout le traitement des maladies des beſtiaux. Quand en fera-t-on une vraie étude ? Ne vaudroit-il pas mieux s'appliquer à l'Art Vétérinaire pratique qu'à la théorique ? Mais tel eſt le malheur des choſes humaines ; on aime les choſes d'éclat ; on aime les théories brillantes, & on conſume le tems le plus précieux de la vie, qui eſt ſi courte, en ſyſtêmes & en mots ; on étudie tout dans les Ecoles de Médecine & d'Art Vétérinaire, excepté l'art de guérir ; on y apprend l'Anatomie la plus fine, &, le plus ſouvent, la ſimple ſplanalogie ſuffit.

La maladie épiſootique des provinces méridionales de la France a cependant donné lieu à un nouvel ouvrage intitulé, *Recherches hiſtoriques & phyſiques ſur les maladies épiſootiques, avec les moyens d'y remédier dans tous les cas, par M. Paulet, Docteur en Médecine de Paris & de Montpellier.* Cet ouvrage peut être bon, mais c'eſt dommage que l'Auteur qui le publie n'a jamais traité de beſtiaux ; il n'en paroît que le pre-

mier volume : ce qui nous a paru le plus curieux de cet ouvrage, mais le moins inſtructif pour la pratique, ce ſont les recherches que l'auteur a faites dans les anciens livres ſur les épiſooties des maladies; mais comme les anciens ne ſe ſont pas beaucoup étendus ſur ces maladies, nous n'en pouvons pas tirer grand avantage : il n'en eſt pas de même des obſervations qui ont été faites ſur la fin du ſiecle dernier, & pendant le courant de celui-ci, elles ſont plus ſavantes & plus raiſonnées, mais en ſont-elles plus pratiques? c'eſt ce que nous ignorons de nos jours, puiſqu'aſſommer les animaux c'eſt le ſeul remede qu'on employe : n'avons-nous pas à appréhender le même ſort, ſi par malheur quelque maladie peſtilentielle venoit à ſe manifeſter parmi nous, plutôt que de s'appliquer à en chercher le remede. D'ailleurs, l'auteur auroit pu ſe diſpenſer de raſſembler toutes les différentes pieces concernant les épiſooties & leurs extraits dans un ouvrage fait pour cet objet, puiſque cela ſe trouvoit déjà fait dans pluſieurs articles de ce Dictionnaire: cependant on ne doit pas moins lui ſavoir obligation de ſon zele; il a diviſé ſes recherches en trois époques: la premiere commence depuis les plus anciens tems juſqu'à Jeſus-Chriſt; la ſeconde s'étend depuis l'Ere chrétienne juſqu'au commencement du dix-huitieme ſiecle, & la troiſieme, depuis ce tems juſqu'à nos jours; nous allons donner ici l'analyſe des deux premieres parties, car pour la troiſieme il ſeroit inutile d'en faire mention, puiſque ce ne ſeroit que répéter ce que nous avons dit même d'une façon plus étendue.

Les maladies épiſootiques, dit M. Paulet, ſont vraiſemblablement auſſi anciennes que le monde, leur origine ſe perd dans les ſiecles les plus reculés. Moïſe en fait mention dans ſes écrits; parmi les ſept plaies qui affligerent l'Égypte à la ſortie des Juifs, on en trouve deux concernant les animaux, la cinquieme & la ſixieme; cette derniere conſiſtoit

en des tumeurs ou veſſies qui dégénéroient en ulceres. M. Paulet dit que ces ulceres étant les ſuites des tumeurs inflammatoires, ne pouvoient être autre choſe apparemment que des charbons ou des bubons peſtilentiels, couverts de cloches ou de veſſies qui s'abſcedoient & conſtituoient une peſte, mais cependant moins meurtriere que la cinquieme plaie qui fut mortelle pour preſque tous les animaux. Moïſe recommande encore dans ſon Lévitique, de ſéparer les animaux immondes de ceux qui ſont purs; défend à ſon peuple de toucher aux premiers, en cas de mort ou de maladie, & preſcrit dans ce cas la purification de la peau & des vêtemens.

Ovide dit qu'il y eut en l'iſle d'Égine une ſi grande mortalité, que l'iſle en fut entiérement dévaſtée; la maladie qui y regna, s'attacha d'abord aux chiens, aux oiſeaux, aux bœufs, aux bêtes ſauvages, enfin à tout le bétail & aux habitans de la campagne, d'où elle parvint par communication juſques dans la ville; les principaux ſymptômes de la maladie étoient, ſuivant ce Poëte, une ardeur interne que rien n'étoit capable d'appaiſer, un feu dévorant; l'inflammation & la rougeur de la peau, la ſéchereſſe, l'aridité & l'enflure de la langue, la difficulté de reſpirer, la chûte de la laine dans les brebis; ſi le tableau n'eſt pas trop chargé, dit M. Paulet, tout dénote une fievre aiguë, accompagnée d'une inflammation très-vive, ſur-tout aux muſcles de larynx, enfin une vraie ſquinancie maligne & gangreneuſe, dont une éréſipele de même nature doit être le principe, ce qui eſt aſſez indiqué par l'ardeur, la ſoif inextinguible, la rougeur de la peau, la chûte de la laine dans les brebis & la difficulté de modérer ce feu par les plus grands rafraîchiſſans; rien ne pouvoit la calmer, ni la terre ſur laquelle les malades ſe couchoient & ſe rouloient, ni l'eau la plus fraîche des fontaines, ni celle des puits où les hommes & les animaux, dit-il, ſe précipitoient

pêle-mêle, mais où la vie étoit plutôt éteinte que la ſoif. Ce qui a donné lieu à une auſſi grande calamité, fut la circonſtance des chaleurs étouffantes qu'on obſerva pendant pluſieurs mois de ſuite dans cette iſle; ces chaleurs corrompirent les eaux, diſpoſerent tous les corps à la putréfaction, & donnerent lieu à la naiſſance d'une infinité d'inſectes, de ſerpens, &c. qui infecterent les eaux, les pâturages, &c.

Homere, dans ſon premier Livre de l'Iliade, fait auſſi mention d'une épiſootie qui ſe répandit dans le tems des Grecs, pendant le ſiege de Troie, environ l'an 1218 avant l'Ère chrétienne; cette maladie attaqua d'abord les chiens, les chevaux, les mulets de l'armée, enſuite les hommes dont elle fit périr un grand nombre; elle fut occaſionnée par des chaleurs exceſſives, ſi on en peut juger par la peinture qu'en fait le Poëte; à l'égard de ſes effets contagieux, ils ſont clairement indiqués par les précautions qu'il preſcrit & les moyens dont on ſe ſervit pour s'en préſerver; ils conſiſtoient à ſe laver, ſe purifier, à jetter à la mer tout ce qu'il y avoit d'impur dans le camp.

Hypocrate ne parle preſque point des maladies des beſtiaux: il dit ſeulement que les chevres & les brebis ſont très-ſujettes à l'épilepſie, que les bœufs le ſont aux luxations de la cuiſſe, & il ſe ſert de l'exemple des bœufs, des brebis & des cochons, pour prouver que l'hydropiſie chez les hommes dépend ſouvent des hydatides qui ſe forment dans la poitrine; ces ſortes d'hydatides s'obſervent fréquemment dans les maladies des beſtiaux, ſur-tout après de longues pluies; la ſurface de leurs viſceres, principalement celle du foie & de la ratte en eſt entiérement couverte; on a donné à cette eſpece d'hydropiſie par épanchement qui ſurvient aux beſtiaux, le nom impropre de pourriture.

Si on en croit Plutarque, il y eut à Rome, de même qu'à Laurento, du tems de Romulus, une mortalité

générale parmi les hommes & les animaux : tout ſe reſſentit, dit Plutarque, de l'influence générale, juſqu'aux productions de la terre ; cette calamité dut ſa naiſſance à une ſéchereſſe, qui fit périr les fruits, les grains, les herbages ; la maladie n'étoit pas de longue durée, on mouroit preſqu'auſſi-tôt qu'on étoit frappé.

Denis d'Halicarnaſſe & Tite-Live parlent dans leurs écrits d'une maladie contagieuſe, qui après avoir occaſionné les plus grands ravages parmi le bétail, ſe mit enſuite parmi les hommes, immédiatement après la guerre des Volſques, l'an de Rome 291. Tite-Live remarque à ce ſujet, que ce qui contribua le plus à répandre la maladie dans Rome, fut le grand nombre d'habitans qui ſe refugioient pêle-mêle avec les beſtiaux, dans la ville ; jamais on n'avoit vu, diſent ces deux Auteurs, une ſi grande mortalité ſur les uns & ſur les autres. On trouve beaucoup d'exemples, dit M. Paulet, de la même maladie, qui devenoit en même tems épidémique & épiſootique. Tite-Live fait mention de deux ſemblables, qu'il rapporte aux années 301 & 322 de la fondation de Rome.

Une des plus mémorables dont parle Tite-Live eſt celle qui ſe fit ſentir l'an de Rome 328 : elle ſurvint à la ſuite d'une ſéchereſſe générale, qui fit périr preſque tout le bétail ; une partie mourut faute d'eau, & l'autre de la gale, qui a été ſouvent meurtriere, épidémique & épiſootique en Italie. Tite-Live fait encore mention d'une autre maladie qui fut tout-à-la-fois épidémique & épiſootique & qui ſurvint l'an de Rome 355. Ariſtote n'entre preſque dans aucun détail ſur les maladies épiſootiques, quoiqu'il ait donné l'hiſtoire des animaux ; il fait ſeulement mention de la gale, de la rage des chiens & de la goutte, maladie de tout tems endémique & enzootique à la Grece, la ſeule à laquelle les chevaux, qui ne ſont pas domptés & qui vivent en troupes à la campagne, ſoient ſujets, ſuivant

lui ; il fait encore l'énumération de quelques-unes de leurs maladies, telles que le tetanos, la paſſion iliaque, la phthiſie pulmonaire : mais il oublie les épiſooties ; il parle ſeulement de celle à laquelle il a donné le nom de *malos*, qu'il n'attribue qu'aux ânes & qui ſe manifeſtoit particuliérement par un flux de mucoſité épaiſſe, qui ſortoit des naſeaux. Les Grecs penſoient que le ſiege de cette maladie étoit dans la tête ; ſi la maladie tombe dans la poitrine, dit Ariſtote, l'animal meurt ; ſi elle ſe borne à la tête, il guérit. Cette maladie ne pourroit-elle pas être la morve ?

Il n'y a rien eu de remarquable ſur les maladies des beſtiaux juſqu'au ſiege de Syracuſe, par Marcellus, l'an 212, avant Jeſus-Chriſt. Tite-Live rapporte dans ſon XXVe Livre, qu'immédiatement après la priſe d'Agrigente, par ce Général, il s'éleva dans la Sicile une maladie peſtilentielle qui fit périr les beſtiaux & attaqua indiſtinctement les hommes & les animaux ; les chiens en furent les premiers attaqués & enſuite les oiſeaux, &c. & ſi on en juge par les ſymptômes qu'en donne le Poëte *Silius Italicus*, cette maladie n'étoit autre choſe qu'une péripneumonie maligne, qui dégénéroit quelquefois en phthiſie pulmonaire, qui attaque également les hommes & les animaux, ſurtout dans les armées Romaines & Carthaginoiſes, qui étoient pour lors en Sicile ; preſque tous les ſymptômes qui accompagnent cette affection, y ſont déſignés. On y reconnoit les friſſons, qui annoncent une ſuppuration interne, à la ſuite de l'inflammation aux poumons, la difficulté de reſpirer, la toux, la ſéchereſſe de goſier, l'haleine brûlante, la nature des crachats d'un très-mauvais caractere, & enfin le maraſme qui conduit à la mort. Cette maladie ſurvint, ſuivant Tacite, après des chaleurs exceſſives, qu'on reſſentit en Sicile, & qui corrompirent les eaux qui ſervoient de boiſſon aux hommes & aux animaux.

Tite-Live rapporte encore un autre exemple

d'épiſootie, qui devint épidémique l'année d'après; ſous le conſulat de Petilius, l'an de Rome 574; quand on en étoit atteint, dit-il, on paſſoit difficilement le ſeptieme jour: ceux qui étoient, aſſez heureux pour aller au-delà, étoient pris enſuite de fievres quartes très-rebelles. Tous les Prêtres, les Décemvirs moururent cette année de la maladie regnante; il y a apparence que le contact des victimes, auquel les Prêtres étoient expoſés, fut la ſeule cauſe de cette communication.

Caton le Cenſeur, Varron & le Poëte Lucrece, ne nous laiſſent que très-peu de détails ſur les maladies des beſtiaux; le premier ne parle que de la gale des brebis, & recommande de les frotter avec le marc d'huile d'olive, d'en répandre même dans les pâturages, pour les en préſerver. Varron renvoie aux Auteurs Grecs, lorſqu'il s'agit des maladies du bétail; il réduit toutes leurs cauſes à quatre principales, à l'excès du travail & à l'oiſiveté, au travail forcé dans les grandes chaleurs ou les grands froids, & à l'imprudence de ceux qui leur donnent à boire ou à manger immédiatement après leurs travaux; les maladies épiſootiques n'étoient cependant pas rares du tems de Lucrece, puiſqu'il le dit lui-même; il eſt même le premier de tous les Auteurs Latins, qui ait parlé avec quelque clarté du feu ſacré des animaux, une des maladies les plus meurtrieres qu'on connoiſſe:

Exiſtit ſacer ignis, & urit corpore ſerpens
Quamcumque arripuit partem, rapitque per artus.
.... Simul ulceribus quaſi inuſtis omni verbere
Corpus, ut eſt per membra ſacer cum diditur ignis.

Virgile s'étend davantage ſur les maladies des beſtiaux; il fait d'abord mention de la gale, maladie endémique & enſootique à l'Italie; cette maladie y exerce quelquefois parmi les animaux les mêmes ravages que la peſte la plus meurtriere, lorſque la fievre

fievre l'accompagne. Les cauſes de la gale des brebis, ſuivant Virgile, ſont les pluies froides qui ont pénétré leurs chairs, la gelée blanche, les épines des buiſſons, qui les piquent juſqu'au vif, ou bien une ſueur ſale qu'on laiſſe ſur leurs corps après la tonte des laines ; il conſeille de les baigner dans le courant de quelque riviere, ou bien, après la tonte, de les frotter avec un onguent fait d'un mêlange de marc d'huile d'olive, de litharge, de ſoufre, de racine de ſcille, d'ellébore, de cire graſſe & de bitume ; mais il n'y a point de meilleur remede, ſelon lui, que d'emporter le mal avec le fer, en pénétrant juſqu'au vif. Si le mal s'irrite, pénétre les viſceres & donne la fievre, pour lors une ſaignée du pied à la maniere des biſaltes, eſt le meilleur ſecours ; on connoît qu'elles ont la fievre, ſi, contre l'ordinaire, elles cherchent l'ombre & le frais ; ſi, au lieu de brouter, elles ne font qu'effleurer l'herbe & d'une façon nonchalante ; ſi elles ſe ſoutiennent à peine, & ſuivent de loin le reſte du troupeau ; alors, de peur qu'elles ne l'infectent, on les tue, ſans héſiter, & on les enterre.

Virgile donne enſuite le tableau de cette maladie épiſootique, qui fit périr tant de beſtiaux ſur les Alpes Juliennes, ſur les bords du Timeve, dans la Baviere, &c. elle fut générale dans ces lieux ; on conçoit, dit M. Paulet, avec quelle facilité ces maladies peuvent le devenir, ſi on fait attention à celle que les bêtes malades ont d'infecter les pâturages de leur haleine, de leur bave, ou de quelque humeur ſemblable ſortie de leur corps ; rien n'échappa au fléau régnant, ſuivant le Poëte, pas même les poiſſons. On ne ſauroit fixer l'époque de cette mortalité par les termes de Virgile, on ne peut pas même en découvrir la vraie cauſe ; la plus naturelle cependant eſt celle que Virgile fait dépendre des chaleurs étouffantes d'automne ; l'infection des eaux, celle des pâturages & la communication la rendirent générale.

En parcourant ſes effets ſur ces beſtiaux, il eſt clair que Virgile a voulu déſigner les différentes maladies de chaque eſpece; quoique l'*ignis ſacer* en fût la principale, en liſant ce qu'il en dit, on diſtingue très-aiſément la péripneumonie des bœufs, la fievre ardente & peſtilentielle, accompagnée d'un vertige fougueux dans les chevaux, la rage dans les chiens, la toux & l'angine qui ſuffoquent les pourceaux, &c. Cet Auteur décrit donc d'abord les effets de la maladie en général, qui après avoir produit une ardeur extrême dans l'intérieur, & abſorbé la plus grande partie des liquides, conſumoit peu-à-peu toutes les parties, ſuite inévitable d'une violente inflammation interne; après quoi, il parcourt celles qui ſont les plus analogues à chaque eſpece: celle du cheval s'annonce par l'abattement des forces & du courage, un dégoût univerſel; il porte les oreilles baſſes, frappe la terre; avant de mourir, ſa peau eſt ſeche, dure, il a les ſueurs froides & inégales; quand la maladie fait des progrès, ſes yeux s'enflamment, il ſe plaint, il gémit, pouſſe comme des ſoupirs, le hocquet ſurvient, le ſang lui ſort par les naſeaux, ſa langue eſt ſeche, aride, ainſi que ſa bouche, il touche au dernier période; le vin fit du bien à quelques-uns, d'autres entrerent en fureur, après en avoir pris, & ſe déchiroient les membres avec leurs dents.

L'Auteur décrit enſuite la maladie des bœufs, qui parut ſous la forme d'une hémophthiſie, ou plutôt d'une péripneumonie maligne; ces animaux ne périſſoient pas ſubitement, mais ils étoient conſumés par une fievre lente qui les conduiſoit à la mort. Virgile nous repréſente pluſieurs eſpeces d'animaux, toutes frappées du fléau régnant; il nomme le loup, le cerf, le daim, la vipere, les oiſeaux, les poiſſons même; il dit que rien ne réuſſiſſoit, ni le changement d'air ou de pâturage, ni les remedes les plus vantés.

Quand Virgile en vient aux bêtes à laine, il fait

bien entendre qu'elles furent détruites par l'*ignis ſacer*. La maladie s'annonçoit chez elles par des cris plaintifs, des bêlemens continuels, & elles ne tardoient pas à mourir ; on les voyoit périr à tas, leur foibleſſe naturelle ne pouvoit réſiſter long-tems à la violence d'une ſemblable maladie ; il faut les enterrer avec leur peau : ni l'eau, ni le feu, rien n'eſt capable de purifier leur laine ; que ſi quelqu'un a l'imprudence de l'employer à des vêtemens, il ne tarde pas à en reſſentir les effets contagieux, & la partie qui en eſt couverte, après des ſueurs fétides, ſe couvre de puſtules ardentes, qui dévorent les chairs & les conſument. Tel eſt l'effet de cette maladie, qu'on a appellé le feu ſacré des hommes & des animaux, ſur-tout des brebis, auxquelles elle s'attache le plus ſouvent.

M. Paulet paſſe enſuite à la ſeconde époque ; en parcourant les écrits des Auteurs des premiers tems de l'Ere chrétienne, principalement ceux de Columelle ; après la deſcription de l'*ignis ſacer* des brebis, on trouve celle d'une maladie non moins funeſte, qui eſt la phthiſie pulmonaire des bœufs ; il dit qu'on prévient la mort de ces animaux, ſi on leur met un ſeton à l'oreille, en la traverſant d'un morceau de racine de coudrier, & ſi on leur donne en même tems à boire, pendant pluſieurs jours, une chopine de ſuc de poireau, mêlé avec la même quantité d'huile d'olive & une livre de vin.

Cet Auteur parle enſuite d'une tumeur qui vient au palais des bœufs, les empêche de reſpirer & leur fait pouſſer comme des ſoupirs ; il met cette maladie au rang des plus dangereuſes & des peſtilentielles. Il recommande d'ouvrir cette tumeur avec le fer, d'y appliquer le ſuc de quelque plante, tel que celui d'*ers* pilé avec du ſel, & de leur mettre un ſeton aux oreilles, ainſi que de les faire changer d'air.

Columelle reconnoît encore une eſpece de peſte aux chevaux ou plutôt aux jumens. Cette peſte, dit-il,

après avoir causé une migraine subite, les fait mourir en très-peu de tems. Il est utile pour lors de leur injecter, tous les jours, dans les naseaux, de la saumure de poisson, qui, selon lui, leur purge la pituite & les guérit.

Le même Auteur fait encore mention d'une affection qui appartient aux maux épisootiques, c'est le *mentigo* ou *ostigo* des bergers; il consiste dans des ulceres d'un très-mauvais caractere, qu'on apperçoit aux levres & dans l'intérieur de la bouche des agneaux & des chevreaux.

Cette maladie qui ressemble beaucoup à ce qu'on appelle parmi nous *bouquet* ou *noir museau*, n'attaque, selon Columelle, les levres des jeunes agneaux, que lorsqu'on leur a laissé brouter l'herbe encore couverte de rosée; elle est mortelle pour ceux qui tettent encore: il conseille, pour y remédier, de piler ensemble de l'hyssope & du sel, à parties égales, & d'en frotter les parties affectées, de les laver ensuite avec du vinaigre, & d'y mettre un onguent fait de poix liquide & de saindoux.

On lit encore dans les écrits de cet Auteur la description de plusieurs maladies, qui deviennent générales dans les troupeaux, telle que la peste des chevres, celle que les habitans de la campagne appelloient de son tems *coriago*, &c. Il indique aussi la pulmonie des brebis, qu'il faut traiter, selon lui, comme celle des porcs.

La peste des chevres est une maladie meurtriere & formidable, qui détruit les troupeaux en très-peu de tems. Ces animaux pleins de pétulence, ne maigrissent pas, ne traînent pas en langueur comme les autres, quand ils en sont attaqués; ils tombent tout-à-coup, comme s'ils étoient frappés de la foudre, & ne tardent pas à mourir; dès l'instant qu'on s'en apperçoit sur une, on les saigne toutes & on leur fait boire des sucs des racines de roseau & d'aubepine, avec l'eau

de pluie ; ſi cela ne réuſſit point, on a recours au fer, on tue les malades.

Le *coriago* conſiſte dans une adhérence ſi forte de la peau ſur les côtes, qu'il n'eſt pas poſſible de l'en détacher. Columelle en attribue la cauſe aux eaux de pluie, à laquelle les bêtes ont été expoſées à la ſortie du travail ; il conſeille, pour y remédier, de les laver pluſieurs fois au ſoleil avec du vin.

Notre Auteur indique enſuite pour les maladies des beſtiaux, un remede général, qu'il ne faut jamais oublier, ſelon lui, & dont par l'expérience on eſt sûr de l'efficacité ; il conſiſte à mettre un ſeton à l'oreille, au milieu d'un rond qu'il figure par la lettre O, & qu'on forme avec un inſtrument pointu, tel qu'une alêne ; on pique avec cet inſtrument juſqu'à ce que le ſang vienne, en formant le rond, au milieu duquel on inſere au travers un morceau de racine d'ellébore ; au moyen de cette ouverture, qu'on entretient quelquefois juſqu'à ce que le rond ſoit tombé, on donne iſſue aux mauvais levains des maladies, c'eſt le plus puiſſant ſecours qu'on connoiſſe dans les maladies peſtilentielles.

Tacite, Suetone, Hérodien font mention de deux maladies épiſootiques, qui ſe ſont communiquées aux hommes ; l'une dans le territoire de Rome, à la ſuite d'un ouragan affreux qui fit beaucoup de dégât dans la campagne, ſous le regne de Néron, & l'autre ſous l'Empereur Commode.

En 330, Abſyothus ou Apſyrthus, ſoldat de Nicomédie, qui ſervoit dans les troupes de l'Empereur Conſtantin, s'acquit une grande réputation pour les maladies des chevaux ; il nous reſte même de cet Auteur deux livres ſur la matiere vétérinaire, il s'en trouve quelques exemplaires imprimés à Baſle en 1537 ; l'Auteur y fait connoître les maladies qui régnoient le plus fréquemment parmi les animaux. On y trouve une courte deſcription du *malis* ou *maleos* des Grecs,

dont les Auteurs diſtinguoient deux eſpeces, le ſec & l'humide, qui formoient les deux maladies les plus redoutables des chevaux; l'humide toujours accompagné d'un écoulement de morve; l'autre, où il n'y en avoit point: on y voit encore la deſcription de l'*elephantiaſis* des chevaux, leur fievre peſtilentielle, proprément dite.

L'année 376 de l'Ere chrétienne fut remarquable en Europe, par une maladie épiſootique qui ravagea preſque tous les troupeaux de bœufs dans cette contrée. Le Cardinal Barronius en fait mention dans ſes Annales. On ne trouva d'autre reſſource contre ce fléau, diſent les Ecrivains du tems, qu'un fer repréſentant le ſigne de la croix, qu'on appliqua tout rouge ſur le front de ces animaux; par ce moyen ſeul, dit-on, on vint à bout d'en guérir une partie & d'en préſerver l'autre.

Il nous reſte ſur cette maladie un Poëme en forme d'églogue, d'un Poëte Chrétien *Cœcilius Severe*, qui introduit trois bergers, Œgon, Bubule & Tytire, déplorant tour-à-tour leur malheur.

Cette maladie parut d'abord du côté de la Hongrie, ſuivant ce Poëte, elle ſe répandit par communication dans l'Eſclavonie, la Flandre, la Picardie, & de là dans les autres Provinces de France; il n'y avoit aucun ſigne avant-coureur qui l'annonçât, elle faiſoit périr les animaux preſqu'auſſi-tôt qu'elle les attaquoit; elle étoit néanmoins accompagnée des ſymptômes les plus graves, de ceux qui caractériſent les maladies peſtilentielles les plus fortes; un dégoût univerſel, l'abattement ſubit, le vertige, des tenſions ſpaſmodiques dans les muſcles, un gonflement douloureux dans le bas-ventre, les nerfs violemment affectés à leur origine, & à leurs diſtributions, enfin une mort prompte.

Ce qu'il y a eu de particulier dans cette peſte, c'eſt que les vaches qui donnoient du lait, ne mouroient

pas ſi-tôt que leurs veaux ; quant au moyen qu'on mit en uſage pour garantir les beſtiaux, on doit l'entendre par ces mots : *inuſtiones & ſatava pleriſque profuerunt.*

Vegece a compoſé en 380 un Traité ſur l'Art Vétérinaire ; nous allons donner le précis de ſa diviſion des maladies peſtilentielles, qui ſont, à proprement parler, ce que nous appellons actuellement épiſootique ; d'abord il comprend, ſous le nom générique d'*achanum*, *malis* ou *malleus*, qui, ſelon lui, ſignifie mal grave, toutes les maladies qui portent un caractere d'épidémie, de peſte ou de contagion, & qu'on pourroit appeller avec lui *maladies mallentiques*, c'eſt-à-dire maladies peſtilentielles des animaux ; cette maladie a lieu, ſelon lui, toutes les fois que l'animal eſt triſte, abattu, que le poil change de couleur, ſurtout ſi c'eſt un bœuf, qu'il bat des flancs, a la reſpiration gênée ou précipitée, les oreilles froides, la tête baſſe, les yeux fixes & étonnés, & qu'il ceſſe de manger ou de ruminer, avec un amaigriſſement ſenſible ; il eſt très-difficile, dit-il, de la diſtinguer dans les commencemens de la fievre ſimple ; mais c'eſt agir prudemment, que ſéqueſtrer l'animal, de peur qu'il ne communique ſa maladie à d'autres ; & ſi au bout de quelques jours on s'apperçoit que ce n'eſt qu'une fievre ordinaire, on la traite en conſéquence. Le même nom de *malleus* a été employé par Vegece, pour ſept ou huit eſpeces de maladies mallentiques, ou peſtes toutes contagieuſes ; l'*humide*, la *ſeche*, la *ſous-cutanée*, l'*articulaire*, l'*éléphantiatique*, la *ſurrenale*, la *farcineuſe* & la *manie*.

La premiere, qui eſt le *malis* par excellence, *malleus humidus*, *profluvium atticum*, ſe manifeſte principalement, ſelon lui, par un écoulement morveux, ou flux de mucoſité épaiſſe, gluante, de mauvaiſe odeur, de couleur pâle, qui ſort des naſeaux : pour lors l'animal a la tête priſe, les yeux larmoyans, la poitrine ſiffle, il maigrit, ſon poil eſt affreux ; il a l'aſpect horrible ;

quelquefois il coule un peu de ſang mêlé avec cette mucoſité, d'autres fois elle prend une couleur de ſoufre, & dans ce cas l'animal ne tarde pas à mourir.

La ſeconde eſpece ou la ſeche, *aridus morbus*, *ſuſpirium*, *le ſoupir*, ſe manifeſte par les ſignes ſuivans: l'animal pouſſe des ſoupirs comme avec peine, il ne coule aucune humeur de ſes naſeaux, il les a ſecs & ouverts; ſes flancs ſe retirent, l'épine du dos ſe contracte & ſe roidit; les teſticules repliés ſur eux-mêmes, ſont à peine apparens; l'appétit ceſſe, il a une ſoif inextinguible; les yeux fixes, il regarde obliquement; il a de la peine à ſe mouvoir, à ſe coucher; cette maladie eſt regardée comme incurable, ſi dès le commencement on n'apporte un prompt ſecours.

La troiſieme eſpece, *morbus ſubter cutaneus*, *ſcabies ſubter cutanea*, conſiſte en des ulceres ou excoriations répandus en diverſes parties du corps, ſemblables à une gale écorchée; il en ſuinte une humeur âcre, de couleur verte, qui cauſe une forte démangeaiſon; l'animal ſe frotte continuellement contre les arbres, les murs, &c. elle eſt très-contagieuſe; quelques Auteurs l'appellent la *gale ſous-cutanée*.

La quatrieme eſpece eſt la maladie articulaire, *morbus articularis*; elle s'attache ſur-tout aux pieds; la peau ſe colle ſur les os, elle eſt dure au toucher; l'épine du dos ſe roidit; le poil eſt hériſſé; le corps ſe contracte, ſe recourbe & s'extenue de maigreur; elle augmente de jour en jour & eſt très-difficile à combattre.

La cinquieme eſpece eſt la farcineuſe, *morbus ſeu malleus farciminoſus*; dans celle-ci, pluſieurs parties du corps, ſur-tout les poſtérieures, ſe couvrent de grains ou tubercules, ramaſſés enſemble; il s'en forme ſur-tout aux coxis, aux parties de la génération, aux côtés, aux articulations; ces tubercules diſparoiſſent dans certaines parties pour renaître dans d'autres; l'animal maigrit ſenſiblement, quoiqu'il boive &

mange comme à l'ordinaire; il paroît d'ailleurs content comme les autres: les ſaignées ne ſont aucun bien dans cette eſpece.

La ſixieme eſpece eſt la maladie ſourenale, *morbus ſubrenalis*; dans celle-ci, l'animal, comme s'il étoit pris des reins, a toute la partie poſtérieure affectée au point de ne pouvoir la mouvoir, ce qui eſt toujours un ſymptôme mortel; il touſſe avec peine, il a l'aſpect horrible, la peau dure, l'épine du dos roide; il perd le goût pour tout; il maigrit à vue d'œil, & ſi on n'apporte un prompt ſecours, l'animal ſuccombe: le mal commence toujours par les lombes.

La ſeptieme eſpece eſt la maladie éléphantiaque, *morbus elephantiaſis*, autrement la lepre des animaux: dans celle-ci, la peau eſt dure & rude au toucher; il y a une ardeur brûlante par tout le corps, ſur-tout ſur le dos; il ſe forme de larges écailles, ſemblables à des écorces d'arbres; les naſeaux, les pieds, la tête, ſont couverts de grains ou petites puſtules; des ozenes fréquentes accompagnent cette maladie.

Outre les ſept eſpeces de maladies, dont les unes ſont aiguës, les autres ſont chroniques, Vegece place encore dans la même claſſe la peſte maniaque; dans celle-ci, la tête eſt priſe principalement & ſemble ſe troubler; les animaux ne voient plus alors, ni n'entendent plus comme à l'ordinaire, c'eſt une maladie des plus formidables; ceux qui en ſont atteints, meurent avant de maigrir.

En examinant bien les ſymptômes de ces différentes eſpeces, on y reconnoît la fievre peſtilentielle des animaux, une gale maligne, le ſoupir, la goutte, le farcin, la morve, la lepre des animaux, une paraplégie, une maladie comateuſe, ou la ſubeth des Arabes. Les cauſes qui les occaſionnent ſont, ſuivant Vegece, les courſes dans les grandes chaleurs, la cohabitation des bœufs avec les cochons, les poules, la chaleur des étables; ſi un bœuf, dit Vegece, a mangé mal-

heureuſement de la fiente de porc, il eſt bientôt attaqué d'une maladie qui ſe communique aux autres beſtiaux; on doit le traiter comme un animal peſtiféré, lui interdire toute communication avec les autres, traiter comme ſuſpects ou menacés de la même maladie, tous ceux qu'on ſoupçonne l'avoir touché ou approché; abandonner leur réſervoir, leur pâturage, pour un tems, & en cas de mort, les enterrer dans des foſſes profondes.

Quant aux ſecours & aux précautions à prendre dans toutes les maladies qui ſont contagieuſes, Vegece recommande la même choſe que Columelle, les ſetons, les cauteres actuels; il inſiſte plus que lui ſur le danger de la cohabitation, dans tous ces maux, dans les mêmes écuries; il recommande ſur-tout de les faire changer d'air, de pâturage; il recommande, pour le traitement, la racine de l'épine jaune (*ſcolymus chryſanthemos. J. B.*), ſoit au breuvage, ſoit en bols; les parfums faits avec le ſoufre, l'origan, le coriandre, &c.

Dans les écrits du moyen âge, on trouve beaucoup d'exemples de mortalité parmi les beſtiaux; il y en a un dans la chronique de Morius, Evêque d'Avranches, rapporté à l'an 570, qui fit périr preſque toutes les bêtes à cornes en France & en Italie.

Parmi le grand nombre de miracles, que Gregoire de Tours attribue aux cendres de S. Martin, il y en a un arrivé l'an 581, qui prouve qu'il y eut cette année, en Touraine, une maladie épiſootique ſur les beſtiaux; elle fut chaſſée, dit cet Auteur, au moyen d'une cérémonie qu'on fit ſur eux, qui fut de les frotter avec l'huile & l'encens des lampes de l'Egliſe Saint Martin, & de leur en faire avaler avec une corne.

Suivant le même Auteur, il y eut, à-peu-près dans le même tems, une maladie épiſootique parmi les chevaux, dans le pays Bourdelois, & la mortalité ne ceſſa à Mareime, que lorſqu'on eut fait des vœux à

S. Martin, & qu'on eut appliqué ſur le front des chevaux, une clef rougie au feu. S'il faut ajouter foi à ſon rapport, tous les malades furent guéris, les ſains préſervés de la contagion.

Gregoire de Tours parle encore d'une autre maladie épiſootique, qui régna dans les Gaules en 592, & qui n'épargna aucune créature. Tous les troupeaux en étoient frappés, les bêtes fauves mêmes mouroient dans les bois; les hommes dans les villes & les campagnes; la maladie ne conſiſtoit dans ces derniers qu'en un mal de tête, bientôt ſuivi de la mort: cette maladie fut obſervée à la ſuite d'une grande ſéchereſſe, ſur-tout dans la Touraine.

En 801, après des guerres meurtrieres & un tremblement de terre, il régna ſur les hommes & les animaux des maladies peſtilentielles, qui en firent périr un très-grand nombre, ſur-tout dans les terres de Charlemagne, immédiatement après le couronnement de cet Empereur à Rome. Le bruit ſe répandit alors, que Grimoald, Duc de Benevent, envoyoit des hommes avec des poudres, dit-on, enchantées, qu'ils répandoient dans les pâturages & ſur le bétail.

Il y a beaucoup d'exemples qui prouvent qu'on peut ſemer ainſi des maladies peſtilentielles; l'hiſtoire en offre malheureuſement une infinité de ſemblables. On a puni en Allemagne, en France, à Toulouſe ſur-tout, des ſcélerats pour ce crime.

Les annales de Fuldes, celles de Metz & d'Eginard; une chronique Saxone, qui contient les faits les plus remarquables arrivés en Europe, principalement en Angleterre, depuis le commencement de l'Ere chrétienne juſqu'au milieu du douzieme ſiecle. Les annales de Baronius, celles de France, de Verdun; les chroniques de S. Denis, celles de S. Florent, de S. Maxence, de Michel Saxo, les Bollendiſtes, tous ces monumens ſont remplis d'exemples de maladies épiſootiques, obſervées en France, en Alle-

magne, en Angleterre ; mais ils n'offrent aucun détail, rien d'intéreſſant ou de remarquable, ſi ce n'eſt les circonſtances dans leſquelles elles ont paru dans l'Eſpagne, &c. tems compris depuis 810 juſqu'à 1316. L'hiſtoire fait mention clairement de vingt maladies épiſootiques, plus ou moins meurtrieres, toutes mémorables, qui ont exercé leurs ravages en France, en Allemagne, en Italie & en Angleterre.

Sur ces vingt, il y en a quatre qui ont dû viſiblement leur naiſſance, ſuivant les Auteurs, aux intempéries trop humides de l'air, à des pluies fréquentes, ou à des débordemens d'eau conſidérables ; une qui fut la ſuite d'une ſéchereſſe générale & de chaleurs brûlantes ; une autre attribuée à une éclipſe de ſoleil ; une à un hiver des plus rudes ; une autre à une comete, qui parut vingt & un jours ſur l'horizon, & enfin douze autres dont on n'a point indiqué de cauſes ; tout le monde ſait actuellement qu'une comete & même une éclipſe de ſoleil ne ſont pas capables d'occaſionner de pareilles maladies.

Des quatre qui ont dû naiſſance à un excès d'humidité & à ſes ſuites, la premiere fut obſervée en France l'an 820, à la ſuite de longues pluies, ſur les hommes & ſur les beſtiaux en même tems ; la ſeconde, qui fut également meurtriere & commune aux hommes & aux animaux, parut du côté de la Lorraine, en 889 ; la troiſieme, ſur les chevaux de l'armée d'Arnoud, en 896, à ſon retour d'Italie, au paſſage des Alpes ; & la quatrieme, qui fut générale ſur les hommes & le bétail, en Angleterre, en 1125.

Celle qui fut la ſuite d'une ſéchereſſe & de chaleurs brûlantes, dont on n'avoit pas eu d'exemple précédemment, fut générale en Europe, ſur-tout en Allemagne, où elle détruiſit les troupeaux de bœufs, de brebis, de cochons, &c. les chaleurs durerent ſix mois & la maladie parut en Novembre l'an 994.

Celle qui fut attribuée à une comete, attaqua prin-

cipalement les troupeaux de bœufs, en France, l'an 943, & les fit preſque tous périr; celle qu'on attribue à une éclipſe de ſoleil, fut générale en Allemagne, ſur les hommes & les animaux, en 989.

Celle qui parut à la ſuite d'un hiver très-rude, ſe fit ſentir en France l'an 887, & ravagea preſque tous les troupeaux de bœufs & de brebis; des douze reſtantes, & dont les Auteurs n'ont pas indiqué la cauſe, la premiere fut obſervée en France parmi les bœufs & les bêtes aumailles l'an 810; la deuxieme, parmi les bœufs, l'an 850: elle dépeupla preſque la France de ce bétail; la troiſieme, en 868, ſur tous les animaux généralement en France; la quatrieme, en 870, dans le même pays, où elle cauſa un dommage preſque irréparable, par la perte des troupeaux de bœufs; la cinquieme, en 878, parmi les bœufs du côté du Rhin & dans toute l'Allemagne, où elle fit périr un nombre prodigieux de troupeaux; la ſixieme, parmi les chevaux de l'armée d'Arnoul, en Lorraine, l'an 888; la ſeptieme, parmi les beſtiaux, en France, en Italie & en Allemagne, l'an 940; la huitieme & la neuvieme, en France, où elle fit périr tous les bœufs, l'an 941 & 942; la dixieme, en Angleterre, où il y eut une mortalité affreuſe parmi le bétail, l'an 1041; la onzieme, ſur les mêmes animaux, en Angleterre, l'an 1103; & enfin la douzieme, en Allemagne, ſur-tout du côté de la Gueldre, où elle ravagea tous les troupeaux, en 1149.

Sur ces vingt mentionnées, renfermées dans un eſpace de cinq à ſix ans, il y en a cinq ou ſix ſur les bœufs, deux ſur les chevaux & douze ſur le bétail en général, dont quatre ont été communes aux hommes & aux animaux; de ces vingt, huit ont ravagé la France, autant l'Allemagne, quatre l'Angleterre & l'Italie.

André du Cheſne, dans ſon hiſtoire d'Angleterre, rapporte l'exemple d'une épidémie générale, qui dut

ſon origine à une conſtitution trop humide de l'air, ou plutôt à de longues pluies, qui inonderent les campagnes, pourrirent les grains, les fruits, les herbages, &c.

Sous Edouard II, l'an 1316, le tout fut ſuivi d'une dyſſenterie cruelle parmi les hommes & les animaux.

Michel Saxo ou Saxon, dans ſa chronique des Céſars, rapporte à l'année 1441, ſous Frédéric III, un événement de cette nature, arrivé en Allemagne ſur tous les beſtiaux, & dans les mêmes circonſtances, c'eſt-à-dire, après de longues pluies, des débordemens d'eaux, &c. il attribue la maladie à la corruption des eaux & à celle des fruits, mais il n'entre dans aucun détail.

L'hiſtoire de ces ſiecles eſt remplie d'exemples de ſemblables maladies; on en trouve dans la vie de S. Goſlin, dans la chronique de Mechonius, &c. mais ſans la moindre deſcription.

Le ſeizieme ſiecle offre des traces de maladies épiſootiques, mais vues avec ſagacité & décrites avec exactitude. Fracaſtor, Médecin d'Italie, nous a laiſſé l'hiſtoire d'une maladie qui n'attaqua que les bœufs, en 1514; elle fut d'abord obſervée dans le Frioul, d'où elle parvint par communication dans le territoire de Veniſe, & delà dans celui de Vérone; dès qu'un bœuf en étoit atteint, il ne mangeoit plus, ſans qu'on s'apperçût d'aucune cauſe manifeſte de ce dégoût; en examinant l'intérieur de ſa bouche, on s'apperçoit d'une inégalité rude, formée par de petits boutons qui couvroient le palais & toute la ſurface interne de la bouche; il falloit le ſéparer promptement des autres, ſans quoi la contagion ne tardoit pas à gagner tout le troupeau; peu-à-peu le mal ſe jettoit à l'extérieur, ſur les épaules & les pieds, & lorſque cela arrivoit, ils guériſſoient preſque tous; ceux en qui cette éruption à l'extérieur n'avoit pas lieu, mouroient pour l'ordinaire. De cette courte deſcription, M. Paulet

Digitized by Google

conclut que cette maladie n'étoit autre choſe qu'une fievre peſtilentielle ex-anthematique, qui ſe terminoit par une éruption critique aux parties antérieures du corps.

Au commencement du ſeizieme ſiecle, on parloit beaucoup en France d'une maladie des brebis, qui reſſemble, à beaucoup d'égards, à celle des bœufs, dont on vient de parler, connue ſous le nom de tac, maladie extrêmement contagieuſe & formidable pour les bêtes à laine, qu'on diſtinguoit très-bien de la clavelée (Voyez articles *Moutons* & *Tac.*). Un des premiers Auteurs, après Gumot, qui ait parlé du *tac*, c'eſt Belon; cet Auteur, au ſujet de l'*huile de tac*, ainſi nommé, parce qu'on l'employoit dans la maladie de ce nom, ajoute que c'eſt un mal peſtilentiel qui s'attache aux brebis & les tue; les payſans de la Gaule Celtique emploient, pour les guérir, du tac, qui eſt une huile empireumatique, tirée du bois de genievre, qu'on appelle dans la partie méridionale de la France du *cade ſerbin*. Le tac eſt préciſément la gale des brebis ou rogne; on a auſſi donné ce nom à la pourriture des beſtiaux.

Le premier Auteur, ſelon M. Paulet, qui ait déſigné clairement le *claveau* ou *clavelée*, la *picotte* ou petite vérole des moutons, c'eſt Laurent Joubert, Médecin du ſeizieme ſiecle. Il la conſidere comme une maladie ordinaire au bétail; c'eſt au tems de ce Médecin qu'il faut rapporter l'époque de deux maladies épiſootiques, dont l'une n'attaqua que les chats dans Paris, & l'autre les poules.

Thomas Wierus rapporte que ſur la fin de Mai de l'an 1552, on obſerva dans le territoire de Lucques en Italie, tout près d'un village appellé *Meſſabin*, une peſte ſi dangereuſe parmi le bétail, que ſi-tôt qu'une bête en étoit atteinte, elle mouroit toute gonflée en très-peu de tems. Les payſans de ce canton effrayés d'un pareil accident, s'empreſſerent de tuer promp-

tement toutes celles qui avoient le moindre ſoupçon de la maladie. Ce fut alors qu'on obſerva, dit Wierus, que lorſque le ſang de ces animaux jailliſſoit ſur quelque partie du corps à nud, il ſurvenoit de véritables charbons. Cet Auteur ajoute que les charbons qui n'étoient point ouverts, n'étoient pas dangereux, & qu'au contraire, ceux qui l'étoient ſans former promptement une eſcarre, ſe répandoient bientôt aux parties voiſines, & donnoient quelquefois la mort; il ajoute que la chair de ces animaux, fraîche & bien cuite, ne cauſoit aucun mal, & que cependant le bouillon qui en réſultoit étoit mortel. Le même Auteur fait encore mention d'une peſte qui ſe mit parmi les bœufs, de ſon tems, en Allemagne, en 1562.

Si le contact du ſang des animaux eſt toujours à craindre dans tous les cas, il y a d'un autre côté beaucoup d'exemples qui prouvent que l'uſage de leurs chairs ou des autres alimens qu'ils fourniſſent à l'homme, eſt également dangereux; c'eſt pour en prévenir les ſuites & les dangers qui en réſultent, que dans une peſte des bœufs, obſervée dans les Etats de Veniſe, en 1599, le Sénat de cette Ville rendit un Edit, par lequel il étoit défendu à tout particulier, ſous peine de mort, de vendre ou diſtribuer de la chair de bœuf, du beurre, du lait ou du fromage d'aucune eſpece, ſous quelque prétexte que ce fût.

Le P. Kircher rapporte qu'en 1617, de grandes pluies ayant fait déborder les rivieres, elles avoient couvert de limon toutes les prairies; que les herbes ainſi enduites de vaſe, avoient cauſé aux bœufs, qui s'en étoient nourris, des tumeurs à la gorge, qui s'étoient abſcedées & les avoient ſuffoqués; il ajoute que cette maladie s'étoit communiquée aux gens de la campagne qui s'étoient nourris de leurs chairs.

On lit dans la chronique de Godefroy qu'en 1655, des hommes ayant fait uſage de poiſſons qu'on avoit trouvé morts dans des lacs, furent attaqués d'une maladie

maladie peſtilentielle, qui en fit périr un très-grand nombre, & que tous les chiens qui s'étoient nourris des chairs des cadavres qu'on n'avoit pu enterrer, furent attaqués de la rage.

Thomas Bartholin, Médecin du dix-ſeptieme ſiecle, rapporte dans ſes Lettres, qu'après un été fort chaud & très-ſec, obſervé en Danemarck, ſur-tout à Coppenhague, en 1661, il ſurvint une eſpece de phrénéſie parmi les beſtiaux, qui les rendoit comme enragés. Cette maladie fut obſervée principalement ſur les chevaux, les bœufs & les brebis; l'ouverture des cadavres apprit qu'elle n'étoit produite que par un ou pluſieurs vers, qu'on leur trouva dans la ſubſtance du cerveau.

Les années 1663, 64 & 65, furent funeſtes au bétail dans toute la Franconie. Une maladie épiſootique fit les plus grands ravages parmi les bêtes à laine de tout âge; elle n'attaqua que les veaux & les génifſes au-deſſous de deux ans, ſans toucher aux vaches ni aux bœufs: elle épargna de même les chevaux, les chèvres & les cochons; mais les brebis en furent ſi maltraitées, que les fœtus même qu'elles portoient, en furent atteints. M. Fromann, Médecin de Cobourg, qui nous a tranſmis ce fait, n'entre dans aucun détail ſur les ſymptômes de la maladie; il ſe contente de nous rappeller ce que l'ouverture de ces animaux offrit à l'inſpection. On remarqua dans tous ceux qui en étoient morts, des vers cucurbitains, logés principalement dans le foie & les conduits de ce viſcere. Ces vers qu'on appelle douves, *faſciola ovata* de Linnæus, & qu'on trouve très-fréquemment dans le canal cholédoque des bêtes à laine, furent regardés comme la ſeule cauſe de cette mortalité. On en trouva dans le foie, les conduits cyſtiques, hépatiques, dans les inteſtins, dans les poumons même, ſur-tout dans ceux des lievres & des cerfs qu'on trouvoit morts dans les bois; on en trouva juſques dans le foie des fœtus que

les brebis portoient, & la plupart de ces viſceres pourris ou conſumés, comme s'ils en avoient été rongés.

On lit dans les actes de Coppenhague, la deſcription de la maladie dans laquelle ces vers ſe rencontrent le plus fréquemment ; elle devint générale en 1674 à Abramſtrop & en divers autres endroits de la Zélande ; il n'y eut preſque aucun bœuf qui n'en reſſentît les atteintes ; ces animaux tomboient dans une langueur univerſelle, leur reſpiration étoit prompte & gênée ; ils avoient une petite toux peu fréquente ; ils ne laiſſoient pas cependant de manger, d'engendrer & d'engraiſſer. Dans l'ouverture de leurs corps, on leur trouvoit beaucoup de graiſſe, les chairs flaſques, & les poumons ſur-tout, tout couverts d'hydatides ; ces hydatides n'étoient point formés de pellicules minces, mais de membranes épaiſſes ; la plupart rendoient une liqueur limpide, quelques-unes une eau jaunâtre ; toute la capacité de la poitrine étoit inondée d'une ſéroſité ſanguinolente ; les fibres du cœur étoient flaſques ; tous ces animaux avoient le foie vicié & rempli d'hydatides de diverſes groſſeurs, dont la membrane qui les couvroit avoit l'épaiſſeur, la fermeté & la couleur de la cornée ; l'humeur aqueuſe qu'elles contenoient étoit ſalée, dans les uns un peu amere ; dans d'autres, la couleur du foie étoit d'un noir rougeâtre ; lorſqu'il n'y avoit point d'hydatides, il étoit tout ſquirreux ; la véſicule du fiel étoit beaucoup plus groſſe que dans l'état naturel ; les vers cucurbitains ſe trouvoient ſur-tout dans les ramifications de la veine porte & dans les conduits biliaires ; la rate, les reins, les organes de la génération étoient comme dans l'état naturel.

On trouvoit dans les champs des lievres morts de cette maladie. Jean Valentin Willius, Auteur de cette obſervation, en diſſéqua un dont le foie étoit plus noir que dans l'état naturel, & rempli d'hydatides,

qui reſſembloient à des grappes de raiſins, & qui tenoient à la membrane du foie par une maniere de pédicule ; le meſentere en avoit auſſi, l'humeur contenue étoit ſemblable à celle du corps vicié de l'œil, le cœur étoit flaſque.

On lit dans le Journal des Savans du mois de Novembre 1682, que le gros bétail fut ravagé cette année en France, par une maladie épiſootique, qui commença en été dans le Lyonnois & le Dauphiné, d'où elle ſe répandit avec fureur dans pluſieurs Provinces de ce Royaume ; les animaux qui en étoient atteints, mangeoient, travailloient comme à l'ordinaire, juſqu'au moment où on les voyoit tomber morts tout-à-coup ; il ſe formoit ſur la langue une veſſie noire ou violette, qui formoit eſcarre en quatre ou cinq heures de tems ; après la chûte de l'eſcarre, l'animal mouroit.

On en ouvrit pluſieurs, dont on trouva les inteſtins comme pourris ou plutôt gangrenés ; la langue de la plupart étoit dans le même état & tomboit quelquefois par pieces ; le meilleur remede qu'on trouva contre ce mal, fut de ratiſſer la partie juſqu'au ſang, avec une piece d'argent, & de laver la plaie avec du vinaigre aſſaiſonné de poivre & de ſel ; quelques-uns ajouterent de l'ail & du poireau avec le même ſuccès.

Cette maladie s'étendit avec une rapidité étonnante des frontieres d'Italie, par la Suiſſe & l'Allemagne, juſqu'en Pologne, en 1683. Le Docteur Wincler dit dans une de ſes lettres, qu'elle ne ſe déclaroit point au même moment dans des lieux fort éloignés, mais qu'elle avoit une marche réglée & qu'elle faiſoit environ deux milles d'Allemagne en vingt-quatre heures, ſans épargner une ſeule Paroiſſe ſur ſon chemin & aux environs. En ouvrant les cadavres des animaux qui en étoient morts, on leur trouvoit la langue ſphacelée & corrodée ; dans quelques-uns on trouvoit comme des traces d'une ſquinancie maligne, dans d'autres la rate pourrie. On obſerva en Allemagne, ainſi qu'en France,

que ceux qui ſoignoient les beſtiaux ainſi malades, ſans ſe précautionner contre la contagion, en étoient bientôt frappés eux-mêmes & périſſoient, ainſi que leurs bêtes, de la même maladie. On employa ſur pluſieurs le même traitement qu'on avoit ſuivi en France, & toujours avec le même ſuccès (Voyez épiſootie.); c'eſt cette même maladie obſervée pluſieurs fois depuis, qu'on appelle *charbon*, à la langue, ou chancre volant, pour laquelle il n'y a qu'un traitement à ſuivre & qui réuſſit toujours.

Les Editeurs des Œuvres de Sydenham, ont réuni à la fin l'hiſtoire des maladies qui ont régné principalement en Allemagne, depuis 1690 juſqu'en 1729; on y trouve quelques traces de maladies épiſootiques: une des plus intéreſſantes eſt celle que Ramazzini, Profeſſeur à Padoue, obſerva dans le territoire de cette Ville, en 1690 & 1691; on remarqua, ſelon cet Auteur, que les quatre ou cinq années qui précéderent cette époque, furent accompagnées de fortes chaleurs; mais que les années 1689 & 1690 furent très-pluvieuſes, les campagnes inondées, les herbes, les fruits, les légumes tachés de rouille, ce qui occaſionna diverſes maladies ſur les hommes & les beſtiaux, ſurtout ſur ces derniers; la mortalité s'étendit juſques ſur les vers-à-ſoie, les abeilles; la maladie du bétail conſiſtoit principalement en une éruption de boutons qui ſe manifeſtoient au cou, à la tête & aux jambes, après quelques jours d'indiſpoſition; la plupart en reſtoient aveugles; ceux qui échappoient à la violence du mal, mouroient enſuite d'épuiſement; ces boutons reſſembloient parfaitement à ceux de la petite vérole des enfans, ſoit par la figure, la couleur, la groſſeur, l'humeur qu'ils contenoient; ſoit par la maniere dont ils ſe terminoient; après la ſuppuration, ils ſe couvroient d'une croûte noire; les porcs mouroient par troupe comme ſuffoqués; les autres animaux ne furent pas épargnés; on vit mourir les bœufs à la charrue;

les troupeaux entiers détruits ſubitement, ou attaqués de la maladie regnante. Ramazzini ne balance pas ſur la cauſe, il l'attribue principalement à la rouille des herbes; nous nous garderons bien d'examiner ici avec M. Paulet, ſi c'eſt là la vraie cauſe.

L'an 1691, ne fut pas moins funeſte au bétail que l'avoit été la précédente, quoique la conſtitution de l'air n'eût pas été la même, car celle-ci au contraire fut très-ſeche & très-ardente; les bêtes à laine furent preſque toutes détruites; la rage fut obſervée parmi les animaux, ſur-tout parmi les chiens.

En 1693, la Breſſe eut le malheur de voir périr la plus grande partie de ſes troupeaux de bœufs par une péripneumonie maligne; l'hiver précédent avoit été très-pluvieux, le printems auſſi chaud que l'été, les bœufs & les vaches mouroient à tas. On en attribue la cauſe à une roſée âcre & corroſive, qui teignoit le linge en couleur jaune, & à la grande quantité d'eau froide, dont ſe gorgeoient les bœufs dans le fort de la chaleur; par l'ouverture que les bouchers firent du corps de ces animaux, leurs poumons ſe trouvoient ulcérés.

L'an 1695 fut encore malheureux pour la Breſſe; on obſerva vers l'équinoxe d'automne, après un été pluvieux & nébuleux, ſuivi de quelques chaleurs ſubites & paſſageres, des tumeurs inflammatoires aux pieds de pluſieurs animaux, dont la cure fut abandonnée au ſoin des Médecins vétérinaires.

Tel eſt l'extrait de ce qui concerne les deux premieres époques, dans leſquelles M. Paulet a diviſé ſon examen des maladies épiſootiques; à l'égard de la troiſieme, voyez articles *Epiſootie*, *Bétail*, *Remedes*, *Moutons*, *Brebis*, *Cheval*, &c. On trouvera dans ces différens articles plus de détails à ce ſujet que dans l'ouvrage même de M. Paulet.

L'affreuſe épiſootie qui déſole, depuis le mois de Juin de l'année 1774, les Provinces méridionales, & pour laquelle la Faculté de Médecine de Montpellier

conſultée, a donné la conſultation dont nous avons rapporté ci-deſſus l'extrait, a auſſi procuré un autre mémoire très-inſtructif, où l'on aſſure qu'il faut employer contre cette funeſte maladie les remedes rafraîchiſſans & non les cordiaux; dès qu'on a connoiſſance du mal, dit l'Auteur, on doit mettre les beſtiaux à la diete & ne les nourrir qu'avec de l'eau blanche, dans laquelle on a diſſous une certaine quantité de ſel de nitre; ce ſel eſt un excellent diurétique, tient le ventre libre & rafraîchit: on peut auſſi donner à ces animaux des lavemens rafraîchiſſans, parce que le grand feu épaiſſit & deſſéche les alimens dans l'eſtomac. L'Anonyme fait donner aux bêtes malades deux onces de fleurs de ſoufre & une once de ſel de nitre en breuvage, pendant trois jours; on continue l'uſage de l'eau blanche, du ſel de nitre & des lavemens rafraîchiſſans; s'il s'eſt formé des dépôts, on les ouvre avec un raſoir; on applique ſur la plaie un onguent ſuppuratif, compoſé de térébenthine une once, céruſe en poudre, cire en morceaux, huile de lin, ou mieux d'olive, de chacune de ces ſubſtances deux onces, réſine en poudre une once, que l'on tient ſur un feu doux & que l'on ne ceſſe de remuer pendant ſix heures; on met cet onguent en rouleau, lorſqu'il eſt preſque froid, & l'on peut auſſi en faire uſage pour les plaies du corps humain.

Dans un autre écrit ſur le traitement, publié par les Maire & Conſuls de Condom, au ſujet de l'épizootie qui déſole la Guienne & les Provinces voiſines, M. Vicq d'Azir, dont nous avons donné ci-deſſus l'extrait d'un de ſes Mémoires, fait voir, ainſi que nous le dirons à l'article *Veau*, que les frictions avec des bouchons imbus de vapeurs aromatiques, les ſcarifications le long de l'épine & les couvertures de laine ſur le dos de l'animal, doivent être préférées au mêlange de ſang, de farine, &c. que les ſaignées trop multipliées ſont dangereuſes, & que

trois ſuffiſent pour l'animal le plus vigoureux ; qu'il faut bien ſe garder de tenir enſemble les beſtiaux ſains & ceux qui ſont malades, &c. le reſte eſt détaillé dans le Mémoire de M. Vicq d'Azir, analyſé ci-deſſus.

Nous ne pouvons mieux finir cet article, que de rapporter la lettre de M. l'Archevêque de Toulouſe, qu'il a adreſſée, le 24 Décembre 1774, aux Curés de ſon Diocèſe, à l'occaſion des maladies épiſootiques, dont les Provinces voiſines étoient affligées.

Dans cette lettre, datée de Montpellier, où ce digne Prélat aſſiſtoit aux Etats de la Province, la religion, l'humanité, la bienfaiſance & le patriotiſme offrent un grand exemple & une grande leçon à tous les citoyens, aux puiſſans, aux riches, & ſur-tout au Clergé, pere & débiteur particulier des pauvres ; on y voit une raiſon ſupérieure réunir tous les devoirs & les ſoins, la ſcience & la tendreſſe Paſtorale prévenir les maux & les abus, & la vertu pure voler au ſecours des malheureux ; cette lettre mérite à tous égards d'être conſignée en ſon entier dans un ouvrage deſtiné à raſſembler tout ce qui peut concerner les animaux domeſtiques & leurs maladies épiſootiques ; avant que de la rapporter, nous obſerverons qu'en 1744 & 1745, il régna dans les Trois-Evêchés une maladie épiſootique qui enlevoit preſque toutes les bêtes à cornes : mon pere en avoit vingt dans ſa maiſon de campagne de Marly, près Metz, par le bon traitement qu'il fit lui-même de ces animaux, & auquel j'aſſiſtois, tout jeune que j'étois pour lors, il n'en périt que deux, les dix-huit autres échapperent ; il n'étoit pas moins heureux pour le traitement des autres maladies de ſes beſtiaux, dont il avoit de toutes eſpeces ; c'eſt de ſes expériences que j'ai profité, pour en faire uſage quelquefois dans cet Ouvrage. Pluſieurs Auteurs publient des Traités ſur les maladies des beſtiaux, ſans même les connoître, & ſans avoir vu aucun animal malade ; il n'eſt pas

ſurprenant pour lors que ſi peu de perſonnes en connoiſſent le traitement ; c'eſt l'ignorance dans la plupart de ceux qui ſont chargés de cette beſogne, qui oblige malheureuſement, mais très-ſagement, le Miniſtere d'en venir à des moyens extrêmes, qui ſont cependant très-préférables aux ſuites qui pourroient réſulter d'une opération contraire. Quoi qu'il en ſoit, voici en ſubſtance la lettre de M. l'Archevêque de Toulouſe :

La funeſte contagion qui commence à menacer ce Dioceſe, & peut-être votre Paroiſſe, a excité, Monſieur, comme vous le ſavez, l'attention du Gouvernement & de tous ceux qui ont quelque part à l'adminiſtration de la Province.

Comme une fâcheuſe expérience a fait voir que les remedes n'avoient, juſqu'à ce moyen, produit aucun effet, & que la maladie a parcouru avec rapidité un eſpace immenſe, que les ſecours de l'art n'ont pu préſerver ; Sa Majeſté a jugé qu'il n'y avoit d'autre parti à prendre, que celui de tuer les bêtes infectées & de garantir, par ce ſacrifice apparent, les parties ſaines, & où la contagion n'a pas encore pénétré.

Ce parti rigoureux en apparence, mais juſte au fond & néceſſaire, a été employé avec ſuccès, dans ces derniers tems, pour la Flandre Autrichienne, & en particulier dans la Châtellenie de Courtray, où la perte de 128 bêtes en a ſauvé plus de 26000. Ce même parti a été employé au commencement de ce ſiecle en Italie ; une maladie ſemblable fit périr un nombre infini de beſtiaux, & elle ne put être arrêtée que par l'ordre de tuer, ſans exception & indiſtinctement, toutes les bêtes qui ſe trouverent attaquées.

Quelque juſte que ſoit la rigueur d'un pareil ordre, la bienfaiſance de notre Monarque a cru qu'elle devoit être adoucie par une indemnité en faveur des propriétaires des bêtes infectées. Si la lueur d'eſpérance, qui reſte toujours, malgré l'excès de la maladie,

ne peut être prolongée ſans danger, elle ne doit pas non plus leur être ravie ſans quelque compenſation, & cette compenſation ſera pour eux un ſecours dans le malheur qui les accable, & une raiſon de faire à l'intérêt public le ſacrifice qu'il commande. Les Etats de la Province ſe ſont empreſſés, par leur délibération du 22 de ce mois, de ſeconder les vues du Gouvernement, en offrant cette indemnité ſans délai & ſans reſtriction à tous ceux qui ſe trouveront avoir le malheureux droit d'y prétendre.

M. le Comte de Périgord a donné les ordres les plus précis, pour qu'un cordon de troupes formé ſur les frontieres de la Province, la préſerve, s'il eſt poſſible, de la communication de ce fléau; car il n'eſt que trop certain, que cette maladie, ſemblable à la peſte, eſt comme elle portée non ſeulement par les animaux qui y ſont ſujets, mais par tout autre animal, par l'homme même & par les objets inanimés.

M. de Saint-Prieſt s'eſt en même tems tranſporté à Toulouſe & dans les parties de la Province les plus ménacées, pour être à portée de donner ſur les lieux les ordres néceſſaires, & en aſſurer l'exécution.

Le Parlement, guidé par les mêmes vues, a auſſi ordonné des précautions qui tendent également à empêcher toute communication, & ſi les meſures autoriſées par le Gouvernement & ſecondées par l'Adminiſtration, rendent inutiles quelques-unes de ces précautions, vous devez remarquer que tous ceux qui, ſous quelque rapport, ſont chargés de veiller à l'intérêt public, ſont convaincus que les tentatives de la Médecine n'ont rien produit, & que le ſeul remede eſt la ſéparation des parties ſaines d'avec les parties infectées, tant par la deſtruction des bêtes malades, que par l'éloignement de tout ce qui peut amener la contagion.

Ce n'eſt pas que l'eſpoir des remedes & des guériſons, doive être entiérement abandonné: les Etats

ont ordonné des recherches, auxquelles la Faculté de Montpellier ſe livre avec zele; mais vous ſentez que des expériences de cette nature ne doivent être tentées qu'avec réſerve & par des perſonnes avouées du Gouvernement. Si chacun vouloit faire des eſſais, un eſpoir chimérique alimenteroit la contagion, & la vaine tentative d'un particulier rendant toutes les meſures inutiles, cauſeroit peut-être la ruine de la Province & celle du Royaume.

Les Charlatans & tous les diſtributeurs de remedes non avoués, doivent donc être évités avec ſoin; ils porteroient avec eux un double danger, celui de traîner la contagion, en viſitant les bêtes malades, & celui de la perpétuer, ſous le prétexte de la guérir. Mais ſi les remedes curatifs doivent être laiſſés à la prudence de l'Adminiſtration, qui ne négligera rien pour parvenir à des découvertes utiles, & pour les faire connoître aux peuples, il n'en eſt pas de même des remedes préſervatifs, que chacun peut employer avec ſuccès; le plus certain eſt la ſéparation des bêtes ſaines & l'éloignement de tout ce qui peut apporter ou communiquer la contagion.

La meilleure précaution que chaque particulier puiſſe prendre, c'eſt de tenir ſes bêtes renfermées dans des étables propres, où l'air ſoit ſouvent renouvellé & purifié par des fumigations, & de les tenir tellement renfermées, qu'elles n'aient aucune communication, ni avec d'autres bêtes quelles qu'elles ſoient, ni même avec d'autres hommes que ceux qui ſont prépoſés pour en avoir ſoin. Les pâtures publiques, les abreuvoirs communs, tout ce qui réunit les beſtiaux, doit être évité; c'eſt preſque toujours par quelque negligence ſur ces précautions, que la maladie a été apportée dans les lieux où l'on a éprouvé les ravages, & l'animal eſt comme à l'abri de ces atteintes, s'il eſt ſéqueſtré de ce qui peut la répandre.

J'ai jugé à propos, Monſieur, d'entrer avec vous

dans tous ces détails. Malheur à celui qui regarderoit comme étranger à notre miniſtere, un ſoin quelconque utile aux peuples! Ah! qui peut mieux que vous, à l'aide de la confiance que vous avez dû inſpirer aux habitans de votre Paroiſſe, les faire entrer dans les vues ſages & bienfaiſantes du Gouvernement? Qui peut mieux que vous les convaincre qu'une rigueur apparente eſt un bienfait réel; que loin d'être alarmés de la perte de quelques bêtes, que la maladie ne leur permettoit pas de conſerver, l'ordre de les tuer eſt le ſeul moyen de garantir ce qui leur reſte; qu'ils doivent non ſeulement y ſouſcrire & ſe porter avec zele à l'exécution des ordres qui leur ſont donnés, mais que chacun d'eux doit entretenir, autant qu'il eſt en lui, la ſéparation totale, ſans laquelle il n'eſt point d'eſpérance à concevoir; & qu'enfin, ſi par la diſſimulation du mal, par l'ouverture imprudente d'une communication qui doit être interrompue, ou par toute autre négligence qu'ils auroient pu éviter, la contagion alloit franchir les barrieres qu'on cherche à lui oppoſer, ils ſeroient coupables devant Dieu & devant leurs freres, & reſponſables de tous les maux qu'il auroit été en leur pouvoir de prévenir (*Quelle circonſtance d'être obligé de recourir au miniſtere ſacré pour faire tuer les animaux! Voyez ce que nous avons dit ci-deſſus*).

Mais, Monſieur, ſi j'ai dû vous inſtruire pour la conſolation des habitans de votre Paroiſſe, des ſecours propoſés contre le malheur qui les menace, & de la maniere dont ils doivent eux-mêmes ſe conduire pour s'en préſerver, il eſt d'autres ſoulagemens qui tiennent particuliérement à mon miniſtere, & qui en font la douceur au milieu des cruelles circonſtances qui les exigent.

Le Gouvernement & la Province ont aſſuré aux propriétaires des bêtes infectées, une indemnité proportionnée à la perte qu'ils font, en les dévouant à la

mort ; mais il eſt une claſſe de malheureux, pour qui cette indemnité même ſeroit une foible reſſource. Le pauvre, qui n'avoit pour ſubſiſter que l'animal qui lui eſt ravi, a beſoin de ſecours plus particuliers, & ce ſont ces ſecours que je lui dois, & que vous me mettrez à portée de lui procurer, en me rendant compte de ſes beſoins, des pertes qu'il aura faites & du ſoulagement qui lui ſera néceſſaire.

Si votre Paroiſſe eſt ſituée dans la Guienne, elle auroit peut-être, en cas qu'elle n'eût pas été épargnée par la maladie, à réclamer des ſecours encore plus preſſans & plus déterminés ; j'ignore comment la police y eſt ſuivie, & ſi l'ordre de tuer les bêtes y eſt accompagné d'une indemnité telle que la peuvent eſpérer les peuples du Languedoc ; je me ferai un devoir d'en ſolliciter pour les habitans aiſés de votre Paroiſſe, mais c'eſt de moi que les pauvres en doivent attendre directement ; je vous prie donc de me mander, ſans délai, s'il y a dans la Guienne ordre de tuer les bêtes infectées, & ſi cet ordre eſt accompagné d'une indemnité ; ſi ces indemnités ſont accordées ſans réſerve, & en cas qu'elles n'exiſtent pas, ou qu'elles ſoient trop reſtreintes, quel ſeroit le moyen de les étendre aux pauvres de votre Paroiſſe.

Il me ſeroit pénible de ne pas voir tous les pauvres de ce Dioceſe eſpérer la même conſolation, notre bien leur eſt conſacré ; & quel meilleur uſage puiſſé-je faire de celui que je poſſede, que de le répandre dans leur ſein pour adoucir leur malheur ?

Si j'ai ſous ce rapport quelques conſidérations, ou quelques ménagemens à vous demander, c'eſt de rendre ces ſecours utiles par votre zele & par votre prévoyance. La charité ſoulage le malheur, la vigilance le prévient ; elle eſt le premier des actes de la charité & le plus utile, puiſqu'elle rend les autres ſuperflus ; en éclairant les habitans de votre Paroiſſe ſur leurs propres intérêts, en excitant leur attention ſur

tout ce qui peut en éloigner la contagion, en les préſervant d'une confiance dangereuſe pour des remedes inutiles, en engageant chaque particulier à ne rien négliger de ce qui eſt en ſon pouvoir, vous parviendrez à garantir votre Paroiſſe, ou du moins à diminuer l'effet du mal, s'il y a pénétré; & c'eſt là la partie de l'adminiſtration qui vous eſt confiée, celle à laquelle vous donne droit le miniſtere que nous exerçons, puiſque ſous tous les rapports d'inſtructions, d'exhortations & de conſeils, il nous dévoue au ſalut & au bonheur des peuples.

Je ne vous ai parlé juſqu'ici, Monſieur, que des moyens que la ſageſſe humaine peut propoſer, & des ſecours que la charité peut répandre; il en eſt d'un ordre ſupérieur, qui peuvent ſeuls donner de la valeur à nos foibles tentatives, & rendre nos meſures efficaces. Ah! que peuvent les conſeils des hommes, ſi la main du Très-Haut ne les ſeconde pas! Proſternons-nous aux pieds de ſes Autels, & demandons-lui par des prieres réitérées, que ſi nous l'avons offenſé par nos péchés, il ſoit fléchi par notre repentir & par nos malheurs; qu'il n'étende pas ſur nous le fléau deſtructeur, dont les Provinces voiſines ont été affligées; que ſi quelques parties de ce Dioceſe en ont été atteintes, il daigne épargner au moins & les reſtes de la Province & le Royaume entier, qui peuvent en être les victimes; mais en excitant les habitans de votre Paroiſſe à obtenir du Ciel les ſalutaires effets de ſa miſéricorde, je ne doute pas que vous ne ſoyez attentif à les éloigner de ces pratiques ſuperſtitieuſes, auxquelles le peuple, dans de ſemblables occaſions, n'eſt que trop porté à avoir recours. Quelques-uns, pour obtenir une bénédiction, qu'ils ne craignent pas ſouvent de confondre avec des remedes humains, expoſeroient par des ſorties indiſcretes, ou par la ſeule réunion, leurs beſtiaux à la contagion; d'autres, contens de l'avoir obtenue, négligeroient tous les

préſervatifs qui leur ſont offerts, & manqueroient ainſi à la Providence, qui n'aide l'homme qu'autant qu'il s'aide lui-même par ſon travail & par ſon induſtrie; il faudroit à d'autres des proceſſions & des pélérinages, qui les détournant du ſoin de leurs menages & de leurs occupations habituelles, ajouteroient encore à leur miſere, & les expoſeroient à rapporter la contagion des lieux qu'ils auroient fréquentés pour s'en garantir.

C'eſt à vous, Monſieur, à éclairer la dévotion du peuple & à la diriger de maniere, que ſans rien perdre de ſa ferveur, elle n'aille pas par des pratiques ſuperſtitieuſes contrarier les vrais principes du Chriſtianiſme, ou par un éclat indiſcret, ajouter encore aux alarmes publiques. Je vous annonce en conſéquence, que je ne me déterminerai qu'avec la plus grande réſerve, à permettre les proceſſions qui me ſeront demandées.

C'eſt dans nos Egliſes, c'eſt aux pieds des Autels que Dieu veut être fléchi; c'eſt au milieu de nos ſaints Myſteres, & dans les jours particuliérement conſacrés au Seigneur, qu'il veut être prié.....

Que ne m'a-t-il été poſſible dans les premiers momens, d'aller à votre ſecours, & ſeconder votre zele! Dieu a permis que les premieres nouvelles de la contagion nous ſoient parvenues pendant l'Aſſemblée des Etats; les ſecours en ſeront plus prompts & plus aſſurés, & par là la cauſe de mon abſence en diminuera le regret; mais cette abſence ne durera pas long-tems: à peine aurez-vous reçu cette lettre que je ſerai rendu à Toulouſe & prêt à recevoir les éclairciſſemens que je vous demande; ou ſi l'état de votre Paroiſſe vous permet de vous abſenter, vous me trouverez toujours empreſſé de conférer avec vous ſur les ſecours de tout genre qui lui ſont néceſſaires; ſi même il pouvoit être utile que je m'y tranſportaſſe, je vous prie de me le marquer; notre devoir eſt de nous ſacri-

ſier au bien des peuples qui nous ſont confiés, & en me mettant à portée d'y contribuer, vous acquerrez des droits ſur ma reconnoiſſance. J'ai l'honneur, &c. *ſigné*, ET. CH. Archevêque de Toulouſe.

VACHER. C'eſt celui qui conduit les vaches aux champs & qui en a ſoin; il faut qu'il ſoit robuſte, toujours matinal; qu'il faſſe traire les vaches & les mene enſuite aux champs avec les cochons, poulains & ânes, s'il y en a; qu'il prenne garde que ces animaux ne ſe faſſent pas du mal les uns aux autres, & qu'ils n'aillent point dans les bleds, ni autres héritages défendus; il doit les ramener le ſoir dans l'écurie ou l'étable, leur donner à manger, lorſqu'ils ont beſoin; leur faire de bonne litiere; prendre bien garde aux vaches qui ſont pleines & prêtes à vêler, ne leur point donner de coups qui puiſſent leur faire mal; les ramener à la maiſon, lorſqu'il les voit prêtes à mettre bas; avoir bien ſoin des veaux, les faire tetter à leurs heures, ſur-tout avant de ramener les vaches aux champs.

VAINES ou FUMÉES. Ce ſont, en terme de chaſſe, des excrémens de bêtes fauves, qui ſont légers & mal preſſés.

VANNEAU. Cet oiſeau eſt très-connu. Voyez ſa deſcription dans le *Fauna Gallicus*, & la maniere d'en faire la chaſſe à l'article *Pluvier*. Cet oiſeau pond quatre à cinq œufs à chaque couvée, d'un jaune ſale, picotés par-tout de taches aſſez grandes, noires & fréquentes; il fait ſon nid par terre au milieu des champs & à découvert, caché néanmoins au moyen de quelques brins de paille qu'il met ſous ſes œufs; ſi-tôt que les petits ſont éclos, ils ſont couverts d'un duvet épais, ils abandonnent le nid & ſuivent leur mere çà & là; on prétend que le vanneau crie d'autant plus fort qu'il eſt éloigné de ſon nid, & qu'il voltige tout autour en pouſſant une voix plaintive, pour perſuader que ſon nid eſt dans cet endroit, & éloigner la per-

ſonne de ſon véritable lieu ; il ſe nourrit de mouches, qu'il prend quelquefois en été, en volant à la façon des hirondelles ; d'autres fois, il ſouffle en terre à la maniere des pluviers & en fait ſortir les vers pour les manger.

Il vole ſeul pendant l'été, & cependant pendant l'hiver il ſe raſſemble en ſi grand nombre, qu'on les prendroit ainſi raſſemblés pour une grande nuée ; s'ils deſcendent pour lors en-bas ſur une prairie, il faut qu'elle ſoit large & ſpacieuſe ; on a donné à cet oiſeau le nom de *dixhuit*, parce qu'il ſemble crier *dixhuit*, & celui de *papechieu*. Il vole légérement, & quelquefois il fait grand bruit avec ſes aîles en volant.

Cet oiſeau crie la nuit, comme la plupart des oiſeaux aquatiques, ou qui ſe plaiſent à habiter le long des étangs & dans les lieux marécageux ; il court aſſez vite & avec beaucoup de grace ; il a une contenance hardie, il s'apprivoiſe aiſément ; ſi on en croit Turner, les Anglois en nourriſſent dans leurs jardins, pour dépeupler les vers de terre & les chenilles ; les François en font de même : il ne craint point les chats, ou du moins dès qu'il en apperçoit un, il jette des cris aigus & perçans qui les font fuir ; les œufs du vanneau ſont marbrés, plus gros que les œufs de pigeons ; le vanneau eſt en uſage parmi les alimens, il eſt même aſſez eſtimé ; il excite l'appétit & ſe digere facilement, cependant la nourriture qu'on en tire eſt fort peu ſolide : auſſi ſon uſage ne convient-il pas aux perſonnes accoutumées aux grands exercices du corps ; pour l'avoir bon, il faut le choiſir jeune, tendre, gras & bien nourri ; il convient en tout tems & à toute ſorte d'âges & de tempéramens ; en Sologne, les gens de la campagne font des omelettes avec les œufs, ils les trouvent excellentes ; en Hollande, où ces oiſeaux ſe trouvent abondamment, on eſtime auſſi beaucoup les œufs de vanneau à cauſe de leur délicateſſe, de

ſorte

ſorte que dans la primeur une couple de ces œufs s'y vend quelquefois une piſtole.

Pour ce qui concerne les uſages de cet oiſeau dans la matiere médicale, on ſait qu'il eſt propre pour purifier le ſang, pour pouſſer par les urines, pour fortifier le cerveau & contre l'épilepſie; on le mange, ſoit rôti, ſoit bouilli, autrement on le fait deſſécher, après l'avoir plumé & vuidé; & après l'avoir réduit en poudre, on en donne depuis la doſe d'un demi-gros juſqu'à un gros, dans quelque liqueur céphalique, ce qu'on continue pendant quelque tems.

VAOUTRE. C'eſt un terme dont ſe ſert le valet de limier, lorſqu'il eſt au bois, qu'il alonge le trait à ſon limier & qu'il le met devant lui pour le faire quêter.

VEAU. C'eſt le petit de la vache; il eſt enveloppé dans le ventre de ſa mere d'un amnios & d'un chorion; il a auſſi un allantoïde, l'ouraque ſort de l'ombilic, avec les vaiſſeaux ſanguins & ſe prolonge dans le cordon ombilical juſqu'au-delà de l'endroit où l'amnios s'épanouit & s'étend de toutes parts pour envelopper le fœtus; à ce même endroit le prolongement de l'ouraque forme l'allantoïde, qui s'étend à droite & à gauche entre l'amnios & le chorion, & qui forme deux cornes, ou, pour ainſi dire, deux poches alongées, dont le fond termine les deux bouts de l'allantoïde; ces poches ſe réuniſſent à l'endroit de l'ouraque, & reçoivent la liqueur qui en découle; quand le fœtus eſt près du terme, ſon allantoïde eſt fort étendue; on ne peut pas pour lors l'enfler en entier ſans la déchirer; mais quand le ſujet eſt moins avancé, ou y parvient plus facilement; elle eſt tranſparente au point qu'on peut voir au travers du ſédiment de la liqueur qu'elle contient. Le chorion & l'amnios forment, comme l'allantoïde, deux prolongemens qui s'étendent dans les cornes de la matrice; mais ils n'y adhérent pas, comme dans la jument, par

des rugoſités, c'eſt au contraire par de petits placenta qui ſont ſéparés les uns des autres & diſtribués en différentes diſtances; on en a diſtingué près de cent pour un ſeul embryon, on les a appellés cotyledons. Voyez ce que nous en avons dit article *Vache*. Ces cotyledons ſont applatis, de figure ovale & formés en partie par la matrice, & en partie par le chorion; il s'éleve ſur les parois intérieures de la matrice, des tubercules ovales, correſpondans à d'autres tubercules de la même figure, qui ſe forment ſur la face extérieure du chorion; ces tubercules ſont appliqués l'un autour de l'autre, & le compoſé d'un tubercule de la matrice, environné par un tubercule du chorion, eſt ce qu'on appelle un *cotyledon*; chaque cotyledon attache le chorion à la matrice; quand le fœtus a pris un certain accroiſſement, ſi l'on ſépare pour lors le chorion de la matrice, les cotyledons ſe partagent en deux parties; dans le moment de cette disjonction, l'on apperçoit que les tubercules du chorion ſont hériſſés de petits prolongemens & que ces prolongemens ſortent de pluſieurs cavités qui pénétrent dans les tubercules de la matrice; ces tubercules ſe détachent naturellement l'un de l'autre, lorſque la vache met bas, & ceux qui reſtent dans la matrice, s'oblitérent dans la ſuite & s'effacent en entier; on a obſervé dans les embryons que les endroits où les cornes devoient paroître, ſont marqués par une tache rougeâtre, & par une ſorte d'empreinte ſur la peau; la veſſie a une forme cylindrique; les quatre eſtomacs ſont fort amples, à proportion de la groſſeur du fœtus; le *thymus*, qu'on nomme vulgairement *ris de veau*, eſt auſſi étendu que dans le poulain. Dans le veau, la caillette ou le quatrieme eſtomac ſe nomme autrement la *mullette*.

Quand le veau eſt né, on le laiſſe auprès de ſa mere pendant les cinq ou ſix premiers jours, pour qu'il ſoit toujours chaudement & qu'il puiſſe tetter auſſi ſou-

vent qu'il en a beſoin ; mais il croît & ſe fortifie aſſez dans ces cinq ou ſix jours, pour qu'on ſoit dès-lors obligé de l'en ſéparer, ſi l'on veut la ménager ; car elle s'épuiſeroit s'il étoit toujours auprès d'elle ; il ſuffira de le laiſſer tetter deux ou trois fois par jour ; & ſi on veut lui faire une bonne chair, on lui donnera tous les jours des œufs cruds, du lait bouilli, de la mie de pain ; au bout de quatre ou cinq ſemaines ce veau ſera excellent à manger ; on pourra donc ne laiſſer tetter que trente ou quarante jours les veaux qu'on voudra livrer au boucher. Mon pere ne vouloit pas qu'on laiſsât jamais tetter les veaux qu'on deſtinoit à la boucherie ; il leur faiſoit donner le lait de deux ou trois vaches par jour, au moyen d'une machine faite exprès, & pendant le jour on leur donnoit à avaler des bols préparés avec des œufs & de la farine d'orge. M. Ferrand nous a appris, dans ſon mémoire ſur le trefle, la méthode d'élever les veaux à la Flamande ; on retire, dit-il, le veau d'auprès de la vache, dès qu'il eſt bien léché & bien ſec ; on le met dans une petite niche de planches, diſpoſée en quarré long, de deux pieds & demi de largeur ſur cinq pieds de longueur, cloſe des deux côtés : on ménage à cette niche une porte par derriere & une par devant, & on place un crampon de chaque côté ; à un demi-pied de la porte de devant, on y attache le veau à deux longes, enſorte qu'il puiſſe ſe coucher, ſans cependant qu'il puiſſe avoir la liberté de ſe tourner de la tête à la queue : cette niche eſt garnie par-deſſous d'un plancher qu'on fabrique un peu en pente pour faciliter l'écoulement des urines ; dès que le veau a huit jours, on ne lui laiſſe aucune litiere ; on la balaye même ſouvent très-proprement ; on lui met la bouche, juſqu'aux naſeaux, dans un petit panier d'oſier, qui s'attache par deſſus la tête avec une liaſſe, afin qu'il ne puiſſe pas manger, ni même lécher la pouſſiere ; dès qu'il eſt dans cette niche, on lui préſente du lait frais

tiré dans un vaſe ; on lui met la bouche tremper ſur le bord & avec le doigt, en réitérant, on lui en introduit dedans. Peu de jours après, il tette le doigt dont un petit bout ſort du lait; par ce moyen, dans quinze jours, au plus tard, on l'habitue à boire le lait parfaitement bien. On peut le nourrir ainſi tant qu'on veut; il coûte peu de ſoin : au bout de trois mois, s'il eſt né d'une groſſe vache, & ſi on lui a donné du lait autant qu'il a pu en boire, il peut peſer même juſqu'à quarante-cinq livres le quartier tout dépouillé.

A l'égard des veaux qu'on veut nourrir, il faut les laiſſer au lait au moins pendant deux mois; plus on les laiſſera tetter, plus ils deviendront gros & forts; on préférera pour les élever ceux qui ſont nés aux mois d'Avril, Mai & Juin ; les veaux qui naiſſent plus tard ne peuvent acquérir aſſez de force pour réſiſter aux injures de l'hiver ſuivant; ils languiſſent par le froid, & périſſent preſque tous. A deux, trois ou quatre mois, on ſévrera donc les veaux qu'on veut nourrir; avant de leur ôter abſolument le lait, on leur donnera un peu de bonne herbe ou de ſain-foin, pour qu'ils commencent à s'accoutumer à cette nouvelle nourriture; après quoi, on les ſéparera tout-à-fait de leur mere, & on ne les en laiſſera point approcher ni à l'étable, ni au pâturage, où cependant on les menera tous les jours, & où on les laiſſera du matin au ſoir pendant l'été; mais dès que le froid commencera à ſe faire ſentir en automne, il ne faudra point les laiſſer ſortir que tard dans la matinée, & les ramener de bonne heure ſur le ſoir; & pendant l'hiver, comme le grand froid leur eſt abſolument contraire, on les tiendra chaudement dans une étable bien fermée & bien garnie de litiere; on leur donnera avec l'herbe ordinaire du ſain-foin, de la luzerne, & on ne les laiſſera ſortir que par des tems doux ; il leur faut beaucoup de ſoin pour paſſer le premier hiver; c'eſt

le tems le plus dangereux de leur vie; car ils ſe fortifieront aſſez pendant l'été ſuivant, pour ne plus craindre le froid du ſecond hiver.

On trouve dans le troiſieme & le quatrieme eſtomac du veau qui tette des grumeaux de lait caillé; les grumeaux de lait ſéchés à l'air ſont la préſure avec laquelle on fait les caillons, & dont on ſe ſert pour faire cailler le lait; plus on garde cette préſure, meilleure elle eſt, & il n'en faut qu'une très-petite quantité pour faire un grand volume de fromage.

Les bœufs, les taureaux, les vaches aiment beaucoup le vin, le vinaigre, le ſel; ils dévorent avec avidité une ſalade aſſaiſonnée. En Eſpagne, & dans quelques autres pays, on met auprès du jeune veau, à l'étable, une de ces pierres qu'on appelle *ſalegres*, & qu'on trouve dans les mines de ſel gemme; il leche cette pierre ſalée pendant tout le tems que ſa mere eſt au pâturage; ce qui excite ſi fort l'appétit ou la ſoif, qu'à l'inſtant que la vache arrive, le jeune veau ſe jette à la mamelle, en tire avec avidité beaucoup de lait, s'engraiſſe & croît bien plus vîte que ceux auxquels on ne donne point de ſel. C'eſt par la même raiſon que lorſque les bœufs ou les vaches ſont dégoûtés, on leur donne de l'herbe trempée dans du vinaigre, ou ſaupoudrée d'un peu de ſel; on peut leur en donner auſſi lorſqu'ils ſe portent bien, & qu'on veut réveiller leur appétit pour les engraiſſer en peu de tems.

Dans le journal économique du mois de Mai de l'année 1754, eſt inſérée une lettre adreſſée à l'auteur de ce journal, de Reyn, près Breda, dans le Brabant, ſur la maniere artificielle de faire blanchir la chair des veaux, & ſur quelques détails qui concernent le gouvernement de ces animaux; nous allons rapporter ici l'extrait de cette lettre.

Les veaux, dit l'auteur de cette lettre, qu'on envoye au marché ne ſont eſtimés qu'autant que leur

chair promet d'être blanche & délicate ; mais ils n'apportent pas tous en naiſſant ces avanta es, ou ne les conſervent pas ; on a trouvé le moyen de rectifier la nature, ou d'empêcher qu'elle ne ſe corrompe.

Les veaux portent des marques extérieures qui décelent leurs qualités ; ceux qui ſont d'un fauve pâle, qui ont le muffle brun ou blanc, les reins forts, les gencives blanches, une queue de rat, les yeux bordés d'un cercle blanc, dont les paupieres ſont comme autant de petits piquans ; ceux-là, dis-je, ont communément la chair blanche ; l'on préſume en leur faveur, ſelon qu'ils réuniſſent plus ou moins de ces ſignes, ou que ces ſignes ſont plus ou moins évidens ; au contraire, un veau de couleur noire, dont la gencive eſt rouge, dont les barbes pendent, qui eſt foible & maigre, un pareil veau a toujours la chair rouge, malgré tous les ſoins que l'on en peut prendre. Les veaux femelles ont auſſi plus de diſpoſition que les mâles à avoir la chair blanche, & même parmi ceux de la premiere eſpece, il eſt avantageux de choiſir les plus petits ; ainſi, quand on a des raiſons particulieres pour ne pas laiſſer multiplier un troupeau de bêtes à cornes au-delà d'un certain nombre, ſi l'on veut ſe défaire avantageuſement des veaux qu'on ne veut point élever, il faut choiſir ceux qui portent les indices que nous venons de ſpécifier, ou à leur défaut, ceux qui en approchent le plus.

Les premiers, dont les diſpoſitions ſont favorables, ne demandent qu'un gouvernement attentif, pour empêcher leur chair de rougir ; il faut pour cela leur menager le lait avec précaution, & leur fournir au défaut de cette liqueur, qui eſt leur aliment naturel, des breuvages doux & nourriſſans ; on ne leur livre pas d'abord en entier le pis de leur mere ; un ſeul trayon leur ſuffit pour la premiere ſemaine, on leur en donne deux la ſeconde, & dans la troiſieme ou la quatrieme, on leur abandonne le reſte. Si le lait com-

mence à tarir vers ce tems-là, on y ſubſtitue un breuvage, dont on fait prendre d'abord au jeune animal deux gorgées une ſeule fois par jour, dans la ſuite on lui en donne trois ou quatre gorgées & deux fois par jour; on mêle dans cette potion un peu d'eau d'anis, dont on augmente la quantité à meſure que le veau grandit. Cette potion doit ſe donner une heure avant que de lui laiſſer la liberté de tetter.

A l'égard des derniers, c'eſt-à-dire, de ceux dont les ſignes équivoques font appréhender que la chair ne ſoit rouge, on uſe de quelques artifices pour corriger ce défaut; pluſieurs voiſins de l'Anonyme de cette lettre font ſaigner fréquemment les jeunes animaux; mais cette méthode, qui n'eſt que trop généralement ſuivie, a de grands inconvéniens; les ſaignées réitérées privent le veau du ſuc nourricier qu'il tire des alimens, il maigrit & ſa chair devient coriace. Quelques-uns ſe contentent de faire ſaigner deux fois leurs veaux; ſavoir, au bout de ſix ſemaines & à deux mois & demi; il eſt vrai que ce moyen donne à l'animal une apparence favorable, très-propre pour le débit, mais c'eſt tout; car la chair ne répond pas aux promeſſes des ſignes extérieurs.

Il y a une pratique plus ſûre que celle de la ſaignée, continue notre Auteur, mais elle demande plus de ſoin; on diſpoſe dans l'étable les vaches à la queue l'une de l'autre, & on laiſſe entr'elles un intervalle d'environ quatre pieds pour pouvoir paſſer librement; on dreſſe à la tête de chaque vache un poteau, où elle eſt attachée par un anneau; parallelement à cette rangée de vaches, on diſpoſe ſur des planchers une rangée de veaux, ſous leſquels on répand une litiere épaiſſe de paille; les planches doivent être percées en différens endroits pour faciliter l'écoulement des urines qui tombent dans une cavité aſſez large, pratiquée au-deſſous; cette rangée eſt bordée par un ratelier rempli de craie, que les veaux peuvent lécher & manger à leur

aiſe ; on place auſſi à portée d'eux un auge rempli d'orge, mêlé d'un peu de ſel, & quelques-uns y ajoutent de la craie pulvériſée, de la farine de froment & de la farine d'avoine.

Quand la mere manque de lait, on a recours à une eſpece de pâtée, que l'on peut compoſer de pluſieurs manieres; on prend de la dreſche & de la craie réduite en poudre très-fine, par égale quantité ; on mêle le tout enſemble avec un peu de ſel, de farine & d'eau-de-vie ou d'eau d'anis ; on bat ces différens ingrédiens juſqu'à ce que le mêlange acquierre la conſiſtance d'une pâte molle, & on en forme des pilules ou bols, dont on donne trois à la fois, après les avoir trempées dans du lait ; cette nourriture eſt fort du goût des veaux; on n'eſt pas long-tems obligé de la leur faire avaler de force, ils la prennent bientôt d'eux-mêmes; & il n'eſt queſtion que de la leur donner au bout d'un bâton. Cette pâtée eſt excellente pour l'hiver, mais en été on ne doit y mettre ni eau-de-vie, ni eau d'anis, ou du moins il en faut très-peu ; il y a d'autres pâtées qui ſont plus ſimples: par exemple, on fait une pâte de farine d'avoine & de lait, & on en forme des bols que l'on trempe dans du lait, & dont on donne aux veaux quatre à la fois, une heure avant que de les mettre ſous la mere ; comme cette nourriture eſt moins forte que la précédente, on leur en donne encore quatre autres, en les retirant du pis, avec une cuillerée de lait entre chaque bol.

Une troiſieme pâte qui a plus de vertu que la derniere, & qui approche plus de la premiere, eſt la ſuivante : on prend de la farine & de la craie pulvériſée, & on délaye ces deux poudres dans du lait avec de l'eau d'anis, qui eſt beaucoup meilleure pour cet effet que de l'eau-de-vie pure.

Il y a en Angleterre, dans la province de Bedfort, une terre fort commune, dont les fermiers rempliſſent les rateliers de leurs étables ; ils prétendent que les

veaux ſucent cette terre avec plaiſir, & qu'ils y trouvent un ſuc fortifiant, qui fait blanchir leur chair beaucoup plus sûrement que la pierre de craie.

Il faut avouer que ce n'eſt qu'à force de ſoins qu'on peut s'aſſurer du ſuccès de ces artifices; il faut d'abord choiſir des veaux dont la conſtitution ne ſoit pas totalement oppoſée à l'amélioration qu'on ſe propoſe; car tout l'art imaginable ne ſauroit dompter la nature, quand il l'attaque de front; il faut enſuite prendre garde que les veaux ne lechent point la terre, ni les planches ſur leſquelles ils ſont poſés; on croit auſſi que le foin contribue à rougir leur chair, & qu'ainſi on doit les empêcher d'en manger: à l'égard de cette derniere attention, quelques perſonnes expérimentées ne la jugent pas néceſſaire.

Ce qu'il y a de fâcheux, c'eſt que les alimens recherchés, dont on nourrit ces jeunes animaux, pour faire blanchir leur chair, lui font perdre de ſon goût & de ſa délicateſſe: cependant, quand on ſait bien les gouverner, on réuſſit à leur donner une chair dont la blancheur & l'air appétiſſant ne le cedent en rien à celle des veaux, qui ſont nés avec les plus heureuſes qualités. Comme la chair de ces derniers eſt infiniment plus exquiſe, avant d'avoir recours à l'art, il vaut mieux mettre en uſage les précautions, qui en peuvent procurer par des voies naturelles.

Le choix du taureau y contribue beaucoup; il y a des gens qui ſavent choiſir avec tant de diſcernement l'étalon dont ils font couvrir leurs vaches, que rarement leur attente eſt trompée: voyez, pour ſon choix, ce que nous en avons dit à l'article *Vache*; mais ce n'eſt pas encore aſſez d'avoir choiſi le taureau; ſi la vache que l'on mene à l'étalon fait ſa nourriture ordinaire de veſſe ſeche ou verte, ſes veaux auront toujours la chair rouge; ce n'eſt donc qu'à force de précautions qu'on peut ſe flatter de la réuſſite; encore

faut-il ſavoir, avant de s'embarquer dans tous ces ſoins, ſi la nature du pays ne les rendra pas inutiles ; le ſol influe beaucoup ſur la qualité des veaux, & leur chair ſera blanche ou rouge, ſelon la terre où ils ſeront nés.

On peut connoître même dans l'obſcurité ſi le veau aura la chair blanche ; il ſuffit pour cela de le toucher ; un veau qui ſe porte bien a toujours ſur les reins ; auprès de la queue, deux lobes de graiſſe ; s'ils ſont fermes, le veau ſera rouge ; au contraire, s'ils ſont mollets, c'eſt une marque certaine que la chair en ſera blanche.

Les jeunes veaux ſont expoſés à différentes maladies ; les mâles ſont ſujets à ſe ſucer le bout de leur nerf, ce qui les fait promptement maigrir & dépérir tout-à-fait ; c'eſt pourquoi dès qu'on s'appercevra, en paſſant la main tous les jours ſous le ventre, que cette partie eſt plus mouillée qu'elle ne doit l'être par l'écoulement de l'urine ſeule, on lui mettra une muſeliere, ou bien on lui mettra un collier d'étoupe, dans lequel ſeront paſſés deux cordes, qu'on attachera à deux endroits oppoſés, comme l'on fait pour un cheval qu'on met entre les piliers pour le dreſſer au manege ; dans ce dernier cas, on l'attachera aſſez court pour qu'il ne puiſſe ſe ſucer, de façon cependant qu'il ait l'aiſance de ſe lever & de ſe coucher.

Quelquefois le veau ne peut pas tetter ; ſi on s'apperçoit qu'il ne le peut pas, lorſqu'on le met ſous la mere, c'eſt un indice qu'il a les barbillons, qui lui viennent ſous la langue ; on les coupera pour lors avec des ciſeaux, & on lavera la place avec du vinaigre, de l'ail & du ſel, ou avec de la ſalive ſeulement.

La gale eſt une autre maladie à laquelle ſont ſujets les veaux ; on connoît qu'ils en ſont atteints, lorſque paſſant légérement la main ſur le dos, on ſent leur peau mal unie, & qu'on leur voit le poil hériſſé ; pour les guérir, on prend du beurre frais avec l'huile de

chenevis, dont on les frotte dans tous les endroits où la gale paroît; cette maladie provient quelquefois de la négligence des ſervantes à donner de la litiere au veau, ou de ce qu'on laiſſe croupir ſous lui ſon urine; ce qu'on pourra prévenir, en y apportant tous les ſoins néceſſaires.

Le flux de ventre eſt auſſi une maladie propre au veau; un remede efficace dans ce cas, même quand le flux ſeroit invétéré, eſt un gros de *d'aſcordium* préparé ſans feu, mêlangé avec du vin rouge & de l'eau chaude; on lui en fait prendre avec la corne, trois quarts-d'heure auparavant, & une heure après; on ne leur donne point de lait, mais on lui laiſſe lécher de la craie tant qu'il veut; ſi la premiere doſe ne guérit pas, on en donne une ſeconde au bout de deux heures; la chair n'en eſt pas moins blanche, & ne contracte aucun goût par l'uſage de ce remede.

La conſtipation eſt la maladie toute oppoſée; pour y remédier on fait fondre une once de manne commune dans un poiſſon d'eau; on y ajoute une cuillerée d'eau-de-vie; on épaiſſit le tout avec de la farine de froment, pour en faire des pilules, dont on donnera au veau trois ou quatre tous les matins, après qu'il aura été allaité; il faut les tremper dans le lait, pour que l'animal les avale mieux; on continue ainſi juſqu'à ce que le veau ait le ventre libre.

M. Vicq d'Azir, que nous avons déjà cité dans l'article *Vache*, vient de publier à l'Imprimerie Royale, un Recueil de différens Mémoires ſur les maladies épiſootiques des bêtes à cornes des Provinces méridionales. Nous avons profité de l'article *Veau*, que nous traitons ici, pour y inſérer l'extrait de quelques-uns de ces Mémoires.

Le premier de ces Mémoires renferme des obſervations ſur les différentes méthodes propoſées pour guérir ces maladies. Ces méthodes, dit M. Vicq d'Azir, peuvent ſe réduire à trois principales. Dans la premiere,

qui eſt celle du Maréchal du *mas-Firmacon*, on propoſe cinq ſaignées ; la premiere & la ſeconde doivent être faites le premier jour à très-peu de diſtance l'une de l'autre ; la troiſieme & la quatrieme doivent être pratiquées le ſecond jour en deux heures de tems à-peu-près, & on doit placer un purgatif entre ces deux ſaignées ; la cinquieme doit être faite ſous la queue. On recommande de mettre ſur le dos un mêlange de ſang, d'eau-de-vie & de farine ; on permet ſix livres d'alimens ſolides, dans tous les tems de la maladie, & on conſeille l'eau blanche avec le ſoufre ; les ſignes ſur leſquels ce Maréchal ſe fonde pour déclarer les beſtiaux malades, ne ſont point d'abord, ſelon M. Vicq d'Azir, ſuffiſans ; ces ſignes ſe trouvent rapportés dans une feuille imprimée, qui avoit pour titre : *Traitement à faire aux beſtiaux attaqués de la maladie épiſootique*, & ſont réfutés par une autre feuille, *Avis important, par M. Vicq d'Azir* ; l'une & l'autre de ces feuilles ont été diſtribuées par MM. les Maire & Conſuls de Condom ; on reconnoît, dit ce Maréchal, qu'une bête eſt déjà attaquée de la maladie, lorſqu'on la fait ployer ſous la main, en ſerrant l'animal avec un peu de force & de dextérité le long de la colonne épiniere en pluſieurs endroits ; lorſque la bête eſt naturellement inquiete & qu'elle ſecoue la tête ; mais, dit M. Vicq d'Azir, preſque toutes les bêtes à cornes, ſur-tout celles qui ſont jeunes, ont l'épine très-ſenſible en tout ſens ; il n'y en a même aucune, quelque vigoureuſe qu'elle puiſſe être, qu'on ne faſſe ployer ſous la main ; d'ailleurs, ces animaux ſont naturellement inquiets & ſecouent la tête ſans être pour cela malades ; mais ſi aux ſignes énoncés on ajoute les ſuivans, on doit être ſûr de l'exiſtence de la maladie ; ceux-ci ont une grande triſteſſe, un pouls quelquefois plein & fréquent, quelquefois miſérable & accéleré, la dureté de la région lombaire gauche, la vaxillation des extrêmités poſtérieures, les convul-

ſions des muſcles du cou & des épaules, la chaleur de la bouche, l'abaiſſement de la tête, la ſaillie ou l'inflammation des yeux, un changement dans la chaleur des cornes & des oreilles, quelquefois la toux & la perte abſolue ou partielle de l'appétit; ſans le concours de la plus grande partie de ces ſignes, il n'y a point de Médecin inſtruit, ſelon M. Vicq, qui oſe aſſurer qu'une bête eſt attaquée de la contagion actuellement regnante; à l'égard de l'application d'un mêlange de ſang & de farine, ſur le dos & les reins de l'animal, quoique cela ne ſoit pas mauvais, on fera mieux de le frotter avec des bouchons imbus de vapeurs aromatiques promenés en tout ſens, de lui faire des ſcarifications le long de l'épine, & de mettre ſur le dos une ou deux couvertures de laine. Pour ce qui concerne les ſaignées preſcrites par le Maréchal ci-deſſus cité, on oſe aſſurer, dit M. Vicq d'Azir, que toutes les fois qu'on rapprochera ainſi les ſaignées & les purgatifs, il en réſultera beaucoup de mal pour l'individu qu'on ſoumettra à un pareil traitement, ſur-tout s'il eſt véritablement attaqué de la contagion; d'ailleurs la ſaignée ſous la queue n'eſt ni utile, ni dangereuſe.

Il eſt vrai que les ſaignées ſont très-bien indiquées; on les a même toujours conſeillées dans l'épiſootie actuelle; mais trois ſaignées copieuſes ſuffiſent pour les animaux les plus robuſtes, & il faut les modifier ſelon le beſoin; les deux premieres ſeront de ſix livres, & la derniere ſeulement de quatre; on en fera deux le premier jour, l'une le matin & l'autre le ſoir; la troiſieme ſera pratiquée le lendemain matin; on ne réitérera point la ſaignée, ſi l'on s'apperçoit que la reſpiration devienne difficile & que l'animal ſoit très-abattu. A l'égard des purgatifs forts & draſtiques, ils ne conviennent point; l'ouverture des cadavres a démontré à M. Vicq, qu'ils exercent tous leur action ſur la partie droite de la panſe, la gauche étant abſolument remplie d'alimens; les purgatifs minoratifs ne ſont pas à beaucoup près auſſi dangereux.

On purge doucement avec la décoction d'une livre ou une livre & demie de tamarins, faite dans trois chopines d'eau ; on diſſout dans la colature une demi-livre de ſel d'epſom ; on fait prendre ce purgatif le ſecond jour, vers le ſoir, ou le troiſieme de grand matin ; après avoir donné pluſieurs lavemens, on fait beaucoup boire l'animal malade ; il vaudroit encore mieux ſubſtituer le plus ſouvent aux purgatifs une potion faite avec un grand verre d'huile de lin, à laquelle on ajouteroit un tiers de bon vinaigre ; on feroit prendre cette potion matin & ſoir, depuis le premier jour juſqu'au quatrieme & cinquieme jour, & on auroit ſoin d'en ſeconder l'effet par l'adminiſtration de quatre lavemens émolliens dans la journée ; les beſtiaux malades ſe trouvent auſſi très-bien des fumigations faites ſous le nez, avec un mêlange de ſoufre & de nitre en poudre, jettés ſur les charbons : on peut répéter cette fumigation trois ou quatre fois par jour.

Vers le quatrieme jour, ſi les excrémens commencent à devenir liquides, on doit ceſſer l'adminiſtration des potions huileuſes, pour faire uſage aux mêmes heures des infuſions ameres, telles que celle d'abſynthe, en boiſſons & lavemens ; on peut délayer dans ces infuſions une demi-once de quinquina en poudre, le matin & autant le ſoir ; on s'en abſtiendra, ſi l'animal paroit très-échauffe : lorſque la diarrhée a lieu, on peut mêler au quinquina, dans l'infuſion d'abſynthe, une demi-once de diaſcordium ; ce traitement eſt ſimple & méthodique ; c'eſt principalement ſur celui des quatre ou cinq premiers jours qu'il faut inſiſter, ſi le malade a paru en être ſoulagé.

La doſe de ſix livres de fourrages, que preſcrit le Maréchal ci-deſſus cité, eſt trop forte pour les animaux vraiment attaqués de la contagion ; ils ne mangent pour lors que quelques poignées de foin, encore eſt-ce avec beaucoup de lenteur ; & quand on les a privés de fourrage pendant quelque tems, ils ne le

recherchent point avec avidité; ce dernier ſigne mérite ſur-tout la plus grande attention. En un mot, dit M. Vicq, il eſt évident, pour tous ceux qui ont obſervé la marche d'une fievre quelconque, qu'un bœuf qui conſerve ſon appétit, qui rumine & qui mange tous les jours cinq, ſix ou huit livres de fourrage, n'eſt point attaqué de la peſte; au ſurplus, ſi l'animal eſt réellement malade, il ne doit point abſolument prendre d'alimens ſolides; les eſtomacs ne ſont déjà que trop remplis, ſans les ſurcharger encore de nouveau.

La boiſſon faite avec le ſon eſt bonne; au lieu de ſoufre, comme on l'avoit preſcrit, on y diſſoudra du nitre: une once de ſel ſuffit pour dix ou douze pintes d'eau; on fera boire le malade deux fois par heure; avec cette précaution, nous ſommes venus à bout, dit M. Vicq, de ramollir les alimens contenus dans le troiſieme eſtomac; lorſque quelques tumeurs ou foyers ſe manifeſtent, la guériſon eſt preſqu'aſſurée; en les ouvrant, on fait ce qu'il faut faire, & ce qu'on a toujours fait.

L'auteur de la ſeconde méthode, continue M. Vicq d'Azir, dans *ſes obſervations ſur les différentes méthodes*, a raiſon de regarder comme attaqués de la maladie les beſtiaux qui ont la tête baſſe, les oreilles abattues, les yeux & le nez baignés d'une humeur purulente, les flancs en convulſion, l'appétit perdu, & le ventre déjà libre; il eſt même probable que ceux dont il a entrepris la guériſon n'étoient point affligés de ces ſymptômes, dont la plus grande partie appartient au ſecond tems de la maladie.

Les moyens qu'il propoſe ſont un breuvage, en partie cordial, en partie diurétique, fait avec le vin, la chicorée ſauvage & la racine de perſil, des bouillons de viande de mouton, des illinitions & frictions avec l'huile d'olive & le ſavon le long de l'épine, & l'application d'une peau de mouton nouvellement

écorché. On ne ſauroit, dit M. Vicq, dans le commencement d'une maladie inflammatoire approuver l'uſage intérieur d'un vin quelconque; l'eau blanche, quand on appréhende la putridité, eſt de beaucoup préférable aux bouillons faits avec les ſucs des animaux. L'application de la peau de mouton ne peut être qu'avantageuſe; elle remplit les mêmes indications que les frictions, les fumigations, les ſcarifications, les cauteres & les couvertures de laine; elle tend à ramollir la peau & à faciliter l'éruption; mais l'auteur de cette méthode ne conſeille point les ſaignées, qui ſont preſque toujours néceſſaires; il n'inſiſte point non plus ſur les délayans, dont l'adminiſtration, très-ſouvent répétée, eſt de la plus grande importance: le moyen le plus vanté dans cette méthode eſt la peau de mouton; mais il eſt bien difficile de s'imaginer qu'une ſeule peau de mouton ſuffiſe pour opérer l'effet qu'on en attend; on peut y ſuppléer facilement & plus avantageuſement en expoſant les beſtiaux, recouverts d'un grand drap, à la vapeur d'un mêlange d'eau-de-vie & de vinaigre, en y joignant les fumigations faites ſous le nez avec le ſoufre & le nitre, & les ſcarifications pratiquées de bonne heure. La ſeconde méthode que nous venons d'examiner s'eſt pratiquée à Auvillars.

Le troiſieme traitement eſt dû au Maréchal de Langeac; il faut, ſelon lui, examiner les beſtiaux pluſieurs fois dans le jour, leur paſſer la main, à pluſieurs repriſes, ſur tout le corps; s'ils fléchiſſent lorſqu'on les preſſe au garot, ſi la peau eſt ſéparée des chairs, ſi elle ſe ſouleve aiſément, & ſi froiſſée elle rend le bruit du parchemin ſec, ſi l'on trouve quelques tumeurs, il faut opérer tout de ſuite: cette opération conſiſte à faire une inciſion à trois ou quatre travers de doigt au-deſſous de la tumeur, ou de l'endroit où la peau eſt ſéparée des chairs; on décolle enſuite le cuir par le moyen d'un fuſeau ou d'une ſpatule; s'il

y

y a un amas d'humeurs, on recommande de les faire ſortir en preſſant : l'auteur propoſe enſuite différentes drogues, comme potions & mêlanges, pour obtenir la ſuppuration, la déterſion & la cicatrice de la plaie : il conſeille, 1°. un vinaigre aiguiſé par la ſuie de cheminée & par le ſel ; 2°. un électuaire fait avec ſept onguens, deux eſpeces de baume, la térébenthine, les jaunes d'œufs, l'huile d'olive & l'eau-de-vie ; 3°. un vin aromatique très-compoſé ; 4°. enfin, pluſieurs eſpeces de mondificatifs & d'emplâtres. Si l'appétit diminue, il veut que l'on fortifie l'animal par le moyen d'une potion, dans laquelle on doit employer la thériaque, deux eſpeces de confections, un opium & du vin le plus ſpiritueux. Si par malheur la fievre ſe déclare, il faut pour lors avoir recours à un lavement purgatif, dont la formule eſt très-compliquée ; ce lavement doit être ſuivi d'une potion purgative, dont les ingrédiens ſont encore très-nombreux : ſi la conſtipation eſt opiniâtre, on doit adminiſtrer une ſeconde fois le lavement. L'auteur ne répond point du ſuccès, ſi l'on manque à remplir quelques formules ; il permet d'ailleurs les alimens ſolides & liquides, comme à l'ordinaire.

Mais, dit M. Vicq d'Azir, 1°. les ſignes ſur leſquels on ſe détermine dans cette conſultation ne ſont ni ſuffiſans, ni exacts. M. Vicq n'a jamais obſervé, comme il eſt dit dans cette conſultation, que les yeux ſoient de couleur de feuille morte ; quoique l'animal paroiſſe abattu, les yeux ſont toujours légérement enflammés & plus ſaillans qu'à l'ordinaire ; ils ne ſe terniſſent que vers la fin de la maladie. M. Vicq n'a point non plus obſervé que les levres fuſſent pendantes & jaunâtres : très-ſouvent une jeune bête fléchit quand on la pince au garot, ſans être néanmoins malade. Pour que l'on puiſſe en tirer quelqu'induction, il faut qu'elle fléchiſſe beaucoup plus qu'à l'ordinaire ; qu'elle ſe plaigne en fléchiſſant, & qu'elle paroiſſe ſouffrir :

enfin, M. Vicq d'Azir démontre que la plupart des ſymptômes énoncés par le Maréchal ne ſe rapportent pas avec ceux qu'il a remarqués dans les bêtes malades.

Les moyens propoſés pour le traitement ſont la purgation, les potions cordiales & les ſcarifications : les drogues dont eſt compoſée la potion purgative ne forment pas un enſemble bien dangereux, dit M. Vicq, mais le mieux ſeroit de s'en abſtenir. Il n'en eſt pas de même de la potion cordiale ; donnée de bonne heure, elle doit néceſſairement augmenter la chaleur & la fievre : d'ailleurs, cette recette paroît impraticable par le nombre des drogues accumulées ſans nombre & ſans connoiſſance ; on y trouve les onguens & les baumes de toutes couleurs & de toutes vertus, confondus les uns avec les autres ; on s'eſt efforcé de mettre toute la Pharmacie à contribution ; tout, juſqu'au lavement, y eſt, on ne ſauroit plus, compliqué.

Les ſcarifications ſont un bon moyen ; M. Vicq d'Azir les a conſeillés ; mais dès qu'une bête à cornes eſt vraiment attaquée de l'épiſootie, on a bien de la peine à obtenir une ſuppuration louable & abondante, le ſeul beurre frais ſuffit pour le panſement ; on peut ſe ſervir d'un mêlange d'huile d'olive avec le vin ou avec l'eau-de-vie ; on peut auſſi, ſur-tout vers la fin, employer la térébenthine de Veniſe, diſſoute dans un ou pluſieurs jaunes d'œuf ; on aura ſoin de recouvrir la plaie ; elle ſe deſſeche à l'air, & prend un mauvais caractere ; on ſe ſervira pour cela d'un emplâtre aglutinatif que l'on appliquera un peu loin des bords de la ſolution de continuité, après avoir coupé les poils.

Tel eſt le tableau des méthodes les plus accréditées, & tel eſt le jugement qu'en a porté M. Vicq d'Azir : il paſſe enſuite au journal de ſes obſervations & expériences, qui doit être, à mon avis, le plus intéreſſant

de ce recueil de mémoires. 1°. La maladie épiſootique dont il s'agit ne ſe communique point aux chevaux, mulets, ânes, chiens, cochons, moutons & chevres : trois moutons ſont cependant morts à la ſuite de l'inoculation ; mais il a paru à M. Vicq que cet accident devoit être attribué à l'action du virus ſur la plaie, qui en moins de trente-ſix heures a gangrené une extrémité toute entiere.

2°. L'expérience a prouvé que les foſſes ſont contagieuſes ; il faut donc redoubler de ſoins & de précautions à cet égard. Des morceaux de peau & de chair pris dans les foſſes, où depuis plus de trois mois on avoit enſeveli des animaux morts de la contagion, & introduits dans pluſieurs plaies à des animaux ſains, les ont infectés. On a perdu deux vaches après une pareille inoculation.

3°. Les forts purgatifs exercent toute leur action ſur la partie droite de la panſe ; ils y excitent l'inflammation & la gangrene ; la grande quantité d'alimens, dont la partie gauche de la panſe eſt remplie, les empêche d'y pénétrer ; ces purgatifs ſont donc dangereux.

4°. Les purgatifs minoratifs n'ont preſqu'aucun effet marqué ; ils échauffent ſeulement quelquefois l'animal : ces purgatifs ſont donc inutiles.

5°. La mort des beſtiaux qui n'ont point été ſaignés, a été ſouvent plus prompte qu'elle n'auroit dû l'être ; la diſſection a fait voir leurs entrailles extraordinairement enflammées : les ſaignées ſont donc très-utiles.

6°. Les boiſſons émollientes & nitrées, répétées de demi-heure en demi-heure ; & les lavemens émolliens adminiſtrés avec ſoin quatre fois par jour, ont détrempé & ramolli les alimens du feuillet dans douze bœufs : on ne ſauroit donc trop inſiſter ſur cette pratique.

7°. Les fumigations ſous le nez avec un mêlange

de fleurs de ſoufre & de nitre en poudre, ont ſollicité l'excrétion abondante d'une humeur puriforme; on s'eſt auſſi très-bien trouvé des vapeurs de l'eau-de-vie, ou de l'eſprit de-vin avec le vinaigre, que l'on a fait recevoir aux beſtiaux, ſous un grand drap dont ils étoient recouverts.

8°. Les ſcarifications faites de bonne heure le long de l'épine & au fanon, & panſées ainſi qu'il convient, ont quelquefois ſuppuré au grand ſoulagement du malade.

9°. Les véſicatoires, les cauteres & les litres n'ont preſque jamais produit aucun effet du côté de la peau: les cantharides ont ſeulement rendu les urines très-copieuſes ſans aucun ſoulagement marqué.

10°. Les ſels alkalins, les ſels mercuriels & antimoniaux, les différens foies de ſoufre, tant vantés par les auteurs, les différens ſels neutres, & l'eau de chaux, ont prodigieuſement augmenté la chaleur, quoique donnés à une doſe très-modique; l'ouverture des cadavres a fait voir à M. Vicq des entrailles abſolument gangrenées.

11°. Le mercure coulant, ſoit en frictions, ſoit intérieurement avec la crême de tartre & le miel, n'a produit aucun effet.

12°. La thériaque dans le vin a donné beaucoup de chaleur; l'extrait de genievre a paru moins échauffant; tous ces remedes ſont en général très-nuiſibles. Tous les beſtiaux qui en ont pris une trop grande quantité ſont morts au milieu des convulſions les plus affreuſes.

13°. Les bois ſudorifiques & les racines échauffantes nous ont donné les mêmes réſultats.

14°. Il en faut dire autant des réſines & des eſprits aromatiques.

15°. Les lavemens purgatifs ont quelquefois beaucoup fatigué les malades; les lavemens avec l'air fixe ont beaucoup gonflé l'abdomen ſans aucun bien réel.

16°. Le vinaigre ſimple, le vinaigre ſcillitique, le vinaigre donné avec l'alkali fixe dans le tems de l'efferveſcence, a paru ſoulager. 17°. Le vinaigre avec l'huile, donné matin & ſoir, a fait beaucoup de bien; au lieu de vinaigre, on peut ſe ſervir d'une eau vulnéraire quelconque. 18°. M. Vicq n'a pas été auſſi ſatisfait du camphre qu'il ſe l'étoit imaginé; après pluſieurs eſſais, il a cru devoir s'en abſtenir & employer le nitre ſeul. 19°. Il a inutilement tenté de communiquer la maladie une ſeconde fois à des beſtiaux, qui, après l'avoir eſſuyée, avoient eu le bonheur d'en guérir, ce qui doit raſſurer le petit nombre de perſonnes qui ont des beſtiaux guéris de l'épiſootie actuelle; enfin, M. Vicq d'Azir, après bien des expériences, avoue qu'il n'a pas été aſſez heureux pour trouver un remede capable de combattre la maladie avec avantage.

Cependant M. Vicq d'Azir indique dans un autre Mémoire, un traitement qui, ſelon lui, a eu plus de ſuccès; ce traitement ſe réduit à deux méthodes, dont l'une eſt difficile, compliquée, & n'eſt point à la portée de tout le monde; l'autre eſt plus ſimple & d'une plus facile exécution.

1°. Les ſignes d'après leſquels on doit ſe déterminer, ſont, dit-il, les ſuivans: dans le commencement de la maladie, l'animal eſt triſte; quoiqu'il ſoit abattu, les yeux ſont enflammés & ſaillans; la région lombaire gauche eſt dure, les extrêmités poſtérieures ſont chancellantes & peu aſſurées; les oreilles & les cornes ſont ou plus chaudes, ou plus froides; les muſcles de la tête, du cou & des épaules ſont agités par de légeres convulſions; la bouche eſt plus chaude, l'animal touſſe quelquefois; le pouls eſt plein & accéléré, quelquefois il eſt fréquent & concentré; l'appétit diminue ou diſparoit; on ne voit point ces animaux courir avec empreſſement vers le fourrage, lorſqu'on les a privés pendant quelque tems; on obſerve qu'ils ſecouent très-

ſouvent la tête, ſur-tout lorſqu'ils ont rendu leur urine ou leurs excrémens, & lorſqu'ils viennent de boire, ou de faire quelque mouvement plus conſidérable; l'épine du dos eſt plus ſenſible qu'à l'ordinaire, & lorſqu'on la pince vers le garot, l'animal fléchit bruſquement les extrêmités antérieures, en témoignant de la douleur & quelquefois en ſe plaignant; ſi on le pince au-deſſous, vers le cartilage xiphoïde, il ſe releve avec force. Ce dernier ſigne mérite la plus grande confiance; M. Vicq en a obſervé les progrès dans un grand nombre d'animaux inoculés, & qui ne ſe relevoient point avant cette opération; ſi on appuie ſur les reins, on voit quelquefois les beſtiaux attaqués, s'affaiſſer de derriere; ſi enfin on paſſe avec le bout du doigt le long de la colonne épiniere, on voit quelquefois les chairs frémir, & on les ſent palpiter ſous la main. 2°. Lorſque par le concours de la plus grande partie de ces ſignes, on s'eſt aſſuré de l'exiſtence de la maladie, il faut ſur le champ ôter tout fourrage, & ne permettre abſolument aucun aliment ſolide à l'animal attaqué. 3°. On lui fera boire nuit & jour de l'eau blanche nitrée, de demi-heure en demi-heure. 4°. On lui donnera chaque jour quatre lavemens émolliens; on peut y mêler une demi-livre d'huile de lin. 5°. On lui fera boire matin & ſoir une potion faite avec un grand verre d'huile de lin & un tiers de bon vinaigre, que l'on éteindra dans une quantité ſuffiſante d'eau blanche. 6°. Dès l'inſtant de l'invaſion, on fera pluſieurs ſcarifications le long de l'épine; on les recouvrira d'un emplâtre aglutinatif, & on les panſera, comme il eſt dit plus haut, avec le beurre frais, &c. 7°. On expoſera au moins ſix fois par jour, les naſeaux de l'animal à la vapeur du ſoufre & du nitre jettés ſur les charbons. 8°. On le recouvrira d'un grand drap, ſous lequel on mettra en évaporation un mêlange de vinaigre & d'eau-de-vie; on répétera cette opération deux fois par jour; on frottera enſuite en toutes ſortes

de ſens, avec des bouchons de paille trempés dans cette liqueur. 9°. Si l'on en excepte le tems pendant lequel on exécutera les préceptes donnés dans l'article précédent, l'animal ſera toujours couvert avec deux morceaux d'étoffe de laine. 10°. Auſſi-tôt qu'on le ſoupçonnera malade, on lui tirera, par une ſaignée à la jugulaire, environ ſix livres de ſang; dix ou douze heures après, on en tirera, par le moyen d'une ſeconde ſaignée, à-peu-près la même quantité; douze heures après, on fera une troiſieme ſaignée de quatre livres ſeulement. Il faut obſerver ſoigneuſement que ces doſes ne ſont indiquées que pour un animal très-robuſte & très-vigoureux; on les diminuera d'une moitié ou d'un tiers, ſuivant l'âge & la foibleſſe du tempérament: pour que les ſaignées aient quelque ſuccès, il faut qu'elles ſoient pratiquées de bonne heure. On s'en abſtiendra ſur-tout, & on ne les réitérera point, ſi la reſpiration devient très-difficile & que l'animal paroiſſe abattu. 11°. Lorſque les excrémens commenceront à devenir liquides, on interrompra les potions huileuſes, pour faire uſage des infuſions ameres aux mêmes heures. 12°. On donnera alors matin & ſoir un breuvage fait avec l'infuſion d'abſynthe, dans laquelle on délayera une demi-once de quinquina en poudre; on s'en abſtiendra, ſi l'animal paroît très-échauffé; l'eau blanche nitrée ſera d'ailleurs la boiſſon ordinaire. 13°. Lorſque la diarrhée a lieu, on peut mêler au quinquina dans l'infuſion d'abſynthe, une demi-once de diaſcordium; on inſiſtera principalement ſur le traitement des quatre ou cinq premiers jours, ſi le malade a paru en être ſoulagé. 14°. Dans tous les tems de la maladie, s'il ſe forme des tumeurs, on aura ſoin de les ouvrir. Si la peau eſt ſenſiblement élevée dans quelque endroit de la ſurface du corps, on l'ouvrira de même & on traitera ces plaies comme il eſt dit à l'égard des ſcarifications recommandées. Tel eſt le traitement qui a le mieux

réuſſi à M. Vicq dans la maladie contagieuſe de la Guienne & des Provinces environnantes; mais malgré cela, dit M. Vicq, ce cruel fléau s'eſt ſouvent montré au-deſſus des ſecours de l'art; c'eſt là toujours le réſultat des obſervations de ce Mémoire.

Dans un autre Mémoire, M. Vicq, en parlant des préſervatifs contre cette maladie & de la foſſe qu'on doit faire pour enterrer les cadavres, fait à ce ſujet une obſervation très-ſenſée, laquelle ſi elle avoit été faite en Picardie, il n'en ſeroit pas réſulté l'accident qui eſt ſurvenu par l'affaiſſement d'une foſſe, dans laquelle ont péri pluſieurs hommes. M. Vicq obſerve donc, que dès que les terres qui rempliſſent la foſſe commenceront à s'affaiſſer, on y en ſubſtituera de nouvelles & on les foulera avec force; pour donner plus de conſiſtance aux différentes couches, il ſera bon de les humecter, en les foulant; il ſuffira pour cela, de répandre de l'eau en différens endroits; on empêchera, par ce moyen, qu'il ne ſe faſſe par la ſuite des crevaſſes qui pourroient être dangereuſes.

Un moyen pour conſtater, dit M. Vicq d'Azir, l'exiſtence de la contagion, c'eſt de faire avec de la filaſſe deux tampons, que l'on trempera dans la bile, dans la morve ou dans la chaſſie de l'animal malade; on introduira ces tampons dans deux plaies faites à la peau d'un animal ſain, il n'importe quelle partie du corps; ſi la maladie ſe déclare en ſix ou huit jours, accompagnée des mêmes ſymptômes, on peut conclure avec certitude qu'elle eſt contagieuſe & qu'elle emporte par cela même un grand danger.

L'ouverture des cadavres offre un moyen moins équivoque pour s'en aſſurer; les détails ſuivans, ſelon M. Vicq, ſuffiront pour ceux qui voudront y avoir recours. 1°. Les naſeaux ſont très-fétides, les ſinus ſont pleins d'une matiere ichoreuſe, & la membrane qui les tapiſſe eſt épaiſſie. 2°. Le cerveau eſt quelquefois plus mou qu'à ſon ordinaire, très-ſouvent la

conſiſtance & la couleur ſont les mêmes que dans l'état naturel. 3°. Le poumon eſt gorgé d'air, & ſain d'ailleurs; il eſt quelquefois noir & gangrené, mais cela eſt rare. 4°. Le cœur eſt dans ſon état naturel, il paroît ſeulement un peu plus flaſque qu'à l'ordinaire; on a trouvé une fois le péricarde gonflé d'air. 5°. Le premier & le ſecond eſtomac ſont remplis d'une très-grande quantité de fourrage groſſierement hâché; quelquefois la membrane interne eſt très-noire & gangrenée. 6°. Le troiſieme eſtomac reſſemble à une groſſe boule; il eſt pour l'ordinaire très-dur, & il contient des alimens deſſéchés & diſperſés comme autant de plaques entre les feuillets qui le compoſent; la membrane interne reſte ſouvent adhérente aux alimens, lorſque l'on en fait la diſſection; elle eſt pour lors d'un noir brillant & comme bronzée; au reſte, la dureté très-grande du troiſieme eſtomac & le détachement de la membrane interne ne ſont pas eſſentiels à cette maladie; mais dans tous les ſujets qui en ſont attaqués, les feuillets de ce viſcere ſont beaucoup plus mous qu'à l'ordinaire, & très-faciles à déchirer; les alimens ſont auſſi plus ſecs & ſur-tout plus chauds que dans l'état naturel. 7°. Le quatrieme eſtomac contient une liqueur verdâtre qui y paſſe par expreſſion; la membrane interne eſt enflammée & teinte d'une couleur de roſe aſſez claire; lorſque la maladie eſt très-avancée, elle ſe détache pour l'ordinaire très-aiſément; l'odeur qu'exhale le quatrieme eſtomac eſt très-fétide, ce que l'on n'éprouve point à l'ouverture des trois premiers.

8°. Entre les différens eſtomacs & les circonvolutions des inteſtins, on trouve très-ſouvent des concrétions muqueuſes & rougeâtres, qui contiennent une eau ſanguinolente. 9°. Il n'eſt pas rare de trouver les boyaux dans leur état naturel, quelquefois auſſi ils ſont enflammés intérieurement & ſphacelés; ſouvent on trouve dans les gros inteſtins les débris d'une eſpece

de membrane muqueuſe, qui dans les premiers tems de la maladie, enveloppe les excrémens, & que l'animal rend ſeule, lorſque la dyſſenterie eſt déclarée.

10°. La véſicule du fiel eſt pour l'ordinaire plus volumineuſe que dans l'état naturel; la bile n'a point de conſiſtance, elle eſt très-fluide & ſa couleur varie dans preſque tous les ſujets; quelquefois un *coagulum* noirâtre nage dans le fluide que renferme la véſicule. 11°. Le foie eſt le plus ſouvent dans ſon état naturel; quelquefois cependant, il eſt plus volumineux & plus mou. 12°. La rate n'eſt jamais malade non plus que les reins. 13°. Le fœtus eſt preſque toujours mort dans les vaches pleines; M. Vicq ne l'a trouvé que deux fois vivant; la chaleur de ſes entrailles eſt très-grande. 14°. Le ſang eſt quelquefois ſi diſſous, que l'on ne trouve aucun caillot dans le ſyſtême vaſculaire. 15°. Enfin, on a trouvé quelquefois des vers dans les yeux & les ſinus pituitaires.

On doit être prévenu que ces dérangemens ſont beaucoup plus marqués dans les beſtiaux qui meurent naturellement de la maladie, que dans ceux que l'on fait tuer dans le premier ou le ſecond de ſes périodes; l'inſpection du bas-ventre ſuffit ſeule pour donner les connoiſſances néceſſaires; l'engouement des deux premiers eſtomacs, la dureté des alimens & le peu de conſiſtance des feuillets du troiſieme; l'inflammation & la couleur de la membrane interne du quatrieme; le gonflement de la véſicule du fiel & le changement de la bile fourniſſent des caracteres ſuffiſans, pour conſtater l'exiſtence de l'épiſootie. Quand on voudra donc s'aſſurer, ſi la maladie, qui dans un village quelconque a déjà enlevé quelques beſtiaux, a quelques rapports avec celle qui s'eſt manifeſtée dans les Provinces méridionales, il ſuffira d'appeller, dit M. Vicq d'Azir, un Chirurgien ou un Eleve de l'Ecole Vétérinaire, qui, d'après la lecture de ces obſervations, prononcera d'une maniere ſûre & facile ſur ſa nature.

Tels ſont preſqu'en ſubſtance la plupart des Mémoires de M. Vicq; nous avons cru devoir les rapporter ici, d'autant que le cinquieme volume de ce Dictionnaire paroît préciſément dans le tems où ce Médecin revenoit des Provinces méridionales, où il avoit été envoyé par ordre du Miniſtere.

La chair du veau eſt aſſez connue; pour qu'elle ſoit bonne, il faut qu'elle ſoit blanche, ſucculente, glutineuſe & de bon goût; on appelle *veau de riviere* celui qui vient de Normandie, & qui eſt d'un blanc & d'un goût merveilleux; cette chair eſt nourriſſante, humectante & rafraîchiſſante; elle amollit & excite la liberté du ventre; on la fait entrer dans tous les bouillons rafraîchiſſans; on eſt dans l'uſage de faire précéder la purgation qu'on preſcrit aux gens échauffés, par une eau de veau, qu'on leur fait prendre pendant quelques jours entre les repas; on fait bouillir à cet effet une livre de veau dans trois pintes d'eau, qu'on réduit à deux, & qu'on partage en quatre bouillons, pour prendre en deux jours, l'un le matin à jeun, & l'autre dans l'après-dîner; cette eau, en relâchant les inteſtins, diſpoſe à la purgation & empêche en même tems que la médecine ne trouble les entrailles de ceux qui ſont ſuſceptibles de tranchées & d'irritation.

Quoique la chair de veau paſſe pour excellente, elle ne convient pas néanmoins à ceux qui ſont ſujets à des cours de ventre cauſés par un relâchement de fibres inteſtinales; elle ne feroit qu'entretenir cette incommodité; mais elle eſt utile principalement aux perſonnes foibles, délicates & qui font peu d'exercice; car à l'égard de ceux qui ſont forts & robuſtes, & accoutumés à beaucoup de travail, il leur faut un aliment plus ſolide & qui ſe diſſipe moins que celui que le veau leur fournit.

Pour ce qui concerne les uſages du veau en Médecine, tout le monde ſait que ſes poumons ſont pectoraux,

humectans, propres pour adoucir les âcretés de la poitrine, pour calmer la toux & pour la phthiſie; on leur donne communément le nom de mous de veau; on les fait cuire avec des navets, le chou rouge & les autres plantes pectorales propres pour les maladies ci-deſſus; les pieds de veau ſont auſſi pectoraux, leur ſubſtance eſt glutineuſe, humectante & adouciſſante; on les emploie avec le jarret de veau dans les gelées & bouillons propres pour modérer les pertes de ſang, le flux exceſſif des hémorrhoïdes, ou des regles, & pour le crachement de ſang.

A l'égard des uſages externes des parties de veau, on ſe ſert dans les pommades, de ſa graiſſe & principalement de celle qui ſe trouve près du rognon; cette graiſſe, de même que la moëlle de veau, eſt réſolutive, adouciſſante & émolliente; on s'en ſert pour ramollir les ſchirres, & les duretés des muſcles & des tendons, & pour faire mûrir les abſcès : la préſure qu'on emploie pour faire cailler le lait & qu'on nomme en latin *coagulum*, n'eſt autre choſe qu'une matiere caſéeuſe, qu'on trouve au fond de l'eſtomac des jeunes veaux; cette matiere eſt un lait caillé qui contient beaucoup de ſel volatil acide, & qui ſert de levain pour la digeſtion des alimens que le veau prend.

VENAISON. On donne ce nom à la chair du gibier; on en diſtingue de deux ſortes, la haute & la baſſe; on comprend dans la haute venaiſon le cerf, le ſanglier & les autres groſſes bêtes qu'on chaſſe; & dans la baſſe, les lievres, les lapins, &c. On appelle encore venaiſon, la haute graiſſe du cerf, du ſanglier, & des autres groſſes bêtes; on dit qu'elles ſont en venaiſon, quand elles ſont bien graſſes; c'eſt pour lors qu'elles ſont excellentes à manger, & qu'on les force plus aiſément; ce ſont les cerfs de dix cors & les vieux cerfs qui ont le plus de venaiſon.

Fin du Tome cinquieme.

647178

Digitized by Google